

Histoire du Cameroun

Engelbert Mveng

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM



Histoire du Cameroun

Engelbert 'Mveng'



PRESENCE
AFRICAIN

R.P. Engelbert MVENG s. j.

HISTOIRE DU CAMEROUN

PRÉSENCE AFRICAINE
25^{bis}, Rue des Écoles
PARIS -V^e

Sommaire

Couverture

Page de titre

Dédicace

Épigraphe

AVERTISSEMENT

PREMIERE PARTIE - PRÉHISTOIRE — ANTIQUITÉ

CHAPITRE I - L'AGE DE LA PIERRE

Entre deux eaux

Les temps préhistoriques

Apparition de l'homme en Afrique

Les hominiens.

Les premiers hommes au Cameroun

Les industries préhistoriques camerounaises

Le néolithique

CHAPITRE II - L'HOMME DES CAVERNES

A l'aube des temps préhistoriques

L'homme des cavernes.

L'art rupestre et l'homme d'Afrique

Coordonnées temporelles

Les Pygmées

Histoire des Pygmées d'Afrique Centrale

Civilisation pygmée

Les Pygmées et la tradition locale

La légende de Ngomba-Asiga

CHAPITRE III - LE CHAR DES DIEUX

Les deux foyers

La Montagne de Dieu

Périples antiques

Le périple d'Hannon (début Ve siècle)

Situation du Char des Dieux d'après les Anciens

Et l'autre foyer ?

Conclusion générale :

La colonisation antique et l'Afrique Centrale.

TEXTES ET DOCUMENTS

I - Le périple d'Hannon

II - Le périple de Néchao

DEUXIEME PARTIE - LE MOYEN AGE (500-1500)

CHAPITRE I - LES SAO

Un millénaire de silence

Le Kanem-Bornou

Le Pays.

Les Sao

CHAPITRE II - LE KANEM

L'ancien Empire (700-1507)

1) Cadre dynastique

2) Le cadre politique

CHAPITRE III - RIO DOS CAMEROES

Sur la côte Ouest-africaine

1) *Un petit peuple au bord de l'Océan*

2) *Une vocation*

3) *Partir*

Rio Dos Camaroes

Le pays et ses habitants

La vie des habitants

TEXTE

La côte camerounaise à la période des découvertes portugaises

TROISIEME PARTIE - LE CAMEROUN PRÉ-COLONIAL

(1500-1850)

CHAPITRE I - LA TRAITE

Auri sacra fames

Le commerce

La traite

Les origines de la traite

Compagnies de traite

Géographie de la traite

Procédés de traite

Des chiffres

La traite devant la conscience humaine

Le cas Las Casas (1474-1566).

Et le droit des gens ?

L'abolition

CHAPITRE II - LA TRAITE AU CAMEROUN

Le pays

Le trafic négrier

Le rôle des chefs camerounais

L'abolition

L'esclavage camerounais

La suppression de la servitude traditionnelle

TEXTE

Traité Anglo-Douala du 29 avril 1852

CHAPITRE III - RIVALITES EUROPEENNES AUTOUR DU CAMEROUN

*Rivalités européennes sur la côte camerounaise avant la période
coloniale (1500-1850)*

La période portugaise (1472-1578)

La capitainerie de San-Thomé

La période hollandaise

Les deux reines du Nord.

Voici les Hollandais

Et les Anglais...

Les Anglais dans le Bornou

Les Anglais et la baie de Biafra

CHAPITRE IV - LA REGION COTIERE CAMEROUNAISE AVANT 1860

*La région côtière camerounaise dans la première moitié du XIXe
siècle*

Douala

Sur la rive droite

Voici la haute terre des Ambozes.

TEXTES

Cour d'équité de Douala

Cour d'équité de Victoria

CHAPITRE V - LE NORD CAMEROUN PRE-COLONIAL

Le Nord-Cameroun et l'Adamoua à la période précoloniale

(1500-1900)

1) La fin d'un grand empire : le Bornou.

2) Siècles de sécession.

En pays Kotoko, Logone-Birni

Le Mandara

Le pays.

La période pré-islamique - (XVe siècle-1715)

La période islamique

CHAPITRE VI - SOKOTO ET L'ADAMAOUA

Le problème foulbé

Aubes historiques

Les origines.

Jalons historiques.

Othman-Dan-Fodio

Adamaoua

Scission de Sokoto et sécession de l'Adamaoua

L'organisation politique des lamidats

DOCUMENT : Liste généalogique de l'empire du Bornou-Kanem

QUATRIEME PARTIE - LES PEUPLES DU CAMEROUN A L'AUBE

DE L'ÈRE COLONIALE

CHAPITRE I - L'EPOPEE DE L'HOMME AU CAMEROUN

REJOINT L'EPOPEE DE L'HOMME EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE

Les peuples du Cameroun à l'aube de la période coloniale

1) *Question des races africaines.*

2) *Nos races ?*

CHAPITRE II - PEUPLEMENT DU NORD-CAMEROUN ET DE L'ADAMAOUA

Peuplement du Nord-Cameroun

Leur organisation politique et sociale

Les peuples de l'Adamaoua

Organisation politique et sociale

CHAPITRE III - SUR LES MONTAGNES DE L'OUEST

Tikar, Bamoun, Bamiléké

Les Tikar.

Les Bamiléké.

Organisation politique et sociale

Civilisation

Aujourd'hui.

Les Bamoun.

La dynastie

Njoya.

Civilisation bamoun

L'art.

Organisation politique et sociale

Aujourd'hui.

CHAPITRE IV - LES BANTOU

Les Bantou

Les Bantou du Cameroun

Le groupe du Sud

Les Fang-Beti

Qui sont-ils ?

Culture et traditions

Organisation politique et sociale

Samba Martin.

Charles Atangana.

Vocation à l'Unité

TEXTES

Début du livre sacré de Njoya

L'ECRITURE DE NJOYA

CINQUIEME PARTIE - LA PÉRIODE COLONIALE (1880-1919)

CHAPITRE I - LA COURSE VERS L'AFRIQUE

Rivalités internationales autour de notre pays

Les Allemands.

Les Anglais.

Les Français.

Rabah.

Au pied du mont Cameroun

CHAPITRE II - LA CONFERENCE DE BERLIN ET LA

COLONISATION MODERNE

La Conférence de Berlin

CHAPITRE III - LE CAMEROUN SOUS LE REGIME ALLEMAND

L'occupation effective

La côte.

Traité germano-douala du 12 juillet 1884 :

CHAPITRE IV - LA PENETRATION (1885-1905)

PREMIERE ETAPE : *Le Sud et le Centre*

DEUXIEME ETAPE - *Le Nord-Cameroun*

CHAPITRE V - LES FRONTIERES

Le « Neu-Kamerun »

CHAPITRE VI - L'ADMINISTRATION COLONIALE ALLEMANDE

CHAPITRE VII - LA MISE EN VALEUR ECONOMIQUE

La promotion des Camerounais dans l'économie

La promotion sociale

La recherche scientifique

L'œuvre de l'Allemagne au Cameroun et les prodromes de la guerre

CHAPITRE VIII - LA GUERRE (1er août 1914-20 février 1916)

L'entrée en guerre du Cameroun allemand

Le rendez-vous de Yaoundé et la fin de la guerre

Le poids des événements

La période transitoire - (1916-1919)

SIXIEME PARTIE - DU MANDAT A LA TUTELLE (1919-1945)

CHAPITRE I - UN REGIME INEDIT : LE MANDAT

INTERNATIONAL

CHAPITRE II - L'ŒUVRE DE LA FRANCE MANDATAIRE

Le développement économique

Evolution sociale

CHAPITRE III - LA QUESTION CAMEROUNAISE ET LES
PUISSANCES EUROPEENNES

Les Camerounais et la question camerounaise

CHAPITRE IV - LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

CHAPITRE V - BRAZZAVILLE ET LA FIN DE L'INDIGENAT

SEPTIEME PARTIE - LA COURSE VERS L'INDÉPENDANCE
(1945-1960)

CHAPITRE I - L'O.N.U. ET LA TUTELLE

CHAPITRE II - LA COURSE A L'INDEPENDANCE

L'heure de l'euphorie...

CHAPITRE III - LE NATIONALISME CAMEROUNAIS

CHAPITRE IV - LE MOUVEMENT SYNDICAL

CHAPITRE V - LES PARTIS POLITIQUES

Les partis camerounais à l'heure de l'indépendance

CHAPITRE VI - L'EVOLUTION RELIGIEUSE

L'Islam.

CHAPITRE VII - LES MISSIONS PROTESTANTES

Mission baptiste de Londres.

La mission de Bâle.

La mission baptiste de Berlin.

Les missions évangéliques de Paris

La mission presbytérienne américaine.

Les églises camerounaises.

Aujourd'hui.

CHAPITRE VIII - LES MISSIONS CATHOLIQUES

Après la guerre de 1914.

Vitalité de l'Eglise camerounaise.

CHAPITRE IX - LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET L'EVOLUTION CULTURELLE

L'art camerounais.

Les lettres camerounaises.

Poésie.

Roman.

CHAPITRE X - DE L'UNION FRANÇAISE A L'INDEPENDANCE (1945-1960)

HUITIEME PARTIE - APRÈS L'INDÉPENDANCE : LA RÉUNIFICATION

CHAPITRE I - LE CAMEROUN ORIENTAL

CHAPITRE II - LA REUNIFICATION

La zone britannique.

Le Southern Cameroons.

CONCLUSION GENERALE

APPENDICE

Note sur la Constitution de la République fédérale du Cameroun

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. — Généralités et préhistoire

II. — Civilisations rupestres

III. — Les Pygmées

IV. — Le Char des Dieux

V. — Kanem et Bornou

ERRATA

Notes

Copyright d'origine

Achevé de numériser

A ma sœur Jeanne AMUGU, graine précocement jetée dans cette terre d'Afrique, pour le triomphe, dans les générations à venir, de la vie qui ne doit pas mourir.

Munia mo mu ben midumbu dibua ;
Miango mbutan po :
Une histoire inventée a neuf versions ;
Une histoire vraie n'en a qu'une seule.

Proverbe camerounais : Douala.

AVERTISSEMENT

Les pages qui vont suivre sont une préface à l'histoire du Cameroun.

Le Cameroun vient de naître ; il est impossible de dire ce que lui réserve le destin. Mais pour suivre, au cours des âges, sa lente parturition, il nous a fallu scruter les entrailles de l'Afrique et en partie du monde, pour voir se dessiner, peu à peu, les traits de son visage jusqu'au jour de son « accomplissement ». Quand nous étions jeunes, nos grands-parents nous enseignaient à « deviner le monde », et dans ces jeux de devinettes, le premier exercice consistait toujours à situer l'objet à deviner dans un ensemble : Ba-Bodo, Ba-Tsidi, Ba-Koso, Ba-Anono, Ba-Bile, Ba-Bidi... : l'ensemble des hommes, des animaux, des poissons, des oiseaux, des arbres, des choses qui se mangent, etc. Aujourd'hui qu'il nous faut deviner le Cameroun, nous l'avons situé dans son milieu qui est l'Afrique, elle-même au milieu du monde.

L'histoire, chez nous comme partout dans le monde, se construit à partir de documents oraux ou figurés. Nous avons signalé nos sources, de chapitres en chapitres, et quand c'était nécessaire, nous les avons critiquées. Nous nous sommes servis de l'expérience et des travaux de tous ceux qui, avant nous, ont écrit sur notre pays. Ces pages n'ont aucune prétention savante. Nos compatriotes nous en voudraient de leur tenir un langage de savant, un langage qui leur est si congénitalement étranger.

Pourtant, nous n'avons voulu ni simplifier à l'excès une enquête qui est difficile, ni nous contenter de schèmes conventionnels, sans contenu. Les problèmes de nos races, de nos cultures, de notre société et de ses traditions, de notre religion enfin sont d'un intérêt capital et s'imposent à nous inéluctablement. Ils sont aussi les plus difficiles. Ils exigent une enquête qui doit nécessairement déborder les frontières de notre triangle Camerounais et que, loyalement, nous ne pouvons esquiver. Et seule une telle enquête peut nous dire si l'histoire de l'Afrique, si l'histoire du Cameroun, se « devine » dans un ensemble, ou s'il faut la concevoir à travers les monades d'un tribalisme opaque. Or les monades tribales n'existent pas. L'Afrique est héréditairement terre de Participation. Et c'est à la lumière de la loi universelle de cette participation que s'éclairent tant les cycles dynastiques, les listes généalogiques, que les légendes tribales. Aussi bien, avant d'apprendre à connaître notre Cameroun, avons-nous commencé par nous mettre à l'école de l'Afrique, et de l'Afrique essentielle avant tout, celle qui a

une tradition philosophique et religieuse propre, et qui, à partir de cette tradition, a construit ses multiples sociétés et leurs histoires.

Cette étude, nous le disons tout de suite, n'en est qu'à ses débuts. Nous n'offrons pas ici une synthèse mais des éléments. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à citer une bonne partie des documents dont nous disposons au cours de nos enquêtes. Nous savons que d'autres chercheurs sont attelés à la même tâche et nous comptons sur eux pour compléter un jour notre propre information.

En rédigeant ces pages, nous avons pensé aussi bien à nos aînés et nos cadets du Cameroun qu'à nos amis de l'intérieur et de l'extérieur. Les pages qui suivent portent nécessairement la marque de cette double sollicitation. Il a bien fallu, pour nos cadets, ne pas sacrifier certaines notions scolaires, certains développements pédagogiques. Les lecteurs d'un autre âge passeront volontiers ces longueurs qui, nous l'espérons, ne seront pas très nombreuses. D'autre part, nous ne pouvons, à l'heure actuelle, offrir qu'une esquisse. Chaque période de ce passé Camerounais pouvait demander de plus amples développements, voire des volumes. Nos moyens ne nous permettaient pas un tel travail.

Il est bien des remarques que nous voudrions faire pour ne pas trop décevoir le lecteur spécialiste des questions africaines. Nous nous contentons d'une seule : il s'agit de l'orthographe des noms propres et des mots de langue africaine. Nous avons sous les yeux une vingtaine de textes embrassant la plupart des dialectes de notre pays, depuis le parler Fang du Gabon jusqu'aux dialectes Matakam de Mokolo. Nous sommes bien obligé de constater que tous ceux qui ont essayé d'écrire ces langues ont suivi des règles phonétiques souvent déroutantes. Même à l'intérieur d'un groupe de même langue, comme les Fang-Beti, il est difficile, et parfois impossible, à un lecteur non initié de lire un texte écrit dans un dialecte qui, parlé, ne lui pose aucun problème. Un Boulou d'Ebolowa lira difficilement un texte Fang du Gabon parce que ce dernier suit d'assez près l'orthographe française, tandis que le Boulou du Sud-Cameroun s'inspire des règles phonétiques des langues anglosaxones (Anglais, Américain) ; l'Ewondo, un autre dialecte frère, adopte un moyen terme entre l'orthographe allemande et française.

La solution idéale eût été d'adopter la phonétique internationale et nous avons été tentés en effet de le faire. Mais combien de lecteurs Camerounais sont capables de déchiffrer un texte écrit selon la phonétique internationale ? Il en est de même d'ailleurs pour un grand nombre, sinon la majorité des lecteurs des pays Occidentaux. Aussi, quel que soit notre goût personnel pour la philologie, nous avons cru devoir renoncer à toute tentative de ce genre. Pour permettre à tous les Camerounais de lire intégralement ces pages qui sont leurs, il n'y avait qu'un seul moyen : l'orthographe française que tous apprennent

à l'école. Nous avons donc, chaque fois que cela dépendait de nous, écrit les noms propres, et souvent les noms communs de nos langues, à la française. Dans les citations, par contre, nous avons respecté l'orthographe de l'auteur, sauf dans le cas d'erreur évidente. Cette solution n'est pas toujours scientifique ; elle est du moins commode.

Nous nous sommes, d'autre part, servi, pour les sources de langue étrangère, de traductions françaises quand elles existaient. Nous n'avons tenté de traduire nous-mêmes que de rares passages allemands ou anglais, et cela parce que nous ne disposions d'aucune traduction de ces passages. Plus d'une fois, nous avons joint le texte original à notre traduction, et nous avons tenu à faire contrôler l'un et l'autre par des confrères dont c'était la langue maternelle, et qui, de plus avaient du français une connaissance suffisamment étendue.

On remarquera vite la place de choix réservée dans notre plan et nos développements à l'homme, à la société, et aux manifestations essentielles de la culture. Nous avons d'autre part, tenu à aborder, ne fût-ce que très sommairement, les questions les plus importantes qui, dans un passé aussi bien lointain que plus récent, ont conditionné et conditionnent la réalité actuelle du Cameroun dans l'Afrique. Il nous a semblé que tout lecteur normal était en droit d'exiger de nous de ne rien lui cacher, et de parler, sans complexe, des pages douloureuses de la traite comme de celles, aujourd'hui contestées, de la colonisation. Nous croyons, par respect pour l'homme d'Afrique et celui d'Europe, que la vérité ne peut que consolider les liens aujourd'hui noués de l'amitié. Ce ne sont pas les documents de la guerre nazie, par exemple, qui arrêteront le grand élan qui, des deux rives du Rhin, unit désormais cœurs et volontés pour oublier le passé et bâtir l'avenir. Faut-il penser que l'Afrique, elle, ne peut supporter l'épreuve de l'histoire ?

Nous ne voulons pas conclure ces lignes sans adresser un merci tout spécial à ceux qui nous ont aidés de tant de manières :

- Nos cadets du Collège Libermann (Douala) : c'est dans la préparation du brevet ou du baccalauréat, en leur enseignant l'histoire, que l'auteur de ces lignes a appris lui-même à mieux découvrir la valeur humaine de l'histoire ;
- Nos compatriotes de tous rangs : hommes politiques, syndicalistes, gardiens de musées, chercheurs, simples villageois, qui ont bien accepté de répondre à nos questions, de nous fournir des renseignements, de rectifier nos erreurs ;
- La Direction de l'Institut de Recherche Scientifique du Cameroun (I.R.C.A.M.) qui nous a permis de travailler dans ses musées et sa bibliothèque ;
- M. le Directeur des Archives Nationales de Yaoundé, qui a mis à notre disposition l'immense trésor des archives dont il a la

garde ;

- La Direction du Service d'Information du Southern Cameroons, à Buea, dont l'accueil fut pour nous si fraternel et si généreux ;
- Le Pasteur J.-R. Brutsch, de Douala, qui nous a cédé une abondante documentation, ainsi que le Directeur du Bureau Pédagogique de Yaoundé, M. Lagrave.

Nous n'oublierons pas nos amis et bienfaiteurs de l'extérieur :

- La Direction des Musées Nationaux de Nigeria qui nous a généreusement envoyé textes et documents photographiques ;
- M. Raymond Mauny¹. de Dakar, dont l'accueil fut pour nous si encourageant, et dont l'œuvre et les avis, même quand nos conclusions divergeaient, n'ont cessé de guider nos recherches ;

Nous songeons particulièrement aussi à nos amis et bienfaiteurs d'Europe qui, partout où des hasards providentiels nous ont mis sur leur route, nous ont ouvert musées, bibliothèques, souvenirs personnels ; c'est le cas de cet ami Français qui a voulu garder l'anonymat, et qui nous a livré un véritable reportage de 700 clichés, réalisés au Cameroun en 1916, et couvrant l'ensemble de notre pays. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance. Nous en disons autant au Conservateur du Musée de la Marine du château de Nantes qui abrite tant de précieux documents sur les siècles de traite.

Nous n'oublions pas non plus nos maîtres de Louvain, ceux d'Eegenhoven, de la rue des Récollets et de l'Institut Africanistique dont les bibliothèques, missiologiques ou ethnologiques, nous ont rendu tant de services.

Il y a une personne à qui nous réservons notre dernier merci, c'est Mlle Olga Boone, docteur en géographie et Conservateur au Musée ethnologique de Tervuren (Belgique). Au milieu de ses collections qui sont parmi les meilleures d'Europe, de sa bibliothèque où nous avons retrouvé presque intégralement tout ce qui a été écrit sur le Cameroun depuis l'occupation allemande, des publications du Musée dont la bibliographie analytique et critique demeure pour nous un instrument de travail indispensable, de sa filmothèque aussi, nous avons trouvé chaque semaine, un an durant, des conditions de travail rencontrées nulle part ailleurs².

C'est grâce à l'aide et au dévouement de tous que ces pages ont pu être rédigées. Nous tenons à leur en dire merci. Nous espérons qu'avec eux, si d'autres venaient à les lire, ils ne nous refuseront pas l'aide de leurs suggestions et de leurs critiques. Nous comptons tout particulièrement sur l'aide de nos frères africains, ceux des milieux traditionnels et ceux qui, dans les Universités et les Centres de recherche, sont attelés désormais aux longs travaux des investigations

scientifiques. C'est leur devoir en effet de nous faire connaître l'Afrique et de faire en sorte que notre conscience et notre présence devant Dieu soient chaque jour davantage la récapitulation de leur conscience, de leur présence, de leurs aspirations les plus profondes ; puisque telle est notre vocation d'être, à la voix de Dieu, la réponse multiple de nos pays comme de toute l'Afrique Noire.

PREMIERE PARTIE

PRÉHISTOIRE — ANTIQUITÉ

CHAPITRE I

L'AGE DE LA PIERRE

Entre deux eaux

Entre l'Océan Atlantique et le Lac Tchad, le triangle Camerounais s'inscrit comme un grand pont aux perspectives fuyantes. Un pont qui relie non pas deux terres, mais deux eaux.

D'un côté, c'est l'Océan qui, depuis les premiers cataclysmes, déchira de l'Afrique l'Amérique méridionale, laissant flotter leurs débris épars en un chapelet d'îlots aux noms évocateurs, sinon célèbres : Fernando-Pô, San-Tomé, Annobon, Sainte-Hélène, Trinitade-do-Sul.

De l'autre, c'est le Tchad, véritable océan voyageur qui, il y a près de 200.000 ans, s'étendait à 700 km au N.-E. de son emplacement actuel, au milieu d'une épaisse végétation peuplée d'éléphants, de rhinocéros, de buffles, de chameaux sauvages, de girafes, d'autruches, d'hippopotames et de crocodiles (Cornevin). Avec les millénaires, il glissa peu à peu vers la cuvette au fond plat où il sommeille aujourd'hui, au centre de gravité du triangle africain.

Centre de gravité, il le fut toujours ; bien avant le troisième pluvial, s'il faut en croire les spécialistes, les fleuves du Centre-Afrique affluaient vers lui comme vers le cœur de tout l'univers libyque. Des peuples, des civilisations, depuis l'aube des premiers temps, ont dessiné autour de lui, des orbes d'où, un jour, devaient naître le Kanem, le Bornou, le Mandara, l'Adamaoua enfin et une grande partie du Cameroun d'aujourd'hui.

Derrière le Tchad s'ouvre le désert, cet autre pont de sable entre la Méditerranée et l'Afrique tropicale. Du Fezzan et d'ailleurs, de Nubie et même d'Egypte, des générations de caravanes ont relié les deux eaux du Nord, laissant sur leurs traces, l'héritage de leurs races, de leurs civilisations, de leurs traditions, de leurs cultures.

Par le Nord, le destin de ce qui devait devenir le Cameroun s'inscrit ainsi dans une grande ronde de peuples et de civilisations, au carrefour d'un Continent, dans son centre de gravité, dans la pulsation de son cœur.

Au Sud, l'océan et la forêt, quelle rencontre !

L'Océan fut de tout temps, la route sans bornes, ceignant l'univers connu et reliant les continents. Il y eut toujours des voyageurs sur l'Océan. Ils ont peuplé les îles de Thulé, les Amériques, et ouvert des voies que de nos jours seulement l'humanité devait redécouvrir.

La côte ouest-africaine fut certainement fréquentée depuis les temps les plus reculés. Sans doute la poche du Golfe de Guinée où se dresse le Cameroun, est restée célèbre par sa mer capricieuse aux désagréables surprises. C'est qu'entre le courant marin des Canaries et celui de Banguela, le courant de Guinée creuse juste à la hauteur de Douala un vortex que tous les marins ne devaient pas trouver de leur goût. Mais, on pouvait l'éviter, en serrant la côte ou en prenant le large, à la bonne distance. Il y avait aussi, malgré les légères déviations que la possible dérive des continents aurait provoquées, il y avait les vents saisonniers. Entre les alizés du N.-E. et du S.-E. et les moussons du S.-E. en janvier et du S.-O. en juillet, une grande zone de calme ceignait l'Atlantique au niveau de l'Equateur et du golfe de Guinée. Au reste, la pirogue, avec ou sans voile, aujourd'hui comme toujours, n'avait besoin pour partir que du balancement infatigable des flots.

Mais la terre du futur Cameroun est aussi Mésopotamie. Entre les bassins du Nil, du Congo et du Niger, le Plateau de l'Adamaoua déverse aux quatre coins d'Afrique, des cours d'eau qui, pour n'être pas aussi célèbres que leurs voisins, n'en sont pas moins des routes qui marchent vers toute l'Afrique et qui en remontent : la Sanga, le Nyong, la Sanaga, la Bénoué, le Logone, le Chari. Or les bassins du Nil, du Congo et du Niger furent aussi les berceaux de l'humanité la plus dense d'Afrique Noire : la vallée du Nil, les Grands Lacs et le Congo Oriental, le Sud du Nigeria enfin, sont encore aujourd'hui parmi les terres les plus peuplées de notre Afrique. Elles sont aussi celles qui nous ont livré les rares vestiges humains et africains des temps préhistoriques.

Même l'Afrique du Sud, la terre humaine la plus vieille du monde, est reliée, par son type humain le plus ancien, à l'Angola (si toutefois, il faut croire, avec de Pédrals, que les squelettes paléolithiques d'Afrique du Sud ne révèlent qu'un type Boschiman et Hottentot, ancêtre des petits hommes jaunes qui peuplent encore l'Afrique du Sud, par groupes épars, de l'Angola à l'Orange).

Depuis le Primaire, affirment les géologues, nul bouleversement sérieux n'est venu modifier la structure profonde de cette zone d'Afrique Equatoriale où devait un jour se situer le Cameroun. La chaîne du mont Cameroun, avec ses îlots, ses prolongements sur le continent, ses volcans actifs ou éteints, parfaitement symétriques de ceux des Grands Lacs, de part et d'autre de ce vingtième degré de

longitude Est qui sépare l'Afrique par le milieu, domine les baies d'Ambas et de Biafra depuis les temps les plus reculés.

Au Nord, seule la plaine du Tchad fait une tache quaternaire dans ces immenses étendues où le désert, en gagnant du terrain, a repoussé vers le S.-O. tout en l'absorbant, cette mer intérieure devenue aujourd'hui le « grand marigot » du Tchad.

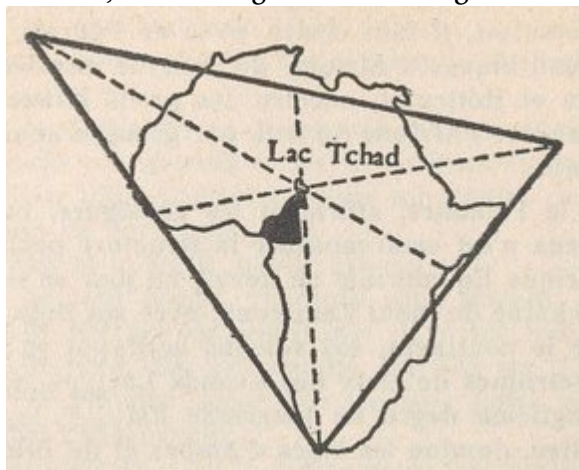
Du Sud, la forêt monte jusqu'au sixième degré de latitude Nord ; jusqu'au dixième degré, c'est la savane ; au-delà, la steppe annonce le désert. Le Cameroun devait gravir toute cette échelle. Or la forêt, c'est, avec le gibier, la terre épaisse qui fixe les clans et les tribus. La savane attire les grands troupeaux. Steppes et déserts sont lieux de passage, lieux de nomadisme. Tout laisse croire que depuis toujours, des hommes sont passés par cette « terre du milieu » qu'est le Cameroun.

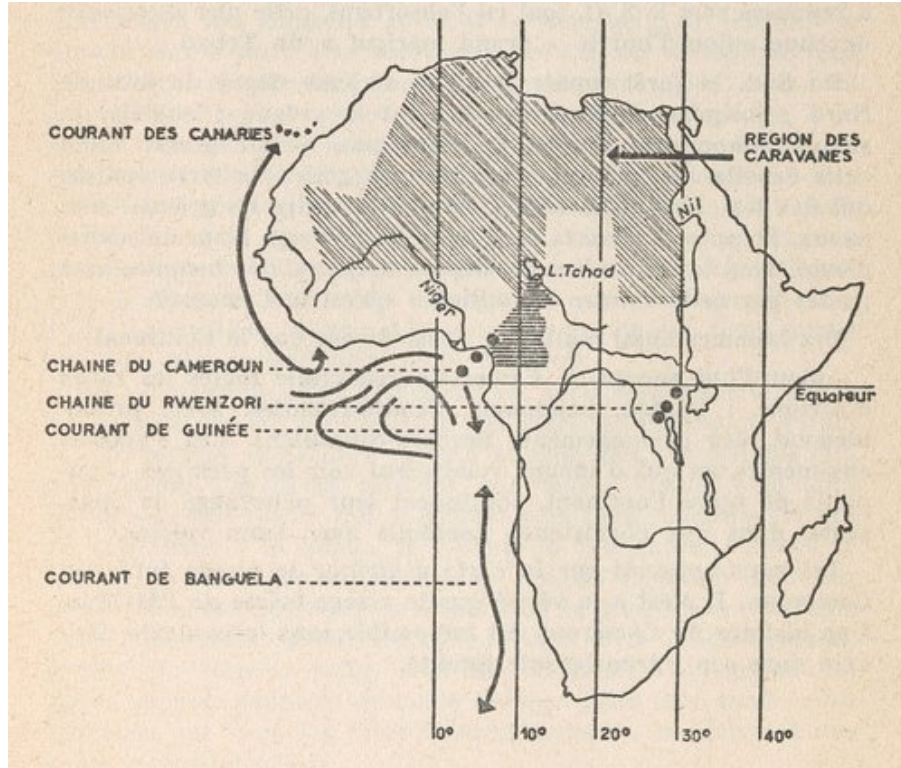
Des hommes aussi multiples, aussi divers que le Continent.

Aujourd'hui encore, le Cameroun récapitule toutes les races d'Afrique : Bantou, Soudanais, Sémito-Hamites, avec, probablement, des prolongements Berbéro-Numidiens. Les Pygmées eux-mêmes, en qui d'aucuns voudraient voir les premiers occupants de notre Continent, continuent leur pèlerinage de chasseurs, dans une coexistence pacifique avec leurs voisins.

Tel nous apparaît sur la carte d'Afrique le visage futur du Cameroun. Il n'est à la vérité que le visage même de l'Afrique. Une histoire du Cameroun est impossible sans le contexte africain dans son intransigeante totalité.

Le Tchad, centre de gravité du triangle africain





Les temps préhistoriques

Quand commence l'histoire ?

Il est difficile de répondre à cette question. Pour bien des historiens, l'histoire commence au moment où l'homme réussit à se raconter à sa postérité. Il faut donc pour cela qu'il ait les moyens capables de porter son langage. Avec l'art, l'industrie au sens le plus rudimentaire du mot, avec l'écriture, naît aussi l'histoire. Désormais *le document*, fruit du travail ingénieux de l'homme et messager de son histoire, le racontera aux âges futurs.

Mais qu'est-ce vraiment qu'un document ?

Ce n'est pas un signe inerte dans une matière inerte, susceptible de traduire à l'homme quelque chose de la vie de ceux qui l'ont précédé. C'est tout signe, toute manifestation de la présence de l'homme sur la terre, par lesquels l'homme se fait présent aux siècles postérieurs en communiquant avec la vie et la pensée des hommes de ces siècles.

Le document sera donc *figuré* (œuvre d'art ou représentation de tout genre), *écrit*, *oral*, ou enfin tout reste du travail humain (outils, ruines, traces de feu etc.) Pourtant de tous les documents, le plus irremplaçable, le plus précieux, c'est encore *l'homme* dont la présence,

à chaque moment du temps, transforme la durée en histoire.

Selon les civilisations, la prédominance ira à telle ou telle forme de documents. On admet aujourd'hui que les documents écrits sont les meilleurs (et avec eux, les documents figuratifs). Pourtant, dans une civilisation où la transmission de pensée se fait plus par l'ouïe que par la vue, et c'est le cas en Afrique, *le document oral* aura certainement une place de choix et une valeur irremplaçable.

Sans doute, son mode de transmission n'est pas aussi fixe que celui de l'écriture, mais il n'est certes pas moins vrai, dans la mesure où le message que livre l'histoire est avant tout la geste de l'homme — inobjectivable à la limite — et qui, parce qu'elle est vivante, a besoin du véhicule vivant de la parole. Mais les aléas de la parole sont multiples, et le message oral sera sans doute — sur le plan de l'histoire — un des plus ardues à déchiffrer. Voilà pourquoi il est si difficile d'écrire une histoire de l'Afrique Noire, et à plus forte raison, du Cameroun.

C'est qu'il s'agit précisément du passage de la parole à l'écriture.

Il serait peut-être plus aisé à la parole de dérouler l'écheveau de la geste de l'homme en Afrique Noire. On raconterait alors l'Afrique ; on la chanterait en épopées. Le langage, lourd de tout le passé humain du pays, traduirait l'éternel présent de l'homme dialoguant avec lui-même et transformant le monde sous l'efficacité du geste et de la parole. L'histoire, s'identifiant avec la vie, serait culture, traditions, coutumes. Par le fait elle réalise l'étonnant paradoxe d'être figée dans le véhicule subtile de la parole. Pourquoi ? Parce qu'elle ne déroule pas le temps en un vecteur aux « nœuds chronologiques ». Elle n'éparpille pas la durée : elle l'unifie ; elle l'intériorise. C'est évidemment là un aspect très vrai de l'histoire ; mais ce n'est qu'un aspect. Et il est difficile.

D'aucuns, devant cette complexité, ont préféré dire que l'Afrique Noire n'avait pas d'histoire. Qui donc les croira ?

Mais il s'agit aujourd'hui d'écrire cette histoire, non plus seulement dans son ensemble — d'autres s'y emploient depuis plusieurs années — mais dans les particularités que constituent les pays neufs nés des hasards des derniers chocs entre les civilisations et les continents.

Quelles que soient les difficultés de la tâche, elle n'est pas impossible. Tout consiste à savoir si l'Afrique Noire et ses différentes régions, en plus de la tradition orale, ont laissé d'autres documents capables de fournir de la matière à une tradition écrite. La réponse, heureusement est affirmative. Ces documents — oraux et non oraux — nous allons essayer de les utiliser pour l'aire, assez restreinte, de notre pays.

Mais l'existence des documents ne suffit pas. L'histoire, dans la

pensée du monde moderne dont aucun pays n'a le droit désormais de se séparer, exige un effort de certitude scientifique et partant une critique rigoureuse des sources. Il s'agit, non de chercher une originalité trop facile sous le masque de l'exotisme, ni de confondre sociologie, ethnologie, étude des genres littéraires et histoire, mais de mettre à profit les résultats de toutes ces sciences pour mieux connaître l'homme de chez nous, en le situant dans l'espace et dans la durée. Ceci, en aucune façon, ne peut se réduire à une juxtaposition de monographies sur les clans et les tribus. C'est là un domaine que l'histoire laisse aux spécialistes de l'ethnographie.

Si notre histoire se veut scientifique, il faut cependant que cette science demeure humaine, et pourquoi pas, africaine : il faut qu'elle ouvre sur l'immensité des horizons humains sans prétendre les cerner absolument et épuiser tout leur contenu ; autrement il n'y aurait plus d'histoire. Il faut surtout qu'elle reste une science : or il n'y a de science que de l'universel. En Afrique comme partout dans le monde. Quand nous étions enfants, pour nous apprendre à connaître les choses, nos grand-mères nous faisaient jouer aux devinettes. Or le premier exercice consistait à situer l'objet dans un « englobe-ment » : Ba-Tsidi, Ba-Koso, Ba-Anono, Ba-Bodo... « Le groupe Animaux, le groupe Poissons, le groupe Oiseaux, le groupe Humanité... » C'est dans un ensemble — durée, espace, humanité — que nous chercherons toujours à tracer les contours du Cameroun dans l'Afrique.

Tels seront nos premiers balbutiements en histoire.

Mais, quand commence l'histoire ?

Si elle est vraiment la geste de l'homme dans le temps, l'histoire commence avec l'apparition de l'homme sur la terre. Au Cameroun, la première question qui se pose en histoire est donc celle de l'apparition de l'homme sur notre sol.

Apparition de l'homme en Afrique

C'est au Quaternaire qui est la dernière période de l'évolution de l'écorce terrestre, que se situe l'apparition des premiers hommes. Cela se passait il y a plus de 600.000 ans.

Pour connaître ces temps lointains, la science s'est servie des documents que sont les traces de l'homme conservées sous les couches géologiques du sol, malgré la morsure du temps. Ces traces sont formées par : des *ossements* : on les appelle *documents ostéologiques* : des *outils* appelés globalement : *industries préhistoriques* ; des *gravures* et des *peintures rupestres* qui sont comme les premiers livres écrits dans la nature même pour nous révéler la vie des premiers hommes.

Ces différents groupes de documents ont été classés d'après des

concordances chronologiques approximatives. Mais la méthode radioactive, à l'aide d'un compteur Geiger, arrive à dater aujourd'hui avec plus de précision les corps qui recèlent les traces de carbone 14.

On a donc établi, entre les différents types de documents ostéologiques exhumés, des correspondances avec les industries découvertes et les époques géologiques.

La *période quaternaire* se divise en trois âges : le *paléolithique* ou l'âge de la pierre taillée ; le *néolithique* ou l'âge de la pierre polie ; l'*âge des métaux* (bronze, cuivre, fer...)

Ces différentes industries coïncident avec des périodes géologiques appelées *glaciations* pour l'Europe et *pluviaux* pour l'Afrique.

Le paléolithique se divise donc en ancien, moyen et supérieur. A l'ancien correspondent, en Europe, la période de Günz, en Afrique, le *Kaguérien*.

Au paléolithique moyen correspondent, en Europe les glaciations de Mindel et de Riss, en Afrique, le *Kamasien* et le *Kanjérien*.

Au paléolithique supérieur enfin correspondent le Würm en Europe et le *Gamblien* en Afrique.

On a trouvé mieux. A côté des industries que nous venons de voir, et dont la conservation fut relativement facile, puisqu'il s'agissait d'un outillage en pierre, on a découvert les squelettes de ceux qui sont présumés avoir été leurs auteurs. L'Afrique, par l'antiquité de ses vestiges, apparaît chaque jour davantage aux yeux des savants comme le berceau même de l'humanité.

On peut grouper sommairement les découvertes fossiles de l'Afrique, en *préhominiens* et en *hominien*s.

Le premier groupe comprend :

- a) Les *australopithèques* dont on connaît six gisements en Afrique : Taung, Sterkfontein, Kromdraai, Makapansgat, Swartkrans, au Transvaal, et les bords du Lac Eyassi au Tanganyika. C'est en 1924 que le premier gisement fut découvert à Taung, et décrit l'année suivante par R.A. Dart, dans un numéro de la revue anglaise *Nature* (*Nature* N° 115 : pp. 195-199).
- b) L'*africanthrope* fut découvert en 1935, sur les bords du lac Njara, par Kohl Larsen.
- c) Entre ces types aux formes assez simiesques et les fossiles humains proprement dits, se situent les crânes de Broken-Hill, en Rhodésie, et de Boskop, dans l'Etat d'Orange. Le premier fut découvert en 1921 et baptisé par Pycraft : *Homo Rodosiensis* ; et le second en 1913, suivi d'un deuxième exemplaire découvert en 1927 à Fishoeck au Cap, par Peers. Ce groupe intermédiaire semble plutôt annoncer le type Boschiman. A cheval sur le tertiaire et le quaternaire, ces préhominiens semblent témoigner qu'à l'origine, les ancêtres de tous les groupes humains se sont

Les hominiens.

La région des *Grands Lacs* a livré des squelettes qui sont, sans aucun doute, ceux d'hommes très voisins des races soudanaises ou hamitiques d'aujourd'hui. Beck (1913), Leakey (1927-28) et leurs collaborateurs ont relevé plusieurs gisements dont les plus célèbres sont ceux d'Oldoway, de Nakoura, d'Elmenteita, de Bromhead, de la grotte de Gamble, du lac Eyassi.

En Afrique du Nord, les squelettes de Mechta el Arbi, d'Afalou, (en Algérie), ceux découverts en 1954 par le Professeur Arambourg à Ternifine-Palikao (dans le département d'Oran) se rattachent à des époques très diverses entre le début et le milieu du quaternaire.

L'homme d'Asselar enfin, à 400 km au N.-E. de Tombouctou, proche des Bantou selon l'opinion des uns, ne remonterait pas, pense B. Holas, au-delà du mésolithique, donc du milieu du quaternaire.

En somme le nombre des squelettes paléolithiques africains est relativement limité. Ils se situent de part et d'autre du Cameroun actuel, à des distances parfois considérables ; mais si on n'a pas encore découvert leurs semblables au Cameroun, il est du moins probable que leur expansion ne pouvait se faire sans passer par le centre de gravité du triangle africain.

Ceci est d'autant plus vraisemblable que les industries préhistoriques confirment parfaitement cette hypothèse. L'Afrique Noire actuelle est couverte de gisements dont le nombre est plus impressionnant.

Déjà au paléolithique ancien, l'ensemble de l'Afrique Noire se trouve littéralement envahie par les premières manifestations du travail humain. En Afrique Orientale, les sites de la « Great Rift Valley », l'ancien lac Kamasia, les gorges d'Oldoway, les gisements d'Ologesailie, couvrent le Tanganyika et une partie du Kenya actuel.

C'est en Ouganda que sont situées les terrasses de Kafou et de Kaguéra, avec un abondant matériel paléolithique.

Au Congo, les sites de Kamoia, dans le Haut-Congo, de Kasenga, au Katanga, les environs de Léopolville ont livré un abondant matériel de pierres taillées.

L'Afrique du Sud, avec sa fameuse vallée du Vaal, la Rhodésie avec celle du Zambèze, l'Angola avec ses gisements de Cauma, de Cataila et de Camdombe nous révèlent la présence des mêmes industries.

Au paléolithique moyen, les mêmes sites nous découvrent des étages supérieurs avec des outils légèrement plus perfectionnés. Ici les sites se multiplient vers la côte occidentale ; on en trouve de part et d'autre du Congo, aux environs de Léopolville (Kalina), de Brazzaville (Mpiaka et

Mpila) ; on en trouve également à Ndjindjé, près de Pointe Noire.

Quant au néolithique, il est plus fréquent sur l'ensemble du continent. Qu'il nous suffise de mentionner les noms de Kindia, de Kakimbou, de Télimélé en Guinée, ceux de Bamako au Soudan, de Pita dans le Fouta-Djalon, les grottes de Bosumpra dans le Ghana, celles de Baoutchi en Nigeria. Quant à l'Afrique Orientale et Australe, elle ne fait qu'ajouter aux noms déjà connus, de nouveaux noms dont la liste s'allonge chaque jour.

Pour connaître les premiers hommes, une troisième source, en Afrique, offre un vaste champ de recherche exploré par Frobénius, R. Mauny et les chercheurs actuels des Universités l'Afrique Centrale, il s'agit de peintures rupestres.

De l'Afrique du Nord à l'Afrique du Sud, en passant par le Sahara, elles entourent la région actuelle du Cameroun, d'un vaste concert de lignes gravées ou peintes, de groupes et de compositions dont la hardiesse et la perfection étonnent, chantant dès les premiers balbutiements de la civilisation, la geste de l'homme d'Afrique en une épopée mystique et exaltante.

Le Cameroun, nous le savons désormais, par son art rupestre, celui de *Bidzar* ou des falaises du *Tinguelin*, se situe au cœur de ce vaste concert.

Aujourd'hui l'opinion des savants se fait de plus en plus unanime : du père Teilhard de Chardin à l'Abbé Breuil, du Professeur Leakey d'Afrique Orientale à M. Raymond Mauny de Dakar, une hypothèse qui se révèle chaque jour certitude, rallie toutes les opinions : *l'homme est né en Afrique.*³

Au troisième Congrès Panafricain de Préhistoire, réuni à Livingstone du 22 au 28 juillet 1953, le professeur Henri Vallois, en présence du professeur Leakey, déclara que le premier homme, vraisemblablement, venait d'Afrique. La même année, le Dr. M.D. Jeffreys, Maître de Conférences à l'Université de Witwatersrand, osait affirmer devant ses élèves :

« Les Blancs ne sont que des spécimens déteints des hommes primitifs dont la peau était fortement pigmentée. Si les premiers hommes ont habité, comme il semble maintenant certain l'Afrique Centrale, ils devaient avoir la peau noire, s'ils voulaient survivre. Des hommes primitifs blancs auraient fatalement disparu. »

Les premiers hommes au Cameroun

L'Afrique préhistorique, comme on vient de le voir, a donc été largement étudiée. Pourtant, quand on ouvre les ouvrages généraux et les grandes histoires d'Afrique, on est surpris de voir que le Cameroun

préhistorique demeure totalement inconnu. Ni chez Baumann et Westermann, ni chez Delafosse, Frobénius, Seligman, Hardy, Julien, Labouret et tout récemment Cornevin, on ne trouve d'étude vraiment digne d'intérêt concernant notre pays. Même chez les spécialistes de la préhistoire, la même lacune a duré jusqu'à ces tout derniers jours. Aussi bien l'Abbé Breuil que R. Mauny et Leakey semblent à peine connaître le Cameroun.

C'est que les études archéologiques et préhistoriques, au Cameroun, sont encore à leur naissance. Ce qui ne veut pas dire que rien n'a été entrepris. De tous les coins du pays, des chercheurs bénévoles ont amassé un matériel considérable, dont une bonne partie se trouve aujourd'hui au Musée de l'Institut de Recherches Scientifiques du Cameroun, à Douala. C'est là que nous avons pu prendre contact avec notre préhistoire. D'autres pièces, non moins importantes, dues à des chercheurs de grand mérite, tel le R.P. Carret de Kribi, font encore partie des collections privées ou se trouvent au Musée de l'Homme, à Paris. Malheureusement, il a été publié très peu de choses sur la question. Sans doute, les articles de P. Haugou et Gazel dans le bulletin de l'I.R.C.A.M. (N° 6 et 17-18) ouvrent quelques perspectives sur la paléontologie et les périodes géologiques du socle camerounais. Sans doute aussi, Denaeyer et Blondel nous ont offert une bibliographie de près de 300 titres (surtout des articles). (Bull. I.R.C.A.M. n° 6.) Mais ces aperçus trop sommaires ne semblent pas avoir trouvé à l'extérieur beaucoup de lecteurs intéressés. Quant aux industries paléolithiques, il existe un matériel sérieux, dont l'interprétation scientifique n'est pas définitive, et une étude d'ensemble fait encore défaut. L'unique article de J.-B. Jauze est déjà ancien (1944) et bien des hypothèses d'alors sont à réviser ; il n'y a pas jusqu'à la documentation qui ne demande quelques rectifications. (L'auteur signale en effet que le R.P. Carret aurait trouvé en profondeur, sur Kribi, des outils néolithiques. Mais le R.P. Carret répond que ce n'est pas vrai.) (Bull. I.R.C.A.M. n° 8, décembre 1944.)

Il y a donc un fait qui est acquis : on a trouvé au Cameroun des traces certaines d'industries paléolithiques et néolithiques. On a tenté de les classer, au musée de l'I.R.C.A.M., en se basant sur ce que l'on sait des industries préhistoriques en général et de leurs gisements en Afrique. La présence d'hommes très anciens sur notre sol est certaine. Comment pouvaient-ils peupler toute l'Afrique sans passer par le trait d'union camerounais ?

Mais qu'a-t-on trouvé au Cameroun ?

Les industries préhistoriques camerounaises

1) *Le paléolithique*. D'après la carte paléolithique du musée de l'I.R.C.A.M. à Douala, on connaît au Cameroun huit sites recelant des outils en pierre taillée. L'étude de leurs formes permet de les rattacher aux grandes industries paléolithiques universelles. Ces sites sont d'après l'ordre d'ancienneté :

Yaoundé et *Okola* : tel bloc de pierre trouvé à Yaoundé semble se situer aux dernières limites du travail humain, donc à la naissance du Chelleen en Europe, de l'Oldowayen et du Kafouen en Afrique, il y a de cela près de 600.000 ans. Mais il s'agit encore d'une hypothèse qui n'est pas certitude.

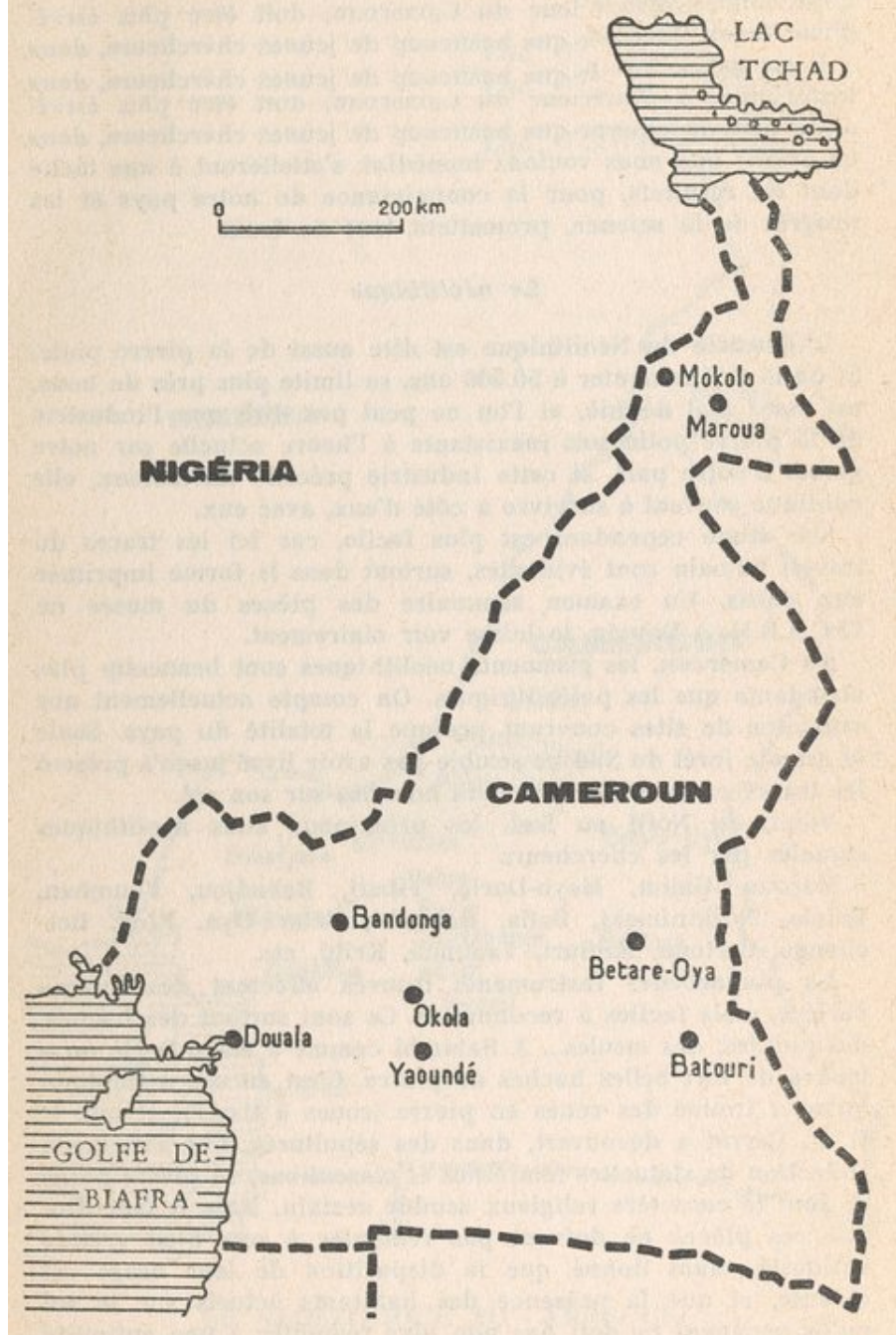
A *Maroua* par contre, on a trouvé des outils en pierre éclatée qui se rattachent à l'industrie Acheuléenne d'Europe ; ce qui correspond en Afrique, à la période du Kamasien (450.000 ans).

D'autres instruments de *Maroua* se rattachent au Moustérien, c'est-à-dire à la période du Kanjérien africain (entre 150 000 et 100 000 ans).

A *Betaroya* l'industrie des gisements trouvés se rattache au Lavalloisien, période du Kanjérien II en Afrique (vers les 150.000 ans).

Des pièces assez similaires, appartenant à ces différentes époques, ont été signalées à *Douala*, *Bandonga*, *Mokolo*, *Batouri*.

De ces quelques pièces, on peut conclure en premier lieu que l'aire d'extension des gisements semble embrasser le Cameroun dans son ensemble. Ce qui ne doit pas nous surprendre. Le peuplement de l'Afrique, quelle qu'ait été alors la forme ou la position de notre Continent, ne pouvait atteindre ses extrémités comme nous le montre la préhistoire africaine, sans passer d'une façon ou d'une autre par notre pays.



LE PALEOLITHIQUE AU CAMEROUN

Durée de 600 000 à 50 000 ans avant notre époque

Il est même fort probable que le nombre des gisements préhistoriques, à l'intérieur du Cameroun, doit être plus élevé. Aussi peut-on espérer que beaucoup de jeunes chercheurs, dans un avenir que nous voulons immédiat, s'attelleront à une tâche dont les

résultats, pour la connaissance de notre pays et les progrès de la science, promettent tant de fruit.

Le néolithique

L'industrie du Néolithique est dite aussi de la pierre polie. Si on la fait remonter à 50.000 ans, sa limite plus près de nous, est assez mal définie, et l'on ne peut pas dire que l'industrie de la pierre polie soit inexistante à l'heure actuelle sur notre globe. D'autre part, si cette industrie précède les métaux, elle continue souvent à survivre à côté d'eux, avec eux.

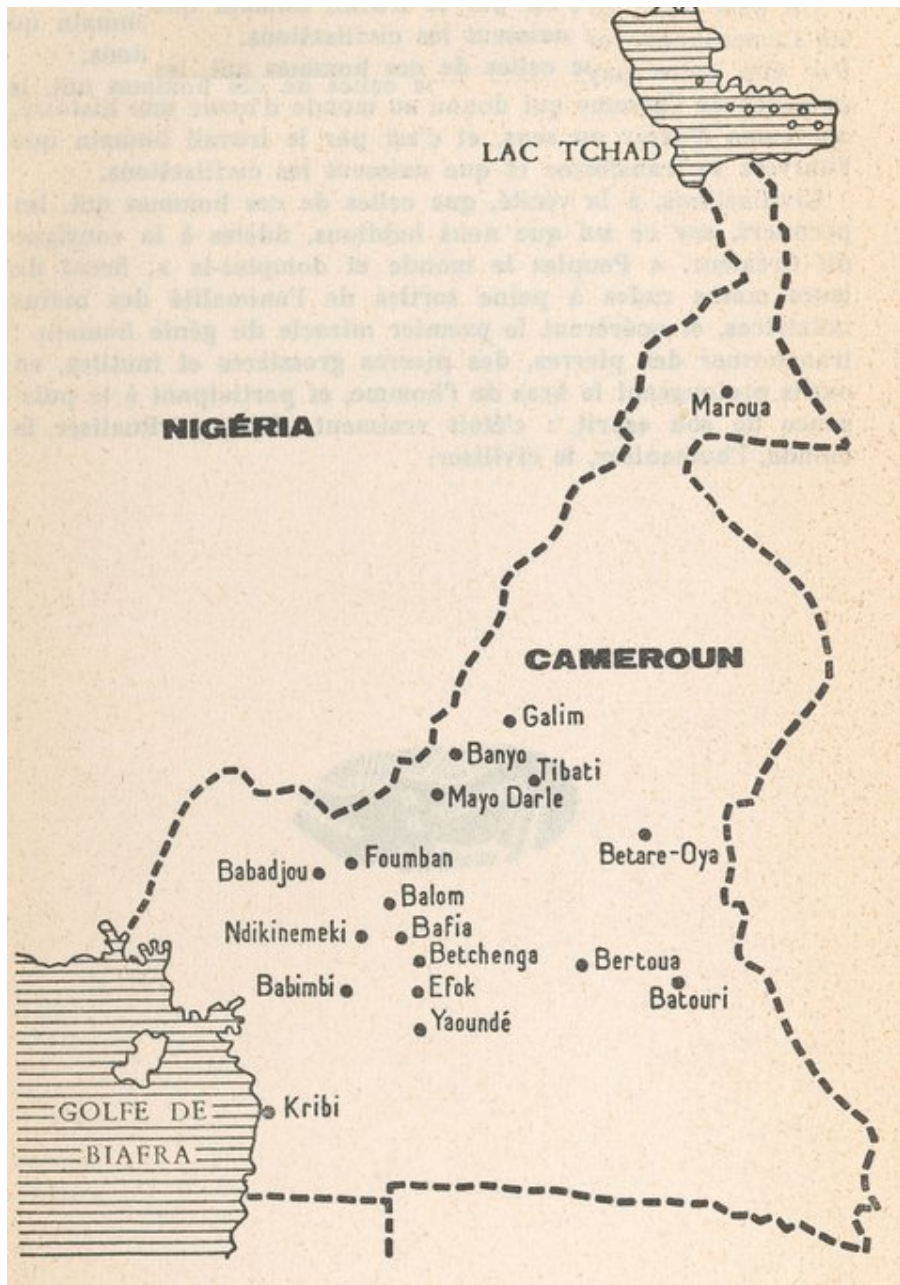
Son étude cependant est plus facile, car ici les traces du travail humain sont évidentes, surtout dans la forme imprimée aux outils. Un examen sommaire des pièces du musée de l'I.C.A.R.M. à Douala, le laisse voir clairement.

Au Cameroun, les gisements néolithiques sont beaucoup plus abondants que les paléolithiques. On compte actuellement une vingtaine de sites couvrant presque la totalité du pays. Seule la grande forêt du Sud ne semble pas avoir livré jusqu'à présent les traces cachées des premiers hommes sur son sol.

Voici, du Nord au Sud, les principaux sites néolithiques signalés par les chercheurs :

Maroua, Galim, Mayo-Darlé, Tibati, Babadjou, Fouban, Balom, Ndikinimeki, Bafia, Babimbi, Betaré-Oya, Efok, Betchenga, Bertoua, Batouri, Yaoundé, Kribi, etc.

La plupart des instruments trouvés affectent des formes variées, mais faciles à reconnaître. Ce sont surtout des haches, des pointes, des meules... A Babimbi comme à Mayo-Darlé on a trouvé de fort belles haches de pierre. C'est encore à Babimbi qu'on a trouvé des roues en pierre (roues à tisser), et que le R.P. Carret a découvert, dans des sépultures, une excellente collection de statuettes féminines et masculines, en pierre polie, et dont le caractère religieux semble certain. Mais il faut dire que ces pièces ne doivent pas remonter à une bien grande antiquité, étant donné que la disparition de leur usage est récente, et que la présence des habitants actuels sur le sol qu'ils occupent ne doit pas non plus remonter à une antiquité reculée.



LE NEOLITHIQUE AU CAMEROUN

Durée : depuis environ 50 000 ans

On peut donc conclure que la présence de l'homme sur le sol Camerounais remonte aux jours les plus anciens du monde. Par elle notre pays entre dans l'histoire. C'est en effet la présence de l'homme qui donne au monde d'avoir une histoire, au temps d'avoir un sens, et c'est par le travail humain que l'univers se transforme et que naissent les civilisations.

Civilisations, à la vérité, que celles de ces hommes qui, les premiers, sur ce sol que nous habitons, fidèles à la consigne du Créateur. « Peuplez le monde et domptez-le », firent de leurs mains rudes à peine sorties de l'animalité des mains créatrices, et opérèrent le premier miracle du génie humain : transformer des pierres, des pierres grossières et inutiles, en outils prolongeant le bras de l'homme, et participant à la puissance de son esprit : c'était vraiment, déjà, spiritualiser le monde, l'humaniser, le civiliser.





- Enceinte préhistorique dans le Nord-Cameroun.

(Photo Lagrave.)

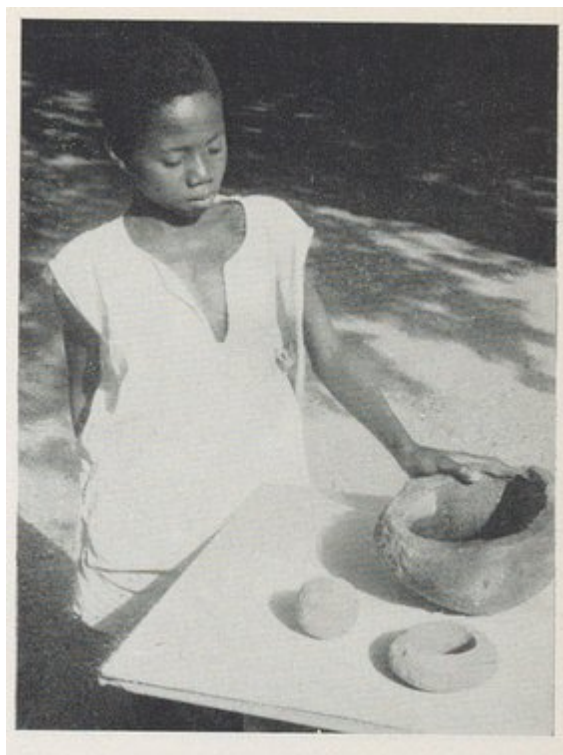
- Polissoirs préhistoriques découverts sur le bord de la Bénoué.

(Photo Lagrave.)



- Vases et instruments néolithiques découverts à Garoua.

(Photo Lagrave.)



- Polissoirs pour aiguilles découverts sur le bord de la Bénoué.

(Photo Lagrave.)



TABLEAU RECAPITULATIF

QUATERNAIRE	DIVISIONS	DATES	NOM DES PERIODES	INDUSTRIES TYPES	LEURS TRACES AU CAMEROUN	PALÉOLITHIQUE (PIERRE TAILLÉE)
	Ancien	de 600 000 à 500 000 ans	(GÜNZ) KAGUÉRIEN 1 et 2	Chelléen Oldowayen Kafouen	<u>YAOUNDE</u> (?) <u>OKOLA</u> (?)	
	Moyen	de 450 000 à 150 000 ans	(MINDEL) KAMASIEN 1 et 2 (RISS) KANJÉRIEN 1 et 2	Acheuléen 1 Acheuléen 2 Levalloisien	<u>MAROUA</u> <u>Bétaré-Oya</u>	
	Supérieur	de 100 000 à 50 000 ans	(WÜRM) GAMBLIEN 1,2,3	Moustérien	<u>MAROUA</u>	
	Supérieur (Holocène)	depuis 50 000 ans			Traces plus nombreuses depuis le Néolithique	NÉOLITHIQUE (PIERRE POLIE . METAUX)

CHAPITRE II

L'HOMME DES CAVERNES

A l'aube des temps préhistoriques

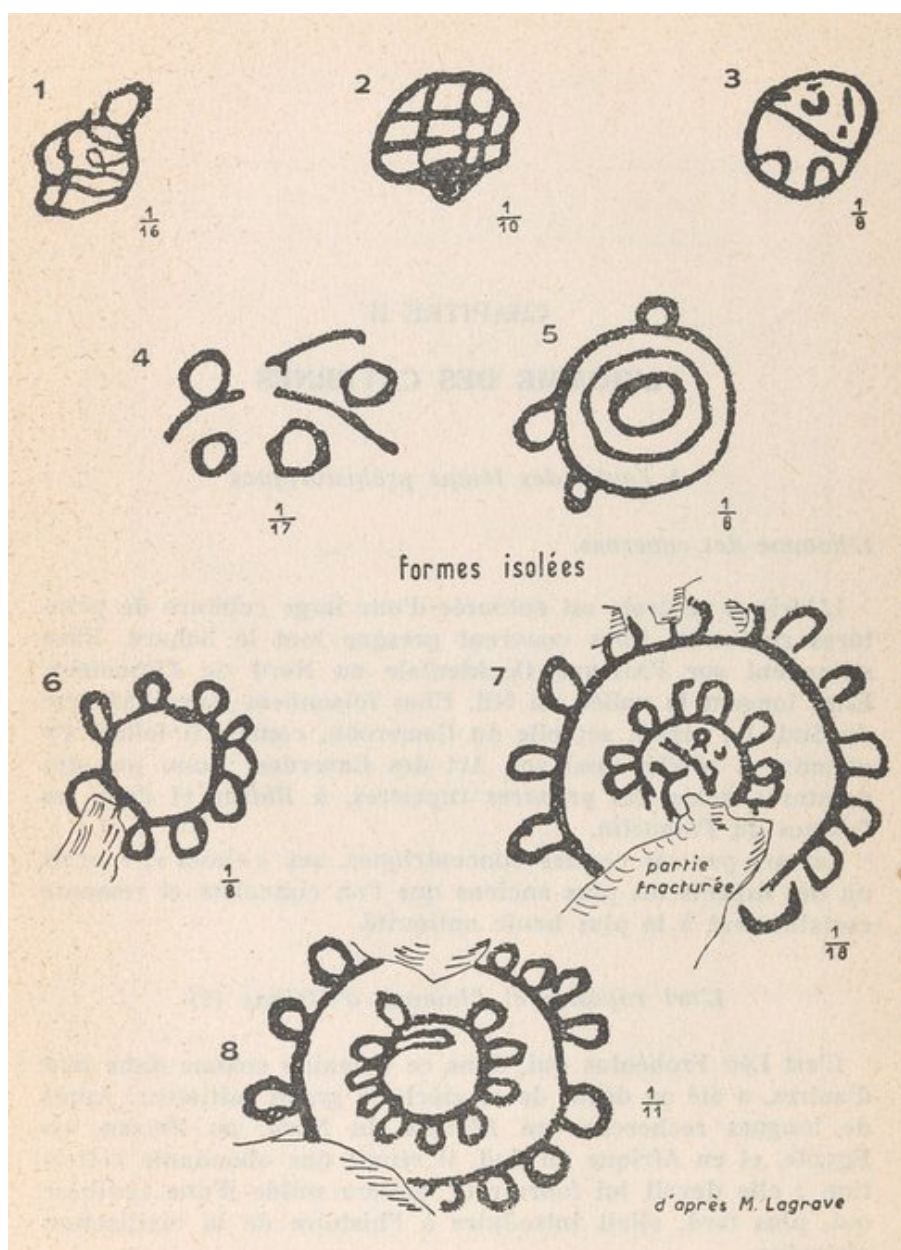
L'homme des cavernes.

L'Afrique centrale est entourée d'une large ceinture de peintures rupestres. Elles couvrent presque tout le Sahara. Elles s'étendent sur l'Afrique Occidentale au Nord de l'Equateur. Elles longent la vallée du Nil. Elles foisonnent dans l'Afrique du Sud. La région actuelle du Cameroun, comme il fallait s'y attendre à révélé aussi son Art des Cavernes : non pas des peintures, mais des *gravures* rupestres, à *Bidzar* et dans les falaises du *Tinguelin*.

Cet art par ses cercles concentriques, ses « claies », fournit un des aspects les plus anciens que l'on connaisse et remonte certainement à la plus haute antiquité.

L'art rupestre et l'homme d'Afrique⁴

C'est Léo Frobénius qui, dans ce domaine comme dans tant d'autres, a été au début de ce siècle le grand initiateur. Après de longues recherches en Afrique du Nord, au Fezzan, en Egypte, et en Afrique du Sud, il réunit une abondante collection : elle devait lui fournir la matière solide d'une synthèse qui, plus tard, allait introduire à l'histoire de la civilisation africaine.



Gravures rupestres de Bidzar

Pourtant, Frobenius n'a pas tout exploré. Une grosse partie de l'Ouest-Africain lui échappe. S'il est intéressant pour nous, c'est qu'il a dégagé de sa documentation une synthèse générale sur les civilisations de ces temps reculés.

D'après cette synthèse que viennent de confirmer les découvertes du Nord-Cameroun, les civilisations rupestres couvrent une aire qui englobe notre pays. Des contrées Haoussa aux confins du lac Tchad, l'auteur a cru retrouver les traces des premiers chasseurs et artistes des

cavernes dans la race des Mahalbi.

« A Adamaoua, j'appris que les chasseurs de la contrée du Lac Tchad et du Bornou avaient le teint très clair et qu'ils étaient très différents des gens d'Adamaoua. » (*Histoire de la civilisation africaine*, p. 64.) C'était, pense l'auteur, de lointains descendants des fameux Mahalbi.

Cette civilisation que Baumann et Westermann rattachent au groupe des *chasseurs eurafricains*, ceux-là même qui ont lancé l'art des cavernes depuis la Dordogne jusqu'au Fezzan, représente donc une étape non négligeable dans le peuplement de notre continent. Et la chose, ajoutent les auteurs de *Peuples et Civilisations de l'Afrique* (pp. 41-42), apparaît encore plus clairement chez les Boschimans. Tout laisse donc croire que le groupe pygmoïde prolonge aujourd'hui le sillage de cette humanité lointaine. Telle est du moins l'opinion de ces auteurs, appuyés en cela par les meilleurs connaisseurs actuels du monde pygmée : les Pères Schmidt et Schebesta.

Or le Cameroun, aujourd'hui encore, est la patrie d'une fraction importante des Pygmées africains.

L'art rupestre, témoin d'une civilisation fort ancienne, révèle donc le peuplement de l'Afrique par des groupes considérables se rattachant à un immense croissant de chasseurs eurafricains. Les Pygmées et les Boschimans d'aujourd'hui semblent être les rares survivants de cette vague humaine. Le Cameroun, patrie des Pygmées, rentre donc dans l'aire couverte par cette civilisation.

Mais de quand daterait ce peuplement, et qui sont les Pygmées ?

Coordonnées temporelles

Les études spéléologiques ont fait des progrès depuis Frobénius. Ce dernier croyait pouvoir attribuer ses découvertes au néolithique moyen, ce qui, pour les estimations actuelles, remonterait à 50.000 ans et au-dessous.

Nous devons à R. Mauny, de l'IFAN à Dakar, et à B.E.B. Fagg, Directeur du département Archéologique du Musée de Jos (Nigeria), les études les plus récentes sur la question.

Le premier a publié une brochure intitulée : « Gravures, Peintures et Inscriptions Rupestres de l'Ouest-Africain » (*Ifan, Initiations africaines XI*). Il a relevé 400 stations allant de l'Atlas à la Nigeria notre voisine. Il en a tiré cinq groupes s'étendant du milieu du néolithique aux premiers siècles de notre ère. Même si ce classement n'est pas définitif, il vaut la peine d'être signalé :

- 1) Le groupe des peintures naturalistes à faune éthiopienne : 5.000 à 2.000 avant J.-C.

- 2) Le groupe des pasteurs de Bovidés : de 2.500 à 1.000 environ avant J.-C.
- 3) Le groupe chevalin : de 1.200 environ au début de notre ère.
- 4) Le groupe libyco-berbère : de 200 avant J.-C. à 700 après J.-C.
- 5) Le groupe arabo-berbère et moderne : de 700 à nos jours.

D'autre part, Fagg a découvert, à Bernin Kudu, au Sud-Est de Kano des images rupestres de Bovidés que l'auteur rapproche de celles d'Algérie et de Nubie mentionnées par Frobénius, ce qui revient à les attribuer au début du Néolithique.

Qui préfère la chronologie de Mauny pourrait les rattacher à son groupe I, c'est-à-dire, à 5.000 ans au moins avant J.-C.

Il est probable que les gravures rupestres du Cameroun, dont l'art est purement linéaire, remontent à une plus haute antiquité. On peut donc dire qu'à cette époque, notre pays fait partie d'une vaste civilisation de chasseurs dont les traces survivent aujourd'hui parmi les groupes pygmôides de notre Continent.

Les Pygmées

Le Cameroun, selon les estimations officielles, compte environ 6 500 Pygmées, disséminés dans la zone forestière, de la côte aux confins de l'Oubangui, et au Gabon.

Ces hommes, de petite taille (1 m. 30 à 1 m. 50), au teint clair, mènent une vie à demi-nomade, allant de campement en campement, selon les aléas des saisons de chasse. Ils sont timides, de mœurs simples et pures, très religieux. Ils parlent un idiome qui a longtemps retenu la curiosité des ethnologues et des linguistes et sur l'origine duquel les avis furent longtemps partagés ; mais ils adoptent très facilement le parler de leurs voisins Bantou ou autres.

Ils furent étudiés, pour ce qui concerne notre région, (Cameroun-Gabon), par le Père de Ternay, le Dr Poutrin et le R.P. Trilles, Professeur à la Faculté catholique de Paris. Le premier a exploré sommairement le mode social de ce petit peuple. Le second s'est attaché aux études anthropométriques. Quant au troisième, dont la synthèse se voulait surtout culturelle il a tenté de montrer que la culture pygmée était originale, indépendante de celle des Bantou environnants, et riche d'une tradition religieuse plus pure. Il faut cependant reconnaître que la plupart des mythes et légendes rapportés par lui font partie du plus pur répertoire Fang ou simplement Bantou et la preuve n'est pas faite encore que ce répertoire ne soit qu'une transposition de la littérature pygmée.

Pourtant, nul ne peut résister au rare talent avec lequel l'auteur a su

traduire en Français la beauté du folklore de la forêt. Son œuvre demeure pour nos régions, la plus complète, et à bien des points de vue, la plus humaine.

Les meilleurs connaisseurs du monde pygmée, c'est au Congo qu'il faut les chercher. C'est là surtout que se sont portées les recherches du P. Schmidt, c'est là que le P. Schebesta a mérité son titre de meilleur pygmologue du siècle. C'est que le groupe des pygmées africains déborde de loin notre pays. Dans les forêts de l'Ituri, au Rouanda-Oroundi, qu'ils s'appellent Batwa, Batchwa, Bambouti, c'est toujours le même peuple qui continue, à travers parfois d'épais métissages, son destin mystérieux de chasseurs pacifiques. Les savants ont poursuivi ses traces jusqu'aux Indes, jusque loin dans les îles du Sud-Ouest asiatique. Ce n'est donc pas sans raison que l'on croit que des habitants actuels de notre pays, les Pygmées sont les plus anciens.

Histoire des Pygmées d'Afrique Centrale

Même si l'on admet, comme le font certains ethnologues aujourd'hui, qu'il faut séparer, du point de vue racial, le groupe Khoïsan (Boschimen, Hettentots...) du groupe authentiquement pygmée, il n'en reste pas moins vrai que les deux appartiennent au même cercle culturel. L'étude de leur conception du monde et de leur religion l'a amplement démontré.

C'est donc en tant que représentants d'une civilisation que nous allons en parler ici.

L'histoire de l'Egypte nous offre les premiers renseignements sur les Pygmoïdes d'Afrique. Car, même dans la vallée du Nil, leur présence semble avoir devancé l'aube des temps dits historiques. Selon Gustave Sequier (Civilisation Egyptienne), la plus vieille civilisation de l'Egypte est celle du Sud, et l'élément primitif de la race semble être un composé de Libyens, de Nubiens, et même d'un type Hottentot assez prononcé.

Quant aux Pygmées, on les connaît parfaitement sous le Moyen Empire comme habitants de l'Afrique Centrale. Nul n'ignore les aventures d'Hirkhouf, « le voyageur qui nous a donné le plus de renseignements sur ses expéditions » dit Capart. (*L'Egypte des Pharaons*, p. 80...) Ses voyages vers le Sud duraient de sept à huit mois. C'est dire qu'il allait loin, et qu'il atteignait probablement l'Afrique Equatoriale actuelle. Un jour, il ramena de l'une de ces expéditions vers le Sud, *un Pygmée*. Il l'offrit à Pépi II, Pharaon du Moyen Empire : le pygmée devait divertir le monarque par ses danses. Ce qui valut à Hirkhouf les faveurs de Pépi II. C'était aux environs de l'an 2.000 avant J.-C.

Un Pygmée danseur ! Rien de plus vrai ! De nos jours encore, les pygmées sont réputés par leurs danses, et nous ne nous doutions peut-être pas, aux fêtes de l'Indépendance, que nos compatriotes pygmées prolongaient les gestes de leur ancêtre d'il y a 4.000 ans, devant le Pharaon Pépi II.

Le récit d'Hirkhouf est donc digne de foi, bien plus que les énigmatiques Gammadim dont parle Ezéchiel (XXVII, 11), petit peuple batailleur armé de l'arc, qui ne semblent pas avoir eu beaucoup de relations avec les pygmées que nous connaissons, pacifiques, timides, chasseurs et danseurs. Sans doute, c'est à la traduction latine de la Bible que les exégètes doivent de s'être engagés dans un véritable pugilat de mots autour de ces énigmatiques Gammadim.

Dans Homère, les Pygmées nous apparaissent sous un visage qui nous est plus familier en Afrique : ils sont chasseurs. Bien plus, géographiquement, ils habitent l'Afrique centrale et australe par delà l'Ethiopie, sur les bords de l'Océan. On connaît la fameuse comparaison de l'Iliade : « ...Voici les Troyens qui s'avancent, avec des cris, des appels pareils à ceux des oiseaux. On croirait entendre le cri qui s'élève devant le ciel, lorsque les grues fuyant l'hiver et ses averses de déluge, à grands cris, prennent leur vol vers le cours de l'Océan. Elles vont porter aux Pygmées le massacre et le trépas, et leur offrir, à l'aube, un combat sans merci... » (II., III, 6... sq.) Chasseurs de grues, tels nous apparaissent les Pygmées d'Homère. Nous savons aussi que la littérature y a puisé une légende, celle de la guerre entre les grues et les Pygmées, se disputant les terres d'Afrique Centrale. Quoi qu'il en soit, les Pygmées d'Aristote (*Histoire des Animaux VIII...*), tout comme ceux d'Elie (*Histoire des Animaux, XV...*), de Rutilius Namatianus (I), de Pline l'Ancien (Liv. IV et liv. VI) ou de Pomponius Mela (III), sont, sous leur apparence légendaire, nés de la poésie d'Homère. Les Pygmées d'Hérodote, par contre, ceux de Sataspès par exemple, ont certainement quelque fondement historique. (Hist. IV, 43.)

Il serait fastidieux de rapporter les récits des voyageurs des temps historiques, depuis ce Nonnosus que l'empereur Justin envoya auprès du roi d'Ethiopie, et qui prétend avoir trouvé des Pygmées dans une île près de la côte Ethiopienne.

Dans l'Antiquité, la légende « pygméenne » passa de la littérature dans l'art. La céramique grecque la cultive abondamment. Les Pygmées sont sur le célèbre vase François ; on les retrouve sur plusieurs vases du VI^e et V^e siècle du musée du Cinquenaire, à Bruxelles (le vase 331 par exemple). Sur l'un d'eux, un Pygmée tient par la tête une grue capturée dont les ailes l'entourent comme d'un vaste manteau. L'ensemble est d'un effet gracieux.

Tels nous apparaissent les Pygmées à travers les témoignages de la littérature et de l'art. Mais leur vie, à l'intérieur du cercle de leur

société, semble être demeurée aujourd'hui ce qu'elle fut toujours : la plus dépouillée, la plus simple, ignorant toute industrie, dans la liberté la plus totale, dans un équilibre psychologique et social fait d'insouciance et de gaieté.

Civilisation pygmée

Toute leur civilisation est dans leur conception du monde et l'organisation de leur société.

Ils sont monothéistes, c'est-à-dire qu'ils croient à l'existence d'un Dieu suprême, créateur de toutes choses. Ce Dieu, chez les Pygmées de l'Ituri, s'appelle Tore, chez les Boschimans : Tora. Les Pygmées du Gabon, qui forment un seul groupe avec ceux du Cameroun, l'appellent, au témoignage du Père Trilles *Kmvoum*.

Ils pratiquent le Totémisme, admettant des liens religieux entre la tribu et certains animaux considérés comme à demi-sacrés pour la tribu. Il y a, entre le totem et sa tribu, des liens mystérieux de participation qui rentrent normalement dans la conception du monde étudiée par la philosophie Bantou du P. Tempels.

La société est fondée sur la famille. Dans tous les groupes étudiés, la famille est à *prédominance monogamique*. On assure même que la polygamie y était totalement inconnue.

L'égalité des droits des conjoints est chose universellement reconnue et pratiquée. Quant à *la dot* considérée comme prix d'achat d'une épouse, *elle n'existe pas chez eux*.

Conclusion : L'évolution des Pygmées pose de sérieux problèmes aux pays africains qui les abritent. Au Cameroun comme ailleurs, ce sont les Missionnaires qui, les premiers, ont accepté la lourde charge de faire évoluer ce peuple. Le Père de Ternay dans le Sud-Est Camerounais, le Père Trilles au Gabon, le Père Schebesta au Congo, et aujourd'hui, les fraternités du Père de Foucauld, se sont approchés d'eux avec sympathie et amour. Les résultats matériels ne sont pas toujours spectaculaires. Il faudra attendre et patienter. Le plus difficile cependant fut de commencer.

Au Cameroun, le problème sera relativement plus facile, car le contact des populations Bantou et des Pygmées est amorcé depuis longtemps. On en est, la plupart du temps, à un métissage qui sera bientôt fusion. La scolarisation même semble avoir été amorcée depuis longtemps dans certaines régions. Voilà dix ans qu'on nous annonçait, dant la région de Kribi, que le premier Pygmée avait obtenu son certificat d'études primaires. D'autres, espérons-le auront suivi ce bel exemple.

La place des Pygmées dans le Cameroun indépendant ne sera donc

pas celle d'un simple objet de curiosité pour les touristes. Sur la voie de l'édification de notre société, ils nous ont devancés en adoptant les principes qui font la famille des peuples, civilisés. Si nous pouvons leur apporter quelque chose, sachons qu'eux aussi, en retour, seront nos maîtres, et cela sur la voie de l'évolution !

Les Pygmées et la tradition locale

La rencontre des Pygmées et des populations actuelles du Cameroun a laissé des traces vivaces dans les traditions locales. Bien des lieux que les Pygmées n'occupent plus aujourd'hui ont gardé leur nom ; c'est le cas par exemple, d'*Akok-Békoé*, non loin de la Mission catholique d'Akono. Il s'agit d'un ensemble de grottes assez profondes pour abriter des familles, et dont la plus proche du village est constituée par un immense disque rocheux s'ouvrant en champignon au-dessus de la pointe qui lui sert de base et qui le soutient avec un équilibre parfait. L'intérieur forme comme une vaste véranda circulaire, pavée de blocs rocheux, au bas desquels jaillit une source. Si nos Pygmées vivent dans des huttes de branchages, il n'est donc pas exclu qu'ils aient connu aussi la vie des grottes qui fut celle des chasseurs Mahalbi des temps préhistoriques.

On rencontre également jusque dans les proverbes, des souvenirs des premiers contacts marqués, ici comme partout dans le monde, par un certain complexe de supériorité de la part des envahisseurs bantou, complexe qui ne va pas sans hostilité. Les Bassa et Bakoko disent : Ndim Bako, ce qui se traduirait : stupide — ou sauvage — comme un Pygmée.

Les Ewondo racontent de nos jours encore la légende du chef Ngomba-Asiga. Il est évidemment inutile d'y chercher des correspondances historiques précises. Elle montre seulement dans quelle atmosphère d'hostilité, de méfiance réciproque et d'embûches les deux peuples sont entrés en contact.

Voici cette légende :

La légende de Ngomba-Asiga

Il y avait une fois un chef du nom de Ngomba-Asiga. Il aimait beaucoup manger les fruits d'un arbre nommé Ezeng : ces fruits étaient délicieux. Le chef vivait avec son peuple dans un village, au cœur de la grande forêt. Un jour, dans ses randonnées à travers la

forêt, il découvrit, loin bien loin par delà les collines, son arbre de délices chargés de fruits mûrs. Il en mangea à satiété.

Et depuis ce jour, tous les matins, avant l'aube, le chef revenait tout seul au pied de l'arbre, renouveler son festin préféré.

Or, c'était au pays des Pygmées. Eux aussi aimaient les fruits de cet arbre et venaient souvent en cueillir. Un matin, ils surprirent le chef Ngomba-Asiga.

— Un homme mange des fruits de notre arbre ! s'écria l'un d'eux.

— Qui donc mange des fruits de mon Ezeng ? gronda le chef des Pygmées.

— Ton Ezeng ? répondit calmement Ngomba-Asiga. L'Ezeng, mon ami, n'est l'Ezeng de personne !

A ces mots, les Pygmées et leur chef se ruèrent sur le pauvre Ngomba-Asiga et le mirent en morceaux. Des os de ses jambes, ils firent des sagaies pour jouer à la petite chasse ; des os de ses bras ils firent des cannes et des bâtons de voyage ; de sa tête enfin ils firent une sphère pour le jeu de la sagaie.

Parmi eux se trouvait un berger musicien. Il prit un doigt de Ngomba-Asiga, en tira l'os et se tailla une flûte minuscule. Chaque jour, en allant au champ escorté des bêtes du village, il modulait sur sa flûte et chantait l'histoire de Ngomba-Asiga.

Pendant ce temps, les habitants du village au cœur de la forêt cherchaient en vain leur chef par monts et par vaux. Un jour, l'un d'eux, rentrant désespéré, entendit au loin les échos mourants de la flûte minuscule. Il tendit l'oreille. Une voix chantait :

Les Pygmées ont tué un chef,
Et ce chef était Ngomba-Asiga ;
Sa tête est devenue jouet,
Ses jambes sont des sagaies,
Ses bras de simples bâtons

Refrain.

Tondi... Tondi, tondi... Tondi.

Le villageois d'accourir aussitôt annoncer la nouvelle aux sujets de Ngomba-Asiga. Le tam-tam parla dans le village, et les anciens tinrent conseil. L'on décida qu'au milieu de la saison des récoltes, on inviterait tous les Pygmées au village pour un grand festin. Au milieu du festin, on mettrait le feu aux cases abritant les pygmées : ce sera le feu de la vengeance. Un rat qui grignotait dans un coin entendit les vieillards. Ils descendit dans son trou, le creusa plus profond et pratiqua une issue de secours débouchant dans les hautes herbes derrière les cases.

La saison arriva. Des messagers partirent porter l'invitation aux

Pygmées. Ils y vinrent tous, hommes, femmes, enfants. On les rassembla dans des cases construites pour la circonstance. Pendant le festin, voici un rat qui sort de terre et se met à mendier parmi les invités... Tout le monde le chassa. Dans un coin mangeait le petit berger à la flûte minuscule. Le rat s'approche et lui dit : « J'ai faim Le garçon lui remit un gros gâteau de maïs et d'arachide. Le rat disparut dans son trou. Il reparut quelques instants après et lui dit : « J'ai faim ! » Le garçon lui remit un autre gros morceau tout fumant. Le rat disparut. Il revint une troisième fois et dit à l'enfant : « Quand tu entendras un petit sifflement, viens à l'entrée de mon trou que voici. Je t'emmènerai avec moi, car un grand malheur va arriver.

Dans la salle, la foule dansait, mangeait et buvait. Dehors l'incendie se préparait. A la nuit tombante, on fit fermer les portes. La danse à l'intérieur n'en fut que plus animée. Tout à coup, un petit sifflement à l'oreille du berger. Il se présente au rendez-vous. Le rat lui fait signe de le suivre. Ils descendent (car pour un pygmée un trou de rat est bien une galerie suffisante). Arrivés dehors, le rat dit à son ami : « Sauve-toi ». Celui-ci disparut à toutes jambes.

C'était au moment où les vieillards venaient de dire aux serveurs : « Allumez ! » Une flamme immense bondit dans la nuit. On entendit une rumeur de voix confuses vite étouffées par le crépitement des flammes. Toutes les cases de fête tombèrent en cendres. Pas un Pygmée demeuré dedans n'échappa. Une clameur de joie monta du village. Le tam-tam parla et la danse reprit autour des débris calcinés des Pygmées. Loin, bien loin par delà les collines, monta l'écho mourant de la flûte minuscule. Nul ne l'entendit à cause du bruit. Seul le rat, au fond de son trou percevait son dernier message. Elle chantait :

Les Pygmées ont tué un chef,
Et ce chef était Ngomba-Asiga
Sa tête est devenue jouet,
Ses jambes sont des sagaies,
Ses bras de simples bâtons...
Les Pygmées ont tué un chef,
Et ce chef était Ngomba-Asiga

Refrain.

Tondi... Tondi, tondi... Tondi.

*

NOTE : *Les Pygmées dans les dialectes du pays.*

Le groupe Béti les appelle

Bekoé

Les Bassa et Bakoko	Bako
Les Douala	Esunga-Mute (Nain)
Les Ngoumba	Ngyel
Les Bamileke (Baganté)	Kamen
Les Batanga	Badjel ou Bakwéa.
Les Yambassa	Gissima

Dans le Sud-Ouest du pays, la fusion avec les autres races se fait de plus en plus ; c'est le cas du village de *Bongèn*, sur la route Edéa-Kribi, près du pont de Dehane, où Pygmées et villageois vivent ensemble. Il en va de même dans plusieurs villages des environs de Kribi, Lolodorf, Nyamfendé... A Lolodorf, il vient d'être créé dans les villages, plusieurs écoles pour Pygmées. Il est encore trop tôt pour juger des résultats obtenus.

CHAPITRE III

LE CHAR DES DIEUX

(1^{er} Millénaire avant J.-C.)

Les deux foyers

Sur la côte, le mont Cameroun. Au Nord le lac Tchad. Voilà, depuis l'Antiquité les deux foyers de l'histoire du Cameroun.

La Montagne de Dieu, unique sur la côte occidentale d'Afrique, était une borne et un point de repère pour les marins de tous pays. Les baies d'Ambas et de Biafra, à son pied offraient une escale accueillante. Elles seront la porte ouverte au commerce, à la traite, à la colonisation, à l'Evangile, à l'indépendance. C'est là, au pied de la montagne, dans cet estuaire qui devait donner son nom au pays, qu'au premier millénaire avant notre ère, des marins d'Egypte et de Carthage ont inauguré l'histoire du Cameroun.

Au Nord, par contre, le lac Tchad, vagabond, recule devant le désert triomphant. Il porte autour de lui les débris de mille peuples, de mille civilisations. Il porte aussi les germes de peuples neufs et de civilisations nouvelles. Les Sao d'abord, puis plus tard le puzzle de toutes les races des savanes et des déserts, scanderont autour de ses eaux le rythme des empires croulants et des conquêtes. C'est de ces bouleversements que naîtront le Kanem, le Bornou, le Mandara, l'Adamaoua.

Autour du cône du Cameroun et des eaux du Tchad, des orbes sont nés qui peu à peu couvriront l'aire future de notre pays, et se croiseront quelque part, sur les hauts plateaux du Centre.

La Montagne de Dieu

Selon les études les plus récentes, le mont Cameroun, au point culminant du Fako, s'élève à 4.070 m. A la base, il mesure environ 50

km. sur 35.

La lave et les roches volcaniques émises par les éruptions atteignent 1.500 km³.

La montagne épouse la forme d'une ellipse presque régulière, orientée du S.S.-O. au N.N.-O. Faibles à la base, les pentes deviennent plus rapides à partir de 1.300 m., jusqu'à la terrasse moyenne, située à 3.400 m. environ. Ici, s'ouvre un plateau auquel succèdent de nouvelles pentes menant jusqu'au sommet.

La montagne, vers la mer, descend en plusieurs paliers qui. sont de véritables sommets : le mont Etinde (1.850 m.) et plus loin, dans la mer, le pic de Santa-Isabel dans l'île de Fernando-Pô (3.050 m.)

Depuis le Crétacé Supérieur, il y a de cela près de 30 millions d'années, par cette immense protubérance sise au creux de son flanc, l'Afrique éructe fumées, cendres, laves, avec un mélange inégal de phonolithes, de trachytes, de roches basaltiques et un curieux conglomérat de feldspaths appelé étindite. La fréquence de ces secousses, dans le passé, était certainement plus grande que de nos jours. Il y a plus d'un siècle à peine que l'on observe les convulsions de la montagne. Leur retour périodique tourne autour d'un chiffre voisin de 15 ans. Au siècle dernier, on a pu marquer ces quelques dates :

- Avant 1815 : date imprécise.
- 1838-1839 : témoin : le capitaine Allen.
- 1852 : témoin : un capitaine anglais de nom inconnu.
- 1868 : témoins : population de Victoria.

Les éruptions du XX^e siècle ont toutes été enregistrées :

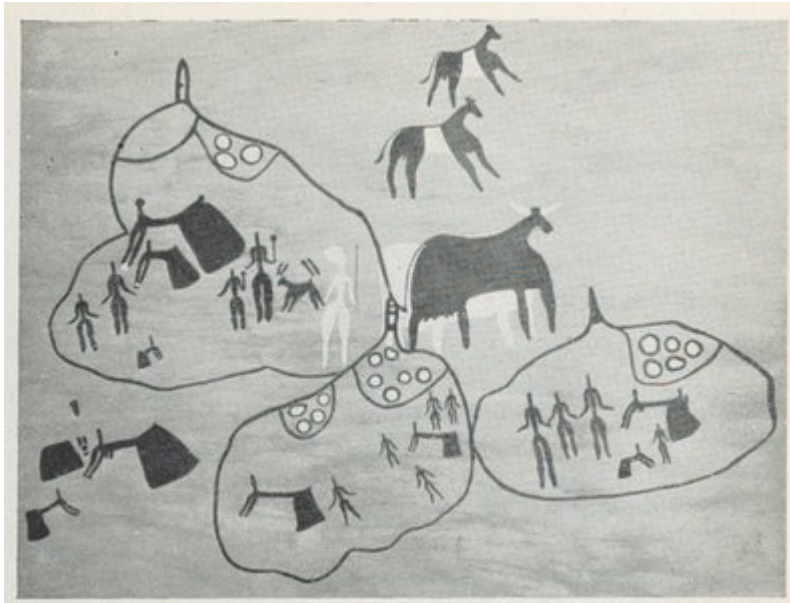
1909. — 26 avril : C'est à la suite de cette éruption que le Gouvernement allemand quitte Buéa pour Douala.

1922. — 2 février : elle dura deux semaines. Elle se situait au bas du mont Fako.

Parallèlement à cette éruption, une autre commença le lendemain, 3 février 1922, entre Debunscha et Bibundi et dura jusqu'au 24 août de la même année.

1954. — Du mois de juin au 28 juillet.

1959. — Février-mars : la coulée de lave atteignit la route Koumba-Tiko-Bouéa, et l'on a pu voir de Douala, la nuit, le sommet de la montagne dessiner un immense croissant de feu.



- Peintures rupestres de Gotebebé (Ennedi, Tchad), du dernier millénaire avant J.-C. (Relevés de G. Bailloud, Mission des Confins du Tchad.)
- Pygmées du Cameroun.

(Photo Documentation Française.)





- Statue d'ancêtre Sao provenant du Sanctuaire de Tago (Tchad).
Fouilles des Missions Lebeuf.

*(Cliché D. Darbois. Musée de l'Homme, obligeamment communiqué par
J.-P. Lebeuf.)*

Mais l'histoire réelle du mont Cameroun est l'histoire même de l'Afrique. Témoin de tous les âges préhistoriques et historiques,

debout au carrefour des routes de la mer, — et tous les chercheurs l'ont constaté — des routes et des pistes terrestres aussi, il baigne ses pieds dans l'eau atlantique, se ceint de forêts et de plantations immenses, et trouant la nue, porte vers un azur rarement visible, son sommet dénudé enveloppé de mystère. Là-haut, règnent le froid et le vent. La neige y tombe parfois ; une neige trop fugace, trop vite fondue. Les pentes, plus bas, sont tempérées. A Victoria, au pied de la montagne, comme à Douala, il fait une chaleur lourde et humide... Tous les climats d'Afrique sont sur ce petit coin de terre. Derrière lui, le futur Cameroun devait être aussi le rendez-vous de tous les peuples africains.

La montagne, ici comme dans tous les pays du monde, aime le mystère. Le climat le plus pluvieux d'Afrique, un épais manteau de nuages qui, rarement et de préférence à la chute du jour, s'écarte pour nous laisser entrevoir la majesté de ce front chargé de millénaires, un paysage de marais drapé dans des brouillards éternels, tout ici confère au mystère on ne sait quelle sombre gravité. Ajoutez à cela des accès de fureur qui parfois font penser aux cataclysmes des premiers âges du monde : on voit alors, comme en 1922, des fleuves de laves glisser du sommet, et d'une marche lente, irrésistible, dévorant tout sur leur passage, venir mêler au bouillonnement de la mer, le bouillonnement de leurs flots incandescents. *Mondungo-Ma-Loba*, Montagne de Dieu, aucun autre nom ne convenait mieux à ce cône immense placé au carrefour des routes d'Afrique comme un étrange « Sinaï » enveloppé des tonnerres du Très-Haut. Ce n'est sans doute pas aux populations actuelles de l'estuaire du Wouri qu'il doit ce nom vénérable. Des humanités se sont succédé là qui ont transposé en leurs parlers divers, le nom que leur imposait la montagne en son mystère. Elle ne doit pas plus à l'astronomie égyptienne ou aux marins Carthaginois son nom de Char des dieux. Au temps d'Hannon, il existait déjà ; les interprètes Lixites le connaissaient par cœur. De bouche en bouche, de dialectes en dialectes, de générations en générations, il était allé jusqu'à leurs oreilles, transformé ou déformé par l'inévitable cheminement des traductions.

Hier Char des Dieux, aujourd'hui Mont Cameroun, elle demeure toujours la Montagne de Dieu ; sur elle s'ouvre l'histoire du Cameroun ; sur elle, sans doute, elle se fermera un jour.

Périples antiques

Si l'Afrique est le berceau de l'humanité, ces côtes furent fréquentées depuis la plus haute antiquité. Il n'était nul besoin d'ailleurs, de grandes expéditions maritimes. Des pirogues, des

radeaux, puis, un jour, des navires ont peu à peu porté sur cet océan qui entourait l'Éthiopie, de simples pêcheurs, des tribus parfois, et finalement de grands voyageurs ou de grands aventuriers.

Un jour vint où l'on découvrit que l'on pouvait contourner l'Afrique. Nous ne saurons jamais le premier qui tenta l'aventure.

Beaucoup d'autres, en tout cas, au milieu du premier millénaire avant J.-C., ont renouvelé ces audaces. Il est désormais établi que le périple d'Hannon ne fut qu'un périple parmi d'autres.

Sans doute, en abordant la question des périples, nous entrons dans un terrain battu. Le Père Bouchaud a publié en 1952, dans la collection de l'I.R.C.A.M., un mémoire qui étudie la question avec un talent rare. A ceux qui désirent connaître les opinions des chercheurs sur ce problème, nous renvoyons aux analyses de cet ouvrage.

Ses conclusions sont plutôt négatives : sans doute, il a pu y avoir des périples de l'Afrique dans l'Antiquité, celui de Néchao notamment, mais Hannon, pour sa part, n'est pas venu jusqu'au Cameroun.

Cette opinion est celle, en général, des chercheurs de l'IFAN. A Dakar, R. Mauny la soutient. Il se fonde sur l'histoire des navigations maritimes, et son argument de base est que les Carthaginois ne pouvaient pas refaire la route du retour avant la découverte de la voile triangulaire.

L'autre camp, celui des partisans de Hannon au Cameroun, n'est ni moins nombreux, ni moins érudit. Je me contenterai de deux noms : Carcopino, dans son « Maroc Antique » et P. Hubac dans son « Carthage ». On y trouvera l'essentiel de ce qui a été dit sur la question, et la réfutation des arguments des adversaires. Il ne s'agit pas pour nous de recommencer cette discussion. Nous nous contenterons de signaler les témoignages que nous a laissés l'Antiquité. C'est à partir d'eux que nous avons acquis la conviction que le Char des Dieux était la Montagne de Dieu.

Néchao. — Le premier tour d'Afrique, connu historiquement, semble être celui de Néchao. Fils de Psammétik et connu sous le nom de Néchao II, il fut le second roi de la XXVI^e Dynastie. C'est lui qui refit le canal de Suez, creusé sous le Moyen Empire, nous apprend Capart. (*L'Égypte des Pharaons*, p. 111.) C'est aussi lui qui fit faire autour de l'Afrique le périple qui porte son nom.

Un détail rapporté par les membres de l'expédition semble attester son authenticité. Ils virent, pendant une bonne partie du voyage, le soleil se lever à leur droite. Ce qui suppose qu'ayant contourné le cap, ils sont effectivement remontés par la côte occidentale d'Afrique. Cet argument qui semble concluant pour le P. Bouchaud, n'arrive cependant pas à convaincre les adversaires aussi bien d'autrefois que de nos jours, depuis Polybe et Posidonius, jusqu'à l'Anglais Webb et

tant d'autres. Mais s'il y a des objections, il y a aussi des réfutations qui ne manquent pas de poids. Qu'on se réfère à celle que l'Allemand W. Müller adressa à Webb dans son ouvrage « Die Umselung Afrikas ».

Les Lixites. — D'autre part, c'est à des Phéniciens que Néchao s'adresse ; ce qui suppose qu'en Egypte on les connaissait comme seuls capables de réaliser cet exploit. Et précisément parce que, peut-être, ils l'avaient déjà tenté auparavant.

Plus tard, quand Hannon entreprendra son fameux tour, il prendra des interprètes lixites. Lixus était une colonie phénicienne fondée vers 1150, au sud de ce qui fut de nos jours le Maroc Espagnol, sur le fleuve de même nom (Lixus). Cette colonie était donc antérieure à celle qui devait être la Ville-Nouvelle : Carthage, fondée seulement en 814 avant J.-C. Il était normal que les Carthaginois s'adressent à des gens qui, probablement avaient fréquenté cette côte avant eux. Et de fait, non seulement les Lixites connaissent les lieux, mais encore ils servent d'interprètes une bonne partie de la route.

Les Lixites ont donc fréquenté la côte occidentale d'Afrique avant l'expédition d'Hannon.

Mais la littérature grecque nous a conservé d'autres souvenirs de voyages tentés autour de notre continent.

Scylax de Caryande. (V^e siècle avant J.-C.) — Auteur d'un périple dont Aristote fait mention (*Polit. VII*, 14). il voyagea beaucoup et écrivit pour Darius qui l'avait fait général dans ses armées, le relevé des côtes de l'océan Indien. Ses nombreux voyages le conduisirent sur la côte occidentale d'Afrique. Il suivit jusqu'à Cerné le même itinéraire qu'Hannon, mais dut rebrousser chemin parce que, dit-il, la mer était encombrée d'herbes5.

Eudoxe de Cyzique. (Fin ne siècle avant J.-C.) — Son voyage est rapporté par deux témoins :

Cornélius Népos qui lui assigne le même itinéraire que l'expédition de Néchao : parti du golfe Arabique, il fit son retour par la Méditerranée.

Posidonios de Rhodes dont le récit fut en partie conservé par Strabon. Voici le résumé de cette aventure :

Parti d'Egypte pour l'Inde, il est, à son retour, jeté sur les côtes orientales d'Afrique, chez des Ethiopiens, d'où il regagne l'Egypte. Mais pendant son séjour sur les côtes d'Afrique Orientale, il découvre une épave. Des marins assurent qu'elle appartient à un navire de pêche parti sur la côte occidentale, à destination du Lixus. Eudoxe conclut aussitôt que l'on peut aller aux Indes en contournant l'Afrique. Il se rend à Gadès, en Espagne, équipe un navire, se met en route,

échoue sur la côte occidentale d'Afrique, perd son navire, revient en arrière après avoir soigneusement marqué l'emplacement d'une île fertile couverte de bois. Rentré en Afrique du Nord, il tente de nouveaux préparatifs, essaye sans succès d'intéresser le roi Bogus à l'affaire, passe de nouveau en Espagne, équipe un navire et repart pour son île avec l'espoir d'en faire une étape de ravitaillement pour son périple. Ici s'arrête le récit.

C'est encore à *Posidonios* que nous devons une citation d'*Héraclite de Pont*, qui, dans un de ses dialogues, introduit un personnage curieux. C'était un mage ; en présence de *Gélon de Syracuse* (492-478), notre homme prétendit avoir fait le tour complet de l'Afrique.

Le périple d'Hannon (début V^e siècle)

De tous ces voyages antiques, un seul texte nous est parvenu, simple résumé grec d'un document punique du temple de Melkhart, à Carthage. Il s'agit du périple d'Hannon. Le Père Bouchaud, dans l'ouvrage mentionné plus haut, en a donné, dans un bref aperçu, la tradition manuscrite, et les principales éditions. (Le seul manuscrit est celui d'Heidelberg, Cod. Pal. Graec. 398.) Parmi les traductions de langue française, signalons celles de *Bougainville* (*Mémoire de l'Académie des inscriptions*, Tome XXVI-XXVIII, et celle de *Gsell* avec commentaires. (*Histoire I*, p. 272-519.)

Quant à ses commentateurs, ils sont sans nombre, depuis l'Antiquité jusqu'aux ouvrages tout récents de Carcopino ou du Père Bouchaud.

L'expédition a été soigneusement préparée.

Le but. — Etablir des colonies jusqu'à Cerné, à près de 1.700 km au sud de Gibraltar, puis pousser les explorations plus au Sud.

Equipage. — Soixante vaisseaux de 50 rames, avec un total de 30.000 personnes, hommes et femmes.

Etapas. — D'après la carte du musée historique de Gorée (Dakar) carte reproduite par Carcopino (*Maroc Antique*, p. 88-89), voici les différents voyages ou grandes étapes :

- 1) De Gadès au Cap Soloéis.
- 2) Du Cap Soloéis à Lixos.
- 3) De Lixos à Saint-Louis du Sénégal en passant par Cerné, et retour à Cerné.
- 4) De Cerné au Char des Dieux et à la Corne du Sud (Mont Cameroun et Estuaire du Wouri).

De la lecture du document, la première impression qui se dégage, c'est que le périple fait partie d'un ensemble de voyages. Le récit est certainement romancé et criblé de lacunes. Toute interprétation

littérale est donc erronée.

Le Char des Dieux n'est pas la seule montagne rencontrée par nos marins. Il y a en tout quatre groupes de montagnes aperçues sur la côte :

- 1) Les montagnes des Troglodytes, non loin du pays des Lixites.
- 2) Les montagnes du fleuve Chrès habitées par des hommes farouches vêtus de peaux de bêtes.
- 3) Les montagnes couvertes de baumiers, à 12 jours au sud de Cerné.
- 4) Enfin seulement la grande montagne appelée Théôn Ochéma : le Char des Dieux.

L'on voit par là que ceux qui voudraient établir des correspondances avec les collines et montagnes de la côte, y compris le mont Kakoulima de Guinée, ne manquent pas, dans le texte même, de références autres que le Théôn Ochéma.

Le succès et le retentissement de ce document dans l'Antiquité furent considérables. Il sera, comme avant lui Homère, une source à laquelle on se réfère de générations en générations. Pline l'Ancien, Pomponius Mela, et tant d'autres le traduiront et le commenteront tour à tour. C'est à eux que nous devons les premières descriptions — imaginaires à la vérité — du golfe de Guinée.

Ce succès semble bien montrer que le périple d'Hannon était le seul document sérieux du genre que l'on possédât alors.

Sataspès. — Pourtant il ne manquait pas d'autres récits de périples ouest-africains. Nous avons signalé les témoignages grecs. Hérodote nous en a conservé un perse. (*Histoire IV*, 43.) Condamné à faire le tour de l'Afrique, Sataspès revint en arrière après plusieurs mois de navigation sur la côte Atlantique, prétendant avoir rencontré des Pygmées vêtus de feuilles de palmier, jusqu'au moment où il fut impossible à son navire d'aller plus loin.

De ce qui précède, on peut donc conclure que le périple d'Hannon fait partie d'un ensemble de voyages plus ou moins réussis autour de l'Afrique.

Le document lui-même est une compilation type, une relation assez romancée de plusieurs voyages. Même les adversaires sont d'accord sur ce point.

D'autre part, comme le signalent les travaux du musée historique de Gorée, confirmés par les découvertes faites en Nigeria, la région qui nous intéresse fut ouverte au monde méditerranéen par d'autres voies : celles des caravanes à travers le désert. On a relevé quelques jalons de ces itinéraires : des monnaies, des bijoux, des peintures rupestres représentant des chars. La région de la Cross-River, qui

boucle au Nord le rectangle dans lequel est situé le mont Cameroun, entre le Wouri et le Rio del Rey, a livré certains de ces objets. De Mamfe, sur la Cross-River, au mont Cameroun, il y a environ, en ligne droite, 150 km. Il serait bien étrange que les commerçants méditerranéens qui fréquentaient ces parages n'aient pas entendu parler de la fameuse montagne. Or ils en ont entendu parler.

Les géographes tenteront de la situer. Si aucune carte ne nous en a gardé la trace, par contre, Plinie l'Ancien nous a transmis l'écho de ces recherches.

Situation du Char des Dieux d'après les Anciens

Ce n'est pas dans la cartographie ancienne qu'il faut chercher la place du Char des Dieux. Les seules cartes anciennes qui nous soient parvenues sont celles d'un certain Agathodémon, qui, à une date inconnue, tenta de refaire l'atlas — perdu — de Ptolémée. C'est ce fameux pseudo-Ptolémée qui se trouve à la Bibliothèque nationale française (Grec 1401). Quant à la célèbre table de *Peutinger*, elle est du IV^e siècle après J.-C. et son dessin, nous dit Laurand (*Manuel II*, p. 145), est une monstruosité. Les cartes d'Eratosthène, de Strabon..., sont perdues et leurs reconstitutions sont pures fantaisies (*Manuel I*, p. 146.)

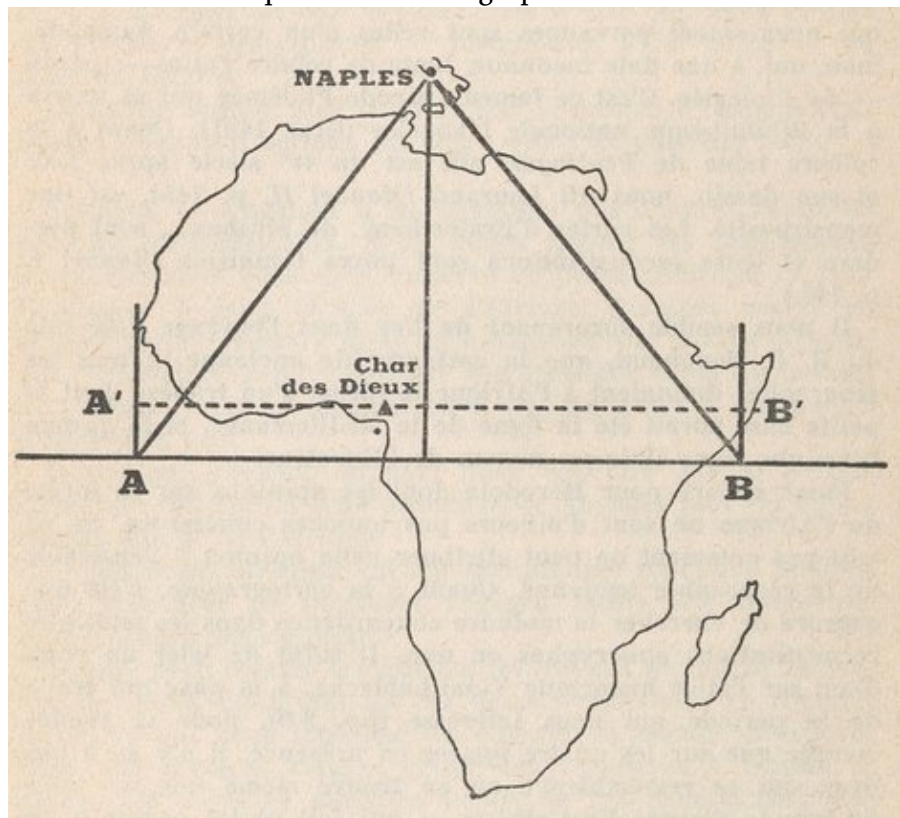
Il nous semble surprenant de lire dans l'ouvrage déjà cité du R.P. Bouchaud, que la cartographie ancienne et tous les géographes donnaient à l'Afrique la forme d'un trapèze dont la petite base aurait été la ligne de la Méditerranée, et la grande base, une ligne tirée au niveau de l'Equateur.

Passe encore pour Hérodote dont les opinions sur la forme de l'Afrique ne sont d'ailleurs pas toujours cohérentes, on ne voit pas comment on peut attribuer cette opinion à l'ensemble de la géographie ancienne. Quant à la cartographie, c'est une gageure de chercher la moindre concordance dans les multiples reconstitutions apocryphes ou non. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'atlas historique Vidal-Lablache, à la page qui traite de la période qui nous intéresse (pp. 8-9), pour se rendre compte que sur les quatre figures en présence, il n'y en a pas deux qui se ressemblent ; on en trouve même une, — celle du monde d'après Eratosthène — qui fait plutôt penser à un triangle tordu par le sommet.

Sur l'idée que les Anciens se faisaient de la forme de l'Afrique, Polybe, un des meilleurs connaisseurs de notre continent nous eût certes fourni de précieux renseignements, si son Livre XXXIV nous avait été conservé. P. Pedech, dans les *Etudes classiques* de janvier 1956 (p. 3 et suivantes), a consacré une étude très fouillée aux

fragments que Pline nous a transmis à travers une traduction peut-être fort lointaine des sources. L'auteur n'hésite pas à affirmer que pour le dessin de l'Afrique, les Anciens se contentaient d'un *triangle* ou d'un *trapèze*.

On voit qu'il est difficile de parler d'un argument péremptoire tiré de la forme de l'Afrique dans la cartographie ancienne.



Même dans l'hypothèse où l'Afrique des Anciens se serait arrêtée au niveau de la ligne A' B', le Char des Dieux n'aurait pu se situer avec quelque vraisemblance ailleurs que là où l'hypothèse de Pline semble l'avoir fixé.

Ce qui n'est pas le cas quand il s'agit d'un essai de situation presque géométrique. Cet essai, nous le trouvons dans Pline. Il nous montre que, quelle qu'ait été l'erreur des Anciens sur la configuration de notre continent, le Théôn Ochéma ne pouvait se trouver sur la côte occidentale d'Afrique, qu'à un point situé au niveau du golfe de Guinée. Ce point, comme par bonheur, se place dans le voisinage de notre Mont Cameroun.

Coïncidence ou hasard ? Voici le texte de Pline : « *Sita est Aethiopia ab oriente hiberno ad occidentem hibernum. Meridiano cardine silvae ebano maxime virent : a media ejus parte imminens mari mons excelsus, aeternis ardet ignibus, Théôn Ochéma dictus Graecis.* » (Lib. VI, 35 Edit.

Firmin-Didot.)

« L’Ethiopie est orientée du levant d’hiver au couchant d’hiver ; son extrémité méridionale a de vastes forêts où l’ébène domine ; dans son milieu, une haute montagne, penchée sur la mer, brûle de feux éternels. Les Grecs l’ont appelée : Théôn Ochéma : le Char des Dieux. » (D’après la trad. de l’édit. Firmin-Didot.)

Le levant et le couchant d’hiver sont évidemment les points les plus bas de l’horizon marquant le lever et le coucher du soleil en Europe. Ceci a lieu en hiver parce que le soleil se trouve dans l’hémisphère sud.

Pline vivait dans la région de Naples, en Campanie. Si l’on prend pour base l’Equateur, et qu’on mène de Naples les deux côtés d’un triangle passant par les points extrêmes de l’Afrique, à l’est et à l’ouest, on obtiendra approximativement un triangle isocèle. On sait que l’Afrique est comprise entre le 20° de longitude ouest et le 50° de longitude est. La médiane de ce triangle passera aux environs du 15° est, c’est-à-dire dans le Cameroun actuel, et ne touchera la mer que du côté de l’Angola.

Il y a bien sûr une erreur de plus de 5 degrés, par rapport à la situation actuelle du mont Cameroun. Mais c’est déjà une précision considérable pour ces temps lointains. Ce qui, en tout cas, n’est pas possible, c’est de placer, dans l’hypothèse de Pline, le Char des Dieux quelque part en Guinée, Sierra-Leone ou au Libéria. (*Voir : carte.*)

Concluons donc que la région actuelle de la baie de Biafra et du mont Cameroun fut fréquentée dès le milieu du premier millénaire avant J.-C. par des marins et des commerçants venus des régions méditerranéennes. Les premiers ont suivi la voie maritime, et l’expédition conduite par le Carthaginois Hannon, vers 500 avant J.-C. nous a laissé un document écrit : Le Périple d’Hannon ; on y fait mention d’un énorme volcan : le Char des Dieux, qui, incontestablement, est le mont Cameroun. Quant aux commerçants, ils ont suivi la route des caravanes, à travers le désert : sur leurs traces, on a retrouvé des peintures rupestres de chars, des monnaies, des perles, jusque très près de chez nous, aux abords de la Cross-River.

Nous pouvons donc dire que la Montagne de Dieu est la première porte ouverte par laquelle le Cameroun est entré dans l’histoire. C’est encore au pied de cette montagne que 2.000 ans plus tard une rivière, Rio Camerôes, — rivière des crevettes — devait donner son nom au pays : Le Cameroun.

Et l’autre foyer ?

Le Tchad, avons-nous dit, fut le second foyer qui, peu à peu, au

cours des siècles, devait jeter sur notre pays les lueurs de l'Histoire.

Pourtant, s'il est établi désormais que le monde méditerranéen a fréquenté la côte camerounaise dès le milieu du premier millénaire avant J.-C., le Nord, nous le savons, par l'immense plaine du Tchad, fut de tout temps, la porte ouverte à la vallée du Nil, au Fezzan et aux empires soudanais de l'Afrique occidentale.

Sans doute, nous ne serons jamais à même de donner les noms et l'habitat précis des peuples qui, alors, occupaient les plaines du Tchad et l'extrême pointe du Nord Cameroun. Mais il nous suffit de savoir qu'il y avait là des hommes, que ces hommes à leur façon ont modelé ces pays, qu'ils les ont civilisés.

Sur ce point, les témoignages ne nous manquent pas. Le Soudan Central est connu depuis la plus haute Antiquité. Les stèles égyptiennes du Moyen Empire nous représentent des porteurs d'offrandes dont le costume (le pagne, la peau de chèvre et le bonnet rond) et le profil nous rappellent bien des types qu'on rencontre encore aux abords de la plaine du Tchad, chez les Toupouri ou les Moundangs, ou dans l'ancien Baghirmi. Il ne leur manque même pas les tatouages et les fameuses balafres, qui, de la Nigeria à la vallée du Nil, sont, sous mille nuances diverses, le sceau sur le front de l'homme, de la maturité et le gage d'une rénovation spirituelle. Dans les plaines du Tchad, le rite « Yondo » leur attribue le symbolisme d'une véritable victoire sur la mort. Les Nègres porteurs d'offrandes sur une stèle de la XVIII^e dynastie, sont bien de ceux-là. (Cf. Lepsius Denkmâler, Abth. III, B. I 117.) Ceux qui fuient devant Ramsès II, sur la stèle de Beit-Oualli, portent la peau de chèvre et le bonnet en calotte plus petit que la chéchia. (Cf. Champollion : *Monuments de l'Egypte*, Pl. LXXI.)

Les Négrilles que rencontrent les Nasamons d'Hérodote habitaient-ils les bords de la Yo affluent du lac Tchad, ou les bords du Niger ? Les chercheurs en discuteront fort longtemps encore. (Cf. *Hérodote II*, 32.) Ce qui est certain, c'est qu'il s'agit bel et bien des régions d'Afrique Centrale, au niveau du Cameroun actuel, car l'habitat des Négrilles autres que la race du Mahalbi. ne semble pas avoir dépassé l'Afrique Centrale, surtout la zone de la forêt.

Mais ce qu'il y a de plus intéressant, ce sont les descriptions que les auteurs anciens nous ont laissées du pays et de ses habitants. On y reconnaît, incontestablement, malgré les erreurs et les multiples approximations, l'Afrique Centrale assez voisine de celle que l'on rencontre de nos jours, dans les plaines du Tchad ou dans la forêt équatoriale.

Il ne faut pas oublier, pour apprécier ces recherches qu'il existait dans la mentalité et la littérature antiques, une Afrique Noire idyllique et mythique, née de la poésie d'Homère. Or au premier siècle de notre

ère, des géographes, à la suite de contacts plus fréquents avec l'Afrique Centrale, vont divulguer une nouvelle littérature exotique, celle d'une Afrique très diverse, aux populations bizarres. Il y a cependant, derrière tout cela, un fond de vérité facile à discerner. Qu'on en juge par les témoignages de Strabon et de Diodore de Sicile.

« Les Nègres, nous dit Strabon, mènent une vie misérable ; ils sont le plus souvent nus et nomades. Leurs troupeaux comprennent des brebis de petite taille, des chèvres, des bœufs, et des chiens de petite taille aussi ; ils vivent de millet et d'orge, d'où ils tirent aussi une boisson. Ils n'ont guère de fruits, sauf ceux des rares palmiers qu'on trouve dans les vergers de leurs rois. Il y en a qui mangent de l'herbe, de jeunes pousses, du lotus et des racines de roseau. La viande, le lait et le fromage sont aussi dans leurs usages... » (Lib. XVII, 2.)

Quant au pays qu'ils habitent, la chaleur en est épouvantable.

La flore abonde en arbres exotiques : palmiers, ébène, « persée », « kératia »...etc.

La Faune, elle, comprend surtout des éléphants, des lions, des léopards et des serpents monstrueux. Strabon croit naïvement que ces serpents sont capables de dévorer un éléphant tout entier.

La Religion offre aussi à l'auteur l'occasion de remarques fort intéressante. « Ils croient en un dieu immortel, auteur de tout ce qui existe, et en une divinité mortelle, fort vague et sans nom. » — On aura noté le dualisme des religions soudanaises et même Bantou, dualisme né de la coexistence de la croyance en un dieu suprême, et du culte des Ancêtres. On sait que d'ans l'Ouest africain, ce culte des Ancêtres a fini par identifier son objet avec un personnage mythique, récapitulation du passé de la race, modèle lointain, impersonnel et vague (Nana).

A ces détails, *Diodore de Sicile*, presque contemporain de Strabon, en ajoute d'autres qui en sont une confirmation. Dans sa description de l'Afrique Centrale, il nous présente des populations qui font penser à nos voisins du Nord ou du Tchad méridional.

Diodore divise les Nègres en trois groupes :

- Ceux qui confinent à l'Arabie ;
- Ceux de la vallée du Nil ;
- Enfin les habitants des « contrées méditerranéennes » de la Libye. Ces contrées méditerranéennes sont comme on le devine les régions assez mal connues de l'Afrique Centrale.

Voici le portrait qu'il nous donne des habitants :

Ils ont la peau noire, le nez épaté, les cheveux crépus. Ils ignorent le vêtement, mais quelques-uns portent la queue de mouton par devant,

d'autres des peaux de bêtes ou des caleçons de poils qui s'arrêtent à mi-corps. Leurs armes, un bouclier de cuir de bœuf, des javelots à pointe recourbée, des arcs de quatre coudées et des massues de bois. Ils se nourrissent de plantes aquatiques, de sésame, de lotus, de racines tendres, de gibier enfin ou des bêtes de leurs troupeaux. (Lib. III. 8-9.)

Mais il ne saurait être question ici d'invoquer tous les témoignages des Anciens. Ils sont d'ailleurs trop inégaux. D'autre part, Bovill a établi que le bassin du Tchad, depuis la haute Antiquité, est relié à la Méditerranée par la voie des caravanes. (Caravans of the Old Sahara, London, 1933). A vrai dire, il n'y avait en cela rien de bien extraordinaire. On verra bientôt le rayonnement au Moyen Age, de l'empire de Kanem, et l'on se rendra compte une fois de plus que le désert fut réellement un pont entre l'Afrique Centrale et le monde méditerranéen.

Conclusion générale :

La colonisation antique et l'Afrique Centrale.

La colonisation antique consiste essentiellement à transplanter ailleurs un îlot de citoyens originaires d'une cité à laquelle ils continuent d'appartenir. Ce fut le sens grec du mot ; ce fut aussi celui de Rome avant l'avènement de l'impérialisme colonisateur romain voisin du sens moderne.

Si Carthage, ville Sémite de civilisation phénicienne, pratiqua la colonisation au sens premier — la population que transporte la flotte d'Hannon le confirme — elle connut surtout un mode de rayonnement par contact fondé sur les relations commerciales. On peut dire qu'en Sicile, en Espagne, Carthage dispute à Rome plus un empire économique qu'un empire politique.

Dans nos régions, l'influence de la Méditerranée ne sera jamais autre chose que ce lointain rayonnement commercial. Peut-être a-t-il entraîné, — ce qui est normal — des influences culturelles de forme bien plus que de fond. Il est avéré d'ailleurs que le monde méditerranéen en a subi à son tour : les poupées négro-africaines trouvées à Carthage et même en Crète, témoignent assez de ces influences réciproques.

Ceci ne pouvait empêcher la naissance de civilisations autochtones et indépendantes. La civilisation de Nok, sur le plateau de Baoutchi, et peu après celle d'Ife sont, au dire des chercheurs, d'authentiques civilisations négro-africaines, égales en perfection à ce que la Grèce et Rome ont produit à leurs plus beaux jours.

Mais si nous essayons maintenant de ranger, selon un ordre chronologique forcément approximatif, les différents peuples méditerranéens qui ont eu des rapports avec l'Afrique Centrale, nous obtiendrons le classement suivant :

L'Egypte vient en tête, parce qu'africaine ; de tout temps, à travers l'Ethiopie, elle échange avec l'Afrique Centrale des croyances, des produits de toutes sortes.

La Crète, par l'intermédiaire de l'Egypte, probablement au seuil du premier millénaire avant J.-C., reçoit des produits d'Afrique noire.

Un jour viendra même où la Crète comptera des Nègres dans son armée⁶.

Carthage, pendant le premier millénaire, ouvre la double voie de terre et des périples. Vers 500, au temps des guerres médiques, au moment où à Rome la royauté mourante va céder la place à la République, Hannon redécouvre le Char des Dieux probablement connu avant lui par les marins de son pays.

La Grèce, se contenta d'abord de la bordure méditerranéenne de la Cyrénaïque. Les Doriens sont à Cyrène dès le VII^e siècle. Mais avec l'empire d'Alexandre, l'influence de la civilisation grecque domine en Afrique au point d'y fonder son centre le plus considérable de l'histoire : Alexandrie. De là la pensée grecque pénètre le désert et gagne l'Afrique noire. Ergamènès, roi éthiopien contemporain de Ptolémée II, porte un nom hellénique et il reçut, nous dit Diodore de Sicile, une forte culture philosophique grecque. C'est en grec que Plotin originaire de la Haute-Egypte, enseignera sa métaphysique de la participation, sommet peut-être le plus élevé que la seule raison humaine ait atteint par la voie de la spéculation. Enfin, c'est à une traduction grecque que nous devons de connaître aujourd'hui le périple d'Hannon.

Rome, par la présence romaine, qui est une vraie présence coloniale ne dépassa pas l'Egypte. Sans doute, du temps de Néron, Pétrionius marchera sur la Nubie et vaincra la Kandake du pays et Julius Maternus, en 90 de notre ère, descendra jusqu'à l'énigmatique Agyzimba que d'aucuns situent dans notre Adamaoua, mais de colonisation durable dans l'Afrique noire, il est certain que Rome n'y a pas beaucoup pensé.

En Afrique occidentale, Rome n'est pas descendue non plus au Sud, par-delà le désert. Salluste nous décrit l'Afrique occidentale et semble avoir des lumières sur les régions qui vont jusqu'au Sénégal ; mais il ne parle pas en témoin oculaire. Il rapporte ce que disaient les habitants de l'Afrique romaine de la région marocaine, plus familiers

d'ailleurs avec ces pays du Sud. (Cf. Salluste : *Guerre de Jugurtha*, XVII-XVIII.)

Si l'Afrique noire antique n'est pas tout à fait opaque au monde qui l'entoure, elle n'a connu cependant aucune colonisation au sens fort du mot. Un brassage de sang et d'idées la rattachait sans doute à l'Egypte, et même aux peuples d'au-delà du Sahara, en bordure de la Méditerranée. Mais l'Afrique équatoriale demeure dans sa densité un monde à part.

Ils n'avaient pas tout à fait tort, ces Noirs de Diodore de Sicile qui se croyaient autochtones et indépendants depuis toujours.

TEXTES ET DOCUMENTS

I

Le périple d'Hannon

Titre. — Relation d'Hannon... sur les contrées Libyques au-delà des Colonnes d'Hercule

« Il a paru bon aux Carthaginois qu'Hannon naviguât en dehors des Colonnes d'Hercule et fondât des villes de Libyphéniciens. »

Après avoir navigué pendant deux jours au-delà des Colonnes d'Hercule, nous fondâmes une ville qui fut nommée Thymiaterion et qui domine une vaste plaine.

Arrivés au cap Soloé couvert de bois épais, nous y élevâmes un autel à Neptune. Du cap Soloé nous naviguâmes une demi-journée en tirant vers l'est, et nous arrivâmes à un étang voisin de la mer et rempli de grands roseaux : une multitudes d'éléphants et d'autres bêtes sauvages paissaient sur ses bords.

Après une journée de navigation au-delà de cet étang, nous fondâmes sur la côte Caricum-Teichos, Gytte, Acra, Mélitta et Arambys.

Continuant ensuite notre route, nous arrivâmes au grand fleuve Lixus, sur les bords duquel les Lixites nomades faisaient paître leurs troupeaux. Nous y séjournâmes quelque temps et nous conclûmes avec eux un pacte d'amitié.

Au-dessus de ce peuple habitent des Ethiopiens sauvages, dans une contrée montagneuse et pleine de bêtes féroces où le Lixus a ses sources.

Ces montagnes étaient habitées par des Troglodytes, hommes d'une configuration extraordinaire et qui, à la course, surpassaient la vitesse des chevaux à ce que disaient les Lixites.

Après avoir pris des interprètes chez les Lixites, nous suivîmes pendant deux jours une côte déserte qui s'étendait au sud. Tournant ensuite vers l'est pendant un jour de navigation nous trouvâmes au fond d'un golfe, une petite île de cinq stades de circonférence que nous appelâmes Cerné, et où nous établîmes des colons. Ici nous

calculâmes notre route, et nous reconnûmes que Cerné est à l'opposite de Carthage par rapport aux Colonnes, car notre navigation depuis Carthage jusqu'aux Colonnes avait duré autant que celle depuis les Colonnes jusqu'à Cerné.

Après avoir remonté l'embouchure d'un grand fleuve nommé Chrès, nous arrivâmes à un étang dans lequel il y avait trois îles plus grandes que Cerné ; nous parvînmes au fond de cet étang en un jour de navigation. Là s'élevaient de hautes montagnes habitées par des hommes sauvages, vêtus de peaux de bêtes fauves qui, nous ayant attaqués à coups de pierres, nous forcèrent de nous retirer.

Nous reprîmes la mer, et continuant notre route, nous entrâmes dans un autre fleuve, grand, large et plein de crocodiles et d'hippopotames. De là nous retournâmes à Cerné.

De Cerné, recommençant le voyage au sud, nous voguâmes pendant douze jours le long de la côte habitée par des Ethiopiens qui fuyaient à notre approche. La langue de ces peuples n'était plus entendue par les Lixites, nos interprètes. Le douzième jour, nous fûmes près de hautes montagnes couvertes d'arbres odoriférants de diverses espèces. Ayant navigué deux jours plus loin, nous nous trouvâmes dans un golfe immense bordé de plaines...

Pendant la nuit on voyait briller de tous côtés une grande quantité de feux, tantôt plus grands, tantôt plus petits. Nous renouvelâmes notre eau en cet endroit, et ayant suivi pendant cinq jours les côtes de ce golfe, nous arrivâmes à une grande baie nommée par nos interprètes : la Corne du Couchant. Dans ce golfe était une grande île. Etant descendus dans la grande île, nous n'aperçûmes pendant le jour que des forêts, mais pendant la nuit nous vîmes briller un grand nombre de feux, et nous entendîmes retentir des flûtes, des cymbales et des tambourins, au milieu de cris effroyables. Nous en fûmes épouvantés, et nos devins nous conseillèrent de quitter promptement cette île.

Après en être partis, nous voguâmes le long d'une côte embrasée et odoriférante. Partout des torrents de feu s'écoulaient dans la mer. Le sol était si brûlant que le pied ne pouvait en supporter la chaleur. Nous nous en retirâmes au plus vite, et pendant quatre jours que nous tînmes la mer la terre nous parut remplie de feu toutes les nuits. Au milieu de ces feux, il s'en élevait un beaucoup plus grand que les autres ; il semblait atteindre jusqu'aux astres ; mais de jour on n'y distinguait qu'une haute montagne appelée Théôn Ochéma (Le Char des Dieux). Après avoir passé pendant trois jours ces torrents de feu, nous arrivâmes à une baie nommée la Corne du Midi. Dans le fond de ce golfe existait une île qui, comme la précédente, renfermait un lac, dans lequel se trouvait une autre île peuplée de sauvages. Les femmes, plus nombreuses que les hommes, avaient le corps velu et nos

interprètes les nommaient Gorilles. Nous ne pûmes saisir aucun homme, car ils fuyaient à travers les précipices et se défendaient à coups de pierres : mais nous prîmes trois femmes : elles rompaient leurs liens, elles nous mordaient et nous déchiraient avec fureur ; nous les tuâmes donc et les ayant écorchées nous rapportâmes leurs peaux à Carthage. Nous ne pûmes naviguer plus loin, faute de vivres. (Traduction Bougainville : *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. Tome XXVI-XXVIII.)

(Nous avons emprunté le paragraphe I à la traduction de Gsell, citée par Carcopino : *Maroc Antique*, p. 84.)

Une glose ajoutait au paragraphe I :

« Hannon navigua donc, emmenant 60 vaisseaux à 50 rames, une multitude d'hommes et de femmes au nombre d'environ 30.000. »

II

Le périple de Néchao

« Pour la Libye, ce qu'on sait d'elle prouve qu'elle est tout entourée par la mer, sauf ce qui en confine à l'Asie ; c'est Nécros, le roi d'Égypte, qui, le premier à notre connaissance, en a fait la démonstration ; après qu'il eût cessé de creuser le canal allant du Nil au golfe Arabique, il fit partir sur des vaisseaux des hommes de Phénicie, avec ordre, pour le retour, de pénétrer en passant les Colonnes d'Héraclès, dans la mer Septentrionale, et de revenir par cette voie en Égypte. Ces Phéniciens donc, partis de la mer Erythrée, naviguaient sur la mer Australe ; quand venait l'automne, ils abordaient et ensemençaient le sol, à l'endroit de la Libye où ils se trouvaient chaque année au cours de leur navigation, et ils attendaient l'époque de la moisson ; le blé récolté, ils prenaient la mer, si bien que, au bout de deux ans, ils doublèrent la troisième année les Colonnes d'Héraclès et arrivèrent en Égypte. Et ils racontaient, — chose que, quant à moi, je ne crois pas, mais que d'autres peuvent croire — que, pendant qu'ils accomplissaient le périple de la Libye, ils avaient eu le soleil à leur droite. Voilà comme on sut d'abord ce qu'il en est de la Libye... » (*Hérodote IV*, 42. Traduction Legrand, coll. Budé.)

Notes. — 1) La mer Septentrionale est, non pas l'Atlantique comme le pense le texte du P. Bouchaud, mais la Méditerranée. Sa traduction nous semble introduire un véritable contre-sens quand elle rend « Notien Thalassan » par océan Septentrional, et ajoute en note : océan Atlantique. Il n'est nul besoin de traduire « Thalassan » par Océan.

Quant à la mer Méridionale, c'est l'océan Indien.

2) Que signifie exactement *Mongo-Ma-Loba* ?

Loba, comme on le sait, désigne le Dieu-Ciel. C'est un nom dont la racine bantou semble désigner le *ciel lumineux*. On la retrouve dans la plupart des parlers bantou.

Bakwiri : Lova.

Bakoundou : Lue.

Barombi : Roba.

Bandem : Yuba.

Mbanga : Lob.

Bakosi : Diob.

Bassa : Djob.

Ewondo : Yob.

Boulou : Yôp.

Bakoko : Lo.

Bankon : Low.

En Afrique centrale, on retrouve :

Kikongo : Zulu.

Sango : Yayu.

Bapimbwe : Ilyuba.

et enfin : Idzuva, dzua ; dans beaucoup de dialectes de l'Afrique Orientale.

De ces différents dialectes, on peut conclure que le sens du mot tourne autour de la notion de :

1) ciel lumineux ;

2) soleil ;

3) Dieu céleste.

Aussi avons-nous au Cameroun, pour dire soleil : Djob chez les Fang-Beti, Djob chez les Bassa dans certaines expressions (Djob lenkè : le soleil descend...). Les Bakwiri disent :Diso la Loba : l'œil du ciel tout comme les Ewondo disent : Nlo dzob : la tête du ciel....

Quant au mot Mongo, il change de signification selon que les « o » sont ouverts ou fermés. Dans le premier cas, en Barkwiri, il signifie *nasse* (à pêche), et dans le second cas, il signifie *montagne*. C'est ce cas qui a été généralement adopté.

On a donc Mongo-Ma-Loba : Montagne de Dieu. Cet usage semble avoir été généralisé dans la région de Douala.

Chez les Bakwiri où existe aussi la tradition de la « Montagne de Dieu », d'autres expressions attestent cependant la présence d'une

tradition parallèle : selon cette tradition, Mongo : nasse et Lova soleil.
Mongo-Ma-Loba signifierait donc la nasse du soleil. Et de fait, au
coucher du soleil, on dit : E lovà lovà é mundà ô mongo : Le disque
solaire tombe dans la nasse ! ! !



DEUXIEME PARTIE

LE MOYEN AGE (500-1500)

CHAPITRE I

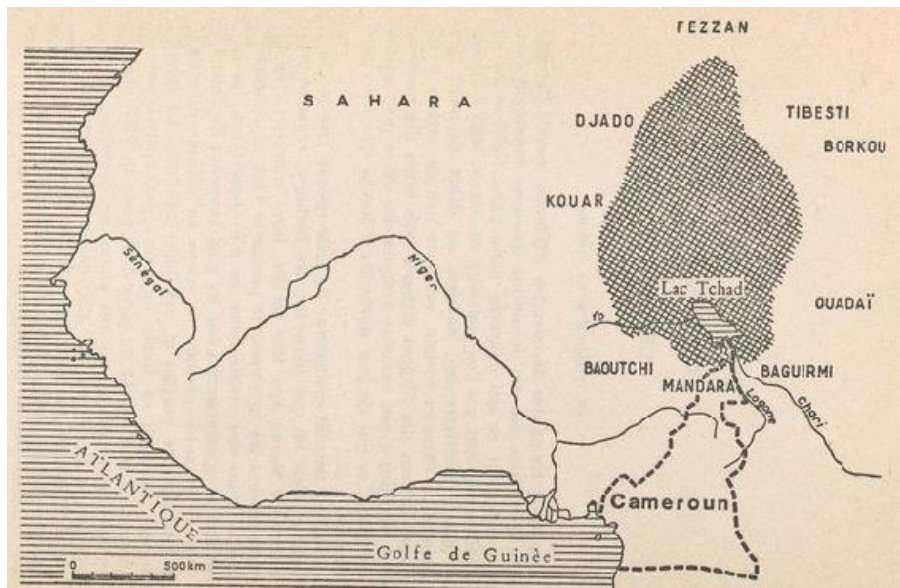
LES SAO

Un millénaire de silence

Depuis le temps des découvertes d'Hannon jusqu'à l'apogée de la civilisation Sao, les documents étrangers demeurent dans le silence pour ce qui concerne notre pays. Nous avons vu les lointains jalons que l'on pouvait y découvrir. Mais l'histoire du monde méditerranéen, devenue au début de notre ère l'histoire de l'Empire romain, est toute tournée vers le nord. Les populations des Steppes d'abord, puis celles des mers du Nord vont peu à peu absorber l'empire des César pour édifier à sa place, ce qui un jour deviendra l'Europe que nous connaissons.

Le grand ferment civilisateur de cette époque sera le Christianisme. C'est lui qui convertira les Barbares, organisera les empires du Moyen Age, leur société, leurs cultures ; c'est lui qui façonnera les royaumes, la pensée et l'art, et réussira ce miracle d'une des civilisations les plus équilibrées, les plus parfaites et certainement aussi les plus humaines de l'histoire.

Que se passe-t-il pendant ce temps en Afrique centrale ? Le brassage des peuples et des idées continue. Le ferment chrétien, introduit en Nubie du temps des Apôtres par cet Eunuque de la Kandaké du pays dont parle le VIII^e chapitre des Actes des Apôtres, est une graine qui lentement prépare d'étonnantes floraisons. En 328, quand Frumence est sacré évêque d'Ethiopie par saint Athanase, il trouve devant lui un peuple avide de vérité. L'Abyssinie d'abord, la Nubie, le Soudan embrasseront le Christianisme tour à tour. Loin, dans l'intérieur du continent africain, les échos s'en prolongeront jusqu' autour du premier millénaire.



Le grand ébranlement des peuples de ces siècles de silence, au cœur de l'Afrique, conduira, des bords de l'océan Indien et du golfe Arabique à ceux de l'Atlantique, dans le Ghana, des flots humains que les païens d'abord, plus tard les musulmans, appelleront du nom de chrétien. L'étaient-ils ? Très probablement, ils n'avaient de chrétien que le renom de venir du côté de cette Ethiopie légendaire, que la fin du Moyen Age européen connaîtra sous le nom de royaume du Prêtre Jean⁷. Il pouvait même se trouver parmi eux des hommes ayant connu de près ou de loin, le Christianisme.

En tout cas, cette vague déferlant de l'Afrique orientale, envahit l'Afrique centrale et la plaine du Tchad. Aujourd'hui encore, des légendes sans fondement courent qui veulent que certaines des tribus nommées Kirdi, c'est-à-dire païennes, soient d'authentiques descendants de ces envahisseurs « chrétiens ».

Autour des années 500, quatre ans après le baptême de Clovis, une civilisation originale est née sur les bords du lac Tchad, qui pousse ses ramifications à l'intérieur du territoire du Cameroun actuel. Elle est l'œuvre d'un peuple de génies pacifiques : les Sao. Mille ans auparavant, le plateau de Baoutchi, qui limite son expansion vers le sud, avait été le théâtre d'une parturition non moins étonnante : la civilisation de Nok.

Deux cents ans plus tard, vers 700, quand arriveront les envahisseurs de l'est, les pacifiques Sao ne feront rien pour s'opposer à leur impérialisme ; un beau jour, les nouveaux venus les supprimeront sans pitié.

Alors naît l'empire de Kanem, contemporain de celui de Charlemagne et qui lui survivra. Il vivra en effet jusque sous la Restauration, n'ayant traversé qu'une crise grave, celle du XIII^e au

XVI^e siècle, qui est une période de guerres civiles et d'anarchie. Le XVI^e siècle est pour lui un siècle de Renaissance, qui déplace son centre de gravité du Kanem dans le Bornou.

La période que nous allons aborder va donc des origines du Kanem jusqu'à l'avènement du nouvel Empire (1517).

C'est aussi la période où le Sud, avec la découverte de l'estuaire du Wouri (1472), rentre dans l'histoire. Désormais la rivière Cameroun est un point de repère connu de tous les négriers. C'est qu'en effet l'histoire de la côte africaine, à cette époque, est avant tout l'histoire de la traite et des comptoirs européens.

Le Kanem-Bornou

Le Pays.

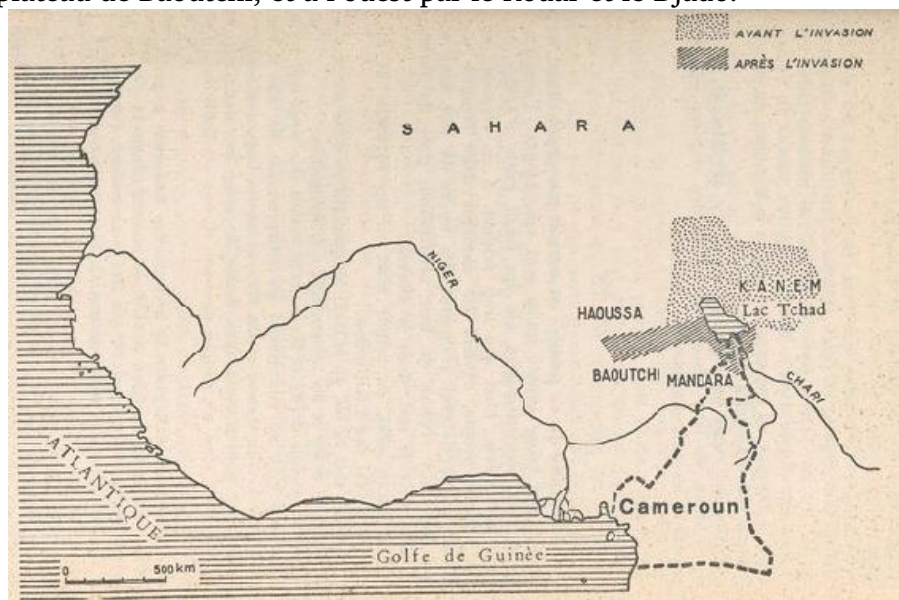
Le pays que nous abordons est comme un vaste épanchement né du lac Tchad. Il a été très étudié. Urvoy, dans la première partie de son *histoire de l'empire de Bornou*, résume et complète les travaux antérieurs. Des études de grand mérite, parues dans le bulletin de la Société des études camerounaises, sous la plume de J.-P. Lebeuf, Lacroix, Zeltner, Vossart..., etc ont montré la genèse du Nord Cameroun actuel à partir de ces immensités qui furent couvertes par le Kanem et le Bornou.

L'aire qui nous occupe affecte la forme d'un trapèze dont la grande base irait de Zinder à Mourzouk et la petite base du Borkou au Chari, dans le Baguirmi. Elle englobe des parties considérables de nos territoires actuels du Niger, du Tchad, du Nord Cameroun et de la Nigeria. C'est une vaste plaine, souvent marécageuse en saison humide, sèche et désertique en saison sèche, arrosée, à l'est par le Bahr-el-Ghaza, au sud-est par le Chari grossi du Logone, au sud-ouest par l'Amyoumba, et à l'ouest par la Yo. Tous ces cours d'eau se déversent dans la cuvette à fond plat du Tchad. « Le lac Tchad, dit Urvoy, est une immense mare en forme d'équerre dont les côtés mesurent environ 200 km, plaine sans limite, couleur du ciel, où de lointains îlots de papyrus dessinent l'horizon de leurs minces filets d'encre de Chine ; où le seul bruit est, parfois, la détonation sourde, venue on ne sait d'où, d'une carpe gigantesque qui a bondi quelque part, dans cet infini... » (*Histoire de l'Empire du Bornou*, p. 11.)

Au sud, la vallée du Chari et les monts du Mandara ; au sud-est, le Bornou, vaste plaine qui s'étend jusqu'aux bords du plateau de Baoutchi ; au nord, le plateau sablonneux du Manga, et au nord-est le Kanem. Pays des cuvettes, comme dit Urvoy, « bien marquées, très vertes, alignées nord-ouest sud-est, elles amorcent les ondulations

sablonneuses et les îles du Tchad. Les creux portent encore des cultures, parfois de petites palmeraies. C'est le berceau de l'empire. » (*Opus cit.* p. 11-12.)

Cette immense étendue est bornée au nord par le Fezzan, au nord-est par le Tibesti, à l'est par le Borkou et l'Ouadaï, au sud-est par le Baguirmi, au sud par le Mandara et l'Adamaoua, au sud-ouest par le plateau de Baoutchi, et à l'ouest par le Kouar et le Djado.



C'est dans ce trapèze que vont se développer les grandes régions historiques, et leurs peuples : Sao d'abord, dispersés autour du lac Tchad, puis le Kanem, au nord-est enfoncera comme une pointe dans le désert, jusqu'aux abords du Fezzan, enfin le Bornou, au sud-ouest, ranimera le flambeau du Kanem menacé par les siècles d'épreuve....

Toutes les races du Soudan central s'y affronteront, et de leurs luttes, de leur fusion, est né un des empires les plus grands et les plus durables de l'histoire.

Les Sao

Sur l'origine de ce peuple, on ne sait pas grand-chose. En somme tout laisse penser qu'ils sont autochtones ; l'anachronisme des néogénéalogies qui les ferait venir d'Arabie en plein XIV^e siècle, n'est que trop évident. A ce moment, les Sao comme peuple, avaient été absorbés dans l'empire du Kanem où survivaient seulement des traces de leur sang et des souvenirs vivaces de leur civilisation, puis ils furent refoulés vers le sud, dans le Bornou.

C'est qu'en effet, ce peuple n'est ni un royaume, ni un empire : c'est

une Civilisation.

Ce qu'on sait de lui, on le tient uniquement de deux sources : la tradition orale et les monuments archéologiques.

Les documents écrits et les sources arabes que nous signalerons plus loin ne concernent qu'indirectement les Sao « à l'état pur ». Les dynasties du Kanem ou de Logone-Birni où figure leur nom portent sans doute du sang Sao dans leurs veines. Mais c'est un peuple nouveau et une civilisation nouvelle.

La tradition orale place le berceau des Sao dans le sud du Kanem et dans le Bornou. L'établissement dans le Bornou semble postérieur ; c'est là que les Sao, malgré l'absorption et l'assimilation des envahisseurs, laisseront des traces vivaces dans bien des tribus qui se réclament d'eux de nos jours.

La tradition est unanime pour faire d'eux des géants. Etaient-ils guerriers ou leur haute taille suffisait-elle pour intimider les adversaires ? Toujours est-il que les peuples les craignent, et les envahisseurs, plus tard, les prendront par la ruse.

Ce peuple, cette civilisation sont authentiquement africains. Par leurs structures internes, ils se rattachent même davantage à l'Afrique centrale. Ils sont fondés sur une unité raciale et culturelle ; même langue, même religion, même conception du monde. Sur le plan politique, ni empire, ni royaume ; mais une confédération de patriarcats tribaux.

La Conquête. — La tradition orale ajoute qu'un jour, vers le début du VIII^e siècle, autour des années 700, des envahisseurs vinrent de l'Orient. Craignant la haute taille des Sao, ils n'osent les attaquer.

Le pays où ils arrivent, à cette époque, est le pays des Sao. Depuis quand y sont-ils ? Ils pensent sans doute : depuis toujours. En tout cas ils y sont depuis des siècles. Leur civilisation a des monuments qui doivent en imposer, du moins s'il faut en juger par ce que leurs descendants ont laissé et que les fouilles aujourd'hui ont mis à jour.

Les nouveaux arrivés, apparemment, n'ont que des intentions pacifiques. Nous empruntons à Urvoy le récit de leur ruse.

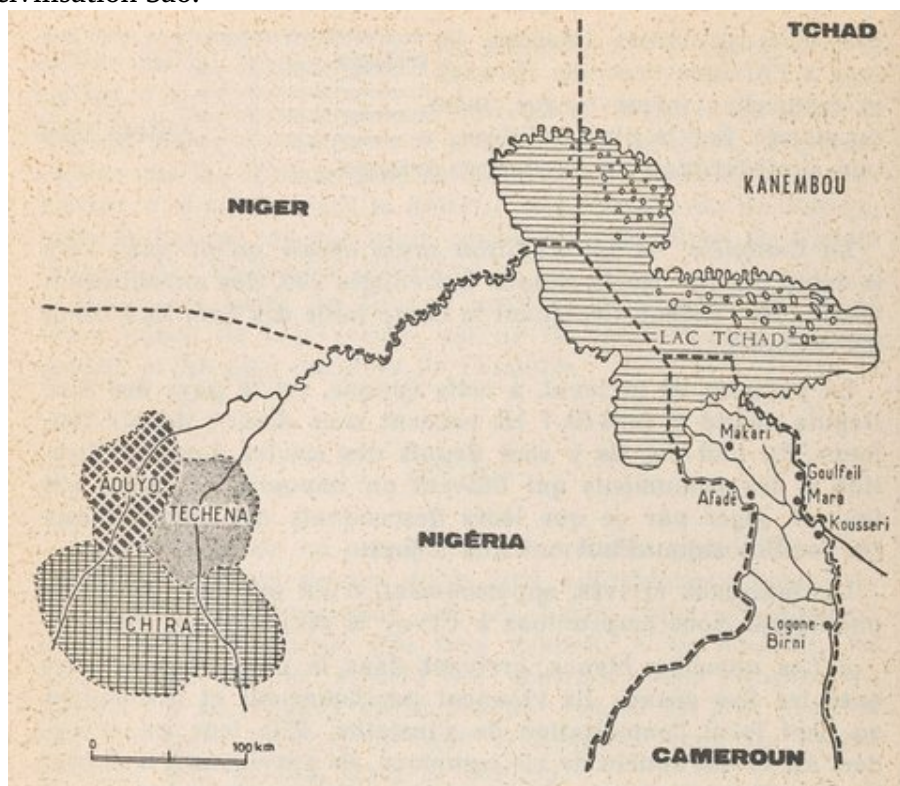
« Les nomades blancs, arrivant dans le pays, n'osent attaquer les Sao géants. Ils viennent pacifiquement et demandent au chef local l'autorisation de s'installer. Elle leur est accordée. Après des années de vie commune, ils parviennent à anéantir leurs hôtes par ruse. Leurs ongles teints au henné secouent d'admiration et d'envie les Noirs naïfs, mais il faut, paraît-il, pour les imiter laisser les mains teintes serrées un temps dans des lanières de peau de bœuf. Les Sao supplient de faire l'essai. Quand ils sont tous ainsi étroitement liés et réduits à l'impuissance, les nomades les égorgent sans difficulté. »

Ce n'est qu'une légende. Elle porte une vérité : la conquête s'est faite par la ruse. L'histoire du henné peut ne servir que d'illustration.

Au reste d'autres sources orales montrent que tous les Sao n'ont pas été ainsi égorgés. Il y eut des survivants. Leurs descendants, nous l'avons vu, se sont mêlés aux étrangers. Bien des tribus se réclament d'eux (Kotoko). Leur nom figure dans les listes dynastiques (Kanem, Logone-Birni...).

Sources archéologiques. — Les documents les plus intéressants qui nous soient parvenus de la civilisation Sao sont dûs aux fouilles.

Dès le début de ce siècle, on trouve des poteries à Ngala, une urne funéraire à Kaza, des lances gigantesques à Maidougouri. La mission Tilho (1906-1909), ramène des souvenirs précieux recueillis au cours de rapides enquêtes. Tout cela permet à Frementle (1911-1912), à Benton (1913) à Migeod (1923), et surtout à Palmer (1926) de publier leurs ouvrages, et d'élaborer les premières hypothèses sur la civilisation Sao.



Entre 1935 et 1940, s'ouvre la période des grandes fouilles. Systématiquement, Lebeuf (1936), Palès (1937), Griaule (1939) mettent à jour des tombeaux, des palais, des poteries, des statues au réalisme surprenant, de menus objets de terre cuite allant des

ustensiles ménagers aux étoiles, sphères et cylindres qu'on peut voir au musée de Douala, et dont on se demande s'ils n'étaient pas l'analogue des fameux poids Ashanti.

Or parmi les sites les plus intéressants, les noms de Makari, Afade, Goulféi, Kousseri... se trouvent à l'intérieur de notre Cameroun. C'est sur notre sol que des chercheurs comme J.-P. Lebeuf se sont illustrés.

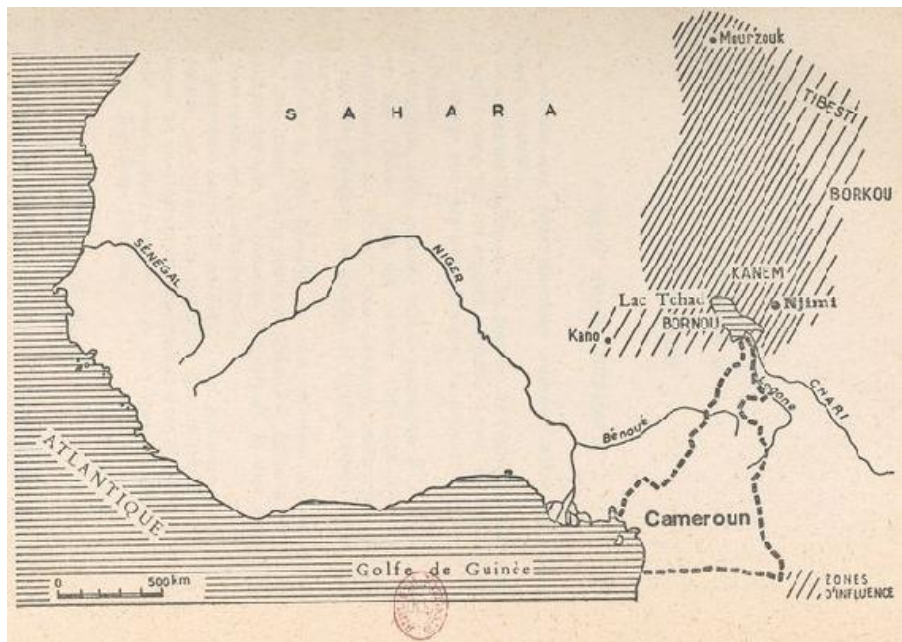
Grâce à ces découvertes, une abondante littérature existe dès à présent sur la civilisation Sao. Il y a plus de dix ans, J.-P. Lebeuf signalait 123 titres. (Etudes Cam. n° 21-22 juin 1948.) Ce chiffre aujourd'hui est largement dépassé.

La civilisation Sao sur laquelle Urvoy semble n'avoir eu que conjectures et doutes, est désormais un fait établi. Elle nous apparaît comme un phénomène authentiquement africain. C'est une civilisation matérielle au sens occidental du mot ; mais en même temps c'est une civilisation mystique où l'objet façonné par l'homme rejoint, derrière son visage symbolique, l'ordre de la participation cosmique. Si l'on songe que Logone-Birni, près de Kousseri, se réclame d'une origine Sao, on devinera peut-être à quelles sources puise son sens le symbolisme du Tukurî et du Guti étudié par Lebeuf dans l'enceinte du palais de Logone-Birni. (Jour. Soc. Afric. XXV, 25/34, 1955.)

Comment les Sao vinrent-ils à disparaître ? Par le stratagème de la peau de vache ? Certainement pas. Plus probablement par la fusion avec les nouveaux venus. C'est de cette fusion que sont nés les Kanembou. La fusion avec les tribus voisines ne sera pas moins réelle.

Absorbés par les Kanembou, peu à peu éliminés du Kanem, les Sao se réfugient dans le Bornou, au sud du lac Tchad. Au XIV^e siècle, on peut dire qu'il ne reste plus de Sao que dans le Bornou, au pays de Ngala et dans la vallée de la Yo. A l'est ils se mêleront aux Mousgou et aux Gamergou pour donner le peuple Kotoko. A l'ouest, mêlés aux Marghi, ils formeront les principautés de Chira, Aouyo et Téchéna.

Aujourd'hui le souvenir des Sao survit dans de nombreuses tribus autour du lac Tchad, et ce n'est pas sans une certaine fierté qu'on les revendique pour ancêtres.



CHAPITRE II

LE KANEM

L'ancien Empire (700-1507)

La période que nous abordons intéresse notre pays pour plusieurs raisons.

A la naissance du Kanem, les peuples de l'Adamaoua se révèlent tout à coup par un exploit singulier : c'est dans une expédition contre eux que périt Dougou, le premier monarque de la dynastie.

D'autre part, cette période voit la naissance du Bornou, sous Omar, fils d'Idris, vers les années 1380-1388. Or, c'est du développement du Bornou que devaient naître un jour les provinces du Mandara, de Sokoto, et indirectement notre Adamaoua actuel.

L'histoire de cette période est toute enfermée dans le double cadre que nous allons essayer d'étudier. D'abord *un cadre dynastique* tel que l'a conservé le Guirgam, la liste dynastique des souverains du Kanem-Bornou.

Le deuxième cadre est politique : une politique d'expansion au dehors, au dedans une politique d'organisation qui jettera les bases de ce fédéralisme impérialiste dont la décomposition, au XIX^e siècle, donnera lieu à la sécession des provinces du Sud sous la poussée Foulbée.

1) *Cadre dynastique*

La dynastie du Kanem est née enveloppée de légendes. Ainsi sont nées bien des dynasties antiques. Du fondateur, un certain *Sef*, de son fils U-Yazan et de son petit-fils Brem, on ne sait rien. Une chose paraît certaine : ils sont de cette race de l'Est qui a occupé le pays, a éliminé les chefs Sao s'est mêlée aux tribus locales, et dont les descendants seront les Kanembou.

Si Sef a donné son nom à la dynastie des Béni-Sef, c'est-à-dire à toute la dynastie, c'est *Dougou* qui semble avoir été le premier

monarque remarquable dont l'histoire ait retenu la figure. La chronologie de Y. Urvoy, que nous suivrons dans l'ensemble, le place entre les années 784 et 835.

De Dougou à Ali, restaurateur du Bornou (1479-1507), on ne compte pas moins de 48 règnes, pendant près de sept siècles et demi. C'est qu'en effet cette période connaîtra de grands troubles et de grands changements.

Le premier changement sera la conversion de la dynastie à *l'Islam*. Le premier converti est *Houmé* (1085-1097), grâce aux prédications d'un missionnaire du nom de Mohamed-Ben-Mani, ou selon d'autres sources moins sûres, Hadi-el-Othmani. Cette conversion orientera la piété de la dynastie vers la Mecque et sa politique vers le nord arabe et islamisé.

C'est ainsi que *Dounama Ier* (1097-1150), après deux pèlerinages à la Mecque, mourra au cours du troisième, noyé dans la mer Rouge par des Egyptiens.

Plus tard, *Dounama II* dit Dibbalémi (et non Dounama I^{er} comme le pense R. Cornevin (Op. cit. p. 151), dont le règne (1210-1224) porte le Kanem à l'apogée et ouvre en même temps, par la violation du fétiche mystérieux, — le Mouné — la période des guerres civiles, étendit son influence jusqu'à Tunis. « En 655 de l'hégire (1257), écrit *Ibn-Khaldoun*, le sultan El-Mostancer reçut un riche cadeau de la part d'un roi des Noirs, souverain de Kanem et seigneur de Bornou, ville située sur le méridien de Tripoli. Parmi les offrandes que cette députation nègre lui remit, se trouva une girafe, animal dont les caractères extérieurs sont des plus disparates. Les habitants de Tunis coururent en foule pour la voir, de sorte que la plaine regorgeait de monde et ils ressentirent un étonnement profond à la vue d'un quadrupède dont la forme étrange rappelait, à la fois, les marques distinctives de plusieurs animaux de diverses espèces. » (*Histoire des Berbères*. T. II, Trad. de Slane.)

Le Mouné était un fétiche mystérieux, sorte de boîte de Pandore qu'il ne fallait pas ouvrir. Dounama, dit la légende, l'ouvrit ; les malheurs se ruèrent sur sa famille ; la dynastie se divisa. Ce fut la guerre civile pour des siècles.

Aussi au XIV^e siècle, sous le règne de *Mohamed* (1327-1329), la dynastie se scinde en deux clans opposés, les Daoud et les Idriss. Ils se disputèrent le pouvoir pendant plus d'un siècle ; les Idriss finirent par l'emporter.

Aux guerres civiles, s'ajoutent les guerres extérieures. Les Boulalas, peuple terrible situé à l'est, au nord du Baguirmi razzient le Kanem et harcèlent la dynastie. Finalement, *Omar* (1380-1388), à bout de force et de moyens, abandonne le *Kanem* et se retire dans le *Bornou*. Ce changement ouvre une page nouvelle de l'histoire de l'Empire.

Le dernier du clan Daoud à monter sur le trône fut *Othman* fils de Kadé (1463-1473). C'était la période où dans le *golfe de Guinée*, les navires des sujets d'*Alphonse V du Portugal* découvraient l'estuaire du Wouri et le baptisaient : Rio dos Camarões, *la rivière Cameroun*.

Dans le Bornou, *Ali* (1479-1507) porte de nouveau l'Empire à son apogée. Sur la Yo, affluent du Tchad, il fonde *Ngazargamou*, la nouvelle capitale qui durera jusqu'en 1811. Son pouvoir s'étend, à l'ouest, jusqu'aux Etats Haoussa des Sept Provinces ; Kano, notamment, reconnaît sa suzeraineté. En 1502, il envoie, comme Dounama II une ambassade non pas à Tunis, mais à Tripoli. Il meurt le 29 mars 1507.

2) *Le cadre politique*

Le cadre politique est tout rempli, à *l'extérieur*, par les conquêtes ou les pertes territoriales, à *l'intérieur* par le travail d'organisation.

Les deux capitales du Kanem-Bornou furent *Njimi* au N.-E. du lac Tchad, et *Ngazargamou*, sur la Yo, à 75 km environ du lac Tchad.

Les conquêtes territoriales s'ouvrent par le Sud. Le premier monarque de la dynastie, *Dougou*, fit une expédition lointaine, contre les Mboum, semble-t-il, de notre Adamaoua. La légende ajoute qu'il fonda une ville, Yéri-Arbasan, sur la Sanga (et non la Sanaga comme le pense Urvoy), et mourut, massacré par les Mboum. (Palmer Sudan. Mém. t. III, pp. 103-104 et 107.)

Si cette légende est vraie, elle montre que Dougou est descendu jusqu'au niveau du 5° parallèle nord, et donc qu'il a traversé l'Adamaoua du nord au sud.

Elle suppose d'autre part, l'existence, au IX^e siècle, d'une société Mboum suffisamment organisée pour opposer au conquérant du Kanem la résistance la plus efficace qu'il rencontra sur sa route.

Une chose est du moins à retenir ; le Cameroun central, au Moyen Age, est certainement peuplé, assez peuplé pour attirer l'ambition du plus grand conquérant africain de nos régions, — pour l'époque du moins. Il comprend en outre des populations assez organisées. Nous ignorons la forme de cette organisation et l'étendue de leur territoire. Mais de l'Adamaoua à la Sanga, on passe du Cameroun central à la République centre-africaine. C'est déjà un territoire considérable, celui-là même qu'occupent les populations *Mboum* et *Tikar* de nos jours. Les premières cartes d'Afrique, depuis le XV^e siècle, situent dans ces parages un *Regnum Biafaræ*, royaume de Biafra, qu'il ne faudrait pas trop vite traiter d'imaginaire. Des recherches ultérieures nous fourniront peut-être un jour des données plus précises pour confirmer, ou infirmer, tous les présupposés de la légende de Dougou mort au

pays des Mboum.

L'extension territoriale du Kanem, à l'ouest, va de pair avec le refoulement des Sao et la conquête dans le sud-ouest du pays de Bornou.

Au nord, le Kanem s'allie à Tunis ; nous avons vu l'ambassade de 1257 et ses magnifiques présents. Cette alliance avec le Nord, passera, au début du XVI^e siècle, de Tunis à *Tripoli*.

A l'est par contre, le Kanem, loin de s'étendre, se heurte au mur des tribus Boulala. Ces farouches guerriers viennent à bout du Kanem et refoulent la dynastie dans le Bornou, sous Omar (1380-1388).

Vers 1300, d'après les Arabes Ibn-Fartoua et Aboulfeda, le Kanem s'étendait :

A l'est jusqu'au pays de Daw et au Nil dans la région appelée Rif ;

A l'ouest, sa frontière atteignait la rivière Baramoussa (le Niger) ;

Au nord, il atteignait Ouadané en Tripolitaine ;

Au sud, pense Urvoy, les abords de la barrière montagneuse et les marais du Chari. (Op. cit. p. 44.)

Tel est en gros, le cadre géographique dans lequel s'inscrit la politique extérieure du premier Empire du Kanem.

A l'intérieur, la dynastie élabore une organisation politique qui résistera, par sa consistance, pendant près d'un millénaire, à l'usure du temps.

La structure politique, à l'origine, est féodale et fédérale. Au centre, le *Roi* ou *Sultan* (Maï).

Il est entouré du Grand Conseil composé des douze princes ou émirs du royaume. Ils servent d'intermédiaires entre le Gouvernement provincial et le Gouvernement central. Ils portaient, pour la plupart, le titre de Gouverneur de province. On distinguait parmi eux :

1° *Le Kaïgamma*, chef des armées et ministre de la guerre.

2° *Le Yérîma*, sorte de gouverneur et maréchal de la province de Yéri.

3° *Le Galadima*, gouverneur des provinces de l'Ouest.

4° *Le Tchiroma*, prince héritier, fils ou frère du roi.

5° *L'Arjinoma*, gouverneur d'une province du Nord.

6° *Le Foufouma*, gouverneur de la capitale (Ngazargamou), dans le Bornou.

7° *Le Bagarouna*, gouverneur d'une province inconnue.

8° *Le Kadzelma*, gouverneur de la province de Kadzel entre la Yo et Nguimi.

9° *Le Kagoustéma*, gouverneur de la province de Kagousti, au N.-E. du Kanem.

10° *Le Mestrema*, eunuque et chef du harem.

11° *Le Yiroma*, sous les ordres du Mestrema, était attaché au service de la reine.

12° Le douzième personnage semble avoir varié, à moins qu'il n'ait été le *Vizir* introduit plus tard sous l'influence de l'Islam.

Autour du Grand Conseil s'agitait la *cour*, avec la *reine mère* (Maguira), la *reine* (Gouranou), le harem, les fonctionnaires, les dignitaires religieux, les griots...

Signalons en outre le *Conseil Ordinaire* des *Koganas*, composés de kambés (hommes libres) et de katchellas (esclaves) et une garde de corps de quarante hommes (gomas).

Les Finances étaient nourries par la traite des nègres, le tribut des vassaux, les impôts en espèce.

La Justice avait gardé son visage traditionnel. Les chefs de tribus étaient aussi juges par excellence. Plus tard on leur adjoignit, sans succès, des cadis musulmans.

L'Armée, malgré son importance, demeura longtemps une armée de temps de guerre, ce qui explique son aspect très divers selon les règnes et les époques.

Recrutée d'abord dans la tribu au pouvoir, elle grossit au cours des siècles des contingents de tout l'Empire. Elle comprenait des *lanciers*, des *archers*, des *cavaliers*, des *chameliers* ; plus tard les mousquets figureront dans l'armement.

Les effectifs varient entre 30.000 et 100.000 cavaliers comme sous Dounama I^{er} qui de plus, avait 120.000 fantassins.

Le Gouvernement provincial comprend des *provinces impériales* et des territoires vassaux. Les premières font partie de l'Empire, sont administrées par des chefs de tribus sous l'autorité, parfois, d'un des ministres du Grand Conseil. Elles payent tribut au Maï (empereur) et fournissent des contingents pour l'armée.

Les territoires vassaux sont des régions plus ou moins colonisées rattachées au pouvoir central par des liens imprécis et astreintes au tribut.

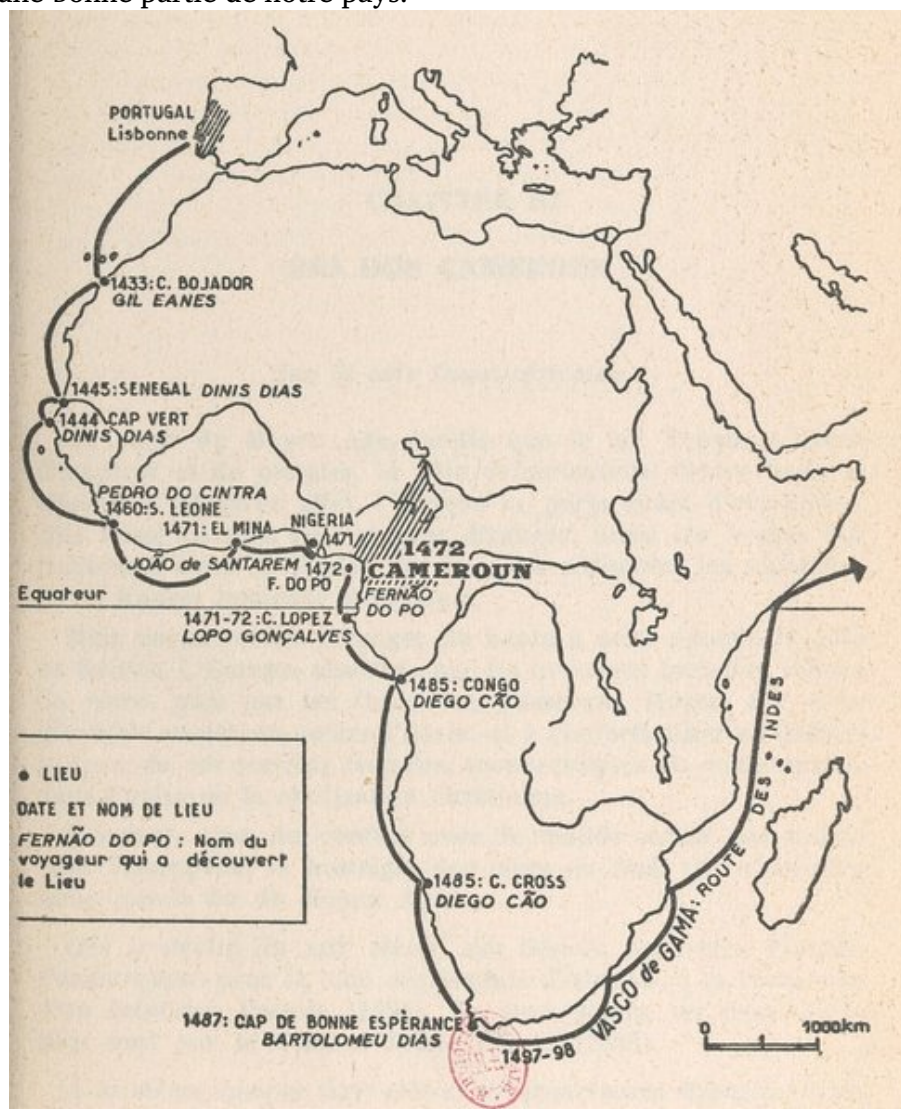
Nous verrons plus tard l'importance des provinces dans les périodes de sécession.

Civilisation. — La cohésion de ce peuple, à l'origine, est fondée sur une même conception du monde, une même religion, une langue commune. L'Islam en y introduisant un ferment de diversité, ne ralentira cependant pas la marche en avant d'une civilisation dont l'unité était désormais établie.

C'est sur le plan matériel, semble-t-il, qu'un facteur nouveau apparaît dans le Kanem : l'architecture de briques cuites. Est-elle aussi récente que certains veulent le croire ? Vient-elle de la Méditerranée ? Peut-être, mais comment expliquer qu'elle soit unique dans ce Soudan du Moyen Age tout criblé d'influences et de races méditerranéennes ? Les Sao sont-ils a priori étrangers à cette civilisation ?

Quoi qu'il en soit, des sites de plus en plus nombreux ont livré des traces de cette architecture. Toutes les capitales du Kanem-Bornou, les lieux de résidence des Maï, certains chefs-lieux de province avaient leurs palais de briques cuites. On a retrouvé leurs ruines à Njimi, Wadi, Ngazargamou, Ngourou, Ghambarou, Ain-Galakka...

Le Kanem nous apparaît ainsi, en son Moyen Age, comme une grande puissance, la plus grande, disent les voyageurs Arabes, de l'Afrique centrale. Il nous a paru bon de lui consacrer ces quelques pages. Cette étude, trop sommaire d'ailleurs nous aura permis d'entrer en contact avec un Etat type de ces grands empires soudanais dont la renommée fut si grande au Moyen Age. Et nous l'avons fait d'autant plus volontiers que nous savions que du Kanem devait sortir un jour une bonne partie de notre pays.



CHAPITRE III

RIO DOS CAMEROES

Sur la côte Ouest-africaine

Au cœur du Moyen Age, tandis que le lac Tchad se ceint d'empires et de peuples, la côte camerounaise rentre dans le silence. C'est qu'en effet, l'Afrique ne parle guère d'elle-même. Elle laisse ce soin au voyageur étranger. Aussi les Arabes qui traversent alors le Soudan ont pu nous conserver les souvenirs de ce Kanem immense et puissant.

Mais aucun navire étranger ne hante à cette époque la côte de Guinée. L'Europe, absorbée par les invasions barbares venues du Nord, puis par les Croisades, passe son Moyen Age à se défendre au-dehors contre l'Islam, et à confectionner au-dedans le tissu de ses sociétés féodales, monarchiques ou communales, dans l'unité de la civilisation chrétienne.

Pourtant, c'est du contact avec le monde arabe que naîtra chez l'Européen, la nostalgie des mers du Sud. On n'attendra donc pas la fin du Moyen Age.

Dès le déclin du XIII^e siècle, des Génois, les frères Vivaldi, s'embarquent pour la côte occidentale d'Afrique, à la recherche d'un fabuleux Pactole (1291). Ils sont suivis, un demi-siècle plus tard par le Catalan Jaime Ferrer (1346).

A la même époque (XIV^e siècle) un franciscain Espagnol écrit un curieux ouvrage : le « Liber del Conocimento de todos los regnos y terras y senorios que son por el mundo... » (Le livre de la connaissance de tous les royaumes, terres et seigneuries qui sont par le monde...). A côté de notations exactes, le livre fourmille de détails fantaisistes sur la côte occidentale d'Afrique, et qui, pense le P. Bouchaud, n'intéressent pas directement la côte actuelle du Cameroun.

Ces découvertes, au reste, devaient susciter un jour bien des ambitions, des rivalités, des guerres. On n'est donc pas surpris de voir des documents se créer plus tard pour fonder des droits à la vérité bien contestables. On assure qu'au XIV^e siècle, des Français de Normandie ont précédé les Portugais dans nos parages. Pour ce qui est

du Cameroun, aucune source ne semble fournir des données assez précises pour nous permettre de croire à d'autres présences Occidentales dans la région actuelle de l'estuaire du Wouri, avant celle — portugaise celle-là — de la fin du XV^e siècle. C'est donc vers la presque île ibérique qu'il faut nous tourner pour interroger ce passé devenu notre passé.

1) *Un petit peuple au bord de l'Océan*

Ce fut d'abord un cadeau de noces. Alphonse VI, roi de Castille, donne sa fille à un prince capétien, Henri de Bourgogne. Il cède au nouveau foyer les terres comprises entre le Minho et le Mondego. C'était en 1095. En ce temps-là, la première Croisade se préparait en Occident, et le Cid, en Castille, combattait les Maures.

Ce petit pays devint un jour le Portugal. En 1385, un bâtard, *Jean 1^{er}*, monte sur le trône et inaugure la *dynastie d'Aviz*.

Destin curieux que celui de cette dynastie thalassocratique dont les conquêtes outre-mer vont dilater le petit Portugal presque aux dimensions du monde connu d'alors.

Sept rois, deux siècles, juste assez pour conquérir les routes de l'Atlantique, percer la voie des Indes, ouvrir l'ère de la traite et de la colonisation.

On peut se demander d'où leur est venu le rêve des chemins inédits à travers des mers inconnues. La réponse, tous les historiens l'ont donnée : ce rêve leur est venu du contact avec le monde arabe.

La presque île ibérique, en ce temps, était une colonie nord-africaine. A l'avènement d'Henri de Bourgogne, Lisbonne est encore un fief musulman. Or ces Nord-Africains ont tout entre les mains. Ils ont la route des Indes ; ils ont le commerce des épices. Ils ont aussi la route de l'Afrique. Avant le X^e siècle, l'Islam a pénétré jusqu'au cœur du Soudan. Ils ont trouvé dans ce monde soudanais des peuples neufs, et des voies nouvelles vers des pays inconnus. Ils y ont rencontré même des débris de tribus juives chassées de la Cyrénaïque au début du II^e siècle. (Emeutes de 115.)

Les Arabes d'Espagne sont en outre des intellectuels. Ils n'ont pas donné seulement de grands philosophes comme Averroès, ils ont donné de grands voyageurs et des géographes éminents. A côté d'eux, les juifs de Catalogne ont fondé une célèbre école de cartographie qui, un jour, fournira au Portugal les Maîtres *Jacome*, *Joseph Vizinho*, *Abraham Zacuto*.

Il faut ajouter que le voyage en Afrique n'était plus chose inouïe. Un Gênois, *Malfante*, avait peut-être atteint le centre du Kanem. A. d'*Isalquier*, parti de *Toulouse*, s'était fixé à *Gao*. Il s'y maria à une fille

du pays, la ramena chez lui, en compagnie d'un médecin noir, *Aben-Ali*.

Tous ces faits n'étaient pas ignorés au Portugal. Mais pour déclencher la course vers le cap, il faudra un homme. Cet homme sera *Henri le Navigateur*.

2) Une vocation

Le premier roi de la dynastie d'Aviz fut *Jean I^{er}* (1385-1433). Poursuivant la lutte contre l'Islam, il passe à l'offensive, traverse Gibraltar et s'empare de *Ceuta* en 1415. La porte s'ouvrait, ce jour-là, à l'expansion portugaise en Afrique. Aux côtés du roi, son troisième fils, admirable de courage, soulève d'enthousiasme les chevaliers portugais : c'est l'Infant *Henri*, surnommé le *Navigateur*. Qui est ce jeune prince ? Lisons ce que, moins d'un siècle plus tard, écrira de lui *Duarte Pacheco Pereira*.

« Le vertueux Infant Dom Anrique fut le troisième fils du roi Dom Joham, de glorieuse mémoire, le premier de ce nom qui régna sur le Portugal, et de la reine Dona Filipa, sa femme, fille de l'excellent prince Duc de Lemcastro (Lancaster) d'Angleterre. Il participa, au temps de sa jeunesse, avec le roi son père, à la prise de la grande ville Cepta (Ceuta) qui fut forcée après un glorieux combat contre les Maures, par la porte Elmina. A cette occasion, l'Infant fit preuve d'un courage qui ne fut égalé par nul autre chevalier...

« Quelques années après la prise de Cepta, après la mort du roi son père, l'Infant fonda au cap Sam Vicente appelé anciennement Sacro Promontorio (Le Promontoire Sacré) son bourg de Terça Naval situé sur la baie de Sagres... Il se retira dans ce refuge avec sa suite, pour échapper aux fatigues et à la corruption de ce monde et y vécut toujours si vertueux et chaste qu'il ne connut jamais aucune femme, ni ne but du vin ni ne tomba en aucun autre vice qu'on put lui reprocher... »

Tel est le portrait du jeune prince. C'est lui pourtant qui allait devenir le *Navigateur*. Qu'est-ce qui l'a donc jeté dans l'aventure des mers ? Sans avoir beaucoup voyagé lui-même, du moins sur ces côtes dont l'histoire devait immortaliser son nom, comment est-il devenu par excellence l'Homme de la Mer en ce *XV^e siècle* de découvertes ? C'est encore Pacheco Pereira qui nous répond :

« Nous parlerons seulement du motif qui le poussa à découvrir les Ethiopies de Guinée... L'Infant, étant couché une nuit dans son lit, eut la révélation du service qu'il rendrait à notre Seigneur en découvrant les dites Ethiopies. Dans ces régions on trouverait toute une multitude de peuples nouveaux et d'hommes noirs, qu'effectivement nous

connaissions par expérience depuis cette découverte jusqu'à maintenant et dont personne ne pourrait croire la couleur, la physionomie et la manière de vivre, s'il ne les avait vus ; que la plus grande partie de ces peuples serait sauvée par le sacrement du Saint Baptême et en outre qu'il trouverait dans ces régions assez d'or et d'autres riches marchandises pour subvenir largement aux besoins des rois et des peuples de ce royaume de Portugal et qu'il pourrait alors faire la guerre aux ennemis de notre sainte foi catholique...

« L'Infant commença cette navigation pour le service de Dieu, à partir du cap de Nam (le cap Noun) et au-delà et lorsqu'à ce royaume furent amenés les premiers Nègres et que par là l'Infant reconnut la vérité de sa sainte révélation, il écrivit aussitôt à tous les rois chrétiens afin qu'ils l'aidassent à cette découverte et conquête pour le service de notre Seigneur, pour que chacun eût sa part de profit ; ceux-ci ne voulurent rien faire ; au contraire, tenant cela pour chose vaine, ils renoncèrent ainsi à leur droit en sa faveur.

Alors l'Infant envoya au Saint Père, le pape Eugène IV (1431-1447) Fernam Lopez d'Azevedo gentilhomme de sa maison et du roi Dom Afonso V, grand Commandeur de l'ordre du Christ, qui présenta au souverain pontife l'ambassade de l'Infant et la renonciation des dits rois ; on lui accorda tout ce qu'il demanda. Et ainsi, comme par Dieu fut révélé et montré au vertueux Infant ce merveilleux mystère caché à tous les autres peuples de la chrétienté, ainsi il obtint de son vicaire pasteur et père de l'Eglise, le dit pape Eugène et des autres Saints Pères, par leurs bénédictions et lettres, que la conquête et le commerce de ces régions jusqu'à l'extrémité de toute l'Inde, comme il est dit précédemment, lui seraient attribués et donnés... (Duarte Pacheco Pereira : *Esmeraldo de Situ Orbis*, trad.



• La Wouri à Douala.

(Photo Documentation Française.)

• L'estuaire du Wouri, vu du port de Douala.



R. Mauny, Bissau, 1956, pp. 17-23.)

Nous avons tenu à citer ce document dans son ensemble. S'il est probable que les choses ne se sont pas passées ainsi, ce témoignage ne laisse pas pour autant d'être véridique. Il dit la vérité en voulant la voiler. Il nous présente le portait du prince ; il est ressemblant.

Il expose en outre *les motifs* qui l'ont conduit à la préparation des expéditions africaines. *Le sentiment religieux* vient en tête : c'est la hiérarchie du Moyen Age. On n'a d'ailleurs pas de raison sérieuse de croire qu'il ne dit pas vrai. Ce zèle apostolique se traduira effectivement en Afrique par la conversion du Congo et l'évangélisation des royaumes de Bénin et de Sierra Léone. Il n'était pas nécessaire, pour entreprendre ou promouvoir cette œuvre missionnaire, d'avoir des visions.

On sait, d'autre part que le Portugal revendiqua souvent le monopole du commerce dans les régions découvertes. *Ce commerce*, à la vérité, était l'un des motifs les plus déterminants dans cette aventure. L'auteur de la notice l'avoue franchement. Les explorateurs qui s'embarquent pour la Guinée sont aussi des chercheurs d'or !

Ces chercheurs d'or, au départ missionnaires, deviendront un jour traitants de chair noire ! Faut-il croire que c'est l'Islam qui leur a révélé là-bas les avantages de ce commerce abominable ? C'est en 1436 qu'Afonso Gonçalves Baldaya ramena au Portugal les *premiers esclaves noirs* échangés au *Rio de Oro* contre des Arabes qu'il détenait captifs.

Ainsi le commerce qui attire les Portugais en Afrique n'est plus désormais une pure question d'or ; il se double du trafic de l'homme. Les autres produits, ivoire, perles... etc. se situent dans le sillage de ces deux grands pôles d'attraction.

Pour écarter toute concurrence, les Portugais eurent recours à deux expédients : *le secret le plus absolu* d'une part, d'autre part le prétendu *droit de monopole*. Nous avons vu que d'autres avaient découvert à la même époque des chemins plus ou moins directs vers l'Afrique. Il était difficile, dans ce cas, de sauver totalement le secret. Les Portugais réclamèrent alors le monopole des terres par eux découvertes, et le droit, en conséquence, de pourchasser tout navire étranger surpris dans ces parages. Cette ambition, et les luttes qu'elle entraîna aboutiront à la fin du XV^e siècle à la *Bulle d'Alexandre VI* (mai 1493), à sa confirmation (septembre 1493) et au *Traité de Toresillas* (7 juin 1494), fixant définitivement les zones d'influence portugaise et espagnole. C'est la trop fameuse ligne de partage du monde, si célèbre dans l'histoire de la colonisation.

Notre document justifie donc à sa manière, ce monopole que les Portugais revendiquaient sur leurs nouvelles découvertes, et que la papauté leur reconnaîtra officiellement plus tard, sous Calixte III (1455-1458).

Ainsi, fort de l'appel d'En-Haut, soutenu par l'espoir d'un commerce opulent, le prince Henri va armer ses caravelles pour la grande aventure.

3) *Partir*

Avant de partir, il fallait se préparer. Henri chercha des géographes, des savants, des voyageurs étrangers. Il fit venir de Majorque le cartographe Maître Jacome.

Il accueillit des *Vénitiens* comme *Patrizio di Conti* et *Alvise Ca'da Mosto*.

Puis il passe à l'équipement des navires. Le Père Bouchaud en a donné une description détaillée. (*La côte du Cameroun*, pp. 65 et suivantes.) On voyageait alors sur des caravelles plus légères ou des caraques plus lourdes, mais aussi mieux équipées pour les grands chargements.

La caravelle, de 50 à 200 tonneaux, pouvait porter 70 personnes, avec des provisions pour plusieurs semaines. On se déplace à la voile. Les voiles en usage sont la voile carrée et la voile latine (triangulaire). Le bâtiment mesure de 20 à 30 mètres de long, avec seulement 6 à 8 mètres de large. Les conditions de vie et d'hygiène sont souvent lamentables.

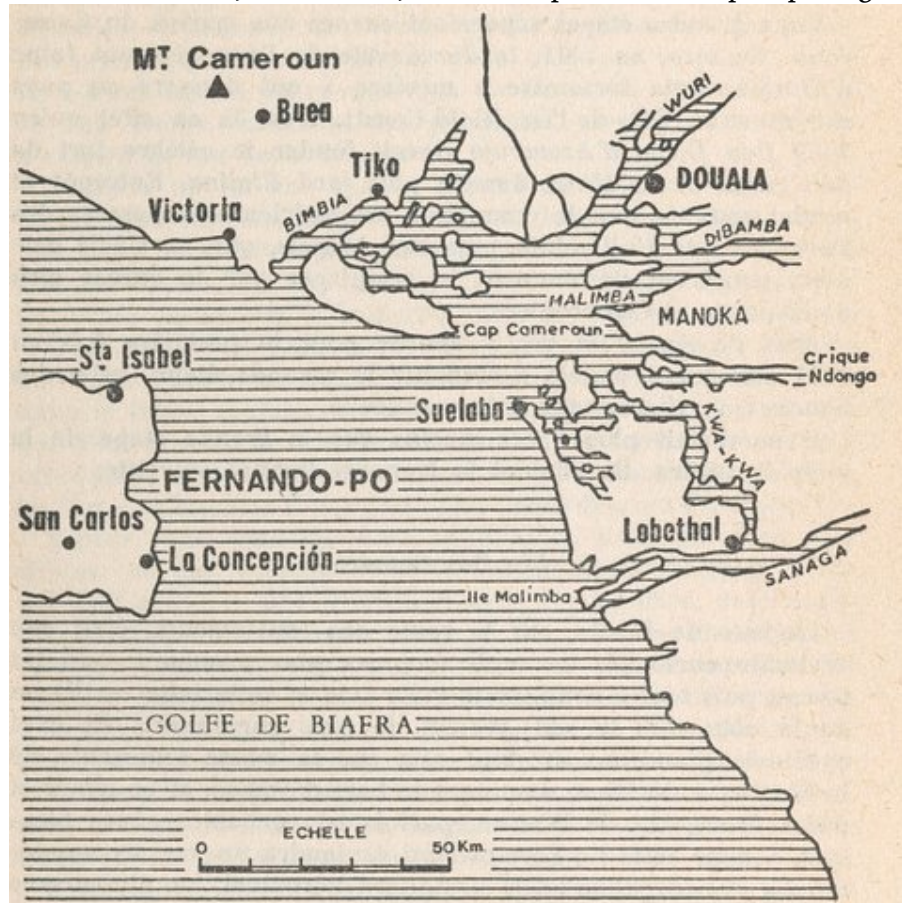
La caraque, plus grande, atteignait 2 000 tonneaux, et *le galion* certainement davantage.

Quelle méthode allait-on suivre dans la découverte des côtes ? On ne pouvait envisager dès les débuts des itinéraires trop longs. Longer la côte était la seule voie sûre. Il s'agira seulement de fixer des étapes, et d'avancer, à chaque voyage, un peu plus loin que l'étape précédente.

Restait à *trouver des hommes*. Le Portugal, heureusement, ne manquait pas de hardis voyageurs. Tout était prêt. Le signal fut donc donné pour la *grande aventure*.

Gil Eanes, Dinis Dias, Pedro do Cintra, João de Santarem, Ferrião do Po, Lopo Gonçalves, Diego Cão, Bartolomeu Dias, et d'autres noms encore que nous avons omis, de 1433 à 1487, un demi-siècle durant, se lancent à l'assaut des côtes africaines. Etape par étape, lentement, avec obstination, ils avancent. occupent le terrain conquis, établissent des fortifications, organisent le commerce avec les gens du pays. A l'appel de l'Afrique se joint l'appel de l'Inde et des épices. En 1497, Vasco de Gama, venant après Bartolomeu Dias, double le cap de

Bonne Espérance et cingle vers les Indes. La route tant recherchée était enfin ouverte, et avec elle, l'ère triomphale de l'Empire portugais.



Le prince Henri meurt en 1460. A cette date, *Gil Eanes* avait atteint le *cap Bojador* en 1433, *Dinis Dias* le *cap Vert* et l'embouchure du *Sénégal* (1444 et 1445). L'année même de la mort du prince, tandis que *Pedro de Sintra* aborde au *Sierra Léone*, *Antonio de Noli* découvre les îles orientales du *cap Vert*.

Deux grandes étapes séparaient encore nos marins du Cameroun. Ce sera, en 1471, la découverte de l'emplacement futur d'*Elmina*, cette forteresse « minière » qui donnera au pays son nom de Côte-de-l'Or (Gold-Coast). C'est là en effet qu'en 1482 *Don Diego d'Azambuja* devait fonder le célèbre fort de *São Jorge de la Mina*, devenu plus tard *Elmina*. Entrepôt et rendez-vous de tout le commerce ouest-africain, il passera des Portugais aux Hollandais, puis aux Anglais, qui, au siècle dernier, pensèrent un moment le remplacer par le climat plus doux du mont Cameroun.

João de Santarem qui y aborde pour la première fois en 1471 sera aussi appelé à franchir la seconde étape, celle des bouches du Niger,

cette même année-là.

Il ne restait plus à ces marins que la grande étape de la baie de Biafra. Ils allaient la franchir l'année suivante.

Rio Dos Camaroes

La baie de Biafra, sur la route des explorateurs, était une véritable curiosité. Ce repli toujours plus prononcé vers les terres, puis tout à coup, cette volte-face et cette fuite rectiligne de la côte vers le sud avaient de quoi surprendre. Et quel spectacle grandiose sur tout cela que la masse imposante de la Montagne de Dieu, dominant la baie d'Ambas, et ce chapelet d'îles émergeant de l'Océan, parfois en véritables cônes bleu-gris, comme cette île Formose qui deviendra un jour Fernando-Po. La chaleur humide, le brouillard perpétuel, les pluies sans fin, le rideau de verdure opaque barrant l'horizon, rien ne manquait pour donner au tableau une beauté étrange, effrayante même.

Le plus curieux fut sans doute *l'immense estuaire*, déversant dans la mer tous les cours d'eau de ce littoral mystérieux. *De la crique de Bimbia* à l'île Malimba, dans l'estuaire de la Sanaga, près de 100 km de côte, étaient de jour en jour engloutis par les cent gueules d'une hydre immense... Derrière elle, pour qui survole aujourd'hui ces parages, toute la région côtière n'est qu'un nid de serpents liquides, reflétant la dure clarté d'un ciel toujours bas, et criblé, de toutes parts, de mille nids de verdure rabougrie.

Tous les fleuves de la région s'y sont donné rendez-vous : Bimbia, le Wouri, la Dibamba, la Kwa-kwa... D'autres venus du Sud sont attirés par cette gueule de monstre : le Nyong, à travers l'éponge de la grande forêt, par mille canaux insaisissables et toujours nouveaux, rejoint la Sanaga à la saison des grandes pluies. La Sanaga, à son tour, par la crique de la Kwa-kwa, rejoint le rendez-vous de l'estuaire immense. Il y eut un temps, affirment les géologues, où tous ces fleuves n'avaient qu'une seule bouche.

La terre ici est une épaisse couche de vase mouvante. Partout des palétuviers. Des îles presque flottantes sont nées parfois pour disparaître presque sans laisser de trace : telle fut *l'île des Buffles*, en face de la pointe de Suellaba, signalée par les cartes espagnoles et anglaises jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

L'eau de mer et l'eau douce y entraînent les espèces les plus curieuses de la faune aquatique africaine : baleines et lamentins dans le large, requins, chiens de mer, et au fur et à mesure que l'on avance vers les terres, tortues de toutes dimensions, crocodiles, et le fourmillement saisonnier des célèbres *Mbeatoe*, les « callianassa

turnerana », les *Camarôes, des Portugais*9.

Espèce rare, associée dans le folklore local au cycle des *Miengu* et des « *Mamy Wata* », énigmatiques hommes d'eau qui sont peut-être une projection dans l'imaginaire, des lamentins dont l'anatomie est si proche de celle de l'homme, les Mbeatoe donnent à cette embouchure un visage singulier. En 1928, le professeur Monod écrivait encore qu'on ignore complètement leur séjour normal. (*L'Industrie des Pêches au Cameroun*, p. 118.) Leur mouvement de migration est complexe. Pour le folklore local, ils habitent leur maison de *Djébalé*, sous l'eau, dans la capitale des Miengu. Ils sont la propriété des hommes-d'eau qui les lâchent tous les trois ou cinq ans.

C'est une migration de ce genre que les Portugais allaient rencontrer en 1472.

L'histoire détaillée de cette découverte nous demeure à jamais inconnue. Tous les documents anciens sont d'une extrême sobriété.

En ce temps-là, le roi Alphonse V régnait sur le Portugal. Il céda à bail, pour 5 ans, à un certain Fernan Gomez, le commerce de la région actuelle d'Elmina. Le contrat portait deux conditions : deux cent mille reys de rente annuelle et cent lieues de découvertes chaque année.

Gomez se mit à l'œuvre sans tarder. Nous devons à *Antonio Galvano* la chronologie la plus exacte de cette période. Écoutons-le :

« En l'an 1471, Fernan Gomez donna l'ordre que la côte fût découverte comme elle se présentait ; ce qui fut entrepris par Jean de Saint-Aren et Jean de Scovar ; et ils allèrent découvrir La Mina, à 5 degrés de latitude.

« Et l'année suivante qui était 1472, un certain *Fernando da Poo* découvrit l'île maintenant appelée d'après son nom. De même environ ce temps-là, les îles de *Saint-Thomas* et *Del Principe* furent découvertes, étant situées sous la ligne (de l'Equateur), et la terre ferme également où est le royaume de Benin, s'étendant jusqu'au cap de *Santa Catharina*, à trois degrés au sud de la ligne. »

(Antonio Galvano : *Tratados dos descobrimentos antigos e modernos...*)

Ce témoignage est confirmé par les récits de Barros (*De Asia*), de Bernardino d'Escalanta, de M. Faria Y Souza... Ajoutons que Pacheco Pereira, qui écrit tout au début du XVI^e siècle (1505), appelle « Serra de Fernao do Po » notre mont Cameroun.

Mais qui était ce Fernan do Po (Ferdinand Poudre), comme le traduit un texte italien ancien ? Un personnage énigmatique et obscur. Il ne faisait pas partie, en effet, de l'équipe de *Fernan Gomez*. Ce n'est donc pas à ce dernier que revient l'honneur d'avoir fait découvrir nos côtes. Avait-il obtenu du roi un bail personnel ? La chose est possible. Aucun document ne l'atteste. Qu'est-il devenu dans la suite ? Impossible de répondre à cette question. La légende, semble-t-il, croit qu'il serait revenu dans nos parages. Il y aurait même achevé sa vie.

En tout cas, la découverte de Fernando-Po, qui fut baptisée : île Formose, apparaît comme une parenthèse dans l'aventure dirigée par Gomez. Les membres du groupe de ce dernier, un Lopo Gonçalves, un de Séqueira atteignirent le Gabon et le cap Sainte-Catherine. Ils ont précédé, disent plusieurs documents, Fernan do Po dans sa découverte de la côte camerounaise.

On ignore également dans quelles circonstances Fernan do Po descendit pour la première fois sur notre littoral. Une chose est certaine ; les premiers documents, y compris Pacheco Pereira, donnent à l'embouchure du Wouri le nom de *Rio dos Camaroes*, tandis que le *mont Cameroun*, nous venons de le signaler, porte celui de *Serra de Fernão do Po*. C'est-à-dire que pour celui qui écrivait, la découverte du mont Cameroun était attribuée — à cette époque — à Fernan-do-Po. Au reste, l'île qui porte son nom, appelée d'abord *Formosa*, n'est devenue Fernando-Po qu'en vertu de la reconnaissance par les historiens et les géographes que c'est Fernan-do-Po qui l'avait découverte. Ainsi, donner le nom de l'explorateur signifie lui attribuer la découverte du lieu. Il en va ainsi du Fernand-Vaz, du cap Lopez, et de tant d'autres lieux de la côte africaine. A ceux que la question intéresserait, nous signalons l'ouvrage de Teixeira da Mota sur l'origine portugaise des noms de lieux de la côte occidentale d'Afrique depuis le cap *Bojador* jusqu'au cap Sainte-Catherine. (Mémoire n° 14 du Centre de Estudos Da Guiné Potuguesa, Bissau.)

Ce qu'on peut affirmer c'est que Fernan-do-Po en 1472 a découvert l'île qui porte son nom et la région côtière du mont Cameroun. A-t-il aussi découvert l'embouchure du Wouri ? Rien ne l'atteste. Les cartes même ne sont pas d'accord jusqu'à la fin du XV^e siècle. *Le Rio do Lo Cameros* n'apparaît nettement pour la première fois que sur la carte de *Juan de la Cosa*. Elle est de 1500. Fernan-do-Po vivait-il encore ? Rien ne le laisse supposer. Mais pour que la rivière figure avec ce nom, il faut admettre qu'elle était connue depuis un certain nombre d'années. Si Fernan-do-Po est descendu sur la d'*Ambas*, il ne pouvait ignorer complètement que la crique de Bimbria limitait au nord un immense estuaire aux innombrables replis. Est-ce lui, est-ce un de ses successeurs qui a contemplé les bancs de Mbeatoe dans l'eau brune de l'estuaire ? Le nom seul suffit pour nous rassurer. Il est portugais. Il signifie quelque chose d'authentique, de bien particulier à notre estuaire, les fameuses Crevettes.

Concluons : La découverte de la côte camerounaise et de l'estuaire du Wouri est portugaise. L'île de Fernando-Po fut découverte en 1472 par un navigateur portugais de même nom. La même année, il découvrit le *mont Cameroun* et la côte de la *baie d'Ambas* qui s'étend au pied de la montagne. C'est encore lui ou quelqu'un de ses

successeurs immédiats qui, peu après, découvrit et remonta l'estuaire du Wouri. Il est probable en effet que les navigateurs s'étaient engagés dans l'estuaire quand ils s'aperçurent du passage des Mbeatoe.

Comment se représenter leur première arrivée sur nos terres ? Ils durent en effet éprouver quelque embarras. Du large, ils avaient, devant eux, un peu à gauche, la masse imposante du mont Cameroun, dont les replis descendaient vers la mer, par le sommet du petit Cameroun et les chapelets d'îles minuscules. Puis voici devant eux des criques par dizaines, des rideaux de forêts grises, rectilignes, bas, qui s'alternent et reculent au fur et à mesure que l'on avance. C'est d'abord comme trois haies de verdure à l'horizon : la langue de terre de la rive gauche de la Bimbria, puis la courbe impeccable du cap Cameroun, et là-bas, vers le sud la pointe de Suellaba posée sur son socle de sables. Devant elle, *l'île des Buffles* aujourd'hui disparue. On avance ; et voici en face, l'immense avenue liquide du Wouri grouillant de poissons. Autour d'elle, des galeries se succèdent ; les rideaux de forêts reculent, renaissent, se rapprochent. Le ciel est bas, et roule d'épais nuages qu'essaye d'écarter un soleil prisonnier des effluves de cette terre trop humide. De lourds échassiers effleurent l'eau de leurs ailes pesantes. Au-dessus des îles la fumée monte qui signale des campements de pêcheurs. A l'horizon, des points noirs annoncent des pirogues. Les voici qui avancent : elles courent, elles glissent sur l'eau, portées par le rythme d'un chant aux modulations étranges.

Ils durent se demander comme le vieil Œdipe arrivant à Colone :

« Où sommes-nous ici ? »

De quel peuple est-ce là le pays ? »

Le pays et ses habitants

A cette époque, le pays où abordent les Portugais était habité. Tous les documents sont unanimes. *L'Esmeraldo de Situ Orbis* de Pacheco Pereira, vers 1505, affirme que « les habitants de ce pays sont appelés *Caaboo* ». Le même document signale, vers l'intérieur, des *Bota* dans un contexte malheureusement indéchiffrable. Puis il ajoute :

« Toute la côte qui va de cette montagne de Fernam do Poo jusqu'au cap de Lopo Gonçalves, sur une distance de quatre-vingts lieues *est très peuplée* et très boisée de forêt épaisse...

Ce pays est très voisin de l'Equateur, dont les Anciens disaient qu'il était inhabitable ; nous, par expérience, avons trouvé le contraire.

« A deux lieues au-delà de la montagne de Fernam do Poo au nord-est est un fleuve, qui s'appelle *dos Camarôes* et où la pêche est bonne.

Nous n'avons jusqu'ici aucun commerce avec les Nègres de ce pays. » (Trad. R. Mauny, pp. 149-151.)

D'autres géographes de l'époque, l'Espagnol *Martin de Enciso*, l'Anglais *Barlow*, le Français *Jean Fonteneau*, parlent des « bonnes populations » de ces parages auxquelles ils donnent parfois des noms mythiques, « Marmarides et Troglodytes » ; Jean Fonteneau nous signale en outre ces « gens de la terre appelés *Ambous* » qui devaient donner leur nom à la baie d'*Ambas*.

Qui étaient ces Caaboo, ces Bota, ces Ambous ou Ambozes ? On a essayé d'identifier les Caaboo et les Ambozes tantôt avec les *Calbongo* dont les Hollandais parleront un siècle plus tard, tantôt avec les *Ibos* du Sud Nigérien, tantôt enfin, avec nos *Abos* d'aujourd'hui. Pourtant, avant toute identification, il ne serait pas inutile de se demander si les noms donnés par les Portugais n'étaient pas des noms conventionnels ou des déformations de vocables locaux. Dans ce cas, ces dénominations ne correspondent pas aux noms locaux des races ; car les différentes langues africaines ont des préfixes et des suffixes très connus qui servent à désigner la race. On peut le vérifier encore sur place. Si les Portugais avaient transcrit purement et simplement les noms des races d'après le parler local, il serait relativement aisé aujourd'hui de constater si ces races se sont déplacées.

D'autre part, il y a eu sur la côte africaine des noms de localités ou de tribus qui ont été identifiées avec certitude, c'est le cas des *Gaabuu* de Gambie. Mais les cartes étaient imprécises, et l'usage des doublets fréquents. On a eu par exemple deux groupes de Calbongos dont le second semble n'avoir été qu'un doublet du premier. Par ailleurs on a pu, grâce aux racines de la langue du pays, identifier le Guibandor dont Pacheco Pereira parle au chapitre 29. Malheureusement, pour nos Caaboo et nos Ambozes, nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour aboutir à de telles conclusions. On peut tout juste rapprocher les Ambous des Bamboko actuels de Victoria.

Il n'en va pas de même quand il s'agit des *Bota*, autre nom des Wovéa ou Bobéa actuels, habitants des régions que nous étudions. R. Mauny pense qu'on peut les rapprocher des *Ba-Bouté* de l'intérieur du pays. Quand on songe que les Ba-Bouté sont voisins des Mboum, au sud de la rivière Lom, — et nous avons rencontré déjà ces Mboum au IX^e siècle, lors des expéditions de Dougou I^{er} — on peut se demander si, à la fin du XV^e siècle, le Cameroun, en gros, ne laissait déjà pas pressentir son visage d'aujourd'hui.

Ce qui est certain, c'est que le Cameroun était, à cette époque, peuplé dans son ensemble. Le Nord était soudanais, nous l'avons vu avec les races du Kanem-Bornou. Le Centre qu'on devine encore, apparaît assez voisin de ce qu'il sera plus tard : semi-Bantou et

Soudanais. (Tikar, Mboum, Baboute ?) Quant au Sud, malgré la difficulté d'une identification certaine, il est *Bantou*.

Nous sommes d'autant plus portés à le croire que les influences Bantou, sur la côte de Guinée, vont très haut, jusqu'au-delà du *fort d'Elmina*. On les retrouve chez les *Akan* et les *Ashanti*, peuples qui semblent avoir occupé leur habitat actuel avant la période portugaise. Enfin, le *premier document de langue camerounaise*, les noms des nombres dans le parler des habitants de la *rivière Cameroun*, qu'Ogilby notera plus d'un siècle plus tard, en 1670, est authentiquement Bantou : un, deux, trois, quatre et cinq se disent : *mo, ba, mellela, meley, matam...* Il est évident d'ailleurs qu'Ogilby nous cite les adjectifs numéraux cardinaux avec le préfixe d'une classe de noms qui pouvait bien être la deuxième chez les Béti, la première, la quatrième et la sixième chez les Douala. Il a pris les nombres auprès d'un interlocuteur qui comptait des objets. Il est fort probable que « meley », quatre, aurait dû s'écrire : *meney*. Le cas des fautes de ce genre est fréquent. La boisson préférée des gens de cette région est tirée de racines appelées « *gaiambas* » par *Samuel Braun* vers 1614, tandis que *Dapper*, vers la fin du même siècle, les appelle « *galanjas* ».

Il est inutile, en somme, de rechercher dans ce passé encore brumeux une image fidèle du Cameroun tel que nous le connaissons. Bien des choses ont changé depuis, et bien des peuples se sont déplacés. Retenons seulement que la silhouette d'ensemble nous laisse deviner des Bantou dans le Sud, des semi-Bantou dans le Centre, des Soudanais dans le Nord. Nous ignorons les traits précis de leurs visages. Nous ignorons même depuis quand ils sont là. Faut-il parler d'une invasion Bantou à cette époque ? On ne voit pas pourquoi, car les guerres, quand guerres il y avait, pouvaient seulement signifier le heurt de peuples voisins depuis longtemps, voire depuis toujours.

La vie des habitants

Pour nous faire une idée approximative de la vie camerounaise à cette époque, il faudra attendre les témoignages plus nombreux du siècle suivant. Pourtant, d'après les documents de ce XVI^e siècle naissant, cette vie apparaît confusément identique à ce qu'elle sera au siècle suivant.

La vie économique est fort simple. Dans l'ensemble, aux yeux des Européens, les autochtones sont pauvres, et le contraste est grand avec le luxe de la cour de Bénin. Par ailleurs, le pays est riche en cultures vivrières : *Dapper*, au siècle suivant, signale des ignames, du bananes (?), du vin de palme, *Pacheco Pereira*, vers 1505, dit que « dans ce pays, il y a de nombreux et grands éléphants dont nous avons

l'habitude d'acheter les défenses que nous appelons « marfim » (ivoire). On trouve aussi dans ce pays une assez grande quantité de fine et bonne malaguettes... ». (Trad. R. Mauny, p. 149.)

Un autre produit qu'on trouve sur la côte camerounaise dès les premiers contacts avec les Européens, c'est le fameux « bois d'ébène », les esclaves amenés de l'intérieur et livrés pour des prix dérisoires. « On peut échanger ici des esclaves à raison de huit ou dix bracelets de cuivre par tête », note cyniquement l'auteur de *l'Esméraldo de Situ Orbis*. (Loc. cit.)

On peut donc dire en résumé que le commerce est déjà, en ce début du XVI^e siècle, ce qu'il sera toujours sur la côte camerounaise. Le pays livre malaguettes, ivoire, esclaves, et reçoit en retour des bijoux et des brinborions sans valeur. Bientôt, l'eau de vie sera un puissant article d'échange importé d'Europe.

Si l'on veut maintenant pénétrer dans la vie intime de ces peuples, *la fait religieux* est ce qui frappe le plus. A vrai dire, Portugais, Espagnols et Hollandais auront sur la religion des autochtones les opinions les plus diverses, les plus fantaisistes parfois. Samuel Braun, un siècle plus tard, notera que « la religion de ces gens est aussi superstitieuse et impie que celle de Bénin. » Or sur la religion des gens de Bénin, Dapper sera plutôt optimiste, trouvant leur monothéisme fort pur, et leur conversion au christianisme très possible. Braun ajoute que les habitants de la côte d'Ambozes ne pratiquent pas les sacrifices humains : « Ils les considèrent comme un gaspillage inutile et préfèrent vendre leurs victimes. » La chose vaut la peine d'être notée, car deux siècles plus tard, nous verrons se signer une convention à Douala, entre Consuls Anglais et chefs locaux, abolissant les sacrifices humains. Il y aurait donc eu un facteur nouveau, une influence étrangère, un nouvel afflux de populations. Car celles qui occuperont plus tard la baie d'Ambas et la région de Douala seront de traditions très voisines.

Quant à *la vie politique et sociale*, elle apparaît comme organisée autour de la chefferie. Voici le tableau que Dapper nous laissera de la capitale des habitants de la rivière Cameroun :

« Sur le bord septentrional de la rivière des Camarones, près de la côte, demeurent des peuples qu'on nomme aussi Calbongos, qui sont presque toujours en guerre avec leurs voisins qui portent le même nom. Leur chef, *Monneba*, passe pour le plus puissant prince d'alentour. Le lieu de sa résidence est sur une hauteur ; c'est un village dont les maisons bâties en carré et la situation agréable forment le plus bel endroit de toute la côte. On n'y manque point de vivres ; on y recueille des injames (ignames), du bananes (bananes sans doute), du vin de palme et du vin qu'on nomme Bordon (ou Pardon) qui est une

espèce de vin de palme, moindre que l'ordinaire, parce qu'il croît en des lieux marécageux...

Il y a peu de dents d'éléphants et d'accori, mais beaucoup d'esclaves à acheter. Les marchandises de débit que les Hollandais y portent sont des boesjes (?), petites barres et pots de cuivre, des chaudrons battus au marteau, des pressoirs d'oranges et de limons, de la lavande, des cornes de vaches, des tours à évider et à filer... etc. On ne trouve de l'accori que depuis le Rio del Rey jusqu'à la rivière des Camarones, les Hollandais l'échangent contre des étoffes et le portent vendre à la Côte de l'Or. »

Telle nous apparaît la vie de la côte camerounaise à l'aube des temps modernes. Elle demeurera, dans l'ensemble, inchangée pendant les trois siècles qui vont suivre : vie de *commerce* et de *traite*, assaillie par les rivalités européennes, elle prépare, par l'influence de plus en plus grande qu'acquièrent les trafiquants européens dans la vie politique autochtone, l'ère de la colonisation.

TEXTE

La côte camerounaise à la période des découvertes portugaises

« A partir du cap Fermoso, nous avons dit que la côte suit la direction est-ouest. *Cette montagne et île furent découvertes par Fernam do Poo*, chevalier et familier du roi Dom Alphonso V ; elle prit le nom de son découvreur. Elle est éloignée en latitude de l'équateur vers le pôle Nord de 4°. C'est une montagne très élevée, et par temps clair on la voit de 25 à 30 lieues. L'île qui se trouve à l'embouchure de cette baie, est très peuplée ; elle a beaucoup de cannes à sucre. Elle est à 5 lieues de la terre ferme. Le navire qui vient ici pour ancrer près de cette terre pourra le faire dans 14 brasses ; il sera alors à une demi-lieue du rivage. *On peut échanger ici des esclaves à raison de 8 ou.10 bracelets de cuivre par tête.* Dans ce pays, il y a de nombreux et grands éléphants dont nous avons l'habitude d'acheter les défenses que nous appelons « marfim » (ivoire) et pour un barcelet de cuivre on a ici une grande défense d'éléphant. On trouve aussi dans ce pays une assez grande quantité de fine et bonne malaguette ; il y a dans cette Ethiopie des choses rapportant beaucoup de profit qu'on a coutume d'apporter à ces royaumes (de Portugal). *Les gens de cette montagne s'appellent Caaboo* dans leur langage et à l'intérieur, à 50 lieues de la côte est un... (texte altéré)...langue qui a nom *Bota*.

Toute la côte qui va de cette montagne de *Fernam do Poo* jusqu'au cap de Lopo Gonçalves, sur une distance de 80 lieues est très peuplée et très boisée de forêt épaisse. La mer est très profonde et à une demi-lieue de la terre, atteint de trente à quarante brasses ; on y rencontre de très grandes baleines et de nombreux autres poissons. Ce pays est très voisin de l'Equateur dont les Anciens disaient qu'il était inhabitable ; nous, par expérience, avons trouvé le contraire.

A deux lieues au-delà de la montagne de *Fernam do Poo* au nord-est est un fleuve qui s'appelle *dos Camaroes* et où la pêche est bonne. Nous n'avons jusqu'ici aucun commerce avec les Nègres de ce pays. Il y a sur cette côte de nombreux orages accompagnés de vents violents ; pour y remédier, le navire qui en rencontre devra amener les voiles.

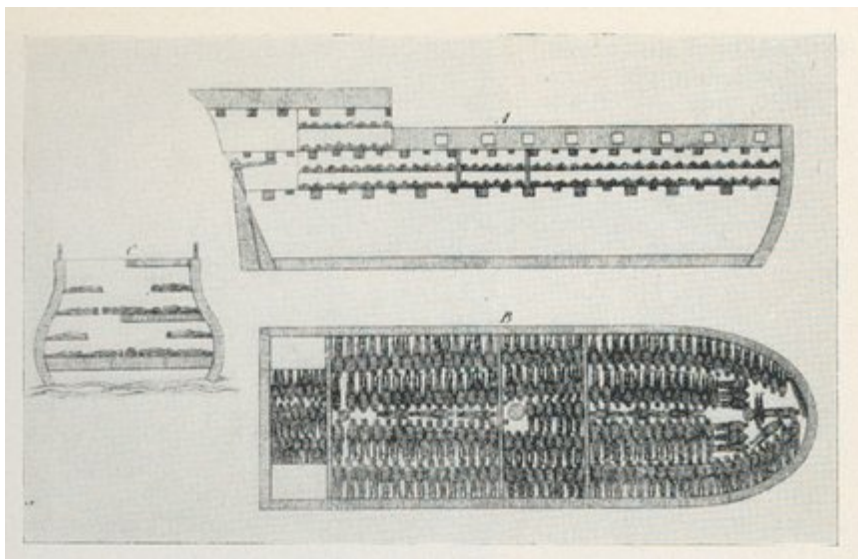
En partant de l'embouchure du *Rio dos Camaroes* à vingt lieues au

sud un quart sud-est, on trouve une autre montagne qui s'appelle Guerreira qui s'étend sur un peu plus d'une lieue de long ; elle se trouve à une demi-lieue du rivage. (Il s'agit probablement des hauteurs des environs de Kribi : les monts Eléphant, Alouette et les Mamelles.) Toute cette terre est très boisée ; elle est éloignée en latitude de l'équateur vers le pôle arctique de 3° 30'. »

(Pacheco Pereira : *Esmeraldo de Situ Orbis*, Liv. II chap. 10. Trad. Mauny, Bissau 1956, p. 149-151.)

TROISIEME PARTIE

LE CAMEROUN PRÉ-COLONIAL (1500-1850)



- Coupe d'un navire négrier du XVIII^e siècle. Les hommes sont couchés et entassés de manière à permettre le transport du plus grand nombre possible d'esclaves.
- La traite. Des marchands européens proposent leurs marchandises à des chefs africains. Au premier plan, à droite, le personnage verse de l'alcool à son « client ».

(Dupper. Description de l'Afrique, Amsterdam 1686. Photo Devix.)



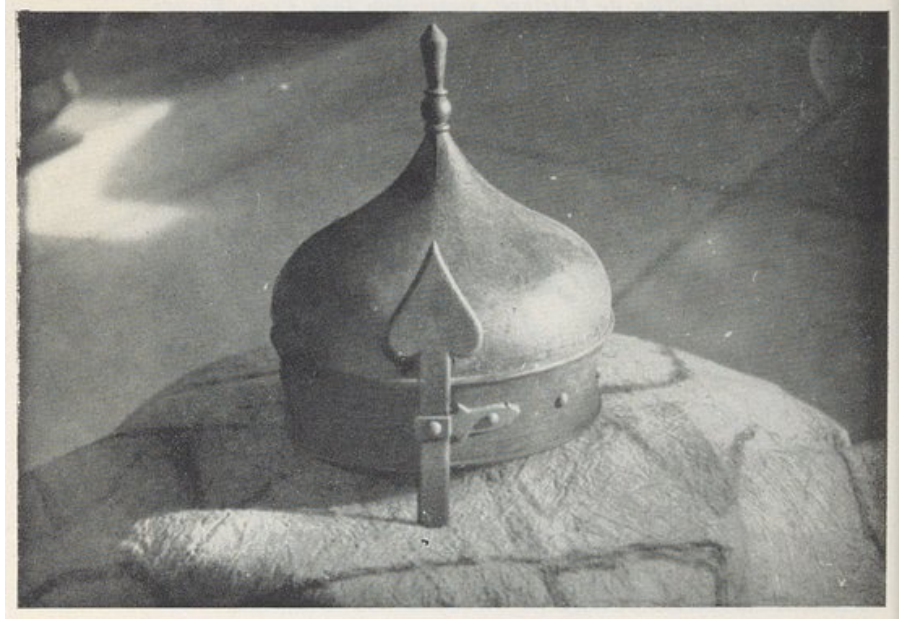
- Ballots d'étoffe employés comme monnaie par les trafiquants.

(Photo Lagrave.)



- Casque de traitant.

(Musée IFAN, Douala. Photo E. Mveng.)



CHAPITRE I

LA TRAITE

Auri sacra fames

La fin du Moyen Age marque un bouleversement total dans les structures du monde occidental. Ce bouleversement, en fait, s'étend à tout l'univers d'alors. C'est l'une des premières révolutions mondiales de l'histoire. Dans les siècles qui vont suivre, elle demeure la plus grande, en extension surtout ; la Révolution française, et plus tard le raz de marée socialiste et communiste seront ses prolongements.

Or cette révolution est totale. Elle embrasse tous les aspects de la vie. Elle commence par la conception même de l'homme et de son activité. Elle s'étend à la conception du monde ; son intention finale manifeste est la possession du monde.

Cette conception nouvelle de l'homme, on va la puiser chez les auteurs païens antiques, Grecs et Latins. Puis, avec le temps, on la complète par les exemples des sociétés exotiques, mal connues jusqu'alors. Le résultat final sera l'homme naturel du rationalisme. Il a grandi en liberté, en raison, en connaissance objective du monde ; mais de plus en plus solitaire, loin de Dieu, loin de l'homme aussi à qui rien, ne le lie désormais que des contrats arbitraires qu'il fait ou défait à son gré, cet homme nouveau, ennemi de l'inégalité dogmatique de l'ancien Régime, développe inconsciemment en lui-même un égoïsme exclusif : il aspire au nom de l'égalité à la possession du monde. En fait il nie et détruit l'égalité.

La découverte de nouveaux continents a élargi à ses yeux les horizons du monde. Du monde matériel d'abord dont il mesure les dimensions au gré de ses appétits. La véritable mission de l'homme dans ce cas, même pour les spiritualistes, se conçoit de plus en plus en termes d'appropriation, de possession, de consommation. Ni le côté contemplatif, ni le côté transformation et sublimation ne sont oubliés, nous le savons, mais ils restent le fait d'une élite trop élevée pour une masse trop pressée par la soif de l'immédiat.

Quant à la signification spirituelle du monde, elle soulève de plus en plus de doutes dans certains esprits ; elle engendre des désaccords et

des conflits profonds ; elle ouvre des fissures, creuse des fossés que les siècles auront de la peine à combler. Une bonne partie du monde occidental lui tourne graduellement le dos jusqu'au jour de la négation pure et simple, de l'hostilité déclarée, de la lutte à mort.

Si l'intention finale de cette révolution est la possession du monde, c'est parce que *cette révolution est économique*. Elle met entre les mains des grands propriétaires une arme terrible : l'argent. Avec cette arme, ils vont conquérir les cours des rois, les voies maritimes, les marchés mondiaux. C'est encore cette arme qui, plus tard, leur permettra de détruire l'ordre de l'ancienne Société, de faire de la Révolution française une révolution bourgeoise, et de préparer, par réaction, l'éclatement socialiste et communiste des XIX^e et XX^e siècles.

Pour réaliser ce programme, des doctrines sont nées, des programmes élaborés, des méthodes et des procédés appliqués sans scrupule.

Le mercantilisme enseigne que la richesse d'un pays dépend du volume d'or qu'il possède. D'où la double nécessité d'empêcher l'or de sortir du pays, et de travailler par tous les moyens pour faire entrer le plus d'or possible. Pour empêcher l'or de sortir, on ferme les frontières par des douanes excessives. Pour faire venir l'or, il faut ou le produire soi-même, ou aller le chercher au-dehors, dans les colonies, ou enfin développer son industrie pour avoir beaucoup de clients étrangers.

C'est ainsi que l'Afrique va se trouver écartelée dans le grand tourbillon de la course vers l'or.

Mais comment faire pour aller chercher au-delà des mers l'or et les produits commerciaux susceptibles de favoriser la prospérité nationale ?

On créa des compagnies. Au début, des particuliers avaient obtenu le monopole du commerce et de la traite sur des régions déterminées d'Afrique ou du Nouveau Monde. Ce fut le cas de *Fernan Gomez* pour la Côte de l'Or. Ces hommes organisaient eux-mêmes leurs équipes et dirigeaient les opérations. C'était un travail difficile pour un seul homme. Il fallait non seulement assurer le commerce et équiper des navires, mais mettre sur pied des troupes de défense pour se protéger contre la concurrence des nations voisines ou des pirates. *Fernan Gomez*, impuissant devant les attaques espagnoles, fut obligé de renoncer finalement à son bail. La formule des *compagnies* se révéla plus efficace.

Les compagnies sont des sociétés privées, appuyées par l'Etat auquel ils payent une redevance annuelle, mais douées d'une organisation propre et jouissant du monopole du commerce pour un temps et une région déterminés. Le commerce confié aux compagnies comprenait essentiellement deux points :

1) *L'achat, à des prix dérisoires, de denrées exotiques* revendues en métropole avec des bénéfices exorbitants. « En un an, en 1672, la Compagnie du Sénégal, avec 900 000 livres consacrées aux achats, gagnait 7.200.000 livres, soit 800 % de la mise. » (J. Ki Zerbo : *L'économie de traite en Afrique noire*. Présence Africaine décembre 1956 - janvier 1957, p. 9.)

2) Le deuxième point du programme était *la traite des Nègres*. Achetés également à des prix dérisoires, ils étaient vendus avec de gros bénéfices en Amérique où ils servaient de main-d'œuvre aux plantations et aux mines. Ainsi se créa le commerce triangulaire : en Europe, le traitant achète des an. neaux de cuivre, des perles de verroterie, des étoffes de couleurs... Sur la côte d'Afrique, il les échange contre des esclaves qu'il va revendre aux colons d'Amérique. Le sommet du triangle était quelque part sur les côtes des Amériques et des Iles. Un de ses côtés reliait ce sommet à l'Afrique ; l'autre à l'Europe. Le littoral africain *formait la base douloureuse* de ce triangle de l'or, dans lequel la soif du métal précieux faisait seule la loi.

La fondation des compagnies remonte aux premières années des *découvertes africaines* et de *la traite*. « Vers 1450, un certain *Lañcarote de Freitas*, receveur des Douanes royales à Lagos (ville portugaise du Sud), fonda une Compagnie « pour le trafic des Noirs que les Maures amènent de l'intérieur. Cette Compagnie avait ses bureaux et magasins dans une maison qu'on appelait la *Casa de Guinea*. Après la découverte de la Côte de l'Or, elle devint la *Casa da Mina de Guinea*. En 1482, le roi Jean II en prit la direction et la transféra de Lagos à Lisbonne. » (Bauchaud, op. cit. p. 74.)

C'est surtout avec les *Hollandais* que les *compagnies* vont connaître une puissance et un essor irrésistibles. Déjà au XVI^e siècle, existait une « Compagnie des pays lointains » qui équipa les expéditions de *Cornélius Houtman* vers l'Insulinde. En 1602, naît la fameuse *Compagnie des Indes orientales*. C'est sur son modèle que se fonde en 1621, grâce à l'initiative de Guillaume Usselincx aidé du pasteur Pierre Planc, la *Compagnie des Indes occidentales*, qui obtiendra le monopole du commerce et de la traite sur la côte *occidentale d'Afrique*. La côte du *Cameroun* faisait donc partie de son fief.

L'Angleterre mettra longtemps avant d'organiser de véritables *compagnies*. Elle se contentera, au début, d'*Associations* de voyageurs ou de marins. La première, celle des *Marchands Aventuriers*, est de 1444. En 1603, se fonde la « Compagnie des marchands de Londres faisant le commerce dans les Indes orientales. » Un siècle plus tard, en 1702, elle fusionnera avec d'autres compagnies mineures sous le nom de : « United Company and Merchants trading to the East Indies. » Ses bateaux passèrent certainement par nos parages. Cette compagnie, en

Asie, se fera remarquer par son zèle politique. Elle sera, finalement absorbée par l'Etat.

En France, les compagnies, à cause de leur peu de succès, se multiplièrent. En 1618, c'est la naissance de la Compagnie des Indes. Elle meurt. En 1625, naît une Compagnie du Morbihan. Elle meurt à son tour. En 1627, la Compagnie de la Nacelle de Saint-Pierre fleurdelysée est remplacée la même année par la *Compagnie des Cent-Associés*... En 1664, Colbert, pour remédier à la situation, fonde les deux grandes *Compagnies des Indes orientales et occidentales*.

La côte africaine semble avoir beaucoup attiré l'attention. De petites compagnies vont se multiplier pour son exploitation.

1626 : Compagnie des commerçants de Rouen, pour l'exploitation de la région du *Sénégal* et de la *Gambie*.

A partir des environs de 1630, se fondent plusieurs Compagnies de la *France équinoxiale* et du *Sénégal*. Puis la Compagnie du *cap Vert* et du *Sénégal* expropriée par Colbert et engloutie par la Compagnie des Indes occidentales en 1684.

De toutes ces compagnies, *celle du Sénégal* semble avoir occupé une place de choix. La thèse toute récente de Ly Abdoulaye reedit en détail l'histoire de cette organisation dont le commerce s'occupa surtout, à côté de la gomme du Sénégal, de la vente des *esclaves nègres*. (Elle en reçut le privilège en 1679.) Gorée, tour à tour entre les mains des Portugais, des Hollandais, puis des Français, demeure le témoin éloquent de ces siècles de chasse à l'homme.

Il est certain que les navires de ces compagnies hantaient le littoral camerounais. Ils sont allés jusqu'au Congo, bien avant le règne de Louis XIV. *Samuel Braun*, qui voyage en 1614, rencontre au Congo, un roi indigène parlant *français* et marié à une ancienne esclave originaire du *Cameroun*, et qui, elle, parlait *flamand* ! (Cf. Bouchaud Op. cit., p. 84.)

Nous verrons d'ailleurs plus tard le témoignage des Français sur les habitants de notre pays.

Mais les compagnies françaises furent souvent éphémères, parce qu'elles étaient œuvre d'état.

Cette période, avons-nous dit, est remplie par le *commerce* et la *traite*.

Les deux, à la vérité, ne constituaient qu'une seule et même réalité dans l'esprit des trafiquants d'alors. Cependant, nous ne pouvons les étudier ici sommairement qu'en les séparant. Historiquement, traite et commerce sont deux réalités distinctes : le marché de l'homme, même pour les consciences endurcies, posait des problèmes uniques, d'une gravité qui n'avait rien à voir avec le « marchandage » des échanges commerciaux.

Des problèmes posés, on s'achemina peu à peu vers des solutions. Or

pour *l'esclavage* la solution définitive, la seule admissible pour des chrétiens, fut la suppression. Pour *le commerce*, il connaîtra au contraire un renouveau tel que, devenu un moyen efficace de colonisation, c'est à lui que beaucoup de puissances européennes devront leurs empires.

La période que nous abordons, de 1500 à 1850, sera donc étudiée, pour le Sud de notre pays, sous l'angle du *commerce*, et de la *traite*, que nous situerons, pour finir, dans leurs *cadres chronologiques*. Ces cadres, pour notre pays comme pour la côte africaine en général, sont constitués par la rivalité des puissances coloniales et leur succession sur le terrain exploité. On parle ainsi d'une période *portugaise*, *hollandaise*, *anglaise*, voire *française* (au Sénégal) avant l'ère de la colonisation moderne.

Le commerce

Le commerce fut donc, pendant trois siècles, la seule voie d'influence de l'Europe sur l'Afrique. C'est sous son couvert que les premiers colonisateurs viendront sur notre continent. A. Bruë, au Sénégal, sera, comme représentant de la France, Directeur de la Compagnie du Sénégal.

Si nous voulons étudier cette période pour notre pays, il importe donc de nous interroger sur l'organisation de *l'exploitation commerciale*. Pour avoir une idée de cette organisation, prenons un exemple, celui de la *Compagnie* (hollandaise) *des Indes orientales*.

1602 : Date de la fondation.

Définition : C'est une société par actions...

Capital : 6.300.000 florins.

Divisé en : 2.100 actions de 3.000 florins. Ces actions rapportent, pour les années prospères : 77 % de dividende.

La compagnie émet des obligations avec un intérêt de 3,5 %.

Direction : Elle est assumée par les *Chambres* représentant les commerçants d'une cité ou d'une région. Les Chambres sont autonomes. Elles se fédèrent. La direction centrale comprend une assemblée de 17 *directeurs*, assistés d'un Conseil élu (60 membres).

La Compagnie est représentée aux Indes par un *Gouverneur*, assisté d'un *Conseil*.

C'est sur ce modèle que s'organisera la Compagnie des Indes occidentales dont les navires trafiqueront sur la côte camerounaise. Bien que partie avec un capital plus grand (7.400.000 florins), son succès sera finalement inférieur à celui de la Compagnie des Indes orientales.

Les compagnies sont représentées tout le long de la côte par des

Comptoirs. Ces derniers, pour la *traite* surtout, sont centralisés par les grands *entrepôts* : La Mina, Gorée, San-Thomé... etc.

Les compagnies françaises, dont la vie fut si agitée, eurent une organisation beaucoup plus « étatique ». C'est Colbert, souvent qui les fonde ou les dissout. En Afrique, elles laissèrent la traditionnelle *factorerie*. Voici le tableau que nous en donne J. Ki Zerbo : « Grande bâtisse stéréotypée couverte de tôles galvanisées. Bâtiments ombreux et frais pour les agents européens, huttes pour les auxiliaires indigènes. » Et il ajoute une citation du sieur Lecourbe, Directeur de la Compagnie du Sénégal : « Il y avait pour lors à l'habitation nous dit le sieur Lecourbe parlant du Comptoir goréen en 1685, soixante blancs dont la plupart ne savaient point de métier. » (Présence Africaine. Loc. cit. p. 14.)

Le commerce, sur nos côtes, se pratiquait selon la *méthode triangulaire*. En partant d'Europe, la compagnie se ravitaillait en articles d'échanges pour l'Afrique. En Afrique, elle remplace ces articles par des esclaves ou des produits exotiques. Elle va les revendre en Amérique. Le marché conclu, elle recommence son voyage par l'Europe.

Qui ravitaillait les compagnies ?

Les grands banquiers et les maisons de commerce européennes. Ces maisons portaient souvent le nom de leurs possesseurs. On en connaît plusieurs : Welser, Fugger, Marchione, Affaitadi, Rodrigues, Ximenes, De Haro... etc. (Cf. Bouchaud op. cit., p. 79.) Ils étaient, leurs noms le disent, originaires des Pays-Bas, de la presqu'île ibérique, des principautés italiennes... etc. Veut-on se faire une idée de leur puissance, qu'on lise le portrait de Fugger : « Admirable type de conquérant, de roi de l'or. Ses mines trouent les Alpes autrichiennes et les monts de Hongrie : à Venise, à Anvers, à Lisbonne, dans plus de vingt places, il a des forteresses... Il a fait, rien qu'en tirant des lettres de change, un empereur romain. Et s'il n'est pas vrai qu'il ait, dans sa maison d'Augsbourg, chauffé les pieds de César avec des bûches de cannellier, elle est authentique la lettre par laquelle il rappelle orgueilleusement à ce débiteur insolvable que s'il avait voulu, lui Fugger, c'est François et non pas Charles qui s'appellerait le maître des Allemagnes... » (D'après Hauser : *Travailleurs et Marchands dans l'ancienne France*, Paris 1921, p. 227.)

C'est la maison de ce *Fugger*, qui en 1527, signa avec la maison De Haro, un contrat « pour une fourniture d'articles en cuivre d'une valeur de 5.287 livres. Quelques années plus tard, le représentant de la même maison s'engageait à livrer à João Rebello, facteur du roi du Portugal à Anvers, 8.750 quintaux d'anneaux de laiton, 750 quintaux

d'anneaux de cuivre, 24.000 pots à uriner, 1.800 bassins à large bord, 4.500 bassins à barbier, 10.500 chaudrons à anses, pour les *Nègres de la Guinée*. » (Cf. Bouchaud. Op. cit. pp. 73-74.)

En plus de ces articles, les trafiquants se procuraient aussi des armes, de la poudre, des étoffes, du sel... comme moyens d'échange. On sait pourtant que le trafic des armes avait été défendu par les papes.

Outre les compagnies, les banquiers et les maisons de commerce, les trafiquants trouvaient aisément d'autres fournisseurs. Les rois eux-mêmes n'étaient pas indifférents au commerce : ce fut le cas du moins dans la Dynastie portugaise. En France, le commerce, à cette époque, est affaire d'Etat.

Pour avoir une idée enfin des profits qu'on réalisait par ce commerce africain, il suffit de consulter au hasard quelques chiffres d'affaires.

Voyons la *Compagnie du Sénégal* : son directeur, le sieur *Lecourbe*, donne pour l'année 1689, les chiffres suivants, simple comparaison de prix :

1 quintal d'ivoire, acheté 12 livres en Afrique, se revend 100 livres en France.

1 esclave, acheté 30 livres en Afrique se revend 300 livres aux Iles.

On possède également quelques chiffres d'affaires des trafiquants de nos contrées du golfe de Guinée. Une requête adressée par eux en 1607 aux Etats généraux de Hollande donne la situation du marché depuis 15 ans :

Nombre de navires ayant fréquenté la côte africaine : 200.

Objets rapportés d'Afrique : Ivoire, peaux, gommés..., or.

Valeur de l'or : 2.000 livres par an (environ 4 millions de francs-or).

Plus tard, en 1670, la Compagnie des Indes occidentales retire de nos contrées :

De l'or pour une valeur de 1.600.000 florins (4 millions de francs-or) contre un envoi de marchandise égal à une valeur de 120.000 florins. Il faut tenir compte, bien sûr des autres marchandises ; mais le bénéfice par la seule valeur de l'or est hors de proportion.

Quel rôle joua la côte camerounaise dans ce commerce ?

Un rôle de premier plan, non pas tant en extension qu'en *qualité*. Il ne faut pas oublier en effet que les îles de *Fernando-Pô* et de *San-Thomé* furent d'importants entrepôts de commerce. Les articles achetés sur nos côtes consistaient avant tout en *ivoire*, malaguette, *accarin*, vivres de toutes sortes. L'*accarin*, sorte de coquillage, était une spécialité de la baie de Biafra. Quant à notre *ivoire*, il était universellement recherché pour sa *qualité*.

« Le Cameroun est fameux par son ivoire qui est d'une qualité tout à

fait supérieure, étant moins poreux et contenant moins de fissures que celui que l'on obtient ailleurs », écrira plus tard au XVIII^e siècle le capitaine John Adams. (Cf. Bouchaud, p. 109.)

Il donne des détails sur le commerce de l'ivoire dans la *rivière Cameroun*. La tonne était évaluée à 240 livres sterling. On les remplaçait par des articles d'échanges dont voici la liste :

<i>Articles</i>	<i>Valeur</i>
15tonnes de sel	15 livres
17barils de poudre	51 livres
50fusils « towerproof »	30 livres
10cotonnades des Indes appelées « baft »	10 livres
40cotonnades de Manchester dites « photae »	14 livres
10cotonnades des Indes dites « Romal »	19 livres
20cotonnades de Manchester dites « chelloe »	18 livres
2barils de brandy	20 livres
30ustensiles de cuivre	22 livres
Des perles, de la ferraille, de la quincaillerie, de la vaisselle, pour une valeur de	41 livres
TOTAL	240 livres

L'alcool, on le sait fut un article d'échange fort recherché. On y ajoutait parfois de l'eau et du poivre, pour augmenter la quantité et garder le piquant ; d'autres y diluaient un peu de poudre de savon d'Espagne, « afin qu'il vienne en haut une petite écume, ce qui pour les Nègres, assure Bosman, est un signe infailible de qualité ». (Cf. J. Ki Zerbo. Loc. cit., p. 28.)

Avec qui traitaient ces commerçants européens ?

Avec les différents chefs de la côte. Il y eut sans doute parmi eux des hommes de valeur ; nous voyons un Don Alfonso au Congo se préoccuper du problème de la traite, et s'en préoccuper dans le bon sens. Beaucoup de ces roitelets, il faut l'avouer, étaient des hommes sans personnalité, corrompus de générations en générations par l'habitude de l'alcool, des tractations commerciales où la fraude et la mauvaise foi faisaient seules la loi, par la pratique enfin de la chasse à

l'homme.

Peu à peu, le commerce va prendre une importance telle que les dynasties nègres elles-mêmes en dépendront. Les trafiquants, d'abord arbitres dans les conflits locaux, prennent parti pour renverser tel chef ombrageux, imposer tel autre plus « coulant », On vit même des cas ahurissants. Un chef invité à prendre un apéritif à bord se laisse griser... Quand il est pris par l'alcool, on l'enferme à fond de cale avec ses victimes et on lève l'ancre. Quelques semaines plus tard, il sera vendu comme les autres aux colons des Iles.

Cette mainmise des trafiquants sur la politique locale prépare évidemment la prise de possession coloniale.

Mais nous venons de parler de *la chasse à l'homme*. C'est à ce second aspect du commerce de l'époque qu'il importe maintenant de nous arrêter.

La traite

Tout est passion dans cette page lugubre de l'histoire de l'Homme. C'est de la passion de dominer, de posséder, de jouir, qu'est née la servitude. C'est de la passion de la Liberté qu'un jour elle mourra. Aujourd'hui, il est difficile d'aborder ce sujet sans passion. Les uns, parce qu'ils ont vendu ou acheté des esclaves, s'évertuent à démontrer que, derrière ce marché aujourd'hui condamné, pouvait se cacher quelque bien pour toute l'humanité. Et d'ailleurs, il y eut d'autres esclavages, peut-être plus inhumains. On hésitera même pas devant la suggestion qui ferait de l'esclavage des Noirs une punition du Ciel : tant de sauvagerie méritait au moins le purgatoire de ce long entraînement à la civilisation et au travail. La Bible, pour soutenir une telle cause, fut littéralement profanée.

D'autres, parce qu'ils furent esclaves, eux-mêmes ou leurs ancêtres, ou leurs frères de race, ne peuvent plus se consoler d'avoir connu un sort si odieux. L'abolition, pour certains, aurait dû être l'ère de la grande vengeance. Les libertés d'aujourd'hui, à leurs yeux, paraissent bien dérisoires, car pour être efficace, la libération aurait dû venir à la suite d'un grand soubresaut d'indignation de la race opprimée. Au lieu d'être un don, elle aurait dû être une victoire, une conquête. Et puisque cette conquête n'a pas eu lieu, elle reste à refaire. En attendant, on clame l'injustice d'un état de chose qui n'est pas du passé. On crée des problèmes imaginaires. Tout cela, c'est encore de la passion.

Entre ces deux extrêmes, il y a ceux qui disent effectivement que rien n'est changé. Pour les uns, les traités et les lois sont pur bavardage. Il y a des races esclaves. C'est peine perdue de vouloir y

changer quelque chose. Dans le cœur de ceux-là, la passion nourrit un mépris plein de dépit. Ils savent bien qu'ils sont condamnés, devant leur propre conscience et devant l'Humanité tout court.

Pour d'autres, il faut se résigner à son destin. On a été si longtemps assujetti, opprimé, que c'est devenu une habitude. Alors pourquoi vouloir changer sa condition ? La preuve est faite que la liberté, ça ne réussit pas à tout le monde. Ceux-là se portent volontiers témoins pour confirmer les autres devant le tribunal de l'histoire. On leur trouve de la modestie, de la simplicité. On dit : « comme ils sont vrais ! »

En réalité, ils ne sont *rien* ! S'ils sont quelque chose, c'est de pauvres créatures trop tarées, trop avilies pour mériter même la grâce d'une condamnation.

Chez les uns comme chez les autres, la passion domine et crée la nuit. Chez les derniers, elle n'est plus seulement passion, elle est absurdité et total aveuglement.

Pourtant, la traite est une page de l'histoire. Sauter cette page, c'est trahir l'histoire. Il faut donc l'ouvrir, et le devoir de l'historien est de l'ouvrir sans passion. Ce n'est pas chose facile ; mais disons tout de suite que nous ne perdrons pas notre temps à discuter pour savoir si la traite pouvait se justifier ou non. C'est une question réglée. La traite fut condamnée et abolie parce qu'elle *est*, aujourd'hui, demain, comme dans le passé, un crime contre l'Humanité. Qu'on ait eu besoin de longs siècles d'éducation pour arriver à la conscience de ce crime ne peut rien justifier, rien excuser, dans la nature des faits. C'est le devoir de l'historien de respecter cette vérité.

Le même respect nous demande de renoncer à toute aigreur devant cette injustice flagrante. De renoncer aussi à toute partialité. C'est partialité en effet que de rejeter sur un seul un crime qui fut une faute de l'Homme contre l'Homme. L'Homme ici fut représenté par trois civilisations : l'Islam, l'Occident européen et l'Afrique. Chacune de ces civilisations est responsable de cette page douloureuse de l'histoire de l'humanité. Notre tâche sera de montrer en quoi réside cette part de responsabilité. Ici aussi, point d'aigreur, mais respect de la vérité. Cette vérité veut que l'Islam, dans la période que nous étudions, ait ouvert le marché de l'Homme Noir, que l'Europe l'ait suivi, que l'Afrique enfin ait été et complice et victime. Faute grave, s'il en fut, qui nous humilie tous, mais que nous devons pouvoir regarder en face, maintenant que la voilée surmontée, pour recueillir ses leçons et préparer un avenir meilleur.

Les origines de la traite

Les origines de la traite sont obscures. Et quand nous parlons de

traite, nous voulons limiter la question à l'esclavage des Noirs. Or, la première chose qu'il faut dire en toute certitude, c'est que la *traite des Noirs existait avant la découverte de l'Amérique*.

L'esclavage négro-américain n'est donc qu'une phase de l'esclavage des Noirs d'Afrique.

A quelle époque remonte-t-il ? — A qui faut-il en attribuer la responsabilité ? — Ces questions, dans l'état actuel de nos connaissances, ne peuvent recevoir que des réponses partielles.

L'esclavage, comme institution, existe de tout temps dans le bassin de la Méditerranée. De tout temps aussi, à côté d'esclaves de toutes races et de toutes couleurs, on y rencontre des esclaves noirs.

Tout cela, en vérité, n'a rien à voir avec l'acharnement contre une race déterminée que sera la traite. S'il y a esclaves noirs, il n'y a pas encore *traite des Noirs*.

L'Islam va introduire un facteur nouveau dans le drame. Dans son fanatisme, il oppose *fidèle* à *infidèle*. En cas d'affrontement, le premier sera *maître* et le second *esclave*. Mais l'infidèle que rencontre l'Islam sera aussi bien le blanc d'Europe que le noir d'Afrique. Et de fait, ils sont blancs et noirs, les esclaves qu'on rencontre aux premiers siècles de l'Islam, à la Mecque ou à Bagdad. Le Koran, à la vérité, n'avait fait que reconnaître la servitude comme un fait établi. Il avait recommandé l'affranchissement comme un acte pieux : « Si quelqu'un de vos esclaves vous demande son affranchissement par écrit, donnez-le-lui si vous l'en jugez digne. Donnez-leur quelque peu de ces biens que Dieu vous a accordés... » (XXIV, 33, Trad. Kasimirski, Paris 1852.) Il va même jusqu'à recommander de relever une partie des aumônes légales pour aider les esclaves à se racheter : « Les aumônes sont destinées aux indigents et aux pauvres, à ceux qui les recueillent, à ceux dont les cœurs ont été gagnés pour l'Islam, *au rachat des esclaves*, aux insolubles, pour la cause de Dieu et pour les voyageurs. Ceci est obligatoire de par Dieu... » (IX, 60, *ibid.*)

Malheureusement, la tradition islamique ne suivit pas toujours la voie de l'indulgence tracée par le prophète. Le luxe des cours de la dynastie des Abbassides, le travail dans les vastes propriétés foncières de la Basse-Mésopotamie, la naissance d'une aristocratie opulente et oisive et le besoin d'une main-d'œuvre à bon marché, conduisirent l'Islam méditerranéen à l'exploitation pure et simple de l'homme. Des Slaves blancs, des Nègres en foule, furent changés en eunuques pour la garde des harems. D'Afrique, on ramena des troupeaux de malheureux condamnés aux travaux pénibles dans les grands domaines fonciers. On oublia la mansuétude du Koran. Les traitements indignes subis par ces malheureux furent immortalisés dans l'histoire par leur réaction brutale au IX^e siècle, réaction connue sous le nom de *guerre servile des Zenj*.

Désormais, la chasse de l'homme noir ne s'arrêtera plus. Dans l'empire du Kanem, on s'en souvient, la vente des captifs noirs, au témoignage de Léon l'Africain, est l'une des grandes sources de revenus pour le souverain. Il faut reconnaître toutefois que ce marché n'a pas encore l'ampleur qu'il connaîtra quelques siècles plus tard, à l'époque des négriers.

C'est par l'intermédiaire de l'Islam que la traite des Noirs allait entrer en Europe.

L'Islam devait en effet affronter l'Europe chrétienne depuis le temps des Croisades. A partir de la prise de Constantinople, la chasse aux chrétiens s'intensifie dans la Méditerranée. Des milliers d'esclaves chrétiens, dans les bagnes d'Afrique du Nord ou de Mésopotamie, furent traités avec la même rigueur que les esclaves noirs. En Europe, pour les affranchir, se fondèrent des Ordres religieux (l'ordre des Trinitaires par exemple ou celui de Notre-Dame de la Merci). Les chrétiens avaient cependant d'autres moyens. Ils prenaient volontiers leur revanche en faisant des captifs musulmans ou en les vendant à leur tour. C'est ainsi que les deux camps possédaient des esclaves originaires du camp opposé. On convint, le cas échéant, de les libérer par échange. Puis, un jour, on proposa aux chrétiens, en échange de captifs musulmans, de leur offrir des Nègres. La curiosité que provoquait en Europe ces « Ethiopes qui tous avaient la chair noire » selon le langage de l'époque, les multiples services dont ils étaient capables comme main-d'œuvre gratuite..., rendaient ce marché tentant. Et de fait, les résultats obtenus en Europe devaient dépasser les espoirs. On succomba peu à peu à la tentation. Le profit qu'on en tirait fit le reste. Désormais le Noir est classé article de luxe dans le marché européen. *La traite était née.*

C'est en 1435-1436 que le prince Henri le Navigateur envoya Alfonso Gonçalves et Gil Eannes en expédition dans la région du Rio de Oro, « pour faire une descente pour capturer des Maures », précise Pacheco Pereira. (Op. cit. chapitre 23.) Baldaya fit en effet de nombreux captifs musulmans. Pour les délivrer, on lui proposa des Nègres en échange. Il accepta. *C'est ainsi qu'en 1436, il rentra au Portugal avec la première cargaison de Nègres.* Ils ne devaient évidemment pas être très nombreux. Ils obtinrent, en tout cas, un très grand succès dans le milieu européen. La mode va bientôt s'introduire dans les cours et chez les riches d'avoir son ou ses Nègres. Les Médecins de Florence, en ce *quattrocento* de splendeurs, auront aussi leur Nègre.

La traite devint ainsi une affaire européenne. Les musulmans n'y ont pas renoncé cependant. Ils servent encore d'intermédiaires entre la côte et l'intérieur du pays. D'aucun se spécialisent dans la chasse à l'homme, et continueront ce métier jusqu'au seuil du XX^e siècle. Tipo-Tipo et Bwana-Nzigi, au Congo-Belge, seront de ceux-là. Les esclaves

continuent également à suivre les caravanes, par-delà la mer Rouge, vers des destinations inconnues. Mais, à partir du XV^e siècle, c'est surtout la côte ouest-Africaine qui va devenir le théâtre d'un des crimes les plus odieux de l'histoire. Il fallait, encore plus que pour le simple commerce, organiser la traite par la concession des *monopoles* et la fondation des *compagnies*.

Le monopole de cet affreux commerce fut « institutionnalisé » par l'Espagne sous le nom d' « Asiento ». Avant la période espagnole, c'est-à-dire au XV^e siècle et au début du XVI^e siècle, ce monopole avait été la propriété du Portugal. L' « Asiento », lui, est accordé par l'Espagne, soit à des compagnies, soit à des pays étrangers pour le transfert des esclaves dans les colonies espagnoles. C'est ainsi que sous Philippe V d'Espagne, il y aura une Compagnie d' « Asiento » en France ; c'est encore le même Philippe V qui va accorder l' « Asiento » à l'Angleterre en 1713 (13 juillet).

En dehors de l' « Asiento », les autres pays connaîtront d'autres modes de monopoles, analogues à ceux que nous avons entrevus pour le simple commerce. Il s'agira surtout de monopoles *temporaires* et *géographiques* : pour un temps déterminé, sur un territoire donné. Ce sera la part des *compagnies*.

Compagnies de traite

On sait que la traite est peut-être à l'origine de toutes les *compagnies de commerce*.

C'est vers 1450 que Lançarote de Freitas fonde une compagnie « pour le trafic des Noirs que les Maures amènent de l'intérieur ». C'est bien, comme nous l'avons dit, la période de la traite islamique. Or cette compagnie se fonde à *Lagos*, ville portugaise du Sud dont le nom est peut-être à l'origine de celui de la capitale de la Nigeria. Le trafic des Noirs y avait commencé tôt. Le premier navire négrier y débarque en 1444 une cargaison de 235 esclaves qui sont vendus sur place sans délai.

La Casa de Guinée, entrepôt d'esclaves de la compagnie, devenue *Casa da Mina de Guinée* après 1471, et *Casa dos Escravos* en 1486, après le transfert de la compagnie à Lisbonne par le roi Jean II, était donc, en Europe, la tête des multiples entrepôts qui allaient naître sur la côte occidentale d'Afrique. La découverte de l'Amérique (1492), la prépondérance espagnole en Europe et la colonisation du Nouveau Monde vont tout à coup orienter le transfert des esclaves vers l'Amérique. A ce moment de nouvelles compagnies naissent, qui porteront toutes, dans tous les pays, un nom presque identique : *la Compagnie des Indes occidentales*. Nous l'avons vue naître en France

comme en Hollande où son succès fut considérable.

Ces grandes compagnies ont sous elles de petites compagnies au monopole plus limité.

Les principales sont :

Au Portugal : La Compagnie portugaise de Guinée, qui obtiendra l'« Asiento » espagnol en 1692, et s'engagera à fournir annuellement 30.000 Nègres. Or l'un des entrepôts portugais les plus florissants depuis le XV^e siècle est l'île de *San-Thomé*, non loin de la côte camerounaise.

En France : La Compagnie royale de Guinée, qui obtiendra l'« Asiento » pour dix ans (1702-1712). Elle a à sa tête le gouverneur de Saint-Domingue, un certain J.-B. Ducasse. Elle fait suite elle-même à nombre d'autres compagnies françaises de Guinée notamment, à la Compagnie de la *France équinoxiale* (nous dirions aujourd'hui de la France équatoriale). Le principal port d'attache de ces compagnies, en France, est *Nantes*, la ville enrichie par la traite, et dont les archives demeurent aujourd'hui encore la source la plus précieuse pour l'historien de cet abominable marché.

L'action des compagnies françaises sur la côte camerounaise fut assez limitée. Les monopoles portugais ou espagnols l'entravaient. Un crochet par San-Thomé apportait un retard inutile et dangereux. Les « instructions et ordres pour M. Denbrouque lieutenant sur le navire l'Africain pour le voyage de la côte de Guinée... » défendent expressément de s'arrêter aux entrepôts portugais des régions équatoriales : « Surtout il est important de ne pas relâcher à *San-Thomé* ou à *l'île du Prince*, car ce retard est très préjudiciable eu égard aux maladies tant de nos équipages que des Noirs dont la conservation doit faire votre principale attention. > (Jehan Mousnier : *Journal de la Traite des Noirs*, p. 26.)

En Hollande : La Compagnie des Indes occidentales, que nous connaissons déjà, étendait son monopole sur nos côtes. C'est elle surtout, avec les compagnies portugaises, qui se chargera, avant le XIX^e siècle, du transfert des *pièces d'Inde* de nos régions dans les colonies d'Amérique. (On appelait pièce d'Inde, un esclave noir, à cause des tissus d'Inde, dont une pièce était le prix d'un esclave !)

Quant à *l'Angleterre*, colonisatrice de l'Amérique du Nord, elle est l'une des premières bénéficiaires de la traite, et sa « United Company » envoie foule de navires sur nos côtes.

Géographie de la traite

Nous empruntons au professeur Ki Zerbo, ce passage sur les régions

de traite de la côte africaine.

« En 1729, la carte dressée par le sieur d'Anville, géographe ordinaire du roi, distinguait sur une côte d'Afrique, s'étendant sur huit cents à neuf cents lieues, sept secteurs d'opérations de traite :

1. — Le Sénégal.
2. — Le Sierra Léone.
3. — Le pays de Galam et de Maniguette (Libéria).
4. — La Côte d'Ivoire et des Quaquis.
5. — La Côte d'Or.
6. — Les royaumes d'Ardres, de Juda et de Bénin (*Le Dahomey, la Nigeria et le Cameroun actuels*).
7. — La côte de Loango et d'Angola.

Chacune de ces régions avait sa spécialité... de Nègres dont les diverses variétés avaient, si l'on peut dire, une cote spéciale en Bourse :

- *Noirs de Cayor*, « esclaves de guerre qui machinent les révoltes ».
- *Peuls et Mandingues*, « plus dociles ».
- *Bambaras*, « stupides, doux et robustes », très demandés par conséquent.
- *Nègres de la Côte d'Or et de Juda*, « bons cultivateurs, mais portés au suicide ».
- *Congolais*, « gais et bons ouvriers ».

(J. Ki Zerbo : op. cit., p. 18.)

On aura remarqué que de nos régions on fait à peine mention. C'est que les navires français les fréquentaient peu. D'autre part, le nombre d'esclaves tirés de *Biafra* ira diminuant avec les années. Les Portugais en eurent certainement un grand nombre au début, nous le verrons plus loin. Mais leur influence baissa, et la traite ne reprit intensément qu'au XIX^e siècle, dans l'embouchure du Cameroun. A cette époque, elle était déjà combattue, et le nombre d'esclaves pris par fraude fut forcément limité.

Procédés de traite

La traite est avant tout un commerce ; c'est un commerce fort primitif, qui prend souvent le visage du troc. Les moyens d'échange sont le *Cauris*, coquillage d'origine asiatique, servant de monnaie, des pièces de tissu en provenance des Indes, des barres de fer, des objets manufacturés. Le prix d'un esclave a fort varié suivant les siècles, les monopoles, les cours internationaux.

Au XV^e siècle, on pouvait avoir un esclave pour huit ou dix bracelets de cuivre (sur la côte camerounaise !).

Au XVIII^e siècle, un Noir, dans la Compagnie hollandaise, s'achète 125 à 200 florins, et se vend 400 à 450 florins.

Chez les Français, durant le même XVIII^e siècle, le prix d'un Noir varie de 75 francs à 300 francs à l'achat, et de 300 à 1.000 francs à la vente.

Au Brésil, de 1784 à 1847, le prix monta de 175 dollars pour atteindre 375 en 1840 et retomber à 250 en 1847.

On suivait deux grandes méthodes pour se ravitailler en pièces d'Indes. Le cabotage improvisé consistait à ramasser au passage les Noirs que l'on trouvait en vente sur les différents points de la côte ; méthode lente et peu fructueuse. Les comptoirs étaient plus sûrs. Ils étaient un lieu de rendez-vous. Les chefs de la côte y réunissaient leurs victimes ; les bateaux des compagnies venaient les y acquérir après un cérémonial fort compliqué.

Les comptoirs furent le procédé classique suivi par la traite. C'est celui que connut la côte camerounaise.

Les intermédiaires entre les Compagnies négrières et les pays de la côte furent *certain chefs locaux*. L'histoire a gardé le nom de quelques-uns d'entre eux ;

Maître Rabine, roi de la rivière Palme. C'est un *mulâtre*.

Le roi Louis, à l'embouchure de la rivière de la Mesurade (au nord du Libéria).

Le roi Pitre, au nord-ouest de la capitale du roi Louis.

King Pepel, roi de Boni, au Nigeria.

Quant aux chefs camerounais, nous les verrons bientôt en parlant de notre pays.

La conduite du chef esclavagiste est indigne du moindre respect ; l'Européen, pour le flatter, lui donne des titres vides de sens. On l'abrutit par l'alcool. Au fond, on le méprise. Qu'on en juge par le portrait du roi *Pepel*, tel que nous l'a livré *Dam Joulin* dans son journal du bateau négrier *l'Africain*, en 1739-1740 :

« J'entre, et j'aperçois sur un fauteuil élevé, un gros Nègre, dont la tête aplatie était recouverte d'une perruque d'étope de lin à trois marteaux. Un manteau de serge rouge, bordé d'un faux galon d'or, lui descend des épaules aux talons ; ses pieds sont nus, et sur sa poitrine suante, tombe un collier de grenat d'une douzaine de rangées. Ce Nègre, c'est le *puissant King-Pepel*, l'autocrate de Boni. Comme *Sa Majesté noire m'impose peu* (je souligne), j'entame la conversation avec elle d'un ton aussi dégagé que circonspect.

« Grand roi, je viens avec un cœur franc et une bonne cargaison lier des relations d'amitié entre la France et toi... »

Puis, après avoir joué la farce d'introduction selon le mot de

l'auteur, il se familiarise avec son hôte. « King Pepel vient sans façon partager ma table ; je lui rends familiarité pour familiarité. Il s'occupe de me composer, dit-il, *un beau chargement qu'il choisit parmi un millier de Noirs qu'on doit lui envoyer de l'intérieur.* » (J. Mousnier, op. cit., p. 96 et suivantes.)

C'était là, à la vérité, de solides liens d'amitié !

Des chiffres

Nous n'achèverons pas ce bref aperçu sur la traite sans donner quelques chiffres, d'ailleurs sommaires. Ils suffiront pour donner une idée approximative de l'étendue du fléau.

Il faut en effet noter que la traite ne se limite pas à la côte africaine. Elle continue à l'intérieur. Les empires de Gao, du Mali, du Kanem, commercent avec les Arabes de la Méditerranée ou de la mer Rouge.

Ducasse écrit : « On évalue à 500.000 le nombre des esclaves vendus chaque année du Niger au Zambèze. Le Soudan vendait 350.000 Noirs chaque année à la seule Egypte. Or Livingstone estimait qu'il y avait un esclave pour quatre Nègres tués ou morts en cours de route. C'est par conséquent 20 à 30 millions de Nègres qui ont disparu par cette voie... » (Cité par J. Ki Zerbo, op. cit., p. 22.)

Pour ce qui regarde la côte occidentale d'Afrique, il est impossible de donner les chiffres exacts. En étudiant la traite dans le seul Congo, le Père Rinchon, Capucin belge, arrive au chiffre de 13.250.000 âmes exportées en Amérique. Plus que la population de l'ancien Congo-Belge !

D'autres historiens, *Gaston Martin, Ki Zerbo, Jehan Mousnier*, alignent des chiffres non moins fantastiques. Pourtant, ils sont obligés de se limiter à l'exportation d'un pays, d'une compagnie, pendant une période déterminée.

On est donc réduit à des moyennes. On compte une moyenne de 100.000 têtes par an !

Voici quelques exemples :

En 1768 : 97.000 esclaves embarqués pour l'Amérique et les Iles, et 38.000 pour les colonies espagnoles et portugaises.

Au XIX^e siècle, la moyenne annuelle sera la suivante :

De 1805 à 1810 : 85.000

De 1810 à 1820 : 80.000

De 1820 à 1825 : 70.000

De 1825 à 1830 : 94.000... etc.

Qu'on compare la progression du nombre d'esclaves aux Etats-Unis à la même époque :

En 1800, il y en avait tout aux U.S.A.	893.041 esclaves.
En 1830, il y en avait	2.009.043 esclaves.
En 1860, il y en avait	3.953.587 esclaves.
En 1863, au moment de la guerre de sécession :	4.010.000 !

(D'après les statistiques de J. Mousnier, op. cit., p. 270 et suivantes.)

Nous ne voulons pas prolonger ces statistiques. Ces chiffres suffisent pour donner une idée de la dépopulation causée en Afrique par la traite. Il va de soi qu'une telle situation ne pouvait durer. La conscience humaine a fini par se révolter devant un crime si odieux. Le jour vint où la traite fut supprimée, légalement d'abord avant de l'être effectivement.

La traite devant la conscience humaine

Le cas Las Casas (1474-1566).

Etrange destin que celui de cet homme ! Il a dix-huit ans à la découverte de l'Amérique. Quand il s'embarque pour le Nouveau Monde, il ne rêve qu'à une chose : mener là-bas la vie de colon et de planteur. Et de fait, il fonde des plantations, obtient de vastes territoires, entretient une foule d'esclaves. Mais son cœur et sa conscience le tourmentent devant le spectacle de ces pauvres Indiens. En 1510, il se fait ordonner prêtre. Il a tout abandonné, colonisation, plantation, quête de l'or. Le voilà missionnaire, au service de ses pauvres Indiens. Il voyage en Europe et plaide pour eux. Son plan : introduire des cultivateurs espagnols dans les plantations d'Amérique. Mais cela ne suffit pas. On lui propose le cas des Nègres dont le marché existait depuis longtemps au Portugal. Il accepte. A ses yeux c'était un moindre mal, puisque ses Indiens se trouvaient ainsi soulagés.

Cette démarche, il est évident, fut malheureuse. Esclavage des Noirs ou des Rouges, c'est toujours esclavage ! La suite, on le sait, fut déplorable.

Mais c'est trop simplifier les choses que de vouloir rejeter sur le seul Las Casas, la responsabilité de la traite en Amérique. Dominicain en 1522, évêque en 1543, il rencontre partout l'opposition des colons à qui il demande d'adoucir le sort de leurs esclaves. Acculé à la disgrâce, il démissionne et meurt en 1566. Avec le recul du temps, nous ne pouvons juger cet homme aujourd'hui qu'avec beaucoup de nuances.

Il fut certes victime de son bon cœur, et le respect de la vérité en histoire nous oblige à reconnaître qu'il a commis une erreur monstrueuse : celle de sacrifier les Noirs à l'avidité des colons pour sauver les Indiens.

Et le droit des gens ?

Depuis le temps de Las Casas, l'esclave noir est condamné sans merci. Pratiquement il n'a pas de droit pour lui, car à parler proprement, l'esclave est un objet qui ne peut revendiquer aucun droit.

Les gouvernements et les rois ne s'occupent donc pas de lui. Son maître a sur lui tous les pouvoirs : c'est le règne absolu de l'arbitraire.

Une exception pourtant : *le Code Noir*.

C'est le fruit des réformes de *Colbert*. Il avait réuni en commission des Conseillers d'Etat et des Maîtres des requêtes : Pussort, Aligre, Pontchartrain, Voisin, Chamillart..., en étaient les membres. La Présidence revenait au Chancelier Séguier. Ils avaient pour mission de fouiller les Ordonnances et d'en tirer des *Codes*. Six codes en sortirent :

- Le Code Louis, le Code civil de l'époque (1667).
- Le Code des Eaux et Forêts (1669).
- Le Code criminel (1670).
- Le Code du commerce (1673).
- Le Code de la marine et des colonies (1681).
- Le Code noir (1685).

A sa parution, Colbert était mort.

Ce document a été jugé diversement. Pour les uns, c'est la légalisation de l'arbitraire. Pour d'autres, c'est un effort d'humanitarisme qui dépasse tout ce que l'on avait connu jusqu'alors. Et cela est vrai en partie. Disons seulement que le *Code noir* concerne plus le patron que l'esclave. Son but, en définitive, est de donner des directives au maître dans l'usage de l'arbitraire. Il ne libère pas l'esclave. Il adoucit cependant son sort en dosant les punitions là où l'on ignorait toute autre mesure que le bon plaisir du maître.

Le Code noir établit d'abord la nécessité de la servitude des Noirs, car ils sont nés pour cela ; il établit que c'est un moyen pour eux de s'initier à la vraie religion. Argument hypocrite et lieu commun qu'on rencontre partout à l'époque pour camoufler la mauvaise conscience.

Quant aux châtiments des esclaves, en voici des exemples qui se passent de tout commentaire :

- Pour l'esclave violent qui a frappé son maître : la mort.

- Pour le voleur : la mort !
- Pour le récidiviste incorrigible : La mort.
- Pour le fugitif d'un mois : Les oreilles coupées et une fleur de lys gravée au fer rouge sur l'épaule.
- Pour le récidiviste : Le jarret coupé et une seconde fleur de lys... etc.

Après le Code noir, il faudra attendre la deuxième moitié du XVIII^e siècle pour que le droit se mêle de la question de la servitude des Noirs. Les philosophes et les encyclopédistes, puis les « Amis des Noirs » en feront une mode qui cachera l'hypocrisie d'une société bourgeoise avide d'argent. Voltaire critiquera la servitude tout en plaçant son argent dans les fameuses Compagnies de Traite. Mais si jeu hypocrite il y a, les conséquences de ce jeu seront graves.

L'abolition

En définitive, c'est bien de l'abolition qu'on parlera. Pour en arriver là, il a fallu près de quatre siècles d'éducation psychologique et morale ; la place de l'Eglise, dans cette œuvre d'éducation, fut la première.

Il est étonnant de constater combien l'on a essayé de s'accrocher aux enseignements de l'Eglise — mal connus d'ailleurs — pour excuser un état de fait sur lequel la pensée fondamentale de l'Eglise fut toujours : le respect avant tout de la personne humaine.

Nous ne nions pas que l'ambiguïté de certains textes n'ait donné prétexte aux mal intentionnés d'étouffer la voix de leur conscience.

Pourtant la pensée des papes, dans les débuts, se résume clairement à poser les fondements de ce que Suarez appellera au XVI^e siècle le « Jus Communicationis » : le droit de circulation qui entraînera le droit de découverte ; et en second lieu, à affirmer que ce droit entraîne un devoir impérieux : celui de l'évangélisation des infidèles. Telle est en profondeur, la teneur de la plupart des documents pontificaux de l'époque, la teneur aussi de la fameuse Bulle « Inter Coetera » d'Alexandre VI (4 mai 1493), qui établit le célèbre partage du globe.

Hélas ! les exégètes les plus fantaisistes n'ont cessé de détourner ces textes au profit des traitants. Même les adversaires de la traite entraînés par une bonne volonté mal éclairée, ont tout brouillé en croyant tout sauver. (On est surpris de voir, ; dans le *Journal de la Traite* de J. Mousnier pourtant fort documenté, situer le règne de Martin V (1417-1431) en 1498, et attribuer en partie, à une Bulle de lui, la responsabilité de la traite pratiquée par les chrétiens !) Il y a

bien sûr, des chrétiens, des prêtres, des évêques qui ont soutenu la traite mais il se sont trompés. j

C'est sans doute parce que ces confusions existaient que les papes ont cru bon de parler clairement. Ils sont les premiers, et les seuls, à avoir condamné la traite. Pour formuler cette condamnation, ils ont eu besoin, eux aussi, de longs siècles de préparation ; mais pour eux, au début comme à la fin, un seul principe les guide : la dignité de l'homme, créé par Dieu et racheté par le sang du Christ.

C'est grâce à leur voix et à celle des théologiens que la conscience européenne se réveillera peu à peu. Alors viendra le XVIII^e siècle humanitariste, et la mise en question définitive de la traite des Noirs.

Rien n'est plus révélateur qu'un coup d'œil sur la chronologie de ces courants antiesclavagistes.

1435 : Deux ans après la première expédition organisée par Henri le Navigateur et dont le résultat fut de doubler le cap Bojador, *le pape Eugène IV* écrit aux évêques des Canaries pour demander que les colons libèrent les esclaves indigènes. Défense leur est faite de les réduire en servitude.

1537 : Bulle de *Paul III* défendant la réduction en esclavage des Indiens.

1568 : Instruction de *Pie V* sur la façon de traiter les Indiens : elle revient sur les mêmes principes.

1639 : Bulle de *Urbain VIII* contre la déportation des indigènes du Paraguay et de l'Uruguay.

1704 : Bulle de *Clément XI* qui confirme les droits et privilèges des indigènes et reprend les principes de la Bulle de *Paul III*.

1741 : Bulle de *Benoît XIV* qui au nom de la fraternité universelle, condamne l'esclavage au Brésil.

1839 : Constitution apostolique de *Grégoire XVI* qui défend catégoriquement la traite des Noirs.

Nous avons parlé de la mise en question de la traite au XVIII^e siècle. On connaît l'ouvrage de Raynal : « Histoire philosophique et politique des Etablissements et du Commerce des Européens dans les Indes » ; on connaît les pages célèbres de Montesquieu sur l'esclavage des Noirs. Un vaste courant de sympathie était donc né en faveur de ces « bons sauvages » opprimés. *La société des Amis des Noirs* vit le jour. Dans ses rangs se pressaient les Necker, La Fayette, l'abbé Grégoire, Mirabeau, Condorcet, Clavière... Outre-Manche, ils gagnèrent des adhérents : W. Pitt, Granville, Sharp, Thomas Clarkson, Charles Fox, Buston et le célèbre *Wilberforce*.

La Révolution éclata.

1794 : La Convention abolit l'esclavage dans les colonies françaises.

1802 : Bonaparte, « pour refaire la prospérité des colonies », rétablit la servitude.

1815 : Le Congrès de Vienne, à son tour, se proclame contre la Traite.

1833 : C'est l'abolition dans l'empire Britannique.

1848 : Le front abolitionniste est compact en France : Tocqueville, Broglie, Lamartine, Agénor de Gasparin, l'abbé Grégoire, et surtout Victor Schoelcher.

Ce dernier milite, écrit, tient des meetings, est nommé par Arago Secrétaire d'Etat à l'Abolition. Au mois d'avril, il a gain de cause : *l'esclavage est aboli*.

Pour consoler les esclavagistes, on leur promet une indemnité de 1 200 francs par esclave. En fait, ils n'en recevront que 500.

Mais tout n'était pas fini. Il faut attendre 1865 pour que les Etats-Unis adoptent l'abolition ; en 1888 seulement, ce sera le tour du Brésil.

Pour rendre l'abolition efficace, un pas restait à franchir. On créa des sociétés antiesclavagistes et des commissions de surveillance. On conféra aux navires de guerre français et anglais le droit de visite sur les bateaux étrangers. On créa des « cités libres » sur la côte africaine : le Libéria en 1821 ; Sierra Léone en 1887. Puis on entreprit une vaste campagne de traités avec les chefs africains : hier intermédiaires de la traite, ils seront intermédiaires aujourd'hui de l'abolition.

Parmi ces traités, les plus célèbres furent signés avec les rois de la *rivière Cameroun*.



CHAPITRE II

LA TRAITE AU CAMEROUN

Nous avons déchiffré cette page douloureuse de l'histoire d'Afrique que fut la traite. Il nous eût paru fausser le problème que d'envisager le seul coin minuscule de notre pays. La traite au Cameroun n'est qu'un moment de la traite en Afrique. Maintenant que nous avons essayé de jeter sur elle un coup d'œil panoramique, il nous sera facile de situer notre pays dans ce drame africain.

Le pays

La connaissance de la côte camerounaise, depuis l'époque des découvertes portugaises, a fait d'énormes progrès. Les cartes ont gagné en précision. Dans l'édition de 1721 de la traduction anglaise de *W. Bosman*, la carte de B.-H. Moll, géographe, donne de la côte camerounaise, un dessin très précis. Le Rio del Rey, le Rio Camerones, le Rio Boréa (Sanaga) et le Rio Campo occupent leur emplacement d'aujourd'hui. Sur la rive droite de la rivière Cameroun, plusieurs villages sont mentionnés sur la côte (Many villages), un peu plus à l'intérieur, le vieux Cameroun (Old Cameroons), et le village de *Nogary* qui semble avoir été l'actuel Bonabéri. Du côté de la rive gauche, le nom de Biafara domine ceux du village de Mona-Bars (Monamba, Malimba ?), et un port de pêche (A Fishing — Town). Puis la côte continue vers le sud, avec les affluents que nous connaissons déjà.

Au milieu du XVIII^e siècle, la célèbre carte de la Marine française (1750) connaît en détail l'estuaire du Wouri et ses environs. Sur la rive droite de la rivière Cameroun, la Pequeno ou petite rivière de Camarones (crique de Bimbia), et au-delà, la côte de la Pêcherie. Dans la mer, les îlots Ambosos sont à peine plus au sud que l'emplacement actuel de Victoria ; puis voici le cap Camarones, la rivière de Camarones ou des Chevrettes, l'îlot des Buffles (aujourd'hui disparu).

Sur la rive gauche, la pointe de Suellaba, la rivière Manoka, la rivière et la ville de Monambacha-Gatt, puis un peu au-dessus du site

actuel de Douala, Bascha (Bassa sans doute) avec, en face de lui, sur la rive opposée, la ville de Médra (presque au même endroit que Nogary), s'échelonnent graduellement vers l'intérieur du pays. La côte, au sud, ne porte pas de mentions très différentes de ce que nous savons, à l'exception de l'île Branco, face à l'embouchure de la rivière de Boréa (la Sanaga). L'île de Fernando-Pô, un peu trop au sud peut-être, porte l'emplacement du fort Portugais.

Il est donc certain qu'au XVII^e et au XVIII^e siècle, c'est surtout autour de l'estuaire du Wouri que se concentre l'attention des trafiquants et des traitants. Leur pénétration à l'intérieur, au début du XIX^e siècle, ne dépassera pas la zone actuelle de Douala.

Les lieux de traite, dans notre pays, sont dès lors faciles à reconnaître : les villages de la côte actuelle de *Victoria*, avec, à l'intérieur, ceux de Cesis, Bodi et Bodiwa selon Barbot, les villages *Malimba* (Monenba) de l'estuaire du Wouri, et surtout *Douala et Bonabéri*. Mais la chasse à l'homme remonte loin vers l'intérieur ; on a retrouvé ses traces dans certaines îles de la *Sanaga* (les îlots de Dizangué par exemple, où semble s'être situé un dépôt d'esclaves).

Que Douala ait été un centre important de traite, la preuve en est dans l'assiduité des bateaux de la Commission de surveillance anglaise ; les capitaines, et plus tard les Consuls anglais, signeront avec les Chefs Douala, plusieurs traités sur l'abolition de la traite.

Le trafic négrier

Selon la coutume de l'époque, on rassemblait les esclaves au passage des navires. Là où les chefs servaient d'intermédiaires, la traite s'ouvrait par un cérémonial minutieux : annonce de l'arrivée du bateau, invitation du chef à bord, réception au village et présentation des cadeaux, enfin proclamation de l'ouverture de la traite.

Le prix d'un homme a varié ici comme ailleurs. « On peut acheter là des esclaves pour 8 ou 10 bracelets de cuivre. » On trouve encore des spécimens de ces bracelets, appelés *manilhas*, au Musée camerounais de Douala ; ils sont les lointains témoins de ce trafic dont Pacheco Pereira nous parle déjà au début du XVI^e siècle (1506).

Au XVII^e siècle, Samuel Braun, parle d'un autre article d'échange, *le vin d'Espagne*.

« Les indigènes du pays d'Amboise et du Camarones sont d'un teint très foncé, mais leur physionomie est agréable et leur taille bien proportionnée. Nous en fûmes si favorablement impressionnés que, malgré que nos instructions nous défendissent le trafic de chair humaine, nous achetâmes quatre jeunes garçons d'une grande beauté, pour en faire cadeau au capitaine de notre vaisseau. En échange de ces

enfants, *nous donnâmes un vase contenant neuf mesures de vin d'Espagne*. Nous les emmenâmes ensuite en Guinée, où, à force de converser avec nos gens, ils apprirent parfaitement le néerlandais... » (Cf. Bouchaud, p. 83.)

Un peu plus haut, l'auteur avait noté que dans les mêmes parages, on peut acheter n'importe quel esclave *pour deux ou trois mesures de vin d'Espagne*, ou pour *deux poignées de cauris*.

A la fin du XVIII^e siècle, nous savons que les articles d'échange consistent surtout en étoffe (Blue bafts, Chelloe, Bonny Blue Rommal, Tape Rommal, Allijars, Sastracundies et Calawapores sont les marques les plus recherchées), en sel, eaux de vie, armes...

Dans l'ensemble, la rivière Cameroun est une contrée où les prix sont bas ; les esclaves qui en viennent sont peu recherchés, et la vraie raison en est qu'ils *préfèrent la mort à la servitude*. En voici deux témoignages cités par le P. Bouchaud :

Un certain Cuny, chef de bureau à la Marine et traducteur de Leyden, écrit en 1804 :

« Les différents peuples de ces contrées étant continuellement en guerre les uns avec les autres, fournissaient beaucoup d'esclaves pour la traite, mais comme *ces Nègres sont extrêmement jaloux de leur liberté et qu'ils se donnent souvent la mort eux-mêmes pour se soustraire à l'esclavage*, les armateurs n'y attachent qu'un très bas prix. Les Hollandais ont fait longtemps le commerce à l'entrée de la rivière de Camarones ; on y trouve des dents d'éléphants, du corail bleu et des fruits de toute espèce. »

Un autre Français, Labarthe, parlant de Calabar, écrit à peu près à la même époque (1803) :

« Cette partie offre des esclaves en grand nombre et à un prix modéré ; les armateurs d'Europe et les cultivateurs d'Amérique s'accordent à les regarder *comme de mauvais Nègres*, et le prix qu'on y met se ressent de cette opinion : ce dédain vient de ce que *cette nation impatiente du joug le secoue ou se suicide...* »

Il est difficile, dans ces circonstances, de se faire une idée-du chiffre des esclaves sortis de nos contrées. Dans les débuts, au XVI^e siècle, on pense que les Portugais retiraient de nos côtes une moyenne de *500 personnes* par an. Mais ce commerce n'a pu être très régulier. Dans les dernières années de la traite, en 1803 Labarthe écrit « qu'au moyen d'un établissement qu'on y formerait, on pourrait se procurer *6 à 8.000 Noirs*. » C'est dire que ce comptoir n'existait pas sur place. Pourtant le voisinage de *San-Thomé*, très important entrepôt d'esclaves, et de *Fernando-Pô*, base de traite non moins importante, laisse croire que notre pays, malgré son manque de disposition à la

condition servile, a souffert quand même de cette plaie qui a ravagé toute l'Afrique.

Le rôle des chefs camerounais

Le premier chef camerounais dont nous parlent les documents est *Monneba*. C'est *Dapper*, qui, au milieu du XVII^e siècle nous décrit sa capitale en termes élogieux. (Cf. Bouchaud, p. 86.) Cette description sera une source pour les historiens postérieurs (Barbot, Astley, Prévost...).

Bouchaud pense que ces textes se rapportent « manifestement à l'emplacement de l'actuelle ville de Douala. » (Note de la page 97.)

Il est difficile de dire aujourd'hui qui était ce Monneba. Les textes sont assez vagues pour le confondre avec Malimba, tribu et non chef, ou même pour lui chercher une ville quelque part dans la zone anglaise. Quant à Douala même, le quartier *Bonebela* (celui de Deido), pourrait peut-être avoir inspiré ce vocable.

Quoi qu'il en soit, les traditions Douala sont suffisamment étudiées aujourd'hui pour permettre la chronologie sommaire que *le pasteur Brutsch* a dressée en 1956. (Et. Cam. mars 1956, p. 56.) Or d'après cette chronologie, c'est en 1706, au début du XVIII^e siècle, que les Douala quittent Pitti, sur la Dibamba, pour venir dans leur emplacement actuel.

Mais les documents relatifs au XVIII^e siècle restent en somme assez énigmatiques.

C'est au début du XIV^e siècle que nous aurons des renseignements précis sur les chefs Douala. Le premier document incontestable est celui de *Robertson* (1819) dont les souvenirs, pense Bouchaud, remontent à 10 ans plus tôt.

Les chefs reconnus de Douala à cette date sont *Bell* et *Akwa*. Nous verrons leur histoire plus loin.

Pour le moment, c'est la traite qui nous retient. Or une chose doit être dite à la louange de nos chefs : les témoignages étrangers sont plutôt à leur honneur, bien que King-Bell passe pour despotique. *Mais aucun document explicite ne les montre faisant, personnellement, la traite avec les Européens.* On sait le cérémonial compliqué qui précédait ce honteux trafic. Il eût été facile de nous les décrire dans ces réceptions ridicules. Mais les textes les plus explicites parlent de commerce, et même dans ce cas, les chefs Douala se révélèrent parfois peu commodes pour les étrangers. Le capitaine hollandais J.-H. Van Boudyck Bastiaanse en fit l'expérience en juin 1845. L'incident s'acheva par le bombardement de Douala, et l'on peut dire, par la rupture avec la colonisation Batave.

L'abolition

Nous avons souligné le silence des documents sur la pratique de la traite par les chefs camerounais. Nous avons d'autre part montré que la traite se pratiquait sur une très large échelle dans la région côtière. Peut-on admettre que cette pratique échappait au contrôle des chefs ? Il n'en est malheureusement rien. Nous devons même, en toute rigueur, garder une certaine réserve devant le silence des documents rédigés sous la période abolitionniste.

Quoi qu'il en soit, la campagne antiesclavagiste ramena sur nos côtes les navires anglais. Il y a lieu de croire que Douala leur réserva un accueil bienveillant, si l'on en juge par leur assiduité et les traités successifs qui y furent signés.

Plusieurs de ces traités nous sont parvenus.

Le premier est du 10 juin 1840. Les signataires en sont d'une part : *King Akwa* et *King Bell*, d'autre part : *Reginad J.S. Levinge* capitaine du brigantin « Buzzard » son second : *Walter J. Pollard*, et *John Lilley*, le premier Européen résidant à Cameroun (Douala).

Un an plus tard, un second traité est signé le 7 mai 1841 par *William Simpson Blount*, Esqu. lieutenant, commandant le « Pluto », vapeur de Sa Majesté Britannique, de la part de Sa Majesté la reine d'Angleterre, et *King Bell*, de Bell's Town, Cameroun.

Ce traité fut suivi d'une déclaration anglaise le 25 avril 1842, menaçant de supprimer les indemnités promises à *King Bell*, dans le cas où il n'observe pas les closes du Traité d'abolition.

Parmi ces traités, un des plus importants fut celui du 29 avril 1852. Il aborde plusieurs domaines à la fois et compte un grand nombre de signataires : abolition, interdiction des sacrifices humains, liberté religieuse, protection des missionnaires, création d'un cimetière chrétien. Il compte 8 articles. Une photocopie de l'original anglais, qui comprend les deux derniers articles seulement, se trouve au musée camerounais de Douala.

Le document est signé par :

John Beecroft, Consul anglais de la baie de Biafra, résidant à Fernando-Pô.

W.A. Ashmall, agent résidant.

Dan M. Gowan.

Jno. Wayne, Commandant en second du « Bloodhound ».

Ed. Hamilton.

Alfred Saker, Missionnaire.

Du côté Douala, les signataires sont :

King Akwa

Dido Akwa
Parrot Akwa
Charley Dido
Jim Kwan
John Angwa
Hawkin Akwa

Le même traité fut signé séparément avec King Bell, le 1^{er} mai 1852.

Tels sont les traités de base de l'abolition de la traite au Cameroun. Les autres textes, dans la suite, feront appel à eux. On aura noté la signature, à la fin du dernier, du *patseur Saker*, le premier apôtre du Cameroun.

A l'analyse, ces textes révèlent deux dispositions fondamentales :

- proclamation de l'abolition.
- promesse d'une indemnité aux chefs.

Ce deuxième point comportera des développements ultérieurs. La promesse d'une indemnité est fondée en effet sur la reconnaissance, par l'Angleterre, que la traite constituait une source de revenus pour les chefs locaux. Le traité du 7 mai 1841, dans son article 3, assure tenir « compte de la perte de revenus » qui résulte pour le roi Bell de l'abolition, et promet, en conséquence, pendant cinq ans, les indemnités annuelles suivantes :

60 fusils
100 pièces de toile
2 barils de poudre
2 tonneaux de rhum
1 uniforme écarlate avec épaulettes
1 sabre...

« en échange d'un certificat signé de King Bell et attestant que les lois et proclamation ci-dessus mentionnées ont été mises en vigueur. »

Mais la promesse n'était pas une garantie suffisante d'efficacité. On y ajouta des menaces. L'article 1^{er} du même traité (7 mai 1841) parle de *punition sévère* en cas de violation de l'abolition. La déclaration anglaise du 25 avril 1842 ajoute qu'en cas de non satisfaction, l'indemnité sera supprimée.

Conclusion. — La traite, au Cameroun comme dans toute l'Afrique, nous apparaît, dans l'ensemble, sous le même visage. Crime de l'homme contre l'homme, les coupables sont autant de l'intérieur que de l'extérieur.

Le Camerounais, pourtant, sort de cette épreuve avec l'auréole de la

liberté. Contrairement à l'opinion qui voulait que le Noir fut créé pour la servitude, il est, avec ses voisins du Bénin, l'homme qui a préféré la mort à la servitude.

Et c'est sans doute pour cela que l'abolition trouva chez nous des collaborateurs si efficaces. Si nos chefs ont pratiqué la traite, ils se sont bien rattrapés en collaborant à l'abolition. Désormais, il n'y a pas une histoire de la lutte contre la traite où l'on ne fasse mention de l'un au moins des traités signés à Douala.

L'esclavage camerounais

Le phénomène de la traite regarde surtout les relations de notre pays avec l'extérieur. Si nous jetons un coup d'œil sur l'organisation intérieure de notre société, nous verrons qu'elle comportait bel et bien des classes.

C'est qu'en principe, la société est fondée sur le sang. Dès lors, les entités sont tribales. La présence d'un étranger à l'intérieur du groupe tribal, si cette présence est permanente, pose un problème nouveau. L'étranger ne peut être qu'un *assimilé*, un *serviteur*, ou un *esclave*.

Dans les deux premiers cas, le sujet entre graduellement dans la tribu ; il peut, lui-même, obtenir de fonder un foyer avec une des femmes du maître chez qui il vit. Sa descendance sera comptée avec celle du chef de famille. Ainsi, sa race entre dans la tribu.

On peut donc dire que la société traditionnelle bantou offre trois classes :

- Les hommes libres qui sont aussi frères de même sang ; les chefs et les notables en font partie et ne constituent pas une classe à part.
- Les serviteurs ou assimilés au service des hommes libres.
- Les esclaves.

Ce schéma s'élargira dans la société féodale du Nord de notre pays. Ce n'est plus seulement le sang qui y fonde les classes, c'est aussi le métier, la charge, le rang social.

La condition de la femme présentera des cas complexes dans l'une et l'autre société. Considérée comme valeur d'échange, elle sera assimilée à une esclave dans la mentalité occidentale. En fait, l'on voit bien qu'il s'agit là d'un problème différent, puisqu'il a survécu à l'évolution coloniale. Les multiples formes de polygamies sont une véritable féodalité à la fois économique, sociale et biologique qui, pour être dépassée, a besoin d'une révolution non moins économique, sociale et morale capable de conditionner même le milieu biologique.

L'esclave dont il s'agit ici a précédé celui qu'on vendait sur la côte

et lui a survécu après l'abolition. Il a fallu une législation sociale appropriée pour le libérer, car son cas touchait à la constitution interne de notre société.

Rien ne donne mieux une idée exacte du problème que d'étudier la condition servile dans les différentes sociétés tribales ou autres de notre pays.

Les populations de la côte ont des traditions assez voisines. Leur organisation sociale s'en ressent. Nous nous contenterons de deux exemples, les Kpé de la zone britannique et les Douala de la zone française.

Les Kpé connaissent deux genres d'esclaves :

Mokomi, c'est l'homme de condition servile, l'esclave tout court.

Motangi est un individu acheté (Litanga = acheter) c'est le genre de ceux qui furent expédiés en Amérique.

Les Douala connaissent six conditions serviles fort nuancées :

Mukom est l'esclave en général.

Mukoma est un captif pris en guerre.

Mukaki, adulte acheté comme esclave et qui ne l'était pas dans sa condition antérieure.

Etumbé, enfant grandi dans la condition servile et qu'on acquiert comme esclave.

Mujabedi, esclave reçu en cadeau (Jabea = don).

Muyabedi, fils d'esclave, de condition à demi-servile.

Dans l'intérieur du pays, chez les *Basa*, la condition servile est résumée par un seul mot : *Nkol*, esclave ou captif.

Chez les *Béti*, (Ewondo, Boulou, Eton, Fang...) on distinguait trois espèces de servages, allant du « péonage » paternaliste à la servitude.

Nkom se dit des captifs ou prisonniers de guerre. Ils peuvent se racheter.

Olo (Belo) désigne la condition servile pure et simple. Cependant, chez les Fang, les *Belo* se confondent souvent avec les *Minkom* (pl. de *Nkom*).

Etuga (Bituga) serviteur ou servante, sa condition est celle, d'un sujet mis à la disposition arbitraire d'une personne. Le verbe *Tug*, d'où dérive *Etuga*, signifie maltraiter.

Chez les *Banen* de Bafia, on distinguait :

Yond, esclave acheté.

Muteka, personne donnée par une tribu à une autre comme gage de réconciliation.

Muyong, correspondait à peu près à captif.

Mukom est l'équivalent de : prisonnier de guerre.

Yole désigne toute personne acquise par la force (Wole en langue Béti = arracher).

La société *Bamiléké*, une des plus évoluées, avait évidemment ses

classes bien structurées. C'est de servage plutôt que de servitude qu'il faut parler ici, car l'organisation présente un féodalisme complexe et paradoxal, avec une centralisation totale.

Il y a lieu de distinguer le cas de la femme de celui de l'homme. La femme, en général, est considérée comme valeur économique et moyen de propagation de la race. Etant donné la centralisation trop étroite de tout le système Baliméké, les personnes et les biens dépendent du chef. Toutes les femmes peuvent donc, avant le mariage, être réclamées par lui. Il y a plus, la femme est un article d'échange. Les amendes imposées par le chef peuvent donc se payer en *femmes*. Dans le règlement de plusieurs associations Bamiléké, l'amende d'une ou plusieurs femmes à donner au chef était courante.

Cependant, toutes ces femmes étaient considérées comme épouses et servantes, sous les ordres de la Première épouse. Le harem constituait une main-d'œuvre gratuite. Telle est la ténacité de ce régime qu'on ne peut, à l'heure actuelle, parler de sa disparition. Il le faudrait pourtant !

Dans le cas des hommes, le système se rapproche plutôt de la féodalité. Les sujets libres du chef lui doivent un service obligatoire. Les captifs ou prisonniers de guerre un service forcé. Les descendants d'esclaves restent dans la classe de leurs parents.

Un autre service forcé consiste en une espèce d'investissement humain : on capture, un jour de marché, tous les enfants au-dessus de 12 ans ; on les confie à un gardien appelé Te Ndoep N-Gon, qui les enferme en un lieu nommé Ndoep N-Gon. Ils sont initiés aux travaux de la chefferie et grossiront plus tard le nombre des serviteurs.

Chez les *Bamun*, l'esclavage semble avoir eu comme origine historique les prisonniers de guerre de la période de conquête. D'après les premiers renseignements sur la question, (*Njoya*, Histoire et coutumes Bamun ; *Rein-Wuhrmann*, Vier Jahre im Grasland von Kamerun), les esclaves formaient une véritable couche sociale avec sa hiérarchie intérieure. Il y avait des esclaves soumis à d'autres esclaves plus anciens. Ils pouvaient recevoir des épouses du roi, et leur descendance entraînait ainsi dans la classe des hommes libres ou même des notables. Une fois, sous Nsangu, un esclave du nom de Nguwo usurpa le trône et se mit à massacrer les descendants mâles de la lignée royale. Heureusement que Nsangu s'échappa et put reprendre le pouvoir !

La situation des esclaves chez les Bamun rejoint donc tout un complexe social plus proche de la féodalité tribale que de la véritable servitude.

Les *Tikar* connaissent, au-dessous de la classe des *Wiri-E-Fon*, membres directs du clan royal, et de celle des *M'Tar*, apparentés à la famille royale par alliance, la classe des *Nshilaf*, groupant les serfs et

les prisonniers de guerre. Mais l'appartenance à cette classe ne ferme pas la porte à une accession possible à une classe supérieure, surtout par voie de mariages. Dans l'ensemble, au stade plus moderne où l'on connaît la société Tikar, c'est aussi de féodalité qu'il convient mieux de parler. La classe des Nshilaf laisse seulement entrevoir une évolution à partir de peuples soumis, analogue à celle que nous avons vue chez les Bamun.

La société *Foulbé* est divisée en deux grandes classes : les *Rimbé* ou hommes libres et les *Matchoubé* ou esclaves. On distingue deux groupes de *Matchoubé* : ceux des *Foulbé* ordinaires et ceux des *Lamibé*.

Les premiers sont esclaves dans le sens le plus absolu du mot : les seconds sont des serviteurs attachés à la cour des *Lamibé*.

Cette distinction, que J.-C. Froelich semble prendre en considération, est, selon toute apparence, assez récente, sans doute pour justifier auprès des chefs, une situation que la législation coloniale avait abolie chez les particuliers.

Quoi qu'il en soit, le *Matchoudo* esclave était la propriété de son maître qui en disposait à sa guise. Il pouvait être donné, vendu, échangé même contre des boeufs ! Ses enfants partagent sa condition et sont la propriété du maître.

Les *Matchoubé* des *Lamibé* avaient cette vraie différence d'avec les autres qu'ils étaient esclaves *d'Etat*, mais esclaves comme les autres.

Ils servaient à la cour et étaient organisés selon une hiérarchie qui rappelle celle des esclaves Bamun. Il y avait parmi eux des dignitaires, des serviteurs de case, des serfs et au-dessous d'eux d'autres captifs, véritables < serviteurs de serviteurs » !

Ce système ne manque pas de complexité. Il allie à un féodalisme paternaliste une pratique de l'esclavage le plus inhumain.

Telle nous apparaît dans l'ensemble du Cameroun la condition servile selon la société traditionnelle. Elle présente une complexité réelle, car elle est originale comme la société dont elle fait partie. Elle ne s'identifie que rarement avec l'esclavage connu ailleurs ; elle n'est pas non plus la transposition pure et simple de la société féodale. Elle correspond à une conception de l'homme et de la société où l'absence de la solidarité du sang exige, pour le salut de l'individu, au moins le supplément d'une allégeance totale. Elle suppose d'autre part, une interaction inévitable entre l'économique et le biologique dans une société où le phénomène mariage se trouve à l'intersection des mouvements de croissance et de *l'espèce* et de la *force vitale* que nourrit aussi bien la prospérité économique. Ajoutez à cela, le fait établi d'une masse laborieuse travaillant pour une élite oisive, dans un contexte psychologique souvent pacifié.

Les nécessités d'une société organiquement fermée même quand elle avait des ouvertures politiques au-dehors, une conception de l'homme

liée à une métaphysique de la participation et aussi à une éthique du groupe qui n'annihile pas l'individu, mais le « fonctionnalise devaient aboutir, à la limite, à un étagement analogue aux classes des sociétés occidentales. Au Cameroun comme dans toute l'Afrique, la société apparaît bien comme un corps organique mais fortement hiérarchisé. Par-delà les empires et les Etats demeure une féodalité clanique aux formes multiples.

La suppression de la servitude traditionnelle

Ce qui frappait surtout le colonisateur à son arrivée dans nos pays, c'est l'esclavage qui consiste à employer la personne humaine comme objet d'échange. Cet esclavage-là avait été celui de la traite. Il était aussi celui que l'Européen moderne connaissait à fond. C'est donc lui qu'il pourchassera de préférence. A vrai dire l'esclavage traditionnel devait, le plus souvent lui échapper. Ce n'est que peu à peu qu'il le découvrira. Si la situation de *la femme* a si vite frappé le colonisateur, c'est que l'usage de la *dot* lui donnait on ne sait quel visage de traite qui provoquait la répulsion.

Quant à la servitude traditionnelle, elle était organiquement liée à une société où l'individu est défini à la fois par le lien du sang par rapport au groupe, et par sa fonction. En fait, ce n'est ni le lien du sang tout seul, ni l'adjonction à ce lien, de la fonction, ni la cloison des *classes sociales* connue dans d'autres sociétés, ni la barrière des *castes*, qui définissent la condition servile dans notre société. Pour s'en faire une idée juste, c'est à la notion de *personne libre* qu'il faudrait se référer. Cette notion, comme tout l'univers africain, est *essentiellement participiale* (dans le sens où l'on parle en Occident de *notion analogique*). Or cette participation (cette analogie participiale si l'on veut), admet des degrés à l'intérieur d'une même espèce, sans pour cela nier l'identité fondamentale. Il y aura donc tout autour de *l'axe participial de la liberté* qui fonde la notion d'*homme libre*, une série de *nœuds fonctionnels* qui individualisent pour ainsi dire cette notion, depuis le sommet où trône le chef jusqu'au bas de l'échelle où peinent les « serviteurs des serviteurs ». La notion même de liberté, chez nous, fonde avant tout *l'adhésion au groupe social* ; elle est beaucoup plus *constructive, affective intérieure et morale*, et n'a rien à voir avec cette liberté négative qui consisterait à *n'être pas enchaîné*. La véritable manifestation de la liberté dans notre société primitive résidait dans la conception de la *responsabilité morale* vis-à-vis de soi, du groupe, de la société, de l'homme enfin.

Dans la mentalité occidentale, par contre, si l'échelle de *l'analogie* définit le réel dans son unité et sa multiplicité les plus totales, à

l'intérieur des *espèces*, la multiplicité des individus se fonde sur une identité désespérément univoque. On dira : tous les hommes, tous les chiens, tous les chevaux sont égaux ; ils sont hommes, ils sont chiens, ils sont chevaux, et rien d'autre ! La fonction, quand elle existe, est purement extérieure, et n'affecte pas la réalité intérieure du sujet. Ce n'est, selon le langage vulgaire, qu'un masque¹⁰.

Il est sans doute nécessaire de souligner ces différences de *mentalité*. Mais une mentalité correspond toujours à une optique créée par tout un complexe de manières de penser, de milieu, de cultures, de traditions dont le point de départ peut être fondé. La mentalité est une limite que notre esprit s'impose à lui-même souvent par amour de la commodité. Elle peut donc évoluer, n'être plus qu'une étape. Puisque chez nous la fonction modifie l'individu, et que la société crée la fonction, la société évoluant, la fonction aussi évolue, et avec elle l'individu. Il est donc certain que malgré la situation spéciale des esclaves dans notre société traditionnelle, situation qui, encore une fois était très originale, l'évolution imposée par la colonisation devait nécessairement entraîner la mise en question des structures de la société traditionnelle, et spécialement de la condition des esclaves.

Ce qui nous surprend, c'est que cette mise en question n'ait pas été plus radicale. Il est amusant de lire en effet, les protestations de respect de la coutume chez le colonisateur chaque fois qu'il est obligé de prendre une mesure qui modifie cette coutume. On dirait qu'il se laisse porter, comme malgré lui, par un courant historique qu'il avait pourtant provoqué. Ceci est surtout vrai de la condition de la femme noire.

L'histoire de *l'abolition de la servitude* dans notre pays se ressentira des mêmes difficultés. Elle sera un tâtonnement lent, et souvent inefficace. A l'heure de l'indépendance, ses résultats, dans certaines régions, demeurent problématiques.

Quatre textes définissent ce lent cheminement : deux sont de la période allemande ; les deux autres de la période française.

Période allemande : A leur arrivée au Cameroun, les Allemands trouvent sur place des Consuls anglais négociant avec les chefs côtiers et contrôlant la suppression de la traite. Pour eux c'est la traite qui définit l'esclavage. Il n'est donc pas étonnant de constater que les premières années, ils ne se rendront pas compte de l'existence d'une autre servitude dans l'intérieur du pays.

Le premier texte allemand est du 28 juin 1895 : c'est un décret impérial défendant la traite sur toute l'étendue du protectorat du Cameroun. Pourtant, deux ans auparavant, en 1893, un rapport publié dans le *Deutsch Kolonial Blatt* (p. 15-16), assurait qu'il n'y avait plus d'esclavage dans le pays, que seul le sort de la femme posait des

problèmes ; quant aux hommes on leur apprenait le goût du travail pour qu'ils puissent se passer d'esclaves. C'est qu'à cette époque, on connaissait à peine le Nord du pays.

Le deuxième texte, qu'on regarde parfois comme supprimant définitivement la servitude traditionnelle, est du 21 février 1902. A cette époque, le traité de Tibati (11 septembre 1899) avait ouvert aux Allemands la voie du Nord-Cameroun. On peut dire qu'ils avaient une vue d'ensemble des populations du pays. Pourtant la mesure en question ne fut pas révolutionnaire. C'est une adaptation du droit local. Le droit Douala, qui considérait comme affranchis les fils d'esclaves vivant dans le clan, fut pris comme base et imposé à tout le territoire.

L'ordonnance d'Empire du 21 février était signé de *Von Bülow*, Chancelier d'Empire.

La période française semble avoir trouvé la situation retombée à l'état antérieur. Pendant la guerre, il n'était pas facile de contrôler des peuples encore mal soumis. La première mesure prise par l'autorité française fut l'arrêté du 18 août 1917, interdisant la mise en gage de personnes du sexe féminin. Comme on le voit, c'est toujours la situation de la femme qui choque la première l'étranger qui débarque au Cameroun.

Le 26 avril 1923, paraissait au Journal Officiel (p. 178), le second arrêté sur l'esclavage. Il mettait fin à la servitude des populations Kirdi du Nord, assujetties aux conquérants Foulbé, et interdisait, une fois de plus, la mise en gage de personnes du sexe féminin. Le problème Kirdi se révélait ainsi sous son vrai visage. Pourtant le terme même de Kirdi est trop vague et désigne des populations fort diverses. Une solution qui devait les englober toutes était d'avance vouée à l'échec, car les réalités ethniques, culturelles, sociales n'étaient pas les mêmes chez les Toupouri de Yagoua, les Matakam de Mokolo, les Guidar de Guider, les Mousgoum de la plaine du Tchad, ou les Fali du Tinguélin. On pensa donc à créer une administration autonome pour les Kirdi, en leur accordant des chefferies à eux. Quelques-unes de ces chefferies furent rattachées aux Lamidats, d'autres restèrent autonomes (ainsi les Toupouri, les Matakam par exemple, ont des Lamibé de leur race...). C'est pour favoriser ce mouvement qu'a été créé le poste de Kaélé.

Pourtant, il n'est pas vrai, à l'heure de l'indépendance de dire que le problème Kirdi ait trouvé une solution. Restées à l'écart de l'évolution les populations païennes du Nord commencent enfin à s'éveiller, mais cet éveil n'ira pas sans leur révéler les lourdes entraves qui barraient leur route. Heureux seront-ils, si ces entraves tombent d'elles-mêmes.

En résumé, on ne peut plus parler d'esclavage juridique à l'heure actuelle au Cameroun. S'il y a des personnes qui vivent encore dans

une condition proche de la servitude — et je pense surtout aux femmes — , ce ne sont pas les moyens qui leur manquent de revendiquer leurs droits et d'en obtenir le respect. Malheureusement, les textes ne suffisent pas. Il faudrait une prise de conscience qui elle-même a besoin de la lente préparation d'une éducation profonde.

TEXTE

Traité Anglo-Douala du 29 avril 1852

Art. 1. — L'exportation d'esclaves vers des pays étrangers est à jamais abolie dans les territoires du roi et des chefs de Cameroun ; le roi et les chefs de Cameroun s'engagent à faire et à promulguer une loi interdisant à tous leurs sujets ou à quiconque se trouve sous leur juridiction de vendre ou d'aider à vendre tout esclave devant être transporté dans un pays étranger ; le roi et les chefs de Cameroun promettent d'infliger une sérieuse punition à quiconque enfreindrait cette loi.

Art. 2. — Aucun Européen ou autre personne ne sera autorisé à résider dans le territoire du roi et des chefs de Cameroun dans l'intention d'y exercer de quelque manière, la traite des esclaves. Aucune maison, entrepôt ou construction de quelque sorte que ce soit, ne sera construite en vue de la traite des esclaves sur le territoire du roi et des chefs de Cameroun. Si de tels maisons, entrepôts ou constructions venaient à être édifiés et que le roi et les chefs de Cameroun négligeraient ou seraient incapables de les détruire, ils seraient détruits par l'un des officiers anglais chargés de l'abolition de la traite des esclaves.

Art. 3. — S'il est avéré, par la suite, que la traite des esclaves a été pratiquée à travers ou par le territoire du roi et des chefs de Cameroun, la traite sera abolie de force sur ce territoire par la Grande-Bretagne, et les officiers anglais saisiront les embarcations camerounaises trouvées à pratiquer la traite des esclaves, de quelque manière que ce soit ; et le roi et les chefs de Cameroun encourraient de ce fait le vif déplaisir de la reine d'Angleterre.

Art. 4. — Les esclaves actuellement détenus pour l'exportation seront remis à un officier anglais dûment autorisé à les recevoir, en vue d'être transportés dans une colonie anglaise où ils seront libérés ; tous les instruments, ainsi que les baraquements ou constructions exclusivement réservés à la traite des esclaves, seront immédiatement détruits.

Art. 5. — Les Européens ou autres personnes, actuellement engagés dans la traite des esclaves, seront expulsés du pays ; les maisons, entrepôts ou constructions, jusqu'ici employés comme comptoirs

d'esclaves, seront détruits, à moins d'être transformés en vue d'activités légales en l'espace de trois mois à partir de la conclusion de cet engagement.

Art. 6. — Les sujets de la reine d'Angleterre seront en tout temps libres de faire avec le peuple camerounais le commerce de tous les articles qu'ils désireraient acheter et vendre dans toutes les places, ports et fleuves sur le territoire du roi et des chefs de Cameroun, et à travers l'ensemble de leurs dominions ; et le roi et les chefs de Cameroun s'engagent eux-mêmes à n'accorder aucune faveur, ni donner aucun privilège aux bateaux et commerçants d'autres pays, qu'ils ne donnent à ceux de l'Angleterre.

Art. 7. — Le roi et les chefs de Cameroun déclarent qu'aucun être humain ne sera, en aucune occasion, sacrifié sur le territoire, pour cause de religion ou autres cérémonies, et qu'ils veulent empêcher les coutumes barbares consistant à massacrer les prisonniers de guerre.

Art. 8. — Entière protection sera accordée aux missionnaires ou ministres de l'Evangile, de quelque nation ou pays que ce soit, accomplissant leur vocation de propagateurs de la connaissance et des doctrines du christianisme, et répandant le bienfait de la civilisation dans le territoire du roi et des chefs de Cameroun.

Ces missionnaires ou ministres seront encouragés dans la poursuite de leur activité, et dans la construction de bâtiments pour leur résidence, les écoles et les chapelles. Ils ne seront ni empêchés ni molestés dans leurs efforts pour enseigner les doctrines chrétiennes à toutes personnes consentantes et désireuses d'être instruites. De même aucun sujet du roi ou des chefs de Cameroun, qui désirerait embrasser la foi chrétienne, ne sera pour ce motif molesté ou troublé d'aucune manière. Le roi et les chefs de Cameroun acceptent en outre, de mettre à part un terrain, à une distance convenable des principaux villages, pour servir de cimetière pour personnes chrétiennes. Les funérailles et sépultures des défunts ne devront être dérangées en aucune manière, sous aucun prétexte.

Signé, scellé et donné, à bord du Bloodhound, bateau de Sa Majesté relâchant à Cameroun, ce 29^e jour d'avril 1852, en présence de :

W.A. Ashmall, agent résidant.	King X Akwa.
	Dido X Akwa.
Dan M. Gowan.	Parrot X Akwa.
Ed. Hamilton.	Charley X Dido.
John Beecroft.	Jim X Kwan.
Jno Waye, Commandant en	John X Angwa.
second du Bloodhound.	
Hawkin X Akwa.	
Alfred Saker, missionnaire.	

Note. — Cameroun, à cette époque, désigne à la fois les abords de l'embouchure du Wouri, et surtout la ville de *Douala*. C'est à partir de 1901 seulement que la distinction sera faite entre le *Cameroun* qui désignera tout le pays, et *Douala* qui sera le nom de la ville.

CHAPITRE III

RIVALITES EUROPEENNES AUTOUR DU CAMEROUN

Rivalités européennes sur la côte camerounaise avant la période coloniale (1500-1850)

Le commerce et la traite se pratiquaient en vertu du système des monopoles. Ces monopoles revenaient à des compagnies ou à des individus. Compagnies ou individus appartenaient à des nations bien déterminées. Il est normal que la course à l'Afrique ait suscité des rivalités, que des portions de côte aient été tour à tour occupées par de nouveaux-venus plus puissants.

D'autre part, le développement intérieur de l'Europe de la Renaissance et des Temps modernes n'ira pas sans entraîner des conséquences politiques et économiques dont se ressentira la situation du commerce et de la traite sur les côtes africaines. Le *Portugal*, d'abord indépendant, sera annexé par l'Espagne (1578). L'Espagne de Philippe II qui l'absorbe est elle-même héritière de ce « grand héritage » qui avait réuni la maison de Bourgogne à celle d'Autriche, couvrant sous Charles Quint l'Espagne et les Amériques. Nul n'ignore que le « Flamand » Charles Quint avait mis le centre de son empire dans ces *Pays-Bas* cossus qui devaient bientôt prendre la relève du Portugal sur les mers d'Afrique.

Avec le XVIII^e siècle, l'hégémonie maritime va passer peu à peu à l'Angleterre. C'est d'abord la guerre de Sept Ans qui lui livre les colonies françaises. C'est la Révolution et l'Empire, qui, loin d'abattre son empire sur les mers révèlent au contraire que l'Angleterre est le seul pays d'Europe capable d'affronter les plus grands bouleversements de l'Histoire, sans perdre son prestige ni ses multiples points stratégiques sur toutes les mers du monde.

Elle a sans doute été prise de court dans l'émancipation de l'Amérique du Nord, mais elle se rattrape en condamnant l'esclavage et en lançant sur l'Afrique un grand mouvement de philanthropie et de conquête commerciale.

Et c'est cette marche des événements en Europe qui a créé sur nos côtes, ce que l'on a appelé les *périodes portugaise, hollandaise, anglaise*, avant l'ère coloniale.

Le P. Bouchaud a étudié à fond cette période pour ce qui regarde notre pays. C'est à lui que nous empruntons cette division en trois périodes. Les tentatives *Brandebourgeoises* et la *colonisation française* dont parle *Cornevin* dans son histoire de l'Afrique n'intéressent guère nos contrées. Quant aux efforts du *Danemark*, ils furent trop éphémères pour mériter autre chose qu'une mention.

L'histoire de cette période suit une ligne on ne peut plus simple : les Portugais établissent sur la côte africaine leur empire commercial ; ils en sont délogés par les Hollandais de l'Empire hispano-autrichien de Philippe II et de ses successeurs. Les Français et les Anglais, à leur tour, délogent les Hollandais. Puis vient la colonisation.

La période portugaise (1472-1578)

Le monopole du commerce et de la traite sur la côte africaine connaîtra, au Portugal, deux périodes. *La période d'Henri le Navigateur* va jusqu'en 1460. Après cette date, le monopole passe à la capitale, entre les mains de la dynastie qui, tour à tour, le concède aux représentants de la grosse bourgeoisie de Lisbonne jusqu'en 1475.

En Afrique, nous avons rencontré ces grands « monopolisateurs », un Fernan Gomez par exemple. Leur tâche, pour développer le commerce et la traite sur la côte africaine, sera de fonder de puissants points d'appui. Ce sont les célèbres *forts*, à la fois entrepôts, comptoirs et garnisons militaires. Ils en semèrent sur le littoral et les îles sénégalaises, à Arguin, Gorée, Rufisque, Joal, Portudal, Saloum ; et descendant plus bas, ils en fondèrent en Gambie, en Cassamance, aux îles Bissagos, au Rio Nunez et en Sierra Léone. En Côte-d'Or et au Dahomey, ils établirent leurs points stratégiques les plus importants peut-être de l'Ouest africain : Sama, Saint-George d'Elmina, Axim et Ouidah (souvent appelé Juda). Non loin de notre littoral, les portugais choisirent *San-Thomé*, et plus tard *Fernando-Pô*, à la période espagnole, naîtra du rayonnement de ce centre important.

Il y eut une véritable organisation territoriale de tous ces rendez-vous commerciaux. Ils formaient des circonscriptions appelées *capitaineries*. *San-Thomé* en était.

La capitainerie centralisait les comptoirs et les *resgates*, grands marchés côtiers où les indigènes venaient livrer leurs produits. Elle comprenait un *gouverneur*, une garnison militaire, un entrepôt de commerce et de traite, le personnel européen et des esclaves à son service. Il y avait également des services sociaux pour le personnel

européen, et même pour le personnel africain : hôpitaux, écoles ; plus tard, des missionnaires, catholiques pour les Portugais, protestants pour les Hollandais, viendront dispenser les richesses de l'Évangile aussi bien aux colons qu'aux aborigènes. C'est ainsi qu'Elmina verra naître les premières écoles de la côte de Guinée, et un jour entendra prêcher le premier pasteur africain de la région, Johannes Elisa Capitein, docteur en théologie de l'université de Leyde. Hélas ! il aura juste appris à prêcher à ses frères la résignation à la servitude !

La capitainerie de San-Thomé

L'histoire de la période portugaise sur nos côtes se résume dans celle de la capitainerie de San-Thomé. Les îles de San-Thomé, d'Annobon et du Prince furent découvertes vers 1473, un an après la découverte de la côte camerounaise. On ignore exactement qui les aperçut le premier. Les historiens se rallient aujourd'hui à l'opinion d'Antonio Galvano (1557) qui attribue cette découverte à un certain Ruy Sequeira, à qui il donne le titre de Domestique du Roi. Le P. Bouchaud pense que c'est le même qui découvrit Annobon le 1^{er} janvier 1474.

Pourtant nombreux sont ceux qui revendiquent l'honneur d'avoir découvert ces îles équatoriales : Diego Cam, Martin Behaim (qui sur sa fameuse carte donne son propre prénom à l'île de San-Thomé), et tant d'autres encore. La chose prouve seulement que les îles en question ont été découvertes dans des circonstances obscures.

Le climat de ces régions qu'on appelait équinoxales avait la réputation d'être le plus difficile peut-être du globe. Le Portugal fit donc de San-Thomé un lieu de déportation. Le roi Jean II y fit déporter en effet une colonie juive en 1493.

Les juifs, à la grande surprise de tout le monde s'acclimatèrent, se mariant avec des filles du pays et proliférant assez vite. Le 1^{er} janvier 1501, Fernão de Mello est nommé Gouverneur de San-Thomé. En 1529, un expert de la culture de la *canne à sucre*, Joao Lobato, venu de Madère, s'y installe et lance l'industrie sucrière.

L'île prit aussitôt un essor inouï. Quatre-vingts moulins à sucre y fonctionnent et la population atteint 50.000 habitants. C'est par là que bien des fruits américains, *l'avocat*, *la papaye*, *le cacao*, sans oublier *la canne à sucre*, entrent dans le continent africain.

Pourtant c'est un petit coin de terre bien minuscule, 48 km sur 28, avec seulement 929 km². Le continent, par le cap Lopez, est à 180 km, et l'île du Prince à 145. Le rayonnement de San-Thomé était donc une exigence de la nature. Même après l'annexion du Portugal par l'Espagne, les Portugais, devenus sujets espagnols, continuent à occuper leurs postes. Il arrive souvent, il est vrai, qu'ils en sont

expulsés par des Espagnols épris à leur tour d'aventures maritimes. Mais à San-Thomé, les Portugais se maintinrent jusqu'en 1599. Cette année-là, ils en furent momentanément chassés par le Hollandais Balthazar de Moucheron dont la suite fut bientôt décimée par une épidémie. Le Portugal reprit ses positions à Annobon, Principe et San-Thomé. Au début du XVIII^e siècle, les Portugais de San-Thomé envoyèrent une colonie peupler l'île de Fernando-Pô. L'histoire de Fernando-Pô va bientôt s'identifier avec celle de la côte camerounaise. Mais avant cette période, le commerce était passé entre les mains des Hollandais.

La période hollandaise

Les deux reines du Nord.

Elles s'appelaient Bruges et Anvers. C'était deux villes des Flandres. Bruges était l'aînée. C'était la ville d'eau : la mer était venue à elle, par la passe de Zwin. Ce bras de mer amena avec lui les navires de tous les coins d'Europe, depuis la Scandinavie jusqu'aux ports opulents d'Italie et de la presqu'île Ibérique. Les commerçants affluèrent. Les juifs les suivaient. Les riches bourgeois du Moyen Age en firent une cité plus peuplée et plus puissante que Paris. La maison de Van Der Buerze était le rendez-vous des transactions financières et commerciales. Elle fut la première *Bourse* du monde et légua son nom à l'institution. Le superbe beffroi qui domine la Grand-Place semblait scruter tous les horizons européens et appeler à lui tous ceux qui aimaient l'argent, le commerce, l'art.

Ils accoururent en effet. Les navires portugais revenant des Indes ou d'Afrique faisaient seulement escale dans leurs propres pays avant de se diriger vers la capitale commerciale du Nord. Là, ils amenaient avec eux, denrées exotiques et esclaves. Hans Memling, dans son *Adoration des Mages* peinte avant la découverte de l'Amérique, introduit un roi noir d'après un modèle qu'il avait sans doute sous les yeux.

Qui visite Bruges aujourd'hui se rend à peine compte de ce passé cosmopolite. Il y a sans doute la basilique du Saint-Sang, l'église Notre-Dame, le beffroi, et le Béguinage, et toute la poésie du Minnewater, le lac d'Amour. Les noms les plus célèbres des primitifs flamands remplissent les musées, les places, l'hôpital Saint-Jean : Van Eyck, Van Der Goes, Memling, Gérard David... Tout cela semble n'être que des gloires locales. Mais voici le monument de Jean Breydel et de Pieter de Koninck ; il ne rappelle pas seulement le grand soubresaut brugeois de 1302 qui devait s'achever par la défaite française des Eperons d'Or. Il signifie aussi qu'autour de cette ville le commerce et

l'argent avaient opposé l'Angleterre, l'Empire germanique, la France, et c'est animés de leurs passions qu'ont lutté les bourgeois de Bruges.

La fièvre révolutionnaire ne devait plus les quitter. 1485, c'est le soulèvement contre Maximilien d'Autriche. La fortune cette fois tourna décidément contre Bruges. Le bras de mer du Zwin s'ensabla. Les marchands partirent. Une autre cité les attirait vers le nord : c'était Anvers.

L'embouchure de l'Escaut, depuis le haut Moyen Age, offrait un lieu propice à ces rendez-vous commerciaux qui attirent les marchands. Le déclin de Bruges grossit leur affluence. Ils donnèrent à la ville un peu de ce visage qu'elle a retrouvé aujourd'hui.

Un des plus grands ports de l'Europe moderne, Anvers draine les produits et les races de tous les continents. Le spectacle de ses quais donne le vertige, avec leurs grues immenses, la forêt des mâts, les cales sèches et les canaux qui sont comme une prolifération du fleuve et du port. Mais Anvers, au XVI^e siècle, triomphe surtout par le luxe. Les artistes y sont de grands seigneurs : tels du moins seront bientôt Rubens et ses disciples. Les commerçants venus du Sud emmenaient leurs navires. Mais le luxe rend insolent et le pays était divisé. Le Sud catholique restait fidèle à l'Empire Austro-Espagnol ; le Nord protestant se souleva. Le duc de Parme prit la ville en 1568, et les riches commerçants, qui étaient protestants, se retirèrent dans la zone devenue indépendante de Guillaume de Nassau. Elle sera la Hollande.

L'Espagne proclama le blocus contre cette zone rebelle et lui interdit ses ports. Les marchands venus du Sud n'avaient pas oublié leurs vaisseaux. Les voilà bloqués. Que faire ? Une seule solution, tenter à leur tour l'aventure des mers. On raconte que deux hommes leur ouvrirent la route. Cornélius Houtman, ancien prisonnier au Portugal, avait réussi à capter quelques-uns des fameux secrets concernant les navigations africaines. Quant à Bernard Erickzoon, on l'avait employé sur un navire portugais et il avait pu ainsi visiter la côte camerounaise et l'île du Prince.

Il ne restait plus qu'à s'organiser. On fonda des compagnies : ce fut d'abord, à Enkuisen, la modeste Compagnie pour le Commerce de Guinée, puis en 1602, la formidable Compagnie des Indes orientales, suivie, en 1621 de la Compagnie des Indes occidentales.

Voici les Hollandais

Ils viennent en Afrique avec des intentions nettement hostiles contre leurs devanciers. Un seul idéal les guide : le commerce. Un seul moyen : déloger Portugais et Espagnols et s'installer à leur place. Ce plan fut réalisé, étape par étape, avec une rigueur mathématique.

1596 : Balthazar de Moucheron essaye d'enlever le fort d'Elmina : il échoue.

Deux ans plus tard, il s'empare de l'île du Prince. C'est donc par *la capitainerie de San-Thomé* que s'ouvre l'ère hollandaise en Afrique.

1599 : Les Hollandais sont à San-Thomé. Vainqueurs cette fois, ils en sont chassés par une épidémie.

1601 : Ils reviennent à l'assaut ; nouvel échec. Ils se contentent de quelques comptoirs à l'embouchure de l'Ogoué, au Gabon.

Voyant que la région équatoriale ne leur réussit pas, ils s'attaquent résolument aux bastions portugais de la côte.

1610 : Ils s'emparent de Gorée, en face de Dakar.

1619 : Ils sont à Moré sur le cap Corse.

1621 : Ils fondent la Compagnie des Indes occidentales.

1624 : Ils construisent le fort Nassau à Moré.

1625 : Nouvel assaut sur Elmina et nouvel échec.

1637 : Prise d'Elmina.

1638 : Prise d'Arguin.

1641 : *Prise de San-Thomé* puis de Saint-Paul de Loanda.

1642 : Prise d'Axim en Gold Coast.

Mais de 1650 à 1675 les Hollandais eurent à affronter les Anglais sur les côtes africaines. Ils tinrent d'abord bon. Puis peu à peu leurs affaires baissèrent. En 1674, *l'ancienne Compagnie des Indes occidentales* fut remplacée par une autre plus modeste. Celle-ci, qui pratiquait surtout la traite, étendait sa juridiction sur tout le territoire de l'ancienne capitainerie de San-Thomé et sur la côte camerounaise. Mais elle est sans cesse harcelée par les Français, les Anglais, les Brandebourgeois, les Danois... Son monopole tombe en 1732. A partir de cette date, nos côtes sont ouvertes à tout navire, hollandais ou étranger.

La nouvelle Compagnie des Indes occidentales, qui survivait cependant, était continuellement harcelée par les rivalités anglaises. Elle se défendit difficilement perdant hommes et argent (300.000 florins rien qu'entre 1780 et 1784, sur la seule côte de Guinée). Après la guerre d'indépendance des Etats-Unis et la Révolution, elle s'éteignit en 1791, accablée par une dette de 22 millions de florins.

La Hollande garde encore quelques positions sur le littoral africain. Ses navires continuent à hanter nos parages. Le 26 juin 1845, le *Lancier* et l'*Abeille*, navires de guerre hollandais, sous le commandement de J.H. Van Boudyck Bastiaanse, devaient ouvrir à Douala la dernière crise qui allait mettre fin à la colonisation hollandaise sur la côte camerounaise. Après une semaine de marchandages sans succès, le capitaine hollandais, pour effrayer ses hôtes, les chefs *Akwa* et *Bell*, finit par ouvrir le feu sur la ville. Un

premier bombardement fut sans effet. Après un second, King Akwa se décida enfin à livrer les marchandises en question. On se réconcilia et tout finit par un déjeuner à bord.

L'œuvre de la Hollande dans nos pays, à cette période, se réduit à bien peu de chose. Sans doute, il ne serait pas objectif de prétendre que les Hollandais, sur l'ensemble du littoral africain, n'ont tenté aucune œuvre de contacts durables. C'est grâce à une *Camerounaise de Douala* que nous savons qu'au Congo, les Hollandais ont essayé de vivre avec les autochtones un peu à la manière des Portugais. Voici le récit de *Samuel Braun*.

« Nous gagnâmes un autre promontoire qu'on appelle vulgairement Capo Monté, qui est à 90 milles de distance du port de l'Angola. Le roi du pays parlait couramment *le français*, mais son épouse, que nos gens appelaient *Maria*, parlait le dialecte de Basse Germanie (flamand). Et pourtant elle était aussi noire et brûlée que le roi son époux. Elle était *originaire du Camarones*, d'où un capitaine flamand l'avait amenée avec lui, et il s'en servait comme concubine, bien déterminé à ne point s'en séparer. Elle devint ensuite la femme du roi de ce pays, qui s'appelait Thaba Flamor. Voici dans quelles circonstances. Seize ans auparavant, ce roi avait fait la guerre à un prince du voisinage. Désireux de recommencer les hostilités, il pria ce capitaine de l'accompagner dans son expédition, lui promettant environ mille livres d'ivoire en récompense. Le capitaine accepta, car il était en excellents termes avec le roi Thaba. Mais la fortune de la guerre ne favorisa point son audace, car il fut tué dans une bataille, ainsi qu'un matelot qui l'avait accompagné, et sa concubine épousa Thaba, quand celui-ci rentra dans sa capitale... » (Cité par Bouchaud, p. 84.)

Ce texte nous révèle à la fois l'action des marins des Pays-Bas sur nos côtes, et une certaine politique de collaboration avec les chefs locaux qui fut toujours dans le programme des traitants.

Un autre exemple nous montre les Hollandais inaugurant l'apostolat des missions protestantes, par l'intermédiaire des pasteurs indigènes. Jacob Elisa Capitein, originaire de la Côte-d'Ivoire, semble avoir été le premier de cette lignée. Vendu à 7 ans à un certain Steehart, offert ensuite à Jacob Van Gogh, il est baptisé, élevé à l'Université de Leyde, et soutient en 1742, une thèse en latin : « *De servitute libertati christianae non contraria* » qu'on traduisit dans le français de l'époque : « l'esclavage n'est pas contrevenant à la liberté chrétienne... » Le 7 mai de la même année, il s'embarque pour Elmina où il inaugure sa chaire de prédication le 21 octobre..., sur... la nécessité de la résignation à la servitude. Triste exemple d'un autre aspect de la traite qui devient véritable aliénation spirituelle !

Mais le service le plus précieux que la Hollande nous ait rendu à

cette époque est d'avoir constitué une riche mine de documentation qui ne nous était certes pas destinée, mais que les siècles ont versée dans le trésor commun de la culture humaine. Ils sont des Pays-Bas, les Pierre des Marrais, Samuel Braun, Olivier Dapper, William Bosman, et c'est grâce à eux que nous avons les détails les plus abondants sur nos contrées à partir du début du XVII^e siècle. C'est à Braun, on l'a vu, que nous devons la première notation écrite d'une langue de la côte camerounaise. C'est encore à des Hollandais que nous sommes redevables d'une partie non moins importante de la cartographie de l'époque concernant notre pays. Qui veut savoir ce qu'on connaissait alors de nos contrées n'aura qu'à se référer aux cartes de Jacodus Hondius (1563-1611), de Willem J. Blaeu (1571-1638), de Frédéric de Witte (XVII^e siècle), de la famille Wisscher (XVII^e et début XVIII^e siècle), et de leurs disciples,

Si le Portugal a définitivement quitté le Cameroun, la Hollande, malgré l'abandon de toute ambition coloniale, reviendra à maintes reprises, pour commercer. Aujourd'hui, la Maison Hollando, pour ne citer qu'elle, représente, par son chiffre d'affaires qui atteint certaines années le quart du Commerce extérieur camerounais, la vitalité du « mercantilisme » hollandais dans le Cameroun actuel.

D'autre part, les missionnaires hollandais ont assumé l'évangélisation d'une des régions les plus difficiles de notre pays. Et par là, ils ont droit, de notre part, à une reconnaissance d'autant plus méritée que leur travail est étranger à toute ambition politique.

Et les Anglais...

Avant l'indépendance des Etats-Unis, l'Afrique, dans l'ensemble, n'est qu'un lieu de passage pour les Anglais. Leur premier établissement sur la côte occidentale date de 1664 : c'est le Fort James, en Gambie. Avant cette date, Drake avait doublé le cap à la fin du XVI^e siècle (1581) ; Thompson avait remonté la Gambie en 1620 ; mais on ne peut parler à cette époque d'un plan anglais de pénétration en Afrique.

Voici qu'en 1783 l'Angleterre reconnaît l'indépendance des Etats-Unis. C'est dire qu'elle a perdu définitivement cette immense portion de son empire colonial. Or à l'origine des conflits qui devaient opposer les colonies d'Amérique du Nord à la mère-patrie, se trouve le commerce. On comprend que l'Angleterre déçue et peut-être repentante, se soit tournée vers l'Afrique, à la fois pour tarir une des sources des richesses américaines, l'esclavage, et aussi pour réparer un passé qui ne laissait pas tranquille sa conscience puritaine. Les missionnaires ouvrent la voie. Vers 1750, la Société pour la

propagation de l'Évangile envoie en Afrique occidentale, le pasteur Thomas Thompson qui fonde une mission et ouvre une école à Cape-Coast.

En 1787, avant qu'il fût question de l'abolition en Europe, les méthodistes et les quakers anglais obtiennent la création de l'établissement de Sierra Léone, pour les esclaves fugitifs.

L'année suivante voit la naissance de la fameuse *African Society* de Londres. Ses objectifs : explorer l'Afrique, établir des relations commerciales, et plus tard, combattre la traite.

À côté de l'*African Society*, et même avant elle, d'autres sociétés — missionnaires — ont ouvert la route. Après la Société pour la propagation de l'Évangile, voici en 1792, la naissance de l'*English Baptist Missionary Society* qui nous enverra les premiers missionnaires du Cameroun, et plus tard la *London Missionary Society*, à qui l'Afrique devra, en 1841, la grande figure de Livingstone.

On peut donc dire que dans la période qui s'étend de 1750 à 1850, l'Angleterre se tourne définitivement vers l'Afrique. Les *mobiles* qui la guident sont multiples, répétons-le.

C'est d'abord *l'exploration* de pays neufs et la création de *liens commerciaux* ; c'est aussi *la lutte contre la traite* et un vaste *mouvement philanthropique* dont les pionniers seront des *missionnaires*. Ce sera enfin un impérialisme latent qui deviendra colonisation à la période des grandes rivalités européennes en Afrique.

Les *équipes* qui vont organiser les expéditions sont de deux sortes : les *sociétés missionnaires*, puis des organisations scientifiques et commerciales comme l'*African Society* ou, plus tard, la *Société royale géographique* de Londres.

Pour réaliser leur programme, l'Afrique sera divisée en secteurs considérés comme autant de problèmes à résoudre : *le Niger, le Tchad, le Congo, le Nil*... Les deux derniers occuperont surtout la deuxième moitié du XIX^e siècle et ouvriront l'ère coloniale ; c'est au problème du Nil que s'attaqueront *Burton* et *Speke*, envoyés de la Société royale de Géographie de Londres ; c'est au Congo que s'attaqueront *Livingstone* et *Stanley*.

Le Niger et *le Tchad*, par contre, ont été les premiers chants de cette longue épopée. C'est eux qui ont amené, au nord comme au sud de notre pays, la présence anglaise dès la fin du XVIII^e siècle.

Les Anglais dans le Bornou

À vrai dire, c'est le Niger qui a conduit les Anglais au Tchad. L'expédition de Denham, Clapperton et Houdney, partie de *Tripoli* en 1822, s'enfonce dans le cœur de l'Afrique à la recherche des sources

du Niger. Elle aboutit au Bornou. Avec surprise, elle découvre le *lac Tchad* le 4 février 1823. Deux ans plus tard, Clapperton explore l'empire de *Sokoto*, et de 1832 à 1833, *Laird* et les frères *Lander* remontent la Bénoué. C'est encore une mission anglaise de la Société royale de Géographie, sous la présidence de *Richardson*, qui conduit, en 1849 les Allemands *Barth*, *Overweg* et *Vogel* dans le *Bornou* et l'*Adamaoua*.

Le succès de ces voyages fut immense. Les ouvrages de *Barth* demeurent encore aujourd'hui l'une des sources les plus précieuses de l'histoire du Kanem-Bornou. Les écrits de *Laird* devaient offrir à *Schœlcher* sa documentation sur les civilisations d'Afrique centrale. Il en fera autant d'arguments contre la traite. Il n'est cependant pas sans intérêt de noter que c'est autour de notre pays et dans son propre territoire que s'ouvre cette nouvelle page de l'histoire de notre continent. Une fois de plus, le Cameroun apparaît, selon sa vocation, au carrefour des chemins africains.

Les Anglais et la baie de Biafra

Le Niger, qui avait ouvert la route du Tchad devait surtout ouvrir celle de la côte. Les Anglais n'avaient que peu d'établissements dans l'ouest-africain. Pour combattre efficacement la traite, pour tenter la pénétration par le Niger, pour lancer une ère commerciale durable, enfin pour soutenir l'oeuvre de leurs missionnaires, ils avaient besoin de bases. Telle fut l'origine de *Freetown* en Sierra Léone, et de *Cape-Coast* sur la Côte de l'Or. Or la baie de Biafra, à l'extrême pointe du golfe de Guinée, était une position importante. La traite y sévissait, on s'en souvient. Dès 1807 cependant, l'Angleterre avait déclaré la traite illégale dans le golfe de Guinée. Pourtant, malgré les traités signés avec les chefs *Douala* depuis 1840, le pasteur *Merrick*, à son arrivée à *Bimbia* en 1844, y trouve encore un traitant portugais qu'on venait de déloger : et la maison du pasteur est encombrée de 113 entraves laissées par la dernière cargaison d'esclaves.

Fernando-Pô. — Les Anglais crurent donc qu'il leur fallait prendre position sur les lieux mêmes. Ils choisirent *Fernando-Pô*. D'autres raisons les y attiraient. Un commerce intense d'huile de palme venait de naître dans la région de l'embouchure du Niger, et de l'estuaire du *Wouri*. Les riches marchands de *Liverpool* en bénéficiaient. En 1806, ils en avaient tiré 150 tonnes d'huile de palme. Ce chiffre, en 1839, atteint 13 600 tonnes.

Les intérêts britanniques étaient donc largement engagés. Aussi, malgré l'occupation de l'île en 1777 par les Espagnols, les Anglais obtinrent-ils l'établissement d'une base en 1827. Cette base, répétons-

le, était l'unique de la baie de Biafra. C'est de *Fernando-Pô* que partiront les explorateurs de la *Nigeria*, les *Laird*, les *Lander*, les *Oldfield*, et plus tard les conquérants de Lagos. C'est encore de la base de Fernando-Pô que devaient partir les premiers missionnaires protestants du Cameroun, les Joseph Merrick, Alexandre Fuller, Alfred Saker.

La petite colonie anglaise de l'île s'organisa. Son chef était le capitaine W.F.W. Owen. Il avait sous lui, un homme de couleur (un métis), *James Beecroft*. C'était un commerçant énergique et droit qui avait fondé, en 1832, une maison à Bimbia. En 1836, Owen repartit pour l'Angleterre : Beecroft lui succéda. Il fut nommé Gouverneur en 1843, reconnu par les Espagnols qui revendiquaient à nouveau l'île (1844), et après la prise du pouvoir par les Espagnols, nommé *Consul et Agent de Sa Majesté pour les baies de Bénin et de Biafra*. Il devait rester à son poste jusqu'en 1854, date de sa mort. On lui donna pour second, un vice consul de couleur aussi, John Duncan, chargé des affaires du *Dahomey*.

L'influence de l'Angleterre va connaître ainsi une progression rapide. C'est qu'en effet un réel enthousiasme philanthropique animait beaucoup de ses agents de la baie de Biafra. Vers 1840, John Lilley, le premier Européen à se fixer sur le continent, s'établit à *Bonabéry* où il vivra près de 30 ans ! Pour négocier la suppression de la traite, des missions officielles sont envoyées régulièrement de Fernando-Pô vers Douala. Les capitaines, chefs de ces missions inaugurent ainsi la période des traités avec les chefs Douala. Tel sera le rôle de Reginald Livinge, commandant du *Buzzard*, en 1840, de W.S. Blount, commandant du *Pluto*, en 1841, d'Edouard C. Earle, commandant du *Rapid*, en 1842, et enfin, la même année, de William Allen, Commissaire de l'expédition du Niger.

Beecroft, devenu Consul, ne témoignera pas moins d'intérêt pour Douala.

A partir de 1848, il visite Douala chaque année. On l'y trouve en 1849, pour arbitrer un différend entre la population et les commerçants anglais. L'année suivante, accompagné de Bedingfeld, commandant du *Jackal*, il préside une importante conférence qui aboutit au traité du 17 décembre 1850 ; c'est en réalité une charte, la première sans doute de la ville de Douala, organisant le commerce, le trafic du port, le péage et même la police de la ville. John Beecroft couronnera son oeuvre par le fameux traité du 29 avril 1852. Nous en avons donné le texte. Il est pour ainsi dire la récapitulation de l'oeuvre anglaise sur la côte camerounaise dans la première moitié du XIX^e siècle. Cette oeuvre comporte en effet :

1. — *L'abolition de la traite* par les traités que nous avons étudiés.
2. — *L'abolition des coutumes barbares*. Il s'agissait surtout de

l'immolation des prisonniers de guerre. Il faut croire en effet que l'abolition de la traite entraînait la croissance du nombre des captifs dont la présence devenait encombrante. Il est dit en effet, et nous l'avons signalé, que les sacrifices humains n'étaient pas fréquents dans la baie de Biafra, parce que les chefs locaux préféraient vendre leurs captifs.

3. — Un autre point du programme anglais consistait dans le *développement du commerce*. En plus des produits que le pays venait vendre à Douala du temps de la traite, l'huile de palme et les vivres vont prendre une place prépondérante. C'est qu'en effet les Anglais avaient introduit à Fernando-Pô des familles d'anciens esclaves, et pour ravitailler tout ce monde, Douala allait être pendant longtemps la seule porte ouverte sur le continent. L'ivoire du Cameroun continue également à mériter sur le marché mondial sa réputation exceptionnelle.
4. — Les Anglais ne limitent pas leur action à ces influences extérieures. Peu à peu, ils cherchent à gagner la confiance de la population et deviennent ainsi *les arbitres de la politique locale*. C'est le consul Beecroft qui préside l'élection du nouveau chef Akwa en 1852. L'organisation de Douala va ainsi s'améliorer sous leur influence. La charte de 1850 crée les premières mesures policières écrites. Le traité de 1852, en fondant un cimetière chrétien, prolonge ce travail d'organisation. Son couronnement sera la création de la *cour d'équité* de Douala, le 14 janvier 1856.

Cet organisme est selon le mot du pasteur Brutsch un véritable tribunal de commerce règlementant tous les cas possibles de conflits entre les équipages anglais et la population de Douala. Malheureusement, il demeura un idéal pratiquement jamais atteint, et le consul Burton s'en plaint en 1864. Cinq ans plus tard, il fallut à nouveau confirmer ce document sans pour cela obtenir une application plus grande.

Parallèlement au travail qui s'opérait à Douala, les Anglais déployaient une ardeur non moins grande autour de Victoria. Nous savons que Beecroft avait ouvert une maison de commerce à Bimbila en 1832. Le mouvement commercial ira grandissant dans cette région de la rive droite de l'estuaire du Wouri, jusqu'au moment où il attirera les convoitises allemandes.

D'autre part, il s'y établit comme à Douala une *Cour d'équité* qui est, en réalité, le premier noyau de l'œuvre coloniale dans notre pays. A la différence de la cour de Douala dont l'unique objet était l'arbitrage des conflits entre commerçants de passage et population locale, la cour de Victoria est une constitution en miniature règlementant la vie de la petite colonie de Victoria, aussi bien indigène qu'étrangère. Sa

forme démocratique, puisque des douze membres, six étaient élus par les habitants, et six désignés par le missionnaire en résidence, ou le gouverneur, a de quoi nous surprendre aujourd'hui. Cette institution devait survivre jusqu'à la période de la colonisation, à travers les changements d'une évolution nécessaire. Une des figures les plus imposantes, à la tête de cette Cour, fut incontestablement le chef local Manga Williams, qui connut les deux régimes allemand et anglais.

5. — *L'œuvre* la plus durable de cette période fut cependant celle des *missionnaires*. Nous la verrons en détail dans le chapitre qui lui sera consacré. Mentionnons seulement que c'est à un métis de la Jamaïque, Joseph Merrick, que nous devons la fondation de la mission protestante de Douala, appelée alors *Cameroons*, en 1843. L'année suivante, le même fonde à *Bimbia* chez les Isubu de la zone anglaise, une autre station. Il inaugure la pénétration du pays et visite le premier les Bakoko chez eux.

Au mois de juin 1845, Alfred Saker débarque à son tour à Douala et y fonde une mission, celle de *Bethel*, à côté de l'actuel temple du Centenaire.

Les missionnaires s'attaquent à l'étude des langues et des coutumes des habitants. Bientôt Saker commencera la traduction de la Bible en langue Douala, tandis que son premier ouvrage en cette langue sera imprimé en 1847, deux ans après son arrivée. Le pasteur Merrick, qui avait entrepris avant lui ces travaux linguistiques avait réussi en même temps à monter une imprimerie sur place, à Bimbia.

Les premières écoles datent aussi de la fondation de la Mission (1845). Les débuts à Douala furent évidemment lents et irréguliers. En tout cas, quatre ans plus tard, en 1849, près de *80 enfants fréquentaient l'école* et un dispensaire était ouvert.

Le même travail avançait parallèlement du côté de *Bimbia*. Là aussi, Merrick avait ouvert une école dès les premiers jours, traduit la Bible en Isubu, monté une imprimerie et une machine à briques. Les premiers élèves de Merrick formèrent aussi le premier noyau d'une chrétienté qui se perpétue aujourd'hui. Richard Kofele Njumba Ngomba, fils d'un marchand du nom de Cooper, et d'une Isubu, devint catéchiste. Sa sœur Elisabeth ne fut pas une chrétienne moins fervente.

Telle a été l'œuvre de l'Angleterre dans notre pays en cette première moitié du XIX^e siècle. Au nord, cette œuvre se limite à la découverte du lac Tchad, à l'exploration du Bornou et de l'Adamaoua. Elle n'atteint pas la vie profonde des populations du pays. Par contre, son influence, dans la mentalité européenne de l'époque, sera grande. Elle déterminera, en partie, la compétition qui aboutira au partage de l'Afrique.

Dans le sud du Cameroun, l'Angleterre amorce nettement une action civilisatrice dont l'originalité consiste à adopter une attitude franche de collaboration avec les habitants.

A cette date, cette œuvre n'est pas colonisation. Elle est un genre *d'assistance technique* dont nous devons reconnaître les mérites aujourd'hui.

Nous devons rendre un hommage spécial aux missions chrétiennes. L'idéal qui guidait le missionnaire protestant d'alors n'avait certes rien du colonialisme latent que nous avons signalé. Ces hommes ont voulu se faire nôtres, sont souvent morts parmi nous, après des années de travail ardu pour assimiler nos cultures, loin de vouloir nous imposer les leurs. Une chose mérite de retenir notre attention : le souci, inspiré par une réelle délicatesse, de faire de la naissance du christianisme en Afrique, l'œuvre des fils d'Africains. Les Merrick, les Fuller sont descendants d'anciens esclaves de la Jamaïque. Chez les catholiques aussi, en Sierra-Leone ou en Gold-Coast, les premiers auxiliaires des missions, comme le célèbre Antonio, sont des Noirs authentiques ramenés du Nouveau Monde.

CHAPITRE IV

LA REGION COTIERE CAMEROUNAISE AVANT 1860

La région côtière camerounaise dans la première moitié du XIX^e siècle

La présence anglaise sur nos côtes durant cette période nous révèle en grande partie, la vie de nos compatriotes d'alors. Bien plus importante que l'étude de leurs rapports avec l'étranger, est l'investigation de leur mode de vie, de leur société, de leur civilisation.

La connaissance de notre pays, à cette date, tourne autour de l'axe de l'estuaire du Wouri. Douala, au sud, Bimbia et la baie d'Ambas, au nord, sont les deux grands points de repère. Ce n'est que dans la deuxième moitié du siècle que l'intérieur du pays s'ouvrira, tandis que la côte, vers le Gabon, de plus en plus explorée, livrera le secret de ses peuples et de leur mode d'existence.

Nous allons donc nous contenter pour le moment d'un rapide coup d'œil sur les Douala et les Bakweri, les seuls peuples réellement connus à fond par les explorateurs de cette période. Ce coup d'œil nous permettra d'entrevoir ce qu'était la société bantou côtière du Cameroun au moment de l'arrivée des Européens.

Douala

Nombreuses, à cette date, sont les sources qui nous permettent de reconstituer la vie de Douala. Les plus connues sont les écrits de G.A. Robertson, la correspondance du médecin anglais Roland Jackson qui passa deux mois à Douala en 1826, les premiers Consuls de la baie de Biafra (Beecroft et Hutchinson), et les premiers missionnaires protestants (Merrick, Saker, Fuller...).

D'après les données aujourd'hui acquises, on peut dire que l'histoire de Douala, à cette époque, se situe entre 1706, date de l'établissement du groupe Douala sur les bords du Wouri, et 1856, date de la

fondation de la Cour d'équité.

Les Douala sont un groupe de cette vaste humanité qui peuple l'Afrique centrale et qui est connue sous le nom de Bantou. Groupe minuscule, qui, aujourd'hui, n'excède pas 25.000 individus, il faut croire qu'au début du siècle dernier, ce groupe n'en comptait à peine que quelques milliers. A l'origine, ils habitaient Pitti, sur la Dibamba. Ils formaient un clan descendant d'un ancêtre du nom de Mbedi. Ils n'avaient par conséquent qu'un seul chef, descendant mâle de cet ancêtre commun. Telle est la loi dans la société bantou. Mais après la troisième génération à partir de Mbedi, la lignée se scinda en deux, avec les branches de Mase et de Njie. La première, celle du futur King Bell, devait aboutir à la constitution des clans de Bonapriso, de Bonabéri et de Bonanjo ; tandis que la deuxième, celle du futur King Akwa, aurait pour descendants les clans de Bonebela (Dèido) et de Bonaku (Akwa).

Il est donc certain que du point de vue de l'organisation politique, les Douala avaient à leur tête *deux chefs* héritiers des familles Bell et Akwa. Au moment de l'arrivée des Anglais au début du siècle dernier, c'est cette division qu'ils trouveront sur place. Il semble cependant que le chef le plus influent ait été le descendant de la branche cadette, le célèbre *King Bell*. Robertson écrit : « Un indigène qui se fait appeler King Bell détient l'autorité principale et use fréquemment de son autorité d'une manière despotique, bien qu'il soit très apprécié des Européens, qu'il a toujours traités avec faveur et respect. »

Mais Jackson nous apprend que c'est sous son règne que le commandement se divisa. A la mort de son père, en 1792, une révolution éclata : il s'agissait évidemment de la succession. L'aîné de la famille (le futur Akwa), fut écarté pour crimes commis antérieurement, et le cadet (Bell), appelé au pouvoir avec l'appui des équipages anglais alors de passage à Douala. Cette intervention étrangère ne dut pas plaire à tout le monde. Le peuple se divisa. En 1814, Akwa, fort de l'appui des « légitimistes », se déclara indépendant.

Quoi qu'il en soit, l'histoire de Douala au XIX^e siècle gravite autour de ces deux hommes ou plutôt de ces deux familles. Nous verrons bientôt leurs descendants s'entourer de leurs vassaux, pour signer des traités avec les Européens. Ces traités seront ratifiés tantôt par les deux chefs, tantôt par chacun d'eux séparément, avec évidemment, la suite de leurs sous-chefs et de leurs témoins. Le Traité commercial du 14 janvier 1856 montre bien que tous les chefs de famille de Douala se rangent derrière Akwa et Bell qu'ils reconnaissent comme leurs souverains. Le roi Bell, d'un côté, signe avec les siens : Priso Bell, Joss, Jim Kwo et John Angwa, tandis que la signature du roi Akwa est suivie de celles de Charlie Dido, Ned Dido, Tom Dido et Dido Akwa.

La ville est divisée, en conséquence, en *Bell-Town* et *Akwa-Town*, mais dans son ensemble, elle porte le nom de *Cameroun* ; aussi tous les traités sont-ils datés de « *Cameroons* ».

Tous les témoins sont d'accord pour louer sa propreté, ses cases bien bâties, bien alignées, ses larges avenues nettoyées quotidiennement, et l'élégance de ses habitants.

L'organisation politique et sociale est basée sur la famille, mais la famille ici comme dans tout le monde bantou, est très large. La polygamie est l'apanage des chefs et des riches. *Le pasteur Saker* nous apprend que *le roi Bell avait trente-deux épouses* tandis que *Thomas Hutchinson* n'en signale que *trois* pour *le roi Akwa*. L'usage de la dot était courant : on demandait dix livres pour une fille de condition libre, cinq ou six pour une fille d'esclave.

Quant à l'organisation de la famille clanique, noyau de toute la société, elle comporte une architecture savante liée à la métaphysique de la participation qui préside, elle aussi, à l'édification de la société. La pyramide sociale, dont la pointe est tournée vers le bas, repose sur un *fondateur* qui s'installe sur un terrain nommé *Eboko*. Il y fonde un *foyer* (Mboa) qui se développe en *village-harem* (Mboa Miebe Jiita). Ce dernier dépend d'un *pater-familias* (Sango A Mboa) assisté de sa *première épouse* (Nyang' A Mboa), qui a sous elle *les concubines* (Mbanyi). Avec l'autorisation du chef de famille, ces dernières peuvent fonder avec un serviteur un foyer appelé *Mouebe*. Les Bikoko, Mamboa, Mamboa Ma Miete Jiita et leurs Mouebe, en se développant, forment un *ensemble clanique* : les *Bona* (ex. Bonadibong), placés sous l'autorité d'un descendant direct (mâle) de l'ancêtre fondateur, appelé *Sango A Boa*. Il est assisté d'un conseil de chefs de familles secondaires appelés *Batoudou* (les Anciens)...

La société est divisée en trois classes : les *Wonja*, hommes libres, les *descendants d'esclaves*, et les *esclaves* (Bakom). On distingue d'ailleurs six conditions de servitude, étudiées on se rappelle, au chapitre de l'esclavage traditionnel.

L'influence des *sociétés secrètes* est souveraine. *Saker* en parle ; le consul Hutchinson aussi. Les plus connues sont : Mungi, Yugu, Jingu, Muemba, Mukuku, Ekongola... L'opposition entre les classes sociales donna lieu à la naissance de deux terribles sociétés secrètes : *le Mikuka*, société d'hommes libres dont les candidats pillaient la nuit les maisons des esclaves, et se cachaient le jour. Pour se venger, les esclaves fondèrent le *Menganga*. Ses membres mettaient devant la porte du citoyen dont ils avaient à se plaindre, un *Dikubu*, bâton magique qui le mettait au ban de la société. Le malheureux ainsi marqué devait finir par l'épreuve du poison, ou même la destruction totale de sa maison et de ses biens. La situation entre les deux sociétés connut une tension telle que le commerce en pâtit, et le *consul*

Hutchinson dut intervenir. Il en obtint l'abolition par la convention du 19 mai 1858.

La religion des Douala n'a pas manqué de frapper les observateurs, surtout par son côté superstitieux. Jackson ne remarqua que cet unique aspect. Il crut même que la population ignorait le monothéisme. Saker, plus perspicace, note bien qu'ils connaissent l'Être Suprême, mais donnent toute leur attention au culte des *Miengu*, génies du fleuve fort populaires dans le folklore local.

Les différents quartiers de Douala, en ce temps-là, étaient, en gros, ce qu'ils devaient demeurer plus tard, réserve faite des déplacements amorcés par la fameuse expropriation allemande. *Hutchinson* signale sur la rive gauche du Wouri, les villages du roi Bell, du roi Akwa, de Dèido et de Long Tom. A Dèido, le commandement est entre les mains de deux chefs de même nom, Charley et Ned Dèido. Une Mission Baptiste existe à Bell-Town. Sur la rive droite, le village de Hicory (l'actuel Bonabéri), a pour chef un certain Preese Bell. Telle nous apparaît la vie de Douala autour des années 1850 : une fédération de clans autonomes dirigés par des chefs. Les deux chefs les plus influents arborent le titre de King devant l'étranger. En vérité il ne peut être question de royaumes au sein d'une ville qui, avec tous les villages environnants ne dépassait pas trente mille âmes.

Pourtant cette ville et ses chefs rayonnent autour d'eux. Une organisation réelle, beaucoup d'esprit d'initiative, des contacts avec l'étranger lui avaient donné une grande avance sur les agglomérations voisines. L'influence de Douala, fondée d'ailleurs sur des liens de parenté, s'étendait jusqu'à Bimbria et au-delà, et les chefs des villages de la rive droite témoignaient aux chefs Douala, un réel respect, peut-être une certaine allégeance.

Sur la rive droite

Voici la haute terre des Ambozes.

Qui étaient ces Ambozes ? On a pensé aux *Bamboko*. La chose est vraisemblable. On peut dire en effet que cette région est la leur. De Kole à Bimbria toutes les tribus se réclament d'eux. Nos voisins les Bakweri et les Isubu de Bimbria sont venus, dit la légende, du pays Mboko. Seuls les Bobea de Victoria sont des étrangers venus de Fernando-Pô.

Les descriptions de Samuel Braun (1614), de Dapper (1670), d'Ogilby (1670) semblent se rapporter plus précisément à cette région. Mais il est impossible de dire aujourd'hui qui étaient leurs Kalbongo, et où situer les villages de Bodiwa, Bodi, Cosge... On doit en dire

autant du roi Monneba et de sa capitale, placée tantôt à Douala, tantôt sur la rive droite.

S'il faut en croire Ittmann, les Bakweri descendraient de *Mbongo*, qui est aussi l'ancêtre lointain des Douala. La question peut être discutée. Les légendes sont toutes d'accord pour parler du pays Mboko comme terre d'origine des Bakweri. Ligbea, d'abord simple campement de chasse de l'ancêtre Eye Njie, deviendra plus tard un de leurs centres les plus importants. Ce sera, sous le nom de *Buéa*, la capitale du Cameroun britannique. L'arrivée des Bakweri dans la région, si l'on suit leur généalogie qui place quatre générations d'Eye Njie à Kuva (mort en 1894), se situerait aux environs de 1750. Mais c'est en 1841 seulement qu'on rencontre les premiers documents parlant d'eux. On les appelle alors Bakwileh. En 1845, le pasteur Merrick entreprend l'ascension du mont Cameroun et traverse plusieurs de leurs villages : *Bwea* est de ceux-là. Burton, en 1861, traversera Bosumbo et Mapanza, villages qu'on a pu identifier depuis.

Les Bakweri de Buéa allaient bientôt devenir célèbres sous le régime allemand, grâce à l'expédition qui coûta la vie au capitaine Von Gravenreuth.

Quant aux *Isubu*, descendants de Isuwu-la-Monanga, originaire lui aussi du pays Mboko, ils devaient jouer sur la rive droite un rôle analogue à celui des Douala. C'est à un de leurs chefs Mbimbi-A-Mbela, qu'on doit le nom de la localité de *Bimbia*. D'après leur arbre généalogique, Losenge, fille de Mbimbi se maria à Kwan, fils d'Ewonde, de la lignée Douala. C'est ainsi que les Isubu comprennent aujourd'hui trois clans issus des trois enfants de Mbimbi, les clans de Wonyangomba, Likolo et celui de Wonyabile apparenté aux Douala en vertu de cette union.

L'histoire des Isubu nous est connue depuis le début du XIX^e siècle. Les *Danois*, en 1802, peuplent l'île Nicholl d'anciens esclaves. Le commerce avec la côte est fréquent. On connaît le témoignage de H-C. Monrad, tant de fois cité depuis Welkenauer. « Notre voyageur, qui se rendit à l'île Bimbia, vit de près la chaîne du Cameroun. Il crut voir du feu sortir de l'un des sommets, et des Européens et des Mulâtres, attachés à la *factorerie de Bimbia*, lui affirmèrent qu'ils avaient vu une de ces montagnes jeter des flammes. Durant le séjour de notre voyageur sur la côte qui est vis-à-vis de Bimbia, une négresse d'un rang considérable mourut et sa tombe fut arrosée du sang de plusieurs victimes humaines. » (Cf. Bouchaud, p. 111.)

Un descendant de Mbimbi, *Nako*, fils de Ngombe, passe, au témoignage de Trotter et Allen, pour avoir régné sur toute la région orientale au pied du mont Cameroun, région appelée Bakwileh.

En 1826, *Bile*, un des successeurs, prend le nom de *King William*. C'est probablement de lui que parle Jackson : il rendit visite à King

Bell, à Douala, avec une suite de cent personnes, et des filles destinées au harem du roi Douala.

En 1855, éclate la guerre contre l'invasion des Wovéa (Bobéa), venus de Fernando-Pô. King William fait appel au consul Lynslager, qui lui accorde l'appui d'un bâtiment anglais alors à l'ancre, *l'Antelope*. Le bateau ouvrit le feu sur les îles, les habitants se soumirent, et William fut reconnu comme King de toute la côte et des îles s'étendant de Bimbia à Rumby.

C'est en 1844 que Merrick avait fondé la première mission dans ces parages, à Bimbia. En 1858, King William accorde à Alfred Saker un coin de terre pour fonder ce qui devait devenir *Victoria*. La même année, au mois d'octobre, était proclamée la charte de la Cour d'équité de Victoria, sur la baie d'Ambas.

TEXTES

1856 : 14 janvier

Cour d'équité de Douala

Lois pour une meilleure réglementation des affaires commerciales entre les subrécargues (surveillants de la cargaison et agents de commerce) et les commerçants indigènes du fleuve Cameroun, adoptées à bord du « Bloodhound » bateau de Sa Majesté :

1. — Une Cour d'équité sera établie dans le fleuve Cameroun pour l'observation intégrale des règlements qui suivent ; le tribunal se composera de tous les subrécargues, ainsi que des rois et commerçants de la place.
2. — Le Palais de justice projeté sera édifié et le terrain acheté aux frais communs des subrécargues commerçant actuellement sur le fleuve : il sera considéré comme propriété britannique, et sous la protection du consul de Sa Majesté britannique, soumis à l'approbation du gouvernement de Sa Majesté.
3. — Cet organisme aura une session mensuelle, à moins de cas spéciaux, pour lesquels il peut être convoqué en tout temps ; un subrécargue sera élu président, pour un mois, à tour de rôle selon l'ancienneté ; un rapport sur chaque réunion sera envoyé au consul de Sa Majesté britannique à Fernando Poo.
4. — Ces lois maintenant promulguées seront observées et respectées par les subrécargues absents du fleuve et de cette assemblée au temps de leur promulgation, comme par ceux qui arriveront ensuite ; de même tous les futurs commerçants indigènes seront liés par elles.
5. — Les rois et chefs indigènes s'engagent non seulement à payer leurs propres dettes, mais encore à user de leur influence, chacun auprès des commerçants de son ressort, pour qu'ils en fassent de même ; en cas d'inobservation de cet article, ils seront passibles d'une amende fixée par le tribunal.
6. — Tout groupe de trois membres du tribunal aura le droit de faire appel contre ses décisions ; cet appel sera différé jusqu'à la prochaine visite du consul ; si, à l'examen, il se révèle non fondé

ou non valable, les appelants seront passibles de l'amende la plus forte, infligeable par le tribunal.

7. — Le tribunal pourra employer les amendes qu'il infligera soit au profit de ses frais de construction ou de bon fonctionnement soit pour tout autre but, sur décision de l'assemblée.
8. — Les rois et chefs de Cameroun s'engagent solennellement à garder inviolée la déclaration antiesclavagiste convenue le 10 juin 1840 entre le gouvernement de Sa Majesté et les rois de Cameroun, et à informer de la présence d'un négrier tout officier de Sa Majesté se trouvant dans les environs.
9. — Tout subrécargue ou indigène qui refusera de se présenter au tribunal après y avoir été dûment convoqué, jetant ainsi le discrédit sur les lois du tribunal, sera passible d'une amende de la valeur de quatre pièces de tissus, à moins qu'il ne puisse justifier clairement son absence.
10. — Tout indigène qui refuserait de payer une amende infligée par le tribunal se verra interdire l'accès de tout navire dans le fleuve, que ce soit pour y commercer ou pour tout autre motif ; et tout subrécargue refusant de payer une amende sera déchu des privilèges attachés à la Cour d'équité.
11. — Pour le cas où un commerçant indigène essaierait d'éluder soit par défaut, soit de toute autre manière, la pénalité infligée par le tribunal, le défaillant sera signalé à tous les patrons, commerçants et subrécargues du fleuve, lesquels seront, sous peine de cent krus d'amende (1 kru = 12 marks), tenus d'interdire audit défaillant l'accès de leur bateau pour y commercer, ou pour tout autre motif et, si nécessaire, attendront pour le règlement final l'arrivée du consul de Sa Majesté.
12. — Toutes les palabres antérieures sont désormais considérées comme réglées, et ne pourront plus être remises en question au détriment du commerce.
13. — Tout bateau arrivant dans le fleuve pour y commercer payera au roi du quartier devant lequel il veut jeter l'ancre, ou à son représentant, la valeur de dix krus d'origine par cent tonnes de capacité du bateau ; dans les cas particuliers, ou ceux d'agents résidant à terre, la taxe sera fixée — à l'année ou autrement — d'accord avec le roi (ou son représentant) ; en outre ledit roi ou représentant devra fournir audit bateau un magasin convenable, contre payement de quatre krus.
14. — Si après le payement usuel au roi ou au représentant pour l'utilisation du magasin, un agent ou un subrécargue peut prouver que son entrepôt a été forcé illégalement ou endommagé, et que des biens y ont été volés par un indigène,

ledit roi ou représentant sera tenu pour responsable du préjudice.

15. — Quiconque, roi, chef ou commerçant, empêchera ou tentera d'empêcher le commerce d'un bateau ou d'un subrécargue après le paiement du péage usuel pour l'obtention du droit de commerce, sera cité devant le tribunal lors d'une assemblée des subrécargues pour motiver son opposition ; s'il est trouvé coupable d'obstruction illégale, il sera passible d'une amende dont le montant sera alors fixé.
16. — Toute personne fonctionnant comme pilote recevra une indemnité du montant d'un kru d'origine par trois pieds de jauge du bateau.
17. — Attendu que plusieurs embarcations ont été fréquemment arrêtées et retenues le long des navires, et que des sujets britanniques ont été détenus et maltraités, toute agression commise sur la propriété ou les personnes sera punie d'une sanction immédiate contre la partie offensante, un tribunal spécial étant convoqué pour cette occasion, et la plus forte amende autorisée par les lois infligée.
18. — Les règlements faits depuis longtemps par les indigènes, concernant le mouillage volontaire ou la fermentation de l'huile, resteront en vigueur.
19. — Pour toute infraction envers un article de ce traité, la ou les personnes coupables seront passibles de la punition que le juge du tribunal estimera bon d'infliger, n'excédant toutefois pas vingt krus pour un indigène, et trois cents krus pour un patron, un subrécargue ou un agent.
20. — Tout subrécargue ou indigène, ses employés ou suivants, qui viendraient au Palais de justice, ou dans son voisinage immédiat, avec des armes à feu, ou tout autre engin offensif, seront sévèrement punis et expulsés.

Donné, sous nos signatures, à bord du navire de Sa Majesté « Bloodhound », relâchant dans le fleuve Cameroun, ce 14^e jour de janvier 1856. (Suivent les signatures du consul Hutchinson avec sa suite, ainsi que des King Bell et Akwa, avec leur suite.)

Cour d'équité de Victoria

Règlements pour la colonie de Victoria, baie d'Amboise.

*Bureau de l'Agence Victoria
Afrique Occidentale
Octobre 1858*

Lois

- Pour une meilleure sécurité des habitants et pour la suppression du désordre dans la conduite et du crime, il y aura un Gouverneur et un Conseil, le Gouverneur étant le propriétaire du domaine ou le représentant des propriétaires.
- Le Conseil sera composé d'hommes de bonnes mœurs, et si possible, possédant des biens. Ce Conseil ne doit pas compter plus de douze personnes : la moitié sera choisie par le Gouverneur, et l'autre moitié par ceux qui possèdent un foyer.
- Ce Conseil sera chargé de toutes les routes et voies de communication publiques, du débarcadère et des baies, et il rendra obligatoire le nettoyage des routes et le ramassage de toutes les ordures, citant devant ses membres réunis quiconque viole les lois de quelque manière, et il aura le pouvoir d'infliger des pénalités ne dépassant pas vingt shillings ou un emprisonnement avec travail ne dépassant pas un mois.
- Il y aura liberté totale dans tout ce qui regarde le culte du vrai Dieu ; et la parole de Dieu est en conséquence à reconnaître comme fondement de toutes nos lois et elle exige la soumission de nos existences.
- Il est vrai que nous sommes pour le moment de même opinion sur les points essentiels du culte chrétien, cependant, il pourra venir parmi nous des personnes d'opinions différentes en ce qui regarde le culte ou le devoir du chrétien ; tous jouiront également de notre liberté de culte aussi bien que de notre protection.
- On veillera à ce que le culte de Dieu ne soit pas interrompu le Sabbat ; toute occupation sera suspendue et ce jour-là regardé comme consacré au culte et au repos.
- Il y aura liberté totale dans tout ce qui regarde le commerce et le troc dans le domaine de la ville et avec les indigènes des alentours.
- Il y aura libre importation de tous les biens, des approvisionnements en habits, en articles de commerce, en machines, et de tout autre article, exceptés les suivants :
 - Rhum et autres liqueurs, défendus pour toujours comme articles de troc ou de vente.
 - Brandy, gin et vin admis sans frais à des fins médicales, non destinés à la vente et au troc, seulement avec une redevance de dix pour cent payée sur leur valeur.
 - Bière forte ou bière ordinaire, destinée à la vente ou admises¹¹.

Toute infraction aux lois ci-dessus entraînera dans tous les cas, confiscation des biens, et une amende de cinq pounds pour la première infraction, de dix pounds pour la deuxième infraction, et une expulsion pour la troisième infraction.

(Traduction de l'auteur, d'après le texte inséré en appendice dans l'ouvrage déjà mentionné : *Victoria, Southern Cameroons*, pp. 100-101.)

NOTE.

Liste des Consuls anglais de la baie de Biafra

Le Consulat anglais de la baie de Biafra avait sa résidence à Fernando-Pô. Il fut confié successivement à :

J. Beecroft : 1853.

T.J. Hutchinson : 1855.

R.F. Burton : 1861.

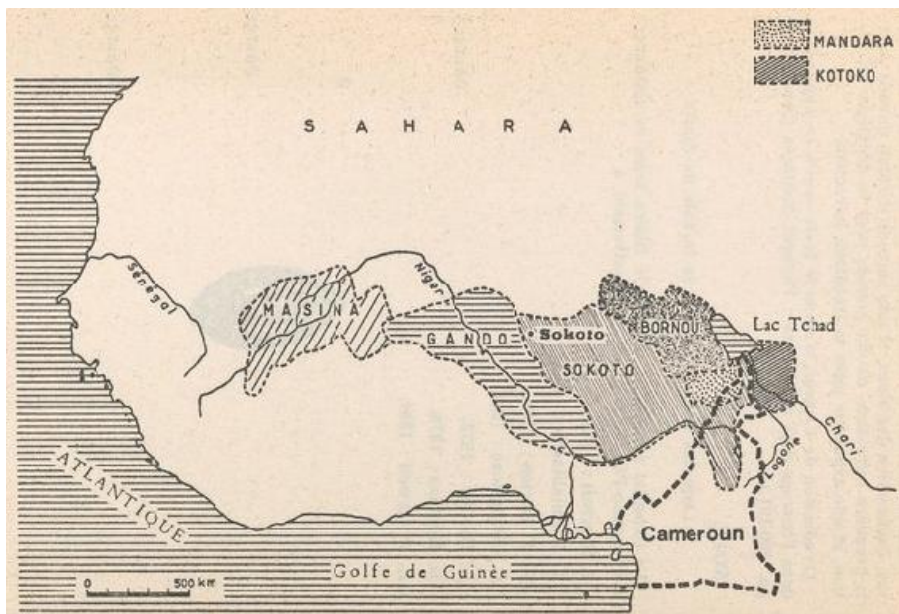
C. Livingstone : 1864.

G. Hartley : 1873.

D. Hopkins : 1878.

E.H. Hewett : 1880.





CHAPITRE V

LE NORD CAMEROUN PRE-COLONIAL

Le Nord-Cameroun et l'Adamoua à la période précoloniale (1500-1900)

1) La fin d'un grand empire : le Bornou.

L'empire du Bornou sort du Moyen Age, trempé par l'épreuve, mais de plus en plus puissant. *Ali*, au début du XVI^e siècle, a mis fin aux guerres civiles. Il a fondé une capitale neuve : Ngazargamou. Il envoie une ambassade à *Tunis* (1502) et étend sa suzeraineté jusqu'au pays Haoussa (Kano). A sa mort en 1507, il laisse le Bornou dans toute sa splendeur.

En réalité, une ère nouvelle venait de s'ouvrir. Elle sera comme une lente mais splendide agonie de l'empire le plus vaste, le plus puissant aussi qu'ait connu le Centre africain du Moyen Age.

On compte vingt monarques, *d'Idriss Katakarmabe*, fils et successeur d'*Ali*, à *Ibrahim* dont la mort, en 1846, devait livrer l'empire à une nouvelle dynastie : celle de son général *El-Kanemi*. La fin de la dynastie des *Beni-Sef* sonnait le glas du Bornou. Ephémère devait être en effet le nouveau pouvoir inauguré par *El-Kanemi*, puisque son fils *Hachem*, mourrait à la fin du siècle (1893), victime des guerriers de *Rabbah*. A cette date, l'heure coloniale avait sonné.

De cette lente et splendide agonie, quelle fut la marche ? Elle fut celle de tous les drames. Une montée, d'abord triomphale, puis le vertige du sommet, le chancellement, l'écroulement final enfin.

La montée, ici, fut scandée par les cinq successeurs de *Katakarmabe*, de 1529 à 1617, mort d'*Idriss Alaoma*. Nous parlons de cinq successeurs ; on pourrait en compter six, si l'on voulait insister sur l'intermède de la fameuse reine *Aïssa Kili Nguirmamaramama*. Mais cette épopée nous retarderait trop.

Ascension réelle que celle de ces monarques qui ajoutent conquêtes sur conquêtes et réussissent à maintenir l'équilibre légué par leurs prédécesseurs. Le sommet de cette ascension fut *Idriss Alaoma* (1580-1617). D'autres l'appellent *Idriss III*. Il eut pour historien un

certain *Ibn Fartoua*. C'est une des figures les plus grandioses de la dynastie.

A l'extérieur, Idriss est un grand voyageur et un pieux pèlerin. Il a visité l'Egypte ; à la Mecque, il a fondé une maison des pèlerins. Il observe et s'instruit. Autour de l'empire, ses expéditions sont autant de succès. C'est ainsi que nous le voyons chez les *Mandara* pour régler de force une affaire de succession au trône. Puis il soumet tour à tour, les tribus Marghi, Gamergou, Ngouma, Nguizim, Tatala et *Kotoko* du Nord-Cameroun actuel.

A l'intérieur, Idriss organise, réforme, fait du prosélytisme. Sans doute n'a-t-il pas changé la structure du vieil empire. Mais il introduit les *Cadis* musulmans à la place des juges coutumiers. Et par là, il impose le droit koranique, et élimine peu à peu, le droit traditionnel payen.

Cette réforme s'avéra en même temps moyen de propagande religieuse. Les dignitaires et les notables surtout se convertirent à l'islam.

Il accueillit des étrangers venus de l'Ouest. Lettrés ou paisibles pasteurs, on les appelait *Foulbé*. On disait que depuis le XV^e siècle, ils sont à Kano (1452-1463). Eux-mêmes affirment venir de l'empire de *Mali*. *Date importante*, à la vérité, que *cette arrivée des Foulbé*. C'est à partir de ce moment qu'on les verra s'établir dans ce qui sera plus tard l'*Adamaoua*.

Idriss introduisit aussi la construction des *mosquées en briques*. Il mourut en 1617, dans le Nord-Cameroun, à Alao, frappé de la sagaie d'un Gamergou.

Après lui la décadence commença. Ce furent d'abord, jusqu'en 1657, les règnes insignifiants de ses trois fils, suivis du règne, très pénible, d'Ali. Assailli de tous côtés à l'extérieur, décimé par la famine à l'intérieur, l'empire réussit avec peine à éviter l'effondrement total.

Puis viennent sept rois fainéants, entourés de lettrés et d'un « clergé » musulman intrigant. La décadence devient chute. Sous *Ahmed* (1793-1810), la guerre peulh éclata. Harcelé, vaincu, il fit appel à un aventurier du Kanem : Mohamed-El-Amine, devenu célèbre sous le surnom d'*El-Kanémi*. L'aventurier se révéla grand guerrier. Vainqueur des Foulbé, il rétablit Ahmed au pouvoir, défend son successeur Dounama (1810-1817), le dépose en 1814 en faveur de *Mohamed Ngueleroma*, frère du monarque, puis à la mort de *Dounama*, El-Kanémi met sur le trône un autre frère du monarque *Ibrahim* (1817-1846). *El-Kanémi* conscient de sa valeur, s'était construit une véritable capitale, *Kouka* (ou Koukaoua). Il meurt en 1835, laissant comme successeur son fils *Omar*. Ce dernier entre en conflit avec *Ibrahim* et le tue dans une rencontre. C'était en 1846. Le dernier des Beni-Sef venait de disparaître. Omar monte sur le trône, inaugurant

ainsi une nouvelle dynastie. Kouka devient la capitale du *Bornou*.

Vaincu, puis vainqueur du sultan de Gassaro allié aux guerriers du Ouadaï, Omar reconstruit sa capitale rasée, prend le titre de sultan du Bornou. C'est dans sa cour de Kouka qu'il recevra bientôt les premiers explorateurs européens : *Barth, Vogel, Nachtigal*...

2) *Siècles de sécession.*

Le Kanem, puis le Bornou, furent d'immenses fédérations de provinces plus ou moins autonomes. Telle était aussi la situation des autres empires soudanais : le Mali, le Songhaï...

Ces provinces, souvent lointaines, regardaient vers l'extérieur, en quête d'alliés. La tentation y était fréquente de secouer le joug du Gouvernement central. Tous les grands règnes du Bornou se sont passés à mater des provinces turbulentes ou à en conquérir de nouvelles.

C'est de ces mouvements de sécession que devait naître un jour le Nord-Cameroun.

Le Bornou, pendant cette période, est entouré de voisins inquiétants. A l'ouest, le pays Haoussa, avec ses sept principautés, reconnaît de temps à autre son hégémonie ; mais il cherche surtout son équilibre intérieur ; il se sent vaste, civilisé, riche, possesseur des plus grands marchés du monde noir (Kano). Il abrite depuis le XV^e siècle, des hôtes assez mystérieux et entreprenants : les Foulbé. A l'est le Ouadaï mouvant et insaisissable, trop vaste lui aussi, poussant ses antennes jusque dans la vallée du Nil, nourrissant des hordes de pillards, il sera tantôt ami, tantôt ennemi ; puis, dans le sud-est, ce fameux et redoutable Baguirmi, avec ses payens farouches et leurs perpétuelles attaques.

Enfin voici le sud. Entre la plaine de Baoutchi et le territoire actuel du Tchad, le *Mandara*, à l'ouest, le pays *Kotoko*, à l'est, sont de vieilles principautés datant du Moyen Age. Elles ont toujours été des terres ingrates pour le Bornou. Leurs dynasties parfois revendiquent les mêmes origines que celle de l'Empire ; en tout cas leur autonomie est pratiquement indépendance, sauf au cours des expéditions punitives et pendant les courts moments d'émotion qui les suivent.

Nul ne sera surpris, par conséquent, de voir qu'à la période de la décadence du Bornou, ces provinces s'empressent de consommer une sécession qui, pratiquement, était déjà un fait accompli.

Ainsi les premières sécessions viennent du Bornou.

L'histoire a voulu cependant que notre pays se forme à partir d'éléments puisés à toutes les sources africaines. Terre du milieu, il sera toujours un carrefour, et dans sa sécession même, il demeure une synthèse de tous les blocs africains.

Le Bornou formait le bloc central. De lui se détacheront le *Mandara* et le pays *Kotoko*.

D'autres blocs, à l'ouest, se sont formés depuis le haut Moyen Age. Le *Ghana*, qui comprend aussi bien la côte sénégalaise qu'une grande partie du Soudan et de la Guinée, immense lui aussi, avec ses rois fabuleux qui régnaient au pays de l'or, se décomposera peu à peu, pour faire place à des ensembles nouveaux. Ainsi est né le *Mali*. Il n'est ni moins vaste, ni moins puissant. Ses provinces vassales finiront elles aussi par secouer le joug du pouvoir central. Au début du XVII^e siècle, les *Bambara de Ségou*, aidés des *Foulbé du Masina*, conquièrent leur indépendance. C'était en 1630. Quinze ans plus tard, *Mama Maghan*, dernier roi du Mali, succombe sous les coups des troupes de Ségou.

Un peu plus tard au sud, vers le X^e siècle, l'empire Songhaï était né. Trop vaste, il connaîtra à son tour la très dure défense des frontières, la lutte contre les provinces en révolte, et la jalousie des voisins puissants. C'est ainsi qu'il mourra lui aussi, à la fin du XVI^e siècle, étouffé par la puissance marocaine (1592).

Or c'est à travers l'histoire de tous ces empires que se tisse la trame de la grande épopée Foulbé. Nous trouvons ce peuple à la fin du Moyen Age, semant la révolte dans l'empire Songhaï (fin XV^e siècle).

Puis c'est du *Mali* qu'il se détache pour former le *Masina*, vassal tantôt du Songhaï, tantôt des Bambara de Ségou. Les Foulbé peuplent le *Fouta-Djalón*, gagnent le pays Haoussa au XIII^e siècle, s'infiltrèrent dans l'Adamaoua au début du XVII^e. Ainsi, des débris des empires du Mali, du Songhaï, de Ségou, ils formeront d'abord le *Masina*, dans le haut Niger, puis le *Gando* et *Sokoto*, au début du XIX^e siècle. L'empire de Sokoto, bien éphémère, introduira la domination foulbé dans l'Adamaoua et le Nord-Cameroun. Mais le processus de désagrégation des empires soudanais se trouve désormais précipité. *Yola*, capitale de l'Adamaoua foulbé, se détache presque sans bruit de Sokoto ; l'Adamaoua, à son tour s'émiette en *lamidats* pratiquement indépendants. La colonisation, à la fin du XIX^e siècle, figera la situation telle qu'on la connaît encore aujourd'hui.

Ainsi s'est formé le Nord et le Centre de notre pays. Le Bornou nous a légué le *Mandara* et le pays *Kotoko* ; les empires soudanais occidentaux nous ont livré d'abord *Sokoto*, puis l'Adamaoua sorti des débris de *Sokoto*.

En pays Kotoko, Logone-Birni

C'est une bande de terre le long de la frontière orientale du Cameroun, juste au-dessous du lac Tchad. Le pays est vieux dans

l'histoire. Nous avons vu que c'est là qu'on rencontre encore les traces les plus vivaces et les plus nombreuses de la civilisation *Sao*.

Il semble en effet que ce peuple de géants, chassé du Kanem, ait trouvé refuge dans ces parages. On pense que sa fusion avec l'élément indigène a dû donner naissance aux peuples Kotoko.

Nous parlons bien de peuples, car il est difficile de concevoir une unité réelle dans cet ensemble très complexe. Avant le XVIII^e siècle, l'histoire de cette région est toute enveloppée de légendes. Le *Kanem*, puis le Bornou, ont sans doute essayé d'y étendre une autorité purement nominale. Par ailleurs, le pays Kotoko, pris entre le Baguirmi et le Kanem, aura un jeu de balance très facile dans une politique de dupes toute tissée d'embuscades, de trahisons, de soulèvements.

Le pays, du nord au sud, comprend un damier de petites principautés : *Misséné*, *Ngala*, *Afadé*, *Maffaté*, *Goulféi*, *Kousseri*, *Tillam*, *Sangaïa* et *Logone-Birni* plus au sud. Chaque cité a son roitelet ; elle mène une vie de vassalité tantôt avec le Bornou, tantôt avec le Baguirmi. Ses dynasties revendiquent des origines très anciennes : la plupart des légendes sont d'accord sur deux points précis : au début, il y eut d'abord des *Sao* au pouvoir ; puis vinrent des conquérants ou des missionnaires musulmans, originaires des pays d'Orient : ils introduisirent l'Islam, et parfois un sang nouveau dans les vieilles dynasties.

Il faut attendre le début du XIX^e siècle pour avoir des détails plus précis sur l'organisation de ce territoire. A cette date, nous savons que le pays *Kotoko* est divisé en deux. Il dépend du *Bornou*. Le Nord, avec ses huit principautés, est intégré dans l'empire. A côté de chaque prince indigène, c'est en fait le gouverneur Bornouan (appelé *Alifa*) qui fait la loi et mène le pays.

Au sud le royaume du *Logone* forme un état vassal autonome. Il a un roi, dont la capitale est *Logone-Birni* (= place fortifiée de *Logone*), et son autorité englobe cinq autres provinces du pays *Kotoko*, avec leurs chefs traditionnels (*Mélék*). Pourtant le *Logone* demeure tributaire du Bornou, et parfois du Baguirmi. Il paye un tribut de cent esclaves et de cent tuniques.

Comme on le voit, le *Logone* était la province la plus importante du pays *Kotoko*. C'était un véritable royaume. Les découvertes intéressantes faites dans cette région, de nos jours, nous ont révélé la civilisation *Sao*. Ce qui n'a pas manqué d'attirer spécialement l'attention des chercheurs sur les bords du *Logone*. Des études de plus en plus nombreuses, depuis vingt ans, viennent nous apporter des lumières sur le passé de ce petit coin de terre, et corroborer les traditions, déjà vieilles, rapportées par les premiers explorateurs : Barth, Nachtigal, et au début de ce siècle, Lemoigne. Les recherches et

les publications de J.-P. Lebeuf, d'Annie Masson-Detourbet, de Rodinson, de J.-C. Zeltner, nous permettent aujourd'hui de nous faire une idée d'ensemble sur l'histoire traditionnelle du royaume de *Logone-Birni*.

Cette histoire est portée tout entière par les anneaux de la colonne dynastique. On comprend tous les aléas d'un tel système. La discussion des chercheurs tournera sans cesse autour des listes généalogiques qui, malheureusement ne coïncident pas parfaitement.

Dans l'ensemble, on peut dire avec J.-P. Lebeuf que la dynastie de Logone-Birni compte quarante-neuf souverains dont vingt-trois Sao païens et vingt-six musulmans. Des vingt-trois premiers, on ne sait pas grand-chose. On affirme que le vingt-troisième, Mra Amana serait à la fois Sao et originaire du *Yemen*. Son successeur *Djanna* aurait été le premier converti à l'Islam.

Mais la partie historique la plus certaine de la généalogie commence avec le trente-septième monarque, *Ma Saleh* (*Saleh V*), donc le règne se place au début du XIX^e siècle. A la fin du siècle, ses successeurs succombèrent sous Rabbah. Le quarante-cinquième monarque de la dynastie, Saleh VI est déposé ; le suivant, Mohamed III est décapité. Le successeur de ce dernier, Mohamed IV, intronisé par Gentil en 1900 après la défaite de Rabbah trouva une mort tragique le 28 août 1914. Les Allemands l'avaient convoqué à Kousseri. Pendant qu'il s'y rendait en pirogue, il est tué par les Français campés à Kabla, entre Kabé et Kousseri.

Le fait le plus important qui met au premier plan le petit royaume de Logone à la fin du siècle dernier est l'arrivée de Rabbah. Il ne faut pas oublier en effet que c'est Ma-Saleh, roi de Logone-Birni, qui fait appel à Rabbah : il veut en faire son général. Il est bientôt supplanté par le nouveau venu. C'est de Logone que Rabbah se lance contre le Bornou, puis contre Sokoto. C'est à Kousseri, dans le territoire du Logone qu'il finira par être vaincu, le 22 avril 1900, par les troupes coloniales françaises.

Mais c'est déjà anticiper sur l'histoire du Nord-Cameroun pendant la période coloniale.

Logone-Birni est désormais une terre camerounaise. Il nous aura suffi de laisser entrevoir ici que dans l'histoire du pays, ce petit coin de terre a écrit des pages glorieuses.

Le Mandara

Le pays.

Voici, d'après Vossart, les limites géographiques du Mandara ancien.

Au nord-est, la zone marécageuse et périodiquement inondée des « Yaéré » ou « Terres craquelées » à prédominance argileuse.

A l'est, les pays Mousgoum et Massa également inondés périodiquement par les crues du Logone.

Au sud-est les dépressions des « Mayo » Mangafé, Ranéo, Kaliako, Tsanaga, Zoumaïa, etc... qui sillonnent du sud-ouest en nord-est la plaine du Diamaré...

Au sud-ouest, les dernières hauteurs et les « massifs-îles » terminaux de la chaîne dite du Mandara.

A l'ouest, les hauteurs dominant la vallée de la Gongola qui relie la chaîne du Mandara au Baoutchi.

Au nord-ouest, le Mayo Yedseram qui passe à Bama, actuel chef-lieu du district de l'émirat de Dikoa...

(Cf. Vossart : Et. Cam., t. IV, n° 35-36, pp. 32-33.)

Comme on le voit, le Mandara ancien épouse la forme d'un parallélogramme orienté nord-est sud-ouest et posé sur un axe constitué par une des grandes diagonales, orientée nord-sud. Il mord à la fois sur le Nord-Cameroun oriental et occidental, à cheval sur les deux zones naguère française et anglaise.

Le pays formait un bloc considérable entre le Bornou au nord, le Baguirmi et le pays Kotoko au nord-est et les masses païennes du Sud et de l'Est, mal connues, indomptées et toujours turbulentes. Loin de balancer, comme les pays Kotoko, entre deux puissances, il optera tôt pour l'indépendance et l'influence du Bornou, chez lui, ne dépassera pas les périodes d'expéditions punitives.

L'histoire du Mandara suit le plan traditionnel commun à tous ces pays du Nord. Ce plan est tout entier tissé dans la trame dynastique. Il comprend deux périodes : la première est païenne et plonge ses racines dans la nuit des légendes, la deuxième, islamique, plus récente, offre à l'historien une prise plus facile.

La période pré-islamique

(XV^e siècle-1715)

Cette période illustre, à la vérité, la parturition, fort lente, du royaume du Mandara. Elle nous présente un peuple pèlerin, en quête d'une dynastie d'abord, puis d'un site définitif. *La dynastie* se formera vers la fin du XV^e siècle, d'une reine indigène (*Soukda*), et d'un chasseur étranger (*Gaya*). Comme tout bon fondateur de dynastie dans ces régions, la légende veut qu'il ait été à la fois *Sao* et originaire du *Yemen*. On aura compris que les légendes dynastiques actuelles sont de

formation récente, et parce qu'elles attribuent à ces héros l'itinéraire des pèlerins de la Mecque, elles datent, vraisemblablement, de la période islamique.

La présence d'une reine, fille d'ailleurs d'un monarque du nom d'Adjia-Makia, montre que l'origine du royaume est plus ancienne. Mais nous ne la connaissons jamais autrement qu'à travers l'insaisissable paravent de légendes transposées sur le clavier multiple de plusieurs couches de civilisations successives.

La dynastie une fois constituée, le peuple Mandara inaugura son pèlerinage en quête d'un site définitif. En ce temps-là, les Wandala (Mandara) vivaient en *Igzaekaiéoué*. Vossart pense qu'il s'agit du village d'Igzawa, près de la *Yedseram* ; la légende, elle, confond purement et simplement ce site avec celui de la future capitale du Bornou : Ngazargamou. Ce séjour fut bref et tout absorbé par les expéditions guerrières. Après cinq générations dont plusieurs rois moururent loin de la capitale, dans les aventures de leur vie de conquérants, la dynastie se transportera en *Kerawa*.

Kérawa est situé juste au sud d'*Igzawa*, sur l'*Amyumbé*. Le séjour n'en sera pas plus long : les luttes contre le Bornou et contre les voisins dispersent ses souverains qui, presque tous, meurent loin de la capitale. Il fallut recommencer le pèlerinage, cette fois vers l'est, en direction de *Doulo*.

A *Doulo*, une nouvelle dynastie prend le pouvoir : la dynastie des *Sankré*. Le fondateur, Sankré vient de *Kerawa* ; il est de l'ancienne famille royale. Il vient chercher secours en pays *Maya*, auprès du roi de *Doulo*. Le roi *Ti-Maya*, (c'était son nom) donne sa fille à *Sankré* ; mais, ô surprise, ce dernier attaque son beau-père, s'empare de la capitale, détruit toutes ses troupes. *Ti-Maya* ne doit la vie qu'aux larmes de sa fille ! Désormais *Doulo* est la capitale du Mandara.

A quelle date se passaient ces événements ? Vraisemblablement au début du XVII^e siècle.

C'est qu'en effet, la nouvelle dynastie de *Doulo* semble avoir provoqué une *scission dans le pays Mandara*. Des légitimistes se groupèrent autour d'*Aldawa Nanda*, neveu de Sankré. Le Bornou intervint et prit parti pour la légitimité. En 1614, Idriss Alaoma vint en personne investir *Aldawa Nanda*. Désormais l'influence du Bornou, sans perdre de son intermittence se fera plus souvent sentir en pays Mandara, selon la souplesse et la complaisance des monarques au pouvoir.

La période islamique

Sous le règne de Dounama, fils d'Ali, roi du Bornou (1711-1726), le

Maï Boukar, fils de Naldawa Nazariza, vingt-cinquième roi du Mandara, monta sur le trône. C'était probablement vers 1715. Des missionnaires musulmans venaient d'arriver dans le pays : le Malloum Mohamman Gouro, son fils Omar, et leur barbier Dedewere. C'est à ce moment, croit-on, que la dynastie se convertit à l'Islam.

Désormais, l'histoire du Mandara se résume dans deux grandes épopées. La première, glorieuse, occupe tout le XVIII^e siècle : le Mandara se défait de la tutelle du Bornou. La deuxième, non moins glorieuse remplit le XIX^e siècle : le Mandara résiste victorieusement à l'invasion Foulbé.

Le XVIII^e siècle ne comprendra que cinq règnes : ceux de Boukar Adji (1715-1737), de Mahmade Makia (1737-1757), de Ti-Ksé Bladi (1757-1773) et de Boukar D'Gjama (1773-1828).

Au début du siècle, le roi du Bornou, Ali, avait envoyé une expédition contre le Mandara. Son envoyé Ali Birnima, périt près de Doulo, vaincu et abandonnant sur place grand Tambour de Guerre et Canne d'Argent. Cet échec fut décisif. Le Bornou n'osa plus marcher contre le Mandara jusqu'au jour où El-Kanemi, vers 1814, lui imposera un tribut de cent esclaves, tribut d'ailleurs fort contesté.

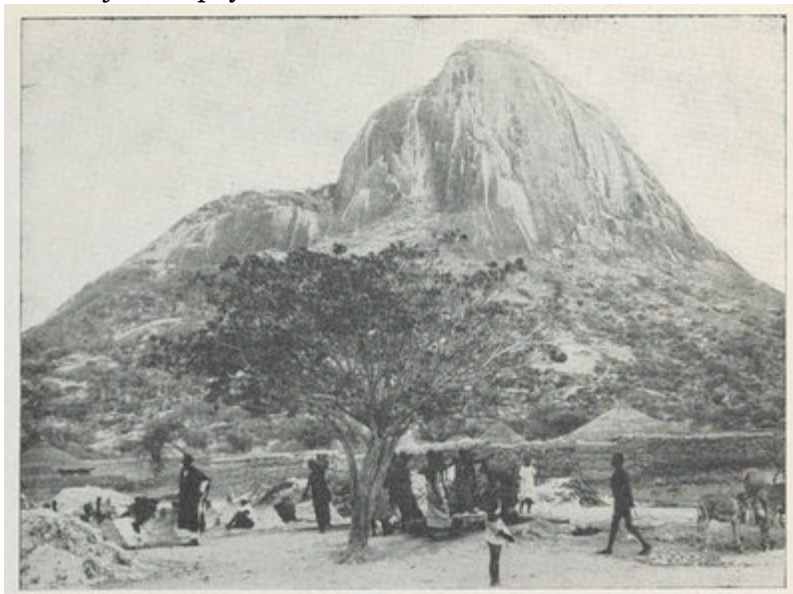
Le début du XIX^e siècle est marqué par l'apogée du Mandara sous le règne de Boukar D'Gjama. C'est la période où Denham visite le pays. Barth, qui viendra trente ans plus tard, trouvera encore tout frais les souvenirs de ces années agitées. Le royaume couvre alors une vaste étendue allant des abords du lac Tchad à ceux des sommets du Mindif. Une quinzaine de tribus païennes lui sont soumises : les Podokwo, les Mora, les Uldeme, les Vame-Urza, les Hulla, les Mouktele, les Mada, les Zouglo, les Guemschek, les Urza, les Muyenke, les Moulkoua, les Moukio et les Mbokou...

Mais en 1804 éclate la guerre Foulbé. Le bornou dont la capitale est enlevée en 1808, ne doit son salut qu'à l'intervention d'El-Kanemi. L'année suivante (1809), le Modibo Adama reçoit l'étendard de la guerre sainte et marche aussitôt à l'assaut de l'Adamaoua. Les Foulbé, partout victorieux, rencontrèrent sur leur route une résistance inattendue. Le Mandara refusait de leur ouvrir ses portes. Il faudra dix ans de luttes pour que *Maroua* tombe entre leurs mains (1819). En 1822, les Foulbé envisagent la *négociation*, mais leur délégation auprès du roi du Mandara est tout simplement décapitée.

Une résistance si farouche impressionna le Bornou. Il demanda l'alliance du Mandara et El-Kanemi se maria à la fille du roi Boukar D'Gjama. Ce dernier en profitera pour lancer, en 1822, les troupes du Bornou contre les Foulbé de Maroua.

Après le règne de D'Gjama commence la décadence. Foulbé au-dehors, tribus païennes au-dedans, harcèlent ses successeurs Hiassaé et Boukar Narbanha. Doulo, l'ancienne capitale, passe des mains des

Foulbé à celles des tribus païennes. Le Bornou profite de la situation pour attaquer le Mandara. Doulo est incendié vers 1850 par les troupes du Bornou, et le Mandara signe un traité qui lui impose un tribut de quatre cents captifs et trois cents captives. On croit que ce tribut ne fut jamais payé.



- Le Mandara était limité au S.-E. par les sommets du Mindiff.

(Photo Georges.)

- Le sultan du Mandara avec ses cavaliers à Mora (Nord-Cameroun).

(Photo Documentation Française.)



- Lamido du Nord et sa suite. Région de la Bénoué.

(Photo Cameroun Information.)

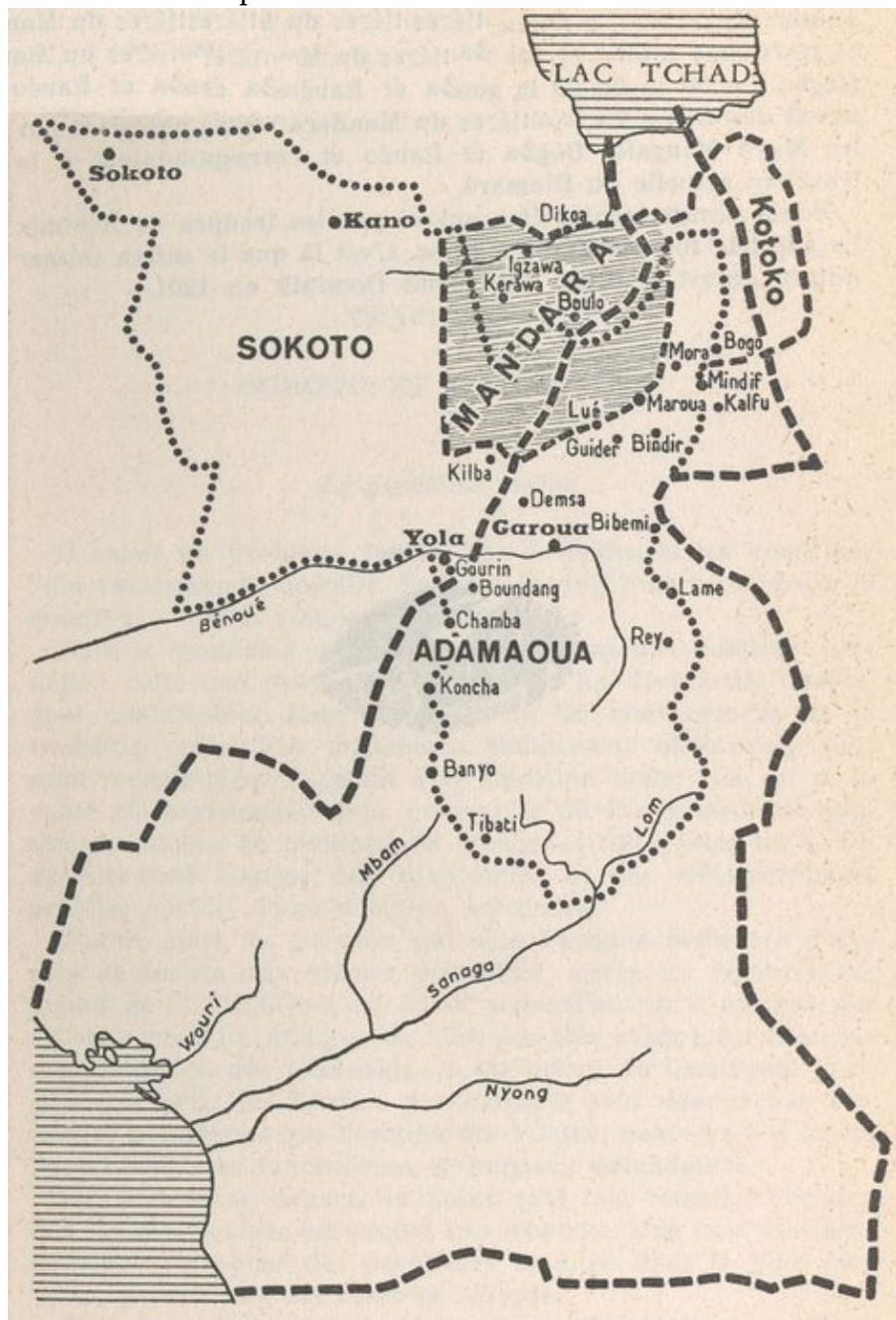


- Les Foulbés. Le Lamido de Ngaoundéré entouré de dignitaires.

(Photo Georges.)



L'Empire de SOKOTO et le Nord-Cameroun



Narbanha, à la fin de son règne, reprit la lutte contre les Foulbé. En 1893, il marcha sur Maroua. Il refoula plusieurs fois la résistance foulbé et fut arrêté finalement par la bataille de *Dogba*. Ce fut la fin de

la guerre contre les Foulbé qui respectèrent désormais les frontières du Mandara : elles passaient par les Mayo Mangafé, Dogba et Ranéo et correspondaient à la frontière actuelle du Diamaré.

Doulo devait bientôt être enlevé par les troupes de Rabbah. La capitale fut transférée à *Mora*. C'est là que le sultan Oumar Adjara devait recevoir l'Allemand Dominik en 1901.



CHAPITRE VI

SOKOTO ET L'ADAMAOUA

Le problème foulbé

Il existe un problème foulbé. Les écrivains et les historiens l'ont extrêmement brouillé. De quoi s'agit-il ? De répondre à la question : « D'où viennent les Foulbé ? »

Mais le problème ainsi posé n'admet qu'une solution partielle : celle que peuvent nous imposer les documents historiques contrôlables dans le temps, ou les convergences de la tradition orale. Nos documents strictement historiques sont relativement récents. Quant à la tradition orale, elle est mouvante et insaisissable dans un monde où l'avènement de plusieurs couches de civilisations d'origines différentes lui a nécessairement imposé des adaptations et des métamorphoses proches parfois d'une sélection arbitraire.

D'autre part, la question qui vise l'origine définitive d'une race se heurte aux mêmes difficultés. Après les récentes enquêtes de l'UNESCO, il est établi aujourd'hui qu'il n'existe pas de race pure. En Afrique, on n'est pas très avancé sur l'origine des Bantou ou des Soudanais... A l'intérieur du Cameroun, l'origine des Beti, des Kirdi..., par exemple peut donner lieu aux mêmes hypothèses que l'origine des Foulbé, peut-être à d'autres hypothèses plus nombreuses et toujours défendables.

Il y a donc au départ, un point qu'il faut retenir : l'origine des races africaines est encore très discutée. Une race africaine dont l'origine pose des problèmes se situe dans le plan plus vaste du problème des races en Afrique.

Mais dans l'ensemble des questions ainsi agitées, un second point a été acquis : les races africaines sont très diverses, et offrent des types qui s'apparentent aux grands groupes ethniques du monde. Les découvertes paléontologiques tendent de plus en plus à situer en Afrique le berceau de l'humanité. Ce n'est donc pas fournir une solution au problème d'une race africaine que de penser, a priori, transporter les éléments de ce problème hors de l'Afrique, avant d'avoir épuisé l'investigation des données locales.

Enfin, dans le cas concret des Foulbé, un autre élément mérite notre attention. Ce groupe fait partie d'un ensemble de groupes ethniques analogues, répandus dans l'Afrique, et dont le type physique et la civilisation posent les mêmes points d'interrogation. Tel est le cas des Batoutsi du Ruanda-Urundi. Type sémite très marqué, civilisation de pasteurs et de conquérants, arrivée en Afrique centrale se situant autour du X^e siècle, organisation féodale très poussée, architecture soudanaise avec plan circulaire et toit de chaume cônique...

Pourtant ce type s'apparente très fort à celui qu'Hérodote nous présente déjà au V^e siècle avant notre ère sous le nom d'Ethiopiens Macrobes. D'autre part, les *Nubiens* des stèles égyptiennes, depuis le II^e millénaire avant J.-C., présentent souvent un type Bororo très marqué, longs cheveux tressés ou mêlés de poudre rouge ou de terre, traits fins et timides, nomadisme...

C'est dire que ce type, dont la présence se révèle tout à coup dans la fondation des empires, était connu depuis longtemps, très longtemps, et s'était sans doute déjà fait remarquer à d'autres époques de l'histoire.

Westermann et Baumann, si méticuleux dans leurs études, n'ont pas négligé de porter leur attention sur les nuances de la peau. Ils ont pertinemment remarqué que les Foulbé, comme d'ailleurs les Batoutsi et même les Bantou, présentaient une gamme allant du noir foncé au clair chocolat. Que conclure sinon qu'il est difficile de faire de cette gamme de couleurs un cas particulier pour les Foulbé, et qui marquerait les jalons du retour possible aux sources « blanches » de leur race.

Bien sûr qu'il y a eu en Afrique un brassage de races évident, mais il n'est pas, loin de là, le privilège d'un groupe sélectionné.

Nous regarderons donc le peuple foulbé, dans notre étude, comme un authentique peuple africain, connu comme tel près de cinq cents ans avant les Bantou.

C'est qu'une littérature d'imagination a fait germer autour de la légende foulbé les fleurs les plus inattendues. P. Fr. Lacroix en cite quelques-unes : « Pour le docteur Thaly, les Peul seraient des Indo-Européens, descendants de Tsiganes chassés de leur pays par les conquêtes de Tamerlan ; pour le docteur Lièvre, leurs ancêtres furent des mercenaires gaulois établis en Haute-Egypte au III^e siècle de notre ère ; tandis qu'un autre auteur a vu en eux les fils de légionnaires romains qui se seraient égarés dans le désert ! Enfin, le colonel Frey en fait des Annamites, les apparente aux Bretons et leur attribue en outre la fondation... du Canada !

(Et. Cam. T.V., n° 37-38, 1952, p. 7.)

Quant aux hypothèses qui veulent en faire des Sémites, elles rejoignent l'ensemble des grandes hypothèses sur le peuplement de

l'Afrique : elles divisent en trois groupes la population africaine : Bantou, Soudanais et Hamites (apparenté Sémites). Elles situent donc le problème foulbé dans l'ensemble du problème des peuples africains.

Aubes historiques

Pour l'histoire générale des Foulbé, l'une des meilleures sources est Tauxier : *Mœurs et histoire des Peuls* (Paris, Payot 1937). Dans notre pays, la source incontestablement la meilleure est le mémoire de Von Strumpel : *Histoire des Peuls de l'Adamaoua*. Il existe aussi de multiples chroniques locales à partir du XIX^e siècle ; ces documents forment la base de l'étude générale et complète de P. Fr. Lacroix : *Matériaux pour servir à l'histoire des Peuls de l'Adamaoua*. (Et. Cam. n^{os} 37-38 et 39-40, 1952.)

La zone anglaise a publié une abondante littérature sur les Foulbé : nous y reviendrons dans notre notice bibliographique. Nous sommes reconnaissant au Directeur du Musée national de Jos (Nigeria), de nous avoir communiqué une partie de la correspondance du royaume de Sokoto (texte arabe et traduction anglaise).

Les origines.

Voici ce que racontent les Foulbé de l'Adamaoua : *Ukba*, compagnon d'Omar, fut envoyé par Mahomet pour prêcher l'Islam dans le royaume du *Mali*. Il s'y maria à une princesse, fille du roi *Badiumanga*. Ils eurent quatre fils. *Ukba* partit en pèlerinage vers la Mecque, confiant son épouse à un affranchi. Le maître tardant à revenir, la femme et l'affranchi se marièrent et eurent cinq fils. Les enfants d'*Ukba* furent les ancêtres des Foulbé pur sang, ceux de l'affranchi les ancêtres des Foulbé bâtards.

Le peuple du Mali, mécontent, chassa la nouvelle famille. Deux des enfants, *Vaja* et *Rendi*, au bout d'une longue pérégrination, s'établirent dans l'*Adamaoua*. Ils furent les ancêtres des *Vollarbe* de *Ngaoundéré* et des *Illaga* de *Rey*.

Von Strumpel, qui a recueilli cette légende, l'a comparée à celles des Foulbé d'autres régions, des Soninké d'Afrique occidentale par exemple : la ressemblance entre les différents thèmes est frappante. D'autres voyageurs, Vicars Boyle dans l'Adamaoua, Clapperton à Sokoto, Lauture au Baguirmi, ont recueilli des légendes à peu près identiques.

On se trouve manifestement devant un cycle de légendes étiologiques, qui doit se rattacher aux cycles dynastiques du Soudan central. La tradition, nous le savons, veut que dans ces cycles, un au

moins des fondateurs soit à la fois autochtone (Sao par exemple) et originaire de l'Orient arabe (souvent le Yemen). Ce qui peut être l'indice d'un certain métissage toujours possible dans ce Soudan si mouvant, mais aussi d'un remaniement de la tradition après la période islamique, chaque groupe de nouveaux croyants voulant avoir des attaches plus ou moins lointaines avec le prophète.

Jalons historiques.

1300 : Nous devons à Makrizi, historien arabe originaire d'Egypte, la première mention des Foulbé, qui situe vers cette date, leur arrivée à la cour du Bornou. Il s'agissait, en fait, de deux lettrés foulbé, membres d'une ambassade envoyée par Manding, empereur du Mali, à la cour du Bornou.

XIV^e siècle : les Foulbé fondent en Afrique occidentale, dans la région de Nioro, le *Fouta-Kingi*.

XV^e siècle : ils fondent le *Masina*, Etat vassal du Mali, puis du Songhaï. La création de cet Etat est une date capitale : il sera en effet un des points de départ de la grande révolution foulbé qui aboutira à la fondation de Sokoto au début du XIX^e siècle.

Entre temps, les Foulbé continuent leur avance vers le sud. Ils ont atteint le pays Haoussa vers la fin du XIII^e siècle selon Meek, ou la fin du XV^e selon Lacroix.

XVI^e siècle : On les croit parvenus à l'est du Logone ; la tradition locale assure qu'en 1515, à la fondation de *Masenia*, les Foulbé étaient déjà dans les lieux.

A la fin du siècle, sous le règne d'*Idriss Alaoma* (1580-1617 et non 1564-1570 comme l'a écrit Lacroix), Ahmed Ben Sofia, historien du Bornou, relate leur arrivée et leur établissement dans l'empire.

XVII^e siècle : dans l'ouest, les Foulbé, partis de Masina, occupent le pays du Fouta, en *Guinée* (1694-1725), et de là, au début du XVIII^e siècle, se répandent dans le pays Mossi.

XVIII^e siècle : ils se répandent dans l'Adamaoua, se soumettant aux chefs locaux alors païens, puis là où ils sont assez nombreux, ils se regroupent et fondent les premiers *lamidats*. C'est de cette époque que datent les lamidats de *Garoua*, *Rey*, *Bindir*...

La méthode d'expansion foulbé est très simple. Ils arrivent par petits groupes, très pacifiques d'abord. Ils recherchent des pâturages pour leurs troupeaux. D'aucun parmi eux sont des lettrés ou des missionnaires du Koran. Ils se montrent très souples, soumis sans difficulté aux chefs locaux et travaillant pour eux. Puis devenus plus nombreux, ils se soulèvent, détrônent le chef local ou vont fonder ailleurs un Etat indépendant. Telle fut leur politique dans le Mali, le Songhaï, le Masina, le Bornou. Au Cameroun, cette politique se révéla

aussi efficace qu'ailleurs. *Ce n'est pas le Mobido Adama qui introduira les Foulbé dans l'Adamaoua. Il les y trouvera.* Il se servira de leur présence. Ses troupes augmenteront seulement leurs effectifs encore réduits.

Othman-Dan-Fodio

La révolte d'Othman sera assez semblable à toutes les révoltes foulbé. Il est, en effet, un fidèle serviteur d'un roi de la province du Gobir, en pays Haoussa. Le roi s'appelait Wawa Zangworo.

Othman est né en 1754, à Marafa, dans le Gobir. Ses ancêtres foulbé sont fixés depuis trois siècles dans le pays. Il est allé à Agadez pour ses études. A son retour, le roi l'a pris à son service. Il sera le gouverneur des princes royaux. Mais le souverain mourut. Deux règnes fort brefs suivirent sans rien changer à la situation. Puis, en 1802, Yumfa prit le pouvoir. Les Foulbé, dans le pays, s'agitaient depuis le temps de Wawa. Ils se sentaient forts ; ils en abusaient peut-être. Yumfa se fâcha et écarta Othman de la cour.

Othman s'éloigna, suivi des mécontents. Ils se groupèrent, s'organisèrent ; le roi l'apprit et crut devoir intervenir. Ce fut la guerre, et la révolte ouverte. Partout dans le pays Haoussa, les Foulbé s'agitaient. Quatre ans durant, le roi tenta vainement de les réduire. En 1806, ils avaient la victoire. Ils s'organisèrent, mettant à la tête des régions conquises un gouverneur foulbé ; puis ils marchèrent contre le Bornou qui ne dut son salut qu'à l'intervention énergique d'El-Kanemi. Les Foulbé se contentèrent de lui enlever quelques provinces, dont le *Katagoum*.

Othman venait de fonder un de ces immenses empires du Soudan central, condamnés à mourir de leur propre immensité. Il fixa sa capitale à *Sokoto*. Ses terres s'étendaient du *Masina* dans le *Haut-Niger*, jusqu'à l'*Adamaoua*, près de 2.000 km d'est en ouest.

Quel fut le secret de ce succès foudroyant ? Othman prêchait la guerre Sainte. C'était un fervent musulman. Il trouvait que les *Haoussa* étaient des infidèles qui, quand ils se convertissaient, mêlaient trop de pratiques païennes à leur Islam. Il voulut à la fois être un réformateur auprès d'eux et un conquérant en terre infidèle. Il fit briller aux yeux de ses Foulbé l'espoir d'un butin aussi facile qu'abondant. Le succès lui donna raison. Même après son installation à *Sokoto*, l'agitation foulbé continue. Une ferveur religieuse nouvelle anime tout à coup leurs chefs de l'*Adamaoua*. Ils envoient mission sur mission et demandent l'étendard de la guerre Sainte. *Othman* finit par s'en méfier. Il demanda du temps pour réfléchir ; il en profita pour étudier l'ardeur religieuse de ses nouveaux clients. Il voulait des hommes sincères et

sûrs. Parmi les prétendants en vue, il y avait *Bouba Ndjida*, lamido de *Rey*, *Modibo Haman*, lamido de *Garoua*, *Daou*, lamido des Vollarbé de *Kilba* (zone anglaise), *Yamo* chef des Vollarbé du Boundang, sur le Faro inférieur, non loin de la frontière actuelle, et *Adama*, du clan des Bâ, chef de *Gurin*, au sud du Boudang, juste de l'autre côté de cette frontière.

Adama était un lettré et un mystique comme Othman. Il était fils d'*Hassana*, un lettré aussi. Après de solides études au Bornou, il était rentré dans son pays, et avait vite acquis la réputation d'homme de science et de mystique fervent.

C'est sur lui que tomba le choix d'Othman-Dan-Fodio.

Adamaoua

En recevant des mains d'Othman l'étendard de la guerre Sainte, Adama devenait Emir, chef militaire, politique et religieux des croyants. Il obtenait ainsi mission de mener la guerre Sainte, et de recevoir l'obédience des Lamibé locaux. Il avait pouvoir, à son tour, de donner à ses vasseaux l'étendard sacré, et avec lui l'investiture. Son ascendant personnel n'eut pas de peine à ramener dans son orbite les chefs foulbé de notre pays. La chose n'alla pas sans résistances. Il voulait une guerre « pour la religion et non pour capturer des esclaves ou garnir son harem ». Cet idéal ne plaisait pas à tout le monde. Il y avait des chefs qui auraient préféré traiter directement avec Sokoto. Othman les renvoya à Adama¹². Il y eut des mécontents qui ne voulurent point du nouvel Emir : ce fut le cas de *Malam Hé* de *Tibati*, de *Jauro Hasana*, de *Pirma*. Ils furent d'ailleurs supprimés.

Modibo Adama se fixa à *Yola*. Les pays de son influence prirent le nom d'*Adamaoua*. Le peuplement foulbé va s'intensifier dans le Nord de notre pays. Ils arrivent, grands seigneurs, cavaliers superbes, bousculent les païens qui leur résistent souvent avec opiniâtreté, réduisent d'autres à la servitude ou à la vassalité. Ils recherchent les grands herbages, car ils poussent devant eux d'immenses troupeaux. Ils sont souvent accompagnés de leurs frères de race, bergers à la mine plus fruste, les *Mbororo*. Il faut définitivement abandonner la légende qui voulait qu'ils aient refoulé les *Kirdi* sur les montagnes. Les montagnes furent habitées bien longtemps avant eux. Il y eut refoulement dans des cas très rares, il y eut résistance victorieuse des païens du Mandara, il y eut enfin fusion pure et simple chez les *Mbum*, les *Duru*, les *Kutin* des hauts plateaux du Centre.

Le peuplement foulbé se concentra autour de trois points d'attache : *Maroua* au nord, avec la région du Diamaré, *Garoua* sur la Benoué, et enfin les vastes pâturages du Plateau Central, autour de Ngaoundéré,

que les Foulbé appellent *Hosere* (la montagne).

Scission de Sokoto et sécession de l'Adamaoua

Othman-Dan-Fodio mourut en 1817. Son empire fut divisé en deux. Son frère Abdallah prit l'Ouest, avec pour capitale Gando. L'Est, la partie la plus vaste et la plus importante, revint à son fils Mohamman Bello. Il garde Sokoto comme capitale et l'Adamaoua, en principe, demeurait une province vassale.

Bello crut un moment qu'il pourrait continuer la politique de la guerre Sainte, couronnée de si brillants succès sous son père. Il rechercha l'amitié du sultan de Tripoli, Yusuf Pacha Karamanli, échangeant avec lui correspondance, cadeaux, esclaves et armes à feu. Le pacha, dans une lettre conservée au « Sultan's Library » de Sokoto, loue la pureté de l'affection que Bello lui porte, et leur communauté d'intérêts.

Bello à son tour, s'adresse à Yaqub-bin-Dadi, émir de Bauchi, pour lui prêcher la guerre Sainte et faire briller à ses yeux l'espoir du butin. « Quant à ce qui est requis de toi-même, tu dois suivre notre exemple, et ceindre tes reins pour la guerre sacrée contre les infidèles sur les plus importants de tes fronts, et qu'ils trouvent la force en toi, et ne cède point et ne sois point découragé, car tu auras le dessus ; ou plutôt, une matinée sur le chemin d'Allah, ou une journée de marche, vaut mieux que ce monde et ce qui est en lui. Ainsi ne te détournes pas de ta résolution, mais sois le guerrier d'Allah...

C'est aussi ton devoir de grossir le nombre des bêtes (de tes troupeaux), de chercher pour elles les pacages qui leur conviennent, puisqu'elles sont les instruments de la guerre Sainte. Salut !

(Traduction de l'auteur, d'après le texte anglais de A.D.H. Bivar : *Arabic documents of Northern Nigeria*, Bull. of School of Orient. and Afric. Studies, vol. XXII, pat. 2, 1949, p. 340.)

Malgré ces efforts, le nouvel empire de Sokoto connut le sort de ses prédécesseurs. Il se décomposa vite. Les provinces lointaines firent sécession sans bruit. Ce fut le cas de l'Adamaoua. On peut dire qu'après 1850, Yola était pratiquement indépendant.

Les Foulbé de l'Adamaoua se répartissent entre les deux grandes familles Vollarbé et Illaga. Cette répartition n'est pas strictement géographique. Cependant, le groupe Vollarbé domine surtout dans l'Ouest et la zone britannique : Sokoto, Yola, Ngaoundéré, Gashiga, Banyo, Koncha... en font partie. Le groupe Illaga, par contre, englobe les lamidats de Rey, Bindir, Tibati, Maroua, Garoua... Le nombre des lamidats va d'ailleurs croître avec une rapidité déconcertante.

D'aucuns seront à peine de petites chefferies de brousse. Le gouvernement colonial, pour simplifier les choses, finira par procéder au regroupement. Aujourd'hui, dans la zone de langue française, l'Adamaoua compte vingt et un lamidats.

L'organisation politique des lamidats

Nous avons vu que le peuplement foulbé dans le Nord-Cameroun tourne surtout autour de trois grands centres : Ngaoundéré, Garoua et Maroua. Ces trois zones comptent vingt et un lamidats.

La zone de Ngaoundéré, la plus vaste en étendue, n'en groupe que six : Ngaoundéré, Tignère, Banyo, Tibati, Koncha et la chefferie de Deodeo qui, n'ayant pas reçu l'investiture de Yola, n'a pas droit au titre de lamidat.

La zone de la Bénoué compte onze lamidats : Garoua, Guider, Bibemi, Bé, Demsa, Cheboa, Chamba, Mayo Lué, Laro, Mayo Pentaje et Rey, le plus étendu de tous.

Le Diamaré, enfin, réunit quatre lamidats foulbé : Maroua, Bogo, Mindif, Kalfu, ce dernier étant l'unique lamidat de notre pays, directement rattaché à Sokoto.

A la tête d'un *lamidat*, se trouve le *lamido*, élu à vie parmi les membres de la famille régnante. Il est de race foulbé. Dans les régions où le métissage s'est doublé de compromis politiques, c'est le cas de Ngaoundéré, un dosage très savant veille à ce que des descendants de père ou de mère foulbé ou mboum alternent sur le trône.

Le *lamido* est entouré de ses ministres. Ils forment, la plupart du temps, un conseil de douze membres appelé *Fada*. C'est lui qui désigne le successeur au trône. Les ministres du Fada sont, d'après la hiérarchie de Ngaoundéré :

Le Galdima : premier Ministre.

Sarkin Sanou : chef des troupes.

L'Imam : ministre du culte chargé de la Mosquée.

L'Alkali : le juge.

Le Wajiri : déformation de Vizir.

Le Kaigama : premier des dignitaires du palais.

Le Sarki Yaki : ministre de la guerre.

Le Djaouro Tongo : chef de quartier.

Le Djaouro Boumdjere : deuxième chef de quartier.

Le Baoussi : ancien chef de quartier des étrangers (Baoutchi).

Le Chiroma : ancien chef de quartier des étrangers (Haoussa).

Le Djaouro Feke : chef de quartier.

Les cinq derniers représentent en grande partie les intérêts de la population.

Le lamido est dépositaire du domaine foncier qui n'est pas, à parler strictement, sa propriété, mais qu'il a devoir de gérer et de transmettre à ses successeurs.

Il est en outre maître des hommes qui dépendent de lui, détient le droit de vie et de mort, et ses sujets lui doivent une redevance annuelle et des impôts aux formes variées selon les coutumes locales et le droit coranique. Les principaux sont : *le zakkat* aumône légale prescrite par le Koran ; *l'ouchoura*, impôt établi sur les successions ; *le soffal* enfin, qui est la taxe de pâturage payée par les étrangers qui viennent faire paître leurs bêtes. Elle s'élève à un bœuf par troupeau.

Le lamido est dépositaire aussi du pouvoir judiciaire : il préside lui-même le tribunal et délègue son pouvoir aux autres juges du lamidat. La justice est basée sur le droit coranique souvent alourdi des influences de la coutume locale.

La société, comme on le sait, comprend les classes *d'homme libre* (Rimbe) et *d'esclave* (Matchoudo). Ces derniers sont rangés selon une hiérarchie traditionnelle très nuancée, et les dignitaires, parmi eux, occupent à la cour des places souvent très importantes.

Telle nous apparaît sommairement la vie de cette société foubé au moment où s'ouvre l'ère coloniale. Mais avant d'aborder cette période nouvelle, nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les autres peuples du Cameroun, et sur les différents aspects de la civilisation traditionnelle.

DOCUMENT :

Liste généalogique de l'empire du Bornou-Kanem

Nous nous sommes aidé de la chronologie et de l'ouvrage d'Yves Urvoy : *Histoire de l'Empire du Bornou* (Paris, Larose, 1949) pour reconstituer cette liste généalogique. Nous lui avons toujours donné la préférence en cas de désaccord avec les autres sources, particulièrement les histoires générales d'Afrique déjà mentionnées, ou les monographies sur le Mandara, le Logone, le Ouadaï, et d'autres provinces avoisinantes. Notre préférence est fondée sur le fait que cette chronologie est le résultat d'une confrontation des différentes listes, de celles de Barth et de Nachtigal que nous avons personnellement sous les yeux. (Cf. Nachtigal : *Sahara et Soudan*, appendice, pp. 541-544.)

Date du règne Nom du roi régnant

784-835 : Dougou I^{er}

835-893 : Son fils Founé.

893-942 : Aritso, fils de Founé.

942-961 : Katouri, fils d'Aritso.

961-1019 : Ayoma, fils de Katouri et d'une Beni-Ghalgha.

1019-1035 : Boulou, fils d'Ayoma et d'une Keyi.

1035-1077 : Arki, fils de Boulou et d'une Tomaghéra.

1077-1081 : Shou (Houwa), fils d'Arki et d'une Tomaghéra.

1081-1085 : Abd-el-Djelil, fils de Shou et d'une Amarma.

On notera qu'il y a deux rois de ce nom, le second (1193-1210) porte le surnom de *Selma*, mais que d'autres sources attribuent également à celui-ci. La confusion reste possible.

1085-1097 : *Houmé*, fils d'Abd-el-Djelil et de Taïgaram, une Keyi. Il fut le premier musulman de la dynastie.

1097-1150 : Dounama I^{er}, fils de Houmé et de Kinta, une Toubou.

1150-1176 : Biri I^{er}, fils de Dounama et de Fasama, une Kaye.

1176-1193 : Bikorou, fils de Biri.

1193-1210 : Abd-el-Djelil (Selma : le Noir ?), fils de Bikorou.

1210-1224 : Dounama Dibbalémi, fils du précédent. Il ouvrit le

mouné, boîte porte-malheur qui contenait les secrets du royaume : ce fut le début de la période des guerres civiles.

1224-1242 : Kadé, fils de Dounama.

1242-1262 : Kachim Biri, frère du précédent.

1262 : Djil son grand-oncle (?).

1262-1281 : Dari de Kalinwa, dont le vrai nom est difficile à reconstituer.

1281-1301 : Ibrahim Nikali, fils de Kachim Biri ; il fit exécuter son propre fils révolté contre lui.

1301-1320 : Abdoulahi, cousin du précédent et fils de Kadé. Il fut maudit par sa mère, et ses quatre fils moururent après des règnes très courts.

1320-1323 : Selma.

1323-1325 : Kouré Gana (le petit).

1325-1327 : Kouré Koura (le grand).

1327-1329 : Mohamed : c'est le dernier des Kadé. La dynastie revient aux Kachim Biri : elle est divisée entre les deux clans descendants des deux fils d'Ibrahim Nikali : Daoud et Idriss. Les deux clans se disputeront le pouvoir un siècle durant ; les Idriss finiront par l'emporter sur les Daoud.

1329-1353 : Idriss.

1353-1356 : Daoud.

1356-1369 : Othman fils de Daoud.

1369-1371 : Othman, fils d'Idriss.

1371-1372 : Abou-Bekr-Lagatou, fils de Daoud.

1380-1388 : *Omar fils d'Idriss*, harcelé par les Boulala, il quitte le Kanem pour le Bornou.

1388 : Saïd, tué par les Boulala.

1388-1389 : Kadé Alounou, fils d'Idriss, tué par les Boulala.

1389-1421 : Biri, fils d'Idriss.

1421 : Othman Kalinouwama, déposé, s'enfuit en pays Haoussa.

1422-1424 : Dounama, fils d'Omar.

1424-1432 : Abdallah, frère du précédent. Déposé, il est remplacé par :

1432-1440 : Ibrahim, fils d'Othman.

1440-1446 : Kadaï, tué par son successeur.

1446-1450 : Dounama (Idriss), remplacé par le suivant.

1450-1451 : Mahammed d'origine assez obscure. Il est détrôné par le suivant.

1451-1453 : Amarma, chassé à son tour par le suivant :

1453-1458 : Mohammed fils de Kadaï (Daoud), trop cruel, il est remplacé par son fils :

1458-1463 : Ghazi, tué par les Boulala du Kanem.

1463-1473 : Othman fils de Kadé (Daoud) ; il est le dernier de cette

branche à monter sur le trône. Tué par Ali, il est remplacé par un Idriss :

1473 : Omar, qui a pour successeur son rival :

1474-1479 : Mohammed. A sa mort, Ali prend le pouvoir.

1479-1507 : *Ali*, restaurateur du Bornou, il met fin aux guerres civiles, et fonde sur la Yo une nouvelle capitale, Ngazargamou qui durera jusqu'en 1811. Il étend son autorité jusqu'à Kano. En 1502, il envoie une ambassade à Tripoli, et meurt le 29 mars 1507.

1507-1529 : Idriss Katakarmabé, fils d'Ali.

1529-1544 : Mohammed fils d'Idriss.

1544-1548 : Ali fils d'Idriss, et frère du précédent.

1548-1566 : Dounama, fils de Mohammed et neveu d'Ali.

1566-1573 : Dala (Abdallah), fils du précédent.

1573-1580 : Aissa Kili Nguirmamaramama, sœur d'Abdallah, usurpe le trône et crée ainsi un long interrègne. C'était une femme forte dont l'ascendant est resté légendaire.

1580-1617 : *Idriss Alaoma*, fils d'Ali. Apogée du Bornou, et arrivée des *Foulbé* dans l'empire. Ses trois fils lui succèdent :

1617-1632 : Mohammed Boukalmarami.

1632-1639 : Ibrahim.

1639-1657 : Hadj-Omar.

1657-1694 : Ali, fils d'Adj-Omar.

1694-1711 : Idriss, fils d'Ali.

1711-1726 : Dounama, fils d'Ali.

1726-1738 : Hadj-Hamdoun, fils de Dounama.

1738-1751 : Mohammed, fils du précédent.

1751-1753 : Dounama Gana (le petit), fils de Mohammed.

1753-1793 : Ali, fils d'El-Hadj-Dounama.

1793-1810 : Ahmed, fils d'Ali. C'est sous lui qu'éclate la révolte foulbé. Il fait appel au Cheikh El-Amine (El-Kanem).

1810-1817 : Dounama, fils d'Achmed. Continue la lutte, soutenu par El-Kanemi. En 1811, prise de Gasgregomo par les ennemis.

1817-1846 : *Ibrahim*, dernier de la dynastie. El-Kanemi l'aide à combattre les Foulbé, le Baguirmi allié du Ouadaï, puis fonde Kouka (1814). Il meurt en 1835 léguant le pouvoir à son fils Omar, qui marche contre Ibrahim et le tue (1846). Une nouvelle dynastie prend le pouvoir. La capitale du Bornou devient Kouka. La nouvelle dynastie sera supprimée par Rabbah en 1893.

Liste dynastique du Mandara depuis l'islamisation

1715-1737 : Boukar Hadji.

1737-1757 : Mahmadé Makia.

1757-1773 : Ti-Ksé-Bladi.

1773-1828 : Boukar D’Gjiama.
1828-1842 : Hiassaé.
1842-1894 : Boukar Narbanha. Destruction de Doulo.
1895-1911 : Oumar Adjara.
1911-1915 : Boukar Afadé.
1915-1922 : Oumar Adjara II.
1922-1924 : Amada.
1924-1926 : Kola Adama.
1926-1942 : Boukar Afadé II.
1942 : Hamidou Oumar.

(Cette liste est celle de Zeltner : Et Cam., n° 35/36, p. 50.)

Sultans de Sokoto

1802-1817 : Othman-Dan-Fodio.
1817-1837 : Mohamman Bello.
1837-1842 : Subakari Atiku.
1842-1855 : Aliu.
1855-1860 : Ahmrou.
1860-1867 : Aliu Nkarani.
1867-1872 : Ahmadou Zaroukou.
1872-1877 : Boubakari.
1877-1904 : Meyasu.
Puis vient la colonisation anglaise.

Sultans de Yola (Adamaoua)

1805-1847 : Adama.
1847-1873 : Lawal.
1873-1890 : Sanda.
1890-1902 : *Zubeiru*, chassé de Yola par les Anglais, s’enfuit à Garoua. Il y est battu par les Allemands, et dans sa fuite, massacré par les Lala, près de Song.





• Village bamiléké de Bandjoug.

(Photo Georges.)

• Maisons bamiléké.

(Photo Georges.)

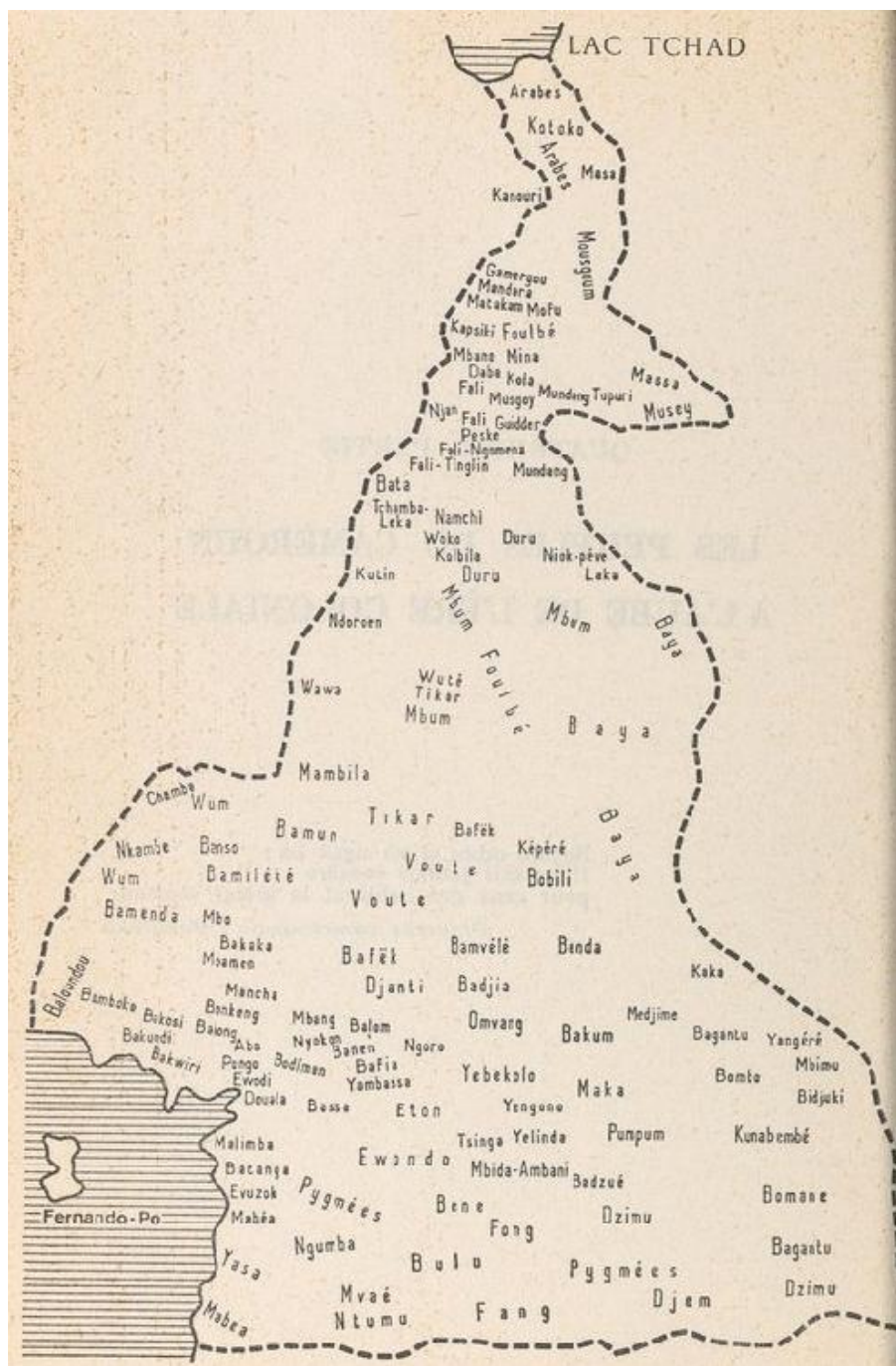


QUATRIEME PARTIE

LES PEUPLES DU CAMEROUN A L'AUBE DE L'ÈRE COLONIALE

Ndjam mbee si'mà nguâ bà :
Il ne fait jamais sombre
pour ceux qui habitent la même maison.

Proverbe camerounais : Bamiléké.



CHAPITRE I

L'EPOPEE DE L'HOMME AU CAMEROUN REJOINT L'EPOPEE DE L'HOMME EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE

Les peuples du Cameroun à l'aube de la période coloniale

Il n'est évidemment pas question d'envisager ici une série de monographies sur les groupes ethniques du Cameroun. Ce travail a été fait dans la série « Populations » des Mémoires de l'Institut de Recherches scientifiques du Cameroun. Il est désormais aisé de se référer à ces études au fur et à mesure que les chercheurs y apportent de nouveaux compléments. Il faut ajouter en effet que le travail amorcé est loin d'avoir été épuisé.

Mais, voici un problème authentiquement historique. Il se nomme : le mouvement des peuples africains. Un de ses résultats immédiats est pour nous le peuplement actuel de notre pays. Nous sommes en effet au rendez-vous des races et des peuples africains. Les puissances coloniales qui se sont succédé chez nous ont fait de ce rendez-vous un carrefour de l'histoire du monde. Qu'est-ce que la colonisation en effet, sinon un moment de cette vaste marée de l'humanité couvrant graduellement le monde pour le peupler et le transformer. Il y eut un temps où l'histoire n'était que le choc perpétuel et l'éternel balancement des vagues humaines se ruant les unes contre les autres, pour fusionner, se détruire, s'évincer mutuellement. On ne peut pas dire que ce temps soit révolu. Mais l'histoire est mieux que cela : elle est la grande épopée de l'homme, associant le temps et l'espace à l'aventure de son destin.

En Afrique, nous avons vu cette épopée à l'aube des temps historiques, écrite avec ferveur et puissance dans l'art de la pierre et des peintures rupestres. Nous venons de la contempler au Moyen Age, chevauchant avec les empires soudanais ou voguant avec les caravelles des conquistadors. Cette épopée, la voici parmi nous, dans le pèlerinage de ces poussières d'humanités qui s'agitent autour de nous depuis des siècles, et que la colonisation va surprendre dans leur

marche errante, parfois pour les figer.

La première question qui vient à l'esprit est évidemment celle de savoir qui habite le Cameroun à cette date.

Nous avons parlé de quelques tribus de la côte. Nous avons abordé le Nord. Il fut fait une brève allusion aux Babuté et aux Mboum. Nous venons de voir les Foulbé.

Si nous avons parlé de ces groupes, c'est parce qu'ils furent placés providentiellement aux nœuds critiques de notre histoire. Ils sont ainsi devenus historiques. Mais ils ne sont eux-mêmes qu'un moment de cette humanité africaine qui crée, en vivant, notre histoire.

1) *Question des races africaines.*

Trois grandes races, selon l'opinion courante, définissent la population de l'Afrique noire : les Bantou, les Soudanais et les Hamites. La masse bantou couvre le Sud et le Centre. ; les Soudanais et les Hamites l'Afrique centrale de l'hémisphère Nord, les premiers dominant à l'Ouest, et les derniers à l'Est.

A ces grands groupes on ajoute volontiers les Pygmoïdes, Négrilles du Centre, Boschimen et Hottentots du Sud. Ces populations ont précédé en Afrique la période historique. Les documents les plus anciens nous révèlent leur coexistence dans une diversité où il nous est impossible de saisir les contours des groupes particuliers. Les mouvements enregistrés depuis les temps historiques traduisent donc les déplacements de ces peuples à l'intérieur de l'Afrique. Mais il est évident que comme tels, ces déplacements continuent des séries bien plus vieilles, ensevelies dans la nuit préhistorique. Rien ne prouve, dans ce cas, qu'il n'a pas été donné à une même race d'occuper plusieurs fois le même site, à des millénaires de distance. Ce qui importe, c'est le rôle historique de ces mouvements. Qu'on songe, par exemple, à ce que furent pour l'Europe les invasions des Indo-Européens, des Barbares venus des Steppes du Nord à la fin de l'Empire romain, des Normands et des Saxons. Qu'on songe au bouleversement presque universel déclenché en Asie et en Europe par les conquêtes de Tamerlan.

Le phénomène du déplacement des peuples est certainement l'un des plus historiques qui soient.

Ce phénomène, en Afrique, ajoute à la vague intérieure que nous venons de mentionner, une autre vague venue, celle-là, du dehors. Elle a sans doute aussi des origines très lointaines. L'Afrique et l'Asie furent de tout temps soudées ensemble, pour communier l'une à l'autre ou se repousser. L'Europe, l'Amérique même, furent peut-être une seule terre, autour du fabuleux trait d'union de l'Atlantide. Il n'y a pas jusqu'à l'Océanie, qui, de tout temps, ne nous fut très fraternelle,

nous tendant par-dessus l'Océan, cette main que prolongent encore les Malais de Madagascar. Des hommes très sérieux, je pense à l'Allemand Sthulmann, au professeur Julien..., nous affirmaient hier encore que les Bantou sont venus d'Océanie. Le premier précise : c'était au septième millénaire avant J.-C., et ils apportaient avec eux... *la banane*

L'Afrique fut donc toujours ouverte à l'extérieur. Même berceau de l'humanité, elle se devait d'accueillir ses enfants dispersés dans le monde entier, quand les mauvaises saisons de la terre les chassaient des climats trop hostiles. Depuis les temps historiques, ce reflux continue. L'Egypte des pharaons est submergée périodiquement par les flots d'Asie ou d'Ethiopie. Les Romains sont en Afrique du Nord, les Malais à Madagascar. Avec l'Islam, l'Asie une fois de plus déverse son trop-plein sur l'Afrique. Puis, à la fin du Moyen Age, la traite et le commerce vont introduire chez nous la colonisation européenne, sans introduire pour autant une réelle fusion de races, du moins sur une échelle digne de considération.

Mais tous ces mouvements furent pour l'Afrique autant d'apports nouveaux. Ils auront pour résultat, la magnifique variété qui caractérise aujourd'hui le damier des peuples africains. Il est évidemment illusoire de vouloir, à l'heure où nous sommes, isoler de cet ensemble chaque élément pour l'étudier en laboratoire. Pourtant quelle grande leçon pour nous de pouvoir ainsi toucher du doigt, par la complexité même de cette variété, la vie de l'histoire. Nous comprenons alors que le cheminement de l'homme en Afrique rejoint celui de l'homme dans le monde, et que l'histoire chez nous est un moment de l'histoire de l'humanité.

C'est parce que la vie de nos tribus, de nos races, tisse la trame de la vie de l'homme en Afrique et en définit les étapes qu'elle est, à proprement parler, historique.

2) Nos races ?

Nous parlons de races et de tribus. La question reste de savoir quels sont les facteurs qui définissent une race. Du côté africain, la réponse est facile : l'appartenance à un groupe qui, en principe, descend du même ancêtre.

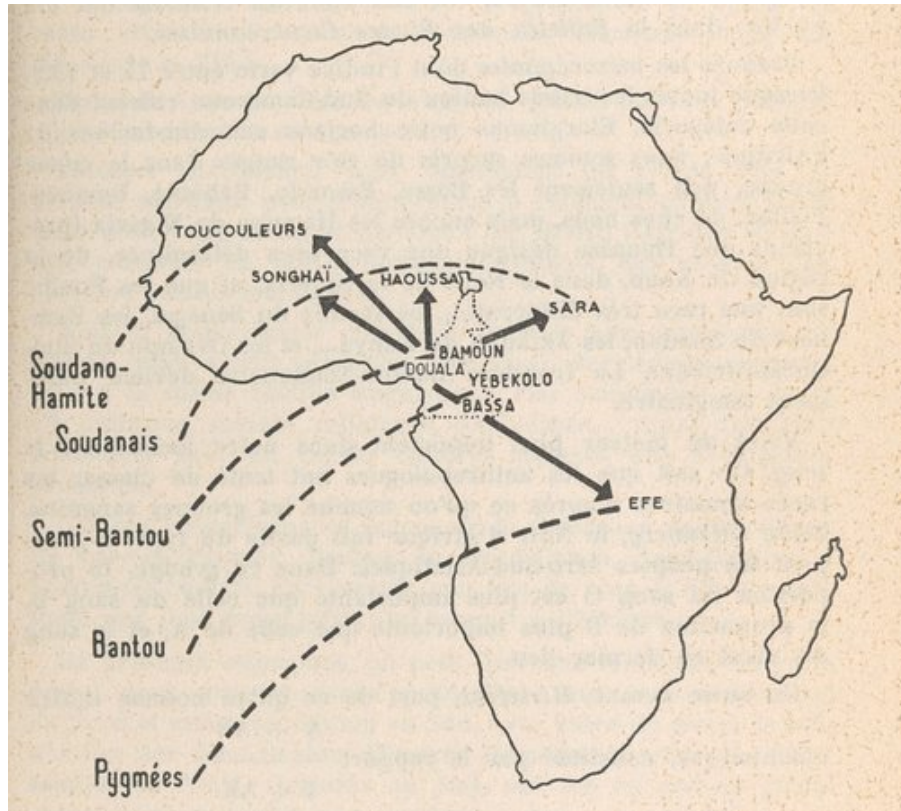
Pourtant, comment vérifier cette appartenance sinon par une tradition qui, au bout de plusieurs générations, finit nécessairement par s'accrocher aux éléments essentiels, éliminant parfois des nœuds importants, créant autour des autres un halo mythique qui finit par se cristalliser. Ainsi autour de l'élément purement racial, se forme un élément culturel, une tradition officielle : à l'unité dite du « Sang » s'ajoute l'unanimité de la tradition. Dans les peuples riches d'un long passé, nul doute que le second élément n'ait une importance

primordiale. Il ne supplantera pas le premier, bien sûr. Il se confondra avec lui, usant de toutes ses habiletés pour tracer à sa manière l'itinéraire du sang ancestral. Même en Afrique, la race comportera donc à côté du lien du sang, un autre lien, celui de la culture. Ces deux facteurs, dans la pratique, ne se séparent que très difficilement. Et qui ne voit l'univers très complexe que couvre ce mot de culture ?

Il est difficile, disons-le tout de suite, d'essayer aujourd'hui de tracer au cordeau les contours définitifs d'une race. On a voulu savoir les facteurs qui constituent le fond de la réalité ethnique. On en a invoqué plusieurs. On n'a jamais pu obtenir de convergences que partielles. Parmi les données invoquées, certaines sont basées sur la constitution ou la morphologie de l'organisme humain, d'autres sur la biochimie. Ces facteurs, pris séparément, donnent presque toujours des rapprochements inattendus. Pris ensemble, ils n'aboutissent pas moins à des résultats souvent paradoxaux.

Prenons des exemples. *L'angle facial* des Indo-Européens est certainement plus droit que celui des négroïdes. Mais ceci n'empêche pas de trouver parmi les ethnies noires des exceptions à foison.

L'indice céphalique s'occupe de la forme du crâne qui peut être allongé, moyen, court... On dira sans doute qu'en gros, la dolichocéphalie est plus grande en Afrique noire. Mais quand on regarde de près les différents groupes ethniques, les mésocéphales et les brachycéphales se trouvent abondamment représentés. Le plus intéressant, c'est que tout ce classement ne correspond à rien de ce qui fonde la distinction entre Bantou, Soudanais, Hamites.



Le phénomène racial en Afrique, du point de vue de la science, ne saurait être circonscrit dans nos limites traditionnelles. Eloignés dans l'espace et même dans le temps par l'histoire de leurs migrations, tous ces peuples font partie du même groupe sanguin.

Il nous est aisé de prendre des exemples dans notre pays, grâce aux travaux des docteurs Olivier, Aujoulat, Chaboeux, Chagnou, David, Greiner... travaux dont les résultats ont été publiés dans le *Bulletin des Etudes Camerounaises*.

Prenons les *mésocéphales* dont l'indice varie entre 75 et 79,9. Presque toutes les tribus bantou du Sud-Cameroun entrent dans cette catégorie. Elargissons notre horizon aux dimensions de l'Afrique ; nous sommes surpris de voir rangés dans le même groupe, non seulement les Bassa, Ewondo, Babouté, Bamoun, Foulbé, de chez nous, mais encore les Haoussa de Nigéria (précisons que Haoussa désigne une race bien déterminée, de la région de Kano, dans le Nord de la Nigéria, et que les Foulbé sont une race très différente), les Wolofs du Sénégal, les Bambara du Soudan, les Akikuyu du Kenya..., et les Ovampo du Sud-Ouest-Africain. La frontière Bantou-Soudanaise devient purement imaginaire.

Voici un facteur plus important dans notre mentalité : *le sang*. On sait que les anthropologues ont tenté de classer les races humaines

d'après ce qu'on nomme les groupes sanguins. Selon *Ottenberg*, le Noir d'Afrique fait partie du type V groupant les peuples Afro-Sud-Asiatiques. Dans ce groupe, la proportion du sang 0 est plus importante que celle du sang B, la proportion de B plus importante que celle de A, et le sang AB vient en dernier lieu.

Un autre savant, *Hirtzfeld*, part de ce qu'on nomme indice

$$\frac{A + AB}{B + AB}$$

biochimique, constitué par le rapport

Il établit ainsi que dans le bloc formé par les Noirs d'Afrique et les populations asiatiques, ce rapport est inférieur à l'unité, tandis que chez les Européens, il est supérieur ou égal à l'unité.

Veut-on appliquer ces catégories à nos populations, on rencontre les mêmes surprises signalées tout à l'heure. C'est ainsi que l'indice biochimique des Bané, Bamileké, Bamoun, Bassa, Douala, Manguissa, Tikar... se trouve être le même que celui des Européens.

On a relevé d'autre part des sous-groupes où le sang 0 est plus important que le A, ce dernier plus important que le B, et le B plus important que le AB. *Les Douala* de chez nous font partie de ce groupe. Si nous cherchons maintenant à quels peuples ils s'apparentent, nous trouverons les Efé, pygmées de l'Itouri, au Congo, les Bassa, les Yebekolo, les Sara du Tchad, les Haoussa de Nigeria, les Songhaï du Soudan, les Toucouleurs du Sénégal. En somme, c'est la récapitulation de toutes les races africaines : Bantou, Soudanais, Hamites, Pygmées... (Cf. Carte p. 215.)

On voit à quels aléas on s'expose quand on veut prendre pour fondement la notion de race.

D'autres chercheurs, ceux notamment de l'école dite de Vienne, attachent plus d'importance à l'élément culturel. C'est ainsi que Westermann et Baumann ont divisé l'Afrique en cercles culturels au milieu desquels évoluent des ethnies aux contours parfois mal définis.

Mais la communauté culturelle suppose une conception du monde relativement semblable chez tous, des langues appartenant à la même famille linguistique, des manifestations de la vie politique, sociale, religieuse, folklorique..., ayant des traits communs. Bref un cercle culturel suppose une civilisation commune.

D'après Westermann et Baumann, le Cameroun comprendrait les cercles Pygmée, Bantou du Nord-Congo, Semi-Bantou et Soudanais central. Ceci vérifie une fois de plus le rôle de synthèse que joue notre pays par rapport à l'Afrique.

En pratique cependant, on peut dire que le Cameroun comprend deux grandes zones culturelles : une zone soudanaise au Nord et une zone Bantou au Sud, avec entre les deux, le trait d'union des Semi-Bantou. D'autres éléments, hamites ou même sémites au Nord,

Pygmées au Sud, ont été en grande partie absorbés ou assimilés par ces deux zones.

Pour avoir une idée d'ensemble de notre pays à la veille de l'ère coloniale, nous allons jeter un rapide coup d'œil sur le peuplement de ces zones, sur leurs expressions culturelles et sur les éléments qui font l'unité de leur civilisation. La parenté du sang existe sans doute ; elle est capitale. L'idée ne nous viendrait pas de la minimiser. Pourtant, dans notre tradition la plus authentique, cette parenté est avant tout un fil conducteur sur le sentier, beaucoup plus vrai, bien que très complexe, *de la participation à la vie*. Et de cette participation le caractère spirituel est si évident que l'observateur étranger, à tort ou à raison, l'a baptisé *animisme*.

Au fond, la vérité des zones culturelles est fondée sur la vérité bien plus humaine de la parenté totale qui est celle de l'esprit. A l'intérieur de la lignée du sang et par-delà ses frontières, cette parenté est incontestablement la plus durable, la plus constante, la plus humaine, et à notre sens, la plus historique qui soit.



CHAPITRE II

PEUPLEMENT DU NORD-CAMEROUN ET DE L'ADAMAOUA

Peuplement du Nord-Cameroun

C'est au Moyen Age que le Nord-Cameroun entre dans l'histoire. Avant cette date, une chose est certaine : le pays était habité. Les foyers préhistoriques de *Maroua*, de *Bidzar*, des falaises du *Tinglin*... recèlent un abondant outillage et des dessins rupestres qui sont le travail de l'homme, mais d'un homme dont le visage demeure caché dans la nuit des temps.

Les populations du Soudan Central, dans l'Antiquité, offrent des traits assez voisins de ceux qu'on rencontre aujourd'hui dans le Nord de notre pays. Mais les témoignages de *Diodore de Sicile*, de *Strabon* ou de *Polybe* demeurent dans l'ensemble fort problématiques quand il s'agit du Cameroun.

Quant aux *monuments égyptiens*, les types négro-africains qu'ils présentent sont réels et souvent proches de nous ; rien ne laisse entrevoir cependant que leur habitat d'alors ait eu quelque rapport avec notre pays. On ne peut le conclure de ce que nous savons de l'histoire égyptienne. Les mouvements de populations étaient certes intenses entre le Haut-Nil, la Nubie, le Soudan et l'Egypte. Les Noirs ont colonisé l'Egypte depuis le troisième millénaire. Des Egyptiens aussi se sont installés en Ethiopie. En Cyrénaïque et en Tripolitaine, l'Afrique noire et l'Afrique blanche se mêlent déjà à cette époque, tandis que vers le sud, des mouvements plus vastes amorcent des brassages de populations que nous soupçonnons à peine. A ceux qui ne croyaient pas possibles des déplacements importants de populations à cette époque, l'aventure foulbé, au siècle dernier, a fourni l'exemple d'une exode de plus de 2 000 km, en quelques décades !

C'est au Moyen Age que l'histoire enregistrera avec certitude les mouvements de peuples de chez nous. En gros, on peut en compter trois, de cette date à nos jours, dans le Nord-Cameroun.

La première vague est celle des Sao, entre le V^e et le x^e siècle de notre ère. Ils viennent de l'est ; sans doute du Soudan et du désert. Il y

a peu de chance que leur pays d'origine ait été le *Yemen*, comme le prétendent les légendes postérieures, manifestement influencées par l'Islam. Ces Sao, selon le schème traditionnel s'établissent d'abord au Kanem. Refoulés, ils descendent dans la vallée du Logone, et même — des fouilles récentes viennent de le montrer — , sur les hauts plateaux d'Adamaoua. Peut-être sera-t-on obligé d'admettre un jour que la présence sao est plus ancienne, et que nous avons dans ces découvertes la révélation d'une de ces vieilles couches de populations, d'une aussi de ces antiques civilisations, qui ont façonné notre pays avant les temps historiques. Le fait ne serait pas inconcevable. Le plateau de Baoutchi n'est pas si loin, ni celui de Nok qui ont vu germer, des siècles avant notre ère, d'authentiques civilisations négro-africaines, œuvre de peuples qui furent nos voisins.

Quoi qu'il en soit, vers la fin du Moyen Age, au XV^e siècle, les *Sao*, mêlés aux aborigènes, vivent dans la vallée du Logone. C'est là qu'ils reçoivent la vague *massa*. Ils fusionneront avec elle, et de ces trois éléments naîtront les *Kotoko*.

L'invasion *massa* fut importante. Les nouveaux-venus descendant plus bas, se mêleront aux *Maya* pour former le peuple *mandara*.

D'autres éléments, venus de l'Ouest et du Sud-Ouest, se mêlent aux autochtones pour donner, avant le XVIII^e siècle, les groupes matakam, mofou, kapsiki, goudé, bana, guisiga, tandis que vers la frontière orientale, les Mousgoum, Moundang, Toupouri.... avancent peu à peu en blocs assez compacts et pleins de vitalité.

Au XIX^e siècle, apparaissent les Foulbé. En réalité, ils sont dans le pays depuis deux siècles. Mais leur présence est apparemment sans importance. Cette présence, au XIX^e siècle, devient invasion. Le plateau central, la vallée de la Bénoué, et la région de Maroua sont occupés. Cette période inaugure un métissage d'autant plus aisé que les nouveaux-venus, peut-être porteurs de sang étranger, sont en tout cas Soudanais depuis des siècles.

Aujourd'hui, l'élément païen du Nord-Cameroun comprend une vingtaine de tribus dispersées dans la plaine et sur la montagne. Voici les principales, d'après le classement de Lembezat. Les Mousgoum et les Massa, venus de l'Est ; les Toupouri et les Moundang, venus du Sud ; Les Gisiga, entre la plaine et la montagne ; les Kapsiki, les Matakam, les Podokwo, les Mouktale, les Mada, les Zoulgo, les Gemshek..., sur les montagnes de Diamaré et de Margui-Wandala ; les Hina, les Kola, et les Daba dans le Sud-Est ; enfin les Bana, les Djimi et les Gude dans le Sud-Ouest.

Populations soudanaises fortes et saines, ils représentent une très belle civilisation de paysans et de montagnards. Leur architecture est l'une des plus belles d'Afrique. Ils ont réussi, avec une ténacité rare, à pratiquer selon des méthodes hardies et efficaces, les cultures en

gradins sur des montagnes jusque-là arides. Bien des éléments de leur vie culturelle les rapprochent des gens du Sud ; nous le verrons plus loin. On a surtout remarqué leur nudité totale et leur beauté physique. Il est certain que tout cela cache une âme exceptionnellement vivante et riche.

Leur organisation politique et sociale

Westermann et Baumann ont souligné les traits caractéristiques de l'organisation sociale et politique des populations paléo-soudanaises. Ils pensaient que nos Kirdi en sont, mais regrettaient l'absence d'études poussées sur ces tribus. Cette lacune a été en partie comblée. Des monographies de plus en plus nombreuses ont été publiées dans les *Etudes Camerounaises*. L'ouvrage de Lembezat, trop sommaire pour le point de vue qui nous intéresse, n'en demeure pas moins un jalon irremplaçable. Tout, dans l'ensemble, confirme la thèse de Westermann et Baumann. Nous nous trouvons, chez nos Kirdi, en face d'une civilisation paléo-soudanaise.

La société est fondée sur la famille patriarcale malgré des survivances, autrefois, du matriarcat dans certaines dynasties des massifs du Mandara. La famille est monogamique ou polygamique, la petite polygamie étant plus fréquente. On ne se marie pas avec des personnes du clan ; l'usage de la dot est courant ; elle se paye en têtes de bétail (petit bétail sur la montagne, gros bétail dans la plaine). Il existe des castes d'artisans, spécialement les forgerons. Quant aux initiations, on les connaît sous le nom de Laba ou Labi chez les Masa, Labé chez les Tupuri... Dans l'ensemble on initie en famille, et c'est le chef de famille qui est chargé de cette fonction. Souvent l'initiation est périodique, tous les trois ou cinq ou dix ans.

L'organisation politique est des plus sommaires. Il n'y a pas de grand Etat ; il y a seulement des chefs de clan ; leur autorité s'étend sur des groupes restreints descendant du même ancêtre. Il existe souvent un second personnage non moins important, chef religieux et faiseur de pluie, il est la plupart du temps investi par une tradition fort ancienne et souvent il doit appartenir à la race des premiers habitants du pays (un Maya, par exemple, chez les Mandara).

La société paléo-soudanaise nous apparaît ainsi très indépendante. L'homme grandit sous le signe de la liberté et de la solidarité : liberté à l'égard de tout ce qui serait autorité extérieure et cadres artificiels, solidarité à l'intérieur du bloc clanique et familial. Tous ceux qui ont vu le Nord-Cameroun ont été frappés par cette solidarité que consacre le travail en commun, sous un soleil de plomb, des journées entières, où tout le monde a sa part de besogne, depuis les vieux jusqu'aux tout-

petits.

Les peuples de l'Adamaoua

Si le Cameroun est la terre du milieu de l'Afrique, l'Adamaoua est notre foyer et notre berceau. Ce vaste plateau parallèle à l'équateur, réunit les hauteurs de *Baoutchi* aux plateaux de l'Oubangui. A une altitude moyenne de 1.500 m., il noue toutes les lignes de partage des eaux de l'Ouest africain, et avec équité, ouvre sa paume immense vers l'Atlantique, le Niger, le Tchad et le Congo. Pays des grands pâturages et des troupeaux, il fut de tout temps le rendez-vous de l'Afrique centrale. Pays des hauteurs au climat frais et sain, il fut aussi un des plus vieux habitats de l'homme. Si tous les Camerounais n'en sont pas sortis, il est probable que ceux du Centre et du Sud sont presque tous issus de lui.

Car il faut prendre l'Adamaoua à ses dimensions africaines. Il faut le surprendre, depuis la vallée du Nil, traversant le Bahr-El-Ghazal, barrant la république Centrafricaine, enjambant le Chari, sous des nom divers peut-être, mais demeurant l'échine hospitalière de l'Afrique centrale. Les mouvements de peuples ont suivi son itinéraire. Les jalons nous en échappent. Mais nous les soupçonnons derrière la densité de l'Afrique totale rassemblée dans la poussière insignifiante des tribus de chez nous. Les Fang, au siècle dernier, ont fait penser sérieusement aux *Azandé* du Haut-Nil et du Soudan. L'idée ne fut pas si absurde. Elle mérite même aujourd'hui une certaine attention. Les Douala viennent, disent-ils, de chez les *Bakota* du Congo, mais ils portent avec eux des traces vivaces des religions Est-Africaines, et leur dieu Loba se rapproche étrangement du ciel personnifié (Idzuwa, Juba... = Soleil) des tribus de l'Afrique orientale. Les Baya forment une vaste couche qui se prolonge loin dans l'Oubangui, et dont la présence, au sud de l'Adamaoua, ne date pas d'hier.

D'autre part, des îlots de tribus du Sud, demeurés au-delà de la Sanaga, les *Bafoeg* par exemple, parents des Béti, disent assez que nos pères ont vécu sur l'Adamaoua avant de descendre dans la forêt. *Dugast* a fort bien souligné dans l'essai qui précède son inventaire ethnique du Sud-Cameroun, l'unanimité des traditions qui veulent que beaucoup de ces tribus soient autochtones.

Les *Mboum* qui habitent le centre de notre Adamaoua sont connus, probablement, depuis le temps de Dougou I^{er}, au IX^e siècle, alors que le Kanem sortait à peine du berceau. Leurs voisins du Sud, les Tikar et les Babouté, ne semblent pas moins anciens, et beaucoup de tribus de la zone Semi-Bantou affirment venir de chez eux (Bamoun, Bamiléké...).

On peut donc envisager l'hypothèse d'un *Adamaoua* berceau des populations du Centre et du Sud de notre pays. Mais il faut encore des années de recherche pour être à même de tracer les étapes de leurs expansions.

Dans l'état actuel de l'Adamaoua, il y a lieu d'envisager trois grandes couches : une couche paléo-soudanienne, représentée par les populations du Nord, les Fali du Tinglin, les Namshi du centre et probablement les Niam-Niam de l'Ouest.

Bien que Westermann et Baumann rattachent à ce groupe les Dourou, Baya, Mboum, Babouté, Tchamba qui sont plus au sud, il y a cependant lieu de signaler chez eux des éléments d'une civilisation plus évoluée, une organisation politique plus forte et une civilisation matérielle digne d'attention. S'ils sont paléo-soudaniens, ils ont certainement reçu un apport sérieux des civilisations néo-soudaniennes.

La deuxième couche importante est celle des Sémi-Bantou du Sud. Les Tikar, les Bamoun, les Bamiléké, les Bamenda... en forment les groupes les plus importants. Ces populations présentent un intérêt tel qu'ils méritent une étude à part. Nous y reviendrons donc au chapitre suivant.

Enfin, la couche la plus récente est celle des néo-soudanais, représentés par les Haoussa et les Foulbé. Leur civilisation est nettement supérieure, et leur organisation politique donne ses préférences aux royaumes ou aux vastes empires. Après ce que nous avons dit des Foulbé, nous ne nous attarderons plus ici sur eux.

Organisation politique et sociale

Parmi les paléo-soudaniens, l'organisation sociale et politique demeure très voisine de ce que nous avons vu chez les Kirdi du Nord. La famille est patrilinéaire ; le clan est la seule vraie organisation socio-politique.

Le chef est un personnage dont le pouvoir est entouré d'un halo mystique, comme le Tadj-Marou des Fali ; il est cependant assisté parfois d'un chef religieux là où plusieurs couches de populations n'ont pas réalisé une fusion totale. La plus vieille garde dans ce cas les privilèges de la religion. L'administration coloniale a ajouté à ces autorités traditionnelles, des *Arnabé* inspirés de l'organisation foulbé, mais qui ne semblent pas avoir été agréés par les populations.

Les groupes du Sud sont plus fortement organisés. Ils connaissent la *royauté sacrée* qui fait du chef politique un personnage divin. C'est le cas chez les Mboum, Baya, Babouté...

Aujourd'hui, la plupart de ces tribus se sont mêlées aux Foulbé et

ont adopté leur mode de vie. Chez les Dourou, Mboum, Tchamba de l'Adamaoua, la nouvelle organisation néo-soudanienne, et souvent la conversion à l'Islam, ont remplacé les formes anciennes. Les éléments qui ont gardé leur originalité propre sont surtout ceux du Sud-Ouest, fortement métissés de Bantou. C'est eux qui vont retenir un moment notre attention. Disons cependant tout de suite que dans l'ordre chronologique, nous devons bien reconnaître que les *Mboum* nous sont signalés dès le IX^e siècle, par la chronique du Bornou, que leur résistance à Dougou I^{er} suppose un ensemble organisé, peut-être un Etat. En tout cas, les restes d'Etats autochtones que nous allons rencontrer doivent certainement quelque chose à cette tradition ancienne, comme aussi aux civilisations très avancées de la Nigeria centrale.



CHAPITRE III

SUR LES MONTAGNES DE L'OUEST

Tikar, Bamoun, Bamiléké

Voici une des plus belles régions du Cameroun. Collines, montagnes, horizons de tous les bleu et de tous les pastel... La forêt s'est arrêtée au cinquième parallèle, dans le Sud ; seul le lit du Mbam lui a offert un refuge jusqu'au sixième parallèle. Partout ailleurs, c'est la montagne et la prairie. C'est la savane. Un climat doux et une terre volcanique ont attiré là toutes les tribus des environs. Les plus puissantes, au long des siècles, ont créé de somptueuses civilisations et un art triomphal au rire inextinguible. Cette terre fut à proprement parler un des foyers des civilisations africaines. C'est à *Foumban*, chez les *Bamoun*, que devait fleurir la civilisation lancée par la dynastie de Njoya. C'est aussi sur les montagnes de l'Ouest que le génie Bamiléké allait éclore dans ces dizaines de foyers artistiques que furent les chefferies. Aujourd'hui encore, cette terre de l'Ouest demeure un lieu de pèlerinage pour tous ceux qui aiment les créations du génie humain. Pour les Camerounais, elle est certainement porteuse d'un message hier exaltant, aujourd'hui douloureux. Même dans ses ruines, cette terre parlera à tous ceux qui veulent construire ce pays, le langage d'Athènes ou de Rome à l'Occident.

Les Tikar.

Les Tikar, selon leur tradition, sont venus de *Tibati*, *Banyo*, *Ndobo* et *Kimi* (probablement Bamkim). Kaberry et Jeffreys ont pensé qu'ils viendraient de Ngaoundéré, et peut-être du Bornou ! Voilà qui nous suggère que nous avons affaire à un de ces vieux peuples issus de notre berceau du Plateau Central.

Au XVIII^e siècle, croit-on, ils commencèrent à descendre vers le sud et l'ouest, sous la poussée des Tchamba. Cette marche, qui s'accentuera au XIX^e siècle, avec l'invasion des Foulbé, les conduisit dans la région de Bamenda, leur actuel domicile en zone de langue anglaise. Cette marche ne se fit évidemment pas en une seule fois. Il y

eut plusieurs groupes qui sont à la base des communautés Tikar d'aujourd'hui. Parmi les plus importants, il faut mentionner les Tikar de *Ngambé* qui tinrent victorieusement tête aux Foulbé de Tibati, jusqu'à l'arrivée des Allemands. Le Lamido de Tibati, de son camp de *Sanserni*, entreprit le siège de Ngambé qui dura sept ans. Les Allemands y mirent fin et reconnurent l'autorité Tikar.

Sept autres groupes Tikar se trouvent disséminés dans la zone de langue anglaise ; ils sont connus sous les noms de : Ndop, Mbem-Nsungli, Bum, Bafut, Kom, Fungom et Nsaw.

L'*organisation politique* et sociale est déjà celle des Semi-Bantou du Sud-Ouest. Le type est monarchique, avec un caractère religieux très accentué. On se trouve ici en face d'une civilisation avancée.

L'autorité absolue est entre les mains d'un roi : *Fon*, entouré d'une nombreuse foule de courtisans (*Takebu*). Il est polygame et son harem peut compter jusqu'à cent épouses.

La reine-mère est un personnage très important, et grande est son influence.

L'ordre et la sûreté sont entre les mains d'une association qui porte le nom de *Ngwirong*, et l'armée est constituée par une autre association, le *Mandjong*.

Il existe dans certains groupes, un conseil autour du roi, tel le Tala des Bum.

La polygamie est courante, mais on se marie hors de son clan et la dot en argent est d'usage.

Comme on le voit, avec les Tikar, nous entrons dans un nouveau cercle culturel, celui des Semi-Bantou ; à l'intérieur de ce cercle, une même civilisation conserve partout ses traits essentiels, avec des nuances multiples imposées par la physionomie des groupes.

Les Bamiléké et les Bamun que nous allons voir sont, on le devine déjà, à l'intérieur du même cercle culturel.

Les Bamiléké.

On a beaucoup écrit sur les Bamiléké. On en parle partout. Le charme de leur civilisation, le drame tout récent de leur révolution sociale, tout a accentué un intérêt qu'ils ont toujours mérité.

Ce qui caractérise ce peuple, c'est à la fois une ardeur au travail qui ne compte guère beaucoup de concurrents sous les tropiques, un esprit d'économie et de prévoyance qui ne va pas sans une certaine âpreté au gain, une intelligence pratique rare, un individualisme qui s'allie paradoxalement à une vie communautaire sans fissure. Et si l'on regarde de près, on verra peut-être un jour que tout le drame bamiléké tient à ce paradoxe. Individualistes, les Bamiléké vivent en petites propriétés dispersées sur la montagne ; les cases sont séparées ; il n'y a

pas de sarés. Chaque propriété, chaque case parfois, est entourée de son jardin, de son verger, de ses plantations...

Disciplinés, les Bamiléké suivent un régime politico-social où le chef est tout. Personnage religieux et politique, son autorité a quelque chose d'arbitraire aux yeux des non-initiés. Au fond son fondement est la force, cette fameuse force vitale des philosophies africaines, qui est aussi bien la vigueur physique, la beauté, l'énergie du caractère, la fermeté de la volonté, le prestige de la richesse, et tous les dons du ciel qu'enveloppe le mystère des initiations nocturnes.

On a beaucoup souligné la dissimilitude des Bamiléké dans leur unité réelle cependant. Ni langue unique, mais une foule de dialectes, ni chef unique, mais une centaine de petits rois indépendants. Tout cela rejoint le paradoxe bamiléké : peuple à la fois démocratique et grégaire ; on le trouve matérialiste et tout chez lui est imprégné de religion. Nul ne fut plus âpre au gain, plus économe, et pourtant nul aussi ne sut se montrer plus dévoué, plus solidaire, donnant sans compter pour venir en aide à un frère dans le besoin. Et si le Bamiléké aux yeux de beaucoup, passe pour un élément dangereux, c'est qu'il représente une force peu connue en Afrique noire : la force de l'argent. Le Noir est peu économe. Sa vision du monde lui fait donner à l'aspect économique ou financier de la vie, une importance très limitée, trop limitée... Mais le Bamiléké est une exception. Il a vite compris l'importance du travail en équipe, du travail qui rapporte, de l'épargne et le rôle tout puissant de l'argent dans la vie moderne. On peut dire qu'au Cameroun, c'est le pays bamiléké qui apprit aux Africains que le travail était pour eux une richesse. Les premiers riches du pays sont sortis de là-bas. (Il y a sans doute des hommes ailleurs disposant d'un certain capital, mais ce fut surtout grâce à la vente ou à la location des terrains, bien plus qu'au travail...). Et ce n'est pas par la seule voie du commerce qu'ils en sont venus à ce niveau. Ils cultivaient leur terre avec une ardeur unique. Au loin ceux qui émigraient s'adonnaient au commerce. La technique européenne attisa leur curiosité. On peut dire qu'ils détiennent presque la totalité des transports routiers du Sud-Cameroun, chez eux, ils ont leurs usines à café et leurs garages. La vie intense qui anime cette région est rare en Afrique. Les malheurs qui l'ont frappée sont les malheurs de notre pays, et ses pertes sont nos pertes, car sa place dans l'édification de notre avenir est capitale. On ne voit pas très bien qui d'autre, chez nous pourrait la remplir aussi bien.

Du point de vue linguistique, les Bamiléké sont nettement Bantou. Leur religion même plonge ses racines dans le vieux monde bantou, et leur dieu Si, qu'on retrouve sous le vocable Se, Obase, Ovase, dans la zone anglaise, n'est pas sans avoir des affinités avec le dieu Lesa des tribus Bisa et Bemba de l'Afrique orientale. La richesse de cet univers

religieux nous a été révélée tout récemment par l'étude sur les noms divins de l'abbé Ndjoula. Nous ne revenons pas sur ce sujet.

D'où viennent les Bamiléké ? Du haut Mbam, du pays Tikar, répond la tradition. S'il est vrai que les études sur les Bamiléké n'ont jusqu'à présent, abordé qu'une tribu à la fois, parmi les plus importantes, quitte à jeter un coup d'œil sur les autres, on peut cependant dire que l'histoire des tribus dominantes nous donne les grandes lignes de l'histoire des Bamiléké. Ainsi l'ouvrage du R.P. Albert sur Bandjoug, le *Mémoire de Delarozière* qui a pour point de départ Bafoussam ou l'étude d'Egerton sur Baganté. L'ouvrage de Tardits, plus récent, est aussi plus complet.

En confrontant les données recueillies par les chercheurs et les témoignages de la tradition orale, on peut tracer *l'itinéraire des Bamiléké vers leur séjour actuel*.

La première étape est l'actuel pays *Bamoun*. Les Bamiléké y fondent les villages de Nkoupit (Bapi), Folepon (Baleng) et Kouden (Bandeng), et bien d'autres encore.

La deuxième étape fut l'occupation des *Hauts Plateaux* de l'actuel pays bamiléké. Le peuple y accéda en cinq grandes vagues successives. *La première*, selon Delarozière, fut celle des *gens de Baleng*. Ils furent suivis par les Bandeng, les Bapi et les Bafoussam. On croit que ce sont les hommes de Baleng qui fondèrent aussi plus tard Bandjoug, Bankassa et Balengou.

La deuxième vague fut celle des gens de Bagam, Bamendou et Bansa. Les gens de Baham et de Bangou fondèrent à leur tour Bamendou, puis Bazou, fief des hommes de Bangou.

Le groupe Bati, après avoir traversé le Noun à Bangang-Fondji fut repoussé par Bandjoug et dut errer longtemps à travers les chefferies Bafoussam, Baleng, Bamenkombo, Bafounda, Batcham, avant de trouver un site définitif.

La quatrième vague, celle de Bafamgwa, semble avoir suivi un itinéraire encore obscur. Leur point de départ est ignoré ; on sait seulement que c'est eux qui ont fondé Bangwa et Batoufam.

La dernière vague, dit-on, est venue du Sud. C'est ainsi que les Bamougoum sont venus de Bandoumgia, les Bangam de Fondjomekwet, et les Bandenkop de Foutouni.

Chaque groupe eut évidemment à se tailler un territoire contre des ennemis dont le vrai nom échappe aujourd'hui. La tradition orale, elle, comprend ainsi une série d'épopées sur les conquêtes du pays faites surtout pour exalter la dynastie de chaque groupe.

Parmi ces groupes, certains prirent une importance prépondérante. Ce fut le cas, par exemple, de Bandjoug. Sa puissance qui allait couvrir tous les groupes voisins fut endiguée par la conquête allemande. D'autres groupes, ceux de Bafou, Bansa, Baham ou

Bangante prenaient un développement assez analogue.

C'est en étudiant les listes royales de ces dynasties qu'on peut fixer approximativement la date de leur fondation. Bangante, par exemple, compte dix générations ; ce qui peut donner une durée moyenne de trois cents ans au minimum. On arrive à un chiffre analogue en étudiant Bandjoug.

Organisation politique et sociale

Les Bamiléké tirent en partie leur renommée de leur solide organisation. Nous nous contentons d'en donner un aperçu très sommaire. Ceux qui désirent de plus amples renseignements les trouveront dans les ouvrages de Tardits, de Delarozière ou la thèse assez récente de M. Kamga.

Le Bamiléké est avant tout un paysan. La société s'articule autour du chef en zones concentriques allant des dignitaires aux travailleurs fonciers et aux esclaves. La femme y tient un rôle paradoxal, véritable synthèse des deux systèmes patriareaux et matriarcaux qui régissent encore l'Afrique d'aujourd'hui. C'est ainsi que la femme, toute-puissante quand elle est héritière légitime dans les familles nobles, souveraine absolue si elle est reine-mère, devient objet d'échange dans les classes humbles ou serviles.

La royauté par contre, exprime physiquement et métaphysiquement, toute la réalité sociale. Elle se présente, à peu près, selon le schème suivant.

A la tête de la société trône le *roi Fong*. C'est un des héritiers légitimes qui prend le pouvoir après un noviciat d'initiation appelé Lakam. Son pouvoir, en principe, s'étend sur les biens et les personnes de son domaine.

A côté de lui, siège la *reine-mère Mafo*. Parfois plus puissante que le roi sur qui elle exerce un prestige religieux, elle est un personnage important, trop important, auquel tout obéit à la cour et dans le royaume.

Autour du roi et de la reine-mère, se pressent *les dignitaires*, membres du Conseil personnel du roi. Ils sont au nombre de neuf, parfois cinq comme à Bagam.

Après eux viennent les serviteurs *Tchinda et Wala*. Les premiers représentent l'élément servile, les seconds la caste sacerdotale.

Enfin, dans les villages autour de la chefferie, les *Fonté* ou sous-chefs, soumis au Fong, prolongent l'autorité centrale.

Le peuple, pour parfaire cette pyramide, s'organise à son tour en sociétés religieuses ou professionnelles.

Civilisation

La société bamiléké, par sa vie très organisée, ne fait que manifester un aspect de sa civilisation. Car c'est de civilisation qu'il faut parler. Cette civilisation est fondée sur une religion, le monothéisme, qui professe un dieu unique, Si, et un culte ancestral dont la manifestation la plus courante pour l'étranger est la dévotion au crâne des parents qu'on ensevelit sous le lit. On lui doit des rites précis fixés par la tradition.

Quant à la sagesse bamiléké, on peut dire qu'elle est un spiritualisme dynamique et efficace. La métaphysique de la force vitale, commune au monde Bantou, se manifeste ici sous l'aspect de l'esprit humanisant le monde. C'est ce qui explique l'ordre et l'optimisme qui règnent dans la culture bamiléké.

Cette culture est surtout représentée dans l'art. La sculpture bamiléké est une des plus originales et des plus belles d'Afrique. Ses masques sont justement célèbres. Leur rire inextinguible traduit cet optimisme triomphant. Malheureusement, les incendies des dernières années ont englouti à jamais des trésors amassés par les siècles. Ceux qui ont vu Bandjoug il y a quelques années ne reconnaîtraient plus la capitale de l'art bamiléké dans la désolation de ses cases coiffées de tôles ondulées.

Aujourd'hui.

Le pays bamiléké, de nos jours, s'étend en réalité sur les départements bamiléké et sur ceux du Nkam et du Mounjo. Nguère, les centres principaux du pays bamiléké étaient Dchang, Bafang. Bafoussam et Bangante comprenant respectivement trente-trois, trente, dix-sept et dix subdivisions. Il faut ajouter aujourd'hui le centre important lui aussi de Mbouda. La population totale est de l'ordre de 500.000 habitants.

Les chefferies traditionnelles étaient au nombre d'environ 90. Leur importance, nous l'avons dit, étaient très inégale. Tandis que Bandjoug compte au moins 30.000 habitants, Bandeng arrive à peine à 500 hommes.

Au reste, il faut reconnaître que depuis les derniers événements le pays bamiléké a connu une révolution profonde. On ne peut rien dire de certain aujourd'hui sur l'état de la population. On ignore le nombre de morts et de disparus. La structure traditionnelle de la société fut la plus atteinte. Presque tous les chefs sont ou morts ou en fuite. Il faut donc admettre que la société bamiléké va renaître sous des traits différents de ce qu'elle fut hier. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle va se démocratiser. C'est déjà fait d'ailleurs sur le plan des

structures administratives officielles. La mentalité de la jeune génération et l'état de la société n'opposeront plus d'obstacle à une évolution désormais inéluctable.

Mais la population bamiléké est prolifique. La démographie, malgré les pertes de ces années douloureuses, posera encore des problèmes une fois la paix revenue. Aussi l'étude d'une politique agraire juste et saine et d'une mise en valeur systématique de cette région d'ailleurs si riche s'impose dès maintenant. Si beaucoup a été fait dans ce domaine, il faut reconnaître que beaucoup reste à faire.

Les Bamoun.

Une ville, Foumban. Un roi, un peuple. Tel nous apparaît le pays Bamoun. Sur une population de 80.000 habitants environ, la seule ville de Foumban en compte presque les trois quarts. Le reste se groupe autour de Foubot, l'unique subdivision, naguère, de la contrée.

Tout ici continue et achève le pays bamiléké. On est sur les hauteurs et les derniers sommets depuis le Mounjo ; bientôt commence le plateau Tikar. La température est idéale. Les paysages, un véritable enchantement.

Que les Bamoun appartiennent au même flot humain qui déversa les Bamiléké des hauteurs Bamenda, la chose semble incontestable. Il est vrai qu'aujourd'hui le peuple répugne à ces rapprochements. Mais tout ici les confirme : la langue, l'organisation politique et sociale, l'art, la tradition orale et écrite. Nous disons bien tradition écrite, car les Bamoun sont peut-être le seul peuple d'Afrique noire d'aujourd'hui qui ait, de par sa propre initiative, créé une civilisation écrite.

Leur histoire se récapitule dans celle de leur dynastie et l'histoire de leur dynastie s'achève dans la vie d'un homme : le roi Njoya.

La dynastie

Au musée dynastique du palais de Foumban, dix-sept masques représentent les dix-sept monarques qui se sont succédé sur le trône depuis Ncharé. La dynastie et le peuple Bamoun viennent de Rifum, en pays Tikar (Mbouakou). Ncharé lui-même est fils d'un Tikar. Pour des raisons mal connues il quitte le pays, suivi d'une foule de partisans et s'en va chercher, au-delà des rivières Mapé et Mvi, des terres nouvelles. Il y trouve installés des Bamiléké et des Tikars.

Les émigrants s'installent d'abord à Nji-Mom. C'est là que Ncharé soumet dix-huit chefs et se fait proclamer roi. Plus tard, il se fixe définitivement à Mfom-Ben, devenu Foumban.

L'histoire de la dynastie sera faite désormais des guerres avec les voisins et de l'affermissement du pouvoir à l'intérieur. Deux noms seuls retiendront notre attention : Mbwé-Mbwé et Njoya.

Mbwé-Mbwé représente l'esprit de conquête. Il est le dixième roi de la dynastie, son père s'appelle Knatou. Estimant que ses prédécesseurs ont vécu en rois fainéants, il veut prendre pour frontières de son royaume les rivières Mbam et Noun. Il soumet quarante-huit chefs ses voisins, mais doit fuir devant l'invasion foulbé. Mbwé-Mbwé ne rentre dans sa capitale qu'après le départ des vainqueurs. Le roi cependant, ne voulait pas fortifier sa cité pour ne pas affaiblir l'ardeur guerrière de ses hommes. Un certain Njifenkoundou qui lui avait conseillé de fortifier la ville fut mis à mort. Il fallut l'intervention de Forifoun, chef Tikar de Bankim, pour convaincre Mbwé-Mbwé de la nécessité de se prémunir. Et de fait, des tranchées et des fortifications furent réalisées autour de la ville ; on peut encore en relever des traces aujourd'hui. Quand les Foulbé revinrent à l'assaut, ils furent vaincus et repoussés. Ainsi fut sauvée l'indépendance des Bamoun.

Njoya.

Njoya fut le sixième successeur de Mbwé-Mbwé. Son père, Nsangu, grand guerrier, avait péri dans une expédition contre la tribu Tikar des Nsaw vers 1888. A sa mort, Njoya était encore mineur, et sa mère assumait la régence. C'était une femme forte, comme toutes les reines-mères, et qui devait avoir eu le goût du pouvoir. Elle s'appelait Nzabndunké et mourut le 2 juillet 1913. C'est sa tombe qui se trouve dans la cour du palais de Foumban. La reine-mère avait un conseiller du nom de Bentkom. Ce personnage influent, avant la mort de la reine, gagna deux des frères de Njoya, s'entoura de partisans et marcha contre le jeune roi. On raconte que seule Foumban et deux autres villages des environs demeurèrent fidèles à l'héritier légitime. Se voyant menacé, Njoya fit appel au lamido de Banyo ; c'était se jeter dans les bras des Foulbé. Mais Njoya n'avait pas le choix ; il fallait faire vite. Il prodigua donc des promesses et obtint de l'aide. Les cavaliers foulbé réduisirent bientôt la révolte. Après leur victoire, ils occupèrent Foumban et exigèrent pour partir 15.000 prisonniers, 8 jeunes filles, 170 sacs de sel, et 300 tines d'huile de palme. Njoya fut obligé de céder. Mais les occupants partis, il les fit attaquer par derrière, récupéra une partie du butin tout en ayant soin d'envoyer des messagers au sultan de Banyo, pour le rassurer et lui dire que l'attaque était venue d'une partie des rebelles encore dans le maquis. Leur chef, affirmaient les envoyés de Njoya, avait été capturé et condamné à mort.

Un nouvel événement allait bientôt ouvrir à Njoya les horizons d'un

monde jusque-là à peine deviné. Ce fut l'arrivée des Européens. Njoya était habitué à recevoir des étrangers, Haoussa ou Foulbé. Ce n'est qu'en 1902 que les Allemands arrivent à Foumban. Ils sont tout de suite impressionnés par ce haut lieu d'une culture insoupçonnée. Le Hauptmann Ramsay relate son voyage dans le *Kolonialblatt* de 1902. Dans la suite, voyageurs et missionnaires protestants, un Ankermann, un Gôhring, un lieutenant Hirtler qui fut l'un des premiers Européens à visiter le pays Bamoun, un Rein-Wuhrmann enfin ou une Mme Thorbecke ne tarissent point d'éloges sur les gens et leur pays.

Njoya, comme la plupart des chefs camerounais de son temps, servit le régime allemand et fut traité comme fonctionnaire d'Empire. Il aimait arborer l'uniforme de lieutenant de la Garde impériale qu'il avait fait venir d'Allemagne, et sous lequel on le voit sur la photo du musée royal de Foumban. Un incident assez important semble être intervenu à la veille de la guerre mondiale. Il s'agit du célèbre conflit Germano-Douala dans lequel Njoya aurait joué un rôle assez déterminant. Que s'était-il passé ? Les Douala, mécontents de l'expropriation de leurs terres par les Allemands auraient-ils invité Njoya par la voix de leur chef Rudolf Douala-Bell à se joindre à eux pour lancer un mouvement insurrectionnel ? La chose ne semble pas très sûre. En tout cas, les historiens douala nient les faits et il n'est pas certain que la condamnation de leur roi soit survenue à la suite des dénonciations de Njoya. S'il en est ainsi, comment comprendre la page explicite que Njoya devait écrire plus tard dans son *Histoire et Coutumes des Bamoun* ? On y lit en effet, à la page 214 (Trad. Martin. Ifan 1952).

« Les Allemands étaient maîtres du pays des Bamoun ; il arriva que Duala, fils de Manga, envoya Ndane auprès du roi Njoya. Vendu depuis longtemps au gens de la forêt, Ndane venait informer Njoya du conflit qui existait entre Allemands d'une part et Français et Anglais d'autre part ; c'est par lui que Duala, fils de Manga, conseillait à Njoya de commencer la lutte contre les Allemands dans son pays. Le roi Njoya envoya des messagers pour dire à Duala fils de Manga : « Les Allemands sont mes pères, et lui est comme mon frère, comment, dès lors, pourrais-je entrer en guerre avec eux ? Puis il arrêta Ndane et le livra aux autorités allemandes à qui cette façon d'agir ne déplut pas. Ndane fut mis en prison, et peu de temps après, Duala, fils de Manga, était arrêté et exécuté. »

Le dossier publié récemment dans le journal « Effort Camerounais par un descendant de Rudolf Duala-Manga-Bell vise au contraire à démontrer qu'il n'y eut ni nationalisme, ni appel à la révolte pour justifier la condamnation du chef Douala. A l'opinion qui veut que Rudolf ait signifié aux Allemands que le traité signé avec eux ne portait que sur trente ans, et que ces trente années étaient révolues,

l'auteur répond que pour lui, Douala-Bell fut victime de son attitude énergique pour défendre ses terres de l'arbitraire du gouvernement colonial allemand.

Mais l'intérêt de la vie de Njoya réside ailleurs. Il créa une civilisation et c'est par là que son histoire devient l'histoire de notre pays.

Civilisation bamoun

Dans son « Histoire et coutumes Bamoun », Njoya raconte qu'un jour, il eut un rêve. Une vision lui apparut et lui demanda de dessiner une main humaine sur une planchette, de laver le dessin et de boire de cette eau. A son réveil, le roi fit venir ses notables et leur demanda d'aller exécuter dessins et symboles représentant différents objets et de les lui apporter. Il les confronta, soumit les résultats à des lettrés musulmans de passage et en tira son premier alphabet. L'écriture bamoun était inventée.

Cette écriture, sept fois retouchée, passa de 510 lettres et signes à 83 dont 10 chiffres. Le roi l'enrichit en outre de signes phonétiques. Puis il songea à une imprimerie. Il soumit ses plans à ses artisans qui, excellents travailleurs à la cire perdue, ne mirent pas moins de sept ans à l'exécution de ce travail délicat. On raconte que le roi, mécontent du résultat obtenu, mit l'ouvrage en pièces.

Njoya ouvrit des écoles et imposa son écriture. Désormais, il s'en sert pour les actes officiels, pour sa correspondance avec ses sous-chefs et bientôt pour ses ouvrages. Il avait commencé en effet à composer et à amasser des documents. Il fit venir les plus vieux de la race, les fit interroger, recueillit leurs récits ; puis il fit mettre par écrit les actes des tribunaux. De ces différents éléments, il tira son ouvrage : *Histoire des lois et coutumes des Bamoun*. Ayant longtemps balancé entre l'Islam et le protestantisme, il résolut, pour ne mécontenter personne de créer lui-même sa religion, sorte de syncrétisme des différentes doctrines qu'on lui avait proposées. Il élaborait sa doctrine dans un ouvrage intitulé : « Yi li nda lerewa pua'nuet nkwete ». *Le nom du livre est : « Poursuis, atteins »*. On y rencontre des versets et des prières du Coran mêlés à ceux de la Bible.

Njoya n'était pas qu'un mystique. C'était aussi un homme de science comme on dit aujourd'hui. Il fixa donc par écrit toutes les recettes médicales de son peuple, fit construire un moulin mécanique qu'on peut voir encore dans le Musée royal de Foumban et chargea son frère Nji-Mama de dresser la carte de son pays. Ce travail fut une réussite et causa une grande surprise aux premiers Européens arrivés à Foumban.

L'art.

Il existait à Foumban, sans doute depuis toujours, un art superbe, frère de celui des Bamiléké et peut-être même des Yoruba. Sa spécialité était et demeure encore le travail à la cire perdue, vieille technique qui remonte, croit-on, au temps de l'empire commercial de Carthage. Cet art sculpte des masques, coule des statuettes de bronze, réalise des compositions d'une rare perfection. L'architecture ici connaît les colonnes de bois sculpté avec leur peuple de caryatides. Sous Njoya la technique du dessin au fusain connut une vogue non moins grande. Les artistes de la cour y ont reproduit l'épopée de la dynastie et inauguré la décoration et l'illustration des ouvrages de leur maître, travail qui devait demeurer sans lendemain. Le palais royal est la récapitulation de tout cet art. Devenu aujourd'hui une simple curiosité en ruine, il redit encore, à sa manière, l'histoire de ce génie qui, s'il n'était certainement pas unique en Afrique, était du moins l'expression des richesses les plus pures de l'âme africaine.

Organisation politique et sociale

Malgré les modifications apportées à Foumban par l'Islam, l'organisation politique traditionnelle n'était pas fondamentalement différente de ce que nous connaissons chez les Bamiléké. Cependant, il existe ici un système féodal beaucoup plus centralisé. *Le roi, Mfon*, tient le pouvoir absolu, entouré d'un prestige presque divin. Il incarne la puissance des ancêtres. A ses côtés, la reine-mère, non moins puissante que chez les Bamiléké. Le roi est entouré de son conseil personnel formé des trois Titamfon. Puis viennent les officiers de la cour, les quatre groupes de Nji, auxquels il faut ajouter les Chunnchut, tous plus ou moins apparentés à la personne du roi.

En dehors de ce pouvoir central, le roi compte des représentants dans les villages qui lui sont soumis : ce sont des chargés de mission appelés Mfoyome qui maintiennent la liaison entre la cour et les Mfontwe et Kom, chefs vassaux du roi. La capitale elle-même était divisée en huit quartiers.

Telle apparaît la superbe structure de cet édifice social on ne peut plus original.

Aujourd'hui.

En 1923, Njoya fut déposé par l'administration française et exilé à Yaoundé en 1931. Avait-il manifesté de l'opposition, regrettait-il les Allemands ? Il est difficile, à l'heure actuelle, de connaître tous les

actes qui ont abouti à ce dénouement. C'est le 30 mai 1933 que Njoya est mort à Yaoundé. Son successeur est l'actuel sultan Seydou. En 1923, quand Njoya fut déposé, l'administration de sa région fut remaniée. On créa dix-sept chefferies supérieures. Le pays, aujourd'hui, constitue le département Bamoun. Il n'a rien perdu de sa beauté, de son prestige. Foumban demeure une attraction. Ville à la fois moderne et typiquement africaine, son art est partout, la grâce accueillante de sa population subjuguée ; son climat est l'un des plus doux d'Afrique. Sans aucun doute, cette terre fut de tout temps prédestinée à l'éclosion de la civilisation et de la culture.



CHAPITRE IV

LES BANTOU

Les Bantou

Le Sud et le Centre du Cameroun, à l'arrivée des Européens, étaient peuplés de Bantou. Toutes les tribus n'étaient pas fixées ; le groupe Fang, le plus important en étendue, prolongeait un mouvement de migration dont l'origine demeure obscure.

Que la région qui nous intéresse appartienne à l'univers bantou, tout le monde est d'accord sur cette question. Quant à savoir ce qu'on entend par univers bantou, les discussions sont loin de s'apaiser même de nos jours. Pourtant, en face des poussières de tribus que l'on rencontre à chaque pas dans la région de la forêt, ce qui intéresse l'historien c'est le facteur humain que tous ces groupes représentent dans l'espace comme dans le temps. D'aucuns préfèrent insister sur les différences : aucun lien n'unit ces humanités minuscules échouées là au hasard des vents du passé. D'autres adoptent des schèmes trop simplistes qui méconnaissent ou dissimulent de réelles différences. Il appartient à l'ethnologie et à la sociologie de débrouiller ce labyrinthe.

L'historien, lui, se heurte aux faits. Les faits ici nous présentent une civilisation, une culture commune, des langues apparentées. Nous ne pourrions peut-être pas dire encore à qui ces langues, cette culture, cette civilisation appartiennent en propre, et qui les a empruntées. L'univers bantou n'en demeure pas moins en face de nous, dans son inéluctable authenticité.

Bantou est le pluriel de Mountou (Muntu — Bantu) et signifie : Homme. On retrouve ce pluriel, avec les modifications phonétiques imposées par les dialectes, un peu partout dans le Sud-Cameroun : Boto, Bot, Bud, Bur. Le mot Bantou, aujourd'hui, désigne à la fois les langues agglutinantes parlées par les Négro-Africains au sud de l'Equateur et dans une partie de l'hémisphère Nord, les peuples qui parlent ces langues, leur culture et leur civilisation.

Le mot nous est venu d'Afrique du Sud, grâce à un jeune philologue allemand, Wilhem Heinrich Immanuel Bleek. En 1851, il soutint une

thèse écrite en latin et intitulée : « De nominum generibus linguarum Africae Australis » : « Des genres des noms dans les langues de l'Afrique Australe ». Il désigna sous le nom de Bantu les langues qu'il venait d'étudier. Le mot eut la fortune que l'on connaît.

Avec le temps, on découvrit que les langues bantou s'étendaient plus loin encore. Les coutumes, l'organisation sociale, la religion des hommes qui les parlaient, offraient également plusieurs rapprochements. La famille cependant apparaissait très diverse selon les régions : matriarcat ici, patriarcat ailleurs, avec ou sans dot pour les mariages ; mais les relations familiales comportaient un vocabulaire qui, incontestablement, remontait à une souche unique. Au Cameroun, on dit Tara, Tata, Tada, Tatè... pour dire : mon père. Au Congo, on retrouve Tata presque dans tous les dialectes. Là-bas, on dit Mwana pour désigner l'enfant, chez nous on dira Mwan, Mon, Man... La religion, chez nous, désigne Dieu sous le nom de Zamba, Zambè, Nyambe, Nyame... Au Congo, on nomme Dieu : Nzambi...

On a retrouvé des rapprochements du même genre en Ouganda, au Soudan nilotique et sur la côte occidentale d'Afrique, jusqu'au Ghana. Des études de plus en plus poussées chaque jour semblent retrouver une Afrique relativement unie dans sa culture et ses croyances aux temps préhistoriques. Que le monde bantou représente un aspect de cette Afrique noire ancienne, les études récentes sur les structures fondamentales de la pensée et de la culture bantou le laisseraient assez deviner. Le succès du livre du R.P. Tempels : *Philosophie Bantou*, auprès des intellectuels de toutes les Afriques est pour le moins un signe. Interrogés, tous, à leur façon et avec parfois de légitimes réserves, ont reconnu fondamentalement les traits essentiels de l'âme africaine. Personne n'a songé à la ligne fictive soudano-bantou !

Tel est cet univers bantou auquel appartient le Sud de notre pays. A tout spectateur attentif cet univers apparaît comme un des plus ouverts à l'homme, des plus terriens et des plus religieux qui soient en Afrique. A vrai dire, son visage d'hier était aussi paradoxal que celui de tous les groupes ethniques africains. Lui aussi, il a connu les grandes civilisations matérielles à Zimbabwe ; il a connu les grands empires, ceux de Lunda ou celui, trop éphémère de Chaka. Il a connu les royaumes du Congo ou de l'Ouganda. Il a absorbé des peuples plus puissants, leur imposant sa langue et sa culture comme au Ruanda, en Urundi et chez nous dans l'assimilation du flot bati. Il avait, bien sûr ses défauts. On y a rencontré les guerres tribales, la polygamie, voire le cannibalisme. Quel peuple au monde n'eut ses pages sombres dans les annales de son passé ? Pourtant, ce qui caractérise étonnamment le Bantou, c'est son accueil. Guerriers de naissance, ils furent en Afrique ceux qui opposèrent le moins de résistance à la pénétration européenne : il leur suffisait de savoir que les nouveaux-venus avaient

des intentions pacifiques. Ils se prêtèrent aux traités et même offrirent l'amitié sacrée léguée par leurs ancêtres sous le sceau du pacte du sang. Ils furent les plus accueillants pour le christianisme et embrassèrent la civilisation du Blanc avec un empressement dont ils ressentiront longtemps encore le déséquilibre.

S'ils ont connu les royaumes et les empires, ils furent aussi de tout temps la terre par excellence de la « Tribalité ». Il y a chez nous des régions qui ne furent et ne sont que des poussières claniques. Tout cela devait sans doute préparer l'avènement de la démocratie, mais tout cela comporte ses inconvénients.

Paysans enfin sortis vainqueurs de la grande lutte contre la forêt les Bantou, peuple de la terre, peuple accueillant, méditatif, religieux, pour tenir dignement leur place dans le concert des peuples africains, ambitionneront sans doute d'être les champions du travail persévérant, de la sagesse austère, de la paix et de la fraternité.

Les Bantou du Cameroun

Mme Dugast qui a étudié le peuplement du Sud-Cameroun distingue deux invasions bantou. La première, dite du Sud, comprendrait les Maka, Ndjem, Douala... Ils viennent de l'Afrique équatoriale, de chez les Bakota. Le second groupe est celui des Fang et Beti, flanqués de groupes mineurs qui ne se sont pas assimilés à eux. D'où viennent-ils, quel a été leur itinéraire ? La réponse à ces questions est loin d'avoir rallié toutes les opinions.

Nous adopterons, pour les commodités de l'exposition, les divisions de Mme Dugast. On verra d'ailleurs brièvement que nombre de questions restent insolubles en suivant cette méthode.

Le groupe du Sud

Nous l'avons étudié déjà en partie. Si les Douala en font partie, il faut rattacher au même groupe les Bakwiri et leurs parents de la zone britannique. Leur présence sur la côte remonte à plusieurs siècles. Les Malimba, Banoh, Batanga, Yasa, Bapuku et tant d'autres tribus de la côte se rattachent au même bloc culturel. Leurs légendes, nous avons vu, les font venir de l'Est et il faut admettre qu'ils viennent du centre de l'Afrique. Nous ne reviendrons pas ici sur cette question. Au sud de ces tribus, dans la région de Kribi et de Lolodorf, le groupe Ngoumba, représenté également au Gabon, affirme dans ses traditions et légendes qu'il est parent des Maka et des Ndjem des forêts de l'Est.

Leur installation dans la région semble plus récente ; ils étaient sans doute en marche vers la côte quand ils furent coupés en deux par l'invasion Fang. Aujourd'hui, entre les Ngoumba et les Maka, s'étend le pays Boulou et Beti.

A l'est du pays Douala, plus à l'intérieur se trouvent les Bassa. On a cru retrouver leur nom dans les vieux documents qui parlent de la côte du Cameroun. Ils se disent eux-mêmes autochtones ; ils seraient sortis du rocher de Ngok-Lituba. C'est eux qui occupaient le site de Douala avant l'arrivée des populations actuelles. Les Bakoko leurs voisins et leurs parents habitent la région côtière de la Sanaga. Leur parler les rapproche davantage du groupe Beti, tandis que la tradition orale leur donne un ancêtre commun avec les Bassa. Faut-il penser qu'ils viennent du Plateau Central plutôt que de l'Est ? Dans la mesure où l'Adamaoua serait le berceau des premières tribus camerounaises, la chose semble vraisemblable ; mais alors il faut prendre l'Adamaoua total, celui que nous avons vu traversant de part en part l'Afrique centrale et notre Adamaoua à nous n'aurait été qu'une étape, la dernière, avant la descente sur la côte. Quoi qu'il en soit, Bassa et Bakoko sont d'authentiques Bantou comme les Douala et les côtiers ; leur langage, que Westermann et Baumann rattachent au proto-bantu, les rapprochent étrangement des peuples du Congo central. Il y a entre le Douala, le Lingala, le Bakota ou même le Kikongo, des ressemblances étonnantes.

Mais, faut-il maintenir que les populations de la côte viennent de l'intérieur à une date récente et qu'elles en viennent toutes ? Dans ce cas comment expliquer la présence bantou sur la côte occidentale d'Afrique jusqu'aux environs du dixième degré de latitude nord ? La conception profonde du monde qu'on rencontre chez les Akan, leur religion traditionnelle, des éléments essentiels de leur vocabulaire sont nettement bantou. On poursuit les traces de cette présence bantou plus bas, sur la côte du Dahomey et de la Nigeria. Il y a là incontestablement un grand mouvement de peuples qui nous échappe et qui du nord, aurait poussé peu à peu les Soudanais vers le sud, disloquant graduellement le monde bantou et acculant ses débris contre l'océan.

Au nord du groupe Bakoko-Bassa, les Banen, les Yambassa, les Bafia sont-ils Bantou, Semi-Bantou ou Soudanais ? Leurs langues sont certainement bantou. La légende des origines, chez les Banen, tourne autour de la rivière Noun ; on compte environ quinze générations, ce qui ne recule pas au-delà de trois cent cinquante ans. Les Bafia et les Yambassa, par contre affirment être venus du Sud, du pays Babimbi d'où ils seraient montés en suivant un itinéraire entre la Sanaga et les collines de Don. Bousculés tour à tour par les Foulbé et les Beti, ils se sont peu à peu mêlés à ces derniers.

Nous voici donc en face du flot Beti. Ceci nous affronte avec le second groupe que nous avons envisagé tout au début, le groupe du Centre.

Les Fang-Beti

Les Beti qui arrivent chez les Bafia étaient eux-mêmes bousculés par leurs voisins Babouté, Semi-Bantou, dit-on, et harcelés par les Foulbé. Le mouvement se situe donc dans la première moitié du XIX^e siècle. Il est contemporain d'un autre mouvement observé au Gabon, celui de l'afflux des Fang. Il paraît de plus en plus vraisemblable que ces deux mouvements portaient d'un même foyer et que les peuples qu'ils amènent appartiennent à une même race. Si l'invasion foulbé explique les déplacements de peuples du Sud-Cameroun, il semble que pour le Gabon il faille recourir à d'autres explications.

On a pensé que les Fang seraient venus du Haut-Nil ; ils offrent en effet des ressemblances avec les Azandé. Cette hypothèse est en partie abandonnée aujourd'hui. Il n'est même pas certain que les Ewondo, les Eton, les Boulou, les Fang qui parlent aujourd'hui la même langue et ont des coutumes assez communes, aient connu cette apparente unité dans le passé. Les Beti, que désigne le groupe fang du Cameroun, y compris les Boulou, les Ewondo, les Eton, étaient au début une peuplade parlant un langage dont on retrouve des débris sur la rive droite de la Sanaga. Les légendes des origines, chez les Ewondo, rejoignent la littérature orale des Manja du Centre-Afrique. On y retrouve, comme chez nous, la légende de la traversée du Yom sur le dos d'un immense serpent. Les tables généalogiques par contre, semblent rapprocher très fort les groupes du Cameroun de ceux du Gabon.

Quelles que soient les conclusions à envisager, le bloc fang représente un phénomène d'acculturation d'autant plus intéressant qu'il est récent. On compte aujourd'hui près d'un million de Fang-Beti allant de la Sanaga au sud du Gabon. Une langue commune, malgré la diversité des dialectes, leur permet de se comprendre et leur littérature orale, très riche, révèle un fond commun évident.

Il y a là un phénomène historique digne d'attention et c'est dans cette unité de culture qu'il convient désormais d'aborder l'étude du groupe fang-beti.

Qui sont-ils ?

Les Fang ont été très étudiés. On les appelle tantôt Pahouin, tantôt Pangwé, tantôt Fang. C'est Bowdich qui, le premier, parle d'eux dans son livre : « Mission from Cape Coast Castle to Ashantee ». C'était en 1819. Cinquante ans plus tard, du Chaillu étudia leurs dialectes dans ses « Explorations et aventures en Afrique équatoriale » (1861). En 1913, Günther Tessmann devait publier « Die Pangwe » demeuré longtemps la grande somme de l'ethnologie sur les Fang. Enfin, Alexandre et Binet ont publié aux Presses Universitaires de France (1958), le travail le plus complet qui existe à l'heure actuelle sur la question.

Les Fang groupent six ethnies et cent-douze tribus totalisant une population de 820.000 âmes environ et couvrant une partie du Sud-Cameroun, du Gabon, de la Guinée espagnole et du Moyen-Congo. On compte parmi les ethnies : les Ewondo, 22 tribus ; les Béné, 14 tribus ; les Boulou, 11 tribus ; les Ntumu, 26 tribus ; les Mvaé, 13 tribus et les Fang proprement dits, 26 tribus. Il faut ajouter à cette énumération les ethnies non moins importantes des Eton, Mangissa, Ossananga souvent confondues avec les Ewondo.

Au Cameroun, le groupe fang-beti occupe les départements de Nyong-et-Sanaga, du Haut-Nyong, de Lom-et-Kadéï, du Ntem, de Dja-et-Lobo, avec des prolongements sur la côte de Kribi et des colonies éparses dans toutes les régions du pays. Il compte un total de 625 000 âmes dont les deux tiers, 401 000 pour le seul groupe ewondo-éton.

Presque totalement convertis au christianisme, les Fang-Beti demeurent avant tout paysans. Peu économes, peu exigeants pour eux-mêmes dans leurs mœurs, ils sont menacés par l'alcoolisme et la dénatalité. Mais ce sont des travailleurs honnêtes, intelligents, réalistes ; ils détiennent presque la totalité des plantations de cacao, ce cacao qui actuellement, sur le plan économique des réalisations vraiment camerounaises, est la première richesse du pays.

Culture et traditions

Les Fang, dans le passé, ont vécu surtout de leur culture traditionnelle. Ils furent de grands artistes, sculptant le bois et l'ivoire, et la pureté de lignes de leurs masques, la plénitude de l'expression, les placent au premier rang des travailleurs du bois en Afrique centrale. Ils aimaient beaucoup la parure ; dans l'art de la décoration, ils adoptèrent des combinaisons linéaires allant des fameux losanges universels en Afrique, à des jeux multiples d'asymétrie extrêmement originaux. Tessmann, qui a pu connaître cet art avant sa disparition, a fixé nombre de ses aspects que nous ignorons aujourd'hui.

La conversion des Fang a en effet entraîné en grande partie la

disparition de leur art. Pour les néophytes qu'ils étaient, cet art était mêlé à tant d'autres pratiques, à une mystique si trouble, que faute d'être suffisamment éclairés et parfois même à l'instigation de leurs missionnaires, ils le rejetèrent comme partie intégrante de leur paganisme d'hier.

La littérature orale fut en partie sauvée. Il existait chez les Fang-Beti de véritables écoles d'aèdes qui formaient des poètes habilités à chanter les épopées de la race. Ces hommes, suivis de leurs danseurs et des chœurs formés par eux, parcouraient le pays, tenant des jours entiers et des nuits les auditoires sous le charme de leur lyre de bambou (mvet). Ils chantaient les combats merveilleux des peuples de l'Ekang, pays fabuleux qui s'identifiait parfois au pays des Ancêtres. Ils chantaient aussi un répertoire de fables et de moralités et mêlaient l'instruction à la récréation du peuple. Certains jours, leur voix prenait un accent prophétique : ils lisaient l'avenir, prédisaient la venue d'hommes blancs glissant sur la mer ou voguant parmi les nuages. On dit qu'à l'arrivée des Européens certains aèdes avaient crié à la foule ébahie : « Nous l'avons bien prédit. »

D'autres fois, les sages adoptaient la lyre enchanteresse et racontaient le monde en rythmes et en mélodies. Leurs cosmogonies chantaient la création de l'homme formé par 7amemeyo-Mebeghe, la nostalgie du premier paradis et le drame de la première rupture, quand l'homme insulta Dieu et que ce dernier, irrité, l'abandonna à son destin, rentra dans le ciel et ferma derrière lui les infranchissables battants du firmament azuré.

On a parfois pensé à une influence chrétienne ; mais les premiers missionnaires reconnaissent qu'à leur arrivée cette littérature existait déjà, avec les multiples variantes qu'on rencontre encore selon les tribus. Il fallait d'ailleurs s'attendre à ce qu'une fois convertis, les aèdes tentent de transposer dans leur art les vérités de leur nouvelle foi. Certain catéchiste de Yaoundé chantait sur son mvet le Jugement dernier avec des accents que l'auditoire ne pouvait plus oublier.

A côté de cette littérature officielle, chaque famille avait ses traditions, Les listes généalogiques étaient apprises par cœur comme élément capital de l'éducation de l'enfant.

Une grande partie de cette littérature est malheureusement condamnée à périr. La langue des épopées était une langue artificielle, tout comme celle d'Homère et il fallait même à l'auditoire une certaine initiation pour suivre le récit. Cette langue n'est pas facile à transcrire et peu de tentatives ont été faites. Actuellement, au Cameroun, l'abbé Théodore Tsala et la Mission presbytérienne d'Elat ont commencé un travail précieux dans ce domaine, continuant les recherches de Charles Atangana et de l'Institut des langues de Hambourg qui furent les premiers à publier sur cette littérature.

Les légendes d'origine, par contre ont connu un certain succès. Désireux de se faire connaître par l'administration européenne, nombre de chefs écrivirent des versions qui tendaient à prouver leurs titres au pouvoir. Il existe plusieurs textes Ewondo, Béné, Boulou, Eton... Une adaptation moderne, souvent inconsciente s'est faite peu à peu, qui tend à donner à la légende des éléments de plus en plus historiques et à élargir ses horizons aux dimensions de l'Afrique. Un texte représente très bien cette tendance : c'est la légende des Ntougou, publiée par On-doua Engute sous le titre de « Dulu bon be Afri Kara » : « L'Exode des fils d'Afri Kara ». Afri Kara serait l'ancêtre des Africains et les Ntougou seraient issus de l'un de ses fils.

A côté de la littérature orale la danse tenait une place non moins importante. Il existait également des écoles d'où sortaient des danseurs et des danseuses célèbres. Ils formaient leur troupe, voyageaient, donnant des séances et recrutant des élèves. Pour être danseur il fallait faire preuve, en plus de l'habileté physique, de dons de chanteur et d'une mémoire extraordinaire. Un des exercices des concours de danses consistait en effet à entonner une nouvelle chanson chaque fois que le coryphée arrachait une feuille d'un tronc de fougère, jusqu'au moment où le tronc n'avait plus de feuilles.

Sages, poètes, chanteurs, danseurs, les Fang-Beti ont ainsi ordonné la nuit de leur passé en ondes, en rythmes, en mélodies. Leur vision du monde, qui superficiellement, pouvait paraître insouciance, était en fait la recherche d'un équilibre intérieur, d'un autre rythme qui les accordât avec cet autre univers qui affleurait en eux-mêmes, et autour duquel balbutiait la mystique de leur religion.

La religion ici est un *monothéisme* sans fissure. Zamba, Zambé, Nzamé est le créateur de tout. On ne peut rien dire de plus sur lui. On le prie aux moments graves de l'existence, mais dans la vie courante, on communique avec les ancêtres défunts et les esprits. Une morale stricte tourne autour de la notion de péché, rupture d'avec Dieu à l'origine et souillure morale qui, pour son expiation, soumet l'homme aux épreuves les plus répugnantes. Tout traduit dans l'homme un besoin inné de salut, de libération spirituelle. On peut dire que l'attitude fondamentale de la religion fang était l'attente, comme qui dirait une longue et obscure veille d'Avent.

Organisation politique et sociale

Contrairement à ce que nous avons vu dans les pays de savane, l'organisation politique ici est extrêmement sommaire et se confond pratiquement avec la vie clanique. La jeunesse discute aujourd'hui pour savoir si les chefs actuels ne sont pas un mythe créé par

l'administration coloniale désireuse d'avoir des appuis. C'est fausser la situation. Les groupes bantou du Cameroun avaient bel et bien leur organisation et leurs chefs. Ces chefs étaient les héritiers présumés des fondateurs des clans ; c'était une autorité patriarcale et religieuse.

Ils avaient leur droit traditionnel dont on peut encore étudier les éléments dans le coutumier Douala ou les textes rédigés par Charles Atangana à l'Université de Hambourg et qui traitent des Ewondo. Au reste, il existe aux Archives d'Etat, à Yaoundé, un questionnaire envoyé par des ethnologues allemands vers 1891 et qui comporte une enquête détaillée sur la plupart des tribus du Sud-Cameroun. Ce document confirme l'existence d'une organisation clanique du type de ce que nous avons vu chez les Douala. Il y a cependant le cas des Boulou qui paraît assez curieux : tous les documents s'accordent pour dire qu'ils vivent dans une démocratie totale, en petits groupes, étrangers à toute organisation hiérarchique. Et cependant les légendes boulou reconnaissent elles aussi des chefs de clan (Bemie Ayong). Pour les Boulou eux-mêmes, la guerre qui les opposa aux Allemands était conduite par Oba'a Mbeti, de la tribu des Yemeyema, du village d'Ebemvok.

Ailleurs l'existence des chefs ne posait donc pas de problèmes. Beaucoup se sont illustrés dans la résistance contre la colonisation allemande : ce fut le cas d'un Manimben, d'un Bagneki Tombi, d'un Somo Mambok..., chez les Ndiki. Simeko'o en fera autant avec les Yebekolo, Watile avec ses Babouté, tous appartenant à la région dite Semi-Bantou, sauf les Yebekolo. Chez les Beti, les poètes chantent encore la geste d'Atangana-Enyeguë ou de Mbida-Menguë, grands guerriers qui osèrent affronter les Allemands. Pourtant ce qui caractérise le groupe bantou, c'est avant tout sa facilité d'adaptation. Nombre de chefs trouvèrent sans tarder un *modus vivendi* avec leurs nouveaux maîtres qui, d'ailleurs, les traitaient en fonctionnaires d'empire et les entouraient d'égards quand ils étaient dociles. Les noms de Charles Atangana, Ndengue Kathou, Nnanga-Ebogo, Pierre Mviemba et tant d'autres encore, évoquent le souvenir de toute une génération qui a accepté de jouer le jeu de l'évolution et qui souvent y a réussi. Qu'il en soit né une prise de conscience plus grande aboutissant au tragique conflit qui opposa Allemands et une bonne partie des chefs du Sud-Cameroun au début de la Grande Guerre, la chose était difficilement évitable. Des hommes remarquables : un Rudolf Duala-Manga-Bell, un Madola chez les Batanga, un Samba chez les Boulou, ont péri dans cette aventure. Aux yeux de beaucoup, ils représentent le premier nationalisme camerounais.

Deux hommes semblent assez bien incarner cette époque critique : Samba Martin, l'évolué, condamné et exécuté, et Charles Atangana, le chef habile et diplomate à qui les régimes français et allemand n'ont

apporté qu'un regain de prestige.

Samba Martin.

Il est né à Ebolowa vers 1875. Il avait donc vingt ans quand la Mission protestante américaine vint s'établir dans son village en 1895. Depuis trois ans déjà, Curt Morgen voyageait dans le pays et faisait des études d'ethnologie à côté de ses expéditions militaires. C'est lui qui prit le jeune Samba à son service et l'envoya plus tard en Allemagne pour faire des études d'officier dans l'armée impériale. Son séjour en Europe fut couronné de succès. Revenu au pays, il organise sa région, y introduisant même une sorte de service militaire. Il ne semble pas avoir été en accord avec les autorités allemandes. En 1914, on assure qu'il entra en relation avec Rudolf Douala-Bell, pour s'opposer au pouvoir colonial. Accusé, condamné à mort, il est exécuté le 8 août 1914, à Ebolowa. Samba est entré dans la légende de son vivant. On répétait de bouche en bouche, en pays boulou, ses exploits en Allemagne. Il existe aujourd'hui une littérature populaire dont il est le héros. Comment évoquer sa figure sans rapporter la page la plus émouvante de cette littérature ?

Il s'agit de sa mort. Voici le récit que la tradition transmet encore de bouche à oreille :

« Samba condamné à mort marcha au lieu de son exécution. On voulut lui bander les yeux ; il refusa ; il n'avait pas peur de mourir. Debout, il attendit le signal. Le commandant blanc cria : Feu ! A ce moment, Samba tira de sa poche un mouchoir qu'il avait ramené d'Allemagne et qu'il portait toujours sur lui : c'était son porte-bonheur. Il l'agita ; les fusils crépitèrent et les balles passèrent en sifflant autour de lui. Aucune n'osa le toucher. Le Blanc commanda au premier soldat de tirer. Le coup partit ; le mouchoir s'agita ; les balles s'envolèrent en sifflant. Le second soldat tira : le mouchoir s'agita et les balles passèrent en sifflant. Tous tirèrent ; Samba était toujours debout et souriait.

Soudain, il plia son mouchoir et dit : je n'ai pas peur de la mort. Vous pouvez tirer maintenant. Les fusils crépitèrent et Samba s'écroula. Il était mort... »

Charles Atangana.

Les Mémoires de l'Institut colonial de Hambourg nous ont conservé le texte d'une conférence que Charles Atangana donna pendant son séjour en Allemagne en 1911. On lui avait demandé de se présenter lui-même à son auditoire. Il donna la notice autobiographique suivante :

« Je suis Fr. O. Charles Atangana-Ntsama, né à Mvolyé, fils d'Atangana-Essomba et de Judith Ndongo-Edoa. Je suis âgé d'environ vingt-sept ans. C'est en 1896 que mon oncle, le chef Esomba-Ngonti me prit avec deux de mes frères et nous confia au Major Dominik, pour nous initier aux choses des Blancs. Dominik commença par envoyer mon frère Yohannes Tsungi ainsi que d'autres jeunes garçons, à la Mission catholique de Kribi ; en 1897, mon frère Albert Essomba et moi, dans l'escorte qui accompagnait Dominik rentrant en Allemagne, rejoignîmes Tsungi à Kribi. Après, je fus engagé comme maître d'école pendant deux ans ; c'est alors que pour répondre à la requête de l'administrateur de Victoria qui demandait un interprète de race Beti pour ses cinq cent ouvriers Bulu, je m'offris et partis : c'était au mois d'août de l'année 1900. Je fis d'abord un stage de six mois à Victoria, m'initiant en même temps au travail d'infirmier ; puis je me fixai à Buéa, à la fois comme infirmier, interprète et aide dactylographe. Au bout d'un an et demi, je pris un congé et rentrai au pays. Là, tous ceux de ma race voulurent me retenir comme interprète ; ils rédigèrent une requête, l'envoyèrent à Buéa et je fus retenu à Yaoundé comme interprète de l'Oberlieutenant Scheunemann. Je passai ainsi dix ans au service de l'Administration et au terme de ce délai, je demandai mon congé. Je suis titulaire des médailles d'argent et de cuivre. Président et chef suprême de tous les Kolo du Nord au Sud.

Voici comment je suis venu en Allemagne. Mon bienfaiteur le Major Dominik que j'ai accompagné partout en pays Ewondo, m'avait promis qu'au terme de mon service dans l'Administration, il me ferait nommer chef suprême de tous les Beti. J'avais toujours désiré venir leur rendre visite en Allemagne et profiter de l'occasion pour apprendre à mieux connaître la civilisation européenne. Malheureusement, le Major Dominik mort en novembre 1910, il ne m'était plus possible de venir en Allemagne. C'est alors que Mr. Kirschhof, fonctionnaire de l'Administration coloniale, m'emmena avec lui en Allemagne. Je fus retenu à Hambourg pour enseigner la langue Ewondo aux Blancs. J'y passerai un an, puis je rentrerai au pays. »

(Abhandlungen des Hamburgischen Kolonialinstituts, 1919, Band. XXIV, pp. 89-90. La traduction française est de nous.)

Simplicité, clarté, précision, les qualités de ce récit sont aussi celles qui, chez ce jeune évolué, ont gagné et l'affection de ses maîtres, et l'attachement de son peuple. Il était devenu chef, prenant sans bruit la place de son oncle Essomba-Ngonti et établissant, sur un arbre généalogique habilement agencé, des liens de parenté qui s'étendaient à toutes les tribus Ewondo et Béné pour lesquelles il devenait l'interprète attitré auprès des Blancs. Il a réussi à la fois à convaincre

les Beti qu'une certaine unité autour de son nom, non seulement n'enlevait rien aux chefs de clan, mais encore facilitait leurs relations avec l'Administration. Auprès du colonisateur, il s'est rendu nécessaire par son habileté, ses multiples services, sa connaissance du pays et des hommes. Il a raconté avec humour, dans les mêmes *Mémoires de Hambourg*, l'arrivée des Allemands à Yaoundé et la résistance qu'opposa la population à leurs tirailleurs dahoméens. Quand ils eurent reçu l'assurance qu'on ne leur voulait pas de mal ; quand les Allemands, après les palabres avec les chefs, les eurent convaincus qu'ils venaient pour tracer des routes, fonder des hôpitaux, des écoles et faire du commerce, la population les accueillit. Il devait sans doute y avoir, avec le recul du temps, quelque intention apologétique derrière ces récits innocents. En tout cas, Charles Atangana semble avoir compris tôt qu'il gagnerait à s'entendre avec les Blancs. C'est lui qui, animé de ses convictions pacifiques, conduisit Dominik dans ses expéditions chez les Mvele de l'Est, et même sur les routes du Nord musulman. Plus d'une fois, il servit de médiateur et évita d'inutiles effusions de sang. Ce fut le cas chez les Mvele et les Mbida-Ambani.

Devenu chef, il s'entoura d'une cour bruyante et sympathique, offrit des terres aux missionnaires et encouragea leur travail d'évangélisation. Il était chrétien lui-même depuis ses jeunes années.

La guerre de 1914 éclata. Les Allemands vaincus quittèrent le Cameroun et se replièrent sur la Guinée espagnole. Charles Atangana, demeuré fidèle, les suivit. Les alliés, à leur arrivée à Yaoundé ne trouvèrent qu'un de ses parents, un certain Atemengue et le général Aymérich pensa le reconnaître comme chef. La maison du souverain des Ewondo, qui n'est plus qu'une ruine aujourd'hui, frappa le commandant des troupes alliées qui la qualifia de « grande construction au style prétentieux ».

Atangana-Ntsama, cependant, rentra de Guinée espagnole et d'Europe où il avait accompagné ses anciens maîtres. La nouvelle administration, perspicace, s'était rendue compte que le peuple tenait à lui. Elle le reconnut. De son côté, le chef des Ewondo s'adapta si bien au nouveau régime qu'il donna satisfaction à tous, jusqu'à la fin de ses jours.

Dans la lutte contre la maladie du sommeil, il fut un soutien précieux pour le Dr Jamot et dès 1924, il encouragea le recrutement des élèves infirmiers dans sa région. Un cliché de l'époque le montre, à la tête de la délégation des chefs Beti entourant le Dr Jamot. Il soutint également le recrutement de la main-d'œuvre pour l'achèvement du chemin de fer Douala-Yaoundé.

Il voyagea plusieurs fois en Europe. Après son séjour en Allemagne, il passa par Rome où il rencontra le pape Pie X. Sous le régime français, il fit plusieurs voyages officiels en France avec d'autres chefs

coutumiers des colonies françaises. Quand la dernière Guerre Mondiale éclata, il fut aussi fidèle aux Français qu'il l'avait été jadis aux Allemands. Il ne devait d'ailleurs pas voir la fin des hostilités. Il est mort à Yaoundé le 1^{er} septembre 1943, à l'âge d'environ soixante ans.

Représentant de la première génération d'évolués de notre pays, intelligent, souple, habile et pacifique, il fut pour ses maîtres européens le modèle du colonisé. On comprend pourquoi la jeune génération le juge avec une certaine sévérité. Il a compris, à sa manière, l'aventure de l'évolution et du nationalisme. Il a sans doute cherché le bien de son peuple, par une voie qui était celle de la souplesse et de la paix. Son pays qui est parmi les régions les plus évoluées du Cameroun, sa capitale, qui est devenue la capitale du pays tout entier ont gardé un réel attachement à son souvenir. Le monument qu'ils ont érigé au cœur de la ville, gagne ainsi en signification malgré son manque d'esthétique.

Charles Atangana est l'un des hommes qui ont le plus travaillé au Cameroun à créer entre les races une atmosphère de compréhension mutuelle, de travail en commun, de confiance et de paix. Par là son exemple, malgré les imperfections inhérentes à toute œuvre humaine, porte une leçon digne d'être méditée.

Vocation à l'Unité

Au terme de cette rapide enquête sur le peuplement de notre pays, la conclusion se résume en un mot : diversité. Rien, dans le passé, ne semblait avoir préparé ces peuples à devenir un peuple. Qu'y avait-il de commun entre les tribus Kirdis éparses du Tchad à la Bénoué, les Foulbé à la silhouette hiératique, les Tikars ou les Niam-Niam de l'Adamaoua, les Mboum, les Babouté, les Bamiléké, les Bamoun, les Baya et tous les Semi-Soudanais des frontières de la savane et de la forêt ? Qu'y avait-il de commun entre ce Nord si divers et la masse non moins diverse du Sud Bantou, les Bakwiri, les Douala, les Bakundu, les Ngoumba, les Malimba... de la côte, les Bassa de l'intérieur et les Banen, les Beti, les Fang et dans les forêts de l'Est, les Kaka, les Ndjem, les Kounabem et tant d'autres que je n'ai pas nommés ?... Et que dire des 7.000 Pygmées du Sud et des 45.000 Arabes Choa du Nord que les caprices du destin ont ajoutés à cette diversité comme pour la rendre plus complexe ?

Manifestement l'Afrique humaine s'était donné rendez-vous chez nous, et dans le paradoxe de ce petit triangle aussi multiple qu'un continent, c'est l'Afrique toute entière, surprise à vivre son unité aux visages sans nombre.

Voilà pourquoi les peuples du Cameroun croient à leur vocation à l'unité. Elle est un fait historique, depuis le jour où les hasards de la colonisation ont enfermé dans les mêmes frontières ces millions d'êtres en qui battait depuis toujours le cœur de l'Afrique sans frontières. Elle est surtout l'unité d'une vie jaillie depuis des millénaires eux-mêmes sources et nourrie des mêmes rêves, éclairée de la même vision du monde.

L'unité culturelle du monde noir, de plus en plus affirmée par la prise de conscience des intellectuels africains, si elle existe, c'est au Cameroun qu'elle devait être vécue de façon concrète, presque expérimentale, parce que c'est là que l'Afrique des quatre points cardinaux, un beau jour, s'est trouvée face à face avec elle-même et c'est aujourd'hui seulement qu'elle commence à balbutier sa surprise et son étonnement.

Le Cameroun d'hier, comme toute l'Afrique, vivait d'une religion que nous nommons *monothéisme*. Les temps sont révolus des discussions stériles autour du contenu réel de cette religion. Même là où l'on a cru discerner des traces de polythéisme, une étude plus attentive a conclu, en définitive à un monothéisme certain. Ainsi fit M. Parrinder, le grand spécialiste des religions ouest-africaines. Les systèmes Dogon, Bambara, Akan qui présentent des aspects assez voisins parfois des Triades ou des Ennéades égyptiennes, ne sont en réalité que de vastes systèmes cosmologiques soutenus par un monothéisme cohérent. Il faut en dire autant des religions du Congo, celle des Baluba du Kasai, des Bakongo ou celle des Banyarunda, des Massaï, des Akikuyu ou des Azandé de l'Afrique centrale et orientale.

Au Cameroun, ce monothéisme est général. Les tribus païennes du Nord invoquent un dieu unique. Les Gisiga l'appellent *Buimulvong* ; les Mundang, *Masing* ; les Tupuri, Bah ; les Mofu, *Erlam* ; les Matakam, Zigile ; les Mukuhele, *Zigla* et sur l'Adamaoua les Tikar l'appellent *Masuë*... Les peuples du Centre et du Sud l'invoquent également sous des noms divers : *Si* chez les Bamiléké, *Meng* chez les Baboute, *Nyame* chez les Bakwiri, *Loba* chez les Douala, *Djob* ou *Ndjambé* chez les Bassa, *Nzamë* chez les Fang, *Zambë* chez les Boulou, *Zamba* chez les Ewondo...

Ce monothéisme, élaboré dans le paganisme, était nécessairement imparfait. Le peuple ignorait un culte à Dieu quelque peu organisé. Il le priait cependant dans les circonstances graves de la vie. Ce Dieu, qu'on reconnaissait comme personnel, apparaissait très lointain, séparé des hommes depuis la rupture originelle, et entre lui et l'homme ne subsistait que le pont, très incertain d'ailleurs, de la médiation des Ancêtres. Mais tout le monde était d'accord pour professer que ce Dieu n'avait ni commencement ni fin et que c'est lui qui a créé toutes choses.

Il faut pourtant reconnaître que c'était là un héritage d'une valeur exceptionnelle. Ce monothéisme avait pratiquement atteint les limites de ce que l'homme, sans la révélation, peut dire de Dieu. Aucun paganisme n'a dit mieux ; les philosophies les plus élaborées, celle d'un Platon, celle d'un Aristote, quand elles en arrivent au concept de Dieu, ne dépassent pas de beaucoup la notion d'une cause première personnelle et intelligente. Plotin qui fut le plus audacieux et le plus complet des penseurs païens sur Dieu, pratiquait les cultes superstitieux de son peuple et ne semble pas avoir réussi à unifier en lui la mystique philosophique et la religion pratique.

Le monothéisme traditionnel des peuples du Cameroun représente donc, du seul point de vue des valeurs de l'esprit humain, un héritage précieux. Mais le culte qui n'allait guère à Dieu s'adressait aux Ancêtres, parce qu'il était une expression de la mystique de la vie qui fonde la vision du monde des peuples africains. Entre les vivants et les morts, la vie de famille continue et c'est sans doute l'absence de cette union familiale entre l'homme et Dieu qui explique l'absence d'un culte vraiment liturgique. Les manifestations de ce culte des Ancêtres variaient selon les tribus. *Les Kirdis* du Nord offrent à leurs aïeux défunts, animaux, volailles, produits des champs. Des urnes funéraires, au cœur des « Saré », perpétuent leur souvenir.

Les Mada et *les Sulgo* des massifs du Mandara sacrifient boucs et chèvres et exposent leurs offrandes sur les arbres où les Ancêtres, sous la forme de divers oiseaux, viennent les accueillir.

Les Bamiléké conservent, enterré sous le lit, le crâne de l'Ancêtre à qui on offre régulièrement des libations.

Les Douala avaient un lieu réservé derrière les cases, le Dibala, où se célébraient les fêtes agricoles et les sacrifices aux Ancêtres.

Pour les *Fang* et les *Beti* le cimetière où dorment les Ancêtres est un lieu sacré. On leur adresse des offrandes et on les consulte dans les circonstances graves. Le serment le plus solennel se fait sur leurs tombes.

La morale chez tous ces peuples, reposait sur la doctrine de la rupture originelle entre l'homme et Dieu. Le même mythe des origines se retrouve aussi bien chez les tribus du Nord que celles du Sud : Dieu, au commencement, vivait avec l'homme. L'homme manqua de respect à Dieu et Dieu l'abandonna. Depuis ce jour, le mal est entré dans le monde. Il est intéressant de noter cette unanimité culturelle malgré la diversité des races, elle prouve, à sa façon, l'unité foncière de l'âme africaine. Le don le plus précieux de l'homme étant *la vie*, c'est autour du respect de la vie que tournent tous les décalogues bantou ou soudanais. La tradition clanique représente, pour l'ancienne mentalité, la codification de la Loi de la Vie ; aussi exige-t-elle un respect absolu.

Cette morale reposait en outre sur la croyance universelle à l'immortalité de l'âme et aux rétributions de l'Au-delà.

L'éducation était conçue comme manuduction de l'homme dans le mystère de la vie. Elle était essentiellement religieuse. L'initiation en était l'acte central. Les peuples du Nord la connaissaient sous le nom de Yondo, Labe, Labi.... ; dans le Sud on distinguait des initiations réservées aux hommes de celles des femmes. Les principaux rites masculins s'appelaient : So, Ndongo, Atin-Esong, Mvolkua, Leka... etc. Pour les femmes on avait : Mevungu, Ngas, Ongudi, Evoga, Ngi, Melan...

La religion et la morale que nous venons d'évoquer supposent une conception de l'homme qui eût été impossible sans une vision cohérente du monde. Et de fait, nos populations avaient leur « Sagesse ». Faut-il l'appeler *animisme* ? Le mot, malheureusement, est ambigu. On a voulu qu'il soit l'expression de la religion traditionnelle. Mais si animisme veut dire vision du monde qui semble prêter une âme aux objets, il faudrait encore montrer que cette « Panpsychose » comporte une doctrine sur la divinité identifiée avec ces objets et un culte. Ce qui n'est pas le cas en Afrique. Dieu est par définition Celui qu'on n'identifie avec rien d'autre. Il est transcendant et ne souffre même pas de représentation figurée. L'animisme n'est pas une religion. Il ne répond même pas à la vraie vision du monde qui est celle des traditions africaines. Car les choses ne sont pas ici « animées », personnifiées ; elles sont saisies comme *choses*, mais dans la hiérarchie d'une métaphysique où l'être est défini comme « dynamisme vital » qui ne se détermine d'ailleurs pas d'une manière identique dans tous les ordres du réel. Il suit une *dialectique de la participation* selon une hiérarchie universelle bien que complexe. En langage d'école, on dirait que le dynamisme vital, pas plus que *l'être* des philosophies occidentales, n'est univoque dans tous les ordres du réel. Il y a donc, du caillou à l'homme et de l'homme aux esprits, une parenté réelle fondée sur *l'axe de la vie*, « force vitale » dont parle le Père Tempels. Mais cet axe comporte des nœuds ou degrés du réel où chaque espèce s'affirme comme négation de toutes les autres. On pense à l'analogie des logiques grecques et à l'arbre de Porphyre. Mais le rendez-vous de la vie, qui fonde ainsi la grande communauté des existants concrets, se noue dans le mystère de l'homme : en lui, le corps récapitule le grouillement des éléments et l'âme le grouillement plus intense encore des esprits. L'individu pose l'espèce en même temps qu'il la nie ; l'espèce en se posant, pose les autres espèces et les nie... L'homme est à la fois lui-même, et la race, et l'arbre et le caillou, et il n'est rien de tout cela en dehors de lui-même... Cet apparent défi au principe d'identité a dérouté tous les ethnologues qui, naguère

encore, parlaient de prélogique. Aujourd'hui on se rend compte que ce paradoxe est inhérent à toute vision du monde qui se veut totale. Pour résoudre le problème de l'Un et du Multiple, des Universaux ou seulement du passage de la connaissance sensible à la connaissance intelligible, du Parménide de Platon à la réduction phénoménologique moderne, le paradoxe fait la loi et la clarté commence au moment où l'on accepte les faiblesses de l'expression derrière l'obscurité des mots. Entre le réel vécu et le réel exprimé il y aura toujours une inadéquation qui fait scandale à l'esprit avide de simplifications.

Il arrive souvent que la prise de conscience de cette inadéquation et la façon de l'exprimer donnent un visage propre à tout un système de pensée. Qu'est l'idéalisme, par exemple, sinon une prise de position qui veut résoudre le paradoxe dans une coïncidence parfaite entre le réel comme vécu et comme exprimé, entre l'être et la connaissance dans le moi de l'individu, entre l'« Exercice et le Signe », entre le temps et l'éternité ?...

On comprend dès lors qu'on ait pu parler de philosophie bantou. Les chercheurs, en Afrique, se sont heurtés à ce même paradoxe vécu d'une manière apparemment consciente dans tous les systèmes de pensée. On ne pouvait expliquer tant de ressemblances entre des attitudes relevées à des points si divers et si éloignés les uns des autres qu'en recourant à une vision cohérente des choses comme norme de ces attitudes vécues. Un exemple qui a eu beaucoup de succès est celui du *Nyama*, force impersonnelle mais communicable à l'homme, dont l'existence affirmée partout, était liée à certains objets, à certains rites, à certaines croyances. On l'a rapprochée du Mana australien. M. Griaule qui l'a étudié en Afrique occidentale, le compare à l'Evou des Fang-Beti et lui trouve des analogues jusqu'en Ethiopie. Dans le Nord-Cameroun, J.-C. Froelich semble trouver ses traces dans la puissance des hommes dits Mbama et Solok et dans celle des objets comme les Halak et les Pak-Pak. (Et. Cam. Mars-Juin 1954.)

Nous avons préféré ne parler que des manifestations normales de cette vision du monde. Il en existe d'autres et elles ont été plus étudiées, dans la magie, les sociétés secrètes... Elles aussi reposent sur la même « Weltanschauung »

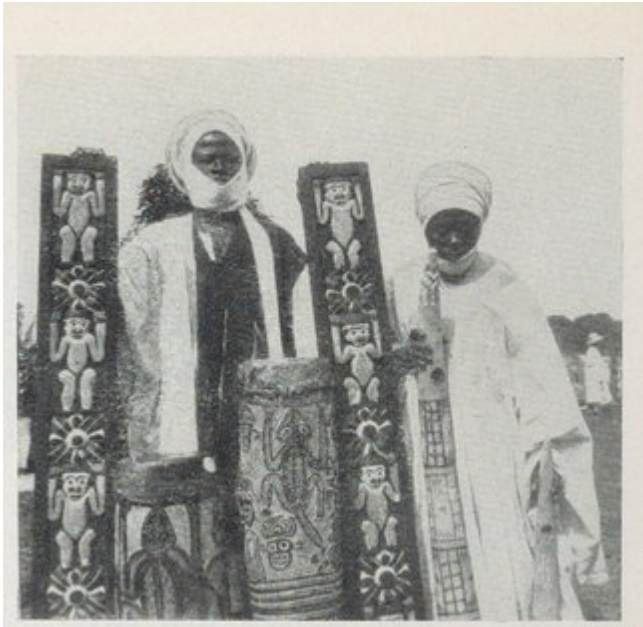


• Njoya, le Sultan de Foumban.

(Photo Documentation Française.)

• Types bamoun.

(Photo Documentation Française.)



• Le Sultan Seï-Dou sur son trône. Descendant de Njoya.

(Photo Cameroun Information.)



Nous avons souligné ailleurs les conditions sociales et économiques qui dans le passé, ont rapproché nos peuples parce qu'elles étaient presque identiques et qui par conséquent, les ont préparés providentiellement à vivre ensemble un jour. partageant le même destin, les mêmes espoirs, les mêmes soucis.

Si la culture traditionnelle révèle ainsi, entre les groupes ethniques du Cameroun de réels liens de parenté, l'évolution et la civilisation modernes, ainsi que les impératifs d'un ordre national qui est désormais un fait accompli, sont appelés à rendre cette parenté totale. L'Afrique est terre de fraternité. Il faut que cette fraternité soit vécue chez nous sans restriction. Ce pays né de la diversité ne pouvait avoir qu'une vocation, celle de l'Unité.

Aussi, avec ce chapitre se clôt la page du passé. La tribu ou la race ne tiendront plus de place désormais que celle que leur assignera le Cameroun. Si nous sommes amenés à en parler encore, ce sera dans la mesure où l'histoire du pays l'exige. Ce n'est pas dire que nous rejetons les groupes ethniques : ils ont trouvé leur vraie place désormais à l'intérieur de la Nation.



TEXTES

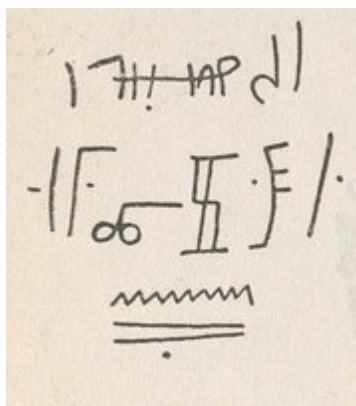
Début du livre sacré de Njoya

Ceci est le livre du roi Njoya des Bamun, qui avait choisi la parole de Dieu dans le livre des Malum et la parole de Dieu contenue dans le livre des Blancs, qu'ils avait réunis pour craindre Dieu en toute vérité.

Si quelqu'un lit ce livre et qu'il mette en pratique ce qu'il contient, les choses du royaume de Dieu ne le vaincront pas, le mal ne le vaincra pas, ni la prière musulmane.

Quant on écoute les choses de Dieu survenues aux hommes d'autrefois et que les prédicateurs les prêchent au peuple, on s'attarde à vouloir imiter les gens du passé. Mais ils sont morts ; les faits qui les concernent sont passés. Alors l'on néglige de prier pour le pardon de son propre péché, qui seul peut faire entrer dans le royaume de Dieu.

(Extrait de Dugast et Jeffreys : *L'Ecriture des Bamoun*, IRCAM. 1950, p. 67.)



Signature de Njoya

L'ECRITURE DE NJOYA

Voici, à titre documentaire, des spécimens qui donneront une idée de l'évolution de l'alphabet inventé par le sultan Njoya.

2^e. stade



Traduction : Pour aller à la ferme du roi, il y a 14 rivières et 15 fossés.

3^e. stade



Traduction : Takuo dit au roi : « Achète-moi la femme que possède Tangu-Fifen. »

4^e. stade



Traduction : Mchare étant mort, Nguopu' lui succéda, elle vécut longtemps, mais ne fit rien.

CINQUIEME PARTIE

LA PÉRIODE COLONIALE (1880-1919)

CHAPITRE I

LA COURSE VERS L'AFRIQUE

Autour des années 1850 nous avons vu un grand vent de philanthropie souffler de l'Europe sur l'Afrique. L'esclavage aboli en Angleterre (1833) comme en France (1848), il s'agit maintenant de relever l'Afrique de ses ruines. Schoelcher en France avait amassé des documents pour révéler à l'Occident une civilisation négro-africaine qui paraissait être un mythe nouveau. Mais il avait des voyageurs pour l'appuyer. Les empires d'Afrique centrale, le Songhaï, le Kanem et le Bornou, et jusqu'au Congo, ajoutaient à la magie de leurs noms exotiques, la puissante attraction de l'aventure. Un mélange de générosité, de passion pour l'évasion, d'espoirs et d'ambitions s'emparait de la jeunesse. Des figures héroïques, comme celle de Livingstone, exerçaient une emprise qui devenait un appel. Bientôt les missionnaires, animés d'un zèle plus pur, se croiseront pour la grande campagne lancée par le cardinal Lavigerie. De 1850 à 1880, trente ans prodigieux pour l'Afrique : le mystère qui planait sur elle allait définitivement tomber.

On avait commencé par les grandes explorations. On parlait d'expéditions scientifiques et parce que la science est universelle, ces expéditions furent bientôt internationales. En 1849, l'Allemand Barth, qui devait être l'un des premiers explorateurs du Nord-Cameroun, partait avec l'Anglais Richardson, pour une grande randonnée africaine financée par Sa Majesté Britannique.

Au Congo, la Société Géographique Belge qui lance les explorateurs deviendra, par des mutations successives, la Société Internationale Africaine. Née elle-même de la Conférence Internationale de Bruxelles (12-14 septembre 1876), ses membres sortent des sociétés géographiques. Son but se veut scientifique. Elle met sur pied un comité exécutif qui, lui aussi, est international. Elle fonde des comités nationaux qui sont chargés de la propagande dans les pays membres. Jusqu'en 1880 elle lance chaque année une expédition en Afrique.

On parlait alors de l'Afrique en général. C'est l'époque où Léopold II de Belgique, continuant le rêve de son prédécesseur, promène sur le monde un regard d'Argus derrière le rideau de ses sourcils épais. Etait-

ce ambition, illuminisme, folie des grandeurs ? On a prétendu que la dynastie de Saxe-Cobourg trouvait la Belgique trop petite. Pourtant comment expliquer le dévouement de Léopold II à une cause qui, dans les débuts, ne semblait avoir pour promesse que désastres et difficultés financières ? En 1876, devant la conférence internationale, il n'avait parlé que de civilisation à apporter au continent africain. Il en avait parlé avec tant de conviction, sa voix vibrait de tant d'émotion quand il avait conclu que c'était là un idéal digne de ce siècle, que l'auditoire fut aussitôt conquis. Quelles que fussent d'autre part les intentions du roi des Belges, on doit reconnaître qu'il eut beaucoup d'idéal et de générosité. Il n'était d'ailleurs pas seul : c'est Banning qui lui a révélé l'Afrique et le Congo.

Il n'était surtout pas seul parce que foule de jeunes gens, à travers l'Europe, peuplaient leur sommeil de rêves africains. Léo Frobenius, dans un petit ouvrage qui ne fit pas autant de bruit que sa monumentale *Histoire de la Civilisation africaine*, ou son « Das unbekannte Afrika » (L'Afrique Inconnue), et à qui il donnait un titre énigmatique « Der Kopf als Schicksal » (Telle tête, tel destin), parle de cet appel des horizons exotiques qui hanta toute sa jeunesse. C'était un peu le cas de la plupart des jeunes Allemands de son âge. Chose plus intéressante : il ne s'agissait nullement d'aventuriers ou de forbans en herbe ; c'étaient des étudiants, des intellectuels, voire des savants. Beaucoup de ceux qui arriveront les premiers dans les colonies s'attèleront au travail scientifique et signeront leurs ouvrages du titre de « Doctor » si prisé à l'époque.

Le peuple partageait le même enthousiasme. Dans les villages, les jours de foire, on entendait chanter sur la place publique le refrain à la mode : « Adieu, nous ne nous verrons plus, car je pars pour l'Afrique. »

A Bruxelles, dans la chaire de la collégiale Sainte-Gudule la puissante voix du cardinal Lavigerie soulevait les foules pour cette nouvelle croisade digne de celle de saint Bernard. La France, terre missionnaire par excellence, suivait d'autant plus cet appel que c'est elle qui l'avait lancé. Les sociétés missionnaires anglaises que nous avons rencontrées déjà au XVIII^e siècle, avaient devancé les autres en Afrique et le seul nom de Livingstone leur donnait un prestige inégalé.

La course vers l'Afrique se révèle ainsi comme l'une des plus belles aventures de notre époque. Quel que soit le ressentiment des Africains d'aujourd'hui contre la colonisation, nous devons à l'histoire de reconnaître que tous ceux qui sont partis alors n'étaient pas des colonialistes. L'héroïsme d'un grand nombre mérite notre admiration et demeure pour nous une leçon salutaire. Aujourd'hui qu'il nous faut construire l'Afrique, la voie de l'héroïsme demeure pour nous la voie de la Vérité.

On peut se demander vers quel objectif les lance leur enthousiasme. Et de fait, la découverte et l'exploration de l'Afrique se feront selon un plan assez simple. Il s'agira essentiellement d'un certain nombre d'obstacles à surmonter, de mystères à élucider ou comme on disait alors, de découvertes. Etre le premier Européen à remonter le Congo, à traverser l'Afrique, à voguer sur le Tanganyika, à découvrir le Tchad..., quel destin prestigieux ! Barth apercevant un jour les premiers sommets de la chaîne du Mandara se profilant à l'horizon croyait contempler les légendaires montagnes de la Lune.

Les premiers objectifs furent donc simples, nous l'avons vu plus haut : avec audace, remonter les grands fleuves, le Congo et le Niger surtout ; percer le mystère des sources du Nil et de la région des Grands Lacs ; traverser le Sahara et atteindre, par le Nord, par l'Est, par le Sud, le Bornou et le lac Tchad.

Le Nil avait derrière lui tout le passé religieux et littéraire de l'Europe. Moïse était né en Egypte et c'est à l'eau du Nil qui l'avait porté, enfant, dans une corbeille de jonc et déposé entre les mains de la fille du Pharaon, qu'il dut d'être appelé : « L'enfant sauvé des eaux ». Sa vie dans le désert, sa fuite chez les Nègres, son mariage avec une personne de couleur..., tout cela avait donné lieu dans la littérature judaïque non biblique, à une prolifération de légendes dont on retrouve l'écho dans le « Contre Apion » de Flavius Josèphe. Et puis dans le Haut-Nil, il y avait cette Ethiopie fabuleuse dont Homère et Aractinos de Milet avaient fait la terre d'élection des dieux et la fin du Moyen Age, le royaume très chrétien du prêtre Jean. Aussi, quand Livingstone pénètre en 1866-1867 dans cette terre du merveilleux, il la trouve enveloppée de légendes bibliques. Dans son dernier journal, il note, à la date du 28 février 1867 : « Quelques-uns croient qu'il y a des momies au Kilimandjaro comme en Egypte et que Moïse a visité cette montagne... » (dernier journal, p. 304). Il reviendra encore sur Moïse plus loin, à la page 375 du même journal. Ailleurs, il note à la date du 6 mars 1867 : « Il y a dans les îles du lac Victoria, disent quelques Arabes très convaincus du fait, un serpent doué de la parole, et c'est celui qui a trompé Eve... »

Le Bornou et le Tchad, le Congo, le Niger, le mont Cameroun nommé Char des Dieux par les Anciens, avaient aussi leurs légendes et exerçaient une attraction d'autant plus puissante que leur mystère était plus total. Nous avons déjà signalé les pionniers qui avant 1850, ouvrirent les voies de la découverte. Devant eux, le cœur de l'Afrique essaye une dernière fois de se dissimuler derrière le voile de nouvelles légendes bibliques. Nachtigal écrivait :

« Le sens de ce nom de Bornou, qui apparaît pour la première fois chez l'historien Ibn-Saïd, pour désigner une partie du Kanem demeure, selon moi, douteux, encore que les Kanouri et les Arabes vivant avec

eux s'accordent pour le faire venir de *Barr-Nôah* (pays de Noé). Il paraît effectivement s'être écrit autrefois en deux mots dans le Fezzan et la Tripolitaine. Peut-être les conquérants qui venaient du désert et du steppe (sic), ont-ils donné ce nom de Pays de Noé aux régions situées au-dessous de la rivière Yoô, à cause de leur fertilité insolite pour eux, et peut-être fut-ce cette désignation qui amena plus tard les habitants du Bornou à l'idée fantaisiste que c'était chez eux que l'arche de Noé avait abordé après le déluge. »

(*Sahara et Soudan*. Trad. P. Gourdault, Paris 1881, p. 516.)

Tandis que les Speke, les Grant (1862), les Schweinfurth (1870), les Felkin et Wilson (1879) montent à l'assaut du Haut-Nil et des Grands Lacs ; tandis que Stanley descend le Congo (1877) et que Rohlf et Clapperton essayent de débrouiller le mystère du Niger (1866-1867), Nachtigal, à la suite de Barth, parti de Tripoli, rejoint le lac Tchad, puis l'Egypte en passant par le Wadaï (1871-1873). Flegel, encore un Allemand, remonte la Bénoué jusqu'à Ngaoundéré.

Malheureusement, la course vers l'Afrique devenait chaque jour une compétition. Les visées philanthropiques et scientifiques des débuts s'étaient doublées de visées commerciales et politiques.

Il était difficile d'ailleurs d'éviter cette évolution. La course vers l'Afrique n'avait pas la même signification pour toutes les puissances européennes. La France évincée de ses colonies après la Guerre de Sept Ans, les avait progressivement récupérées et la Révolution de 1848, comme pour consolider leur fidélité, après avoir aboli la traite dans toutes les colonies, accordait pratiquement droit de cité aux anciens colonisés. Le Sénégal, dès cette époque, devient une base de colonisation qui va rayonner peu à peu vers le Sud, égrenant tout le long de la côte les célèbres comptoirs de Guinée, de côte d'Ivoire, du Dahomey, du Gabon... Après la guerre de 1870, l'idéal de rénovation nationale va lancer l'armée dans l'aventure coloniale : les explorations se doublent bientôt de conquêtes. Les Lyautey, les Mangin, les Joffre, les Archinard, les Marchand... ont reçu sur les champs de bataille de cette nouvelle épopée le baptême de l'héroïsme et de la renommée.

Le Portugal, depuis le ^{XV}^e siècle, avait prolongé sa présence africaine, mêlant son sang à celui des autochtones. Il tenait littéralement l'Afrique par la taille et cherchait à nouer au Mozambique la chaîne de l'Angola en passant par la cuvette du Congo et le plateau de Lunda.

L'Angleterre s'infiltré par l'Egypte, par l'Afrique du Sud où elle envoie missionnaires et émigrants, par l'Ouest où ses comptoirs se multiplient. Son activité est intense dans le golfe de Guinée ; mais elle est discrète et se veut avant tout commerciale. Bien avant 1850 nous avons vu les puissances s'affronter sur nos côtes. Des incidents plus graves se préparent ailleurs en Afrique. La rivalité est désormais

ouverte. Pour en comprendre la portée, citons trois noms : le Congo, Fachoda et Cabinda. Cet ordre n'est pas chronologique, on verra vite pourquoi nous l'adoptons.

Quand Stanley arrive au Pool qui devait porter son nom plus tard, il constate que Savorgnan de Brazza l'y a devancé et pris possession de la rive droite du fleuve. Un an plus tard (1881) le sergent Malamine, que Stanley appelle « un homme supérieur » (*Cinq années au Congo*, p. 195), devait l'expulser, au nom de la France, de ce qui allait devenir Brazzaville. Stanley, en gentleman, reçut tout cela avec calme.

Les choses faillirent mal tourner à Fachoda, dix-huit ans plus tard. La mission Marchand, au mois de juillet (le 10 juillet selon les uns, le 15 selon les autres) de l'année 1898, avait occupé le poste de Fachoda, dans le Soudan qui allait devenir Anglo-Egyptien. Plus d'un mois après, survint l'Anglais Kitchener au service du gouvernement turc d'Egypte. Il fit valoir les droits de ses maîtres égyptiens. Les Français tentèrent de raisonner ; l'Anglais se rebiffa. Le ton monta... et pour couper court, l'Anglais lança aux Français : « Savez-vous que de cette affaire pourrait sortir la guerre entre la France et l'Angleterre ? »

Les Français ne crurent pas prudent d'insister et cédèrent la place à Kitchener, officier anglais au service de Son Altesse Impériale le Khédive... Les ordres, on le sait, étaient venus de Paris, après un ultimatum de Londres.

Cabinda se situe entre le Stanley-Pool et Fachoda, en 1884. Une fois de plus, c'est le Congo, mais il s'agissait cette fois de son embouchure. Le Portugal, la France et la Belgique, comme par hasard, s'y étaient rencontrés. Le futur Etat indépendant du Congo voulait avoir une ouverture sur la mer ; la France et le Portugal invoquaient des droits acquis. On tomba d'accord, pour résoudre la difficulté, de faire appel à une conférence internationale. Ce fut la célèbre Conférence de Berlin.

A vrai dire ces trois rencontres sur la carte d'Afrique avaient révélé à la fois la volonté des puissances européennes de ne pas recourir à la guerre et le caractère inéluctable de ces rendez-vous fâcheux. Car, ce n'est pas seulement la politique qui les opposait... Les intérêts commerciaux étaient peut-être plus forts. On assista alors à ce phénomène curieux qui divisa à l'intérieur presque tous les pays colonisateurs. Tandis que les gouvernements hésitaient devant des aventures dont l'issue leur était mal connue, le peuple se laissait gagner par l'enthousiasme, des milieux industriels et commerçants cherchant à échaffauder des systèmes qui aboutiront aux nouvelles compagnies coloniales, commerciales de nom, politiques de fait et qui finiront par avoir raison du scepticisme des gouvernements.

Quel est donc la nature de ce commerce africain dont l'attrait se révèle si puissant ? On ne peut pas encore très bien le définir. Il comporte cependant un mythe : celui des richesses fabuleuses du

Continent africain ; ce sera d'ailleurs un des rares mythes que la réalité, plus tard, confirmera. Mais pour créer ce mythe il a bien fallu des éléments positifs. Et de fait, les premiers voyageurs découvrent partout des indices prometteurs. Laird, au début du siècle, vantait les possibilités commerciales du Bornou.

En Afrique centrale, Livingstone découvre chez les habitants une industrie qui annonce un sous-sol extrêmement riche. Le 9 novembre 1866, chez les Manganyas, il note : « Leur village est une bourgade de forgerons. Le bruit incessant des marteaux annonce un travail très actif. A l'industrie du fer, les habitants joignent l'agriculture et la chasse avec des filets... Il faut que l'industrie du fer soit dans le pays excessivement ancienne : on ne fait pas un mille sans trouver des scories, des tuyaux calcinés, des fragments de tuyaux cuits par le feu et devenus de la brique... » (op. cit., pp. 157-161.) Le 26 mars de l'année suivante, il note : « Il y a ici des cotonniers de très grande taille et de la même espèce que dans l'Amérique du Sud. » (p. 221.) Un peu plus loin : « Beaucoup d'étoffe se fabriquait dans ces parages avant les razzias des Mazitous : elle était rayée de noir et blanc ; on voit encore aujourd'hui beaucoup de châles de ce tissu. » (p. 228) Enfin, le 10 décembre 1867, on lit dans un extrait de lettre inséré dans le journal (p. 289) : « A une trentaine de journées de marche d'ici, du côté de l'ouest, les gens de Katanga fondent le cuivre qu'ils extraient de la malachite et le vendent en grosses barres ayant la forme d'un i majuscule. Ces barres qui pèsent de cinquante à cent livres, sont répandues dans toute la contrée où on les étire en fil assez mince pour en fabriquer des bracelets et des jambelets... On trouve aussi de l'or au même endroit... »

On comprend dès lors que l'un des objectifs majeurs de ceux qui partent pour l'Afrique ait été la recherche de nouveaux greniers et de nouveaux débouchés pour le commerce. Pour *Barth*, l'expédition dont il fait partie en 1849 a pour but essentiel « l'abolition de la traite des Nègres et l'établissement des relations commerciales avec ces contrées. » (Op. cit., p. 5.)

Stanley, à son tour, rêve de « construire des états au sein desquels le commerçant européen fraterniserait avec le Noir commerçant d'Afrique... » (Op. cit., p. 28.)

Ainsi la course vers l'Afrique, devenue compétition politique et commerciale, opposait désormais les puissances européennes. Internationale à son départ, elle avait fait finalement le jeu des nationalismes. Dans les bassins du Tchad, du Niger, du Congo, les puissances européennes rivalisaient de vitesse et bientôt se menaçaient. Pour éviter le pire, il était nécessaire de s'entendre sur le partage du continent, de fixer les droits acquis et de déterminer des normes pour l'avenir : ce sera le rôle de la conférence de Berlin.

Mais avant d'assister à ce véritable congrès international, nous allons examiner un instant la situation dans ce qui va bientôt devenir le Cameroun allemand. Les remous qui agitent l'Afrique dans son ensemble se répètent en effet dans le cadre de ce petit pays, et parce qu'il tient aux bassins du Congo, du Tchad et du Niger, il se trouve situé au carrefour névralgique de l'Afrique.

Rivalités internationales autour de notre pays

Le Cameroun est certainement l'un des pays africains qui ont le mieux défendu leur mystère. A peine effleuré par le Nord et la côte, son centre demeure à peu près totalement inconnu jusqu'à l'occupation allemande. Pourtant la compétition pour l'Afrique devait nécessairement passer par chez nous. Les chemins de terre comme ceux de la mer convergeaient soit vers le Tchad, soit vers le golfe de Guinée.

Les Allemands.

Et cependant, dans la grande lutte du partage de l'Afrique qui oppose désormais les puissances, notre pays fut l'un des premiers atteints. Il n'était pas encore le Cameroun. Mais cet antique Bornou dont il fut en partie le lambeau n'était-il pas l'une des plus puissantes attractions des explorateurs ? Or ce sont des Allemands qui, au milieu du siècle, en ont ouvert la voie. L'Allemagne elle aussi était en devenir. L'évolution des esprits, du premier voyage scientifique de Barth en 1849 au dernier voyage de Nachtigal en 1884 traduit une autre évolution qui passe par le Parlement de Francfort, le Zollverein, pour aboutir en 1870 à l'Empire allemand.

Henri Barth est né à *Hambourg* en 1821. Il fit de brillantes études à l'Université de Berlin, voyagea en Grèce, amassant une abondante et solide documentation pour le doctorat qu'il préparait. Il soutint en effet avec grand succès une thèse sur « L'histoire du Commerce des Corinthiens dans l'Antiquité ». En 1849, il part avec Overweg et d'autres compatriotes, à la suite de James Richardson, pour la grande aventure qui devait aboutir en 1851, à la découverte du lac Tchad. Le 7 mai de la même année, il prend la route de *l'Adamaoua*, passe par Uba, Mubi, Sorao, Demsa. Le 18 juin, il est sur la *Bénoué* et deux jours plus tard, le 20 juin, il atteint *Yola*. Mal accueilli par l'émir Lawal, qui le soupçonne de faire de l'espionnage, il est expulsé du pays. Il voyage alors dans le Kanem, le Baghirmi, Sokoto et par Tombouctou, regagne Tripoli en 1855. Barth a réuni au cours de ses voyages une documentation exceptionnelle qui sert encore de base aujourd'hui

pour tout travail sérieux sur ces contrées. Il sera sans doute complété plus tard par Nachtigal, mais dans l'ensemble, l'abondance et la valeur de ses documents sont d'autant plus précieuses qu'elles se doublent de rigueur scientifique. Son récit n'en demeure pas moins vivant, semé d'anecdotes et de remarques piquantes ou curieuses. C'est ainsi, nous confie-t-il, qu'à Masséna, capitale du Baghirmi, il rencontra un vieil aveugle, du nom de Faki Sambo qui, non seulement possédait toutes les branches de la littérature arabe, mais en outre des parties d'Aristote et de Platon.

A Kano, il rencontre un nègre portant la moustache à la Turque. Il se renseigne : c'est un ancien esclave qui a vécu à Constantinople et parle le grec moderne. C'est aussi un *Foulbé du Sénégal*, Ibrahim, qui le premier, dans le *Bornou*, lui parle de l'*Adamaoua*. Un autre personnage curieux, le chérif Ahmed Baghdadi lui raconte ses voyages depuis la Perse, et sa visite au pays Mossi dont la capitale s'appelle Woghodogo.

A Yola, capitale de l'*Adamaoua*, un Arabe qui a voyagé dans les *Indes* et l'*Est Africain* lui décrit le lac Nyassa.

Le pays de Sokoto, dont dépendait alors notre Nord-Cameroun, lui laisse une impression très triste. C'est peut-être le pays où règne le plus l'esclavage en Afrique centrale, note-t-il. On y rencontre en effet des nobles ayant jusqu'à mille esclaves... Mais une chose qui l'a beaucoup frappé, c'est la résistance héroïque des tribus païennes face à l'Islam envahissant. La lutte de l'Islam et du paganisme, conclut-il, « mérite de fixer l'attention la plus sérieuse du monde chrétien et de la civilisation européenne. »

(H. Barth : *Voyages et Découvertes dans l'Afrique*. Trad. P. Ittier, Paris, 1860, p. 255 et passim.)

Comme on le voit par ces quelques lignes prises au hasard, Barth nous révèle que si l'Afrique était un mystère pour l'Européen du XIX^e siècle, elle ne l'était pas du tout pour ses propres habitants, surtout ceux de la zone soudanaise. Les voyages étaient fréquents et des commerçants pouvaient aller d'un bout du continent à l'autre. Bien plus les relations avec l'extérieur n'étaient pas inconnues. La capitale de l'Adamaoua était en contact avec le monde méditerranéen et même avec l'Europe par Constantinople.

La voie ouverte par Barth allait attirer d'autres Allemands. Malheureusement, Vogel (1856) et Beurnmann (1862) devaient disparaître dans le Wadaï. Il furent cependant suivis par Nachtigal.

Né à Eichstedt, en 1834, Gustave Nachtigal était médecin militaire de métier. Venu en Afrique du Nord en 1862 pour se soigner d'une affection pulmonaire, il visite l'Algérie et la Tunisie. C'est là qu'il est gagné peu à peu au goût des grands voyages. Il avait commencé par accompagner les troupes du Dey dans une expédition contre des tribus rebelles. Alors l'immense Afrique se révéla. Écoutons Nachtigal lui-

même :

« Plus d'une fois, je m'étais senti pris d'un vif désir de pénétrer un peu plus avant dans ce mystérieux continent, sur la côte nord duquel ma destinée m'avait enduit et qui, en dépit du rôle marquant qu'il a joué dans l'histoire et de sa proximité de l'Europe, n'en est pas moins demeuré pour nous une sorte de sphinx... »

En 1869, il partit. Le 6 juillet de l'année suivante, il entre dans la capitale du Bornou. Un détail intéressant : Nachtigal est chargé d'une mission officielle : il apporte une lettre et des présents de la part du *roi de Prusse*, au Cheik Omar, souverain du Bornou. Il écrit : « Le tout agréa fort au roi nègre qui... me fit répéter et déclamer une demi-douzaine de fois en allemand la lettre royale que je lui avais remise dans une jolie boîte, avec sa traduction en arabe. » (Dr Gustave Nachtigal : *Sahara et Soudan*, trad. Jules Gourdault, Paris 1881, p. 314.) Le 28 juin précédent, il avait foulé avec émerveillement les bords du lac Tchad : « Le lac étalait devant nous sa coupe nue, qu'enfermaient des rivages uniformes, ourlés de roseaux. Que de fois jadis, aux heures fastidieuses de la classe, j'avais regardé d'un œil songeur les contours de ce lac, qui seul alors avec les monts fabuleux de la Lune, mouchetait sur les cartes géographiques, l'immense blanc de l'Afrique centrale. Et voilà qu'à présent mes rêves d'écolier se réalisaient, non toutefois sans une pointe de désillusion... » (Op. cit. pp. 294-295.)

Nachtigal poursuit son voyage par l'Est. Il traverse le Wadaï, l'Egypte et gagne l'Europe en 1875. L'année suivante, il reçoit la médaille d'or de la Société Géographie de Paris ; puis il est nommé Consul Général de l'Empire allemand à Tunis, en 1882. C'est de là qu'il part deux ans plus tard, avec mission de prendre possession des nouveaux territoires occupés par l'Allemagne sur la côte occidentale d'Afrique. Le 12 juillet, il est à Douala. Nous verrons bientôt la suite. Sa mission accomplie, il mourra en mer, non loin de la Guinée et du Libéria, au cours de son voyage de retour.

La compétition est donc ouverte dans le Nord de notre pays par deux Allemands : *Barth* et *Nachtigal*. *Flegel* les suit de près. 1879, il explore la Bénoué ; 1882, adoptant audacieusement un itinéraire inédit, il relie *Iri* à *Koncha*, de là, suivant le cours de la rivière Deo jusqu'à son embouchure dans le Faro, il poursuit sa route par *Chamba*, *Gurin*, *Guna* et atteint finalement *Yola*.

Les Anglais.

Voici qu'à la même époque, les Anglais, partis des bouches du Niger, montaient graduellement vers la Bénoué. Le docteur Baikie, en 1854, l'avait remontée sur 1.100 km. En 1860, les compagnies

commerciales anglaises sont à Onicha, puis à Lokoga, au confluent du Niger et de la Bénoué. Nous voici donc face à face avec ces célèbres compagnies. Ce ne sont, à l'origine, que de modestes affaires, souvent improvisées sur place. On les connaît sous les noms de *West African Company*, de *Hotwell Jacks and Company* devenu bientôt *Central African Company*, *Alexander and Miller Company* enfin. Mais en 1880, un homme d'affaire de génie, George Taubman Goldie les supprime toutes et les remplace par la *United African Company* qui, deux ans plus tard (1882), devient la *National African Company*. Son capital est considérable pour l'époque : un million de livres sterlings. Sa puissance deviendra telle que le 10 juillet 1886, elle obtiendra une charte, prendra le nom de *Royal Niger Company* et assumera, en grande partie, le monopole de la colonisation de la Nigeria.

- Tête de Rabah après la bataille de Kousseri.

(Photo Lagrave.)



- Drapeaux pris à Rabah.

(Photo Lagrave.)



C'est cette Compagnie qui s'installe à Loko, sur la Bénoué et entre en relation avec Yola. En 1885, elle rachète les deux factoreries établies par la Compagnie Française de l'Afrique équatoriale en 1881, aux environs d'Ibi. Les Anglais toujours abrités derrière leur commerce, poursuivent leur route vers l'Adamaoua. En 1888, ils fondent un comptoir à *Garoua* ; Yola d'ailleurs devait en demander la fermeture plus tard.

Les Français.

Les Anglais, apparemment, délogaient les Français de l'Adamaoua. En fait, les Français y accouraient aussi en force ; ce n'est pas tant le commerce qui les intéressait. Ils arrivaient, poussés par l'instinct d'un René Caillé, d'un Faidherbe, d'un Mangin, non seulement en découvreurs de nouvelles terres, mais en concurrents de l'Islam colonisateur.

Ponel, Fourreau, Dybowski, Fourneau, en 1890, atteignent le Tchad en passant par le *Logone* et le *Chari*. Durant la saison sèche de 1891 à 1892, Mizon, parti de Yola, remonte la Bénoué et par *Ngaoundéré* et *Batouri*, rejoint Savorgnan de Brazza dans l'Oubangui, aux environs de Berberati. La même année, un autre Français, Maïstre, parti de Bangui,

refait le voyage en sens contraire et atteint *Garoua*. On parle même, à cette époque (1893) d'un traité signé entre l'Emir de Yola et la France ; ce qui est sûr, c'est que la mission de Brazza dans la Haute-Sangha, qui devait comporter des négociations avec le Lamido de Ngaoundéré et l'Emir de Yola, n'eut pas le résultat escompté.

C'est l'époque où l'Afrique centrale est criblée de missions françaises. La mission Voulet-Chanoine, massacrée à Tessaoua le 14 juillet 1899, fut continuée par Joalland et Meynier qui atteignent Goulféi le 9 décembre. La mission Foureau-Lamy atteint le lac Tchad le 21 janvier 1900. La mission Congo-Tchad sous les ordres d'Emile Gentil, parti de France en 1899, devait se réunir plus tard aux deux missions qui la précédaient et livrer la bataille du 22 avril 1900 où Rabah devait périr.

Rabah.

Ce n'est donc pas seulement la France, l'Angleterre et l'Allemagne qui allaient s'affronter dans le Nord de notre pays : une quatrième puissance colonisatrice allait leur opposer une résistance farouche.

Rabah fait partie de ces figures étranges dont nous ne connaissons jamais les traits précis et qui firent leur apparition en Afrique à l'aube de l'ère coloniale. La colonisation française du siècle dernier s'est fait une gloire de les combattre, prenant ainsi l'auréole de puissance libératrice que lui conteste aujourd'hui la jeune génération africaine. El-Adj-Omar et Samory en Afrique occidentale, Rabah en Afrique centrale, furent-ils des héros ou des brigands ? Cette question semble vouée à provoquer de part et d'autre des réponses passionnées, d'autant plus que partisans et adversaires se reprochent des faits réels que chacun interprète au désavantage de l'autre.

Pourtant une chose semble certaine : ces hommes étaient des partenaires dangereux dans la grande compétition pour le partage de l'Afrique. Ils voulaient, eux aussi, créer leurs empires et pour le flot Foulbé comme pour Rabah, on peut bien parler de colonisation. Mais tandis que les puissances européennes refusaient la guerre entre elles et fixaient à Berlin des normes de partage pacifique, aucun partage ne leur était possible avec leurs compétiteurs africains : c'était une question de vie ou de mort. Il ne restait qu'une solution : que l'une des parties se soumette, ou la lutte sans merci...

D'autre part les nouveaux fondateurs d'empires africains suivaient des manières de faire diamétralement opposées à la nouvelle échelle européenne des valeurs. Pour eux l'esclavage

— que le Coran avait entouré de clémence mais non aboli — était une pratique lucrative et sans scrupules, dont les horreurs furent souvent décrites par les explorateurs européens sous les couleurs les

plus révoltantes. On a sans doute rétorqué que la colonisation avait aussi ses horreurs, et nous sommes loin de vouloir défendre ici un parti contre l'autre. Nous cherchons seulement à débrouiller les éléments de la situation. Autour du lac Tchad plusieurs ambitions s'affrontent, dont celle de Rabah, voulant unifier toute l'Afrique centrale des bords de la Yo aux sources du Nil ne fut pas la moins colossale. Le héros de cette épopée mourra de sa démesure.

Qui donc était Rabah ?

Comme tous les héros d'épopée, sa figure s'entoure de mystère. Né dans le Sannaar, soldat dans les troupes du Soudan égyptien, chasseur d'esclaves, aux côtés de son père adoptif Zubeir, dans le Haut-Nil, il assiste à sa fortune prodigieuse et paradoxale et apprend auprès de lui comment on forge son destin. Zubeir, successivement Gouverneur du Bahr-el-Ghazal en 1870, pacha du Darfour en 1873, finit par une mort misérable dans les prisons d'Égypte.

Rabah se croit mûr pour les hasards du désert. Il fonce droit devant lui, vers l'ouest, suivi de huit unités de combat de cent vingt fusils chacune. Il enlève Cha, capitale du Dar-Kouty, ravage le pays Sara, le Baghirmi et bientôt le voici au Bornou. En 1883 il écrase l'armée du Wadaï ; dix ans après, il est à Bousso sur le Chari, puis défait Gaourang, roi du Baghirmi à Mandjaffa (aujourd'hui Fort-de-Cointet).... A Ngamagué, il écrase l'armée du Bornou forte de trente-mille hommes commandés par Mohammed Tahar. En coup de vent, il passe sur Koukawa qui est rasé et transfère la capitale du Bornou à Dikoa, en 1894. Jusqu'en 1898, il défait tous les petits états du plateau de Baoutchi à Kano.

C'est un prince du Nord-Cameroun qui a fait venir Rabah dans le Bornou. Ma Saleh, roi de Logone-Birni, avait cru pouvoir se servir de la terrible armée de cet étranger pour se débarrasser de ses voisins. Rabah courut à son appel, mais le déposa et mit à sa place un de ses officiers, un certain Othman, avant de foncer sur le Bornou et de gagner Dikoa.

Rabah ne manquait pas de génie militaire. Son armée avait une organisation et une discipline qui ont fait l'admiration même de ses adversaires. Elle comptait vingt-mille hommes, avec près de cinq-mille fusils. Les hommes étaient groupés en bannières de cinq à trois cents hommes, sous les ordres d'un chef d'étendard, assisté de lieutenants et de sous-officiers. Les soldats portaient l'uniforme et les troupes étaient passées en revue tous les vendredis.

Rabah et les Français s'affrontèrent autour du Baghirmi, dont le roi, Gaourang, fut accusé d'avoir reçu une mission française. Rabah ordonna une expédition punitive contre lui. La colonne Bretonnet, envoyée au secours, fut exterminée le 17 juillet 1899 par ses soldats : c'était à Niellis-Togbao. Un autre Français, de Behagle, retenu prisonnier, fut égorgé comme otage.

C'est alors que les trois missions françaises de l'Afrique équatoriale firent leur jonction à Kousséri, sur le Logone. Rabah les attendait à 6 km de là, dans sa forteresse de Lakhta. Le lendemain, 22 avril 1900, à 9 h. il fut attaqué. Il se défendit désespérément, tuant le commandant Lamy et le capitaine Cointet. Se voyant débordé, il prit la fuite et poursuivi, il fut abattu et décapité par un de ses anciens soldats devenu membre de la mission Joalland.

Telle fut la fin de Rabah. Il avait cru refaire un nouveau Bornou. Son rêve disparaissait avec lui. Mais au moment de sa mort, la France, l'Angleterre et l'Allemagne, selon les principes élaborés à la Conférence de Berlin, avaient presque achevé le partage des immensités qui s'étendaient autour du lac Tchad.

Le chapitre des rivalités autour de notre pays, lui, nous ramène au pied du mont Cameroun.

Au pied du mont Cameroun

Au pied du mont Cameroun, en cette deuxième moitié du XIX^e siècle, nous rencontrons les mêmes partenaires : l'Angleterre, la France, l'Allemagne.

Les Anglais étaient arrivés les premiers, par leurs missionnaires. Alfred Saker est à Douala depuis le 10 juin 1845. En 1858, il a fondé Victoria. Nous avons vu les multiples traités signés avec les consuls anglais jusqu'aux environs de 1860. La même politique continue, d'autant plus que le commerce anglais prend chaque jour une importance croissante.

Ce commerce présente cependant un visage assez singulier. Car ce n'est pas seulement le rayonnement des grandes compagnies que nous avons vues se développer autour des bouches du Niger ; ici de modestes affaires locales font leur apparition, et leur vitalité sera telle qu'aujourd'hui encore, elle conditionne en grande partie la vie économique de notre pays.

En 1862, le Consul Britannique de Fernando-Pô, James Lynslager, qui est lui-même un commerçant, fait venir d'Angleterre un jeune secrétaire de vingt ans : il s'appelait *John Holt*. Le consul meurt deux ans après ; son secrétaire assume les responsabilités du commerce. En 1867, il achète l'affaire Lynslager, et deux ans plus tard, il essaime sur le continent et fonde des comptoirs sur la côte camerounaise. Il avait en effet, cette année-là, passé commande pour une goëlette, baptisée Maria, qui lui arriva d'Angleterre le 6 avril, avec son frère Jonathan pour capitaine. Le soir du même jour, il écrit dans son journal : « I

intend to open a factory at Bimbia : j'ai l'intention d'ouvrir une factorerie à Bimbia. »

Le 10 avril 1869, Jonathan faisait voile vers Bimbia, et de là gagnait Victoria. Par une heureuse coïncidence, le capitaine S.W. Stone, le 12 avril, écrivait à John Holt pour lui proposer en huit points un plan de collaboration dans le commerce de l'huile de palme, à Bimbia. Le projet réussit. Plus tard, la compagnie ajouta au commerce local une ligne maritime qui la reliait à Liverpool : c'est la Guinea Gulf Line d'aujourd'hui, qui a à son service les cargos les plus modernes, tandis que dans toutes les villes camerounaises, de nos jours, on peut lire devant de grands immeubles de commerce, en lettres colossales parfois : « John Holt and Company Limited... »

Une autre compagnie, celle de la baie d'Ambas (Ambas Bay Trading Company), suivit de près la John Holt. Elle devait être absorbée en 1920 par la Compagnie Lever, le grand Trust international de l'huile de palme.

Comme on le voit, le commerce anglais prenait chez nous une extension considérable et une réelle implantation. Il était en rapports constants avec Douala. Il fallait donc trouver un *modus vivendi* avec les autorités locales pour assurer l'avenir de l'œuvre commencée. Missionnaires et commerçants anglais semblent avoir adopté d'abord le système qu'on nomme aujourd'hui *Assistance Technique*. Ils se mettent au service des chefs, fondent des écoles, soignent les malades, payent tribut, jouent à la fois le rôle d'arbitres et de conseillers dans les conflits tribaux.

La guerre qui éclata en 1866 entre les clans Akwa et Bell donne une vague idée de l'atmosphère dans laquelle ils travaillaient. Un événement tragi-comique vint d'ailleurs mettre fin aux hostilités. Bell disposait d'un petit canon, don des commerçants évidemment. Une partie du clan Akwa s'étant réfugiée dans la mission fondée par le pasteur Saker, Bell résolut de la détruire au mortier. Il chargea si fort son canon que, bourré jusqu'à la gueule, l'engin explosa, à la grande stupéfaction des guerriers du clan Bell.

C'est dans la ligne de cette assistance technique que nous avons vu les Anglais favoriser la création d'une Cour d'Équité et l'assainissement des mœurs.

Mais l'atmosphère d'insécurité créée par les rivalités claniques les inquiétait. La colonisation anglaise s'amorçait du côté de Calabar, aux Bouches du Niger, et offrait aux ressortissants anglais de là-bas des garanties qu'on ne trouvait pas chez nous. Il n'est donc pas impossible que commerçants et missionnaires anglais, forts de leur influence croissante, aient conseillé aux chefs Douala de faire appel à la tutelle britannique. En tout cas, un fait nouveau apparaît depuis 1864 : le roi Bell prend l'initiative d'écrire à la reine Victoria ; il est imité en 1877

par les principaux chefs de clan ; puis c'est King Akwa avec tous ses sous-chefs qui écrit en 1879 ; le 8 mars 1881 c'est au tour du roi Bell d'écrire au Consul Hewett, et le 6 novembre de la même année, les deux Kings Bell et Akwa signent une lettre à Gladstone, Premier Ministre Britannique.

Le contenu de toutes ces lettres est à peu près le même ; elles sont rédigées en un anglais savoureux assaisonné de pidjinn ; la lettre de King Akwa et de ses vassaux en fournit un modèle incontestable (elle est adressée à la reine Victoria) :

Fleuve Cameroun, Akwa-Town, 7 août 1879.

Honorée Madame,

Nous, vos serviteurs, nous sommes réunis et avons jugé bon de vous écrire une lettre bien affectueuse, qui vous exposera tous nos vœux. Nous souhaitons avoir vos lois dans nos villes.

Nous voulons modifier nos coutumes et agir selon la parole de votre consul. Il y a beaucoup de guerres dans notre pays. Beaucoup de crimes et beaucoup d'adorateurs d'idoles. Peut-être ces lignes de notre écrit vous sembleront être comme une histoire oiseuse.

Nous avons souvent parlé au consul anglais en vue d'avoir ici une administration anglaise. Nous n'avons jamais eu de réponse de votre part, aussi voulons-nous vous écrire nous-mêmes.

Quand nous entendons comment, au fleuve Calabar, ils ont toutes les lois anglaises dans leurs villes, et comment ils ont aboli toutes leurs superstitions, oh, nous serions vraiment heureux d'être comme Calabar maintenant.

Nous sommes... etc.

(Signé)

King Akwa.

Prince Lawton.

Prince Black.

Prince Dido Akwa.

Prince Joe Garner.

(Trad. J.-R. Brutsch.)

Ainsi les chefs de la côte ploient sous les dissensions et parlent avec un accent romantique de la pesanteur du pouvoir. Mais le Consul Hewett qui vit sur place et possède tous les renseignements en main, écrit au Ministre des Affaires étrangères, le comte Granville, pour le dissuader d'une aventure coloniale qui ne promet pas beaucoup.

Le 1^{er} mars 1882, la lettre des Kings Akwa et Bell à Gladstone

recevait une réponse officielle : le Gouvernement refusait d'assumer le protectorat du Cameroun.

Il allait bientôt regretter ce refus.

C'est que la côte camerounaise, jusque-là peu recherchée des colonisateurs, commençait à attirer des convoitises. Le Gabon fait partie des fameux comptoirs du Sud, qui, avant 1848 déjà prolongent sur la côte occidentale d'Afrique le rayonnement de la base française de Dakar. On signale déjà, à la date du 20 mars 1842, un traité par lequel le roi William ou Imale de Batanga met son territoire sous la protection de Sa Majesté Louis-Philippe, roi des Français. Le même signera un autre accord le 5 juillet 1847, cette fois avec l'Angleterre. (Cet accord sera confirmé le 18 juillet 1860.)

L'« Austerlitz », frégate française, de passage dans nos parages, semble avoir eu pour mission, à la même époque, de contacter King Eyo de Calabar. Malheureusement, les Anglais prirent les devants.

Les Français, que le ministre *Jules Ferry* va lancer à la conquête des débouchés outre-mer, multiplient la tactique des traités avec les roitelets locaux, qui leur a si bien réussi auprès de Makoko sur les rives du Congo.

C'est dans cette ligne que se situe l'épisode du capitaine Godin, commandant de la frégate « Le Voltigeur », qui, en avril 1883, au nom du capitaine de vaisseau Borus, commandant en chef la station des côtes occidentales d'Afrique, conclut avec *Pass-All*, roi des Malimba, sur la Kwakwa, un traité dont le caractère politique est évident. Il y est question d'alliance avec la République française, les établissements français et les chefs du Gabon (art. 1). Le roi cède à la France la moitié de son territoire, c'est-à-dire celle où il n'existe actuellement aucun établissement européen (art. 4). Le 5^e article stipule enfin que le gouvernement français pourra créer sur le territoire ainsi concédé tous les établissements commerciaux et militaires qui lui conviendront, tout cela contre une maison en zinc, un pavillon français avec le nom du roi, un fusil à répétition et mille cartouches.

On peut se demander dans quelle mesure ces traités n'allaient pas sans une certaine mystification. Le pseudonyme de *Pass-All* fait évidemment partie du folklore assez fanfaron des chefs côtiers exhibant des noms et des titres romanesques pour rassurer leur clientèle européenne. Celle-ci n'était d'ailleurs pas dupe. Le traité passé avec Mukoko-a-Manyane (c'était le vrai nom du roi Malimba), ne fut jamais ratifié par le gouvernement français et les cadeaux promis ne parvinrent jamais à leur destinataire. Ce qui n'empêchera pas la France, devenue puissance mandataire, dans le premier rapport qu'elle présentera à la Société des Nations en 1921 sur son administration au Cameroun, d'invoquer ce traité.

Quant à Pass-All, il signera avec la même bonne foi le 23 août 1884 un autre traité avec l'Allemagne, dont les effets seront immédiats.

C'est l'époque en effet où l'Allemagne se lance décidément dans la compétition.

Sa présence est cependant plus ancienne sur nos côtes. Elle y est venue, comme l'Angleterre, pour des raisons de commerce. La *Maison Woermann* de Hambourg avait lancé des affaires au Gabon autour des années 1862. Du temps de Saker déjà, elle se fait représenter à Victoria par Samuel Brew alors président de la cour d'Équité. En 1861, un botaniste allemand du nom de Mann fait l'ascension du mont Cameroun et entreprend d'en étudier la flore. En 1868 enfin Woermann fonde une maison à Douala, et son représentant, en 1874, demande à Bismarck le titre de Consul qui lui est refusé.

C'est le moment où les chefs Douala envoient lettre sur lettre pour demander la protection de l'Angleterre. L'échec de leurs tentatives eut pour conséquence de les tourner vers les Allemands. Un nouveau personnage entre alors en scène dont le rôle sera déterminant pour l'avenir de notre pays : *Edouard Schmidt*, représentant à Douala de la firme d'Adolph Woermann.

Le 30 janvier 1883, le roi Akwa et sa suite signent un important accord commercial de six articles avec Edouard Schmidt. Le 29 mars de la même année, les clans Akwa et Bell, dans un grand geste de réconciliation, signent une convention de treize articles : Schmidt y figure discrètement comme témoin, au milieu des commerçants anglais et du missionnaire J.J. Fuller. Le pasteur Brutsch, à qui nous devons la traduction de tous ces traités (*Etudes Camerounaises*, n° 47-48, mars-juin, pp. 9-42), souligne justement la présence parmi les témoins du commerçant anglais Thomas Dayas qui, marié à Tebedi Mwandjo, jeune douala du clan des Bonanjo, entrera ainsi parmi les ancêtres des Bell d'aujourd'hui. Sa fille aînée, Emma Engome sera en effet la femme du célèbre Rudolf Douala-Manga-Bell.

Pendant ce temps Adolph Woermann, affirment les Anglais, intrigue en personne auprès de Bismarck. La petite communauté allemande de Douala grossit. L'année suivante, s'il faut en croire les sources allemandes, Edouard Woermann, frère cadet du directeur de la firme, est en visite à Douala. C'est lui qui prépare le terrain et signe les traités le 11 et le 12 juillet avec les différents chefs de clan. Nachtigal, à son arrivée, se contentera de la prise de possession au nom de l'Empire.

C'est le moment où les Anglais se réveillent de leur torpeur. Eux qui occupent toute la côte depuis le Ghana actuel, ils ont sans doute appris que Nachtigal, sur le navire de guerre la *Möwe*, a pris la mer et vient de signer, le 5 juillet 1884, un traité avec le chef Nlapa du Togo

qui met son pays sous la protection de l'Allemagne. Depuis un an, ils ont repris avec les habitants de Victoria le système des lettres-pétitions qui ne leur avait pas réussi à Douala. La pétition du 24 mars 1883 est signée uniquement par des Anglais qui déclarent agir au nom des populations de Victoria, ce sont les membres du conseil local : S.R. Brew, Joseph Michael, Stephen Burnley, James Michael, William Johnson, Thomas H. Jonhson, George P. Beckley, Jacob C. Haddison, Edward Williams, Marcelina Sylvester, Samuel Jonhson. Une fois de plus, de Douala, un missionnaire anglais, W.R. Collings, écrit au duc de Derby et lui vante les richesses de la côte camerounaise et son climat exceptionnel ; il le supplie d'intervenir.

Il semble qu'à ce moment, l'Angleterre ait été plus sensible à ces appels réitérés, et que le consul Hewett ait reçu enfin l'autorisation de négocier avec les chefs. Mais quand il se présente sur la côte, à Victoria, le 19 juillet 1884, il était trop tard. Le pays avait été annexé depuis une semaine. Le pauvre consul, surnommé le « Consul Trop Tard » (*The too late Consul*), essaya un dernier geste sans espoir. Il lut à la population la proclamation suivante :

« Moi, Edward Hyde Hewett, consul de Sa Majesté Britannique pour les baies du Bénin et de Biafra, notifie par la présente à tous les intéressés, qu'en conformité avec les désirs des habitants, le territoire, depuis longtemps à la possession et occupation de certains sujets britanniques, à savoir la société missionnaire Baptiste à la baie d'Amboise, a maintenant été pris à charge par Sa Majesté la reine d'Angleterre et d'Irlande et forme une partie intégrante de son dominion.

Donné sous ma main, à bord de l'« Opal », navire de Sa Majesté Britannique, à l'ancre dans la baie d'Amboise, le 19 juillet 1884. (La traduction est de nous, d'après le texte anglais de l'ouvrage déjà cité : *Victoria and Southern Cameroons*, p. 26.)

A ce geste trop tardif, succéda pour un temps une activité « diplomatique » intense. Le vice-consul White fut chargé de « collectionner » le plus de traités qu'il pourrait obtenir des chefs non encore engagés auprès des Allemands. Il appela à son secours un Polonais, Rogozinski, établi à Bota, et à Fernando-Pô, qui, dans une tournée de janvier à février 1885, recueillit dans les villages une gerbe de trente-cinq traités.

Mais il était trop tard.

Le 8 mars de la même année, une corvette russe « Najezdnik » fit escale à Suellaba, puis repartit sans manifester d'ambition colonisatrice.

Quant à l'Angleterre, les traités récoltés au pied du mont Cameroun lui auraient peut-être servi d'argument à la conférence de Berlin.

Malheureusement, c'est juste en ce mois de février 1885, au moment où Rogozinski vient d'achever sa tournée si féconde, qu'à Berlin, les puissances convoquées se séparent : la conférence était terminée, et avec elle, en principe, l'Europe venait de consommer le partage de l'Afrique.

CHAPITRE II

LA CONFERENCE DE BERLIN ET LA COLONISATION MODERNE

Le Cameroun, tel qu'il existe aujourd'hui, est né du système colonial élaboré à la conférence africaine de Berlin. Ce rendez-vous des peuples d'Europe et d'Amérique allait donc ouvrir une ère nouvelle pour l'histoire de notre continent.

Avant cette date, la colonisation est un fait historique qui cherche, après coup seulement, à se justifier par des principes juridiques ou moraux. Nous voulons parler, évidemment, de la colonisation moderne, celle qui date de la fin du Moyen Age. Avec la découverte de l'Amérique va se poser en effet le problème de l'occupation des terres nouvelles. Les scandales trop flagrants survenus dans le nouveau monde poussèrent les chrétiens à se demander si oui ou non il existait un droit de colonisation. Nombre de spécialistes ont repris, depuis lors, l'étude de ce problème de droit international. (On cite de nos jours : *Joseph Folliet* : droit de colonisation (Paris, Bloud et Gay 1930). En Belgique : *Nimal* : droit de colonisation (Revue de l'Aucam, janvier 1935). Depuis la dernière guerre, ce n'est plus de colonisation, c'est de décolonisation qu'il faut parler. Autour du débat ouvert souvent avec passion, les noms des PP. Muller, de Soras, Garrigou-Lagrange, Ducatillon, Collin, ou d'un Mgr Chapoulie dont la mémoire demeure très chère aux Africains, les travaux des Folliet, Bedel, Hardy, Labouret, Mannoni, des revues comme *Rythmes du Monde*, *Actualité Religieuse dans le Monde*, *Recherches et Débats*, les enquêtes et études organisées par les Nations Unies..., tout cela a apporté sur la question des points de vue nuancés et complémentaires de plus en plus tournés vers une décolonisation que la conscience des peuples reconnaît désormais comme un devoir. Nous sommes loin des vues périmées prônées avant 1939 par les Crokaert, les Louwers, les Monheim, ou les supporters d'un Mussolini comme de Peyret-Chappuis.

Quelles qu'aient été les conclusions de ces études, retenons seulement que le problème colonial, au moment de son apparition dans les temps modernes, soulevait en fait, une question de droit international dans une société où aucun droit de ce genre n'était

élaboré. Aussi une confusion malheureuse placera-t-elle dans le droit romain ou moderne, soit privé soit national, la solution de conflits qui dépassaient de loin ces cadres.

D'autre part, c'est dans la recherche loyale et persévérante des théologiens chrétiens que cette confusion, peu à peu, paraîtra au plein jour, en même temps que se dessineront les bases d'un véritable droit international qui, aujourd'hui encore, n'ont rien perdu de leur actualité.

Parmi les premiers penseurs chrétiens, nombreux, et dont les doctrines nous entraîneraient trop loin, nous ne citerons qu'un seul nom, celui de *Francesco de Vittoria* (1480-1546).

Il détruit la théorie moyenâgeuse du *Dominium mundi* qui mettait pratiquement le monde à la disposition de l'empereur ou du pape.

Il établit le principe de l'interdépendance des peuples, fondé lui-même sur les droits fondamentaux de ces peuples.

Il affirme que cette interdépendance s'exprime par le droit de libre communication (*Jus Communicationis*).

Il fixe enfin les conditions qui pourraient rendre admissible l'occupation d'un pays par une puissance étrangère ; les voici :

- 1) Si la sécurité générale ou le bien commun l'exigent.
- 2) Si les autochtones l'acceptent librement.
- 3) Si l'autorité locale étant tyrannique, les sujets ont besoin d'une libération venant du dehors.
- 4) Si l'autorité locale enfin se met librement sous la tutelle de l'étranger.

Il ne nous appartient pas de discuter ici la valeur de ces principes pour l'époque. Il est certain cependant qu'ils représentent un progrès très net dans l'ordre de la réflexion morale, politique et juridique, mais que la pratique hésitera longtemps à les adopter.

L'avènement de l'esprit laïc au XVIII^e siècle, le développement du trafic négrier, la naissance de courants nouveaux dont le but sera la justification de la conduite des trafiquants et des explorateurs, enfin les premiers travaux des penseurs pour élaborer un droit international laïc, auront pour résultat que du XVI^e au XIX^e siècle, ce ne sont pas avant tout les principes des théologiens de la Renaissance, mais des préoccupations d'ordre politique ou économique, qui vont guider les puissances européennes dans la conquête du monde. Mais les opinions mêmes des penseurs — un Grotius, un Reyneval, un d'Aguesseau, un Gobineau... — sont souvent aussi contradictoires que les intérêts ou les principes qui les inspirent. L'influence de ces doctrines demeurera donc, dans les faits, très limitée.

Aussi, ce n'est pas d'une doctrine qu'est issue l'occupation de

l'Afrique au XIX^e siècle ; elle est le résultat d'un grand mouvement d'opinion exploité par des intérêts nationaux.

Le jour où ces intérêts se sont affrontés sur le sol africain, alors est apparue aux yeux des puissances la nécessité de fixer des normes qui limiteraient les conflits et garantiraient l'avenir.

Cabinda, autour de l'embouchure du Congo, en opposant, en cette année 1884, la France, la Belgique et le Portugal, va fournir l'occasion, aux pays que la grande aventure africaine intéressait, de rechercher enfin un terrain d'entente et une solution pacifique. Guillaume I^{er}, sans doute pour fêter les quatorze ans de l'empire et rehausser le prestige de l'Allemagne unifiée, proposa Berlin comme lieu de cette rencontre que l'histoire ne connaîtra plus que sous le nom de Conférence de Berlin.

La Conférence de Berlin

Elle s'ouvre le 15 novembre 1884. Les délégations sont nombreuses : quatorze états ont répondu à l'appel : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie, la Suède-Norvège et la Turquie. Les grandes puissances ont désigné pour les représenter, des envoyés spéciaux ou leurs représentants diplomatiques dans la capitale allemande.

Le baron de Courcel, ambassadeur de France, représente la République Française. *Jules Ferry*, chef du Gouvernement français, lui a écrit le 8 novembre, une longue lettre lui indiquant, dans les détails, la conduite à tenir dans les débats qui vont s'ouvrir. Jules Ferry est un doctrinaire de la colonisation : toute l'Europe connaît son éloquence cynique : « Les colonies sont, pour les pays riches, un placement de capitaux des plus avantageux ! » Un mot pour lui, résume la question coloniale : c'est une question de « débouchés ».

Otto de Bismarck représente l'Allemagne. Il n'y a pourtant pas bien longtemps qu'il répétait aux oreilles de l'Europe que la colonisation ne l'intéressait pas. Mais, aujourd'hui, il est tout changé. Il y a quatre à cinq mois à peine qu'il a envoyé Nachtigal sur la côte occidentale d'Afrique, avec mission de prendre possession de ses nouveaux territoires africains. Un personnage siège à côté de Bismarck : tous les étrangers l'ont remarqué et notent dans leurs rapports que c'est un personnage très important : c'est un homme d'affaires de Hambourg ; il s'appelle Woermann. La délégation allemande dispose d'un dossier bien fourni, avec des traités dûment signés par des rois nègres, et une carte d'Afrique criblée de frontières mal définies.

Voici, sur la pointe du golfe de Guinée, le « Kamerun » : une ligne

suit la côte, depuis Calabar jusqu'au Gabon ; une autre monte presque tout droit vers Yola. Ailleurs, rien que des sites imaginaires et les immensités de l'Afrique tatouées en tous sens de lignes indécises.

La délégation belge est très remarquée. N'est-ce pas de Bruxelles que partent désormais les expéditions organisées par la Société Internationale du Congo ? Les délégués belges ? Voici E. Banning, entouré de Lambermont et de Van der Straten-Ponthoz. Son dossier est peut-être le plus épais. Banning connaît bien l'Afrique centrale et le Congo. Il a énormément lu sur la question. Il n'a pas eu le bonheur de partir, mais il a fini par convaincre Léopold II, roi des Belges que le Congo, c'était l'avenir et qu'il fallait s'engager à fond. Aujourd'hui c'est l'Europe entière qui est engagée dans cette aventure : un comité international dirige le Congo : il lui manque des structures juridiques internationalement reconnues, un chef unique, et la garantie qu'il ne fera pas le jeu d'une seule puissance. Une solution géniale : reconnaître le Congo comme Etat indépendant pour garantir son statut international, et mettre à sa tête un homme capable, désintéressé, libre de toutes influences... Or un seul homme semblait prédestiné à cette tâche magnifique : le roi des Belges. Banning finit d'ailleurs par convaincre tout le monde.

Les Etats-Unis sont représentés par *John A. Kasson* et *Henry S. Sanford*. On semble s'être aperçu tôt, outre Atlantique, que l'enjeu soumis à Berlin était important. Il y avait le Libéria, curieux jardin d'essai de l'anti-esclavagisme américain sur le flanc de l'Afrique... Quant au Congo, il apparaissait comme très intéressant ; la mission Baptiste, bien représentée en Amérique, y travaillait depuis sept ans ; mais pour le moment, devant l'accord des délégations sur la formule de l'Etat indépendant, il n'y avait plus de suggestions à faire. Pourtant, ce Congo, c'est Stanley qui l'a fait, Stanley envoyé par James Gordon Bennett, du New-York Herald, pour retrouver au cœur de l'Afrique les traces de Livingstone. Mais Stanley était passé au service du plus offrant, et lui, qui assistait à la conférence, au milieu des délégués des Etats-Unis semblait leur dire en même temps qu'ils étaient venus trop tard.

On travailla du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, avec beaucoup de sérieux et de dignité, malgré de réelles divergences d'opinion. Le programme, en gros, portait sur trois points :

- La neutralité des bassins du Congo et du Niger ;
- L'occupation des territoires africains ;
- La promotion du bien-être moral et matériel des indigènes. Le 26 février, lecture fut donnée de l'Acte final et les délégations se séparèrent.

Cet Acte qui allait devenir une véritable charte de la Colonisation

jusqu'au congrès de Versailles, avait une importance capitale. Il comprenait six titres. Le titre premier établit la liberté de commerce dans le bassin du Congo ; son article 5 soulèvera bien des difficultés plus tard. Il disait en effet : « Toute puissance qui exerce ou exercera des droits de souveraineté dans les territoires susvisés ne pourra y concéder ni monopole ni privilège d'aucune espèce en matière commerciale. »

Le titre deux traite de l'abolition et de l'interdiction de la Traite.

Le titre trois établit la neutralité du bassin du Congo. Quant au titre quatre, il est connu sous le nom d'Acte de navigation du Congo, tandis que le titre cinq porte celui d'Acte de navigation du Niger. Le titre six enfin, le plus controversé, définit les conditions de l'occupation de nouvelles terres en Afrique, et la doctrine de *l'occupation effective*.

Cette doctrine, à la vérité, avait divisé tout le congrès. Il y eut bientôt deux camps dès les premiers travaux : *le camp anglo-saxon* soutenait la thèse des droits de l'indigène : selon cette thèse, souveraineté politique et droit de propriété des pays neufs revenaient à leurs occupants, et toute occupation devait se baser sur des négociations acceptées par les indigènes.

L'autre camp, qu'on appelait *le Continent*, comprenait deux groupes. Les uns soutenaient que l'indigène, dans son état de nature, n'avait pratiquement aucun droit.

D'autres distinguaient propriété privée et souveraineté politique. Ils admettaient qu'il faut laisser la première à l'indigène sur les terres qu'il occupe, mais que la puissance coloniale doit s'emparer de la seconde.

Après plusieurs discussions, la dernière opinion, dans l'ensemble, prévalut.

Pourtant tout n'était pas résolu encore. Quand pouvait-on dire qu'on avait pris possession d'une terre ? On eut recours au droit romain pour répondre à cette question, mais manifestement on appliqua au droit international des principes faits pour le droit privé, et l'on confondit purement et simplement la « Res » tout court avec la « Res publica », la première étant un objet quelconque, et la seconde un bien commun qui, à la limite, coïncide avec tout un peuple, une nation, un Etat, un pays.

On fixa donc, pour la prise de possession d'un pays, trois conditions.

- Il faut que le pays en question n'appartienne à personne ; à cela on avait répondu par la distinction des droits de propriété et de souveraineté politique.
- Il faut en outre qu'il y ait un occupant (*Animus domini*) ; mais on voit tout de suite que la détermination de demeurer maître d'une terre occupée appartenait certainement aussi aux autochtones... et à eux avant tout autre.

— Il faut enfin une prise de possession formelle (*Apprehensio*).

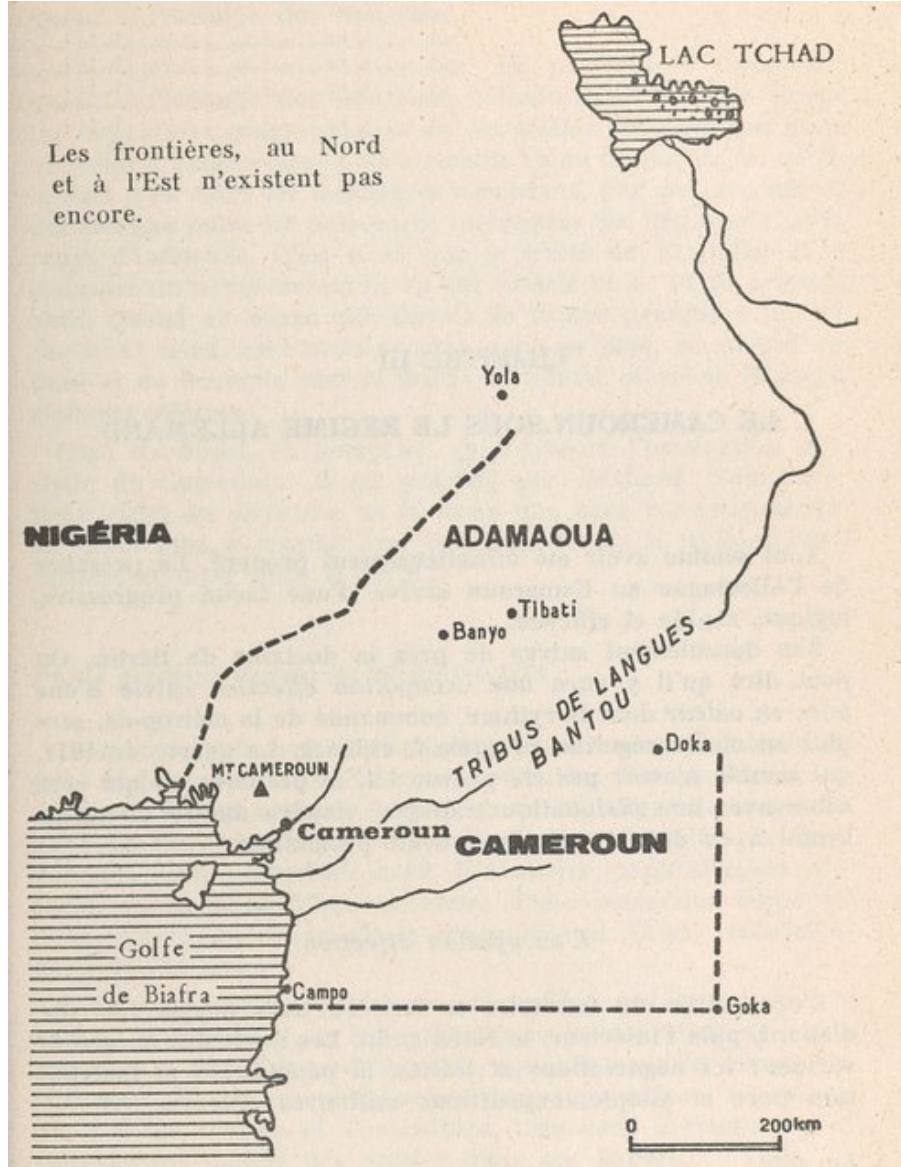
Ce dernier point avait besoin d'éclaircissement. Quand pouvait-on dire qu'il y avait eu prise de possession formelle ou occupation effective dans le cas des territoires africains ? On tomba d'accord qu'il faudra :

— La présence de l'occupant.

— La lutte contre l'esclavage et la promotion du bien-être des indigènes.

— La mise en valeur du pays.

C'est au nom de ces principes et sous ces conditions que l'Allemagne, d'accord avec les quatorze Etats du Congrès, esquissa devant eux les frontières indécises de ce qu'on appelait déjà le *Cameroun allemand*.



1890 : CAMEROUN. — Colonie allemande.

Superficie : 300 000 km².

Population : 500 000 habitants environ.

Résidence du Commissaire impérial allemand à Cameroun, sur
l'estuaire du fleuve Ououri.

(D'après l'Atlas de S. Schrader, F. Prudent et E. Anthoine — Paris,
1891)

CHAPITRE III

LE CAMEROUN SOUS LE REGIME ALLEMAND

Tout semble avoir été minutieusement préparé. La présence de l'Allemagne au Cameroun arrive d'une façon progressive, logique, rapide et efficace.

Son déroulement suivra de près la doctrine de Berlin. On peut dire qu'il y aura une *occupation effective* suivie d'une *mise en valeur* dont le rythme, commandé de la métropole, sera plus ou moins régulier, progressif, efficace. La guerre de 1914, qui semble n'avoir pas été prévue ici, ni préparée, et qui sera subie avec une résignation tragique, viendra mettre un terme brutal à ce départ qui s'annonçait prometteur.

L'occupation effective

L'occupation du territoire se fera en trois temps. La côte d'abord, puis l'intérieur, le Nord enfin. Les méthodes en seront variées : ici négociations et traités, là pénétration et installation pure et simple, expéditions militaires ailleurs.

La côte.

Un traité fameux passe pour avoir livré le Cameroun dans sa totalité à l'Allemagne. Rien d'aussi faux. Il importe de signaler dès maintenant que les traités signés avec les chefs locaux ne revêtaient ni aux yeux des signataires, ni aux yeux des puissances internationales, la valeur que nous voulons parfois leur prêter aujourd'hui.

Leur rôle est uniquement de fournir au colonisateur des titres pour ouvrir une discussion avec ses partenaires européens. Quant à l'étendue des nouvelles colonies, qu'elles que soient les indications géographiques de ces traités, ce n'est pas dans les cases à palabre des chefs africains qu'on la discute ou qu'on la fixe, c'est dans les ministères européens, par des accords et des ententes entre les

puissances intéressées qui délimitent leurs zones d'influence. C'est ainsi que le traité du 12 juillet 1884 embrasse un territoire qui ne va pas au-delà de 4° 10' de latitude nord. Quand on songe que Douala se trouve presque à cheval sur le 4° nord, ceci nous ramène, tout au plus, au niveau de Buéa et de Bomono, vers le nord ; ni Souza, ni même Mbanga, n'étaient atteints.

C'est *Nachtigal*, en personne, qui inaugure l'occupation officielle du Cameroun. Il est précédé par *Edouard Woermann*, frère cadet du directeur de la firme que nous connaissons. Le 12 juillet 1884, il conclut avec les chefs douala le traité devenu célèbre, et dont voici le texte :

Traité germano-douala du 12 juillet 1884 :

Nous soussignés, rois et chefs du territoire nommé Cameroun, situé le long du fleuve Cameroun, entre les fleuves Bimbia au nord et Kwakwa au sud, et jusqu'au 4° 10', degré de longitude nord (le texte de la traduction du pasteur Brutsch que nous donnons porte : *longitude* nord. Il faut lire manifestement *latitude*), avons aujourd'hui, au cours d'une assemblée tenue en la factorerie allemande sur le rivage du roi Akwa, volontairement décidé que :

Nous abandonnons totalement aujourd'hui nos droits concernant la souveraineté, la législation et l'administration de notre territoire à MM. Edouard Schmidt, agissant pour le compte de la firme C. Woermann et Johannes Voss, agissant pour le compte de la firme Jantzen et Thormählen, tous deux à Hambourg et commerçant depuis des années dans ces fleuves.

Nous avons transféré nos droits de souveraineté, de législation et d'administration de notre territoire aux firmes susmentionnées avec les réserves suivantes :

1. — Le territoire ne peut être cédé à une tierce personne.
2. — Tous les traités d'amitié et de commerce qui ont été conclus avec d'autres gouvernements étrangers doivent rester pleinement valables.
3. — Les terrains cultivés par nous, et les emplacements sur lesquels se trouvent des villages, doivent rester la propriété des possesseurs actuels et de leurs descendants.
4. — Les péages doivent être payés annuellement, comme par le passé aux rois et aux chefs.
5. — Pendant les premiers temps de l'établissement d'une administration ici, nos coutumes locales et nos usages doivent être respectés.

Cameroun, le 12 juillet 1884.

Signé : Ed. Woermann.

Signé : roi Akwa.

Témoins :

Signé :

O. Busch.
Endene Akwa.
Ed. Schmidt.
Coffee Angwa.
John Angwa.
Manga Akwa.
Scott Jost.
Lorten Akwa.
Ned Akwa.
David Meatom.
Joh. Voss.
King Bell.
Joé Garner Akwa.
Big Jim Akwa.
William Akwa.
Jim Joss.
Matt Joss.
David Joss.
Jacco Esqre
London Bell.
Barrow Peter.
Elame Joss.
Lookingglas Bell.

Le texte que nous avons sous les yeux est celui de la traduction du *pasteur Brutsch* (op. cit. pp. 36-37). Elle est faite sur le texte allemand du mémoire du Reichstag, publié en 1914, lors de l'affaire de l'expropriation des terrains Douala. L'original du traité était en anglais, langue parlée par la population de Douala, mais il semble bien qu'on en ait perdu la trace. Toutes les études faites jusqu'à nos jours partent de la traduction allemande ou, depuis le travail du pasteur Brutsch, de sa traduction française. L'identification des signataires et des témoins a été faite, dans le même travail, par le pasteur Brutsch. Nous n'y revenons pas.

On a noté que c'est King Akwa qui représente en fait la population autochtone. Ceci ne doit pas surprendre. Le texte même du traité précise que tout s'est passé sur le territoire de ce dernier. Un autre point qui vaut la peine d'être souligné, c'est que le traité contient bien

des clauses territoriales, mais rien en ce qui concerne la durée des engagements pris. La thèse des « trente ans » s'effondre par le fait même.

Pourtant, une obscurité demeure. N'y a-t-il pas eu de close de ce genre dans un autre texte ? Car celui que nous possédons semble n'avoir pas été le seul à l'origine. Il y eut, non pas un traité unique, mais des traités avec les chefs de quartier. *Le Dr Max Büchner*, dans son ouvrage *Aurora colonialis* affirme en effet que le traité fut signé d'abord par les *Dido*, le 11 juillet ensuite par les *Bell* et *Akwa* le 12.

Était-ce le même texte pour tous ou des textes différents ? Ces questions ne peuvent pour le moment recevoir de réponse définitive.

Quant au contenu même du texte, il mérite quelques remarques. Et tout d'abord, il préconise, sans le dire tout haut, *une colonisation commerciale* qui sera celle des compagnies anglaises en Nigeria ou aux Indes. Ce sont en effet deux maisons de commerce qui traitent directement en leur nom, et en faisant allusion à d'autres gouvernements, elles laissent sans doute entendre qu'elles représentent le leur, à moins de se considérer comme un partenaire sur pied d'égalité avec ces gouvernements.

Nous verrons par la suite que la colonisation allemande n'acceptera pas la méthode des Compagnies à charte ; elle emploiera cependant des Compagnies commerciales pour la mise en valeur du pays.

Une autre remarque, non moins intéressante, est la distinction formelle que ce texte établit, avant la conférence de Berlin, entre souveraineté politique et propriété des terres, et la répartition qu'elle en fait, conforme, avant la date, à la lettre de l'Acte final.

Mais les traités n'étaient que des préliminaires. Pour parler vraiment de prise de possession, il fallait un représentant de l'Empire.

Ce jour-là précisément, comme par enchantement, on annonça qu'un navire de guerre allemand remontait le Wouri. C'était la *Möwe*. On l'attendait d'ailleurs. Il accosta et Nachtigal, consul d'Allemagne à Tunis, en uniforme, descendit et fut accueilli par la petite communauté allemande. Le lendemain était un dimanche, on attendit lundi pour la cérémonie officielle. Le roi Bell l'avait demandé pour respecter le repos du Seigneur.

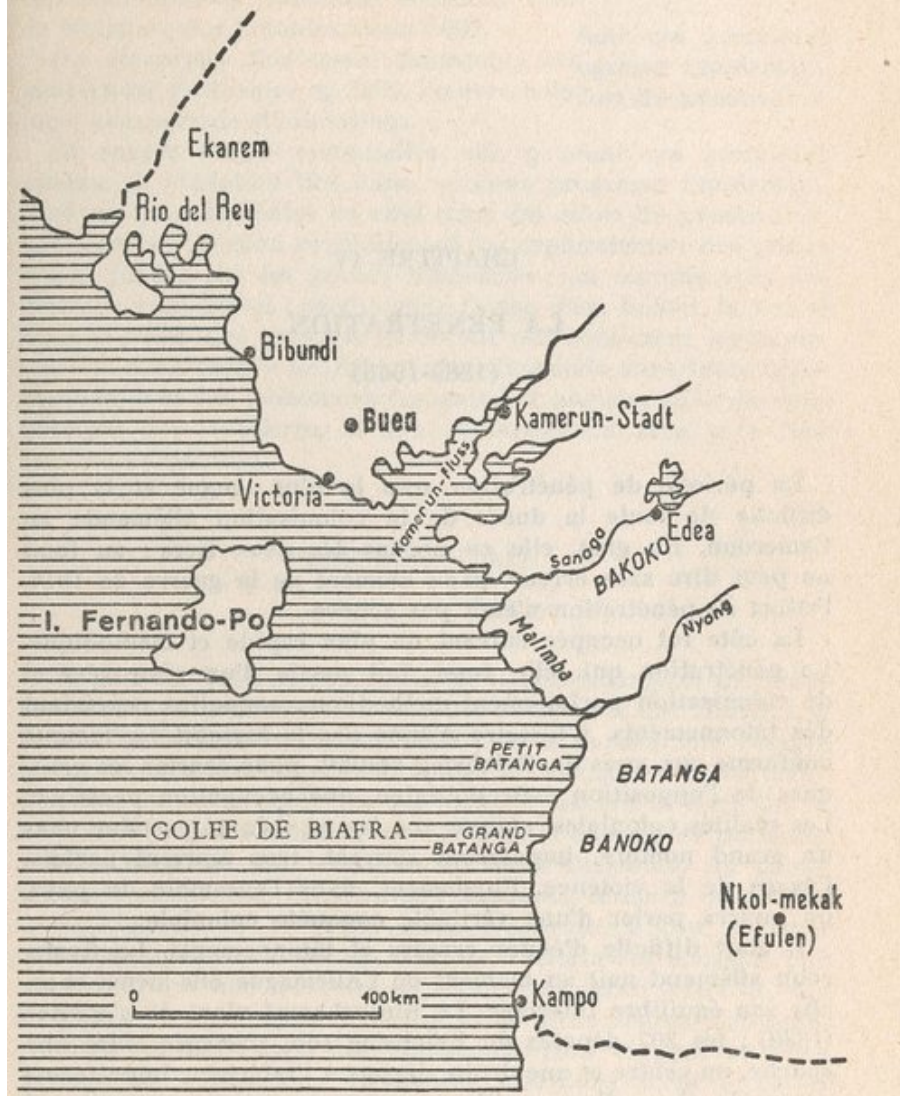
C'est ainsi que le 14 juillet 1884, le Dr Gustave Nachtigal au nom du Reichstag, hissa le drapeau allemand sur la ville de Douala. Non pas sur toute la ville : trois quartiers seulement l'avaient accueilli, ceux d'Akwa, Dido et Bell. Bonabéri, sur la rive droite du Wouri, avait refusé de signer le traité. Les Anglais étaient-ils derrière cette résistance ? C'est fort possible. Il est certain que les autorités de Londres, à qui le roi Bell écrira le 30 septembre pour leur expliquer son revirement, se montrèrent correctes. La réponse du Foreign Office, datée du 12 janvier 1885, est sans doute empreinte d'un certain

regret ; mais elle conseille au chef douala de demeurer fidèle à ses nouveaux maîtres.

Mais les Anglais du Cameroun avaient plus de difficulté à accepter le fait accompli. *Bonabéri* bouda pendant six semaines ; finalement, le 28 août, il accueillit le drapeau allemand. Cependant, autour de son chef, Lock Priso, des intrigues se nouaient dont on rejetait la responsabilité sur les Anglais. Une rixe éclata à Bonabéri qui coûta la vie à un commerçant allemand. La tension était au comble. Une action énergique fut décidée. Le 18 décembre 1884, le contre-amiral Knorr débarquait ses troupes à Douala, détruisait le quartier de Joss et bombardait Bonabéri. La population assagie respectera désormais le drapeau allemand.

Après Douala, il fallait sans tarder s'assurer la côte autour de l'estuaire du Wouri. Le 22 juillet 1884, Djambé chef occupant le bras gauche du delta de la Sanaga, livre son pays à l'Allemagne. Le 28 août le roi Pass-All en fait autant et le 18 janvier 1885, le bras droit du delta était occupé. Au nord sur la rive droite de l'estuaire du Wouri, à Bimbia, à Victoria et ailleurs, les Anglais tentaient de se raccrocher. Nous connaissons leurs efforts désespérés ; même la Conférence de Berlin n'avait pas réussi à les décourager. Finalement le gouvernement britannique signa avec l'Allemagne l'accord du 21 avril 1885 qui livrait tout le pays autour du mont Cameroun jusqu'à Calabar. Désolés, les Anglais évacuèrent Victoria.

Les Allemands sont donc pratiquement sur la côte camerounaise. Il ne leur reste plus qu'à fortifier leurs positions avant d'entamer la première phase exaltante de leur œuvre coloniale : celle de la pénétration à l'intérieur du pays. Il leur fallait pour cela avoir les coudées franches du côté sud. L'accord du 24 décembre 1885, signé avec la France, mit la rivière Campo comme frontière méridionale du territoire allemand. Entre Douala et ce point, deux ports furent créés : Kribi et Grand-Batanga.



1885-1895 : L'occupation côtière.

- D'après l'« Andrees Allgemeiner Handatlas », Leipzig, 1889.
- On compte à cette époque environ 500 km de côtes.

CHAPITRE IV

LA PENETRATION (1885-1905)

La période de pénétration sera la plus longue et la plus difficile de toute la durée de la colonisation allemande au Cameroun. En gros, elle en occupe les deux tiers ; au fond on peut dire sans erreur qu'au moment de la guerre de 1914, l'effort de pénétration n'était pas achevé.

La côte fut occupée suivant un plan rapide et méthodique. La pénétration qui, elle aussi, fait partie d'un plan général de colonisation parfaitement méthodique, connaîtra cependant des tâtonnements. L'histoire n'aime pas la logique. La logique conforme aux vues du Reichstag voulait, pour écarter les critiques de l'opposition métropolitaine, une occupation pacifique. Les réalités coloniales, malgré une bonne volonté certaine chez un grand nombre, imposeront souvent, trop souvent parfois, l'usage de la violence. Finalement, dans l'ensemble du pays, on pourra parler d'une véritable conquête coloniale.

Il était difficile d'éviter erreurs et tâtonnements. Le Cameroun allemand naît au moment où l'Allemagne elle-même cherche son équilibre intérieur. Le Kulturkampf vient de s'apaiser (1880) ; les 397 députés du Reichstag sont partagés entre une gauche, un centre et une droite divisés à l'intérieur, impuissants contre la chancellerie qu'ils ne peuvent pas renverser et qui exploite leurs divergences. Ajoutez à tout cela le fait que la seule année 1888 voit se succéder trois empereurs sur le trône allemand : mort de Guillaume I^{er}, règne éphémère de son fils Frédéric I^{er} (9 mars-13 juin 1888) avènement enfin de Guillaume II. Bientôt ce sera le tour des chanceliers de changer. Bismarck démissionne en mars 1890 ; il est suivi de Caprivi, de Hohenloe, et enfin de Von Bülow qui, de Berlin, dirigera la politique coloniale du Cameroun allemand. C'est qu'il n'existait pas de Ministère des Colonies avant 1907.

On comprend facilement pourquoi, avant l'avènement du gouverneur Puttkamer en 1895, l'œuvre coloniale connaîtra chez nous une période d'hésitations.

Et encore faut-il reconnaître que pendant ces premières années, la

fondation des bases côtières progresse rapidement. Rien ne sera improvisé en effet dans cet effort de pénétration. Les ports sur l'océan ravitailleront les explorateurs ; des postes seront fondés sur les grands itinéraires ; on marche vers des objectifs bien précis : atteindre le Congo dans le Sud, le Tchad dans le Nord. Ces objectifs guideront non seulement les explorateurs, mais encore les diplomates allemands dans leurs négociations avec les puissances française et anglaise pour la délimitation des frontières, et son aboutissement sera le « Neu Kamerun » de 1911.

PREMIERE ETAPE :

Le Sud et le Centre

On part de Victoria, de Douala, de Grand-Batanga et de Kribi. On choisit de préférence la voie des rivières et des fleuves : le Wouri, la Sanaga, le Nyong. Mais l'on se rendra vite compte que cette voie, barrée par les rapides et les cataractes, ne mène pas loin. Alors on adoptera les pistes à travers la forêt ou la savane, à pied ou à cheval, avec une suite énorme de porteurs.

La pénétration par la région du mont Cameroun fut plutôt ingrate : montagnes, hostilité des habitants, absence de rivière navigable sur un long parcours. L'expérience des contacts avec les populations des environs de Victoria fut marquée par un désastre. A une trentaine de kilomètres vers l'intérieur, sur les flancs du mont Cameroun, à près de mille mètres d'altitude, vivaient les clans Kpe des villages de Sofo (Soppo) et Gbea (Buea). La population, disent les traditions locales, aurait accueilli un missionnaire protestant qui assista à l'une de ces épreuves au poison si courantes alors dans les tribunaux coutumiers. La victime qui ne vomissait pas son poison était déclarée coupable et pendue. Le missionnaire rapporta l'affaire au poste allemand de Victoria. Une expédition fut aussitôt décidée. C'était en 1891. Von Gravenreuth partit avec des tirailleurs dahoméens. Or des gens venus de la ville avaient prévenu le chef Kuva Likenye qui se mit en position de défense avec ses hommes. Une barricade fut dressée et placée une sentinelle qui devait donner le signal au son de la cloche d'alarme. Von Gravenreuth, suivi de ses hommes, arriva devant la barricade qu'il voulut forcer. La cloche retentit ; Kuva Likenye et ses hommes surgirent ; l'officier allemand, surpris, fut abattu avant d'avoir pu réagir. Ce début malheureux créa entre Allemands et gens de Buéa une tension qui dura des années. En 1894, une dernière expédition allemande mit fin à la résistance des montagnards, et l'année suivante,

un traité extrêmement dur leur fut imposé. Expropriés de leurs terres, obligés de payer une lourde rançon, ils furent de plus employés à construire la future capitale, la ville de Buéa.

Douala, la première capitale, n'était pas, à proprement parler, une base expéditionnaire. C'est plus par la Sanaga et la Kwakwa que les premiers explorateurs entrèrent en contact avec les Bassa et les Bakoko des environs. L'accueil de ces derniers fut plutôt hostile. S'il faut en croire le préambule du traité qu'ils signèrent le 14 décembre 1892, leur résistance les entraînera dans une guerre ruineuse. Leurs chefs Toko de Bona Ngân, Ngango de Pongo-Songo, Janje du village Janje, vaincus et humiliés, se soumirent dans des conditions fort pénibles. Le pays continua à remuer. Nous y retrouvons Von Stetten (1895), Von Stein (1896) et Schmidt (octobre 1905). Une trêve de dix ans permettra les travaux du chemin de fer Douala-Yaoundé, mais pendant la guerre de 1914 des scènes pénibles opposèrent à nouveau Bassa et Allemands. La tradition locale n'a pas oublié les fameuses noyades de la Sanaga qui coûtèrent la vie à plusieurs hommes des forces allemandes fuyant devant les troupes alliées.

Mais *Kribi* et *Grand-Batanga* furent les bases d'où partirent les expéditions les plus importantes. Kribi offrait, à l'embouchure de la Kienke, un port au climat plus agréable que celui de Douala et moins pluvieux. Plus au sud, au-delà de l'embouchure de la Lobé, Grand-Batanga n'est plus aujourd'hui qu'un gros village abandonné, à demi englouti sous les broussailles. Sa plage immense ombragée de cocotiers où la nature a repris ses droits n'en garde que plus pure sa grâce négligée de beauté océanienne. C'est le climat de Kribi ; le sol y semble plus fertile : le manguier pousse tout seul à côté du cocotier. La population est paisible et sympathique : elle passe sa vie à réparer ses filets, à pêcher sur la mer, à narguer l'océan sur de minces périssaires de parasolier... Les Allemands y trouvèrent un havre plus tranquille. Ils voulurent en faire un port, une plage, un centre commercial important. De tout cela il ne reste aujourd'hui que des débris couverts de mousse que les vieux du village montrent encore parmi les touffes, chaque jour plus épaisses, d'une brousse envahissante.

C'est de là que les Allemands lancèrent les premières expéditions vers le Centre, le Sud-Est et le Sud. Mme Dugast écrit :

« Les premières expéditions partirent de Grand-Batanga, près de Kribi. Assez rapidement le bas cours de la Sanaga put être exploré et reconnu, jusqu'aux chutes d'Edéa : le fleuve était alors désigné par le nom « Grand Nyong » ; le Nyong actuel était le « Petit Nyong ». Les indigènes de la côte affirmaient à l'époque que dans l'intérieur coulait un grand fleuve dont les eaux descendaient d'ouest en est. Ce détail posait aux Allemands un grand problème : la ligne de partage des eaux

entre le bassin du Congo et celui du « Grand Nyong » était-elle donc si près de la côte ? La première exploration, conduite par le *Lieutenant R. Kund*, accompagné du *Lieutenant Tappenbeck*, du zoologiste *Weissenborn* et du botaniste *Braun* quitta Grand-Batanga le 15 octobre 1887, par le pays Ngoumba et la vallée du Nyong ; puis allant vers le N.-E., elle atteignit la Sanaga le 19 janvier 1888 en un point qu'il est impossible de situer « à au moins 300 km de la côte », disent les rapports. (I. Dugast : *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*, Ifan 1949, p. 59.)

Cette expédition avait atteint Yaoundé à la fin de 1887. Tappenbeck devait fonder l'année suivante la station de la future capitale du Cameroun. Yaoundé, à près de 800 mètres d'altitude offrait un climat idéal, et sa population, méfiante au début, n'offrit qu'une résistance symbolique aux troupes dahoméennes des forces coloniales allemandes. Par contre, une fois rassurée, elle réserva au colonisateur un accueil qui le consola de ses premiers déboires. Bientôt *Zenker*, et *Dominik* après lui, chanteront les douceurs du pays Ewondo, et les qualités de ses habitants. On put croire enfin que la colonisation pacifique allait se réaliser. Le Major Hans Dominik, arrivé d'Allemagne se fixe à Yaoundé en 1894 ; il y organise un centre militaire important et un nouveau point de départ pour les étapes vers l'est et vers le nord. De la côte, l'administration coloniale lui envoie des messages de prudence qui lui demandent d'essayer par tous les moyens la pénétration pacifique. Cet homme paradoxal avait en effet besoin de tels avis. Conquis par Yaoundé au point de s' « indigéniser » et de se marier avec une fille du village de Ntui, il n'en demeure pas moins le terrible soldat qui envoie sans pitié les sujets rebelles à la potence « pour servir d'exemple »...

La politique pacifique réussit cependant dans les régions du Centre. Dominik parvint à gagner bien des chefs ; un noyau de jeunes évolués se forma peu à peu à qui l'on confia l'autorité traditionnelle : Charles Atangana, Nnanga-Eboko, Pierre Mvemba chez les Babouté, Ndengue Kathou sur les bords de la Sanaga, Martin Samba à Ebolowa. D'autres, parmi les vieux, se rallièrent : Alphonse Bagneki Tombi chez les Ndiki en est un exemple. Ceux qui continuent la résistance armée seront traités avec la dernière rigueur.

C'est dans cet esprit que les expéditions continuent. Au sud, en pays Boulou où la mission presbytérienne américaine avait ouvert un poste à Ebolowa en 1895, *Kampf* (1896) et *Von Stein* (1898) continuent des voyages d'étude et des interventions militaires très localisées. Mais en 1899 éclate la guerre des Boulou qui, semble-t-il, voulaient garder le monopole du commerce entre la côte et l'intérieur du pays. Kribi fut assiégé, la Mission catholique pillée et saccagée ; il y eut plusieurs morts de part et d'autre ; enfin des renforts vinrent libérer la place. La

guerre traîna à l'intérieur du pays jusqu'en 1901.

Dans les forêts de l'Est, en pays Maka et Ndjem, la pénétration rencontre une longue résistance. Carnap et Querheimb avaient atteint le confluent Ngoko-Sanga en 1898. Ils furent suivis par Scheunemann et Engelhardt qui se heurtèrent à la résistance Maka : celle-ci dura jusqu'en 1907, date à laquelle elle fut écrasée par *Dominik* et *Schlosser*. Entre temps, *Lüdingshausen* avait atteint le pays Dzimou en 1900.

Poursuivant leur route vers le Centre, *Ramsay* et *Sadrock* sont chez les Bamoun en 1901 et découvrent Fouban l'année suivante ; *Hirtler* les suivra de près. En 1903, Von Strumpell, et après lui Glauning, le Dr Hassert, Franz Thorbecke, parcourent le pays Bamiléké. Plus l'on avance, plus la marche devient pénible, car la résistance des populations s'annonce de plus en plus décidée et organisée. Quand Von Stetten arrive chez les Tikar en 1893, il les trouve en guerre contre les Foulbé ; du célèbre camp de Sanserni les troupes du lamido de Tibati assiégèrent sept ans durant les Tikar de Ngambe. En 1899 l'expédition Von Kamptz mit fin au siège, défit les troupes de Tibati, et selon la tactique devenue courante, imposa au lamido une reddition et un traité humiliants. La porte du Nord-Cameroun venait de s'ouvrir. Avant d'y pénétrer avec la conquête allemande, suivons les explorateurs chez les Baya avec Nolte en 1900, chez les Banen puis les Babute avec Schimmelpfennig en 1901. La pénétration y fut particulièrement difficile. Les chefs Watile, Somo Mambok, Manimben, organisent une résistance qui va durer des années et que l'énergie de Dominik ne réussira que difficilement à briser. Tandis que le chef Somo, ses principaux guerriers Békémen, Ihumb, Béléma, Kitiék, Mem, Tikabagné, Endéka, Mésoté, Bokwagné, ayant été faits prisonniers, demande la réconciliation en 1911 à Hoffmann et paye une rançon de neuf pointes d'ivoire, le chef Manimben meurt en exil à Douala en 1909.

Les troubles en pays Bafia ne furent pas plus aisés à surmonter. Après une expédition du Major Dominik en 1905, le Major *Puder* mit fin à la résistance armée en 1911, et le poste de Bafia fut créé.

On peut dire qu'à cette date, le Sud et le Centre étaient pratiquement occupés. L'œuvre de pénétration, à la même époque, avait achevé de briser les dernières résistances du Nord-Cameroun.

DEUXIEME ETAPE

Le Nord-Cameroun

La conquête du Nord fut la plus ardue et la plus rapide. Elle dura

dix ans. Le colonisateur y affronte des armées organisées sous les ordres de Lamibé intrigants. Il suffira donc de vaincre les chefs pour devenir maître d'une région. La savane n'offrait pas, comme la forêt, un terrain propice à l'organisation des maquis. Mais les soldats foulbé, aguerris par un siècle de conquêtes, plus habitués aux armes européennes, s'avérèrent des ennemis terribles pour les Allemands. Ici comme dans le Sud, on essaya la voie de la persuasion ; des ordres, venus de haut, du Gouvernement impérial, demandaient d'éviter des aventures coûteuses. L'opposition, au Reichstag exploitait les nouvelles des colonies. Mais la marche pénible des conquérants à travers les tribus du Sud et du Centre, les premiers échecs devant les troupes foulbé, déterminent les pouvoirs militaires à une action énergique et efficace.

On avait d'abord adopté le chemin du Sud qui, par Yaoundé, gagnait l'Adamaua et le Nord. En 1888 *Zintgraff* tente par cette voie d'atteindre la Bénoué. Vaincu par le lamido de Tibati, il se replie vers l'ouest et rejoint la Bénoué à Jibu, en Nigeria. Un nouveau départ est fixé pour 1893 : *Morgen* et *Von Stetten* qui mènent les opérations sont à leur tour repoussés devant Tibati.

On décida alors de chercher une autre voie par le Niger. Une expédition sensationnelle fut préparée et confiée au Dr Siegfried Passarge. Parti de Kassa, près de Yola, Passarge gagna Maroua en passant par Yola, Garoua, Uro, Beridji, Boubandjida ; il ne rencontra qu'un seul obstacle : l'armée du lamido de Rey. Le 24 novembre au village de Ngouroum, Bouba-Ndjida, lamido de Rey, vint barrer la route au « Kamerun-Komitée » du Dr Passarge. Le choc fut violent, et les deux armées se séparèrent avec la conviction chez chacune d'avoir remporté la victoire. Passarge dut modifier son itinéraire et gagna Maroua par Guider. Il y arriva le 23 décembre. Le voyage de retour le mena à Garoua, Goumna, Ngaoundéré, Gari-Maharba, Faro, les monts Tschebtschi, puis, descendant la Bénoué, il revient à son point de départ, à Kassa. Il devait publier l'année suivante à Berlin (1895), un ouvrage monumental, « Adamaua », réunissant le fruit des multiples observations faites au cours de son voyage.

Pendant ce temps, la percée de la voie du Sud continue. Beaucoup plus lente, elle aboutit enfin en 1899 à la chute de Tibati. Cette chute avait été longuement préparée. Une nouvelle base, celle de Yoko, dont le fort existe encore en partie, formait une étape imprenable sur la route du Nord. En 1899 la Wute-Expédition, devenue bientôt Wute-Adamaua-Expédition, fut soigneusement préparée et lancée, semble-t-il, par le gouverneur Von Puttkamer en personne. Il en confia l'exécution au capitaine Von Kamptz. L'objectif officiel, qui était le châtimement du chef Nguila et l'occupation de Yoko, ne fut en réalité qu'une étape : Nguila mourut avant l'arrivée des Allemands, Yoko fut

occupé, et l'on marcha sur Tibati. Le lamido Mohama, une fois de plus, opposa une résistance farouche, et abandonnant le camp de Sanserni, il prit le maquis. Dominik dut intervenir et usant de diplomatie, commença par gagner le lamido de Ngaoundéré. Alors des renforts arrivèrent du Sud, et les Allemands en force surprisent Mohama, en plein jour, dans son saré de Tibati. Il fut capturé, maltraité, détrôné et l'on mit à sa place un certain Chiroma qui se soumit aux conditions d'un traité particulièrement sévère.

Tibati tombé, le Nord-Cameroun fut en trois ans entraîné dans cette chute. Les Lamibé du Nord, qui avaient d'abord accepté des cadeaux et des pourparlers, se rendirent compte du danger réel. Ils essayèrent de se dresser dans un dernier sursaut : c'était trop tard. 1901, Ngaoundéré est emporté par le capitaine *Cramer Von Clausbruch*, et le lamido Abo massacré ; 1902, le *lieutenant Radke* défait Sule, lamido de Rey. Alors apparut la figure de *Subeiru*, émir de Yola. Révolté en 1900 contre les Anglais, et chassé de Yola par le colonel *Morland*, il s'était réfugié à Garoua. C'est là qu'au mois de mars 1902, Cramer Von Clausbruch écrase ses troupes. L'émir, suivi de quatre cents braves, se retire alors à Maroua. *Dominik* l'y rejoint et, grâce aux mitrailleuses dont il dispose depuis *Tibati*, anéantit la résistance foubé. Subeiru et Hamadou lamido de Maroua, réussirent cependant à s'échapper. Le premier fut massacré par les Lala chez qui il cherchait refuge, près de Song ; le second, sur la route du retour, fut mis à mort par les envoyés de son frère Suie que Dominik avait investi et reconnu à Maroua. A Yola, les Anglais mettent à la place de Subeiru son frère Bobo Adamou qui, après le partage de ses états entre Allemands et Anglais, en 1909, se révoltera et sera déposé. A Dikwa enfin, plutôt qu'Oumar choisi par les Français, les Allemands, devenus plus tard maîtres des lieux, préférèrent Oumar-Sanda-Mandarama...

Après Maroua, il ne restait plus qu'une étape pour atteindre le Tchad : celle du pays Mandara. Dominik s'en empara sans coup férir (1902). Il fit de *Mora* un poste fortifié qui pendant la guerre, s'avéra imprenable. La conquête coloniale du Cameroun était achevée. Un drame devait la clore : le 1^{er} février 1902, Umarou, lamido de Banyo, poignarde de sa main le lieutenant Nolte.

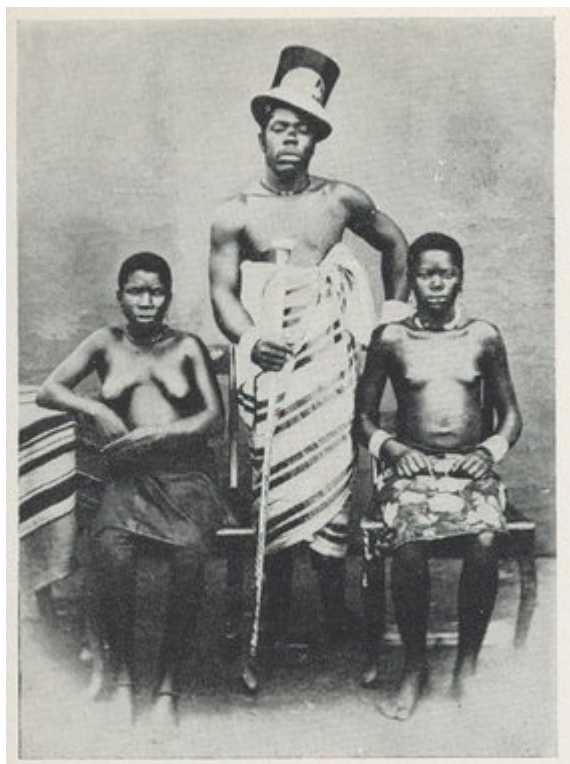
Une figure domine cette conquête : Hans Dominik.

Dans le Nord comme dans le Sud, sa poigne de fer vint à bout de toutes les résistances. S'il faut en croire les légendes qui circulent encore autour de son nom, pour être efficace, il ne recula pas devant des rigueurs qui nous semblent aujourd'hui excessives. Même le pays Ewondo qu'il a tant aimé tremble encore au seul bruit de ce nom, et les vieux racontent qu'il pendait en moyenne un homme sur trois. Façon de parler, bien sûr, qui signifie cependant que la réalité était dure.

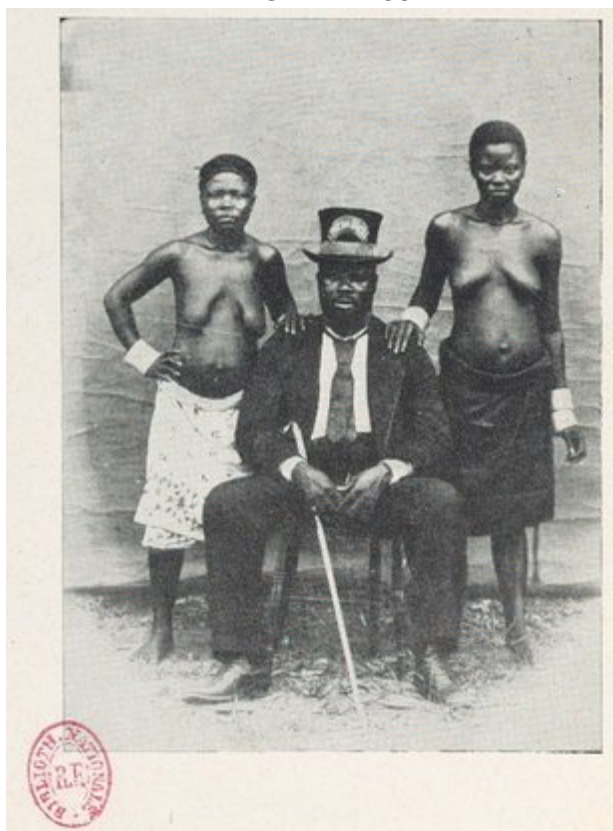
Cette conquête, il faut le reconnaître, ne répond pas à un idéal de grandeur militaire prémédité. Aucun des grands généraux de l'Empire ne s'est embarqué pour venir cueillir des lauriers en Afrique. Tandis qu'ailleurs les luttes coloniales forgent les héros des armées nationales, l'Allemagne, en principe, réprouve les conquêtes armées, si bien que dans beaucoup de cas, les hommes de la colonie tricheront avec les pouvoirs de la métropole, et cacheront sous des noms innocents des méthodes que l'opinion du Reichstag eût difficilement supportées.

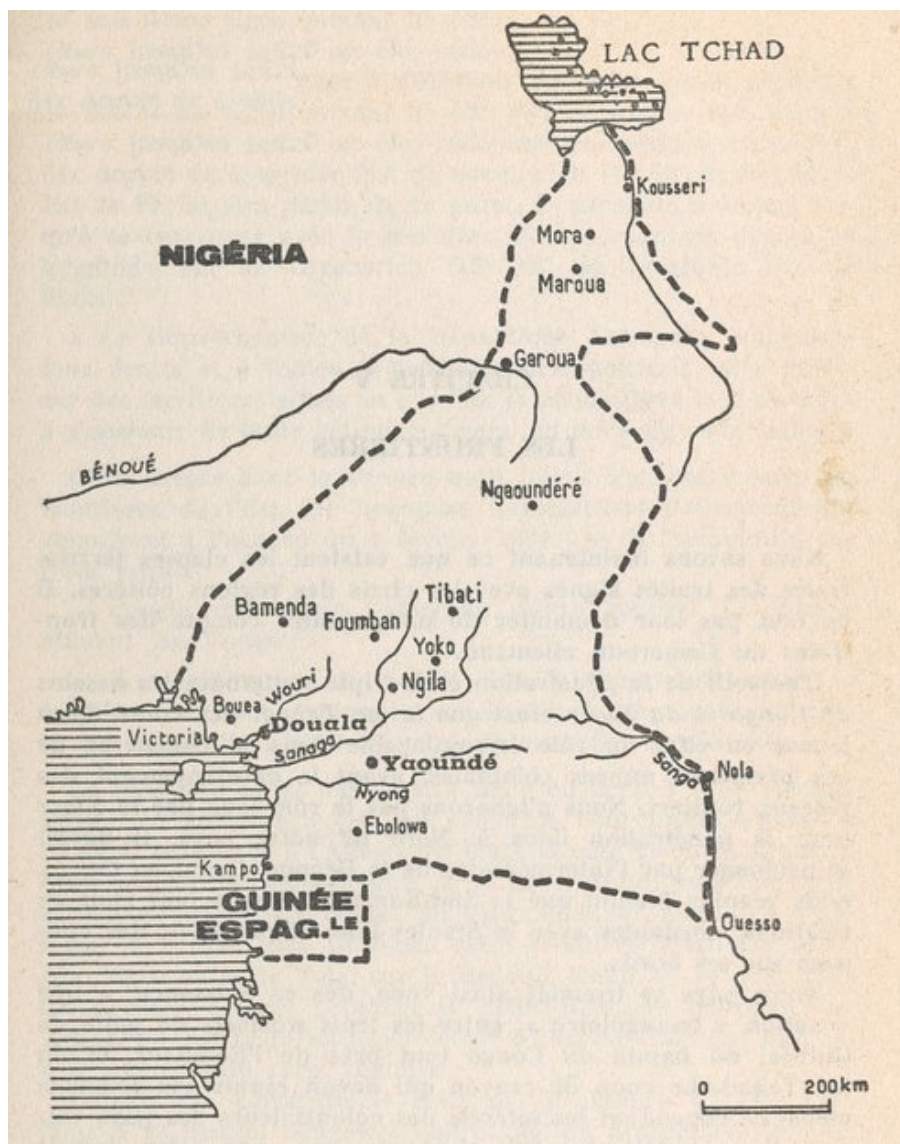
Les opérations militaires furent donc ici l'œuvre d'un empirisme au jour le jour, et d'un instinct d'auto-défense durci par la mystique de l'efficacité.

La résistance des populations fut tenace : le Sud et une partie du Centre (est et ouest) firent preuve d'une étonnante obstination ; le Centre, autour de la future capitale se montra conciliant ; le Nord opposa une résistance farouche, moins longue que celle du Sud, mais terrible. Tibati, dans la tourmente, apparut comme le haut lieu longtemps imprenable et le champion d'une attitude de fierté militaire et de rigidité qui devait finir dans le désastre. Les Allemands qui aiment les vertus militaires semblent avoir apprécié cette fierté des populations. Ils voulurent effacer les rigueurs de la conquête par une politique de mise en valeur et de collaboration avec les élites. La guerre, venue trop tôt, ne permit pas à cette politique de porter tous ses fruits.



- TIN AQUA 1875
- KING BELL 1881





Avant 1911 : le « KAMERUN » allemand.

Superficie : 480 000 km².

Population : 3 500 000 habitants environ.

Tous les chiffres, à cette époque, sont approximatifs :

les uns donnent : 478 000 km² ;

d'autres : 493 600 km²

Quant à la population, les estimations vont de 2 800 000 habitants à 3 500 000.

CHAPITRE V

LES FRONTIERES

Nous savons maintenant ce que valaient les clauses territoriales des traités signés avec les chefs des régions côtières. Il ne faut pas leur demander de nous rendre compte des frontières du Cameroun allemand.

L'objectif de la pénétration était triple : atteindre les bassins *du Congo* et *du Niger* ainsi que *le lac Tchad*. Les cours d'eau jouent en effet un rôle irremplaçable dans le commerce de ces premières années coloniales, avant le développement des réseaux routiers. Nous n'ignorons pas le rôle joué par le Niger pour la pénétration dans le Nord de notre pays. Il devait se prolonger par l'intermédiaire de la Bénoué. Quant au Congo, nous verrons bientôt que la Süd-Kamerun Gesellschaft était en relations constantes avec le Stanley-Pool et possédait des maisons sur ses bords.

Notre pays se trouvait ainsi voué, dès sa naissance, à une vocation « triangulaire », entre les trois sommets du golfe de Guinée, du bassin du Congo tout près de l'Equateur, et du lac Tchad. Le coup de crayon qui devait réunir ces sommets menaçait cependant les intérêts des colonisateurs des pays voisins. Il ne restait plus qu'à s'entendre avec eux, selon l'esprit de la conférence de Berlin. La frontière du Sud fut fixée à l'amiable avec la France, par un accord signé le 24 décembre 1885. Cet accord disait :

« Le Gouvernement de Sa Majesté l'empereur d'Allemagne renonce en faveur de la France à tous droits de souveraineté et de protectorat sur les territoires qui ont été acquis au sud de la rivière Campo par des sujets de l'empereur allemand et qui ont été placés sous le protectorat de Sa Majesté l'empereur d'Allemagne. Il s'engage à s'abstenir de toute action politique au sud d'une ligne suivant la dite rivière, depuis son embouchure jusqu'au point où elle rencontre le méridien situé par dix degrés de longitude Est de Greenwich (7° 40' de longitude Est de Paris) et à partir de ce point, le parallèle prolongé jusqu'à sa rencontre avec le méridien situé par quinze degrés de longitude Est de Greenwich (12° 40' de longitude Est de Paris).

« Le Gouvernement de la République Française renonce à tous droits et à toutes prétentions qu'il pourrait faire valoir sur des territoires situés au nord de la même ligne et il s'engage à s'abstenir de toute action politique au nord de cette ligne. »

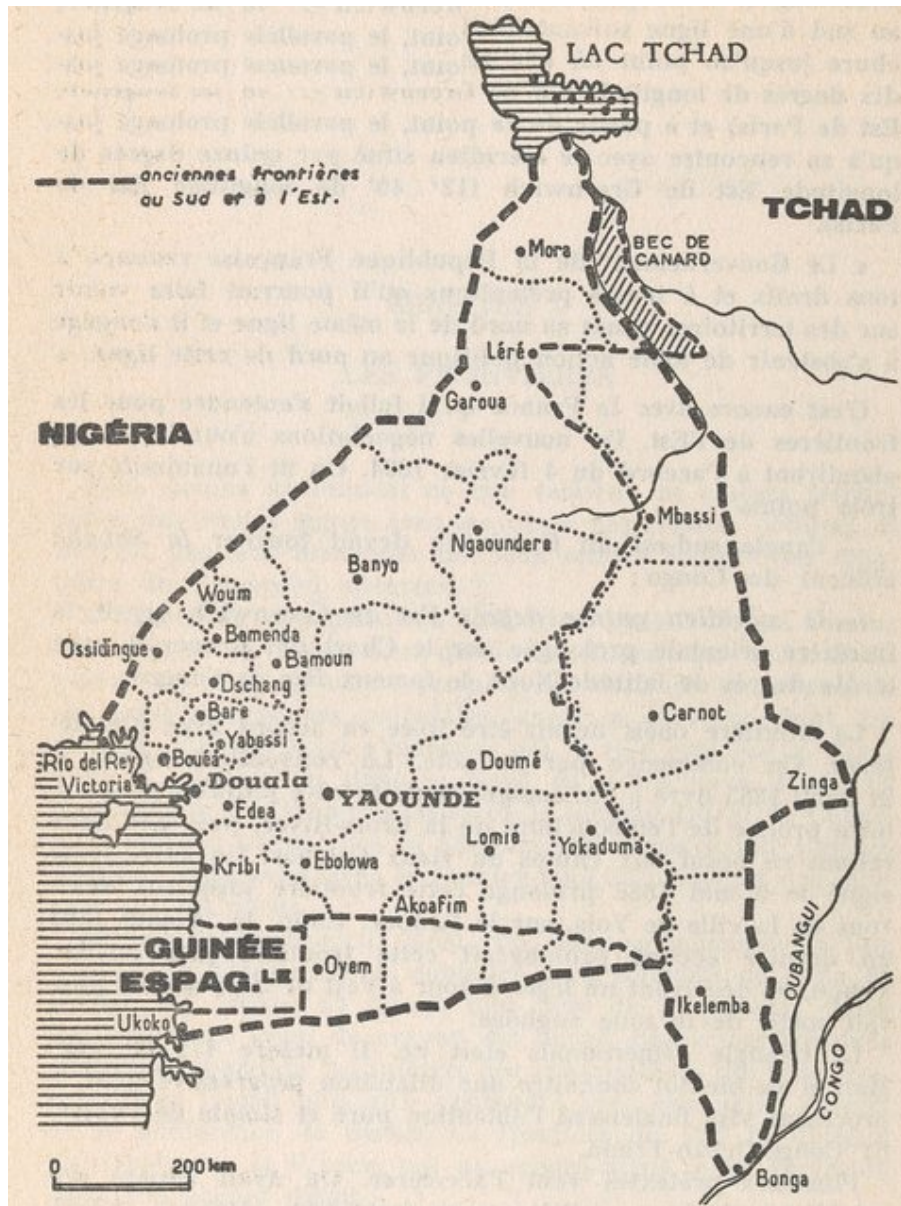
C'est encore avec la France qu'il fallait s'entendre pour les frontières de l'Est. De nouvelles négociations s'ouvrirent qui aboutirent à l'accord du 4 février 1894. On fit l'unanimité sur trois points :

- l'angle sud-est du Cameroun devait toucher *la Sangha* affluent du Congo ;
- *le méridien quinze degrés* Est de Greenwich serait la frontière orientale prolongée par le Chari qui formerait avec le dix degrés de latitude Nord, le fameux *Bec de Canard*.

La frontière ouest devait être fixée en accord avec l'Angleterre. On commença par la côte. La convention signée le 21 avril 1885 livre à l'Allemagne toute la côte jusqu'au promontoire proche de l'embouchure de la Cross-River, puis une ligne reliant ce point aux chutes du vieux Calabar. Un autre texte signé le 6 mai 1886 prolonge cette frontière jusqu'aux environs de la ville de Yola, sur la Bénoué. Enfin, le 14 août 1893 un dernier accord prolongeait cette frontière jusqu'au lac Tchad, en décrivant un léger détour à l'est de Yola qui ne pouvait sortir de la zone anglaise.

Le triangle camerounais était né. Il mesure 478.000 km². Mais il va bientôt connaître une dilatation progressive dont le processus vise finalement l'obtention pure et simple de l'objectif Congo-Océan-Tchad.

Plusieurs prétextes vont l'accélérer. On avait adopté des méridiens et des parallèles pour frontières, méthode théorique s'il en fut, et qui laissait la porte ouverte à bien des querelles. En 1903 Dominik écrit à Alfred Fourneau, chef du territoire du Tchad, pour se plaindre des tribus Massa qui violent la frontière. Fourneau répond avec humour que le dixième parallèle n'étant pas piqueté sur le sol, il était difficile d'exiger que ces braves gens le reconnaissent à vue d'œil., (lettre du 8 mai 1903). Il n'en fut pas moins nécessaire de confier à des experts le soin de faire des relevés sur place. Les missions Moll-Von-Seefried (1902-1903) et Cottes-Foerster (1905-1906) se chargèrent de ces travaux qui eurent pour résultat de ramener les intéressés à des limites plus réalistes. On adopta pour cela le cours des rivières ; il fallut sacrifier le « Bec de Canard » qui fut remis à la France par les accords du 18 août 1908.



Après 1911 : le « Neu-Kamerun ». — 750 000 km², 28 districts.

L'Oubangui est atteint à Zinga,

le Congo à Bonga,

et le Bec de Canard cédé à la France.

La Guinée espagnole est cernée par le Kamerun.

Le « Neu-Kamerun »

Les querelles de frontières cachaient autre chose. Les rivalités coloniales des puissances européennes n'avaient cessé de prendre de l'ampleur : l'Asie, avant l'Afrique, avait connu la question du partage et une occupation qui, comme à Ceylan, remontait au XVII^e siècle (1635). L'Allemagne était définitivement gagnée à la colonisation et l'empereur en personne s'était engagé dans la voie des compétitions internationales.

Mais tout le monde se méfie de l'Allemagne. Guillaume II tente un rapprochement avec la France qui aboutit à un échec. Il prodigue ses services en Amérique, en Asie, en Afrique du Nord et rencontre partout la méfiance ou même l'hostilité. L'affaire du Maroc éclata. C'était d'ailleurs une vieille histoire : l'Angleterre, la France et l'Allemagne se disputaient depuis longtemps la prédominance politique et économique au Maroc. En 1904, la France s'était entendue avec l'Angleterre : elle abandonnait ses prétentions en Egypte et se contentait du Maroc. On oublia l'Allemagne sous prétexte qu'elle n'avait rien exigé. Or surgit la question d'une réforme des institutions marocaines patronée par la France. En réalité il s'agissait de prendre le pays en main, car à cette époque, personne dans les milieux politiques européens ne se trompait sur la signification du vocabulaire du « protectorat ». Guillaume II saisit l'occasion de prendre sa revanche. Il se proclama le champion de l'indépendance marocaine et vint en personne en 1906 en visite officielle à Tanger. Il prononça un discours sans équivoque :

« C'est au sultan, en sa qualité de souverain indépendant, que je fais aujourd'hui ma visite. J'espère que, sous la souveraineté du sultan, un Maroc libre restera ouvert à la concurrence pacifique de toutes les nations, sans monopole et sans annexion, sur le pied d'une égalité absolue. Ma visite à Tanger a pour but de faire savoir que je suis décidé à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour sauvegarder efficacement les intérêts de l'Allemagne au Maroc. Puisque je considère le sultan comme souverain absolument libre, c'est avec lui que je veux m'entendre sur les moyens propres à sauvegarder ces intérêts. Quant aux réformes que le sultan a l'intention de faire, il me semble qu'il faut procéder avec beaucoup de précautions, en tenant compte des sentiments religieux de la population, pour que l'ordre public ne soit pas troublé. »

L'Europe fut vivement impressionnée par ce discours. On résolut d'éviter le pire par la voie qui avait jusque-là écarté le danger des conflits armés : une conférence internationale fut convoquée à *Algesiras*, au sud de l'Espagne, en 1906. Elle adopta une résolution finale qui internationalisait la situation au Maroc. L'indépendance du sultan reconnue par tous, on confia les réformes à des représentants de

toutes les puissances et la porte fut ouverte à tous pour leurs intérêts économiques.

Mais les cinq années qui vont suivre seront en fait des années de conquête armée. Des sujets français ayant été massacrés au cours d'une émeute, l'armée française intervint pour protéger ses ressortissants, et commença la conquête systématique du pays. Il n'y eut cependant pas d'occupation officielle. En 1911 le sultan Moulay-Hafid assiégé dans Fez, fit appel aux Français qui prirent la ville et libérèrent le sultan. L'Allemagne protesta aussitôt et envoya un navire de guerre devant *Agadir*. Les puissances savaient pertinemment qu'il s'agissait d'autre chose que de l'indépendance du Maroc. L'Allemagne avait besoin d'avoir sa part — et une bonne part — dans le partage du monde. Des négociations s'ouvrirent entre la France et l'Empire allemand : elles devaient aboutir à la formule du « Cameroun Nouveau ». La convention signée le 4 novembre 1911 cède à l'Allemagne 275.000 km² à l'est et au sud du Cameroun, un territoire grand comme la moitié de la France.

En fait le nouveau Cameroun, qui mesure 750.000 km², voit ses frontières reculer au sud plus bas que la Guinée espagnole et à l'est, deux antennes rejoignaient l'une le Congo, près de Bonga, à l'endroit où il reçoit la Sangha, et l'autre le confluent de l'Oubangui et de la Lobaye, à Zinga. L'Allemagne, en retour, rectifie de nouveau sa frontière entre le Chari et le Logone et cède à la France la pointe du Bec de Canard. Désormais le Cameroun allemand a accès sur le Congo et dispose des voies fluviales Congo-Sangha-Oubangui, Ivindo-Ogoué et Logone-Tchad. La prise de possession des territoires ainsi cédés se fit en deux temps : le 1^{er} octobre 1912 la bande de terre au nord du Gabon et au sud de la Guinée espagnole passe au Cameroun allemand et le « Bec de Canard » passe à l'Afrique équatoriale française ; le 1^{er} février 1913, la zone ouest de l'Oubangui passe à son tour au Cameroun allemand.

Le territoire venait d'atteindre le point maximum de sa dilatation. Il n'allait pas tarder à exploser et à restituer à l'Afrique équatoriale française les débris qui venaient de lui être arrachés.

CHAPITRE VI

L'ADMINISTRATION COLONIALE ALLEMANDE

On connaît la fameuse brochure du publiciste allemand Zimmermann, parue juste avant la guerre et intitulée : « Cameroun, colonie négligée ! » S'il ne faut pas la prendre au pied de la lettre, elle révèle cependant que tous les Allemands n'étaient pas d'accord sur la politique à suivre au Cameroun. Or c'est cette tension entre les différents secteurs de l'opinion, le Gouvernement du Reich, les milieux mêmes de la colonie, qui va marquer définitivement l'administration du Cameroun allemand et aussi sa promotion économique et sociale.

Les dix premières années se sont écoulées sous le signe d'un empirisme mercantile axé essentiellement sur la côte. Le gouverneur Von Puttkamer, par contre, vient donner au développement de la colonie un élan fécond ; mais il doit pour cela composer avec les grandes compagnies d'exploitation. Ses adversaires en tireront contre lui des arguments qui ne sont pas toujours dénués de fondement, mais aussi qui trahissent une réelle malveillance. Après 1907, fin du mandat du gouverneur Von Puttkamer, Berlin créera un ministère des colonies et prendra en main la direction des affaires coloniales.

C'est en fonction de toutes ces fluctuations que nous allons assister à la parturition du Cameroun.

Le pays, historiquement, est une dilatation de l'estuaire du Wouri. Les Allemands l'appellent « *Kamerun Fluss* », le fleuve Cameroun. Le territoire qui se développe autour de l'estuaire sera donc le « *Kamerungebiet* », et sa capitale, *Kamerunstadt*. Manifestement, tout devenait « *Kamerun* » dans ce pays et les confusions s'annonçaient inévitables. Le 1^{er} janvier 1901, pour tirer les choses au clair, un décret donna à la ville le nom de *Douala* et le pays fut baptisé *Kamerun*¹³.

Mais quel était le statut de ce nouveau pays ? Était-il colonie ou protectorat ? Les documents allemands l'appellent *Schutzgebiet* (pays protégé), mais dans les milieux internationaux, tout le monde, — et l'Allemagne la première — comprend qu'il s'agit d'une colonie.

Le pays devait connaître trois capitales.

Ce fut d'abord *Kamerunstadt* ou Kamerun tout court (1885-1901) qui devint Douala on sait dans quelles circonstances.

Buéa (1901-1909) situé en plein paradis des plantations, à neuf cents mètres d'altitude, avec un climat délicieux, finit par supplanter Douala. Von Puttkamer y avait bâti un « Schloss » dans le style bourgeois de la fin du XIX^e siècle ; entouré de jardins splendides et dominant les plantations, il ouvrait une vue superbe sur l'estuaire du Wouri, sur Douala qu'on voyait par temps clair, sur la mer... C'était vraiment le symbole de la puissance croissante des grandes Compagnies. Le tremblement de terre de 1909, dit-on, vint déloger la capitale de Buéa ; d'autres disent qu'en réalité, c'était la conséquence du changement de politique coloniale en Allemagne, et du refus opposé par le Ministère des Colonies à l'ambition des compagnies camerounaises.

Yaoundé ne prit la succession que pendant la guerre : climat doux, population facile, quelle prédestination ! Yaoundé restera la capitale définitive.

Quant au pays, il fut organisé avec souplesse : le Nord avait trois résidences : le Sud comptait des « *Bezirkämter* » districts ou circonscriptions dont le nombre était de vingt-huit à la veille de la guerre. Cette organisation s'était développée à partir de la côte, sur le modèle de Douala, Edéa, Victoria, Kribi, et s'était étendue peu à peu à l'intérieur avec Lolodorf, Ebolowa, Yaoundé... Il est facile de suivre sa croissance. En 1895, à l'arrivée du gouverneur Von Puttkamer, on compte sept postes administratifs importants pour tout le Cameroun :

Rio del Rey, confié à Schoene, assistant des douanes.

Edéa, avec deux officiers blancs, Bonchitch et Oscar Schmidt.

Buéa, dont le nouveau chef, Leuschner, n'est pas encore arrivé.

Yaoundé, où se trouve Dominik avec le lieutenant Bartsch et deux sous-officiers allemands.

Lolodorf avec un sous-officier blanc.

Barombi que Konradt et son jardinier Standt viennent de rejoindre.

Kribi où l'assistant Kuas vient d'assumer le poste des douanes.

On signale enfin le minuscule poste de *Campo*.

Tandis que le Sud se développe administrativement selon les cadres expérimentés sur la côte, le Nord inaugure la formule de l'administration indirecte avec ses trois résidences :

La plus lointaine était *Mora*. Son territoire s'étendait sur le Wandala, le Logone, le Sud-Est du Bornou, le Diamaré, Maroua, Mindiff et Kalfou.

L'Adamaoua embrassait la Bénoué et le pays autour de Ngaoundéré.

Banyo enfin englobait Koncha, le Chebchi, Gachiga et le Wonka. Le pays *Bamum*, plus au sud, formait une quatrième résidence.

Les résidents du Nord avaient sous eux les Lamibé et des chefs de poste européens. Tout l'édifice du pouvoir reposait sur le *gouverneur*, représentant direct du Reich avant 1907, et représentant du Ministère des Colonies après la création de ce poste. A partir de 1904, des délégations de planteurs, commerçants, missionnaires, formèrent un véritable Conseil. En trente ans, le Cameroun passe entre les mains de six gouverneurs, précédés par *Max Büchner*, nommé représentant intérimaire du Reich le 19 juillet 1885, en attendant l'arrivée du premier chef du territoire, qui sera *Von Soden*. Ses six ans d'administration (1885-1891), représentent la période côtière du Cameroun. Elle sera absorbée par les discussions, en Métropole, des accords sur les frontières, avec les puissances intéressées.

Le successeur de Von Soden, *Zimmerer* (1891-1895), n'aura même pas le temps de voir les résultats du mouvement de pénétration commencé en 1887. Il sera remplacé par *Jesko Von Puttkamer*, personnalité dont l'énergie donnera au Cameroun un élan définitif. Près de douze ans d'administration laisseront un Cameroun conquis, avec des limites précises et une économie rénovée, du moins en perspective. Après lui, c'est le Ministère des Colonies qui va prendre en main les destinées des pays d'Outre-Mer. Les gouverneurs se suivent à une cadence accélérée : *Théodor Seitz* n'a eu que trois ans (1907-1910) ; *Gleim* n'en aura que deux (1910-1912) et *Ebermeier* de nouveau trois (1912-1915).

Le pouvoir militaire travaillait avec l'autorité civile ; bien des districts ne furent longtemps que des postes militaires. Histoire curieuse, à la vérité, que celle de l'armée du Cameroun allemand. Le contre-amiral Knorr, dès 1885, débarque à Douala avec un corps expéditionnaire. D'où venaient ses soldats ? Un mystère plane sur ces troupes de tirailleurs qu'on promène à travers l'Afrique. Or en 1891, des crédits furent votés pour la formation d'une police camerounaise, et les autorités locales, peu sûres des populations encore trop hostiles, firent appel à des étrangers. Le consul allemand de Lagos leur envoya trois cents hommes, originaires du Dahomey, du Libéria et du Sierra-Léone. On a même accusé le consul d'avoir acheté certains de ces hommes au trop fameux Béhanzin !

Les nouvelles troupes se signalèrent dans la conquête du pays par leur esprit frondeur. Les succès militaires furent minces ; on se rappelle le désastre de Buéa. A Yaoundé, les populations ont encore des histoires pour rire sur la façon dont les tribus locales trompèrent les tirailleurs dahoméens de Dominik.

En 1893, éclate la révolte des troupes dahoméennes. Le tout avait débuté par une querelle de femmes ; les belles en vinrent aux mains ; les officiers allemands se fâchèrent et Jeur donnèrent la chicotte. Or depuis longtemps déjà, les autorités supérieures avaient recommandé la prudence dans le domaine des châtiments corporels que les hommes supportaient mal. Les tirailleurs attendaient une occasion : ils saisirent celle de leurs épouses battues et se soulevèrent. Les Allemands, déçus, renoncèrent aux Dahoméens pour faire appel aux Soudano-Egyptiens. Morgen fut chargé du recrutement (1894-1895), mais les résultats ne semblent pas avoir été de beaucoup meilleurs, et dès cette époque, on commença la formation de recrues locales. Tout laisse croire que les Allemands avaient apprécié à sa juste valeur la résistance des populations camerounaises, et qu'ils voulaient réellement associer les élites, non plus à la conquête de leur propre pays, mais aux traditions militaires de l'Allemagne. Ils songèrent à former des officiers et *Samba* fut envoyé pour cela en Europe. Les fils des grandes familles qui étudiaient en Métropole faisaient également leur service militaire dans les rangs de l'armée impériale, et nul n'ignore chez nous que le prince Douala-Manga-Bell fut effectivement officier de cette armée.

Les cadres coloniaux restaient cependant assez modestes. Les grands hommes militaires allemands semblent avoir dédaigné les colonies, et l'un des reproches que l'opposition métropolitaine fera aux méthodes militaires des conquêtes coloniales sera l'ambition des petits officiers avides de promotions et d'honneurs. Il n'est donc pas surprenant de voir, au moment des hostilités, l'armée camerounaise commandée par un lieutenant-colonel, Zimmermann, assisté de capitaines, lieutenants, sous-officiers africains et européens.

En face de cette organisation civile et militaire, le problème devait se poser *de la collaboration avec l'autorité indigène*. Nous venons de voir les solutions envisagées dans l'armée par la création des cadres africains. Sur le plan civil, la réponse fut plus nuancée. On adopta dans le Nord une formule assez commode, celle de *l'administration indirecte*. Les Lamibé furent maintenus, mais l'autorité administrante eut soin de ne mettre en place que des hommes sûrs, écartant délibérément les chefs traditionnels soupçonnés d'esprit d'indépendance. Cette double autorité resserra souvent ses liens aux dépens des populations autochtones qui refusaient leur soumission à l'envahisseur musulman. Des troupes coloniales, pour le compte des Lamibé, marchèrent ainsi contre les Fali, les Niam-Niam, les Margi, les Galim, et le capitaine Thierry, résidant de l'Adamaoua, périt en 1904 dans une expédition de ce genre.

Dans le Sud, l'administration, bien que plus directe, garda l'appui des chefs traditionnels et même le renforça tout en témoignant de beaucoup de souplesse selon les milieux. A *Victoria*, la Cour d'équité

continue à fonctionner sous la présidence du chef Manga William. A Douala, à Yaoundé, à Foumban, le chef traditionnel est considéré comme un fonctionnaire impérial.

En bref, la pyramide des pouvoirs dans le système colonial allemand va du chef indigène au chancelier du Reich et à l'empereur, en passant par les chefs de district, les autorités militaires et le gouverneur de la colonie. A partir de 1907, un ministère des colonies est créé et confié à *Dernburg*.

Ce système, il faut le reconnaître, était en pleine évolution et n'avait pas encore trouvé son équilibre définitif. Entre la métropole et la colonie, la collaboration était délicate et souvent, pour tromper la méfiance de la mère-patrie condamnant la mystique de la force, les coloniaux durent voiler sous des noms innocents des méthodes peu édifiantes. Aussi les partis politiques éprouvèrent-ils le besoin d'exercer un certain contrôle sur les hommes des colonies et leur œuvre. Il y eut des visites de députés. L'un d'entre eux, qui préféra garder l'anonymat, publia en 1905, à Leipzig, ses impressions sur le Togo et le Cameroun. Elles étaient d'ailleurs fort bonnes dans l'ensemble, et c'était sans doute la meilleure façon de défendre la cause coloniale. Il nous a laissé le souvenir de sa visite à Rudolph Douala Bell qui lui confia son fils pour l'éduquer en Allemagne. Des gestes émouvants marquèrent son passage. A la mission catholique de Douala, les écoliers l'accueillent au chant de :

« Heil Dir im Siegerkranz !
Auch wir in Kamerun
Sind Deine Kinder nun
Heil, Kaiser, Dir ! »

« Salut ô toi couronné de victoire !
Oui nous aussi du Cameroun
Nous sommes tes enfants à présent
Salut à toi Kaiser ! »

En 1913 et 1914 eurent lieu des visites ministérielles : le Dr Solf vint en personne, puis son secrétaire d'état Conze. On sent nettement que la métropole désire une orientation des colonies dans le sens d'une politique plus philanthropique, et que, par endroits, il y a des réticences. Le ton du Dr Solf ne manque pas de fermeté : « Les colonies prospéreront avec les indigènes, pour eux, et non malgré eux et contre eux ! » Devant la Chambre de commerce de Kribi, le 2 septembre 1913, sa voix trahit une sévérité pleine d'ironie : pour lui les méthodes commerciales du Sud-Cameroun ignorent le véritable esprit du commerce : c'est la mesquinerie même des petits marchés des îles Samoa ! « Das ganze System der Kameruner Südhandels ist

unkaufmannisch, dem Samoanischen Kleinhandel vergleichbar ! »

Nous touchons là à un autre problème celui de la promotion économique de la colonie. Mais quand on regarde l'œuvre administrative, on doit reconnaître qu'elle représente une réelle performance, malgré ses défauts. Il ne faut pas oublier en effet que pour faire ce travail, il n'y avait sur place qu'une poignée d'hommes. Le climat d'Afrique avait la réputation à cette époque d'être pour l'Européen la faucille de la Mort, et peu nombreux étaient les volontaires qui s'embarquaient pour les colonies. Nachtigal avait à peine quitté nos parages qu'il mourut en mer ; tout cela n'était pas rassurant pour ceux de la Métropole. On est d'ailleurs frappé du jeune âge de la plupart des Allemands qui dorment dans nos cimetières de Douala ou de Kribi. En 1896, on compte cent-vingt-sept arrivées, quatre-vingt-dix-huit départs, trois naissances et quinze décès. L'augmentation de la population blanche, pour l'année n'est que de dix-sept unités. Le taux de mortalité est très élevé, et les retours en Métropole égalent presque les arrivées...

En 1913, année de pointe de la période qu'on peut dire privilégiée, le Cameroun compte au total 1.871 Européens, dont 271 femmes, 1.600 hommes et 172 ménages. Le total de l'année précédente était de 1.537, et l'augmentation, qui est de 334, représente pour l'époque un chiffre impressionnant.

Or la grosse majorité de cette population est constituée par les secteurs privés de l'économie et du commerce. Il n'est donc pas exagéré de parler d'une poignée d'hommes. Si peu nombreux et en si peu de temps, ils ont laissé une œuvre qui témoigne d'un grand esprit d'organisation, de tenacité, de courage. Cette œuvre, la puissance coloniale l'a toujours proclamé, voulait avant tout la promotion de l'homme, et de l'homme camerounais. Sans doute eut-elle ses défauts comme toute œuvre humaine. Faut-il pour cela mettre en doute sa sincérité ? Voici pour terminer un incident qui montre à la fois la pureté d'intention des pouvoirs et les difficultés réelles rencontrées sur leur route.

En 1908, dans la ligne d'une collaboration plus poussée avec la population autochtone, et d'une réelle éducation civique le gouverneur Seitz lance un *projet de gestion autonome*. Il s'agissait de créer des *communes* et des *associations de districts* avec des *conseils indigènes* dirigés par un « curateur » blanc. Le projet, rejeté par la Chambre de commerce de Kribi, fut finalement abandonné après le départ du gouverneur Seitz. Vieilles divergences de vues entre gens d'affaires et pouvoirs civils, entre idéal politique et intérêts commerciaux, l'étude de la situation économique du pays nous permettra-t-elle de les dépasser ? L'économie ouvrait l'avenir aux plus grandes espérances ; elle comportait bien sûr ses contradictions. Nul

ne peut dire ce qu'il en serait advenu si la guerre, tirant brusquement le rideau, n'avait fait changer de décor à la scène de notre histoire.

CHAPITRE VII

LA MISE EN VALEUR ECONOMIQUE

Dans la première partie de son ouvrage « Unsere Kolonien : Nos colonies », paru en 1908 à Leipzig, le Dr Heinrich Schnee développe amplement la thèse qui met le commerce à l'origine des colonies. C'est l'époque où l'Allemagne se tourne décidément vers les aventures outre-mer. A Berlin, on vient de créer un Ministère des Colonies.

La thèse du Dr Schnee était en effet une évidence dans une Allemagne où la colonisation était née, non de Berlin, mais de Brême et de Hambourg, vieux ports hanséatiques du Nord. C'est de là que sont venus les Woermann, et l'Allemagne leur devait le Cameroun.

Mais une histoire qu'inaugure le commerce peut-elle échapper aux conséquences inhumaines de toute lutte engagée par l'instinct d'accaparement ? On aurait donc beau jeu de souligner les petits côtés inséparables de tout mercantilisme. Mieux vaut souvent ignorer ce qui se dit dans les confidences d'hommes d'affaires et la nature exacte des produits que dissimulent les cales des navires... En ce temps-là, Herr Nagel, fabricant de spiritueux, proposait à ceux qui s'embarquaient pour les colonies, des « apéritifs pour Noirs » qui n'étaient que de subtiles combinaisons chimiques aux effets mal connus. C'est là un vieux commerce qui date du temps de la Traite, et l'ombre tiède des cases à palabres abrita la signature de bien des traités, la cession de bien des territoires, contre cette eau-de-vie qui, en réalité, n'était peut-être qu'une eau de la mort ! Dans les plantations, sur les pistes où s'égrenaient des files de porteurs, des flacons, des bouteilles se vidèrent de bouche en bouche, salaire d'une sueur inféconde, soutien trompeur d'une vigueur gaspillée...

Quand nous parlons de promotion économique, nous ne nions pas cet aspect des événements. Il fut d'ailleurs combattu avec succès dans plusieurs secteurs. Car il y eut un autre mouvement, celui-là digne de l'histoire, et qui devait préparer la naissance du Cameroun à une vie économique moderne. De patientes recherches, des enquêtes scientifiques l'ont préparé avec méthode. Le Dr Passarge rentre de l'Adamaoua avec une esquisse de carte géologique. Zenker à Yaoundé, étudie l'agriculture indigène ; Von Stein en fait autant à Lolodorf.

Bientôt le Dr Plehn donnera, sur la côte camerounaise, une série d'études extrêmement fouillées. Avec la naissance des compagnies, on assiste à une recherche scientifique organisée : jardin d'essai de Victoria, prospection minière dans le Nord et dans la région côtière, études anthropologiques, ethnologiques et sociologiques avec l'appui des grandes universités métropolitaines. Etablir le bilan des richesses du pays, de ses possibilités, des conditions de vie pour l'Africain et pour l'Européen, tel est l'objectif vers lequel tendent tous ces efforts. Cette première étape franchie, on pourra alors s'engager dans la voie d'une exploitation rationnelle, méthodique.

Ceci suppose que les colonisateurs ne perdaient pas de vue les vrais problèmes concrets qu'ils allaient affronter dans la vie quotidienne et qui conditionneraient le succès de leurs travaux. Demeurer sur la côte, s'installer à l'intérieur du pays, assurer les transports, acheter les produits locaux ou devenir à son tour producteur..., voilà autant de questions auxquelles le colon devait répondre et répondre vite. Mais il y avait surtout la population camerounaise : devait-on l'associer à la production et donc au profit, ou l'employer uniquement comme manœuvre ou comme bête de somme ? Quels seraient, en définitive, l'attitude et le rôle du Gouvernement. Les réponses furent celles que nous allons voir.

L'agriculture, dans l'effort de promotion économique de notre pays, tint dès les premières années une place dont l'importance n'a cessé de croître. Le colon, ici, s'engagea à fond dans la ligne des Compagnies d'exploitation. Dès 1890 naît la *Nord-West Kamerun Gesellschaft* ; elle devait recevoir plus tard une concession de 100.000 km², s'étendant de la Sanaga à la frontière britannique à l'ouest du 12^e degré de longitude, de quoi faire un véritable Etat ! La première Compagnie camerounaise ne devait d'ailleurs pas réussir ; ses affaires péricliteront jusqu'à la veille de la guerre. Il en fut tout autrement de la *Süd-Kamerun-Gesellschaft*. Ses fondateurs sont de très grands personnages : Scharlach et Shalto Douglas ; ce dernier est neveu du comte Douglas, ami personnel de l'empereur Guillaume II. L'acte de concession, qui date du 28 novembre 1898, met à la disposition de la compagnie cinq millions d'hectares, chiffre qui soulève d'indignation l'opposition parlementaire, et qui sera réduit à un million et demi en 1905. L'affaire fut lancée selon les meilleures méthodes de la propagande moderne. Chazelas écrit : « Dans toutes les bourses d'Europe, on s'arracha les actions de la Société du Sud-Kamerun qui, le 15 février 1899, à Bruxelles, au cours de la même séance, passent de cinq cents à mille cents francs ! » (Territoires africains sous Mandat : *Cameroun Togo*, Paris 1931, pp. 55-56.)

● Le Major Hans Dominik, le conquérant du Kamerun allemand.

(Photo Lagrave.)



● Le portage pendant la période coloniale allemande.

(Photo de Bonnières.)



Une formule plus modeste, plus sûre aussi, fut celle des *plantations*.

Elles aussi se groupent en Sociétés, mais leur action n'a rien des prétentions d'un trust aux dimensions colossales. La *Société Victoria* était née en 1895, avec un capital de 2.500.000 francs de l'époque.

La Société *Bibundi* la suit, avec 1.500.000 francs de capital. Des plantations surgissent de terre un peu partout, à Petit-Batanga, à Ebolowa, Ngoulemakong, à Lolodorf, à Barombi... On y cultive la banane, le café, le cacao, l'hévéa. La côte, les pentes du mont Cameroun, le Moungo, les forêts du Sud-Est sont occupés, défrichés, couverts de plantations nouvelles. Le caoutchouc à lui seul occupe 200.000 ouvriers et atteint 3.000 tonnes en 1913. Le palmier à huile connaît un succès exceptionnel : le « Syndicat für Oelpalmen Kultur », en 1911, ajoute à la plantation de Bomono une usine capable de produire 300 tonnes par semaine ; d'autres usines d'huile de palme surgissent à Victoria, à Mamfe, à Mokundange, à Ekona. Le Cameroun, dès cette époque, se révèle grand producteur de banane : une entreprise spécialisée dans sa culture, la « Frucht Companie », siège à Tiko. Le tabac, à son tour occupe sept Entreprises et atteint, en 1914, une production de 4.000 balles.

L'exploitation forestière accompagnait l'agriculture. Le Cameroun est riche en bois précieux. En 1913, le pays exporte 8.000 tonnes d'acajou pour un prix de 450.000 marks ; l'ébène, la même année, ne rapporte que 184.819 marks.

L'ivoire, autre produit qui a fait la réputation du Cameroun, commence à baisser et ne représente plus que 536.000 marks en 1913.

Le sous-sol allait-il être négligé ? Bien au contraire, la Société Victoria lance la « *Bergweck Aktiengesellschaft* » pour l'exploitation des pétroles de Logbaba, près de Douala ; la prospection coûta 1.500.000 marks et fut interrompue par la guerre avant d'avoir obtenu ses résultats. Dans le Nord-Cameroun, par contre, on réussit à extraire une certaine quantité d'or à Guchimi. Le développement du Nord-Cameroun dépendait surtout de *l'élevage*. Pour améliorer les races locales, on procéda à des croisements et une jumenterie fut créée à Golombe ; les puits pour les troupeaux furent munis d'abreuvoirs cimentés, voire de pompes, comme à Galim.

Sur le plan agricole, la culture du coton fut amorcée et les services d'Etat distribuèrent aux Lamibé des semences pour la population rurale.

Cette mise en valeur économique était-elle possible sans *voies de communications* ? Les premières années, on s'était contenté du portage. Ce fut un véritable fléau pour le pays, car cette corvée se pratiquait

souvent dans des conditions inhumaines, et les pistes des caravanes furent de tout temps jalonnées de cadavres. La guerre trouvera le portage aussi vivace qu'au début, malgré le développement du réseau routier. Entre Yaoundé et Kribi, en 1913, près de 80.000 porteurs s'épuisaient pour relier l'arrière-pays à la côte. A Lolodorf, quotidiennement, on voyait passer mille porteurs chargés du caoutchouc des forêts de Yokadouma.

Créer des routes devenait donc une nécessité. En 1912 enfin, la route Yaoundé-Kribi est achevée et Kribi-Ebolowa va bientôt l'être. Une *Société automobile du Sud-Cameroun* vient d'être lancée, et la même année (1912), le programme d'équipement porte la création de routes dans tous les districts aussi bien du Sud que du Nord. Au moment de la guerre, les principaux centres du Nord-Cameroun sont reliés par des routes carrossables, avec des ponts en béton. En 1914, dans le Sud, on peut aller de Ngoulemakong à Kribi en voiture, tout comme aujourd'hui.

Le projet du chemin de fer camerounais était beaucoup plus impressionnant. Il s'agissait en effet de réaliser ce Douala-Tchad que nous attendons encore ! Le Cameroun était en retard : le Togo, si minuscule pourtant, alignait en 1912 ses 340 km de voie ferrée ; l'Afrique orientale allemande en avait 1350 et le Sud-Ouest africain 2.100. L'Afrique occidentale française et la Nigeria n'étaient pas moins pourvues. Il fallait donc se hâter de combler le retard.

Les premières tentatives avaient relié la capitale Buéa à Victoria par une voie minuscule : un décauville y serpentait à travers les plantations. Mais en 1903, des projets plus sérieux sont mis au point et des prospections commencent pour le Nord. Une Société des chemins de fer du Cameroun voit le jour (Kamerun Eisenbahn Gesellschaft) : son directeur s'appelle Lenz. Deux embranchements sont prévus au départ de Douala. L'un monte vers le Mounjo, ce sera *le chemin de fer du Nord*, qui, en réalité, ne devait pas être une route vers le nord. Chemin de fer du Mounjo, il assurera la liaison entre les plantations et Douala. En 1911, le tronçon Douala-Nkongsamba est achevé ; l'inauguration a lieu le 11 avril. Son équipement comprend six locomotives, neuf wagons, soixante et un fourgons, quatorze wagons spéciaux, avec un personnel de vingt Européens et cent-dix Camerounais. Il y a un train par jour dans les deux sens.

Au moment de la guerre, *le chemin de fer du Centre*, qui devait plus tard rejoindre le Tchad en passant par Yaoundé, est à la moitié du parcours Douala-Yaoundé : 173 km sont ouverts au service ; les travaux ont dépassé le kilomètre 205 ; mais l'avance est particulièrement difficile : plus de cinq-mille manœuvres peinent et nombreux sont ceux qui meurent à la tâche. Mais l'avenir est plein d'espoir, puisque désormais, toutes les semaines, entre Douala et

Eseka, il y a deux trains dans les deux sens. *Le transport fluvial* garde malgré tout sa place prépondérante. La Süd-Kamerun Gesellschaft est reliée au Stanley-Pool par la Sangha et le Congo ; l'Invido et l'Ogoué ouvrent la voie vers l'intérieur du Gabon ; au nord, on rejoint le Tchad par le Logone et le Chari, tandis que la Bénoué, affluent du Niger, offre pour l'époque la grande ligne de liaison avec la côte atlantique. Aussi, en 1914, à Hambourg, une nouvelle compagnie, *la Niger-Benue Transport Gesellschaft*, n'aura que le temps de naître : la guerre la balayera avec tout le reste.

L'équipement économique du Cameroun appelait évidemment *l'essor du commerce*. Ce sont en réalité les sociétés d'exploitation qui vont, en grande partie, diriger cet essor, joignant le commerce à la production, tenant des magasins, assurant les transports. La Süd-Kamerun Gesellschaft, en 1910, sous la direction de *Graf von Schlippenbach*, dispose de douze factoreries, dix postes, trois cents employés européens, sept cents de couleur, et possède des maisons au Congo-Belge, sur le Stanley-Pool. On aura remarqué le nombre considérable du personnel européen, alors que la main-d'œuvre indigène est relativement modeste. Il en va autrement dans les plantations autour du mont Cameroun. Nous savons que la production y est secondée par l'industrie, et des factoreries assurent le commerce. En 1913, on compte cinquante-huit plantations, avec cent-quatre-vingt-quinze employés européens et dix-sept-mille-huit-cent-vingt-sept manœuvres camerounais ; les surfaces cultivées couvrent 28.225 hectares dont 11.395 sont en plein rapport. Il n'y a pratiquement que quatre maisons de commerce au Cameroun en 1885, deux allemandes (Woermann, Jantzen und Thoermahlen), et deux anglaises (John Holt et Ambas-Bay Company). Dix ans plus tard deux nouvelles compagnies allemandes sont venues se joindre aux premières (la J.-H. Westphal et la Deutsch West afrikanische Handels Gesellschaft), tandis que le nombre des maisons anglaises est monté à cinq. Si le commerce allemand n'accueille pas une foule de maisons nouvelles, il développe cependant intensément celles qui existent. Quant aux relations avec les débouchés mondiaux, elles sont excellentes et les chiffres, d'année en année, accusent leur amélioration. En 1907, le commerce général du Cameroun représente au total 33.187.000 marks, dont 15.891.000 d'exportations, et le caoutchouc, à lui seul, en dépasse la moitié (7.641.000 marks). La courbe de ces valeurs ne cesse de monter les années suivantes :

1910 : 19.923.667 marks d'exportation.

1911 : 21.250.883 marks d'exportation.

1912 : 23.336.212 marks d'exportation.

Les organisations financières s'intéressent au Cameroun où nous trouvons en 1913 la *Deutsch West Afrikanische Bank* dont les tractations sont évaluées à 65.000.000 de marks, tandis que la circulation monétaire est de 3.408.000 marks dont 1.500.000 en billets, 1.900.000 en argent et 358.000 en nickel.

L'équipement du pays se poursuit dans tous les secteurs : les ports de Douala, Victoria, Tiko, Kribi se modernisent. On construit 110 m. de quai à Douala en 1912. L'année 1913 est l'année des grandes inaugurations : c'est le câble Douala-Monrovia le 18 janvier ; le 5 mars, ce sera le poste-radio de Douala doublé de la station de Fernando-Pô. On compte 1.166 km de lignes télégraphiques, 1.208 km de câbles, 107 km seulement de lignes téléphoniques et 712 de câbles téléphoniques. Quant au service d'information, il possède, depuis le 1^{er} mars 1908, un journal officiel lancé par le gouverneur Seitz.

Manifestement, l'avenir du Cameroun s'annonçait prometteur. Les premiers colons allaient enfin entrevoir le succès de leur œuvre. Il fallait songer à préparer une nouvelle étape, celle du peuplement européen. L'ingénieur Thevoz fut chargé d'études spéciales à ce propos, et des régions de peuplement furent sélectionnées à travers le pays, dans l'Ouest et le Plateau Central, et le tracé du chemin de fer du Nord-Cameroun fut conçu en conséquence. On devine aisément le problème que ce projet eût soulevé pour l'avenir du Cameroun. Il touche à un autre que nous évoquerons tout à l'heure : la question des terres. Tout cela rejoint en définitive la question centrale : Quelle est la place du Camerounais dans le Cameroun nouveau ?

La promotion des Camerounais dans l'économie

Tout, au premier abord, pouvait laisser croire que la population, soumise par les armes, ne trouverait son bonheur que dans la résignation à servir. Tout, en réalité, s'y opposait. L'atavisme des Camerounais, depuis le temps de la Traite, avait développé en eux une répugnance invincible à servir. On se rappelle ces esclaves de Biafra qui préféraient se jeter dans la mer plutôt que d'accepter le destin qui les attendait en Amérique. La scène se renouvela avec ce chef qui, invité en Allemagne contre son gré, se jeta dans l'eau en face du port de Douala.

Et cependant, nous venons de le voir, près de 250.000 manœuvres et 80.000 porteurs travaillaient, s'épuisaient sur les routes et dans les chantiers. Ceci devait finalement créer quelque tension. Et d'abord, l'Allemagne, disons-le à son honneur, condamnait toute forme d'exploitation de l'homme. La métropole sera donc exigeante pour ses

sujets des colonies, et c'est grâce à elle que les Camerounais durent de pouvoir obtenir leur place au soleil. Le gouvernement local, lui, fut souvent écartelé entre les ordres venus de Berlin et les intérêts immédiats des groupes qui s'affrontaient autour de lui. On connut alors le jeu de balance si commode et si difficile à la fois dans toute administration. Pour garantir le bien-être des indigènes, le Gouvernement dut réagir contre les Sociétés et les Compagnies ; dès 1895 déjà, le traitement des manœuvres africains est réglementé. L'engagement est d'un an dans les plantations ; salaire minimum et nourriture sont assurés ; des visites régulières ont lieu, organisées par le contrôle d'Etat. En 1909, le poste d'Arbeiter-Kommissär est créé ; un service social, avec pesée des travailleurs et visites médicales fonctionne dans les grandes plantations. Pour attirer la main-d'œuvre, on multiplie des facilités pour les travailleurs. Pourtant, il faut bien le reconnaître, le recrutement est souvent forcé et de véritables rafles vident les villages. Il y a, à côté d'un humanitarisme vrai, des brutalités inexplicables.

C'est que le Gouvernement était lié au système économique. Il avait besoin des Sociétés ; il fallait, non seulement fermer l'œil sur bien des choses, mais collaborer avec les Sociétés, leur fournir la main-d'œuvre. Des membres de la police et de l'armée coloniale vidèrent des villages pour peupler les plantations. En somme, il était relativement facile à l'administration de calmer sa conscience, puisqu'elle s'engageait à veiller sur le bien-être de ces manœuvres peu bénévoles. Mais, elle fit d'autres mécontents : les commerçants établis à l'intérieur du pays avaient besoin d'avoir autour d'eux une population nombreuse, ayant un certain pouvoir d'achat. Ils se liguèrent contre le Gouvernement qui, à leurs yeux, favorisait les plantations au détriment du commerce. Nous en avons les échos dans le rapport de la session du Conseil du Gouvernement de 1913 (16-24 novembre) : deux commerçants de Douala, Steinhausen et Breckwoldt, reprochent ouvertement au Gouvernement de donner sa faveur aux plantations. Ils sont appuyés par un autre commerçant, Kohne, qui accuse les autorités d'avoir laissé dépeupler les régions d'Ebolowa et Sangmélina.

Comme on le voit, les forces vives de la colonie cernaient le Gouvernement : Compagnies et Sociétés fournissaient les membres du *Conseil* territorial et de la *Chambre de Commerce* de Kribi qui pesaient de tout leur poids sur les décisions de l'administration locale.

Les populations camerounaises pouvaient sans doute tirer profit de ces tiraillements. Leur réaction vint compliquer la situation. Le 19 juin 1895, contrairement à l'esprit et à la lettre du traité de 1884, il fut interdit aux Douala de faire du commerce sur la Sanaga. La pénétration dans le Sud enlevait en même temps aux Boulou leurs privilèges d'intermédiaires entre la côte et l'arrière-pays. Les Boulou se

soulevèrent et la guerre dura jusqu'en 1901. Quant aux Douala, leur opposition allait progressivement s'organiser : un drame était ouvert dont le dernier acte serait l'expropriation et la condamnation de Rudolph Douala-Bell. Pourtant, cette réaction serait demeurée stérile si les populations n'avaient pas compris que dans la situation actuelle, il fallait entrer dans le jeu, travailler et produire, si vraiment elles voulaient avoir leur part de ce Cameroun nouveau. Elles y furent aidées, répétons-le, par la compréhension des autorités responsables qui préparèrent la naissance d'une agriculture indigène moderne.

Ainsi naquirent les premières plantations de Camerounais. Dans le Moungo, la région côtière autour de Douala, à Yaoundé, à Ebolowa, la culture du cacao, du bananier, du caféier, fut introduite. Nous savons que le coton était encouragé à la même époque dans le Nord. Si le café demeure au stade expérimental, la banane et le cacao méritent quelque attention, car ils devaient plus tard faire la fortune du paysan camerounais.

La banane, en Afrique, existe depuis toujours. Il y a des auteurs qui pensent qu'elle fut introduite par les Proto-Bantou, au septième millénaire avant notre ère. Mais il s'agit de variétés de plantin en usage encore dans l'alimentation des populations autochtones. Quand on parle de banane dans le monde commercial d'aujourd'hui, on entend surtout le « Gros Michel », très demandé par les consommateurs européens. Une société de Hambourg, *l'Afrikanische Fruchtgesellschaft*, l'avait ramené de la Jamaïque et de Costa-Rica pour l'introduire chez nous en 1907. Les premières plantations se créèrent autour de Tiko, et en 1914, elles couvraient 2.000 hectares.

Le cacao existait au siècle dernier en *Gold-Coast*, en *Nigeria*, à Fernando-Pô et à San-Thomé, et il fut introduit chez nous par les travailleurs et les voyageurs qui allaient à la côte. On ignore la date précise. Mais c'est *Zenker* qui lança la culture systématique de la variété Criollo, originaire de San-Thomé et de Fernando-Pô. Pour encourager cette culture, des cabosses furent distribuées à la population à Douala, aux chefs Boulou de Kribi, aux porteurs qui venaient à la côte. Dès 1905, des notables douala ont des plantations dans le Moungo et essayent de s'organiser sur le modèle des Allemands, recrutant la main-d'œuvre à l'intérieur du pays. Les plantations européennes demeurent pourtant les plus importantes. L'exportation de 1912 représente 4.511 tonnes dont 715 seulement pour la production indigène. Si le chiffre est mince, il pose cependant avec éloquence le principe de l'intégration active du Camerounais dans la promotion économique de son pays. Le cacao, autour de Yaoundé et d'Ebolowa, allait bientôt dépasser tous les espoirs après que la guerre, changeant les structures du pays, aura remis presque toute la production cacaoyère entre les mains des Camerounais.

La promotion sociale dont les résultats furent peut-être les plus étonnants de l'œuvre allemande au Cameroun, nous montrera à son tour, que l'œuvre coloniale de l'Allemagne tint réellement compte de l'évolution de l'Africain.

La promotion sociale

On a beaucoup écrit sur l'œuvre sociale de l'Allemagne au Cameroun. Les jugements sont pleins de paradoxes, parfois de contradictions. Au sortir de la guerre de 1914, ce n'est pas aux alliés qu'il eût fallu demander d'épargner le vaincu. La note remise le 17 juin 1919 à la délégation allemande à la Conférence de la Paix, fut un véritable verdict : « Il suffit de se reporter aux témoignages allemands d'avant-guerre, tant officiels que privés..., pour être édifié sur les méthodes de l'administration coloniale allemande, sur les répressions cruelles, les réquisitions arbitraires et toutes les formes du travail forcé qui ont dépeuplé de vastes étendues de territoires dans l'Est africain et le Cameroun, sans parler du sort tragique, bien connu, des Herreros du Sud-Ouest africain. » La note, en conclusion, proclamait la « faillite de l'Allemagne dans le domaine de la civilisation coloniale ! »

Pour répondre à tout cela, les Allemands ne manquaient pas d'arguments. Trente ans de plaidoirie, entre les deux guerres, ont laissé des documents dont l'accent est parfois poignant. En 1932, la revue « Koloniale Rundschau » publie un numéro spécial pour le cinquantième du Cameroun (1882-1932) ! Pourquoi cette date alors que la colonisation est de 1884 ? Sans doute parce que Franz Adolf Lüderitz, marchand de tabac de Brême, avait en 1882 demandé au gouvernement allemand sa protection pour la fondation d'une factorerie sur un point quelconque de la côte occidentale d'Afrique. Ce point, semble-t-il, Woermann devait le trouver sur la côte camerounaise.

Quelles que soient les origines commerciales de la brochure éditée par la Koloniale Rundschau, elle reprend dans son ensemble la défense de l'œuvre sociale de l'Allemagne au Cameroun. Une phrase la résume : pour la politique coloniale de l'Allemagne, les populations indigènes sont le facteur le plus important (das wichtigste Aktivum) de la colonie ! (p. 325.)

Nous venons de voir, en étudiant le développement économique, que si le Cameroun n'a pas été gâté par un paternalisme dorloteur, s'il a même connu des méthodes qui n'étaient pas uniques dans l'histoire des colonies, mais qui étaient odieuses, il fut sincèrement défendu, aidé, soutenu par les meilleurs éléments du peuple colonisateur. L'œuvre sociale de l'Allemagne au Cameroun a existé, et elle demeure

son plus beau titre de fierté. L'historien doit la reconnaître d'autant plus volontiers qu'il réprouve son contraire.

Elle se situe évidemment à plusieurs niveaux. Le niveau le plus bas, parce que moins désintéressé, fut celui du paternalisme des plantations. Nous avons vu déjà les services sociaux organisés dans les milieux des travailleurs. Nous n'y reviendrons pas ici. Mais le programme de la *Conférence de Berlin* prescrivait la *lutte contre l'esclavage* ; les premiers efforts sérieux seront donc déployés dans le sens du respect de l'homme. Il fallait au moins des textes, même si les faits venaient à les contredire. Et de fait, nous l'avons signalé déjà, deux décrets vinrent mettre *un terme à la servitude*. Le premier (28 juin 1895) défend la traite, ou si l'on veut la vente des esclaves à l'extérieur, le second (21 février 1902), adapte la coutume en vue de l'abolition progressive de la servitude traditionnelle.

La santé des populations exigeait des secours massifs, un plan concerté, un personnel important. Les missionnaires s'y dévouaient bien avant la colonisation, mais ils ne pouvaient plus à eux seuls répondre à tous les besoins. Les premières réalisations, ici aussi, vinrent des plantations. Des infirmiers furent formés à Buéa et à Victoria. *La maladie du sommeil* mit finalement le Gouvernement devant la nécessité d'organiser un plan de plus vaste envergure. L'année 1913 voit démarrer une campagne officielle dans la région de la Mambéré ; quatre centres médicaux sont créés à Ayoa, Doumé, Mbidalong et Kumbo. On songe à une école de *sages-femmes* africaines. Le programme de l'année 1913-1914 prévoit quarante-deux médecins et un crédit de 631.000 marks. Des hôpitaux très modernes sont construits : ceux de Victoria (1902) et de Douala, en très bon état, continuent aujourd'hui encore à accueillir les malades.

Ce sont certainement *les écoles* qu'il faut placer en tête de toute réalisation sociale. La véritable évolution d'un pays dépend des élites. Au moment où les Allemands débarquent au Cameroun, ils y trouvent des écoles, à Douala et à Victoria, œuvre des missionnaires protestants. Il y a dans le pays, une élite instruite qui connaît l'Europe : le fameux King Bell avait fait ses études à Bristol, en Angleterre. Il fallait donc, pour convaincre les autochtones que l'on venait pour une œuvre civilisatrice, ne pas ralentir le rythme d'une évolution depuis longtemps amorcée. Bien plus, les Allemands visèrent à faire mieux. Un de leurs premiers soucis fut de fonder des écoles, et des écoles qui fussent bien à eux, car ils se méfiaient des missionnaires anglais. En 1886, le premier gouverneur du Cameroun, von Soden ouvre à Deido, dans un quartier de Douala, la première école officielle du pays. Il la confie (1887) à un Wurtembergeois, Théodor Christaller, un de ces hommes nés pour le dévouement.

En face de la cathédrale de Douala, juste à côté du trottoir où des milliers d'écoliers défilent chaque jour, bercé par le gazouillement de l'école du St-Esprit sise à quelques pas de là, le buste de Christaller, sur son monument funéraire, sourit gravement à cette jeunesse qu'il a tant aimée. Visage oblong, traits étirés par les rigueurs du climat, barbe légèrement frisée et regard profond, il semble s'adresser encore à ses élèves d'autrefois. Les débuts furent difficiles. Le musée de Douala possède la photo du maître devant son école : une misérable hutte comme on en trouve dans les villages de brousse. On comprend que dix ans de service aient épuisé notre héros. Il mourut le 13 août 1896. Il laissait à Douala et à Victoria un enseignement officiel modeste en chiffre (près de deux cents élèves), mais il avait réussi à préparer une relève africaine. Senga-Kuo, un fils du pays, prendra sa place en attendant l'arrivée de l'instituteur allemand Betz ; à Victoria, un autre africain, le pasteur Wilson, fut longtemps directeur avant l'arrivée du personnel allemand. A Douala, au quartier de Bonabela, c'est encore un africain, Richard Dikume, qui dirige l'école. A la veille de la guerre, l'enseignement officiel allemand compte huit-cent-trente-trois élèves ; deux cours complémentaires sont ouverts, à Douala et à Victoria.

Le chiffre, en somme demeure bien modeste. On est surpris de la tenacité avec laquelle le gouvernement colonial, qui reconnaissait et aidait l'enseignement des missions, a tenu à conserver un enseignement purement symbolique. Il est certain qu'il désirait montrer que lui aussi, à titre officiel, voulait travailler directement à l'évolution de la population, sans laisser ce soin aux mains des Sociétés économiques qui auraient exploité la situation. On peut croire cependant qu'il y fut surtout poussé par la méfiance vis-à-vis de l'influence anglaise, et aussi par les survivances de la mentalité issue du Kulturkampf.

Pourtant, un enseignement officiel sectaire eût été désastreux pour le pays, car ce n'est pas avec des chiffres aussi insignifiants que l'on fait l'évolution d'un peuple. Aussi la vraie solution était-elle de soutenir par tous les moyens les missions qui se dévouaient à l'enseignement.

Si on ne peut pas dire qu'elles furent aidées par tous les moyens, on doit reconnaître cependant qu'elles furent aidées. La mission Baptiste, la mission protestante de Bâle, l'Eglise catholique multiplient les écoles partout où de nouvelles chrétientés sont fondées. Les presbytériens américains se joignent à leur tour au mouvement de l'éducation des masses. Cet enseignement embrasse l'évolution totale et prépare des élites pour toutes les situations.

Chez les protestants, une école de menuiserie existe à Bonaku en 1896. Bethel, la mission fondée par Saker à Douala, devient en 1889

le siège de la première école de catéchistes, transférée dix ans plus tard à Buéa, avant de se fixer à Nyasoso. Les catholiques, de leur côté, multiplient écoles centrales et écoles de villages. Ils ont des centres d'apprentissage à *Douala* et à *Yaoundé*. En 1906, ils ouvrent une Ecole normale de catéchistes à *Einsiedeln*, à 700 m. d'altitude, sur les flancs du mont Cameroun. L'année suivante, ils commencent un petit séminaire à *Engelberg* à quelque distance de là.

Cet enseignement élabore des méthodes très réalistes et qui finalement seront couronnées de succès. Christaller, le premier, avait compris la nécessité de la langue indigène dans les écoles. Il se mit à l'étude du douala et composa lui-même une grammaire allemande adaptée à ses élèves. Les missions protestantes et catholiques, elles, s'étaient fait depuis toujours un devoir de transmettre la Bonne Nouvelle dans la langue de l'auditoire. Saker avait traduit la Bible en douala, et il existait, à l'arrivée des Allemands, des manuels en langue indigène pour le cycle complet de l'enseignement primaire. Les catholiques n'employaient que la langue du pays dans l'enseignement du message évangélique. Leurs écoles commençaient par deux ans de langue indigène avant d'aborder l'allemand. Dans les centres d'apprentissage, des frères spécialisés enseignaient la cordonnerie, la menuiserie, voire la boulangerie... L'école normale d'Einsiedeln comportait un programme d'histoire générale, d'histoire de l'Eglise, et de pédagogie. A Engelberg, depuis 1907, le latin est entré dans les programmes.

Le Gouvernement suivait ce travail avec intérêt. Finalement, il voulut réaliser un accord avec l'enseignement des missions. Reconnaissant qu'il ne pouvait répondre aux besoins de la population, il confiait pratiquement l'enseignement aux confessions religieuses, s'engageait à les aider en conséquence, et se réservait en retour un droit de contrôle d'ailleurs légitime. Tout le monde a loué cette initiative et beaucoup de pays africains d'aujourd'hui accompliraient un progrès révolutionnaire s'ils acceptaient les services de toutes les énergies pour le bien de leur peuple.

On peut dire que cet accord officiel entre l'enseignement des missions et le Gouvernement fut amorcé par la *Conférence sur l'Education*, convoquée à Douala en 1907, par le gouverneur Seitz. Les membres en étaient les représentants de l'enseignement officiel et ceux des missions. Le Gouvernement y publia un nouveau programme. Les langues indigènes n'y tenaient guère beaucoup de place. Les matières obligatoires étaient la langue allemande, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire et les Sciences. Le Gouvernement, d'autre part, insistait sur deux points importants : il fallait désormais, là où c'était possible, obliger les parents à envoyer leurs enfants à l'école ; à l'intérieur des écoles mêmes il fallait déployer la plus grande sévérité

pour combattre les absences. A partir de 1910, le programme officiel fut imposé à toutes les écoles qui voulaient recevoir l'aide de l'Etat.

La même année, le Gouvernement ouvrait à Victoria la première *école d'agriculture* du Cameroun. Les conditions d'admission exigeaient des candidats un cycle complet d'études à la mission ou dans une école officielle. Au terme de la formation, le candidat s'engageait à servir l'Administration pendant cinq ans. A côté de cette école, fut créé à Buéa un centre artisanal, comportant les sections d'ébénisterie et de tapisserie.

Les résultats de ce travail éducatif parlent d'eux-mêmes. En 1913, le Cameroun compte 43.491 élèves dont 17.833 pour les écoles de la mission de Bâle, 12.461 pour la mission catholique, 9.213 pour la mission presbytérienne américaine, 3.151 pour la mission Baptiste et 833 pour l'enseignement officiel. Les crédits accordés par le Gouvernement étant proportionnels aux succès des examens, il y eut une réelle émulation. En 1912, la mission catholique vient en tête avec 3.505 lauréats ; la mission de Bâle en compte 2.222, la mission américaine 841 et la mission Baptiste 716.

L'aide totale du Gouvernement aux écoles des missions, pour l'année 1913, s'élève à 30.000 marks.

Notre intention n'est pas de rappeler ici toute l'œuvre accomplie par les missions chrétiennes dans la promotion sociale des populations. Le chapitre sur l'histoire des missions en donnera les grandes lignes.

Cette rapide esquisse de l'œuvre scolaire serait incomplète, si l'on oubliait *les étudiants d'Allemagne*. Cette initiative fut certainement une de celles qui font le plus honneur à l'œuvre de l'Allemagne au Cameroun, car elle montre que le colonisateur, foncièrement, n'était pas raciste et qu'il voulait donner à la population le plus de chances possibles pour bâtir elle-même son avenir.

Les premiers contingents partirent presque immédiatement après l'arrivée des Allemands au Cameroun. Un missionnaire nous a conservé le récit de l'accueil qui fut fait au groupe d'étudiants envoyé en 1888. Ce fut un événement.

« On ne parlait que de l'Afrique et la jeunesse ne rêvait que du continent noir et de ses habitants, de chasses et d'aventures, de sultans et de rois nègres, de princes et de princesses noirs. « Nous nous voyons pour la dernière fois, car nous partons pour l'Afrique... ! » C'était le refrain qu'on entendait un peu partout.

Moi aussi, alors petit bambin de neuf ans, je voulais aller en Afrique, non comme simple aventurier, mais en qualité de missionnaire afin de convertir un grand nombre de petits païens à notre cher Sauveur. Et l'enthousiasme parvint à son comble quand à la kermesse des Jours-Gras, des Noirs peints ou de vrais Noirs faisaient

leur apparition. Je me rappelle encore très bien, écrit le P. Halbing, un souvenir de ces temps-là. Dans mon pays de Franconie, existe l'habitude de donner, au Carnaval, une séance récréative.

Ce jour-là, c'était le Cameroun qui devait fournir le sujet. Un cortège solennel fut organisé pour aller chercher à la gare les rois maures du Cameroun. Et, à cet effet, trois beaux Noirs descendirent du train. On les salua : le premier comme le roi Bell, le second comme le roi Akwa et le troisième comme le prince Deido... Un fonctionnaire qui rentrait du Cameroun avait emmené en Allemagne ces trois Noirs du Cameroun et un quatrième du Libéria. Le P. Halbing se rappelle encore leurs noms indigènes : Mpondo Akwa du village de Bonaku, Timba du village de Bonapriso, et Kouo A Mbangué..., lui aussi du village de Douala. » (Article du P. Nekes, traduit dans les Annales Spirit., Décembre 1935.)

Les jeunes gens furent confiés à des instituts religieux qui les éduquèrent et leur apprirent un métier. Andréas Mbangué, l'un des plus remarquables du groupe, sera, après son retour au Cameroun, l'un des fondateurs de l'Eglise dans notre pays.

D'autres étudiants ont rejoint ce premier groupe en Allemagne. En 1892, nous y trouvons le prince Rudolph Douala-Bell, qui devait faire plus tard son Droit à Bonn avant de regagner son pays. Un contremaître de la Société des Travaux de construction en béton armé, M. Wüster, qui avait servi au Cameroun, rentre en Allemagne à la même époque avec un jeune Camerounais, Mbende Epo, dont il veut assurer la formation professionnelle. La tradition s'établit ainsi peu à peu, et jusqu'à la guerre, on verra passer chaque année sur les bancs des écoles allemandes, de jeunes Camerounais avides de savoir. Puis le jour vint où il leur fut demandé de venir, à leur tour, révéler aux Blancs les secrets de leur culture africaine. Charles Atangana, en 1911, vient assurer le cours de langue ewondo à l'Université de Hambourg. Il y enverra son cousin Pierre Messi-Manga après lui : c'est là que la guerre le surprendra. Peter Makembe, un Douala, y enseigne à la même époque sa langue et les coutumes de son peuple.

Nous ne pouvons clore ce chapitre sans mentionner les élèves reçus en Allemagne pour des études théologiques. Trois ans à peine après leur arrivée, les missionnaires allemands eurent l'audace d'envoyer le jeune André Toko, originaire de Marienberg, au séminaire de Limbourg, pour s'y préparer au sacerdoce. Il devait malheureusement périr dans la Sanaga lors de ses premières vacances au Cameroun. Il fut cependant suivi par une nouvelle équipe de trois autres : Joseph Madene de Marienberg, François Moukouri de Douala, Pierre Mungelin de Kribi. Les événements n'ont pas permis à ces premiers efforts d'aboutir.

Mais il suffisait pour nous d'un coup d'œil d'ensemble sur l'œuvre

éducative de l'Allemagne dans notre pays. Œuvre d'audace et de confiance dans l'homme, œuvre civilisatrice dans tout le sens du mot, elle fait honneur au peuple qui l'a entreprise, elle mérite notre pleine reconnaissance.

La recherche scientifique

Nous avons touché au travail scientifique qui a préparé la mise en valeur économique du pays. Il serait erroné de croire que la recherche scientifique n'eut pas d'autres ambitions. Au reste l'entreprise coloniale a toujours été considérée en Allemagne comme une œuvre de conquêtes scientifiques pour enrichir le patrimoine culturel, intellectuel, voire technique de l'humanité. Nachtigal lui-même nous confie que le plus grand obstacle qu'il eut à vaincre pour suivre sa vocation coloniale fut la conscience de son peu d'aptitude pour ce rôle d'explorateur scientifique. Et il ajoute : « Il me manquait l'expérience des voyages, et de plus, je ne possédais à fond aucune branche spéciale des sciences naturelles... » (Op. cit., page 9.)

L'œuvre de l'Allemagne au Cameroun n'a pas oublié cet aspect de la colonisation. On peut même dire que l'étendue des enquêtes scientifiques défie, pour ces quelques pages, tout inventaire. Nous nous contenterons donc de signaler les lignes directrices.

La botanique avait déjà eu un représentant allemand avant la période coloniale, dans la personne du Dr Mann. Les services immédiats qu'elle pouvait rendre lui attirèrent les faveurs de tous les côtés, et chaque expédition compta parmi ses membres un spécialiste de cette science : Braun en 1887 accompagne le groupe parti de Grand-Batanga ; à Barombi, Konradt a pour unique compagnon son jardinier Standt. A Victoria et à Buéa, les pépinières abritaient de véritables laboratoires. C'est là que le Dr Preuss s'est illustré. Une des premières découvertes faites au Cameroun avant l'installation définitive des Allemands fut l'existence de plusieurs variétés de plantes à caoutchouc. Une d'elles, la *Kicksia elastica*, fut sélectionnée et soumise dans les jardins botaniques, à des essais d'amélioration jusqu'en 1906 où elle fut supplantée par l'hévéa barsiliensis. Le cacao suivit des traitements analogues et le Dr Preuss, en 1897, dix ans après les premiers essais de culture réalisés à Bimbia, puis au jardin botanique, déclarait que le sol du mont Cameroun offrait toutes les garanties pour la réussite du cacao.

Des géologues firent partie des premières équipes de chercheurs. Bernhard Schwarz, l'explorateur du Rio del Rey, qui publia en 1886 son livre « Kamerun ! » était à la fois géologue et ethnologue. Le Dr

Passarge, dans le Nord-Cameroun, travaille avec son équipe à une carte géologique. En 1888, une mission spéciale fut confiée à Weissenborn ; elle sera suivie d'autres missions dont les résultats furent publiés par le Dr Otto Mann en 1911, dans la revue « Mitteilungen aus den Deutschen Schutzgebieten » (qui était non le titre d'un ouvrage comme le pense M.P. Chauleur dans « L'oeuvre de la France au Cameroun », p. 77, mais le nom d'une revue).

L'ensemble présente une liste fort variée ; on y parle du pétrole de Logbaba, des micas d'Issoudan, des sources salées de Nsanakang, Inokoun, Mamfe, des traces de charbon à Banyo et dans la région de la Cross-River où l'on signale aussi du plomb argentifère, des calcaires de la vallée du Moungo, des sources natronées de Galim, des indices de fer dans la basse Sanaga, à Bamenda et à Yabassi, de quelques traces d'or dans la Sanaga, du rutile de Banyo où l'on signale également de l'étain, de la graphite enfin dans différents points du territoire.

Aux travaux des géologues, il faut joindre ceux des *géographes*. Des cartes fort sommaires avaient été dressées dès le début de la colonisation, mais on peut voir sur nos cartes historiques le caractère trop élémentaire de cette cartographie. On confia donc à un spécialiste, *Max Moisel*, le soin de dresser une carte définitive (1913) qui demeure encore aujourd'hui la source indispensable pour la connaissance du pays.

Les services *météorologiques* furent organisés en 1912, avec un bureau central à Buéa et des postes secondaires à Garoua, Tchang, Yaoundé, Edéa. D'autre part, le budget de 1913 prévoit pour Douala la construction d'un *observatoire* (bâtiment pour observations astronomiques).

La zoologie, comme la botanique, occupait une place de choix dans toutes les expéditions, et dès 1887, un zoologiste figure parmi les savants qui accompagnent la mission partie de Grand-Batanga. Une sélection de notre faune fut envoyée dans les zoos d'Allemagne et nombreux sont les ouvrages et les articles publiés à cette époque sur la question.

Il convenait de réserver une place de choix aux *sciences humaines*. Des *études anthropologiques* poursuivies alors à Yaoundé, Edéa, Buéa..., nous avons les échos dans des articles très fouillés publiés sous la plume d'un von Stein ou d'un Virchow dans le *Zeitschrift für Ethnologie*. De nombreuses *enquêtes sociologiques* furent menées ; des chaires d'ethnologie, à Berlin et à Hambourg, se spécialisèrent dans l'étude de nos peuples et de nos langues. Le célèbre professeur Meinhoff y dirigeait les recherches d'une nombreuse équipe où figuraient des Camerounais. Une revue comme *Afrika und Uebersee*, aujourd'hui encore, prolonge les efforts de ces premières générations. C'est là également que notre culture fut appelée à se révéler au monde. L'une

des premières publications de *Leo Frobénius* porte le titre « *Der Kameruner Schiffsschnabel* ; Eperon de navire camerounais ». C'est un mémoire de l'Académie impériale (1897). Derrière la parure polychrome de cet éperon si semblable à ceux que nous admirons encore sur nos pirogues de course à Douala, Frobénius lisait l'univers des mythes et des légendes. La foi s'affermira peu à peu en lui d'une Afrique métaphysique, plus vraie que celle des phénomènes, et toute entière présente derrière le paravent de son art déconcertant. Nos masques, nos colonnes de cariatides, nos parures de danse peuplèrent les musées de Berlin, de Francfort, de Hambourg. Frobénius devait découvrir Ifé et ses splendeurs ; il devait explorer Zimbabwe ; il devait un jour percer le mystère des peintures rupestres africaines. Nul pressentiment ne fut mieux confirmé par les faits. Dans cette révélation au monde de l'art africain, le Cameroun avait été des premiers à jeter l'étincelle qui, devenue un jour soleil, allait abolir le voile qui cachait le vrai visage mélodieux, rythmique ou gravement hiératique, de l'âme africaine.

L'œuvre de l'Allemagne au Cameroun et les prodromes de la guerre

Un officier français, débarqué à Douala le 26 février 1916, écrivait dans ses notes : « La ville de Douala, que je visite le lendemain..., est très belle. Beaucoup plus importante que les villes (des colonies) françaises de la côte. » (Notes dactylographiées inédites, p. 9.) Le général Aymérich, la même année, devait donner de Douala le tableau suivant : « La ville de Douala occupe, au fond de l'estuaire du Wouri, une étendue de huit kilomètres et comprend trois quartiers bien distincts, séparés entre eux par des ravins profonds. Au sud se trouve le palais du Gouverneur général, les bureaux de l'Administration centrale, les habitations des hauts fonctionnaires, le port avec son embarcadère, les magasins et une bonne partie des maisons de commerce...

Au centre, sur un plateau légèrement ondulé, entre la gare du chemin de fer de l'Est et le ravin de l'usine des eaux, s'étend le quartier peuplé d'Akoua...

Plus au nord, on trouve une grosse agglomération, en majeure partie indigène, appelée Deido ; non loin des premières maisons, au fond d'un ravin encaissé qui sépare Deido d'Akoua, se trouve l'usine d'épuration et de refoulement des eaux qui, au moyen de canalisations souterraines, distribue l'eau potable à toute la ville. Sur les quais de Deido, en bordure du Wouri, on trouve encore quelques maisons de

commerce, des hangars, une scierie mécanique, une briqueterie... » (*La conquête du Cameroun*, pp. 195-196.)

Et voici Yaoundé : « La physionomie générale de Yaoundé ne ressemble en rien à celle des grosses agglomérations que nous avons déjà rencontrées ; qu'on se figure un vaste plateau... Sur le plateau s'élèvent de nombreuses constructions européennes, et il est sillonné en tous sens par des routes et des avenues bien tracées et bordées d'arbres. Des écoles sont bâties aux carrefours les plus importants, et au centre des quartiers les plus peuplés ; des fontaines publiques sont judicieusement espacées, des affiches indiquent les noms des rues, des avenues, des places ; des placards sont dressés bien en vue pour faire connaître les arrêtés de l'autorité allemande. En somme, l'organisation germanique, minutieuse et tracassière, s'étale partout avec ses défauts, mais aussi, il faut bien le reconnaître, avec ses réelles qualités... » (Gl. Aymérich, op. cit., page 167.)

Voici enfin Ebolowa :

« Le 30 janvier (1916), dans la matinée, nous arrivons en vue d'Ebolowa. Du haut d'une colline, on distingue une grande étendue de plaine, des avenues bordées d'arbres, des habitations coquettes, ornées de jardins fleuris et entourées chacune d'une haie vive, constituée le plus souvent par des rosiers ; c'est la ville commerciale. A l'extrémité opposée, la plaine se termine par une ligne de hauteurs escarpées, sur lesquelles s'élève un véritable château fort, comme ceux que l'on voit sur les bords du Rhin, avec portes et fenêtres ogivales, remparts crénelés, ponts-levis et mâchicoulis ; c'est la citadelle d'Ebo-Iowa... » (Ibid. pp. 177-178.)

Ces témoignages constituent certainement le plus bel éloge de l'œuvre allemande au Cameroun. Des ports (Rio del Rey, Victoria, Tiko, Douala, Kribi...), des stations maritimes (Ukoko, Campo, Grand-Batanga...), des villes modernes (Douala, Yaoundé, Ebolowa, Edéa...), des forteresses militaires impressionnantes (Yoko, Mora...), un réseau ferroviaire, des routes, d'immenses plantations en plein rapport, des hôpitaux, des écoles, une administration bien structurée, une élite africaine chaque jour plus nombreuse, aucun des titres qui font la fierté des peuples colonisateurs ne manquait au tableau d'honneur de l'Allemagne.

Œuvre grandiose, elle a créé le Cameroun qui, avant elle, n'était pas. Dans les siècles à venir, cette terre d'Afrique fière aujourd'hui d'être indépendante, n'oubliera pas ceux qui, dans la mêlée coloniale, ont providentiellement façonné son destin.

On comprend leur attachement à notre pays. On comprend leur amertume, quand cédant au destin, ils durent le quitter pour toujours. Si l'histoire est faite pour revivre, au niveau de la conscience,

l'aventure humaine sur notre globe, par-delà les intrigues politiques et les ambitions mercantiles, c'est l'âme humaine que nous sentons à travers ce refrain plein de mélancolie :

« Noch immer schweifen die Gedanken
Zurück zum Kameruner Land,
Um herzlich tausendfach zu danken
Den Männern dort am Meeresstrand... »

Ihr zeigtet uns in freud'gem stolze
Was ihr geschafft auf heisser Erd'
Die reife Frucht am grünen Holze
Die eurer Müh'und Arbeit wert.

Oft glaubten wir, als ob im Traume,
Wir in ein Märchenland gestellt,
Wenn wir im grossen, weiten Raume
Die Wunder sah'n der Tropenwelt... »

« Evasion sans fin de mes pensées
Qui reviennent toujours au lointain Cameroun,
Pour redire merci, mille fois, du fond du cœur,
Aux braves, là-bas, sur la plage marine.

Vous nous montriez avec joie et fierté
Les œuvres de vos mains au pays du soleil :
C'était le fruit mûr parmi les frondaisons
Le fruit de vos peines et de votre labeur.

Nous pensions tant de fois, comme dans un rêve
Revivre quelque part au royaume des Fées,
Quand nos yeux, au milieu de ces immensités
Contemplaient les merveilles du pays des Tropiques... »

(Wilhelm Kemner : Kamerun, Berlin 1937, p. 224.
La traduction est de nous.)

Pourtant, le lecteur qui voudrait connaître la suite de ce poème éprouverait aussitôt un malaise. Ce malaise croît quand on se rend compte que l'œuvre est de 1937, période du nazisme triomphant. Fierté légitime d'un passé digne d'éloges, admiration devant une œuvre qui n'était pas loin du succès final, le ton des dernières strophes que nous avons omises, se durcit tout à coup. Ce n'est plus le regret : c'est la menace. Malaise de l'atmosphère européenne d'avant 1939, il évoque assez bien le malaise d'avant 1914.

Or au Cameroun, à cette époque, l'optimisme des grands projets cache mal une inquiétude générale. Entre la population et l'administration allemande, il n'y a pas de vrai problème. Mais l'élite se sent menacée. D'Europe, des bruits très inquiétants se répandent dans la colonie. La guerre n'est pas loin.

C'est à Douala que la tension connaîtra son comble. Elle s'est accumulée autour de la fameuse question des terres. Mais il y avait beaucoup d'autres motifs.

Le 15 juin 1896 parut une ordonnance impériale créant au Cameroun des terres dites de la Couronne. La voici :

« Nous Guillaume, par la grâce de Dieu, empereur allemand, roi de Prusse..., ordonnons, pour le territoire du Kamerun sur la base des paragraphes 1 et 3, article 2 de la loi concernant la législation dans les territoires de protectorat allemand (*Recueil des Lois de l'Empire*, 1888, p. 75), au nom de l'Empire, ce qui suit :

I. — Création des terres de la Couronne :

§ 1. — Sous réserve de droits de propriété ou d'autres droits réels que des particuliers ou des personnes morales, que des chefs ou des collectivités indigènes pourraient prouver, de même que sous réserve des droits d'occupation de tiers fondés sur des contrats passés avec le Gouvernement impérial, toute terre à l'intérieur du territoire de protectorat du Kamerun est terre de la Couronne comme étant sans maître, sa propriété échoit à l'Empire, » (Traduction des *Archives d'Etat Yaoundé*, TA, 22 bis.)

Les autres titres définissent la prise de possession et l'aliénation des terres de la Couronne ainsi que l'acquisition et l'aliénation des terres dans le territoire du Cameroun.

Le 17 octobre de la même année, le prince de Hohenlohe signait un règlement concernant l'exécution de cette ordonnance. Le 10 octobre 1904, un arrêté du gouverneur Puttkamer créait dans chaque circonscription une commission chargée d'établir les terres vacantes.

Enfin, le 22 décembre 1910, un arrêté du gouverneur Gleim étendait à tout le territoire la création des *commissions foncières* définie par le texte du 10 octobre 1904.

Il s'agissait, comme on peut le voir, de mesures assez banales de législation foncière. Le véritable problème de fond eût été posé par les indigènes sur leur conception des terres vacantes. En somme, on n'a pas eu le temps d'enregistrer leurs réactions dans les campagnes où les applications de cette législation sont demeurées lettre morte.

Tous les systèmes coloniaux, déjà à cette date, s'étaient préoccupés de donner un statut plus ou moins clair aux terres de leurs possessions. Le volumineux dossier publié en 1912 par le Dr Karl Ritter sur le nouveau Cameroun et les territoires d'A.E.F. cédés par la France, consacre plus de soixante-dix pages au régime foncier et montre que

les colonies françaises, elles aussi, avaient envisagé le problème des terres coloniales. Au Congo belge, Léopold II avait créé lui aussi des terres de la Couronne. Il est même intéressant de noter que les différents pays coloniaux sont d'accord sur le principe qui allait causer entre Douala et Allemands le conflit que nous connaissons

Il s'agit du régime des *réserves indigènes*. Mesure de clémence, aux yeux de l'Administration, son objectif était la protection des autochtones contre les sociétés d'exploitation aux concessions immenses. Des mesures analogues avaient été prises en A.E.F. par les décrets du 9 juin 1899, du 9 octobre 1903, du 20 juin 1910. Rien ici ne devait donc évoquer les réserves dans le style et l'esprit du Sud-Africain. L'Ordonnance impériale de 1896, en créant au Cameroun des « kronland » et des « resevate », les arrêtés de 1904 et 1910, en constituant des « landkommissionen » pouvaient inaugurer un régime foncier dans le sens même de l'évolution du pays.

Malheureusement, le problème qui se pose pour Douala est celui, non de la protection des indigènes, mais de leur expropriation. On se rappelle que les Douala avaient formulé cinq réserves dans le traité signé en 1884 avec Edouard Woermann. La troisième de ces réserves disait :

« Les terrains cultivés par nous, et les emplacements sur lesquels se trouvent des villages, doivent rester la propriété des possesseurs actuels et de leurs descendants. »

Nous ne pensons pas, avec M. Gouellain (*Etude sociologique inédite sur Douala*), qu'il faille faire porter le litige sur l'interprétation du verbe auxiliaire allemand « soll ». Le texte original était en anglais ; le contexte des quatre autres réserves impose la traduction française « doivent ». Le véritable problème était de fond : Rudolph Douala connaissait son Droit européen, et c'est, comme le remarque justement le pasteur Brutsch, sur la question d'une expropriation en vue du bien public qu'on pouvait l'attaquer.

Or la question finit par dévier et déboucha sur une accusation de trahison du Gouvernement impérial. Que s'était-il passé ? Il serait trop long d'évoquer ici les péripéties de ce long procès. René Douala-Manga-Bell, un membre de la famille, a publié récemment, dans *l'Effort Camerounais*, le texte français de tous les procès-verbaux. Ils sont donc désormais accessibles à tous les lecteurs.

Quant au drame qui nous occupe, voici le récit qu'en donne le pasteur Brutsch, d'après l'ouvrage célèbre de Rudin :

« Germans in the Cameroons ».

« Né en 1873, Rudolf Duala était le fils aîné du roi Manga Ndumbe. A la mort de son père, le 2 septembre 1908, il hérita de la chefferie

supérieure Bell. Une cérémonie coutumière d'intronisation, présidée par le chef supérieur Bonabéri, Kum a Mbape, le 2 mai 1910, confirma solennellement cet avènement.

En qualité de chef supérieur, Rudolf Duala était fonctionnaire de l'Administration allemande, et touchait une pension annuelle de 3.000 marks.

L'origine du conflit qui l'opposa à l'Administration allemande réside dans le projet d'expropriation, par cette dernière, du plateau de Joss, à Douala, dans le but d'y installer définitivement les services officiels du territoire et le quartier résidentiel européen. Cette expropriation fut envisagée dès 1910. En 1911 et 1912, les Douala protestèrent à plusieurs reprises auprès du Reichstag, tandis que commençaient déjà à Bonanjo les préparatifs du déguerpissement. Le décret officiel d'expropriation pour neuf cent trois habitants est du 15 janvier 1913. Dès sa parution, les protestations redoublèrent, soit pour s'y opposer totalement, soit pour demander une augmentation des faibles indemnités proposées. Les Douala firent aussi appel auprès du Secrétaire des colonies, Dr Soif, lors de sa visite au Cameroun, en septembre 1913.

Chef des protestations et âme de la résistance à l'expropriation, Rudolf Duala se vit destituer le 4 août 1913, à titre provisoire, jusqu'au règlement de la palabre, son attitude étant considérée comme incompatible avec l'exercice de ses fonctions administratives.

Les Douala prirent en outre des avocats en Allemagne (le Dr Fleming de Hambourg et le Dr Halpert de Berlin), et y envoyèrent illégalement un émissaire, Ngoso Din, secrétaire et parent de Duala Manga ; il se fera arrêter en Allemagne, ramener au Cameroun, et sera finalement jugé, condamné et exécuté avec Duala Manga.

Toute l'affaire allait être réexaminée avec bienveillance à Berlin quand y parvint la nouvelle que Rudolf Duala s'était rendu coupable de haute trahison (en fomentant un soulèvement des chefs supérieurs de l'intérieur du Cameroun et en prenant des contacts avec des puissances étrangères), et avait été arrêté.

Défavorablement impressionné par cette nouvelle, le Reichstag confirma l'expropriation en cours. Peu après, la déclaration de la guerre vint encore aggraver les circonstances et précipiter les événements. » (Pasteur J.-R. Brutsch, *Et Cam.*, n° 51, 1956, pp. 44-45.)

On connaît la suite : procès de Douala le 7 août 1914, juge : Niedermeir ; au banc des accusés : Rudolf Duala Manga et Ngoso Din. Procès à Soppo le 14 août ; au banc des accusés : les notables et parents de Rudolf, arrêtés à Douala le 21 juillet précédent. Le 8 août 1914, le missionnaire Hecklinger qui assista Duala Manga jusqu'au bout, note dans son carnet :

« De midi à midi et demi, je suis de nouveau chez le gouverneur,

pour la même cause que la nuit dernière (intercéder en faveur de Rudolf Duala !). Une déportation du chef supérieur est, en raison de la situation politique actuelle, impossible.

Vers 5 heures du soir, tous deux seront exécutés, par pendaison. »

Et de fait, ce jour-là, vers 5 heures du soir, Duala Manga et Ngoso Din furent pendus.

On pouvait lire, à la même heure, sur toutes les places, à tous les carrefours de Douala, une proclamation du gouverneur Ebermeier commençant par ces mots :

« Gens de Douala,

Je m'adresse à vous pour vous annoncer que Manga (Rudolf) Bell est condamné aujourd'hui à la pendaison parce qu'il s'est montré un traître au Kaiser et à l'Empire... »

Le même jour, à 500 kilomètres de là, Martin Samba, à Ebo-Iowa tombait sous les balles du peloton allemand. A Grand-Batanga, le chef Madola, accusé d'avoir envoyé une pirogue contacter un bateau ennemi qui croisait dans ces parages, fut déporté à son tour et exécuté. Dans le Nord-Cameroun, quelques jours plus tard, un véritable massacre organisé coûtait la vie aux Lamibé de Kalfu et de Mindiff et à cinq dignitaires de la cour de Maroua. Faut-il en rejeter la responsabilité sur le capitaine Dühning ou sur son allié le lamido Koyranga ? Tous les deux semblent avoir trempé dans cette affaire.

Eclatement général d'un incendie qui couvait depuis des années. On comprend finalement des mesures draconiennes comme le rapatriement des « Petits Blancs » l'année précédente, et l'interdiction du patois anglais dénommé « pidginn », et dont l'usage était déclaré crime d'Etat ! » L'atmosphère camerounaise, à la veille de la guerre, était chargée d'orage. Pourtant il n'y a point ici de haine idéologique. Il n'y a ni racisme, ni même apartheid au sens strict du mot. Des Camerounais, très sincèrement, vont combattre pour le Kaiser ; des Allemands, un Dominik mort depuis quatre ans, un Zenker et foule d'autres, ont fait souche chez nous, mêlant leur sang au sang de nos races. A la même date, en Allemagne, des étudiants de chez nous partagent la vie des familles de leurs maîtres entourés d'une affection dont le souvenir arrache encore des larmes aux yeux de certains.

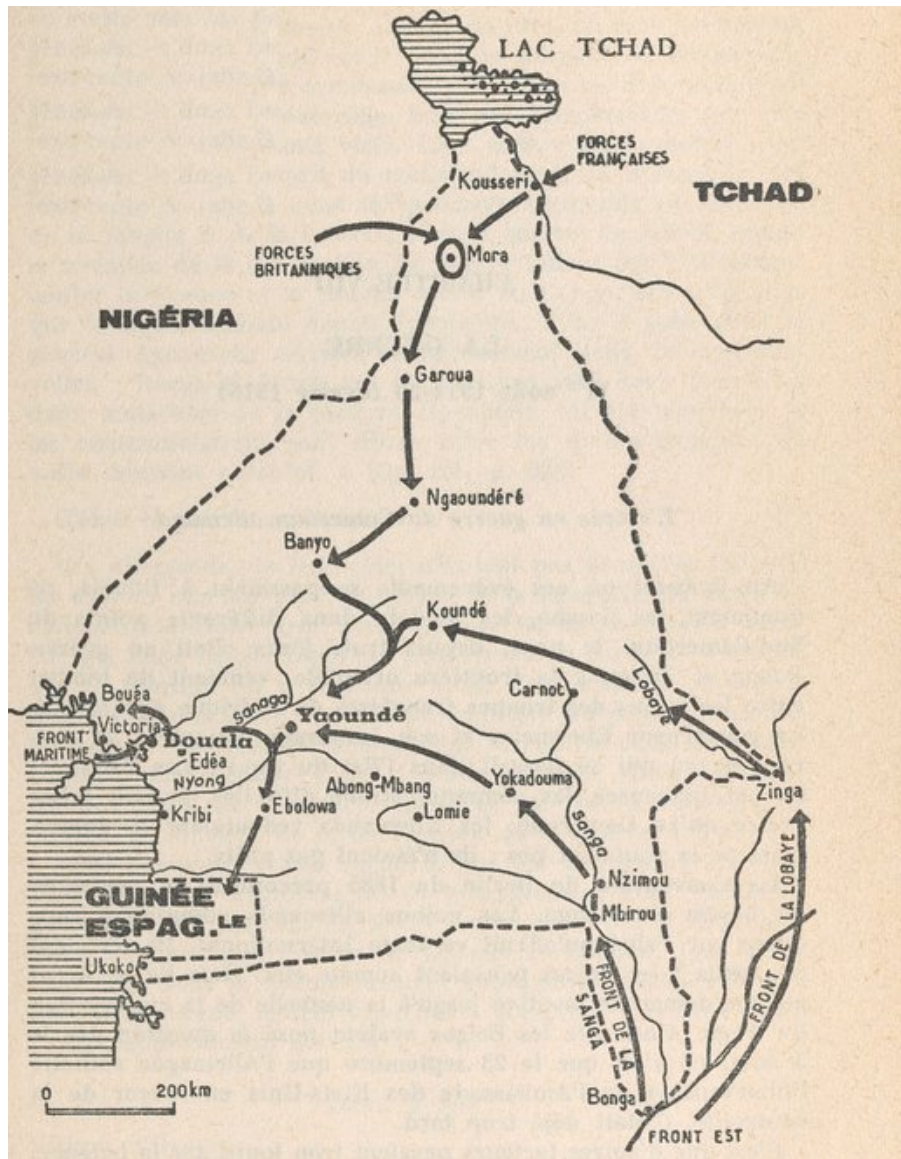
Comment expliquer cette flambée de violence qui, en un coup de vent, moissonne les meilleures têtes du pays ? On a parlé, dans cette affaire, d'un premier soubresaut du nationalisme camerounais.

La proclamation du gouverneur Ebermeier semble confirmer ce point de vue. Il y a eu cependant des voix autorisées pour affirmer le contraire.

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : le sens historique de la

crise camerounaise de 1914 est dans la mise en question du système colonial. Cruelle ironie de l'histoire, il nous révèle qu'au sein de tout régime politique qui fonde l'impérialisme sur la bienfaisance, le germe surgit toujours d'une contradiction qui apparaît d'abord comme réussite et finit comme revendication et rupture. Crise qui est celle de toute éducation, car les peuples sont des enfants précoces pour qui le tuteur un jour ou l'autre, devient une marâtre qui veut les faire vieillir dans une éternelle enfance.

Aussi, dans le dénouement tragique du drame camerounais, ne nous appartient-il pas d'accabler le bras qui a frappé, appesanti lui-même par le poids de lourds pressentiments, ni non plus les victimes qui sont tombées, à tort ou à raison, pour une cause à laquelle se sont sacrifiés avant eux, en d'autres temps et sous d'autres cieux, les armées d'Arioviste ou l'héroïsme intransigeant d'un Vercingétorix.



1914-1916 : *la Guerre*. — Bonga et Zinga furent attaquées le 5 août 1914.

Mora, le dernier se rendit le 20 février 1916.

CHAPITRE VIII

LA GUERRE (1^{er} août 1914-20 février 1916)

L'entrée en guerre du Cameroun allemand

Au moment où ces événements se passaient à Douala, où tombaient les Samba, les Madola dans différents points du Sud-Cameroun, le pays, depuis trois jours, était en guerre. Bonga et Zinga, à la frontière orientale, venaient de tomber entre les mains des troupes françaises de l'Afrique équatoriale. Le gouverneur Ebermeier et son entourage étaient-ils au courant de ce qui se passait dans l'Est du pays ? Les distances étaient immenses, les communications difficiles, et tout laisse croire qu'au Cameroun, les Allemands redoutaient la guerre, mais ne la voulaient pas ; ils n'étaient pas prêts.

La Convention de Berlin de 1885 préconisait la neutralité du bassin du Congo. Les colons allemands comptaient sans doute sur l'abri qu'offrait ce texte international. Ils n'étaient pas seuls : les Belges pensaient comme eux. Mais ils ne firent aucune démarche positive jusqu'à la nouvelle de la capitulation du Togo. Alors que les Belges avaient posé la question dès le 5 août, ce n'est que le 23 septembre que l'Allemagne sollicite l'intervention de l'Ambassade des Etats-Unis en faveur de la neutralité. C'était déjà trop tard.

C'est que d'autres facteurs pesaient trop lourd sur la balance. L'Angleterre ne semblait pas favorable au neutralisme africain. Les Français, depuis 1911, ne pouvaient admettre de voir leur Afrique équatoriale scindée en trois tronçons par les deux antennes du territoire allemand, mordant sur l'Oubanghi et le Congo. Avant même d'avoir appris la déclaration de guerre, ils définissent à Brazzaville, le 1^{er} août 1914, un plan de défense dont le premier objectif est la prise de Zinga et de Bonga pour libérer le passage des communications entre les différents tronçons de l'Afrique équatoriale. Déjà des détachements sont mis en route vers les points visés. Le 2 août, c'est la mobilisation générale, et dans l'esprit du commandement de Brazzaville qui intercepte ce jour-là deux télégrammes allemands en direction de la Sangha et de la Lobaye, c'est la guerre. Le 3 août,

quand la nouvelle de la déclaration de guerre lancée par l'Allemagne contre la France et la Russie, arrive au Congo, elle n'est plus que le signal attendu depuis longtemps. « Le 6 août, écrit le général Aymérich, arrivent simultanément deux bonnes nouvelles : Bonga et Zinga ont été occupés sans coup férir ; les deux tentacules de la pieuvre allemande ont été tranchées et les communications sont libres entre les divers tronçons de notre domaine colonial. » (Op. cit., p. 22.)

C'était la guerre au Cameroun.

Les Allemands, de leur côté, n'étaient pas demeurés inactifs. Ils avaient mis sur pied, au cours de la conquête du pays, un dispositif militaire très bien équipé. Ils avaient senti venir l'orage, mais isolés, espérant peut-être d'un moment à l'autre que la solution du neutralisme allait les sauver, ils n'avaient pris sur aucun front, sur aucune frontière du pays, l'initiative d'attaquer. Pourtant ils avaient des forces en suffisance pour soutenir un premier choc : 3.200 hommes, dont 1.650 de troupes, 1.550 de la police, encadrés par 200 Européens. Ce chiffre, au moment de la déclaration de la guerre, fut porté à 4.000 hommes environ encadrés par 250 Européens. Au total 12 compagnies, disposant de 60 mitrailleuses, 3.861 carabines avec 2.250.000 cartouches, 2.920 fusils 72 et 98, et des carabines 88 avec une réserve de 500.000 cartouches. Les forces militaires, sous le commandement suprême du lieutenant-colonel Zimmermann, étaient réparties à travers le territoire selon l'ordre approximatif suivant :

Dans le Sud :

Région d'Oyem :

X^e compagnie, lieutenant Liebe.

XI^e compagnie, capitaine Hegelin.

Détachement de réserve n° I, lieutenant Hoppe.

Détachement de police et détachement de réserve n° IV.

Région d'Akouafim :

Garnisons de Minkebe et de Garabinzam, 8 Européens, 115 hommes, 2 mitrailleuses.

Dans l'Est :

Région de Moloundou :

I^{re} compagnie, von der Marwitz.

IX^e compagnie, Hartmann.

Toutes les deux sous les ordres du capitaine Eymael.

Région de Nola :

V^e compagnie, von Briesen.

VI^e compagnie, Mayer.

Deux compagnies d'étape.

Un groupe de nouvelle formation.

Dans le Nord :

Région de Garoua :

VII^e compagnie, von Krailsheim.

III^e compagnie, von Raben.

XII^e compagnie, von Dühning.

VIII^e compagnie.

Sur la côte :

Un détachement de police, capitaine Dickmann.

Une compagnie de marche, capitaine Gaisher.

IV^e compagnie régulière, lieutenant Engelbrechter.

I^{re} compagnie de dépôt et un détachement de police, capitaine Haedike.

II^e compagnie régulière, von Sommerfeld.

Une compagnie de dépôt.

Un détachement de réserve n° III.

Le tout sous les ordres du major Adametz...

(D'après Aymérich, op. cit., pp. 68-69.)

Les forces alliées, beaucoup plus nombreuses, encerclaient le Cameroun et tenaient l'ennemi comme dans un étau.

Au Nord, la colonne Brisset et Ferrandi dont voici la composition :

I^{re} compagnie, capitaine Thibaut, lieutenant Ogier.

II^e compagnie, capitaine Chrétien, lieutenant Charbonneau.

III^e compagnie, capitaine Rémond, lieutenant Huguet.

XII^e compagnie, capitaine Simonnet, lieutenant Hecht.

Artillerie, capitaine Pujas.

Une section de mitrailleuses.

Ambulance, docteur Muraz.

Un peleton monté et un escadron de spahis, capitaine Godart.

Aux troupes françaises venues du Tchad, il faut ajouter les forces anglaises du Nord de la Nigeria, sous les ordres du général Cunliffe.

Dans le Sud, les troupes de l'A.E.F., sous le commandement du général Aymérich, étaient divisées en deux fronts.

La colonne Le Meillour venait du Sud, par le Gabon. Les *colonnes Hutin* et *Morisson*, venant de l'Est, groupaient les troupes du Moyen-Congo et de l'Oubangui ; elles furent rejointes par un contingent de la Force publique du *Congo belge*, porté à 761 hommes.

Les Alliés, enfin, comptaient sur le corps expéditionnaire franco-britannique. Les Anglais devaient concentrer à Freetown près de 3.000 soldats originaires de la Nigeria, du Gold-Coast, de Sierra-Leone, de Gambie avec des éléments indous de l'armée coloniale ; 2.000 tirailleurs français venus de Dakar, sous les ordres du colonel Mayer, devaient se joindre à eux. Tout le corps expéditionnaire fut placé sous le commandement du général anglais C.M. Dobell. Leur objectif : débarquement à Douala et occupation progressive des deux lignes de chemin de fer.

Au total, les forces alliées atteignaient presque le double des effectifs allemands. Elles étaient appuyées par de vastes territoires coloniaux qui pouvaient leur fournir ravitaillement et renforts. La perte de l'ennemi, dans ces conditions, était certaine. Aussi les Allemands se contenteront-ils de la défensive, aussi longtemps que possible, abandonnant presque sans résistance les villes les plus importantes, se cantonnant avec une terrible tenacité dans les postes fortifiés. Ils voulaient à la fois éviter la destruction des villes et tout gaspillage inutile, convaincus qu'ils étaient que la victoire de l'Allemagne, en Europe, leur rouvrirait les portes de la colonie.

Les opérations se déroulèrent sur quatre fronts simultanés, selon la tactique de l'enveloppement qui fut celle des Alliés. Les troupes françaises de l'A.E.F., le détachement du Congo belge et celui de la Nigeria septentrionale occupaient les fronts du Nord, de l'Est et du Sud ; le corps expéditionnaire, le front maritime.

Pour assurer l'efficacité des opérations, il fallait évidemment un plan concerté et un commandement unique. Or, dans les débuts, chaque groupe semble avoir agi séparément. Tandis que le gouverneur Merlin et le général Aymérich mettent au point, à Brazzaville, leur plan à eux, dès septembre 1914, à Douala, les généraux Dobell et Cunliffe ouvrent, *le 30 janvier 1915*, une conférence qui devait être suivie de deux autres. Dès ces premiers contacts, deux points se précisent : l'objectif *Yaoundé* sera capital, sinon décisif ; il faut coordonner les efforts de tous les fronts et les orienter vers cet objectif. Telles furent en effet les conclusions d'une nouvelle conférence, réunie à *Douala le 12 mars 1915*, et à laquelle prenaient part le général Dobell, le gouverneur Fourneau et le commandant

Joly.

Mais la résistance allemande s'avéra plus dure qu'on n'avait espéré. Une troisième conférence se réunit à Douala les 25 et 26 août 1915, à laquelle on donna une solennité exceptionnelle. Le général Aymérich nous en a laissé les détails.

« Etaient présents :

Le gouverneur général Merlin avec M. Lavit ;
Le général Dobell avec le colonel Turner ;
Le général Aymérich avec le capitaine Albisser ;
Le colonel Mayer ;
Le capitaine Charvet, interprète de la langue anglaise.

(Le général Cunliffe, retenu par ses occupations, n'avait pu se rendre à Douala.)

L'ordre du jour était le suivant :

- 1° La détermination de l'objectif.
- 2° Les zones d'opération des divers groupes.
- 3° Les effectifs.
- 4° La date initiale du mouvement. »

(Gl Aymérich, op. cit., p. 108.)

L'accord se fit sans difficulté sur tous les points. Au centre des problèmes soulevés, l'objectif *Yaoundé*. Pour l'atteindre, on préconisa une action synchronisée, sur tous les fronts. La réalisation de ce plan devait effectivement aboutir à la victoire finale.

Mais pendant ce temps, les troupes se battaient sur les quatre fronts.

Dans le Nord, les opérations tournent autour de deux positions fortifiées allemandes : *Mora* et *Garoua*. La première demeure imprenable jusqu'à la fin des hostilités ; la seconde, au bout de près de six mois de siège, se livre et ouvre ainsi la route vers le Sud.

Les débuts n'avaient pas été très encourageants pour les Alliés. Les Anglais commencent par des échecs à Mora, à Garoua ; leurs troupes de la Bénoué et de la Cross-River sont refoulées devant Nsanakang. Des pourparlers se nouent : il faut s'unir aux forces françaises du Tchad. Pendant ce temps, les Français rencontrent à Kousséri, un ennemi bien retranché. Le 25 août 1914, une première attaque est repoussée avec de lourdes pertes. Après plusieurs tentatives, Kousséri est finalement enlevé le 20 septembre, tandis que son chef, le lieutenant Kalimeyer, rejoint von Raben dans sa forteresse de Sava, à Mora. A l'ouest, les Allemands ont évacué Dikwa devant la montée anglaise : on eût dit que leur plan est un mouvement de repli sur Mora et Garoua. Les Anglais les premiers, avaient atteint Mora. La colonne Brisset les y

rejoint avec trois cents hommes et une section d'artillerie. On investit la place. On bombarde au mortier ; on lance les Sénégalais à l'assaut. Les assiégés répondent par un feu sûr, meurtrier, terrible. Des mois s'écoulent ; la forteresse, invincible, toujours debout sur son socle de roches sauvages, semble défier les assaillants. Les Français commencent à perdre patience. Après deux mois sans succès, le colonel Brisset laisse sur place un détachement pour continuer le siège. Suivi du gros de ses troupes, il s'élance vers le sud ; le 19 décembre, il enlève Maroua ; le 8 janvier 1915, il est devant Garoua.

Les Allemands, pendant ce temps, concentrent leurs forces à Garoua. Vers la mi-novembre, ils détachent le capitaine von Dühning en direction du Nord, pour retarder la colonne Brisset. Il heurte le 3 janvier, un escadron de la cavalerie française à Gobtighéré : le capitaine français Godart y trouve la mort.

De Lagos, un nouveau renfort anglais (700 soldats, 2 pièces de 75, 6 mitrailleuses) est dirigé sur Garoua, sous les ordres de Webb-Bowen. Il rejoint les forces du Tchad le 15 janvier, sous les murs de Garoua, où le siège avait commencé le 11. La place résiste jusqu'au 10 juin. Le 13 février, les forces franco-anglaises avaient tenté une diversion sur Jambutu, pour faire sortir l'ennemi de ses positions. Ils devaient regretter une tentative qui leur coûta un échec de plus et des pertes sévères. Ils se résignèrent à dresser leurs tentes autour de la ville en attendant du renfort. Les Anglais leur envoyèrent une pièce de marine ; Dakar leur expédia une pièce 95 long ; ce fut le fameux canon demeuré légendaire parmi les indigènes. Il était arrivé le 28 mai ; l'attaque fut déclenchée le 31 ; le 10 juin, la ville, que plus de cinq mois de siège n'avaient pas ébranlée, hissait le drapeau blanc. Ce fut un événement. Écoutons le général Aymérich :

« Dans la nuit du 4 au 5 juin, une parallèle est creusée à 1.700 mètres du saillant d'attaque ; dans la nuit du 8 au 9 le village de Garoua est incendié par un groupe déterminé, conduit par le lieutenant Carbonneau. Le 10 juin, une nouvelle parallèle est ouverte à 1.150 mètres du saillant, et dans la soirée de ce même jour, on vit le drapeau blanc flotter au-dessus de la position.

Le feu est arrêté aussitôt de part et d'autre et un capitaine allemand s'avance vers nos lignes : « Hauptmann von Wanka », dit-il en saluant. Il vient pour traiter de la capitulation de la place de Garoua, au nom du capitaine von Krailsheim, et demande les honneurs de la guerre. Sur notre refus, il demande encore vingt-quatre heures d'armistice ; cette condition est également refusée et il accepte finalement la capitulation pure et simple, sans conditions. La pression irrésistible de la population civile, des soldats indigènes et même de certains cadres européens de réserve a eu raison de la résistance d'une place merveilleusement organisée pour la défensive :

37 officiers, médecins ou sous-officiers européens ;
210 tirailleurs, toutes les pièces d'artillerie, toutes les mitrailleuses ;
700 projectiles d'artillerie, 80.000 cartouches, 60 caisses remplies de bandes pour mitrailleuses ;
Un énorme stock de mil et de vivres européens, 20 tonnes de sel, 800 pointes d'ivoire etc...

tel était le bilan qui résultait de la prise de Garoua. »

(Op. cit., p. 82.)

Garoua tombé, la voie du Sud s'ouvrait toute grande. Tandis que les forces françaises prennent un moment de répit, la colonne Webb-Bowen s'engouffre vers le sud. Elle est rejointe quelques jours plus tard par Brisset, et le 29 juin les deux entrent dans Ngaoundéré abandonné par les Allemands. Les forces britanniques de Nigeria auraient voulu voir modérer cette ardeur, mais le mouvement était déclenché ; la course vers Yaoundé ne serait plus qu'une question d'étapes. Les Anglais, partis de Koncha le 11 octobre, s'emparent de Banyo le 28 non sans essuyer des pertes sérieuses. Les Français, de Ngaoundéré, marchent sur Tibati qui tombe le 3 novembre, puis sur Yoko qu'ils gagnent le 1^{er} décembre 1915.

A partir de ce moment, on peut dire que la mission du front du Nord est terminée. Il lui reste une étape, celle de la marche sur Yaoundé, en fusionnant avec les troupes de l'Est. Et de fait, il ne tarda pas à rejoindre la colonne Morisson à Koundé. C'est là que les troupes du Nord apprirent l'épopée des *colonnes de l'Est*.

Les troupes de l'Est, on s'en souvient, avaient déclenché l'offensive dès le 5 août, sur le Congo et l'Oubanghi. Bonga et Zinga avaient été occupés presque sans incident. Le 12 août Mbaïki est enlevé par surprise, puis les petits postes d'Ikelemba et Pikunda, sur la Sangha. Tant de succès, et en si peu de temps, quelle aubaine ! Tous les commerçants de la région qui, depuis longtemps digéraient mal le voisinage envahissant de la Süd-Kamerun Gesellschaft, prirent les armes et marchèrent sur le poste allemand de Mbirou, occupé par un allemand et une dizaine de miliciens indigènes. Ils le prennent, l'incendient, et s'installent pour fêter leur victoire. Mal leur en prit. Survient le Bonga, un vapeur allemand, qui débarque une partie de ses hommes, feint d'attaquer par la rivière ; surpris, les Français se ruent vers leur chaloupe. Pris entre le vapeur et les hommes de troupe allemands qui les attaquaient par derrière, ils sont taillés en pièces : des vingt européens, pas un n'échappa.

Les troupes françaises, à cette nouvelle, se ressaisissent et préparent leur revanche. *Le colonel Hutin* arrive pour prendre en main la

direction des opérations, et tandis qu'il suit la *Sangha*, la colonne Morisson s'engage dans la vallée de la Lobaye. Nola fut enlevé le 18 octobre. Le 27, le vapeur belge le *Luxembourg*, appuyé par des troupes du général Aymérich, attaque le poste allemand de Nzimou. Après trois jours d'une résistance terrible, le poste tombe sous la pression de la colonne Hutin qui venait de rejoindre les assaillants. La victoire avait coûté cher aux Français : nombreux officiers et soldats tués, le gouverneur Fourneau blessé.

L'objectif suivant était Moloundou et Yokadouma. La colonne de la Sangha, après une avance difficile et des combats meurtriers, atteint Moloundou le 22 décembre. Elle trouve le poste évacué, s'empare des entrepôts de la Gesellschaft Süd-Kamerun, et trouve parmi le butin, la célèbre carte Moisel au 1/300.000^e.

Pendant ce temps, la colonne de la Lobaye marche sur Batouri (9 décembre) et Bertoua qui tombe le 29 décembre après une résistance sérieuse. Désormais, c'est la marche vers le front commun, avant le suprême assaut sur Yaoundé. Yokadouma est enlevé le 30 janvier 1915 ; on piétine avant d'atteindre Lomié, car les Allemands reculent, mais se défendent bien. Bertoua, réoccupé, est évacué le 22 juillet seulement ; le 25, Doumé en flammes est abandonné ; la veille, la colonne de la Sangha avait trouvé Lomié également abandonné et livré aux flammes. C'est alors que les Allemands tentent une contre-offensive pleine d'audace autour de Ngele-Menduga. Des combats indécis retardèrent deux mois durant la marche des Alliés. Le 16 octobre, le général Aymérich lance une offensive générale : Nanga-Ebogo tombe le 24 novembre. Devant le colonel Hutin, les forces de Zimmermann reculent en direction de Mougoussi ; Ze-Mendouga, Abanda, Abong-Mbang sont évacués. Autour de Mougoussi, à Mvog-Tidena, à Engoul-Eyenga, à Ema-Mendouga, l'ennemi se livre à un jeu de cache-cache meurtrier pour les Alliés. Mais se voyant une fois de plus cerné, il abandonne Mougoussi la nuit, et se retire sans bruit en direction de Yaoundé. Les étapes suivantes seront Doung-Abomo, Minkulu-Ateba et Ndonko... Des nouvelles arrivent du front britannique ; l'ennemi serait en déroute... Dans quelques jours ce sera la jonction à Yaoundé.

Mais qu'était devenu le front du *Sud* ? Pour dire la vérité, il s'était heurté à un ennemi supérieur. Défaite à Ebom, défaite à Mboulenzork, avance pénible par Bissok et Minkebe vers Akoafim qui tint la colonne Le Meillour en échec jusqu'à l'arrivée du colonel Hutin. Le 10 février 1916, la colonne du Sud n'avait pas réussi à traverser le Ntem. Elle fut lancée sur Ngoa, à la rencontre du front de l'Est ; mais à ce moment, Yaoundé était tombé depuis une semaine.

C'est que le *front maritime* n'avait pas perdu son temps.

La canonnière française « Surprise », le 21 septembre, avait pris le minuscule poste d'Ukoko, à l'embouchure du Mouni, presque sans coup férir. Pendant ce temps, Kribi et Victoria étaient bombardés, sans débarquement, l'objectif principal étant Douala. Les Allemands, qui le savaient, avaient encombré d'épaves le chenal qui mène vers la ville. Les Anglais ouvrirent le passage à la dynamite et réussirent à faire passer le croiseur « Challenger » et la canonnière « Dwarf ». Le 26 septembre, le corps expéditionnaire ouvrait le feu sur Douala. La ville opposa une résistance plutôt symbolique. Le lendemain, elle se rendait. Les 13 et 14 octobre suivants les Anglais occupaient Victoria et Bouéa.

Le colonel Zimmermann, avec le gros de ses troupes, s'était replié sur Edéa. Les Alliés ne trouvent à Douala que quatre officiers et soixante-dix hommes. La ville, enveloppée de deuil à la suite de l'exécution de son chef, traversait une crise de mécontentement muet et de sourde inquiétude. On dit que les Allemands auraient demandé la protection des Alliés contre les populations indigènes. Les Anglais, dont la langue était parlée par les habitants, connurent immédiatement un succès qui froissa leurs compagnons français. Pourtant, sur le plan politique, on ne peut pas dire que le corps expéditionnaire chercha à exploiter la situation. Ces indigènes, qui tenaient tête au gouvernement impérial de la colonie et n'hésitaient pas à faire entendre leur voix même en Allemagne ne leur donneraient-ils pas un jour du fil à retordre ? Il valait donc mieux, dès les débuts, se montrer réservé.

Douala tombé, la lutte s'engagea sur la voie ferrée, en direction d'Edéa. Le général Dobell et le colonel Meyer unissent leurs forces. Devant eux, les ponts de Japoma et de la Dibamba sont sautés ; la ville d'Edéa, entourée de forêts, leur oppose une résistance farouche. Du 26 octobre 1914 au 5 janvier 1916. des combats meurtriers se poursuivent dans les sous-bois, dans les marécages, sur les collines ; la ville, tour à tour prise et abandonnée, est finalement occupée le 5 janvier. Le colonel Zimmermann, avec ses huit cents hommes encadrés par deux cents Européens, est refoulé en direction d'Eseka. La forêt leur offre un asile opportun. Aujourd'hui encore, le long de la voie ferrée, autour d'Eseka, à Woum-Biaga, des arbres au tronc troué portent les stigmates de cette année de résistance désespérée. Les tribus bassa, dit-on, sont nettement hostiles aux Allemands. Est-ce à dire qu'elles vont travailler pour les Alliés ? Loin de là ; le mystère de cette guerre où le Blanc poursuit le Blanc leur impose un silence plein de méfiance.

Pendant une année, les Français et les Anglais feront une avance moyenne d'un kilomètre par jour. Le 10 avril, avec trois cent soixante

Sénégalais, des sections de mitrailleuses, un détachement du génie et d'artillerie, ils foncent sur So-Dibanga et le pont de la Kélé et s'en emparent. Les voici à Eseka, à Woum-Biaga ; l'ennemi, insaisissable, se dérobe devant eux. Puis tout à coup, la forêt s'anime ; de la futaie, des marigots, des broussailles, des mitrailleuses dissimulées crachent la mort. Les Alliés abandonnent Eseka et Woum-Biaga et se replient sur Edéa. Ils prennent du renfort, se reposent, et repartent avec une ardeur indignée. Octobre : il pleut, la forêt est humide ; les marigots débordent ; peu importe, c'est le suprême assaut. Le 8 Woum-Biaga, le 19 le passage de la Lingen, le 30 Eseka tombent tour à tour. Deux mois plus tard, le 2 janvier 1916, ils étaient à Makak. Les troupes britanniques étaient entrées la veille dans Yaoundé.

Le rendez-vous de Yaoundé et la fin de la guerre

Ce sont les Anglais qui sont entrés les premiers dans la capitale. Ils avaient quitté Woum-Biaga le 24 novembre et avaient devancé leurs compagnons français. Un mois leur suffit pour franchir les étapes de Mantem, Omok, Ngoung, Ndjog, et le 27 décembre, ils étaient à Ongot ; le 30, ils traversent le Mofou, le 31, ils sont à Fimba.

Le 1^{er} janvier 1916, se détachant d'un horizon bleu-gris de collines tourmentées, Yaoundé, avec ses villas fleuries, ses avenues de terre rouge, ses villages ombragés de palmiers au balancement nonchalant, les accueille dans un silence impressionnant. Les Allemands étaient partis, entraînant avec eux presque la totalité de la population. La ville européenne, la capitale indigène de Charles Atangana, la mission catholique de Mvolyé tout était désert. Une semaine plus tard, les troupes de l'A.E.F., commandées par le général Aymérich, rejoignaient les Anglais à Yaoundé (7 janvier 1916).

Les Allemands s'étaient retirés avec leurs forces en direction du sud. Il apparaissait de plus en plus clair qu'ils avaient l'intention de chercher refuge dans le territoire neutre de la Guinée espagnole.

Les Alliés s'installent en hâte dans la capitale pour mettre au point un dernier plan qui devait mener les opérations à leur terme. L'Etat-major anglais avait pris place dans les bâtiments de l'ancienne administration allemande. Le général Aymérich occupe la mission de Mvolyé, le colonel Morisson le couvent des religieuses, et le colonel Brisset le palais de Charles Atangana. On se réunit, on confère avec les Anglais, on apprend que le front maritime, après Makak, avait dirigé une partie de ses effectifs sur le Nyong, et que dix compagnies anglaises, depuis le 5 janvier, étaient en route vers Ebolowa, par Mbida-Menghe, Olama, Onana-Mbessa. Tout bien pesé, on décide de lancer les troupes françaises dès le 14 janvier, pour tenter de les

rejoindre.

Du côté allemand, l'exode vers la Guinée espagnole avait commencé depuis longtemps. Tout semble avoir été préparé avec soin. Près de quinze mille porteurs, et toutes les forces armées, évaluées alors à six mille hommes, cheminent nuit et jour à travers les pistes des pays bané et boulou. Mbida-Menghe, le grand chef des Bané, avait opposé jadis à la conquête coloniale une armée de cinq mille guerriers. Il fut attaqué dans son village, perdit deux cents guerriers et se soumit. Aujourd'hui le pays bané accueillait les Allemands fugitifs ; personne ne pensa à la vengeance ; ici on est homme de coeur et l'on comprend les rigueurs du destin. Les Boulou, dont la résistance avait été si longue, ne furent pas moins accueillants. Les Allemands, de leur côté, se montrèrent corrects ; ils ne détruisirent aucun village, ne firent de mal à personne, fraternisèrent avec les porteurs et les simples soldats, mangeant en commun ce qu'on leur offrait dans les villages. Presque tous allaient à pied ; seuls les officiers avaient des chevaux. Ils traversèrent la Sô, passèrent par Ngoulemakong, les uns continuèrent sur Mengong, tandis que le gros de la foule, apprenant qu'il y avait un raccourci se dirigea vers Enam-Ngal, Obang et Bilig-bi-Boulou. A Ebolowa, ils évacuèrent leur atelier de réparation creusé dans le roc, où ils avaient essayé de remettre à neuf leur matériel et de fabriquer des munitions. Ils y abandonnèrent pêle-mêle machines à écrire, deux vieilles motocyclettes, et laissèrent devant la résidence de l'administration les douze voitures de la ville, complètement mises hors d'usage. Ils prirent la route d'Ambam, et quelques jours plus tard ils atteignaient la Guinée espagnole.

Les Alliés les suivaient de près. Les Allemands qui le savaient avaient laissé une arrière-garde pour couvrir leur marche et retarder les Alliés. C'est ainsi qu'il y eut des escarmouches sur la Sô, sur la Kama, à Ngoulemakong, en pays boulou. Le 19 janvier les Alliés sont à Ebolowa. De là, ils se dirigent sur Ngoa, à la frontière méridionale, par deux colonnes, l'une suivant la route de Nkol-Makak, Mekam, Bidjab, Allen, et l'autre par Ekoko, Angong et Assam. Le 15 février, ils sont à Banyassa. Une dernière escarmouche, une dernière poursuite... Les colonnes Mathieu, Le Meillour et Caillet ne rencontrent devant elles qu'une forêt aux arbres hérissés d'écritaux : « Chef « Un tel », Unité n° tant, aujourd'hui, telle date, je passe en territoire neutre et cesse les hostilités. »

Ces écritaux furent collectionnés et remis au général Aymérich. On pouvait croire que la guerre, au Cameroun, était achevée. Mais, un point minuscule, résistait encore. Sur sa roche de Sava, von Raben, toujours debout, défiait les assaillants. Il n'avait autour de lui que cinq officiers et six sous-officiers européens, cent trente-neuf tirailleurs et une population civile de deux cent vingt-deux personnes.

De la Guinée espagnole où il s'était réfugié, le gouverneur Ebermeier fit parvenir, par Douala, un télégramme au Gouvernement impérial l'informant que la totalité du Cameroun était abandonnée.

A Mora, von Raben qui ignorait tout cela, tenait toujours. Enfin, le 20 février, les assaillants lui firent parvenir la triste nouvelle et l'invitèrent à se rendre. Il demanda les honneurs militaires ; on les lui accorda. Il se rendit. Le général Aymérich a fait de lui et de ses hommes un éloge mérité :

« Cette poignée d'hommes intrépides avaient tenu pendant dix-huit mois, sur leur rocher, contre des effectifs qui avaient atteint parfois sept compagnies, et qui n'avaient jamais été inférieurs à trois compagnies ; ils avaient repoussé victorieusement plusieurs attaques de vive force et subi de longs bombardements à obus explosifs. Elle avait bien mérité les honneurs de la guerre qui furent d'ailleurs accordés sans aucune hésitation. » (Op. cit., p. 187-188.)

La guerre du Cameroun était terminée.

Le poids des événements

La guerre du Cameroun, pour les Allemands, fut un coup du destin, et un coup de surprise ! Les colons l'accueillirent avec une sombre résignation. Les indigènes la regardèrent comme un fléau du Ciel. De Fernando-Pô où il avait suivi ses maîtres, Charles Atangana écrivait : « C'est certainement une rude épreuve, que celle que la guerre nous a fait subir. Mais c'est la volonté de Dieu. nous la reconnaissons et nous nous soumettons humblement... » (Mgr Fr. Hennemann : *Werden und Wirken eines Afrikamissionars*, Limbourg 1922, p. 113.)

En Allemagne, la même note résignée passe à travers les témoignages donnés sur cette guerre. Erich Student, dans son « Kameruns Kampf (Berlin 1937), parle à peu près le même langage. Les préfaces du gouverneur Ebermeier et du colonel Zimmermann, qui furent les principaux acteurs dans ce drame, rendent un dernier hommage aux héros tombés victimes des rigueurs du destin.

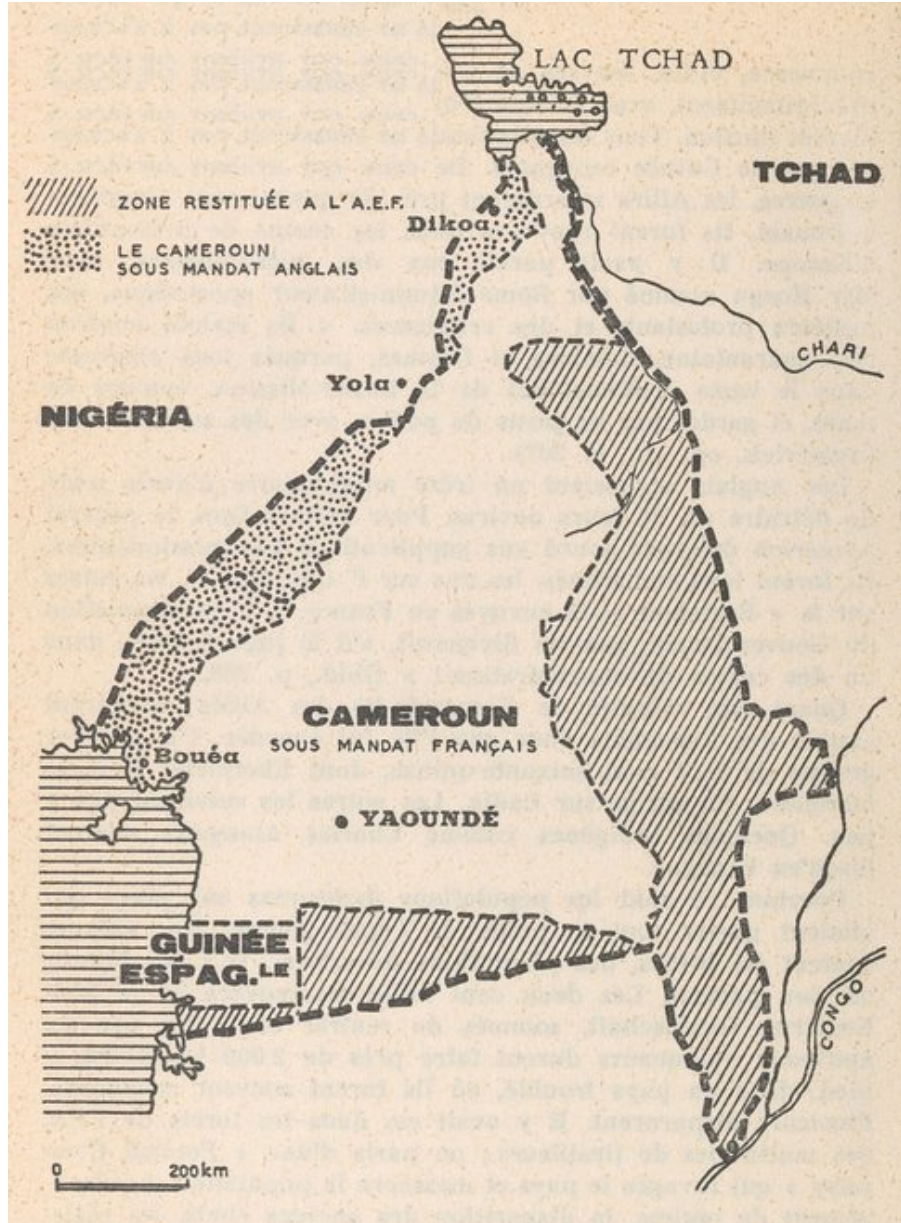
Et il faut bien reconnaître que le poids des événements s'est abattu sur eux avec une extrême brutalité. Plantations, usines, commerce, villes, oeuvres de toutes sortes furent abandonnés précipitamment, avec l'ironie d'un espoir de retour qui s'avéra bientôt illusion. Tous les Allemands ne réussirent pas à s'échapper par la Guinée espagnole. De ceux qui avaient survécu à la guerre, les Alliés internèrent près de quatre cent cinquante à Douala. Ils furent renvoyés dans les camps de prisonniers d'Europe. Il y avait parmi eux des missionnaires, avec Mgr Hoegn nommé par Rome Administrateur apostolique, des pasteurs protestants et des religieuses. « Ils étaient environ une quarantaine,

hommes et femmes, parqués tous ensemble dans le vaste établissement de la Basler-Mission, entouré de murs, et gardés par un poste de police, avec des sentinelles. » (Aymérich, op. cit., p. 207).

Les Anglais accusaient un frère missionnaire d'avoir tenté de détruire un de leurs navires. Pour cette raison, le général Aymérich demeura sourd aux supplications des missionnaires. Ils furent tous embarqués les uns sur l' « Europe », les autres sur le « Forichon », et envoyés en France, « à la disposition du Gouvernement, qui les dirigerait, s'il le jugeait utile, dans un des camps de concentration ! » (Ibid., p. 208.)

Quant aux réfugiés de Fernando-Pô, les Alliés insistèrent auprès des Espagnols pour que l'île fut évacuée. Un premier groupe de huit cent soixante-quinze, dont Ebermeier et Zimmermann, fut dirigé sur Cadix. Les autres les suivirent peu à peu. Quelques indigènes comme Charles Atangana allèrent jusqu'en Espagne.

Pourtant ce sont les populations demeurées sur place qui allaient porter tout le poids de l'après-guerre. Des villages avaient été brûlés, des plantations dévastées ; il y eut famine un peu partout. Les deux cent mille manœuvres de la SüdKamerun Gesellschaft, sommés de rentrer chez eux par les nouveaux vainqueurs durent faire près de 2 000 kilomètres à pied, dans un pays troublé, où ils furent souvent rançonnés. Plusieurs disparurent. Il y avait eu, dans les forêts de l'Est, des mutineries de tirailleurs ; on parla d'une « Foolish Company » qui ravagea le pays et massacra la population. Le changement de régime, la disparition des anciens chefs, les règlements de compte, tout cela fit régner sur le pays une période de terreur et d'insécurité. La population, dans l'ensemble, ne fit aucune difficulté à accueillir les vainqueurs. A Moloundou, on réunit les chefs et ils firent leur soumission au nouveau régime. A Yaoundé, ceux qui étaient restés se présentèrent spontanément. A Douala, le 14 juillet donna lieu à des manifestations de sympathie émouvantes. Dans le Nord, à Dikwa, les Anglais avaient été accueillis sans difficulté. A Maroua, à Ga roua, dans tout l'Adamaoua, il y eut des changements regrettables. Des Lamibé soupçonnés de connivence avec les Allemands furent à tort ou à raison, écartés ou tenus avec méfiance.



Après la guerre 1914-1916.

Partage du Cameroun :

- zone restituée à l'A.E.F.
- zone française : 425 000 km², 2 250 000 habitants environ.
- zone anglaise : 53 000 km².

Ces chiffres sont approximatifs. Ce n'est qu'en 1939 qu'une commission anglo-française chargée de fixer les frontières se rendra sur les lieux. Elle y fut surprise par la deuxième guerre mondiale.

En réalité, la zone anglaise mesurait 85 000 km² et 1 400 000

habitants comprenant :

- le Nord (Dikwa et Yola), 44 000 km², 650 000 habitants.
- le Sud : 41 000 km², 750 000 habitants.

La zone française, en 1960, atteint 3 500 000 habitants.

Les corvées, le portage sévissaient d'autant plus que la guerre exigeait de fréquents déplacements.

Telle était la situation du pays au moment où le général Aymérich cable à son gouvernement qu'il n'y avait plus un seul Allemand au Cameroun. Pourtant, par-dessus cette atmosphère plutôt pénible, les vainqueurs font passer un vent d'optimisme et de libération. Pour rassurer les habitants, ils leur disent qu'ils inaugurent pour eux une ère nouvelle, une ère de liberté.

Ils ne croyaient pas si bien dire. Se doutaient-ils que le dernier Allemand, en franchissant la frontière, avait tourné pour le Cameroun, la page ultime de l'ère coloniale ?

La période transitoire

(1916-1919)

Le 6 mars 1916, le général Dobell vint trouver le général Aymérich dans son bureau de Douala. Il déploya une carte devant lui, fit courir son crayon le long de la frontière orientale de la Nigeria, en détacha du Cameroun allemand une zone de 80 à 60 kilomètres de large, au nord et au sud de la calotte de Yola : cette zone, selon les instructions de son gouvernement, serait occupée par les Anglais. Le reste était livré à la France. Des 750 000 km² du Neu-Kamerun, l'Angleterre ne prenait qu'une bande de 53.000 km² ! « La zone française, note le général Aymérich, comprenait tout le reste du territoire, avec Douala, Kribi, Campo et les deux chemins de fer du Nord et de l'Est. Je dissimulai de mon mieux la satisfaction que j'éprouvais. » (Op. cit., p. 199.)

*

Le 14 mars, un télégramme du Gouvernement français apportait au général Aymérich les directives de Paris. La zone française était immédiatement amputée des lambeaux de l'A.E.F. ajoutés naguère au Cameroun allemand : ils devenaient à nouveau partie intégrante de la colonie française. Le reste, en attendant le traité de paix, serait un territoire occupé militairement, et gouverné par un Commissaire de la

République française. Le général Aymérich était nommé à ce poste, en attendant un remplaçant.

Les jours suivants furent employés à régler avec les Anglais les questions de la passation des pouvoirs, et des biens de la colonie allemande.

Puis avec une décision et une rapidité étonnantes, le général Aymérich s'attela à la réorganisation du pays. Un journal officiel est créé. Le 14 mai 1916, paraît le décret divisant le territoire occupé de l'ancien Cameroun en neuf circonscriptions, ayant pour chefs-lieux Kribi, Edéa, Douala, Foumban (Bana), Yaoundé, Garoua, Ngaoundéré, Doumé, Ebolowa. Il suffit au nouveau Commissaire de la République de regarder autour de lui pour trouver tout de suite le personnel dont il avait besoin : MM. Decharte et Damiens assurent les services civils du Commissariat du Gouvernement, le lieutenant de vaisseau Audoin, appelé d'urgence, est chargé des services maritimes, le capitaine Billot est affecté aux douanes, le sous-intendant Dunan-Henry aux finances, le lieutenant Martin, qui fut caissier à la Trésorerie de Dakar, devient payeur particulier, enfin, le capitaine du génie Chardy prit la direction des travaux publics et des chemins de fer. A l'intérieur du pays, chaque circonscription fut confiée à un officier de carrière.

Le 5 septembre 1916 parut un décret nommant Lucien Fourneau l'ancien blessé de Nzimou, Commissaire de la République au Cameroun. Il arriva le 8 octobre ; le général Aymérich qui avait demandé ce remplacement et désirait rejoindre la métropole où la lutte s'annonçait inquiétante, transmet ses pouvoirs à son ancien compagnon des forêts de l'Oubanghi ; le 23 octobre, il s'embarquait pour la France.

Le nouveau chef du Cameroun, Lucien Fourneau, avait pour mission d'asseoir l'autorité de la France sur l'ensemble du territoire, de gagner les populations autochtones, et de déclencher une évolution générale telle qu'au moment du traité de paix la présence de la France au Cameroun défilât toutes les revendications. C'est donc à l'évolution sociale qu'iront ses préférences. Décrets sur décrets, il interdit la vente de l'alcool (22 novembre 1916), crée un service d'hygiène (1^{er} décembre 1916), fixe les conditions du portage dont nous connaissons les méfaits (16 février 1917), réorganise la justice (12 janvier 1917), interdit les jeux de hasard et prend la première mesure officielle du régime français pour *la libération de la femme*, en interdisant la mise en gage de personnes du sexe féminin (18 août 1917) ; enfin, le 24 janvier 1918, il crée l'enseignement officiel français au Cameroun et ouvre trente écoles d'Etat, réparties dans les neuf circonscriptions du territoire. Les deux écoles auxiliaires d'Edéa (Singan et Kan), supprimées le 28 mars de la même année, seront remplacées le 11 juillet par trois nouvelles écoles à Yokadouma, Lomié, Moloundou.

Du côté anglais, la bande de terre occupée fut divisée en trois provinces, selon la méthode pratiquée en Nigeria : au nord, la province du Bornou, au centre, l'Adamaoua coupée en deux par l'échancrure de Yola, au sud, le Cameroun méridional avec la petite encogiture du Ndoro et du Kentu rattachée à la province nigérienne de la Bénoué.

Ainsi, au moment où, le 11 novembre, l'univers entier célèbre la fin de la Grande Guerre, l'Allemagne vaincue et acculée au banc des accusés, n'avait plus la moindre chance de reprendre un jour le Cameroun.

SIXIEME PARTIE

DU MANDAT A LA TUTELLE (1919-1945)

CHAPITRE I

UN REGIME INEDIT : LE MANDAT INTERNATIONAL

1919, la guerre est terminée en Europe. Les puissances se réunissent à Versailles pour la conférence de la paix. Depuis un an (8 janvier 1918), le Président des Etats-Unis, W. Wilson, a lancé les fameux *quatorze points* qui vont servir de base à la doctrine de la paix. Le cinquième point intéresse les anciennes colonies allemandes. Il parle d'un aménagement équitable dans lequel les intérêts des populations en jeu pèseraient d'un même poids que les revendications du Gouvernement allemand.

Mais qui va défendre les intérêts des populations des colonies allemandes ? Il va de soi que personne, à Versailles, ne semble avoir songé à demander l'avis des intéressés. On ne convoqua aucun habitant de ces colonies. Quand même on l'aurait fait, le sort de l'Allemagne, en ce qui concerne le Cameroun, se trouvait dangereusement compromis. Toutes les têtes capables avaient été abattues, à l'exception d'un Njoya assez étranger aux intérêts qui allaient opposer les puissances à Versailles, ou d'un Charles Atangana dont la voix eût été fort suspecte, puisqu'il était parti avec les Allemands.

Les Alliés se présentèrent donc au nom des autochtones absents. Ils compilèrent les déclarations et les critiques faites par les Allemands eux-mêmes au Reichstag, avant la guerre, contre leurs méthodes coloniales. En conclusion, la note remise le 17 juin 1919 à la délégation allemande parlait purement et simplement de la faillite de l'Allemagne dans le domaine de la civilisation coloniale.

Les Allemands se rendirent compte qu'ils s'étaient trompés, qu'il aurait mieux valu défendre jusqu'à la fin des hostilités leur domaine colonial, et que s'ils étaient restés sur place, ils n'en auraient probablement pas été dépouillés. Ils tentèrent donc quelques démarches désespérées.

M. Erzberger, qui assista à Rethondes à la signature de l'armistice, déclarait le 2 février 1919 : « Le programme Wilson donne à l'Allemagne un droit inviolable pour son territoire colonial. Le vol qui

se commet à Paris ne portera pas bonheur au monde et attaque directement l'existence même de la Société des Nations. » (Discours à la Société coloniale allemande.)

Quand Scheidemann fut appelé à former un nouveau gouvernement le 13 février 1919, il maintint le Ministère des colonies et le confia à M. Bell. Le nouveau Ministre des colonies déclara aussitôt à la presse : « Il est nécessaire de rappeler que nous désirons ardemment posséder des colonies, ce à quoi nous avons droit, et mon intention est de prouver qu'un Empire colonial est pour l'Allemagne une question vitale ! » (Cité par O. Louwers, ainsi que le texte précédent, dans : *Le problème colonial du point de vue international*, Bruxelles 1936, p. 22.)

Les protestations se succédèrent jusqu'au 29 mai où le gouvernement du Reich, après avoir étudié le texte du projet sur le traité de paix, remit aux Alliés des contre-propositions où l'on pouvait lire : « Le droit de l'Allemagne de revendiquer ses colonies est basé en première ligne sur ce fait qu'elle les a acquises d'une façon légitime et qu'elle les a développées par un travail opiniâtre, couronné de succès et au prix de nombreux sacrifices. >

A tout cela, les Alliés répondent par une fin de non-recevoir. A la Galerie des Glaces, le Président de la Conférence de la paix reçut, pour la dernière fois, la délégation allemande avant la signature du traité. « Vous êtes invités à signer le traité de paix que vous connaissez. Il est bien entendu que l'Allemagne en exécutera loyalement les clauses ! »

Les Allemands étaient acculés. Il n'y avait plus de choix possible pour eux. Ils signèrent. L'article 119 du traité qu'ils venaient de ratifier disait :

« L'Allemagne renonce en faveur des principales puissances alliées et associées à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer ! »

Mais à qui allaient échoir les anciennes colonies ? Trois opinions apparurent. L'Angleterre, la France, le Japon... étaient pour *l'annexion*. Ils estimaient que les vainqueurs devaient se partager les dépouilles du vaincu.

Telle n'était cependant pas la position du président Woodrow Wilson, représentant des Etats-Unis. Pour lui, la seule solution idéale était *l'internationalisation* de ces colonies. Mais comment réaliser cette internationalisation ?

C'est alors que le groupe présidé par le général Smuts, délégué de l'Union sud-africaine, proposa la formule du *mandat*. Les anciennes colonies allemandes dépendraient de la Société des Nations mais elles seraient confiées à une puissance qui en serait mandataire devant l'autorité internationale.

C'est cette formule qui fut adoptée.

Mais les territoires en question présentaient des différences de

niveau parfois considérables. Et puis, il n'y avait pas que les colonies allemandes ; il y avait la Syrie, le Liban, la Palestine, pays d'un certain niveau économique, social, politique. On créa donc trois catégories de mandat. Le mandat A fut réservé aux pays plus avancés ; le mandat B à ceux dont le niveau était moyen. On comprit dans cette catégorie l'Afrique orientale allemande devenue Tanganyika Territory, le Ruanda-Urundi, le Togo et le *Cameroun*. Enfin, le mandat C fut celui des régions plus déshéritées, comme le Sud-Ouest africain allemand, la Nouvelle Guinée, les îles Samoa...

C'est ainsi que sur le plan international, le Cameroun sortit définitivement du régime colonial.

Quant à l'Allemagne, elle espérait encore que le régime de mandat lui serait confié sur une parcelle quelconque de son ancien empire. De 1924 à 1926, date de son entrée dans la S.D.N. elle fit démarche sur démarche pour obtenir au moins un mandat. Le refus le plus catégorique répondit à toutes ses tentatives.

Les Alliés étaient trop accablés par les douloureux souvenirs de la guerre. Pourtant, on est surpris de voir mettre en avant l'argument de l'incapacité radicale du peuple allemand en matière coloniale. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cet argument était dangereux : il pouvait apparaître comme un racisme larvé auquel l'Allemagne devait répondre un jour par un racisme radical. Le mot d'Erzberger n'était pas une vaine menace : « Le vol qui se commet à Paris ne portera pas bonheur au monde et attaque directement l'existence même de la Société des Nations. » Les Alliés devaient attendre 1939 pour le comprendre.

Quant au mandat camerounais, il fut laissé à la France et à l'Angleterre d'en fixer les modalités, quitte à soumettre les résultats de leurs travaux aux instances internationales. Un premier accord était intervenu le 4 mars 1916 entre les deux puissances. C'est celui-là qui fut intérimé dans le traité de paix, signé à Versailles le 28 juin 1919.

De nouveaux pourparlers aboutirent à la déclaration de Londres, signée le 10 juillet de la même année, par le Secrétaire d'Etat au Colonial Office et le Ministre français des colonies. La délimitation des zones d'influence était une fois de plus précisée. Mais il restait une dernière étape, franchie le 20 juillet 1922, par la consécration, à Londres, des mandats de la France et de l'Angleterre, consécration approuvée par la Société des Nations et publiée dans son Journal officiel du mois d'août 1922.

Quelle était exactement la mission du mandat ? Le pacte de la Société des Nations avait essayé de la définir dans les articles 22 et 23.

L'article 22 reconnaît la Société des Nations comme autorité suprême sur les pays de mandat. Il crée une commission permanente chargée d'examiner les rapports annuels des pays mandataires sur leur

administration ; il fait enfin une obligation à ces pays de rendre compte de leur gestion sous forme de rapports. Puis le cinquième alinéa définit les objectifs du mandat : après avoir déclaré que le bien-être et le développement des peuples des pays de mandat forment une mission sacrée de civilisation, il établit que « le mandataire assure l'administration du territoire à des conditions qui, avec la prohibition d'abus tels que la traite des esclaves, le trafic des armes et celui de l'alcool, garantiront la liberté de conscience et de religion, sans autre limitation que celle que peut imposer le maintien de l'ordre public et des bonnes mœurs, et l'interdiction d'établir des fortifications ou des bases militaires ou navales, et de donner aux indigènes une instruction militaire si ce n'est pour la police ou la défense du territoire et qui assureront également aux autres membres de la société des conditions d'égalité pour les échanges et le commerce. »

Ces points furent repris et développés dans le texte de Londres du 20 juillet 1922. On y insistait particulièrement sur la protection des indigènes par une surveillance attentive des contrats de travail et du recrutement des travailleurs ; sur l'égalité des droits pour les ressortissants des Etats membres de la Société des Nations, sur l'interdiction enfin de concessions ayant le caractère d'un monopole général.

Tel était le nouveau régime auquel était confié le destin du Cameroun. Il présentait incontestablement de multiples avantages dont le premier est qu'il posait le problème de la colonisation sur le plan international et tranchait par une formule qui indiquait clairement que la colonisation n'était pas la voie la plus sûre pour promouvoir le bien-être des indigènes et le droit de libre communication pour les autres Etats. Il montrait par là que le régime colonial visait, non à former des peuples nouveaux, mais à dilater les nations colonisatrices aux dimensions de leurs ambitions. Et cependant, en condamnant l'Allemagne au nom, disait-on, de l'intérêt des peuples colonisés, on plaçait les droits fondamentaux des autochtones au-dessus du droit de colonisation, et l'on déclarait qu'il y avait désormais, plus haut que les nations particulières, un juge suprême, la société internationale, et rien ne pouvait plus, dans l'avenir, empêcher des populations qui se seraient crues lésées, de présenter devant ce juge, leurs légitimes revendications.

Quant aux pays de mandat, ils se trouvaient placés dans des conditions privilégiées d'enfants protégés dont l'éducation, la promotion, la sécurité étaient entourées de la vigilante sollicitude de tous les peuples du monde. On réalise moins aujourd'hui quel progrès représentait une telle initiative pour l'humanité. La Société des Nations, aboutissement historique de ce qui, dans la « Paix perpétuelle » de l'abbé de Saint-Pierre au XVIII^e siècle, n'était encore

qu'un rêve utopique, de ce qui avait guidé tous les tâtonnements des hommes depuis les coalitions antiques des peuples méditerranéens autour d'Ilion, depuis les ligues d'Achaïe ou du Péloponèse, en passant par tous les rassemblements des peuples, et les Congrès de Vienne, de Berlin, ou de Paris, jusqu'aux conférences de la Haye (1898 et 1907), sonnait, à n'en plus douter, l'âge de la maturité des peuples. Devenue vraiment adulte en divers points du globe, l'humanité pouvait maintenant assumer la tutelle des régions en retard. C'était, à proprement parler, un idéal digne de ce siècle !

Il ne faut d'ailleurs pas croire que les formules du projet adopté à Versailles étaient en tous points parfaites. Des domaines essentiels laissaient à désirer. Quel était le terme du mandat ? On ne parle surtout que du bien-être social des populations. Et leur évolution politique, vers quels horizons doit-elle cheminer ? Même la porte ouverte à la libre concurrence commerciale de toutes les puissances, sans moyens précis de défense des intérêts économiques indigènes, ne risquerait-elle pas de devenir une porte ouverte à une réelle anarchie économique ?

Mais il n'incombait pas à l'organisation internationale de tout prévoir dans les détails. Elle avait droit de laisser une marge assez large à l'imagination et à l'initiative des pays mandataires. Et de fait, les résultats obtenus dans les différents pays portent le sceau du génie propre aux nations qui les ont réalisés.

La formule du mandat n'était certes pas parfaite ; pour l'époque elle était la meilleure possible. Elle devait permettre au Cameroun, malgré la vie mouvementée de la Société des Nations, de poursuivre tout droit son chemin vers l'échéance que les hommes de Versailles n'avaient pas voulue nommer, et qui ne devait être, finalement, que l'inéluctable souveraineté internationale.

CHAPITRE II

L'ŒUVRE DE LA FRANCE MANDATAIRE

L'histoire en est trop récente, les documents trop nombreux. Il nous manque le recul des temps pour pouvoir dégager avec objectivité toutes les vraies valeurs. Nous serons donc obligés d'être bref. Nous nous contenterons de montrer, fort sommairement, la fidélité avec laquelle la France a exécuté son mandat. On verra, dans l'analyse de nos sources à la fin de ce travail, que nous nous sommes appuyés sur les meilleurs documents amassés par des Français.

Le Cameroun, nous le disons sans complexe, fut certainement une réussite de la France. La période du mandat, malgré la crise internationale de 1930. a connu une prospérité rare dans l'histoire de la colonisation. La tutelle, après la deuxième guerre mondiale, conduira à l'indépendance au milieu de remous qu'on eût pu craindre plus graves. Tout cela était l'évolution logique d'un régime qui exposait à des succès brillants sans éliminer de graves déséquilibres. Inséré dans un monde colonial qui, longtemps, ne sut pas où il allait, assimilé à lui par son administration, et d'autre part ouvert à toutes les influences du monde, le pays de mandat était à la fois solidaire des colonies et entraîné, de gré ou de force, dans la giration d'un monde en quête de son propre équilibre. Et si, à côté d'innombrables réussites, il y eut des déficiences, la faute n'est pas tant au mandataire qu'au régime peu précis.

L'administration.

Les nations avaient laissé à l'Angleterre et à la France le soin de définir les détails de l'administration qu'elles entendaient adopter dans les territoires de mandat. L'Angleterre opta pour la formule nigérienne des provinces, et le British Cameroons fut gouverné comme partie intégrante de la Nigeria. Or la Nigeria était une fédération de provinces plus ou moins autonomes, ayant à sa tête un Gouverneur général entouré d'un Conseil fédéral, et plus tard d'un Gouvernement fédéral. Chaque province a son Conseil et son Gouverneur (Commissioner). Les régions du British Cameroons, jusqu'en 1954, ne

forment pas des provinces séparées, mais sont rattachées aux provinces de la Nigeria orientale. On sait que la Fédération comptait trois juridictions : la Nigeria septentrionale, orientale et occidentale.

Le Cameroun britannique, on s'en souvient, avait été divisé en trois districts : le Nord, avec Dikwa comme chef-lieu, demeura une région d'administration indirecte. L'Adamaoua fut rattaché à Yola ; le Sud conserva la capitale allemande de Buéa.

Du côté français, on déclara que le Cameroun serait gouverné comme partie de l'Empire colonial français. Il garde cependant son autonomie et n'est pas rattaché à l'Afrique équatoriale. C'est que l'Empire colonial français ne représente pas, à cette époque, une réalité homogène. Qu'y avait-il de commun entre la Cochinchine, le Laos, Madagascar, l'Afrique occidentale ou la Nouvelle Calédonie ?... Il n'en restait pas moins clair qu'assimiler administrativement le Cameroun à une colonie française ne pouvait se faire que dans le contexte des colonies d'Afrique. Or les colonies d'Afrique étaient groupées en deux grands ensembles, l'Afrique occidentale et l'Afrique équatoriale française, réunissant plusieurs colonies qui avaient leurs gouverneurs et leur administration, sous l'autorité d'un gouverneur général assisté d'un Conseil de Gouvernement. Mais les différences étaient énormes entre ces deux blocs africains. Tandis que les quatre communes de Dakar, depuis 1848, jouissent des droits civiques français, qu'un Blaise Diagne, député bien longtemps avant la première guerre, sera Commissaire aux Armées en 1916, qu'un peu partout en A.O.F., depuis la loi de 1912, octroyant à qui le voulait, de devenir citoyen dans des conditions bien précises, une moyenne de dix indigènes chaque année passe la ligne de l'indigénat, en Afrique équatoriale, en 1925, on ne comptait pas un seul indigène citoyen français.

A l'intérieur même du statut de colonie française, les lois successives de 1833 et de 1848, le Sénatus-consulte de 1854, les lois de 1883, de 1912... montraient que chaque territoire était susceptible d'un développement original.

L'Afrique équatoriale, notre voisine, comprenait le Moyen-Congo, le Gabon, l'Oubangui-Chari et le Tchad. Chaque territoire avait à sa tête un lieutenant-gouverneur, plus tard gouverneur des colonies, assisté d'un Conseil d'administration dont la composition était la suivante :

- Le gouverneur, Président.
- L'inspecteur des affaires administratives.
- Le commandant militaire.
- Le chef d'un des bureaux du Gouvernement de la colonie.
- Le procureur de la République ou le juge de paix à compétence étendue du chef-lieu.

Deux notables désignés pour un an par le gouverneur général, sur la présentation du lieutenant-gouverneur.

Le secrétariat était assuré par le chef de cabinet du lieutenant-gouverneur.

Quant à la fédération de l'A.E.F. elle dépendait dans son ensemble d'un gouverneur général entouré d'un conseil assez analogue à celui qu'on vient de voir.

La présidence en revenait naturellement au gouverneur général. Venaient ensuite :

- Le secrétaire général du gouvernement général.
- Le procureur général.
- Le commandant militaire.
- Le délégué de la fédération au Conseil supérieur des Colonies.
- Un des membres notables des conseils d'administration de chacune des colonies... »

(D'après J. Runner : *Les droits politiques des indigènes des colonies*, Paris 1927, p. 107.)

Cette organisation, en métropole, dépendait d'un ministre assisté d'un Conseil supérieur des Colonies.

L'Afrique équatoriale, il faut le reconnaître, représentait un stade fort sommaire dans l'évolution générale de l'Empire colonial : c'était certainement une des colonies les plus arriérées. En dehors du chemin de fer Congo-Océan, les cours d'eau constituaient la seule voie de pénétration. Le Gabon, le Moyen-Congo, l'Oubanghi et le Tchad ne disposaient que de rares pistes carrossables d'ailleurs saisonnières. L'économie était fondée sur une exploitation assez anarchique dont les méthodes relevaient parfois de la pure barbarie. L'affaire Gaud et Toqué, qui fit tant de bruit en France en 1905, défie même l'imagination. (Voir sur cette affaire, J. Saintoyant : *l'Affaire du Congo*, 1905 Paris, l'Epi. 1960.)

Il importe d'avoir ces éléments sous les yeux pour comprendre l'originalité des méthodes suivies au Cameroun. On ne pouvait pas, dans un pays soumis au contrôle international, se contenter de faire comme ailleurs. La voie du Cameroun ne sera donc ni une réédition de l'assimilation progressive de l'A.O.F., ni non plus l'indigénat stagnant, aux effets monstrueux, pratiqué en A.E.F., mais un effort de promotion générale axé sur le social. Cette voie, pour originale qu'elle soit, reste inscrite à l'intérieur du grand mouvement en faveur des colonies qui va du *plan Sarraut* de 1923 au *décret Mandel* (1939), et que devait clore la conférence de Brazzaville (1944) pour ouvrir une ère nouvelle.

L'un des facteurs qui joueront le plus en faveur du Cameroun sera le choix des hommes ; il semble en effet que l'on ait compris

l'importance de la mission mandataire, et que la métropole ait tenu à envoyer chez nous, sinon tous les majors de promotion, mais, pour un temps du moins, le plus grand nombre possible. L'évolution religieuse enfin, avec la conversion massive du Sud-Cameroun, devait mettre en quelques décades notre pays parmi les plus dynamiques et les plus modernes de l'Afrique noire.

L'organisation administrative.

Le Cameroun sous mandat français forme un territoire autonome, indépendant de l'Afrique équatoriale française. A sa tête est placé un Gouverneur des Colonies, assisté, en principe (et pas toujours en fait), d'un Conseil d'administration et d'un Conseil de contentieux administratif. La population autochtone n'a aucune place dans ces rouages ; cette organisation fut celle consacrée par le décret du 23 mars 1921, mais les arrêtés du 13 avril 1927 et 29 septembre 1928 offrent deux places aux indigènes dans ces organismes. En 1941 le Conseil reçut huit nouveaux membres : quatre notables français et quatre Camerounais ; puis le 4 mai 1942 voit la naissance d'un Conseil consultatif économique et financier groupant les représentants des fonctionnaires, des Missions catholiques et protestantes, et six membres camerounais.

Quant à l'organisation territoriale, elle passe des neuf circonscriptions de 1916 aux dix-sept régions créées par le décret du 8 avril 1935 ; ce chiffre, réduit à quatorze après la guerre mondiale, remontera à nouveau pour dépasser la vingtaine. La région comprend plusieurs subdivisions et des chefferies indigènes. La hiérarchie monte du chef de subdivision au gouverneur en passant par le chef de région, le commandant militaire parfois, et le personnel des bureaux du Gouvernement. Ces cadres, le plus souvent, sont constitués par d'anciens élèves de l'Ecole coloniale.

C'est un travail astreignant que celui de l'administrateur des colonies ! Assurer le bon ordre de sa région, en promouvoir l'économie et le développement social, collaborer étroitement avec le personnel européen médical, militaire, enseignant, visiter annuellement chaque village de brousse pour le recensement et les collectes d'impôt..., tout cela constitue une carrière absorbante, et quand elle est bien comprise, humainement exaltante. Inutile de souligner ses dangers : l'article premier du code Destenave, en usage dans les Colonies françaises, ne disait-il pas : « Les agents inférieurs peuvent vis-à-vis des indigènes, appliquer les peines suivantes : La chicote, l'amende, la barre de justice, la prison. Le commandant de cercle se réserve d'appliquer : a) la déportation, b) la mort !... » Des pouvoirs aussi exorbitants conduisirent des sujets mal équilibrés à des

abus monstrueux. Ces hommes ne méritent même pas que leur nom soit cité devant la postérité.

D'autres, un Bertaut, un Chauleur..., avant la guerre, et plus tard un Alexandre, un Binet, ont acquis chez nous une réputation bien méritée grâce à la hardiesse de leurs initiatives, à leurs qualités humaines, à leur compréhension des Camerounais et aussi grâce à un travail de recherche culturelle et scientifique qui fait honneur à leur profession.

Les résultats obtenus au Cameroun étaient consignés chaque année, à partir de 1921, dans un rapport soumis à la Commission de contrôle de la S.D.N. Des répertoires, comme celui dressé en 1936 sous l'égide du gouverneur Repiquet, et intitulé : « L'œuvre de la France au Cameroun », montrent le sérieux avec lequel travaillait l'équipe administrative d'alors.

Pourtant la mobilité du personnel administratif était désespérante. Pour les cadres inférieurs, les trois ans de séjour des contrats officiels pouvaient se répéter et le furent effectivement. Mais pour les gouverneurs... jusqu'en 1945, le Cameroun passa entre les mains d'une dizaine de commissaires de la République dont un seul, M. Marchand, y séjourna près de dix ans (1923-1932). B. Lembezat parlant de leur administration, écrit fort justement :

« Les premiers commissaires de la République n'ont pu, en pleine guerre, qu'occuper le pays, ramener l'ordre et la paix. Le gouverneur *Carde*, qui a succédé au gouverneur *Fourneau*, consacre ses efforts à la remise en état de l'outillage économique du territoire détruit par les Allemands. Il peut, d'autre part, amorcer les grands travaux dont l'achèvement sera l'objet des efforts soutenus du gouverneur *Marchand* que le Cameroun a la bonne fortune de garder à sa tête de mars 1923 jusqu'en 1932 : c'est l'époque de l'achèvement du chemin de fer du Centre, de l'ouverture de la plupart des grandes routes, de la lutte contre la maladie du sommeil, d'un développement économique enfin qui permet au territoire de franchir sans dommage la crise mondiale de 1928-1931. Sous les commissaires de la République qui succèdent à M. Marchand : MM. Bonnacarrère, Repiquet, Boisson et Brunot, le Cameroun améliore son équipement, son port et ses routes, voit s'élever de nombreux bâtiments, se poursuivre une politique humaine et souple... La seconde guerre mondiale vient le surprendre en pleine activité pacifique. » (B. Lembezat : Cameroun, in : *La France équatoriale africaine*, Paris 1950, p. 173.)¹⁴

Quelle était la place des chefs camerounais dans cette administration ? Notons d'abord que les cadres laissés par l'Allemagne, furent en grande partie maintenus. Dans le Sud, on créa un type unique d'autorité indigène qui simplifia les problèmes d'administration : chefs supérieurs, chefs de groupement, chefs de

villages. Les plus importants reçoivent un traitement purement symbolique et siègent dans des Conseils de notables dont les attributions n'étaient d'ailleurs pas bien définies. Ils furent surtout appelés à jouer un rôle d'intermédiaires entre la population et l'administration, jouissant parfois d'une liberté de mouvement qui donna lieu à de regrettables abus. Ils servirent d'agents de recrutement pour alimenter les chantiers des travaux forcés, et pressurèrent souvent la population sous mille prétextes qu'ils prétendaient justifier par leurs fonctions.

Mais il y eut des chefs dont la vie fut pleine de dignité. A Yaoundé, Charles Atangana fut assez habile pour collaborer jusqu'à sa mort avec la puissance mandataire sans se compromettre. La jeunesse l'a trouvé un peu trop complaisant ; on l'accuse d'avoir développé chez les Ewondo un esprit de servitude et de passivité qui lit d'eux les boucs émissaires de toutes les corvées, de tous les chantiers. A Foumban, le roi Njoya fut déposé en 1923 pour des raisons qui ne furent jamais bien éclaircies. Sa personnalité pour le moins, pouvait paraître encombrante dans un système qui demandait des sujets plus de marques de soumission et de reconnaissance, que d'initiative et d'originalité... Njoya, déporté à Yaoundé, y meurt dix ans plus tard. Un de ses fils, ancien élève de l'Ecole officielle, est arraché de son comptoir pour le remplacer. Les Anglais du British Cameroons, dit-on, avaient déjà préparé leur candidat... Ces rivalités, que les indigènes soupçonnaient à peine, trahissent le jeu de coulisses qui, trente ans durant, nouera et dénouera des intrigues autour du Cameroun.

Les chefferies étaient réparties suivant les groupes ethniques. Les vieux chefs, selon un programme assez discret des autorités administrantes, furent progressivement remplacés ou secondés par leurs fils, formés dans l'enseignement officiel ou même anciens employés des bureaux de l'Administration : à Ebolowa, à Ngoulamakong à Nkol-Afamba, à Makak, ailleurs, les jeunes prirent ainsi la relève des Anciens. Ces cas ne furent, en somme, qu'une assez modeste minorité.

D'après les recensements de 1935-1936, le Sud et le Centre du Cameroun, y compris le pays Bamiléké, comptent 4 276 villages et donc autant de chefs du plus bas échelon. Mais la formule des chefferies supérieures ne domine que dans les régions du Ntem, de Nyong et Sanaga, une partie du Moungo... ailleurs on compte des chefferies à deux degrés et des groupements. Le pays Bamiléké demeure une poussière de petites monarchies. Au total, environ 52 chefferies supérieures ayant chacune une moyenne de 5 groupements et 181 principautés bamiléké. Cet ensemble représente 13 régions sur les 17 du Cameroun d'alors, et les 2/3 environ de la population recensée (2 250 000 habitants).

Dans le Nord du pays, la situation était beaucoup plus complexe. Sans doute, existait-il sur place une organisation foubé mais elle ne permettait pas à la puissance mandataire de prendre contact en profondeur avec les réalités locales et de se rendre vraiment compte des situations. Malgré le langage optimiste des rapports, on tâtonna longtemps avant de trouver une formule. La première tentative avait été de maintenir les lamidats. Ce mot désigne toute chefferie musulmane ou de tribus islamisées : c'est ainsi que les rapports de 1936 signalent 29 lamidats et 1 sultanat (celui de Mora), pour les quatre régions du Nord. Il n'y a plus aujourd'hui que 21 lamidats. On leur ajoute des chefferies pour les tribus païennes, mais ces chefferies dépendirent longtemps des lamidats.

Le Nord, cependant, posait un double problème difficile à résoudre : d'un côté, les rapports des Lamibé avec la puissance mandataire, de l'autre, les relations entre tribus païennes et pouvoirs musulmans.

Pour résoudre la première difficulté, on adopta en fait la façon de faire des Allemands : écarter les Lamibé frondeurs, chercher des hommes sûrs et fidèles et les maintenir au pouvoir. Il y eut évidemment des erreurs et de pénibles intrigues. Pour en donner une idée, voici l'histoire du sultanat de Mora entre les deux guerres (nous l'empruntons à Vossart) :

« Le sultan Oumar Adjara avait... une réputation de très grande énergie, voire même de férocité.

Il fut déposé par les Allemands en fin 1911.

Son fils Boukar Oumar Afade, lui succéda. Le lieutenant-colonel Ferrandi nous le dépeint comme étant mou et pusillanime.

Il fut, à son tour, déposé en 1915, par les Autorités françaises, sur la demande des Anglais, à cause de sa conduite pro-allemande durant la bataille de Mora. (Il fut prouvé par la suite, à la lecture du *Journal de guerre* du Hauptmann von Raben que cette destitution avait été une erreur, puisque, loin d'apprécier la conduite dudit Boukar, von Raben écrit qu'il fit beaucoup de mal aux Allemands. En octobre 1914, von Raben aurait même fait incendier son palais de Mora et fusiller la grande majorité de ses dignitaires, ainsi que l'un de ses fils.)

... Boukar fut mis en garnison forcée à Dikoa, mais il s'y montra tellement intrigant et gênant que les Autorités britanniques le renvoyèrent à Fort-Lamy. Il fut, de là, transféré à Garoua, puis à Meiganga en 1942, puis de nouveau à Garoua (1948)...

Il avait été, en 1915, remplacé par Oumar Adjara, son père, que l'Administration française rappela de Bongor, où les Allemands l'avaient mis en résidence surveillée.

Oumar Adjara fut, à nouveau, déposé par nous pour « faits de traite » en 1922 et remplacé par Amada, son quatrième fils, qui fut à

son tour, déposé en mai 1924 pour « incapacité et politique nuisible à notre action colonisatrice ».

Cet Amada, d'abord mis en résidence à Ngoundéré, puis à Meiganga, puis à Garoua, est... à Maroua depuis 1943.

C'est Kola Adama, un Bornouan intrigant, n'appartenant pas à la famille dynastique des Sankré et exerçant la fonction de « représentant » du sultan à Mémé, qui fut nommé à sa place.

Peu de temps après cette nomination, une sorte de révolte de palais éclatait à Mora ; Adama ne fut jamais, en fait, reconnu comme sultan par les Mandara, sur lesquels il ne put jamais exercer aucune autorité.

Il mourut assez mystérieusement et fut remplacé par Boukar Afade, intrônisé, ainsi, pour la deuxième fois (mars 1926).

Ledit Boukar fut déposé à nouveau le 18 mars 1942 pour « fausses nouvelles et propos alarmistes concernant la guerre et le départ éventuel des Français du Cameroun ».

Il fut remplacé, en fin 1942, par son frère, le sultan Hamidou Omar. » (D'après : J. Vossart : *Histoire du Sultanat du Mandara*, Et. Camer., tome IV, n° 35-36, p. 48-49.)

Cette notice nous laisse entrevoir les grosses difficultés du Nord-Cameroun. L'esclavage y régnait encore ; les chefs étaient tout-puissants ; la méfiance réglait les rapports entre la puissance administrante et l'autorité locale... En 1936, alors que le Sud est recensé village par village et que toute sa population est connue, dans le Nord, on se contente de chiffres globaux ; on y ignore même le nombre des villages du lamidat de Rey ; tandis que l'Administration peut fournir des statistiques précises sur les cultes chrétiens du Sud et du Centre, elle est incapable de dire combien le Nord compte de musulmans. Une chose qui devait compliquer encore cette situation, c'était l'impossibilité pour le grand nombre des agents de l'Administration de communiquer avec la population : les écoles étaient rares, le nombre d'élèves et partant celui de gens capables de parler et de comprendre le français, fort réduit. Le Nord-Cameroun posait un autre problème, celui des relations entre les tribus kirdi et les lamidats. On sait que les Kirdi, selon l'opinion courante, étaient vassaux des Lamibé. La vérité est que beaucoup de ces tribus n'avaient jamais admis la conquête foubé. Le pouvoir mandataire l'avait bien remarqué et voulut libérer les tribus païennes en leur permettant de se constituer des chefferies propres. C'était la conclusion normale qu'avaient imposée des expériences malheureuses comme celles des lamidats de Golombe et de Mayo-Loué. Des groupes Fali et Ghidar leur avaient été annexés assez arbitrairement. Ils refusèrent de payer les multiples impôts et Zakkat que les Lamibé exigeaient d'eux. Les chefs musulmans alarmèrent l'Autorité blanche et présentèrent la situation

comme une révolte contre les Européens. Les Allemands avaient ainsi été abusés jadis et le capitaine Therry périt dans une expédition qu'on disait punitive.

En 1937, Mohamaou, lamido de Mayo-Loué, fut surpris par les Ghidar de Lam qui s'emparèrent de son harem, de ses trésors, du montant des impôts qu'ils remirent d'ailleurs, en hommes d'honneur, à l'administrateur du poste voisin. Cet incident n'était que le plus spectaculaire de beaucoup d'autres. On créa donc des chefferies kirdi détachées des lamidats. Les premiers essais avaient eu lieu dans la région de Mora, chez les Ghiziga, les Moundang, les Toupouri... L'Adamaoua suivit, avec les chefferies baya, tikar, durou, kutin ; puis vint le tour des Fali du Peske et des Guidar.

On ne peut pas dire que tous les problèmes aient été résolus. Il suffit de reconnaître que les solutions furent loyalement amorcées. A la veille de l'indépendance, le Nord-Cameroun connaîtra encore les structures opaques d'une féodalité rebelle à l'évolution.

L'équipement.

Le plan Sarraut, en 1923, consacrait vingt pages au Cameroun (p. 441-461) et des cartes dont une, très précise, du port de Douala. C'est que le programme d'équipement portait avant tout sur les ports et les voies de communication.

Au Cameroun, dès cette époque, on tombe d'accord pour laisser les autres ports en veilleuse et ne développer que Douala. En 1931, il mesure 564 mètres de quai en eau profonde, 6 hectares de terre-plein, 3 500 m² de magasins, 200 mètres de quai de chalandage... En 1935 commence l'aménagement du port de Bonabéri. A la veille de la guerre, Douala était un des meilleurs ports de l'Afrique occidentale, et son développement avait coûté 60 millions. (Certains chiffres sont susceptibles de révision ; le même rapport : « L'œuvre de la France au Cameroun », donne pour le port de Douala 564 mètres (p. 151) et 550 mètres (p. 554) de quais en eau profonde...)

Le chemin de fer du Centre est achevé de 1922 à 1927. Ces cinq années de travail, pour un parcours de 128 kilomètres furent extrêmement ardues pour le pays. Les 38 kilomètres qui séparent Ndjock de Makak coûtèrent la vie à des milliers de personnes, et les conditions de travail furent, par endroits, horriblement inhumaines. Ndjock, pour beaucoup de gens, est demeuré synonyme de chantier de la mort ! L'inauguration eut lieu le 15 août 1927. Les travaux au total, n'avaient coûté que 46 000 000 de francs.

L'embranchement Otélé-Mbalmayo (37 kilomètres), fut réalisé en un an (1926-1927) et la voie de 0 m, 60 remplacée en 1933 par celle de un mètre.

Le pays mandataire, en définitive, pouvait être fier du travail accompli. Si, de fait, il y eut des difficultés immenses elles avaient toutes été vaincues, et ce chemin de fer, comme tel, était une œuvre vraiment camerounaise. Sur les 88 957 267 fr. qu'il avait coûté dans sa partie terminale, la métropole avait offert deux millions en 1921 comme fonds de concours. Le reste fut fourni par le budget spécial du Cameroun et par le chemin de fer lui-même (qui, ne l'oublions pas, était en exploitation dans la partie achevée par les Allemands).

Dès cette époque, on reprit le projet allemand d'un chemin de fer Yaoundé-Tchad. Des études furent entreprises et même un projet de tracé mis sur pied. Malheureusement, le Douala-Yaoundé-Tchad reste encore à faire !

L'un des succès les plus sensationnels de la période d'avant-guerre est le développement du réseau routier. Il y avait près de 600 kilomètres de routes en 1914 ; il y en a 6 000 en 1939. Toutes les villes sont reliées du nord au sud. Deux grands axes, se dirigent, l'un vers le nord par Tibati, Ngaoundéré, Garoua, Maroua, l'autre vers Bangui en passant par Berberati.

Aux chemins de fer, aux routes de terre, il faut ajouter les transports aériens. Un service météorologique bien organisé fonctionne depuis 1927 ; il compte en 1936 deux ingénieurs météorologistes, avec un poste central à Yaoundé, une station principale à Douala, deux stations de premier ordre à Batouri et Garoua, onze stations secondaires et trente et un postes pluviométriques. Les conditions normales de sécurité existaient donc pour la voie de l'air. Aussi trouve-t-on avant la guerre, au Cameroun, trois bases accessibles aux longs courriers internationaux à Douala, Yaoundé et Garoua, quatre escales à Tibati, Ngaoundéré, Guidder et Maroua et près de trente terrains de secours entre Yaoundé et Fort-Lamy. Les besoins de la guerre viendront donner à ce réseau un développement tel qu'en 1945, le port et le terrain d'aviation de Douala seront parmi les plus grands d'Afrique.

Les villes du Cameroun, à leur tour, ne cessent de croître et de se moderniser. On signale la construction, de 1916 à 1939, de deux cent cinquante bâtiments publics importants dont le palais du commissariat de la République à Yaoundé, la chambre de commerce et le palais de justice de Douala. Les adductions d'eau, les travaux d'assainissement, l'éclairage électrique demandent des travaux de grande envergure. La Compagnie coloniale de distribution d'énergie électrique est à Douala depuis 1929, et l'éclairage permanent de la ville est assuré à partir de 1931. Cependant, on ne songe pas encore à créer de grandes centrales comme plus tard après la guerre.

Le réseau télégraphique se limite d'abord à la région du Sud et du Centre et complète les deux lignes allemandes Campo-Nyassi à l'est de

Doumé et Campo-Nkongsamba. Il est doublé d'un réseau radiotélégraphique qui, de Douala, rayonne jusqu'à Fort-Lamy.

Telles étaient les grandes lignes de l'équipement du territoire camerounais avant la guerre. Leur développement traduit la montée économique et sociale qui, elle, constituait vraiment aux yeux du monde, la grande réussite camerounaise. Mais ces travaux en présentaient aussi un aspect impressionnant. Rendant compte en 1928, au nom de la France, devant la Commission des mandats, M. Rappard pouvait déclarer non sans fierté : « Il est presque sans précédent dans les annales non seulement des colonies, mais même des métropoles, que l'on soit parvenu à mener à son achèvement un si grand programme de travaux publics, sans appel au crédit public !... »

Le développement économique

La note originale du développement économique camerounais, dans la période d'avant-guerre, est la place importante que vont prendre les Camerounais dans la production agricole.

Les Français, à leur arrivée, avaient « libéré » la main-d'œuvre des grandes plantations allemandes. La question des avoirs allemands, longtemps débattue, fut réglée définitivement en 1927 : une partie avait été transférée devant la Cour des prises ; le reste avait été saisi comme butin de guerre ou vendu. Le système des grandes concessions fut supprimé : il ouvrait la porte aux monopoles condamnés par l'acte de Berlin et le traité de Versailles.

Pour repartir à neuf, on commença par résoudre le problème des terres. Il ne pouvait plus être question de terres de la Couronne dans un régime républicain. D'autre part, des régions comme le Moungo et le pays Bamiléké étaient abondamment peuplées et il importait d'y protéger la propriété foncière indigène. Devant tous ces problèmes, le mandataire se montre très compréhensif. Il élabore une législation inspirée d'ailleurs de la législation française, qui essayait de donner à l'Etat les terres dites vacantes, et de définir les conditions d'acquisition et de limitation des concessions. Ces mesures ne pouvaient pas être définitives : il eut fallu pour cela de longues études de droit traditionnel et souvent d'interminables palabres condamnées à ne pas aboutir. La législation foncière d'avant 1939 a donc surtout joué en faveur des étrangers désireux de s'établir chez nous, et indirectement en faveur de l'indigène arraché ainsi à l'arbitraire du nouvel occupant. Mais ces mesures ont évolué et leur achèvement, après-guerre, a constitué en fait un ensemble de textes animés d'un incontestable esprit d'équité et de respect des droits des autochtones. On compte en tout six décrets et deux arrêtés :

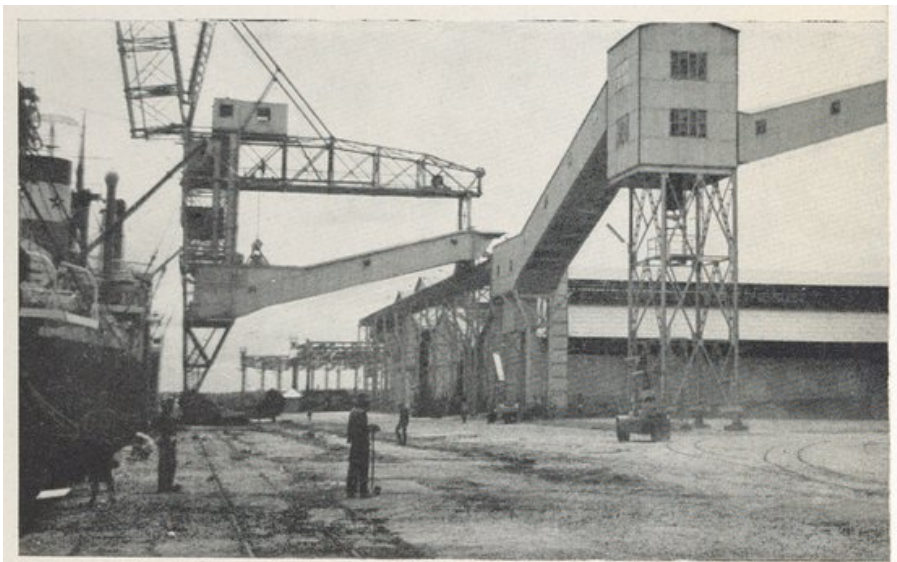
- Le vainqueur de la maladie du sommeil. Monument du D^r Jamot à Yaoundé.



- L'industrialisation du Cameroun.

Le port de Douala : déchargement de l'aluminium pour l'usine d'Edéa.

(Photo E. Mveng.)



Décret du 5 juillet 1921 réglementant le domaine public.
Arrêté du 15 septembre 1921 portant organisation du régime de la

propriété foncière.

Décret du 31 octobre 1924 remettant en vigueur les dispositions de l'arrêté du 15 septembre 1921.

Décret du 21 juillet 1932 organisant la constitution des droits fonciers indigènes ; il sera modifié par un décret du 2 février 1949.

Décret du 21 juillet 1932 instituant au Cameroun le régime de l'immatriculation.

Décret du 10 juillet 1933 réglementant la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Décret du 12 janvier 1938 portant organisation du régime des terres domaniales.

Arrêté du 21 octobre 1938, modifié par l'arrêté du 7 avril 1949, fixant les modalités d'application du décret du 12 janvier 1938, portant l'organisation du régime des terres domaniales.

Le contenu de tous ces textes tourne autour des droits des indigènes à protéger, des possibilités pour l'habitant d'acquérir des titres fonciers, des concessions enfin à limiter.

Mais qu'allait-on faire des grandes plantations allemandes ? Les Anglais adoptèrent la nationalisation et constituèrent des coopératives d'Etat sous la dénomination de « Cameroons development Corporation ». Dans la zone française, on reprit peu à peu l'exploitation du caoutchouc et de l'huile de palme. Il fallait de la main-d'œuvre ; les autorités permirent des recrutements ; on les disait bénévoles ; il n'en était pratiquement rien. Le travail forcé reprit ainsi ses droits. Après le texte du bureau international du Travail qui le condamnait en 1930, il changea de nom et devint le travail obligatoire. En dehors des véritables chantiers d'utilité publique (routes, villes...), les entreprises privées profitèrent abondamment de cette main-d'œuvre peu chère. Il y eut, bien entendu, une certaine législation sociale, comme au temps des Allemands, avec un réel contrôle d'Etat, mais tous ceux de la génération actuelle ont encore présentes à l'esprit ces nuits d'émotion où des agents mystérieux, venus d'on ne sait où, fondaient sur les villages, arrachaient les hommes valides à leur foyer, et les conduisaient vers une destination inconnue.

C'est dans ces conditions que naquit vers 1928 la célèbre plantation d'hévéas de Dizangue. Elle devait d'ailleurs réussir admirablement.

Mais l'agriculture était plutôt destinée à faire le bonheur du Camerounais. Le mandataire se rendait bien compte que le pays était avant tout agricole et sa population une population de paysans. Et c'est le *cacao*, la *banane*, le *café*..., qui allaient déclencher le grand mouvement de l'évolution paysanne. Nous savons que les Allemands avaient toujours appuyé le travail de la terre sur de solides recherches scientifiques. Cette ligne fut maintenue. Les frères *Pascalet*, demeurés

légendaires au Cameroun, ouvrirent, entre 1920 et 1927, un jardin d'essai à Ebolowa qui fut un succès. Ce travail fut d'autant plus méritoire qu'il avait été entrepris sans moyens financiers, dans des conditions très difficiles et très humbles.

On créa des centres agricoles dans le Sud et dans l'Ouest ; on forma des moniteurs qui, envoyés dans les villages, aidèrent les paysans à démarrer. Des plantations de cacaoyers couvrirent les régions du Moungo, du Ntem, de Nyong et Sanaga. C'étaient des plantations individuelles : le paysan devenait ainsi gros propriétaire. Une nouvelle classe naquit, celle des *planteurs*, ouverte à ceux qui avaient les plus grosses plantations et jouissaient d'un niveau de vie et d'un revenu supérieurs à la moyenne. Ils furent astreints à des impôts supplémentaires et ne s'en plaignirent d'ailleurs jamais : ils étaient trop heureux d'être « planteurs ». Au reste, n'avaient-ils pas certaines facilités aussi ? Ils pouvaient, par exemple, obtenir avec moins de difficulté un fusil de chasse et des cartouches...

Dans le Sud-Est et dans le pays Bamiléké, la faveur fut donnée au *caféier*. Une espèce indigène, trouvée dans les forêts de Yokadouma, s'étant avérée peu rentables, on adopta *l'arabica*. Le succès fut total.

Puis voici le palmier à huile. Il demande plus de terrain, plus de temps, plus d'entretien. Aussi, la formule des plantations collectives, sans supprimer les plantations individuelles, semble-t-elle la meilleure. Comment les réaliser ? En créant des plantations de village : chaque chef en prend la responsabilité.

Le Moungo demeure le paradis de la banane. Autour de Tiko, dans la zone britannique, l'initiative allemande est reprise et développée. Dans la zone française, à Penja, à Loum, à Mbanga, le pays respire un parfum de caféiers et de bananiers en fleurs ; les croupes des collines, à perte de vue, ploient sous le poids des récoltes. Des multiples pistes dissimulées dans la verdure, surgissent des camions lourdement chargés dont plusieurs appartiennent à des Camerounais.

A la saison des récoltes, le pays tout entier est sur les routes ; porteuses et porteurs, non plus réquisitionnés, mais porteurs de leurs propres produits, défilent vers la ville. Les villages s'animent d'une vitalité unique en Afrique. Le pays Bamiléké, terre de travail, semble avoir trouvé sa voie. A qui le survole, il apparaît comme un immense damier de jardins et de plantations, semé de toits fauves.

L'Européen préfère la culture du caoutchouc, de la banane, du café ; le Camerounais pratique les mêmes cultures dans un esprit de concurrence pacifique. Quant au cacao, il est presque le monopole des Camerounais. Sa production monte en flèche : 7 600 tonnes en 1927, 19 000 tonnes en 1934, elle atteint 31 000 tonnes en 1938 !

La banane d'exportation est entre les mains des Européens ; les autochtones n'ont que 500 hectares dans le Moungo en 1939, et qui

suffisent à peine à couvrir les besoins de la consommation locale. L'exportation, elle, atteint près de 30 000 tonnes en 1939.

La culture du café, lancée au Cameroun en 1930, arrive en 1939 à une production de 4 000 tonnes. Plus de la moitié des producteurs sont Camerounais.

L'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux (I.R.H.O.) s'établit dans le pays, et à côté de la production locale, fonde des plantations autour de Dchang, Bafia, Edéa et Kribi. L'usine de Dibombari se charge de traiter les régimes de noix de palme et de produire de l'huile sur place. Il y a une filiale à Edéa, et même une savonnerie à Otélé.

L'exploitation forestière, elle aussi, connaît un succès grandissant. 48 entreprises, en 1936, ont obtenu 77 coupes couvrant plus de 200 000 hectares. Il sort du pays, chaque année, une moyenne de 31 100 tonnes de bois en grumes et 14 700 de bois débités. Il existe des scieries mécaniques à Moukondje, à Eseka, et des Allemands, rentrés au Cameroun après 1928, dirigent près d'Edéa une affaire qui ne semble pas mal démarrer.

Dans le Nord du pays, toute l'économie repose sur le bétail. Les vastes herbages de l'Adamaoua, les étangs de Laoré et leurs multiples abreuvoirs, la théorie des troupeaux ondulant dans le velours mouvant des pâturages, tout cela donne au Nord-Cameroun une poésie et un charme singuliers. Sans doute, le paysan kirdi cultive l'arachide et le mil, mais c'est le bétail qui constitue la grande richesse pour le moment. Les sultans et les Lamibé du Nord placent leur prestige dans l'importance de leurs troupeaux, et la plus haute dignité, à la cour de Ngaoundéré, est celle du Serkin Sanou, le maître des troupeaux qui règne sur 200 000 bovins. Des caravanes, toutes les semaines, descendent de Garoua ou de Ngaoundéré vers le sud, poussant devant elle des troupeaux destinés aux abattoirs de Douala, de Yaoundé, ou même aux marchés du Gabon et du Congo. L'avion, plus tard viendra prendre leur relève.

Un laboratoire vétérinaire, depuis 1931 fonctionne à Maroua, avec des postes secondaires à Garoua, Ngaoundéré et Dchang. Son personnel européen et africain est très qualifié. Enfin, sur les hauteurs de l'Ouest, les Européens de la « Pastorale » ont lancé leurs troupeaux chaque jour plus nombreux.

Le sous-sol camerounais, pendant ce temps, n'est pas négligé. Un service des mines est officiellement créé en 1929 et consacré par le décret du 22 mai 1931. Ses travaux aboutiront à la découverte du rutile et du titane autour de Dchang et de Banyo, des micas de Loua, du graphite de Deng-Deng et Bindiba, de l'or alluvionnaire de Batouri, Bétaroya et Meiganga. On signale en même temps des traces de cuivre

dans le Mayo-Darlé.

Les sociétés privées travaillent elles aussi à la prospection, et M. Bernouilli, dès 1935, reprend la recherche assez ingrate des hydrocarbures qui n'avait pas réussi aux Allemands. On compte en 1936 plus de cent vingt et une autorisations de prospection et les recherches aboutissent à la découverte de la cassitérite à Mayo-Darlé, du Wolfram et de la galène aux environs de Garoua, de l'or alluvionnaire à Yokadouma.

La plupart des gisements, mis immédiatement en exploitation, donnent des résultats impressionnants. L'étain, entre 1933 et 1935, passe de 97 tonnes à 314, l'or de 13 kilogrammes à 88 kilogrammes, tandis que le rutile atteint 45 tonnes la même année.

On ne sera donc pas surpris de voir se créer un mythe nouveau : celui de l'El-Dorado camerounais. Après la crise de 1930, une véritable propagande organisée en France et même à l'étranger cherchera à attirer dans notre pays le plus d'investissements possibles. Jean Martet écrivait en 1934 :

« Le Cameroun est le trésor du monde. Il y a de tout au Cameroun. Le sol est d'une richesse folle : tout pousse. Le sous-sol est truffé d'or, d'étain... » (Les bâtisseurs de Royaumes : *Voyage au Togo et au Cameroun*, Paris 1934, p. 213.)

Les commerçants affluèrent : Syriens, Grecs, Français, Hollandais, Anglais, puis Allemands s'établirent chez nous. Les anciennes maisons de commerce continuèrent leur développement ; les Compagnies françaises de l'A.E.F. et de l'A.O.F. s'implantèrent, de nouvelles affaires furent lancées. Un mythe de plus était né qui disait que tout le monde peut réussir au Cameroun.

Voici Douala en 1933.

Des hommes :

- Patrice, un Français, dirige un comptoir : rien ne marche.
- Tritzschler, un Allemand, dirige une Deutsche Kamerun Gesellschaft.
- Firmenich, encore un Allemand, dirige la Compagnie Woermann.
- Balteaux Louis, un Français, dirige la Compagnie française de l'Afrique occidentale...

Et il y a aussi des Anglais, des Suédois, des Grecs bien sûr, et d'autres encore.

Et maintenant voici quelques affaires ; laissons à Jean Martet le soin de nous les présenter.

Le Lido :

« Le Lido est célèbre sur toute la côte. On m'en parlait depuis Dakar. Le Lido a une piscine, comme le Lido de Paris. C'est seulement un peu

moins luxueux et un peu plus petit...

Le directeur-propriétaire du Lido s'appelle Schuller et je crois qu'il est Alsacien. »

L'hôtel du palais :

« Achezar, directeur-propriétaire de l'hôtel du palais, est Sarde. Il a une histoire, Achezar... Il est arrivé à Marseille, il avait deux ans. A vingt ans, il était coiffeur. En 1906, il débarque à Konakry. Il est toujours coiffeur. Seulement, il est aussi photographe. Il arrive au Cameroun en 15, toujours coiffeur. Il a lâché la photographie. Il devient hôtelier. Il devient forestier. Il ne sait ni lire ni écrire. Donc il réussit... » (Op. cit., p. 171-172.)

Ce n'est pas tout. Il y a encore Heymann, directeur-propriétaire de « Chez Heymann » ; il y a Pochard, directeur-locataire du « Grand Hôtel »... et il y a Millet, l'homme de tous les métiers qui réussit partout et ne reste nulle part !

Qu'il y ait un peu de caricature dans tout cela, nul n'hésitera à le reconnaître. Mais cette caricature dit cependant que le Cameroun jouit d'une réputation de grande prospérité.

Aussi les finances à l'intérieur marchent-elles à merveille : 1939 accuse un excédent de 17 millions ; 1944, avant la fin de la guerre, atteint le chiffre fabuleux pour l'époque (surtout aussi pour un pays africain !) de 57 millions d'excédents. Les clients à l'extérieur, se multiplient : la France, le Japon, la Grande Bretagne et les U.S.A. viennent en tête. Il est incontestable que le Japon a fait en grande partie la chance du Cameroun durant cette période. Les commerçants lui achètent presque la totalité des produits manufacturés, à des prix dérisoires, et les revendent avec d'incroyables bénéfices. Et l'on a bien remarqué la différence après la guerre, quand le Japon fut éliminé du marché camerounais...

Telle apparaît, dans ses grandes lignes la situation économique du Cameroun d'avant 1939. Pour avoir une idée plus complète du pays, il nous reste à voir son évolution sociale.

Evolution sociale

L'effort du pays mandataire a surtout porté sur le social. Tous les rapports à la S.D.N. sont d'accord pour l'affirmer.

Il fallait, pour créer une société nouvelle, commencer par libérer l'homme. On compléta donc les lois allemandes contre toute forme d'esclavage. Un nouveau décret vint sanctionner et condamner en 1923 (2 avril) toute mise en servitude ou en gage de personnes du sexe féminin.

Puis l'on s'occupa de la famille. L'âge minimum pour le mariage,

d'abord fixé à quinze ans pour la fille, dix-huit ans pour le garçon (26 décembre 1922) fut porté à quatorze et seize ans (26 mai 1934). On fixa un montant maximum de la dot, on exigea un consentement public pour le mariage, on adoucit le sort des veuves en leur donnant la liberté de choisir leur domicile (Arrêté du 11 janvier 1936). La montée des conversions au christianisme influença une mesure comme celle du 11 octobre 1928 qui permettait le divorce en cas de polygamie dans un ménage où l'un des conjoints a spécifié dans le contrat qu'il excluait la possibilité de la polygamie ; on l'étendit aux femmes de polygames qui voulaient devenir chrétiennes (ce n'est que l'interprétation de l'étude de M. Lawless (notes polycopiées, archives de Yaoundé, p. 8 ; il ne semble pas que cette mesure ait été officiellement reconnue comme portée en faveur des chrétiens.) Des statistiques affirmaient même la disparition progressive de la polygamie. Le 15 juin 1939 paraissait le décret Mandel qui récapitulait toutes les mesures antérieures et renforçait la liberté de la jeune fille et de la veuve. Il fut étendu au Cameroun le 27 août 1939. Dans le Nord du pays, le pouvoir administratif s'en remit au droit coutumier musulman.

En résumé, la législation sur le mariage reconnaît le statut musulman et païen, mais non le statut chrétien. Elle cherche, non à consolider la famille, mais à libérer la femme. En 1944, à la conférence de Brazzaville, la question fut posée de savoir si l'on n'allait pas supprimer la polygamie. La réponse fut que la mesure paraissait prématurée. En fait, la vérité est que la législation matrimoniale n'avait pas abouti. Dans aucun des domaines signalés, elle n'avait été observée de façon satisfaisante, et tout contrôle, finalement, s'avérait impossible.

Après la Conférence de Brazzaville, quand les pays d'outre-mer furent appelés à légiférer pour eux-mêmes, on remarqua partout un net recul. La polygamie, peu à peu reprit ses droits et les responsables africains de l'évolution de leurs pays furent dans l'ensemble, souvent les premiers complices d'une coutume aussi dégradante.

Cependant, il n'est pas vrai de dire qu'aucun résultat ne fut obtenu. Les confessions religieuses, en éduquant les consciences de leurs ouailles, obtinrent des résultats plus substantiels et des associations familiales, parmi les chrétiens, travaillèrent, bien avant 1930, à l'expansion de la famille monogamique, et à l'abolition de la vente des filles.

L'enseignement, d'autre part, aussi bien public que privé, donna des résultats encourageants dans le domaine de l'éducation de la femme. Il existait en 1938 trois écoles ménagères à Douala, Yaoundé, Ebolowa, et les Missions catholiques préparaient des jeunes filles au mariage dans des centres appropriés (Sixa).

C'est peut-être *l'enseignement* qui dans l'évolution de la masse, allait obtenir les plus beaux résultats. Les Camerounais sont avides de savoir. Le Gouvernement, avec un zèle fort louable mais un esprit malheureusement sectaire, ouvrit ses écoles et parfois, s'opposa à l'enseignement confessionnel. En 1939, l'enseignement public compte des centaines d'écoles rurales, régionales, une école primaire supérieure à Yaoundé, une école professionnelle à Douala, une Ecole des chemins de fer, une Ecole des aides de santé à Ayos, un Centre de formation pour l'agriculture, totalisant dix mille élèves. Il faut ajouter deux centres d'apprentissage à Ebolowa et à Garoua. Les programmes sont à peu de chose près ceux de l'enseignement primaire français et les études sont couronnées par le certificat d'études primaires. Quant à l'école supérieure de Yaoundé, elle dispense l'enseignement primaire supérieur et permet la formation d'un personnel indigène, auxiliaire précieux pour l'Administration et les entreprises privées.

Cette école « comporte trois ans d'études et les élèves qui sont admis après concours, se préparent à la carrière de moniteurs d'enseignement, de fonctionnaires, de postiers, d'infirmiers ou de moniteurs agricoles. Leur nombre est limité aux besoins des firmes et des cadres administratifs. » (*L'œuvre de la France au Cameroun*, p. 105.)

Cette école devait donner un grand nombre d'hommes politiques au Cameroun, et c'est d'elle qu'est sorti le premier Président de notre République.

En dehors de ces cadres, ni enseignement secondaire, ni enseignement supérieur. Il n'existe point de boursiers pour la France. Et pourtant, la population de Douala réclame un lycée comme à Dakar. On lui répond avec ironie qu'il faut d'abord pratiquer l'hygiène.

À côté de l'enseignement officiel, les Missions catholiques et les Missions protestantes multipliaient leurs écoles. L'Etat n'en reconnaissait qu'un petit nombre : 83 en 1935, dont seulement 19 de la Mission catholique. Les subventions totales accordées aux missions, la même année, étaient de 75 900 francs. Pourtant le nombre de leurs élèves ne cesse de grossir : 55 000 en 1926, ils sont 87 000 en 1938. Les protestants ont une école normale à Foullassi et à Ndoungué, et un centre professionnel à Elat. Ils ont également des écoles de formation pour les pasteurs.

Seules les Missions catholiques disposent, à cette époque d'un enseignement secondaire et supérieur au niveau de celui de l'Europe. La formation d'un clergé local n'admettait pas de ces demi-mesures dont pouvait s'accommoder volontiers l'Administration. Au petit Séminaire d'Akono et au grand Séminaire de Yaoundé, des centaines de jeunes Camerounais découvraient les grandes traditions classiques, philosophiques et théologiques qui ont fondé le monde chrétien

d'Occident.

Dans l'ensemble, l'enseignement au Cameroun avant la guerre est donc un enseignement de masse. Si l'Administration forme des cadres, c'est pour ses besoins immédiats. Il n'y a ni techniciens, ni même développement culturel profond. Tandis que le Sénégal compte des universitaires, que la Nigeria notre voisine a ses hommes de loi, au Cameroun, quelques rares fils de chefs envoyés en France sont revenus sans spécialité bien définie. Les services médicaux allaient entrouvrir les premières portes vers l'enseignement supérieur : la formation des agents sanitaires montait en réputation, et de fait quelques-uns des anciens d'Ayos donneront plus tard les premiers docteurs camerounais.

L'action médicale.

A l'Exposition coloniale de 1931, le stand du Cameroun eut un succès inégalé... La France venait de découvrir l'œuvre du Dr Jamot, le vainqueur de la maladie du sommeil.

Jamot n'était pas un inconnu à cette date. Les milieux de médecine coloniale suivaient sa lutte contre la maladie du sommeil depuis une dizaine d'années, à travers l'Afrique équatoriale. Au Cameroun où il arrive en 1922, il trouve sur place un service médical assez rudimentaire, mais qui s'organise sérieusement. Les Allemands, en 1914, avaient demandé quarante médecins pour le territoire ; c'est dire qu'ils avaient compris l'urgence des besoins. Il venaient de lancer la campagne contre la maladie du sommeil. Les Français, appelés à prendre leur relève, devaient tout recommencer à zéro.

Il y avait beaucoup à faire. On se tromperait à ne regarder que le problème de la maladie du sommeil. La puissance mandataire s'occupa par conséquent de l'équipement médical de tout le pays. Le budget médical, qui était de 2 211 000 francs en 1924, atteint 15 millions en 1935. L'institut d'hygiène de Douala est créé en 1925 ; de grands hôpitaux sont ouverts à Yaoundé, Douala, Ebolowa et chaque ville progressivement acquiert son hôpital. Une importante « maternité » existe à Yaoundé depuis 1925, un établissement analogue est construit à Ebolowa trois ans plus tard. Des dispensaires s'élèvent dans les grandes chefferies. En 1939, le Cameroun compte au total cent cinquante formations médicales et cinquante médecins.

Des équipes mobiles parcourent les villages, vaccinant la population et luttant contre le paludisme, la variole, les maladies vénériennes, la maladie du sommeil, la lèpre.

Un corps médical africain se forme à Ayos.

M. Martin du Gard, qui fut à Ayos en 1938, nous en a laissé le tableau suivant :

« Debout, l'œil au microscope, sous cette vaste baie lumineuse qui m'invitait à garder mon casque, de jeunes indigènes m'intriguaient. Qui étaient ces collaborateurs ? Des aides de santé sortis de l'école d'Ayos, me fut-il aussitôt répondu. Pas des médecins, mais ce ne sont pas des infirmiers non plus. Une conscience professionnelle égale à celle des médecins européens. Ces jeunes gens travaillaient donc au laboratoire. La plupart, après leur troisième année d'étude à Ayos, font ce que faisaient en France, il y a cinquante ans, les médecins de campagne : de la chirurgie d'urgence, des ligatures, des fractures du fémur, des hernies étranglées. Mais c'est surtout pour dépister des sommeilleux et les traiter dans des équipes mobiles, qu'ils sont le plus utiles et les plus remarquables.

« On allait d'ailleurs m'ouvrir l'Ecole des aides de santé. Je pris un cahier au hasard sur la table d'un étudiant, et fus frappé par l'intelligence de l'écriture, le soin, l'ordre de l'ensemble. « Figurez-vous, observa un de nos compatriotes... qu'il y a trois mois, le professeur Mühlens, de l'institut tropical d'Hambourg, se trouvait où vous êtes et fit le même geste que vous : « C'est le cours ? me demanda-t-il ? — Non, lui répondis-je, c'est la composition du mois. » Le savant allemand n'en revenait pas... Il y a chez nous des étudiants, dit-il, qui n'en savent certes pas autant que ces nègres ! » (*L'appel du Cameroun*, Paris 1939, p. 71-72.)

Devant la réussite d'Ayos, comment ne pas évoquer le souvenir du Dr Jamot ? Car c'était aussi une de ses œuvres.

C'est en 1910 qu'il avait suivi l'appel de l'Afrique. Il part pour le Tchad, un des coins les plus difficiles du monde colonial. Cinq ans plus tard il est à Brazzaville ; puis il passe en Oubanghi pour faire ses premières armes contre la maladie du sommeil. Il en revient plein d'expérience et déjà couronné de succès. Ses articles dans le *Bulletin de la Société de pathologie exotique* sont de plus en plus remarqués. En 1922, c'est le Cameroun. Il y organise missions sur missions : on lui confie au départ 12 médecins, 24 agents sanitaires européens, 13 assistants, 22 infirmiers, 24 gardes, 5 écrivains et 250 manœuvres indigènes. Les résultats de cette mission sont décisifs. Le pays est visité dans ses détails ; la partie contaminée représente 80 000 kilomètres carrés et 800 000 habitants. Elle est divisée en sept secteurs : Yaoundé, Ayos, Abong-Mbang, Bertoua, Bafia, Sangmélina et Logone-Birni. Des équipes sont organisées pour ces secteurs ; de village en village, des centaines d'infirmiers et d'agents européens vont examiner toute la population, transportant avec eux des microscopes et tout un laboratoire ambulancier. La France apporte, en 1930, une aide de 3 millions ; désormais, le personnel compte 18 médecins, 36 agents sanitaires et 400 auxiliaires camerounais. La maladie tombe. En 1924,

la population visitée offrait 25 % de malades ; la moyenne est de 11 % en 1926 ; puis brusquement, en 1929, il n'y a plus que 1,8 % de contamination.

La lutte connaît un rebondissement après 1932 ; ce furent les derniers soubresauts d'un mal qui ne voulait pas sa défaite. En 1939 on peut dire que la maladie du sommeil est vaincue au Cameroun.

Mais, s'il y a un rebondissement après 1932, c'est que le Dr Jamot, à cette date, n'était plus au Cameroun. L'année de son triomphe, 1931, devait être aussi celle de la disgrâce. La douloureuse affaire de Bafia avait conduit à ce dénouement. Un de ses subordonnés, que le Dr Bebey Eyidi désigne sous l'initiale M... avait été chargé du secteur de Bafia. Il s'y livre à de malheureuses expériences sur ses malades. Le résultat : 700 aveugles. L'affaire fut portée à Paris. Le Dr Jamot dut faire un rapport. Le jour où il devait le présenter, une démarche, peut-être calculée, vint le dissuader d'intervenir. Il avait bon coeur ; il croyait que le Dr M... était condamné et qu'il ne fallait pas l'accabler. C'est lui qui eut tort et fut condamné. Il semble en effet que ses supérieurs, mis au courant, avaient mal pris la chose. Le Dr Jamot fut convoqué, la veille de son retour au Cameroun, au bureau de M. Blaise Diagne, député sénégalais, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies.

Avait-il été prévenu ? Les embarras du départ l'en avaient-ils empêché ? Il ne se présenta pas. Il partit. A son arrivée à Dakar, la police l'attendait au port. Il fut arrêté.

Les jours sombres, selon le mot du Dr Bebey Eyidi, s'étaient levés pour lui. Il ne s'abandonna pas cependant à l'aigreur. Cinq ans durant, il reprend en A.O.F. et au Togo la lutte qu'il avait menée au Cameroun, et une fois de plus, il passe en faisant le bien.

En 1936, il obtient sa retraite et se retire à Sardent, un village de la Creuse, en France. Il y meurt le 24 avril 1937.

Gros, fort, travailleur, il est la générosité même. On a dit qu'il était un bon vivant ; il aimait certainement la vie, et n'a travaillé que pour la sauver. On lui a reproché des faiblesses dans sa vie privée, ils sont rares à cette époque dans les colonies, ceux qui oseraient lui jeter la première pierre.

Sa vie, son œuvre, ses travaux scientifiques, ses méthodes ont été étudiés par un de ses anciens disciples d'Ayos, le Dr Bebey Eyidi. Nous lui devons les renseignements qu'on vient de lire. Laissons-lui aussi la conclusion :

« Grâce à sa personnalité noble, généreuse et dynamique, Eugène Jamot a exercé, de son vivant, un incontestable rayonnement. Ce fut un homme de bien, dont le souvenir est resté inaltérable dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu.

Jamot apparaît plus grand encore, et son œuvre plus importante, lorsqu'on pense aux obstacles qu'il a dû constamment surmonter,

lorsqu'on se rappelle les désillusions et la triste fin que l'ingratitude des hommes lui a fait connaître.

Mais ses peines et sa misère ne peuvent qu'ajouter à son palmarès, car il n'y a de réelle grandeur humaine que dans la souffrance.

Eugène Jamot est un de ces noms qui n'appartiennent à aucune famille, à aucun pays, ni à aucune race, mais à l'Histoire, à la Science et à l'Humanité. » (*Le vainqueur de la maladie du Sommeil*, le Dr Eugène Jamot (1879-1937). Paris 1951, page 118.)

Les missions.

Dans l'œuvre médicale, il serait injuste d'oublier les missions catholiques et protestantes. L'hôpital le plus moderne et le mieux équipé du pays était certainement le grand ensemble des protestants américains d'Enongal. S'il y avait de grandes léproseries officielles, la leur jouissait d'une réputation méritée. D'autres hôpitaux, moins importants, existaient à Bibia, dans d'autres centres encore. Ils formaient également un personnel médical compétent parmi les africains.

Chez les catholiques, chaque poste des missions a son dispensaire, avec des religieuses africaines ou européennes vouées au soin des malades. A Efo, en 1935, le Dr Aujoulat, un missionnaire laïc de réputation mondiale, devait ouvrir un hôpital dont le rayonnement fut immense dans le pays et même à l'étranger. Le nom du Dr Aujoulat, que nous rencontrerons plus tard, est désormais lié à l'histoire du Cameroun.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur l'œuvre sociale de la puissance mandataire ou des missions durant l'avant-guerre. Ces quelques rappels suffiront, non pas à donner une idée d'ensemble, mais seulement à servir de modeste mention parmi des pages qui veulent surtout que l'histoire célèbre le bien en tant qu'il est œuvre de l'homme dans sa vocation qui est de transformer le monde.

CHAPITRE III

LA QUESTION CAMEROUNAISE ET LES PUISSANCES EUROPEENNES

Il existe cependant, à la même période, une question camerounaise. Ce n'est, à vrai dire, qu'un tout petit aspect d'un problème vaste comme le monde, et qui s'appelle le problème colonial.

Les grandes puissances, après la crise de 1930, lancent un slogan déjà vieux, mais qui allait résonner avec une gravité inquiétante dans un monde où l'on prétendait bâtir une Société des Nations fondée sur l'égalité des peuples : les grandes puissances disent : il n'y a de grandeur que dans la colonisation. La Société des Nations en mourra.

Le Japon convoite la Mandchourie : c'est une nécessité de nature : il n'y a de salut pour le Japon que dans l'expansion. Il attaque la Mandchourie et quitte la Société des Nations.

L'Italie convoite l'Ethiopie. Elle attaque l'Ethiopie bien qu'elle fût membre de la Société des Nations. Elle occupe la Libye ; la voici en Ethiopie ; elle regarde toujours vers le sud et parle de réunir Tripoli à Douala par une ligne trans-saharienne.

Elle touche à la question du Cameroun. Elle existait en effet à cette époque. L'Allemagne avait toujours dit qu'elle avait besoin de ses anciennes colonies. En 1926, elle est admise à la Société des Nations et se reprend à espérer : elle aura au moins un mandat, un tout petit s'il le faut, quelque part dans le monde. Les accords de Locarno semblent lui donner raison sur la question. Les déclarations des ministres se succèdent. Puis 1933, voici Hitler. Que dit le Mein Kampf ?

« J'avoue franchement qu'à mon sens, l'Allemagne aurait mieux fait, dès la période d'avant-guerre, de renoncer à l'inepte politique coloniale, de cesser d'entretenir une flotte de guerre et une flotte marchande et de faire cause commune avec l'Angleterre contre la Russie... »

A un correspondant du Daily Mail, Hitler, pendant la campagne électorale qui devait aboutir à son triomphe, déclare :

« Je ne sacrifierai pas la vie d'un seul Allemand pour obtenir quelque colonie que ce puisse être !... »

(Citations dans : O. Louwers, op. cit., p. 36.)

Hitler était-il sincère ? Il est difficile de le savoir. En tout cas, pendant ce temps, la campagne en faveur des colonies continue. Depuis 1927, quelques rares Allemands ont été admis au Cameroun pour y faire du commerce. Ils cultivent le thé sur les flancs du mont Cameroun ; d'autres exploitent de l'huile de palme près d'Edéa ; d'autres, simples commerçants, sont dispersés à travers le territoire. Ils entretiennent des relations suivies avec leur pays. Parfois, ils reçoivent des visites. C'est Wilhelm Kemner en 1936 ; c'est Eva Mac Lean en 1938-39... qui viennent les voir.

A Douala, nous le savons, une petite colonie très active travaille autour de M. Firmenich, directeur de la Compagnie Woermann.

Tous ces gens envoient des documents et des renseignements chez eux. Ils vont nourrir la propagande autour du thème : « Notre Cameroun ». Un film circule qui a pour titre : « Unser Kamerun ». W. Kemner publie après son voyage un livre intitulé « Kamerun ». Nous avons vu quelle nostalgie passe dans son petit poème d'adieu. La conclusion en est pleine d'une réelle dureté :

« C'est avec amertume que nous voyons
Qu'on nous a volé cette terre ;
Aussi, nous le disons tout haut et avec fermeté :
Elle doit revenir à notre Patrie ! »

« Mit bittrem Schmerze wir empfinden
Dass man geraubt uns dieses Land ;
Drum wollen laut und ernst wir künden :
Es muss zurück zum Vaterland ! »

(W. Kemner, op. cit., p. 244.)

Eva Mac Clean fit paraître son livre en pleine guerre, en 1940, à Munich : « Unser Kamerun von Heute : Notre Cameroun d'aujourd'hui ! » Œuvre de propagande, abondamment illustré, le livre développe le thème du retour aux colonies : « Malgré tout, nous finirons, de nouveau, par avoir des colonies : Dennoch werden wir wieder Kolonien haben ! » (p. 158). Et voici la conclusion :

« So möge das Kamerun-buch, das im ernster zeit beendet wurde, mit diesem Wort des Führers schliessen : « Ich aber zweifle keine Sekunde, dass wir Siegen werden ! — Ainsi le livre du Cameroun, achevé en des temps plus sérieux, peut avoir pour conclusion ce mot du Führer : « Pour ma part, je ne doute pas une seconde que nous aurons la victoire ! »

Aux prétentions de l'Allemagne, la France était prête à répondre. De son côté, elle agite l'opinion métropolitaine ; la *Revue Coloniale*, le « Togo-Cameroun », et d'autres périodiques encore, se font l'interprète

de cette inquiétude dans tous les milieux. Des écrivains et hommes de Lettres visitent le pays et vont divulguer la vie camerounaise en un style savoureux. Jean Martet, l'ancien secrétaire de Clemenceau, vint en personne en 1933. M. Martin du Gard vint à son tour en 1938. Leurs livres, parus après ces voyages disent à peu près la même chose :

Le Cameroun est intéressant ; par conséquent les Français devraient y venir plus nombreux.

Les Camerounais sont attachés à la France ; donc l'Allemagne perd son temps.

Ceci représentait la défensive. L'offensive vint : pourquoi ne pas faire du Cameroun une colonie française ? Des gens sérieux pensèrent que ce n'était pas impossible. On tenta de convaincre les Camerounais. Un député de couleur, qui devait devenir Président du Sénat français, recueillit au Cameroun, des déclarations, des signatures. Une brochure : « Le Cameroun, création française » (numéro spécial de la *Revue de l'Empire français*, avril 1939), répandit en France le bruit de ces adhésions camerounaises.

Il y eut d'autres interventions, sous d'autres formes, et qui ne devaient pas aboutir. Malgré la mort de la Société des Nations, les grandes puissances tenaient à respecter le mandat. Déjà, en ce mois d'août 1939, le ciel européen couve une catastrophe mûre. L'explosion n'allait pas tarder.

Les Camerounais et la question camerounaise

Que pensaient les Camerounais des intrigues qui se nouaient autour de leur pays ? A vrai dire, la masse n'en savait rien. L'élite, elle, réagit à sa manière. Des mouvements, embryonnaires, se formèrent. Douala fut de tout temps le berceau de la politique au Cameroun. Un mouvement pro-allemand s'y dessine autour de 1930. Le journal « Mbale » (*La Vérité*), de Kingue Jong, s'en fait l'interprète.

Dans quelle mesure tout cela était-il sérieux ? Il est difficile de le savoir aujourd'hui. Le chef Bétoté Akwa s'attira des difficultés avec les autorités administratives et fut un moment écarté.

Mais il y eut aussi un mouvement pro-français. Né à Douala, il était appelé, en principe, à s'étendre dans l'ensemble du pays, enrôlant surtout l'élément jeune qui a passé par les écoles. En 1938 le mouvement prend corps. Il fait reconnaître ses statuts. Il a un fondateur reconnu : M. Paul Soppo Priso. Il a un nom : « La jeunesse camerounaise française » (La jeucafra !).

Il faut donc reconnaître que les Camerounais, conscients des rivalités déchaînées autour de leur pays, avaient pris position ; malheureusement cette prise de position s'ouvre sous le signe de

l'opposition. Il était à craindre que les Camerounais ne finissent par se diviser.

La guerre ne leur en laissa pas le temps. Elle devait révéler que l'attachement des Camerounais à la France était sincère.



• Les soldats des Forces françaises libres à Douala.

(Photo Georges.)

- Monument Leclerc à Douala : toute l'épopée de Leclerc, et avec elle, les pages les plus émouvantes de la guerre d'Afrique.

(Photo E. Mveng.)



CHAPITRE IV

LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

Août 1939 : des rumeurs inquiétantes circulent dans le pays : on parle de mobilisation générale... C'est la guerre ! Tout cela, au début, semble bien lointain, presque irréel. Mais la radio de jour en jour se fait pessimiste... On dit que la France va entrer dans le conflit ; on dit qu'elle y entre, elle est entrée... et un mois plus tard, on parle du désastre.

La prise de Paris provoqua une consternation générale. La population camerounaise fut elle aussi profondément affectée. Toute la jeune génération avait appris à l'école : « Paris est la plus belle ville du monde ! » Tous le répétaient. Paris, aujourd'hui était tombé entre les mains des Nazis ! Etait-ce possible ?

Quelques vieux disaient aux jeunes d'oublier leurs illusions. Déjà, on avait entendu parler de certains anciens moniteurs d'école de la période allemande, qui avaient fouillé au fond de leur vieille malle, pour retrouver le « vocabulaire ou le syllabaire » allemand. « Apprenez l'allemand, disaient-ils aux jeunes, ça pourra bientôt vous être utile ! »

Puis tout à coup, le 18 juin 1940, la voix du général de Gaulle retentit de Londres. « La France a perdu une bataille, la France n'a pas perdu la guerre ! La France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a derrière elle un immense empire ! »

L'appel du général de Gaulle fut accueilli avec sympathie. Déjà des groupes de partisans se forment. Sur ces entrefaites, au mois de juillet 1940, l'amiral *Platon*, envoyé de Vichy, débarque à Douala et obtient le ralliement du gouverneur Brunot. Mais tout le monde n'est pas d'accord sur ce ralliement. Le 28 juillet, la population européenne de Douala fait parvenir un télégramme au général de Gaulle par l'entremise du vice-consul anglais : on demande conseil au chef des Français libres : les autorités du territoire viennent de se rallier à Vichy ; que faut-il faire ?

Le 6 août un hydravion décollait de Londres, emmenant trois émissaires du général de Gaulle : *Leclerc*, *Pleven* et *Boislambert*. Ils ont mission de gagner l'Afrique française à la cause de la France libre, mais ils doivent agir en étroite collaboration avec les Anglais qui leur

donneront secours et parfois directives. Après une escale à Lisbonne, ils sont accueillis à Lagos par le gouverneur Bourdillon, homme prudent qui veut prendre son temps.

Mais il n'y a plus de temps à perdre. Un groupe de partisans vient d'arriver du Cameroun : dix-sept civils et deux missionnaires. Ils disent que le terrain est préparé, qu'il faut se hâter, qu'on peut courir le risque avec des chances certaines de succès.

Pendant ce temps, à Douala, la rumeur court de bouche à oreille : « Ils vont arriver ! » La ville compte huit-cent européens, dont six cent trente Français. La garnison est commandée par le capitaine Dio, homme taciturne, mais décidé. La maison du médecin Mauze est choisie comme rendez-vous pour accueillir les « libérateurs ». Aujourd'hui, au milieu de l'avenue qui longe le port de Douala, une borne de béton porte en caractères déjà minés par la pluie : « Ici, le 27 août 1940 ont débarqué le colonel Leclerc et ses compagnons. »

Leclerc n'était pas colonel à son arrivée à Lagos. Il se fit coudre un galon de plus : il fallait au moins un colonel pour assumer les lourdes responsabilités qui l'attendaient. Il se fit donc colonel et demanda l'approbation du général de Gaulle.

Dans la nuit du 26 au 27 août 1940, un bâtiment anglais déposait Leclerc et ses compagnons dans deux pirogues, au milieu des palétuviers qui bordent les bras sans nombre de l'embouchure du Wouri. Des payeurs africains les transportèrent dans la nuit, au Dort de Douala. Leclerc, en sautant de la pirogue, fit un faux pas et tomba dans l'eau. Il en sortit ruisselant pour aborder, pour la première fois, sur une terre qu'on disait française et libre. Il venait d'entrer dans la carrière la plus prestigieuse qui se puisse imaginer : ce premier pas l'introduisait dans l'immortalité de la gloire.

Le petit groupe est reçu chez le Dr Mauze. Les partisans affluent. On veut délibérer, échaffauder quelque plan, choisir un jour favorable... C'est tout de suite qu'il faut agir, déclare Leclerc, et le taciturne M. Dio de sortir en disant : « Je vais chercher ma garnison ! »

Au réveil, à 7 h. du matin, la ville est occupée sans coup férir. Le lendemain, Leclerc gagne Yaoundé où l'administrateur Saller lui a préparé le terrain. Le gouverneur Brunot lui transmet les pouvoirs civils et militaires. Leclerc peut cabler au général de Gaulle : « Nous sommes heureux de vous annoncer notre succès et de vous assurer de notre dévouement. Avons ferme propos de continuer une action énergique. »

Le 29 août, à la radio de Londres, le général de Gaulle annonçait au monde : « Le 27 août, le Cameroun, dans un immense mouvement de foi, d'ordre et de discipline, s'est spontanément placé sous la direction de mes représentants. Ceux-ci assument directement l'administration du mandat français et le commandement des troupes. » Le 8 octobre,

le général de Gaulle, que le gouverneur Boisson avait accueilli à coups de canon à Dakar, débarquait à Douala au milieu de l'enthousiasme général. Il laisse du renfort et poursuit sa route sur Brazzaville.

La première bataille du Cameroun dans cette guerre allait être la reconquête du Gabon. Le territoire, d'abord favorable à de Gaulle, avait fini par se proclamer fidèle à Vichy. Leclerc décida d'intervenir. Il consulte de Gaulle. Celui-ci l'approuve. La date du 6 novembre est fixée. Le 8 novembre une attaque surprise enlevait Libreville. Il y eut une courte résistance qui se solda par des morts dans les deux camps. Les troupes du Cameroun, avec leur aumônier entonnèrent dans la cathédrale de Libreville désertée par le clergé local, un Te Deum de triomphe ; le futur général Koenig tenait les orgues.

Après le Gabon, la grande aventure allait commencer. Leclerc cède sa place au gouverneur Cournarie à la tête du territoire et transfère son état-major à Fort-Lamy (2 décembre). C'est là qu'il va préparer la conquête du Fezzan.

Que se passe-t-il au Cameroun pendant ce temps ? Devant ces changements successifs, quelle est l'attitude des Camerounais ? On peut la résumer en disant que les Camerounais ont senti qu'on avait besoin d'eux... Nul ne résiste à ce sentiment. Pour une fois ils pouvaient, eux aussi, servir à quelque chose, pour le bien de l'humanité. On leur avait parlé du nazisme, des forces de l'Axe, de leurs méthodes. Des milliers de volontaires se présentèrent. On dut faire une sélection très sévère. Nous revoyons encore le désespoir des moins de vingt ans qui ne furent pas admis. Nul ne songea, un moment, que la guerre pouvait être une occasion de revanche contre le système colonial. Pourtant, il n'y avait pas trois mille Européens dans tout le Cameroun. A Douala, ils étaient huit cents contre une population africaine d'au moins quatre-vingt mille individus. Ceux qui parlent aujourd'hui d'instincts africains pour justifier les abominations du Katanga ou du Congo voudraient bien nous dire de quels Africains il s'agit. La fidélité des Camerounais et de l'Afrique noire ne pouvait certes pas se fonder sur la puissance du Blanc à l'heure où ce dernier vivait tragiquement sa faiblesse. Les hommes d'Afrique ont montré qu'ils avaient une conception de l'humanité pour laquelle ils ont accepté de combattre.

Dans tout le Cameroun, jusqu'à la libération, il n'y eut que la malheureuse condamnation de Théodor Dikongue. Accusé d'entretenir des relations avec l'Allemagne, il fut exécuté à Douala en 1943. Geste inconsidéré, s'il en fut ; car des Français nettement hostiles au général de Gaulle, on n'avait touché à la vie d'aucun. Ils furent embarqués et renvoyés en France. Il y avait des Allemands au Cameroun. Ils furent arrêtés et dirigés sur les camps de prisonniers européens.

Les Camerounais, eux, se présentaient en foule. Ils venaient de tous

les milieux. Il y avait beaucoup d'aides de santé sortis d'Ayos, et certains, la guerre finie, continueront leurs études et seront docteurs : les Bebey Eyidi, les Delangué, les Tchounghi et tant d'autres encore furent ainsi enrôlés comme médecins militaires et travaillèrent jusqu'à la fin des hostilités sur tous les fronts. D'autres étaient d'anciens employés de l'administration, de simples ouvriers, de jeunes paysans : chauffeurs mobilisés ou hommes de troupe, ils se firent engager et suivirent Leclerc en chantant : « Tous ces fiers enfants de la Gaule allaient sans trêve et sans repos ! »

Derrière eux, le pays à sa manière, les soutenait dans l'effort de guerre en fournissant renforts et ravitaillements. Des taxes supplémentaires, voir des impôts, étaient supportés sans plainte et sans contrainte, pour acheter, disait-on, de l'armement. On affichait dans les villages des dessins assez grossiers d'avions avec des inscriptions qui disaient à la population : « Voici l'appareil pour lequel vous avez donné de l'argent. »

Des garnisons assez importantes occupaient la frontière du Sud, à Mbam, et d'autres s'échelonnaient à l'intérieur, à Douala, à Yaoundé, à Ebolowa... Kribi était aménagé en centre de repos pour les soldats fatigués ou malades revenant du désert.

Le pays était réellement entré dans la guerre sans la moindre restriction. Le plus admirable, c'est que toute l'administration continue à tourner comme avant ; les finances sont excellentes et le budget accuse toujours des excédents. De gros travaux permettent le tracé de la route Douala-Yaoundé, et Yaoundé-Bangui est mieux aménagé. Les ports de Douala et de Garoua s'équipent pour le ravitaillement des convois terrestres et aériens.

Pourtant le pays subit le poids de la guerre. Malgré le traité franco-britannique de 1940 permettant l'évacuation des produits du pays, on n'arrive pas à vendre tout notre cacao à l'étranger. A Ebolowa, en 1943, on dut brûler des tonnes de cacao faute de clients à l'extérieur. Le prix des articles manufacturés devenait exorbitant pour les faibles moyens de la population autochtone. Des produits aussi nécessaires que le sel furent, à certains moments excessivement rares. Voilà pour l'intérieur du pays.

Mais au front ? Les troupes de l'Afrique française libre devaient partir de Fort-Lamy, capitale du Tchad. Ce pays s'était rallié au général de Gaulle un jour avant nous ; Brazzaville, sous l'implusion du colonel de Larminat, suivit un jour après. Eboué, à la fois Noir et Français, avait été l'homme providentiel pour rassembler l'Afrique autour du général de Gaulle. Tous ceux qui l'ont connu disent que c'était un homme supérieur. Eboué était alors gouverneur du Tchad. Il était normal que son pays, situé à la frontière méridionale du Sahara, servît de base de départ pour la conquête du Fezzan. Eboué devint

gouverneur général de l'Afrique française libre et descendit à Brazzaville. Leclerc s'installe à Fort-Lamy, y rassemble 4 500 hommes, en choisit 3 000 et s'élance dans les pistes du désert, avec 700 chameaux, 300 camions, 200 avions...

Il est à Faya, à Koufra (10 février, 1^{er} mars 1941), puis à Zouar, à Mourzouk (janvier 1943), à Tripoli, à Ksar Rhilane, à Tunis, puis c'est le débarquement, c'est Paris, c'est Stras-bourg, c'est Berchtesgaden...

Le Cameroun partage avec lui peines, épreuves, victoires. Des Camerounais sont là qui témoignent au nom de ceux qui, au pays, travaillent et les soutiennent. De temps à autre on lisait dans les journaux des lettres venues du front : il y en avait de Zouar, de Koufra, de Palestine, d'Italie. Au milieu des horreurs de la guerre, nos volontaires sentaient, par l'accueil des populations, qu'ils apportaient le bonheur dans un monde jusque-là livré à la souffrance. La guerre leur apprenait la joie de s'offrir pour une grande cause, et de rendre la liberté aux autres faisait naître en eux la passion de la liberté.

Tout cela se passait loin du Cameroun. A part le raid aérien mené par l'Allemand Théo Blaich sur Fort-Lamy le 21 janvier 1942, notre pays n'aurait même pas entendu, de loin, le bruit des avions allemands. Cette affaire provoqua une certaine émotion : dix avions, quatre cent mille litres d'essence et des hangars en flamme ! il y avait de quoi impressionner. Mais les Allemands ne sont pas revenus. En Afrique du Nord, ils ont fait quelques prisonniers camerounais qu'ils se gardèrent bien de maltraiter : « Il faut que vous sachiez que nous ne sommes pas venus pour vous faire la guerre ! » leur répètent-ils. La propagande est aussi une arme de guerre.

Enfin, le 8 mai 1945, l'armistice est signé. Les cloches sonnent partout : c'est la fin de la guerre.

Pour le Cameroun, depuis la libération de Paris en août 1944, un grand vent de soulagement est passé sur le pays. Déjà, par petits groupes, d'anciens combattants rentrent dans leurs foyers. Ils racontent tout ce qu'ils ont vécu là-bas. On sent que quelque chose va changer dans le pays et dans le monde. Et de fait, sur le plan africain, dès le début de l'année, avait eu lieu la Conférence de Brazzaville.

CHAPITRE V

BRAZZAVILLE ET LA FIN DE L'INDIGENAT

Le 30 janvier 1944 s'ouvre la Conférence de Brazzaville. Le général de Gaulle, en personne, préside à son ouverture. Le Cameroun est représenté par M. Carras, gouverneur, et P. Guillery, délégué. Toute l'Afrique française a ses représentants ; l'Afrique du Nord a envoyé des observateurs ; Madagascar est également représenté. L'importance de cette réunion, le but visé, les moyens à employer, furent définis par le général de Gaulle dans son discours d'ouverture, avec la clarté et la solennité qu'on attendait :

« Nous croyons que, pour ce qui concerne la vie du monde de demain, l'autarcie ne serait, pour personne, ni souhaitable, ni même possible. Nous croyons, en particulier, qu'au point de vue du développement des ressources et des grandes communications, le continent africain doit constituer, dans une large mesure, un tout. Mais en Afrique française comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès, si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas, moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. C'est le devoir de la France de faire en sorte qu'il en soit ainsi.

... Vous étudierez ici, pour les soumettre au Gouvernement, quelles conditions morales, sociales, politiques, économiques et autres vous paraissent devoir être progressivement appliquées dans chacun de nos territoires pour que, par leur développement même et le progrès de leur population, ils s'intègrent dans la communauté française avec leur personnalité, leurs intérêts, leurs aspirations, leur avenir... »

Les travaux de cette conférence forment une véritable charte de la colonisation, comparable à l'acte de Berlin ou au pacte de la S.D.N. On y touche à toutes les questions, à tous les domaines. L'évolution de l'Afrique noire française en dépendra après la guerre.

Sur le plan politique, on demande la formation des assemblées locales et la représentation des Africains dans les assemblées métropolitaines. On demande l'évolution sociale des milieux

traditionnels, le développement de l'enseignement, l'africanisation des cadres, la suppression du travail forcé, la modernisation des groupes collectifs traditionnels : une motion spéciale recommande « l'envoi d'une mission en Russie pour y étudier le régime du Kholkose ! » (Questions économiques : b) Agriculture.) Un dernier point demande la suppression progressive de l'indigénat. Cette question touchait au problème de la Justice, du statut civil et de la citoyenneté. L'indigénat, on le sait, existait dans toutes les colonies françaises. Le sujet soumis à ce statut était pratiquement corvéable à merci, il pouvait être condamné sans jugement à quinze jours de prison et envoyé sans autre forme de procès aux chantiers de travail forcé. Il était soumis aux tribunaux dits coutumiers. L'arrêté du 14 mars 1917 consacrait pour le Cameroun les infractions spéciales de l'indigénat, et un autre, du 31 juillet 1927 organisait la justice indigène.

A l'issue de la Conférence de Brazzaville, un code pénal indigène fut institué le 12 juillet 1944. Il sera aboli le 30 avril 1946 avec la suppression de la justice indigène. La création du statut de citoyen de l'Union française viendra compléter cette évolution ; tandis que les travaux forcés étaient abolis le 11 avril 1946.

Pour l'évolution ultérieure du Cameroun comme pour celle de l'Afrique française, la Conférence de Brazzaville est une date capitale. Rappelons également qu'on avait demandé l'opinion des Africains¹⁵. Quelques voix, trop peu nombreuses, parlèrent en leur nom : Fily Dabo Sissoko au nom de l'A.O.F. ; le cercle culturel de Brazzaville par la voix de ses délégués. Tous furent d'accord pour demander l'évolution de la coutume, l'accession des Africains aux responsabilités majeures, l'attribution à tous d'un statut de citoyenneté. Ils discutèrent avec lucidité les formules d'assimilation, d'association, d'intégration. S'il n'y eut pas de prise de position définitive, il y eut des suggestions qui devaient peser sur l'avenir.

Les mots d'Union française, de Communauté française, d'association, d'intégration furent prononcés à Brazzaville. Le problème de l'unité africaine fut soulevé par le général de Gaulle en personne : pour lui, cette unité devait être, non politique, mais économique, et elle devait déborder les frontières des seules colonies françaises. Le gouverneur du Congo belge, M. Ryckmans, était présent. Ces idées ressemblent, et pourquoi s'en étonner, à celles que développent aujourd'hui le groupe d'Etats africains dits de Brazzaville.

Si le Cameroun était absent à Brazzaville, car il n'y figure aucun autre nom camerounais à l'exception des deux représentants de la puissance mandataire, il faut reconnaître cependant que son évolution allait suivre le cours tracé par les projets de Brazzaville. Mais son statut singulier, qui le confiait à l'organisation internationale, devait cependant imprimer à la marche du Cameroun vers l'indépendance,

un rythme qui allait bousculer en partie les prévisions de Brazzaville et entraîner le mouvement des autres régions de l'Afrique française.

SEPTIEME PARTIE

LA COURSE VERS L'INDÉPENDANCE (1945-1960)

CHAPITRE I

L'O.N.U. ET LA TUTELLE

Rien ne fait mieux sentir le besoin de solidarité internationale que les périodes de grandes crises et de guerres entre nations. On peut dire, sans crainte de se tromper, que l'Organisation des Nations Unies est née du besoin de mettre un terme à la guerre mondiale (1939-1945).

C'est le 1^{er} janvier 1942 que vingt-six Etats adoptent la *déclaration des Nations Unies*, par laquelle ils s'engagent à poursuivre la lutte contre le fascisme germano-italien. Le président *Roosevelt* lance, à cette occasion, l'idée de la création d'une *Organisation des Nations Unies*.

Cinquante pays devaient en effet adopter à la *Conférence de San Francisco* (25 avril, 26 juin 1945), la Charte des Nations Unies, et le 24 octobre de la même année la majorité des pays signataires ayant ratifié la Charte, l'O.N.U. était née.

Son esprit et son but sont ceux de la Société des Nations : rechercher l'abolition de toute guerre, l'établissement d'une paix stable et la collaboration internationale. Il fallait par conséquent éliminer tout ce qui, dans l'esprit de la déclaration de 1942, pouvait ressembler à une coalition d'un bloc contre un autre. Il fallait ouvrir la porte à toutes les nations du monde. Cet effort fut amorcé sans jamais avoir été totalement achevé, et le projet recueillit l'approbation des peuples du monde.

La nouvelle organisation comprenait six grands moyens d'administration :

L'Assemblée générale, qui siège une fois par an, réunit les représentants des Etats membres.

Le Conseil de sécurité, avec cinq membres permanents (Chine, U.S.A., France, Angleterre et U.R.S.S.), et six membres non permanents. Chargé de la paix et de la sécurité internationales, il s'occupe des armements et du désarmement.

Le Conseil économique et social compte dix-huit membres dont six élus chaque année pour trois ans par l'Assemblée générale. Il est chargé des questions économiques et sociales et sert d'organe de

coordination pour les départements annexes.

La *Cour internationale de Justice* siège à la Haye et arbitre les conflits entre Etats ou entre Etat et citoyen particulier, dans les domaines où les deux partis acceptent son arbitrage.

Le *Secrétariat général* comprend un *Secrétaire général*, le plus haut fonctionnaire de l'O.N.U., dont le rôle est d'attirer l'attention du Conseil de sécurité sur tout ce qui peut menacer la paix internationale, et de présenter un rapport annuel sur la marche générale de l'organisation. Il est assisté d'un personnel international qui travaille dans les quatre services et les sept départements du secrétariat.

L'organisation internationale comprend enfin le *Conseil de tutelle* chargé des anciens territoires de mandat. Il doit veiller à leur marche vers l'indépendance et envoyer des missions de contrôle dans ces pays. Il comprend un nombre égal de pays tuteurs et de pays non-administrants.

Les pays de tutelle sont régis en vertu des accords de tutelle (au nombre de onze). On compte à l'origine dix pays de tutelle et une zone stratégique.

Etaient sous tutelle :

La Nouvelle-Guinée, confiée à l'Australie.

Le Samoa occidental, confié à la Nouvelle-Zélande.

La Somalie, confiée à l'Italie.

Le Ruanda-Urundi, confié à la Belgique.

Le Cameroun et le Togo britanniques ainsi que le Tanganyika, confiés à l'Angleterre.

Le Cameroun et le Togo français, à la France.

Quant à la zone stratégique, elle couvrait les îles Marshall, Mariannes et Carolines, confiées aux U.S.A.

Ainsi le Cameroun avant comme après la guerre, demeure un territoire international. Le général de Gaulle était convenu avec les Anglais en 1940 que les territoires de mandat n'allaient pas perdre leur statut sous le régime des Forces françaises libres. Après la Conférence de Brazzaville, le Cameroun fut entraîné dans des réformes qui englobaient l'Afrique française dans sa totalité : au moment où l'O.N.U. définit le régime nouveau de *Trusteeship*, le Cameroun voguait dans le courant qui entraînait l'Union française. Fallait-il faire marche arrière ? L'opinion française s'alarma. Elle n'en avait aucune raison. Dans sa chronique radiodiffusée du 4 mars 1946, le directeur des affaires politiques au Ministère de la France d'Outre-mer rassura les Français.

Le problème qui se posait consistait en fait à réconcilier la doctrine de Brazzaville et celle de San Francisco. La solution, du moins sur le plan des principes, n'était pas bien difficile. L'O.N.U., comme la S.D.N., se contentait de donner des directives générales. Tel est le

contenu des articles 75 à 85 de la Charte des Nations Unies. Le but final de la tutelle, contrairement au régime du mandat, est nettement défini dans l'article 76 :

« Favoriser le progrès politique, économique et social des populations ainsi que le développement de leur instruction, et favoriser également leur évolution progressive vers la capacité à s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance, compte tenu des conditions particulières à chaque territoire et à ses populations, des aspirations librement exprimées des populations intéressées et des dispositions qui pourront être prévues dans chaque accord de tutelle... »

Comme en 1919, liberté était donc laissée aux pays tuteurs de fixer les modalités selon lesquelles ils entendaient administrer les pays qui leur étaient confiés. Comme en 1919 également, c'est avec l'Angleterre que la France signe les accords de tutelle approuvés par l'Assemblée générale de l'O.N.U. le 13 décembre 1946. On y disait que le Cameroun serait administré comme partie intégrante du territoire français et selon la législation française. Cela revenait à dire que le Cameroun suivrait la doctrine de Brazzaville sous le contrôle de l'O.N.U.

Aussi, jusqu'en 1957, l'évolution du Cameroun sera-t-elle inscrite dans l'évolution de l'Afrique française ; mais les textes qui en marquent les jalons recevront chez nous des applications accommodées à notre statut international¹⁶.

CHAPITRE II

LA COURSE A L'INDEPENDANCE

L'heure de l'euphorie...

La guerre finie, le Cameroun respire. Tout est libération, optimisme, générosité. Les Camerounais, bercés par les récits des anciens combattants, et le bruit des réformes, et les premiers frissons de l'émoi politique, entrent dans une ère d'adolescence encombrée d'illusions. Les Français et les Européens affluent : ils étaient trois mille en 1945 ; ils seront quinze mille en 1960. Ils arrivent bourrés d'idéal, pressés de rendre à ces Africains qui leur furent si fraternels aux heures critiques, générosité pour générosité, et même davantage. N'incarnent-ils pas la civilisation et la liberté ?

Ils affluent ; ils sont presque tous jeunes. Leur enthousiasme, longtemps contenu sous la pression des événements, à hâte d'exploser. Mais, il faut reconnaître que cette France qui arrive est très différente de celle que l'on a connue ici avant la guerre. Il n'existait alors qu'un système, un idéal, une mission à remplir et une consigne à laquelle tous devaient obéir, sans trop se référer à leurs sentiments personnels. La nouvelle vague est gonflée d'idéaux ; la nouvelle France que va découvrir le Cameroun est celle des partis politiques, des mouvements syndicaux, une France que le pangermanisme et le national-socialisme ont libérée de tout chauvinisme, et qui est désormais dégoûtée de tout esprit de domination.

Il y a parmi ces nouveaux venus des communistes tapageurs qui vont bientôt allumer l'incendie ; des socialistes plus adroits et plus méthodiques, des représentants de mouvements ouvriers de toutes nuances, des fonctionnaires formés à l'esprit et à la doctrine de Brazzaville, et des missionnaires et des chrétiens désireux de servir l'Eglise et l'Afrique, et d'autres encore venus par curiosité...

Le Cameroun, territoire international, était comme un défi lancé à la France devant le monde, pour qu'elle montre une fois de plus de quoi elle était capable.

Tous ces facteurs allaient précipiter l'évolution du Cameroun nouveau. Et d'abord, les capitaux affluèrent. Le F.I.D.E.S. venait d'être

créé à la suite de la Conférence de Brazzaville, (Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'Outre-mer.) Les investissements publics atteignaient 15 milliards de francs C.F.A. en dix ans, tandis que le secteur privé investissait 25 milliards (de 1941 à 1951).

Le Cameroun va donc connaître une ère d'euphorie économique. L'équipement se développe à une vitesse vertigineuse : de 6 000 kilomètres en 1939, le réseau routier passera à 13 000 kilomètres en 1960. Les axes goudronnés atteignent 600 kilomètres ; seul le chemin de fer, non seulement ne se développe pas, mais empêche souvent le développement des routes terrestres dans les régions qu'il traverse. En plus des trois grands terrains de Douala, Yaoundé, Garoua, une vingtaine de bases aériennes couvre le pays, et une nouvelle Compagnie « Air Cameroun », voit le jour. Trois émetteurs de T.S.F. à Douala, Yaoundé et Garoua assurent les émissions de Radio-Cameroun. Dans le domaine de l'agriculture, des produits nouveaux, coton dans le Nord, thé, poivre..., viennent s'ajouter aux anciens, et le volume des exportations atteint 373 155 tonnes en 1958 pour redescendre à 368 574 l'année suivante, à cause des troubles qui ensanglantent le pays.

La Société de l'Energie électrique du Cameroun (Enelcam) voit le jour. Des groupes électrogènes Diesel, puis des centrales de puissance variable, vont permettre l'électrification de Maroua, Garoua, Ngaoundéré, Foumban, Bétaré-Oya, Dchang, Bafang, Nkongsamba, Douala, Edéa, Yaoundé, Mbalmayo, Kribi, Ebolowa... A Douala, le pont du Wouri rejoint Bonabéri en décrivant un arc gracieux de près de 2 kilomètres. Enfin, le barrage d'Edéa, conçu dès 1944, et destiné à produire 100 000 kw, permet la création de la Société Alucam (Aluminium du Cameroun) et de l'usine très moderne d'Edéa. Le Cameroun entrait ainsi dans l'âge de l'industrialisation.

Des industries primaires s'implantent un peu partout pour traiter les produits locaux (cacao, café, caoutchouc, fibres textiles...). Elles viennent compléter les efforts amorcés avant la guerre. D'autres (ciment, filatures, bois, industries alimentaires, constructions métalliques, usines de tabac Bastos...), vont faire de Bassa, dans la banlieue de Douala une vraie cité industrielle, et rayonner jusqu'à Yaoundé et les villes de l'intérieur. Dans le Nord, l'usine de coton de Kaélé est une des plus modernes d'Afrique.

Tout cela fut l'œuvre de quinze années. Toutes les industries n'ont pas réussi. On a vu mourir avec regret des créations aussi prometteuses que les ciments de Bassa ou les filatures Nassif. D'autres, les Brasseries du Cameroun par exemple, et l'Alucam qui vient de créer une usine de fabrication de tôles ondulées, ont prospéré au-delà de tout espoir.

L'évolution sociale suit le même rythme. Un peu plus de cent mille en 1939, le nombre d'écoliers au Cameroun atteint trois cent cinquante mille en 1960. Le lycée Leclerc, ouvert à Yaoundé en 1944, est suivi de celui de Garoua, puis du collège Joss et du collège moderne des jeunes filles de Douala, sur le plan public. L'enseignement des missions, à Yaoundé, à Douala, à Ngoundéré, à Makak pour les catholiques, à la Dibamba pour les protestants, ouvre des collèges qui figurent bientôt parmi les meilleurs du pays. Dès 1945, deux cents boursiers de tout âge avaient été envoyés en France, ils seront cinq cents en 1959, sans compter les étudiants non boursiers. Les collèges privés laïcs se multiplient à une vitesse qui défie toute statistique : dans la seule ville de Douala, en 1959, on comptait une douzaine d'établissements secondaires avec au total six mille élèves. L'école d'agriculture de Nkolbisson, qui dut fermer un moment faute de crédits, a fourni au pays des agents agricoles compétents et dévoués. A Douala, un collège technique prépare au brevet industriel, tandis qu'à Foumban, à Dchang, à Nkongsamba, se forme le personnel de l'enseignement public.

Le personnel médical camerounais devient de plus en plus nombreux. En 1950, sur une centaine de médecins officiels au Cameroun, plus de soixante sont Camerounais. Dans le secteur privé, les groupes Ad Lucem continuent l'œuvre du docteur Aujoulat à Efo, à Omvan, ailleurs...

Pourtant, ce qui agite le Cameroun dans sa marche vers l'indépendance, ce sont les grands mouvements de masse qui ont transformé complètement sa société : les syndicats, les partis politiques d'une part, avec les crises et les drames qui en sont nés, les grands courants religieux d'autre part, sans lesquels il est impossible de comprendre l'âme camerounaise d'aujourd'hui et de demain.

CHAPITRE III

LE NATIONALISME CAMEROUNAIS

Depuis la suppression de l'esclavage en Amérique, depuis la naissance d'Etats nègres aux fortunes diverses et instables comme Haïti aux Antilles ou le Libéria en Afrique, un grand vent de libération s'est levé sur le continent noir. Il est différent du philanthropisme antiesclavagiste de l'Europe. Il proclame : « L'Afrique aux Africains ! » Il est donc, avant la date, un anticolonialisme.

Les prophètes de ce mouvement viennent d'Amérique et trouvent leurs premiers disciples dans l'Ouest africain de langue anglaise. A la voix d'un du Bois ou d'un T. Booker Washington répondra en Afrique, la voix d'un docteur Aggrey.

Les premiers congrès pan-nègres datent du début du siècle. Ils furent accueillis avec hostilité, avec méfiance, avec tout au moins un scepticisme dédaigneux. Mgr Augouard, interrogé, répondait en 1921 que c'était une aberration de parler d'Etats nègres.

Et pourtant, il faut reconnaître qu'au fond de tous les cœurs africains, l'appel de la libération nationale retentissait chaque jour plus poignant. Tout au long de l'histoire de la colonisation, il essaya de se faire entendre sans trop souvent y réussir.

Le Cameroun, au cœur de l'Afrique, représente certainement une logique étonnante dans cet appel à la libération. Ses populations n'ont jamais accepté un destin imposé du dehors. Au temps de l'esclavage, les habitants de Biafra se révélèrent irréductibles. Au temps de la colonisation, ils opposèrent à l'appât des traités une susceptibilité pleine de réticences. Ils furent parmi les tout premiers à mettre en question, sur le plan juridique, l'occupation de leurs terres par des puissances étrangères. L'affaire de l'expropriation de Douala, en coïncidant avec le début de la Grande Guerre, l'accusation de haute trahison qui coûta la vie à l'élite du pays en cette année 1914, semblent bien confirmer l'opinion qui parle alors de la naissance du nationalisme camerounais.

Nous avons mentionné les tâtonnements qui caractérisent la période entre les deux guerres. Après la seconde Guerre mondiale, le Cameroun se trouve en tête des pays africains résolus à conquérir coûte que coûte leur indépendance.

La course à la libération, cette fois, est générale dans toute l'Afrique. Elle prend cependant des formes diverses selon les régions. Elle s'appuie sur trois grands facteurs propres à notre temps. Le premier de tous est incontestablement l'opinion mondiale. Grâce à la tribune des Nations unies, les peuples colonisés ont fait accepter au monde l'idée que l'heure a sonné de leur totale libération. Les leaders camerounais, on le sait, usèrent de ce moyen et se firent écouter.

Le second facteur était la mobilisation de l'opinion nationale. Il n'était pas difficile en Afrique de faire prendre conscience aux masses de la nécessité de libérer leur pays. Même ceux qui n'avaient aucune formation politique, même les plus reculés au fond de la forêt, savaient qu'ils dépendaient de l'étranger et voulaient être libres, sans trop savoir d'ailleurs en quoi consisterait cette liberté.

Le troisième facteur était placé dans l'emploi des moyens les plus efficaces pour aboutir. On pouvait user de diplomatie ; on pouvait recourir à la force. Nombreux sont en Afrique les pays devenus indépendants sans verser une goutte de sang. Le mérite en revient à leurs leaders autant qu'à la puissance coloniale alors en place. Ailleurs, la volonté de domination est telle qu'il n'y a plus pour l'Africain de choix possible qu'entre la mort dans la servitude ou la mort dans la liberté. Il y a donc eu des pays africains, militairement faibles, techniquement démunis, qui n'ont pas hésité à recourir à la force. L'exemple de l'Angola se passe de commentaire. On connaît aussi l'exemple du Kenya. Il n'est pas prouvé que le Cameroun se soit trouvé dans une situation aussi désespérée ; et cependant, notre pays fut parmi ceux qui, pour arriver à l'indépendance, ont employé tous les moyens, sans exclure la violence.

Les autres moyens ne furent pas omis. La prolifération des partis politiques, l'exubérance excessive des mouvements syndicaux s'inscrivent tous dans la ligne du nationalisme en marche vers l'indépendance. Il est faux cependant de prétendre que ce fut leur seul objectif. Ils font partie du mouvement intérieur de croissance de notre peuple ; ils sont appelés à demeurer dans le fonctionnement de son organisme adulte.

Les pages qui vont suivre ne prétendent pas tout expliquer. Les faits sont trop récents. Elles veulent seulement montrer comment, dans notre pays, le mouvement de libération nationale, commun à toute l'Afrique, a trouvé une expression particulière, propre au tempérament de nos ethnies et à la tradition d'irréductible fierté qui fut de tout temps celle des populations de la baie de Biafra.

CHAPITRE IV

LE MOUVEMENT SYNDICAL

Rien n'a pesé autant sur le destin du Cameroun depuis la fin de la guerre que le poids des partis politiques et du mouvement syndical. Tous les deux sont d'ailleurs liés. Ils s'engendrent mutuellement, s'appuient l'un sur l'autre, s'entraînent parfois dans l'essor comme dans la chute. Et pourtant, ici comme partout dans le monde, le syndicat s'est toujours déclaré étranger à toute politique.

L'histoire du Cameroun des années qui précèdent l'indépendance, celle dont la presse internationale a parlé, celle qui a secoué les couches les plus profondes de nos populations et provoqué drames et désastres sanglants, cette histoire-là est pour une bonne part, l'œuvre des mouvements syndicaux et des partis politiques. Car derrière ces deux protagonistes, se dissimule l'univers des intrigues dont les mailles s'étendent loin dans le pays, en Afrique, dans le monde.

Le Cameroun a eu la vocation de naître dans une période où le monde est divisé sur la conception même de l'homme et de la société. L'Europe, scindée en deux, devait diviser les peuples, car la grande lutte des blocs russe et occidental se nourrit de tous les antagonismes qui ont fait les révolutions en Europe et dans le monde. De part et d'autre, c'est la grande ambition de la domination de l'univers qui, derrière les slogans de libération des peuples, cherche en fait à faire et à défaire leur destin, à leur dicter leur comportement, à disposer, sur un plan plus absolu, de leur existence même, et à les entraîner, de gré ou de force, vers leur salut ou leur perdition.

Cette opposition, à l'échelle mondiale, se double d'une autre, à l'intérieur des Nations. Les partis politiques, nés du souci de respecter la liberté du citoyen, n'ont pu vivre dans la plupart des pays européens qu'en se greffant sur les monstres idéologiques qui divisent le monde. Il en va de même des mouvements syndicaux. Pour eux bien davantage encore, le signe de la division devait marquer leur essence même, puisqu'ils sont nés de la dialectique du maître et de l'esclave, et de l'instinct — très légitime — de légitime défense.

La naissance du Cameroun au mouvement syndical comme à la vie politique ne pouvait donc échapper au grand courant qui entraînait le

monde. Eduqués par l'Europe à la vie politique et syndicale des sociétés européennes, les hommes d'Afrique et du Cameroun ne pouvaient que rééditer ce qu'ils avaient vu et vécu là-bas, avec au début, un émerveillement d'enfant. Mais ils devaient le revivre sous notre soleil et le baptiser au jourdain de nos traditions de tribalisme, de palabres, d'affrontements aux raccourcis sommaires voilés derrière les intrigues nocturnes. Il n'y avait pas, jusqu'aux instincts cyniques qui présidèrent aux marchés des siècles de traite, qui ne fussent sollicités, ranimés, engagés dans l'engrenage des tractations nouvelles.

C'est là des domaines qui échappent à toute investigation trop précise. Voilà pourquoi l'histoire de ces mouvements dans notre pays demeure si difficile. On fausserait en effet aussi bien les faits particuliers que les grandes lignes générales si l'on voulait se contenter des bilans officiels des congrès ou des discours polémiques. Au Cameroun, aucune histoire n'a encore écrit le développement du syndicalisme. Des débris d'articles dans les bulletins des différents groupes syndicaux n'en donnent que des aspects fragmentaires. L'opuscule de M. Ngom n'embrasse qu'une période de deux ans¹⁷. Nous avons donc interrogé certains dirigeants qui travaillèrent dès les débuts, et consulté les archives des bureaux qui furent à notre portée. Nous avons contacté les responsables des grandes tendances du syndicalisme camerounais d'aujourd'hui. Loin de nous de prétendre donner dans cet aperçu une vue exhaustive. Mais nous ne pouvions omettre de parler du syndicalisme sans fausser la vision actuelle de notre histoire.

Comme tous les grands mouvements de l'évolution de l'Afrique française d'après-guerre, le syndicalisme africain est né de la Conférence de Brazzaville. Le décret du 7 août 1944 reconnaissait la constitution des syndicats professionnels en Afrique noire et à Madagascar.

Aussitôt des équipes de Français se mettent au travail pour lancer chez nous le mouvement syndical. Mme Jacquot, M. Donat, envoyé d'Algérie, noyautent le personnel de l'enseignement public. Le dernier passe pour communiste militant. MM. Soulier et Lalaurie, de leur côté, organisent le mouvement parmi les cheminots. C'est ainsi que le 18 décembre 1944 voit la naissance de l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun (U.S.C.C.) affiliée à la C.G.T. française. Dans son bureau, MM. Ruben Um Nyobe et Charles Assale sont élus secrétaires.

Les débuts de l'Union sont marqués par une catastrophe. Pour réclamer une augmentation de salaires, une grève est déclenchée à Douala les 24 et 25 septembre 1945 ; le mouvement, parti de chez les cheminots, s'étendit bientôt aux autres secteurs. Une rixe éclata entre M. Olivier, secrétaire de la Chambre de commerce et M. Lalaurie, dirigeant syndicaliste. Ce dernier tire sur Olivier et le tue. La grève

allait dégénérer en émeute. Il y eut des scènes de rues ; des passants innocents furent abattus : la panique aurait envahi tout à coup la population blanche. Des arrestations suivirent : quelques dirigeants européens et africains, dont M. Moume Etia, furent ainsi retenus.

L'affaire fit un certain bruit, puisqu'elle suscita une enquête menée par une commission parlementaire française et qui, semble-t-il, se termina à la grande satisfaction des travailleurs.

Ces événements provoquèrent la naissance d'autres mouvements syndicaux. M. de Gaillande lance un noyau de *syndical chrétien*. Il s'entoure d'une poignée de collaborateurs africains dont MM. James Moukoko, mort en 1947 d'un accident de la circulation. Moukoko, notable de Deido, était alors employé à la S.E.F.I.C. ; homme de talent, il avait du succès et beaucoup d'influence. Parmi ses compagnons de la première heure, on compte M. Mongory, aujourd'hui président de la Confédération Camerounaise des Travailleurs Croyants et M. Benoît Mbangue.

Sur ces entrefaites a lieu le voyage au Cameroun de M. Dumas, futur député M.R.P. de la Marne. Il a pour mission de lancer une filiale de la C.F.T.C. (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens). Après des contacts avec des dirigeants locaux, chez M. Soppo-Priso et M. de Gaillande, une filiale de la C.F.T.C. est créée qui prendra plus tard le nom de C.C.S.C. (Confédération Camerounaise des Syndicats Croyants).

Suivent le Congrès de Paris de 1946 où M. Moukoko représente le Cameroun, puis sa mort peu de temps après son retour, et la création avec les crédits du Gouvernement (100 000 francs), d'une coopérative et d'un magasin témoin à Douala, et enfin le congrès interafricain de Douala (1952) présidé par M. Boulladoux, président français de la C.F.T.C. Plus de soixante-dix représentants venus des pays d'Afrique et du Bureau International du Travail, avaient répondu à l'appel. M. Oka Fabien est élu président et Enama Bernard militant pour le Cameroun. Le mouvement prend le nom de C.C.S.C. et transfère son siège à Yaoundé.

C'était le signal d'une décadence qui allait s'aggraver d'année en année. L'antagonisme entre Yaoundé et Douala fera languir le mouvement sans pouvoir l'éteindre. En 1956, M. Esperet venu de Paris tente sans succès de réconcilier les deux groupes. M. Detrez lance alors l'Union Camerounaise des Travailleurs Croyants (U.C.T.C.) dont le siège est à Douala. Le fossé en est plus élargi encore entre les deux groupes. Douala, peu à peu, va tenter de faire sa propre voie et en 1958, MM. Gabriel Lobe, Michel Tina et Mongory ranimeront le groupe dont la vitalité croît de nouveau.

A Yaoundé, le mouvement a gardé son ancienne appellation (C.C.S.C.) et continue, lui aussi, à chercher une nouvelle jeunesse sous

l'impulsion de M. Enama.

Entre temps, *la Force Ouvrière* avait elle aussi essaimé dans notre pays. Elle représente chez nous la Confédération Africaine des Syndicats Libres. Appelée à fusionner avec la C.G.T.K. en 1958, elle a refusé et garde son autonomie. Son président actuel est M. Amouhou Joseph René, membre du Conseil économique et social.

Quant à *l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun* nous l'avons laissée au moment des événements de septembre 1945. Ses deux secrétaires étaient alors Ruben Um Nyobé et Charles Assale. Ce dernier fut choisi pour représenter en France le Cameroun au sein du Conseil économique et social. C'était en 1947 ; il y restera jusqu'en 1951.

En 1948 eut lieu le fameux congrès panafricain d'Abidjan convoqué par le Rassemblement Démocratique Africain de M. Houphouët-Boigny. Ruben Um Nyobé, qui est secrétaire général depuis le 28 novembre 1947, y représente le Cameroun. Il en revient décidé à abandonner le syndicalisme pour la politique. Il renonce donc au Secrétariat général et fonde le 10 avril 1948 l'Union des Populations Camerounaises (U.P.C.) qui allait faire tant de bruit dans le monde. Mais ceci regarde la politique.

Le syndicat, lui, continue avec M. Hont Guillaume comme secrétaire, puis M. Ngom Jacques, ancien commis des services civils à Batouri. Le mouvement, jusque-là, non seulement est reconnu par l'Etat, mais encore reçoit des subventions publiques. En 1951, lors de son VI^e Congrès, l'U.S.C.C. se scinde tout à coup autour d'Assale et de J. Ngom.

MM. Assale et Moudourou Samuel fondent alors l'Union des Syndicats Autonomes du Cameroun (U.S.A.C.). Quant à l'aile gauche, elle se groupe autour de Ngom pour lancer la Confédération Générale des Travailleurs Camerounais (ils écrivent avec K !). Leurs militants, très actifs, travaillent à une organisation très poussée en étendue et en profondeur. Le mot d'ordre est : « Chaque entreprise, un syndicat ! » Plusieurs syndicats professionnels forment une fédération professionnelle qui elle, est rattachée à l'Union au niveau national. Ceci représente le plan vertical. Sur le plan horizontal, l'échelle va des syndicats de base aux unions locales, et de celles-ci aux régionales, pour aboutir à l'Union Nationale.

Les événements de 1955 amènent une période de crise à cause des attaches des anciens syndicats de Um Nyobé avec l'U.P.C. Le Congrès de 1956 voit la naissance de la Confédération Générale Camerounaise du Travail, désormais indépendante de la C.G.T. française, et affiliée à la Confédération mondiale des Travailleurs.

Une fois de plus le mouvement se divise autour de Ngom et de Mayo Beck. Tandis que M. Ngom, ancien prisonnier de 1955, avait

modifié sa position vis-à-vis du Gouvernement et cherchait une collaboration loyale, M. Moudourou, de l'U.S.A.C. tentait une union assez précaire avec Mayoa Beck et offrait ses services à l'U.G.T.A.N. de M. Sekou Touré.

Au Congrès de 1958, ce n'est plus une C.G.T.K. mais deux qui se disputent autour des noms de Ngom et de Mayoa Beck.

Le Congrès de l'U.G.T.A.N. à Konakry, auquel assistent MM. Ngom, Moudourou et Mayoa Beck, essaie de jeter une base pour une union qu'au Cameroun les congrès successifs de février et de mai 1959 n'arrivent que superficiellement à renouer. Nouvel éclatement en juin 1959, à la suite des événements sanglants qui précèdent l'indépendance ; à la suite de la déclaration du Premier Ministre parlant d'agitation stérile parmi les ouvriers (25 juin 1959), les réfugiés politiques du Caire auraient fait parvenir à Douala une motion à laquelle une partie du syndicat ne voulut point répondre, à cause de son caractère politique. Aussi, une fois de plus, c'est la division qui prévalut.

Quelques mois plus tard, M. Mayoa Beck, retour de Konakry, est arrêté dans l'ancienne zone britannique.

A la veille de l'indépendance, le mouvement syndical présente donc au Cameroun un émiettement qui ne fait que s'accroître. Cependant, un sondage effectué à la même époque accuse pour le groupe de Ngom Jacques, une majorité considérable.

Le mouvement syndical camerounais cherche encore sa voie. Si dans notre pays comme ailleurs, il porte le poids des idéologies politiques dont souvent il est solidaire, il est juste cependant de reconnaître qu'il n'a été déterminant dans aucun domaine politique. Sa vocation est essentiellement de défendre les intérêts des ouvriers, et nous aimons à croire qu'il ne l'a jamais reniée. Il l'a fait souvent dans notre pays avec succès, et tout le monde doit reconnaître que dans le sous-développement où nous vivons, héritiers de la société et de la mentalité coloniales si dures pour le travailleur, sa carrière demeure encore fort longue et son chemin ardu.

Né dans une période de revendication totale, il a joué le jeu sans dissimulation. Au Bureau International du Travail, à Sophia (1956), à Paris, à l'O.N.U., tous les mouvements syndicaux camerounais modérés ou extrémistes ont plaidé pour l'indépendance immédiate, l'amnistie totale et inconditionnelle, la réunification du Cameroun. Ils n'étaient pas les seuls à le faire ; il n'y a pas chez nous de mouvement tant soit peu important qui ne puisse se vanter d'avoir milité pour un au moins de ces objectifs. Mais d'avoir découvert la place du travailleur dans les milieux internationaux leur donnait certainement plus d'assurance et de fermeté. Si parfois on les a trouvés trop engagés dans la politique, c'est que les syndicats n'ont jamais dissimulé leur

appui pour les politiciens qui professaient leurs doctrines et poursuivaient les mêmes objectifs, avec des méthodes qui répondaient à leurs tendances. C'est en partie ce qui explique l'émiettement des syndicats camerounais. L'esprit critique est fort développé en effet dans notre peuple, et l'on n'accepte pas de suivre sans examen n'importe quelle voie.

Mouvement urbain, le syndicat camerounais atteint avant tout les milieux extra-coutumiers et instables des quartiers des villes. Il représente par là l'élément progressiste de la masse, qui veut fonder une société nouvelle et de nouveaux liens de solidarité inconnus du milieu traditionnel. Mais il n'existe pas encore au Cameroun une société urbaine importante coupée totalement de l'arrière-pays, de la coutume, de la tribu. L'éternel balancement du flot qui amène les jeunes en ville et les ramène dans les villages explique en partie l'instabilité et le manque de cohésion des mouvements exclusivement extra-coutumiers.

D'autre part, il faut bien signaler aussi que ces mouvements, malgré leurs déclarations d'émancipation, n'en demeurent pas moins liés aux idéologies, aux partis, aux finances qui les font vivre. Au Cameroun, les syndicalistes sont les premiers à reconnaître que l'U.S.A.C., entre 1951 et 1957, fut un véritable « Syndicat de Maison, soutenu par la haute finance du patronat camerounais » (In : *L'avenir du Travailleur Camerounais*, bulletin mensuel d'information de la C.A.S.L.-F.O., n° 12, novembre 1959, page 9...). D'autres n'hésitent pas, le cas échéant, de reprocher à la C.G.T.K. directement rattachée à la Fédération Syndicale Mondiale de Prague, ses attaches avec les communistes.

Faiblesse du syndicalisme camerounais par ses divisions internes, mais force réelle cependant par son influence croissante dans le pays et dans le monde, tel nous apparaît le tableau d'ensemble de sa situation à la veille de l'indépendance. Il est certain que les mouvements syndicaux sont appelés à éduquer la masse laborieuse, à défendre ses intérêts, à la libérer du tribalisme, à lui apprendre aussi le sens du désintéressement au service du bien commun. Ils sont capables, à l'intérieur du pays, de peser de tout leur poids pour l'amélioration de la législation sociale et un plus grand respect de la personne humaine. Mais trop dispersés dans les idéologies et les compétitions nationales ou internationales, ils courent le triple risque ou de se dissoudre peu à peu, ou de périr dans la stérilité, ou enfin de devoir céder la place à un embrigadement collectif et totalitaire.

CHAPITRE V

LES PARTIS POLITIQUES

L'histoire des partis politiques camerounais est plus complexe encore que celle du syndicalisme. La chose se comprend. Le parti en Europe s'appuie en général sur une idéologie ou des revendications communes. Dans notre pays, on ne voyait pas très bien, tout au début, se poser le problème des idéologies ; quant aux revendications, elles se ramenaient toutes au thème de l'indépendance.

Cependant, comme nous l'avons souligné, la naissance des syndicats devait entraîner celle des antagonismes idéologiques. Le thème même de l'indépendance, avec tout le halo qui l'entourait, se révélait beaucoup plus complexe : réunification, indépendance immédiate ou par étapes, association avec la France ou neutralité totale, c'était autant de pommes de discorde qui allaient bientôt partager l'opinion. Les partis politiques trouvaient donc de quoi nourrir leurs flambeaux.

D'autre part, en France où nos premiers députés sont appelés à vivre la vie parlementaire, la nécessité d'appartenir à un groupe politique s'imposait. Les partis métropolitains, devant l'afflux des recrues d'Outre-mer, comprirent que c'était là un atout qui pouvait renforcer leurs positions. Ils élaborèrent des plans assez hâtifs de politique africaine, et firent des prosélytes parmi les nouveaux venus. Les partis politiques camerounais auront donc comme deuxième caractéristique d'être héritiers des partis français ou africains nés en Métropole, avec toutes leurs qualités et leurs défauts.

Mais pour s'implanter dans le pays, sur quoi ces partis pouvaient-ils compter ? Les divergences d'opinion ne suffisaient pas. La société camerounaise, surtout rurale, vit d'une tradition de groupes qui demeure malgré tout assez compacte. Les populations urbaines elles-mêmes n'y échappent pas. Or si les syndicats ont une réelle influence dans les villes, les associations traditionnelles et les coopératives sont toutes-puissantes dans les campagnes, du moins pour le Sud. Dans le Nord, une féodalité opaque maintient encore les populations dans un système très grégaire : là, il suffit d'atteindre les dirigeants traditionnels pour que la masse suive.

Le jeu des partis politiques sera donc fondé essentiellement sur les

syndicats et les associations dans les milieux urbains : leur rôle est surtout de lancer des idées, de provoquer des mouvements de masses, et donc de créer une opinion qui, finalement, pèse sur les options même des milieux ruraux et traditionnels. Le journal et la radio, jusque dans les coins les plus reculés de la brousse, transmettent leurs idées et leurs revendications. Mais le caractère instable des groupes urbains leur enlève en somme beaucoup de leur efficacité, et les divisions à l'intérieur des mouvements ont pour conséquence de partager les voix aux élections. La population rurale reste donc, en grande partie, le facteur déterminant.

Aussi l'importance des associations traditionnelles est-elle réelle. Les partis les plus stables sont peut-être, du moins jusqu'à présent, ceux qui s'appuient sur eux. Si le rôle du *Ngondo* à Douala peut être discuté (car le milieu est par trop urbain et ce mouvement traditionnel est exposé à n'avoir que peu de prise sur les jeunes), le *Kumze* en pays Bamiléké, l'*Union tribale bantou* (Efoulan-Meyong) en pays Boulou, le *Kolo-Béti* et l'*Anagsama* dans le Nyong et Sanaga, l'*Assemblée traditionnelle bamoun* à Foumban, exercent une influence qu'il ne faut pas minimiser. Au moment des élections, leurs voix sont d'autant plus décisives que toutes ces associations sont fortement représentées dans les villes.

Mais il y a un autre aspect qui donne leur originalité aux partis camerounais, c'est ce que l'on pourrait appeler l'aspect parlementaire. Sans doute, il existe partout des groupes parlementaires. Les nôtres cependant tendent de plus en plus à devenir les seuls vrais partis du pays. Et de fait, c'est d'eux que la Presse parle souvent quand elle parle des partis camerounais. Les députés, élus par les associations traditionnelles, les chefferies féodales, les syndicats et la masse sympathisante, une fois au Parlement, forment selon leurs affinités ou leurs communautés de vues, les groupes qui finalement doivent gouverner le pays. Ils dégagent une majorité, élaborent un programme, forment le Gouvernement, entrent dans l'opposition. Il n'est pas étonnant de voir ces groupes coïncider avec certaines affinités territoriales. Les démocrates camerounais viennent du Nyong et Sanaga, les indépendants paysans du pays Bamiléké, les upécistes de la Sanaga maritime, du Centre et du Sud, l'Union camerounaise du Nord. Le jeu de la majorité est alors très facile. Le groupe le plus important n'aura qu'à gagner un ou deux petits groupes et la partie est jouée ; d'autre part, la coalition de plusieurs petits groupes reste assez limitée et souvent, comme pour les syndicats, l'émiettement conduit à l'inefficacité¹⁸.

On peut diviser en deux grandes périodes l'évolution des partis camerounais : la première, de 1945 à 1957, est celle de leur formation à partir surtout des mouvements africains et des partis français de la

Métropole. La seconde période, qui va jusqu'à l'indépendance, est celle surtout de la lutte pour le pouvoir : les partis camerounais, de plus en plus coupés du parlement français, vivent leur propre vie et cherchent leur cohésion pour ou contre le parti au pouvoir.

Au mois de décembre 1945, un périodique local (*Le Cameroun Catholique*), annonçait en première page, les « Elections à l'Assemblée Constituante », et saluait nos premiers députés, le Dr *Louis-Paul Aujoulat* et le prince *Alexandre Douala-Manga-Bell*.

Aujoulat était arrivé au Cameroun en 1935 ; chef de file du mouvement Ad Lucem, il fonde l'hôpital d'Efok et acquiert parmi les populations aussi bien européennes que camerounaises, une réputation que méritaient son dévouement, son sérieux, sa compétence. Son influence devait attirer d'autres hommes animés du même idéal non seulement au Cameroun, mais dans plusieurs régions d'Afrique. En France, il sera vite remarqué, et M. Bidault l'appellera comme sous-secrétaire d'Etat à la France d'Outre-mer. C'était le début d'une carrière prestigieuse qui a mis Aujoulat au premier plan de la politique africaine jusqu'à la loi-cadre. Des divergences avec M. Mbida devaient amener une rupture trop spectaculaire. M. Aujoulat, qui fut successivement député du premier collège en 1945 et 1946, député du deuxième collège en 1951, premier Président de l'Assemblée territoriale du Cameroun, secrétaire d'Etat à la France d'Outre-mer, allait, par son échec aux élections de 1956, disparaître de la scène politique camerounaise. Son rôle était difficile, il ne faut pas se le dissimuler. On lui a reproché de servir avant tout la France en prétendant servir le Cameroun. Quel que soit le bien-fondé de tout cela, il est certain que M. Aujoulat lui-même devait s'attendre un jour ou l'autre à l'échéance qui lui ferait céder sa place à un Camerounais. On ne peut que regretter les circonstances qui ont entouré cette échéance.

Le prince Douala-Manga-Bell, fils du chef pendu par les Allemands en 1914, est un homme très cultivé, ancien universitaire d'Allemagne, ancien officier de l'armée impériale, naturalisé Français, il représentait à la fois la société évoluée et le pouvoir traditionnel.

Une grande unité de vues a toujours régné entre ces deux hommes. Ils ont représenté le Cameroun devant le Conseil de tutelle en 1946, et pour les Camerounais, c'est le prince Douala-Manga-Bell qui est responsable des Accords de tutelle sur notre pays ; c'est à lui également qu'ils attribuent l'abolition du travail forcé pour laquelle il a effectivement milité avec son originalité déconcertante.

En vertu de l'Ordonnance du 22 août 1945, nos députés furent donc élus aux élections du 21 octobre de la même année. Après le rejet de la Constitution (Référendum du 5 mai 1945), le Cameroun, qui a droit désormais à trois députés, les choisit de nouveau et leur adjoint M.

Jules Ninine, originaire des Antilles pour représenter le Nord-Cameroun (2 juin 1946).

Au Parlement français, après quelque temps d'hésitation, les deux premiers s'inscrivent dans le Mouvement républicain populaire de M. Bidault, tandis que M. Ninine s'apparentait plutôt au groupe socialiste de la S.F.I.O.

On peut dire que les partis politiques venaient de naître dans notre pays.

Le choix n'était pas facile au début. Quelle était l'attitude des partis français vis-à-vis de l'Afrique ? Elle n'était pas toujours claire. Le gros des Africains, avec M. Houphouet Boigny lance le Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A.). Houphouet Boigny est l'un des rares Africains qui arrive à Paris avec derrière lui un parti politique déjà constitué. Fils d'un chef traditionnel de la tribu baoulé, médecin, fondateur du Syndicat des planteurs africains, il vient de lancer, dans son pays, un « Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire » qui est sorti victorieux des élections. Tout le monde sait que les communistes l'ont soutenu à cette occasion et que leur propagande continue en Afrique française. Houphouet Boigny fonde donc à Paris le Rassemblement Démocratique Africain avec les élus d'autres territoires. Son premier congrès, en octobre 1946, n'arrive pas à rallier tout le monde : les socialistes avaient déjà gagné leurs prosélytes.

Ainsi, en 1946, nos députés se trouvent affrontés en France aux socialistes, au M.R.P., au R.D.A., à d'autres encore. Nous connaissons leurs premières options.

Mais le M.R.P., plutôt réactionnaire dans le domaine colonial, et surtout dans le drame de l'Indochine, allait bientôt décevoir les élus africains. C'est alors que le Dr Aujoulat, avec MM. Senghor, Mamadou Dia, le Dr Conombo, et un groupe assez important d'élus africains, crée le Mouvement des indépendants d'Outre-mer. Il devait jouer un rôle important au sein de l'Assemblée Nationale française, et participer à plusieurs gouvernements avant la loi-cadre.

Le mouvement essaima dans les territoires et lança les Blocs démocratiques du Sénégal, du Cameroun, du Gabon...

De son côté, le Parti socialiste français, qui a eu beaucoup de succès au Sénégal et au Soudan, cherche un pied-à-terre chez nous grâce au sénateur Okala. Il faut reconnaître que le libéralisme dont font preuve les socialistes leur attire beaucoup de faveur de la part des Africains ; au Cameroun, M. Mbida, si indépendant d'esprit, s'inscrira lui aussi dans leur groupe.

C'est ainsi que nous passons progressivement des partis métropolitains à ceux de notre pays. Entre temps, en effet, la vie politique avait déclenché à l'intérieur du Cameroun une prolifération de partis dont le nombre augmentait de jour en jour. En 1957, au

moment où le Cameroun devient un Etat, ses principaux partis politiques sont les suivants :

Le Bloc Démocratique Camerounais (B.D.C.), section locale des indépendants d'Outre-mer, il a pour président M. Philémon Sakouma, et M. Benoît Bindzi pour secrétaire général ; le Dr Aujoulat fut longtemps son grand leader ; il reçut un jeune élu du Nord, M. Ahmadou Ahidjo dont la carrière allait connaître un succès si rapide. Le mouvement étendait son influence surtout dans les régions du Centre et les milieux urbains de Yaoundé, Douala, Ebolowa. Il dispose d'un journal : « Le Cameroun de Demain », que dirige M. André Fouda, bientôt maire de Yaoundé. Après les élections de 1956, la décadence du B.D.C. s'accrut. M. Ahidjo devait lancer *l'Union Camerounaise* qui demeure aujourd'hui le parti de la majorité.

L'Union Sociale Camerounaise (U.S.C.) est née en janvier 1953 : M. Okala, qui venait de représenter la France à l'O.N.U, en est le promoteur ; elle s'apparente à la S.F.I.O. française. Ses membres les plus influents sont à cette époque, M. Ninine, député du Nord et M. Paul Monthé, membre du Conseil économique. Le mouvement devait connaître un déclin rapide.

L'Evolution Sociale Camerounaise (E.S.O.C.A.M.), fondée en 1949 par M. Pierre Dimalia, son ambition est de s'opposer à l'U.P.C. Malheureusement, elle ne réussit pas à surmonter ses propres oppositions ; longtemps divisé autour de ses deux leaders Guillaume Bissek et Thomas Tonye, le mouvement a fini par dépérir. Ses débris donnèrent lieu à la naissance du mouvement de coordination des *Indépendants Camerounais* (INDE-CAM) dont le destin devait s'avérer bien éphémère.

Deux de ses anciens membres, Paul Dissanda et David Tonye, vont fonder à leur tour le *Regroupement des Indépendants et Paysans Camerounais* (R.I.P.C.) qui voulut soutenir le premier Gouvernement camerounais et s'opposer au Groupe des Huit dont on parlera plus loin. Il ne semble pas avoir eu une vitalité plus grande.

Tel semble également le cas de *l'Unité d'Action France-Cameroun* de M. Satougle, ou du *Front National* de M. Guillaume Bagal. Quant au *Comité de Coordination du Cameroun* de M. Claude Akono, il devait fusionner avec les *démocrates camerounais* de M. Mbida. Le *Mouvement d'Action Nationale camerounaise* consacre, en 1957, l'alliance des MM. Assale et Soppo-Priso. Ils vont former dans l'Assemblée le Groupe des Huit qui, lui aussi, ne résistera pas longtemps à l'épreuve des années. D'abord dans l'opposition, on crut un moment que le groupe de M. Soppo-Priso allait prendre la majorité avec la chute du Gouvernement Mbida ; finalement la fortune tourna pour de bon contre eux.

L'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.) est certainement le parti qui, le plus, a fait parler de lui au Cameroun et dans le monde.

M. Ruben Um Nyobé initié par M. Donat, communiste français, à l'esprit et aux méthodes du marxisme, l'avait lancé le 10 avril 1948, à son retour du Congrès R.D.A. d'Abidjan. M. Um Nyobé, engagé dans le syndicalisme depuis 1945, était une figure attachante et un caractère révolutionnaire. Né en 1913 d'une famille païenne de paysans, au petit village de Song-Mpeck, près de Boum-Nyebel, il fit ses études primaires à la mission protestante presbytérienne puis entra à l'école normale protestante de Foulassi. On dit qu'il y fit le désespoir de M. Ryter, professeur de religion, et fut écarté de l'établissement au bout de deux ans, avant la fin du cycle complet de formation. Il s'engage alors comme employé des Services civils et financiers, puis aux Affaires économiques, et finalement au Greffe.

En 1945, il rencontre M. Donat, se jette dans les syndicats, et déjà prépare avec M. Gaston Kingue-Jong, un embryon de mouvement politique, le Rassemblement Camerounais (RACAM). En 1948, c'est le Congrès d'Abidjan, puis la naissance de l'U.P.C.

Ruben Um Nyobé, secondé par Léonard Bouli, va déployer à travers le pays une activité inquiétante : plusieurs organes de presse, dont la *Voix du Kamerun*, propagent les idées du mouvement. Ce qui choque le plus dans cette ferveur révolutionnaire, c'est l'attaque systématique dirigée contre toute valeur traditionnelle. Certains articles de la *Voix du Kamerun* ne reculent pas devant le blasphème pour ridiculiser la religion. Pourtant, on reconnaît que ce n'est pas Um Nyobé qui les signe ; on dit qu'il est très intègre ; mais comment approuver un mouvement qui laisse ses membres tomber dans des excès et une dureté de position qui croît de jour en jour.

Pendant ce temps, l'organisation de l'U.P.C. pousse ses ramifications dans toutes les couches de la population. Les villes sont noyautées grâce aux syndicats ; le dévouement des militants ne recule devant aucun effort ; le parti communiste français envoie du secours. Dans les campagnes, des comités sont créés dans chaque village. Les jeunes sont enrôlés dans la Jeunesse démocratique camerounaise ; les femmes dans le Mouvement démocratique des femmes camerounaises. Le bureau politique est dirigé par le Triumvirat : Um Nyobé, Kingue Abel, et Ouandie Ernest ; au mois de mars 1955, Roland Félix Moumie vint les rejoindre.

Le sang versé.

Depuis 1952, Ruben Um Nyobé se présente en moyenne une ou deux fois chaque année à la tribune des Nations Unies comme pétitionnaire du Cameroun. Tout le monde connaît ses revendications, indépendance et unification du Cameroun. Des relations avec la France, il ne parle qu'en termes évasifs, affirmant son attachement à la

culture française et son refus d'entrer dans l'Union française ; c'était suffisamment clair. Il savait que la masse évoluée pensait comme lui.

Mais voici que les événements vont se précipiter. Depuis 1954, les grèves se multiplient dans le pays, à Dizangué, à Douala (janvier et avril 1955)... Pour prévenir le pire, un arrêté du 19 février permet aux fonctionnaires de l'ordre public de disloquer, même par la force, les attroupements de caractère inquiétant. Une nouvelle grève provoque, le 25 mai, des troubles à Douala. Les forces de police interviennent. Le sang coule. C'était le point de départ d'une situation qui allait durer des années. Des dirigeants upécistes furent arrêtés, et le décret du 13 juillet 1955 prononça la dissolution de l'U.P.C.

Ruben Um Nyobé opta alors pour l'illégalité et entra dans le maquis. Ses compagnons préférèrent se réfugier en zone britannique, puis à Khartoum et au Caire. Dès 1956 déjà, des divergences profondes opposent Moumié et Um Nyobé.

Ce dernier, du fond de son quartier général de la forêt de Boum-Nyebel, lance le *Comité national d'organisation* qui noyautait militairement tout le pays Bassa. La violence même lui apparaît de jour en jour comme la seule issue. Aux attentats, l'armée répond par une répression énergique. Une véritable campagne de violence avait été déclenchée pour boycotter les élections de décembre 1956 et la loi-cadre : après l'assassinat du Dr Delangue, c'est celle du député Wanko. Des missions catholiques sont attaquées, des chrétiens massacrés. Depuis le mois de juin 1957, c'est une véritable lutte armée qui se livre en pays Bassa. A toutes les médiations, le Gouvernement camerounais et le maquis opposent un durcissement de plus en plus rigide. Mgr Thomas Mongo, l'évêque de Douala, tenta vainement de négocier une solution pacifique. Le 23 septembre 1957, Um Nyobé présentait au Gouvernement ses propositions concrètes : il demandait la dissolution de l'Assemblée, des élections générales, l'amnistie entière pour les détenus politiques, l'indépendance immédiate, et en cas de refus, il préconisait nettement la lutte à outrance. Il concluait : « Il faut agir pour éviter l'irréparable. Nous avons dit que les heures de la patience étaient comptées ; nous constatons qu'elles s'épuisent... »

Au raidissement le Gouvernement répondit par le raidissement, et ce fut le fameux discours de M. Mbida connu depuis comme l'ultimatum de Boum-Nyebel. La lutte continue. Après la crise de février 1958 qui amena la chute de M. Mbida, on put croire qu'une solution pacifique allait intervenir. Le programme du nouveau Gouvernement adoptait un calendrier très court pour l'indépendance, préconisait la réunification, puis la collaboration avec la France. Etait-ce peut-être sur ce dernier point que le maquis ne s'accordait pas avec le pouvoir légal ? Il faut bien reconnaître que la lutte qui se livre désormais est une lutte pour le pouvoir. L'U.P.C. voyant venir

l'indépendance, estime que c'est elle qui l'a gagnée et que par conséquent elle doit en recueillir et les fruits et les honneurs. Les ambitions nationalistes vont laisser une place de plus en plus grande aux ambitions personnelles. Déjà, au sein du mouvement le processus d'émiettement s'accroît ; les chances de compromis avec le Gouvernement deviennent de plus en plus rares. Le 13 septembre 1958, Ruben Um Nyobé est abattu par une patrouille. On crut assez naïvement que le maquis allait mourir avec lui. La lutte aujourd'hui encore, continue.

Um Nyobé avait certainement une forte personnalité. Pour beaucoup de Camerounais, il est le père de l'indépendance. Dans ses articles et opuscules (*Ce que veut le peuple camerounais — Conditions historiques — Indépendance et unification immédiate — La Résolution du Courant d'Union Nationale...* etc.), il a exposé ses points de vue avec une nette intransigeance. Ses collaborateurs affirment qu'il était ennemi de la violence et qu'il s'est laissé déborder par ses partisans ; la chose est possible. On est unanime sur son intégrité. Comment ne pas regretter alors qu'il ait assumé la responsabilité d'un mouvement qu'il ne pouvait totalement contrôler, et qu'il ait opté, en toute lucidité, pour une violence qui devait, en définitive, demeurer sans issue ? Il s'est défendu d'être communiste ; mais ses attaches avec le parti communiste français étaient évidentes, et il faut reconnaître que sans cela, son action était pratiquement impossible ; peut-être ses préférences allaient-elles en définitive vers un communisme plus libéral, celui des Français dont la mentalité lui était plus familière, et cela expliquerait ses professions de foi en faveur de la culture française. Il y a une chose qui est certaine : Um Nyobé, qui a voyagé dans les pays de l'Est, avant d'entrer dans la vie politique, fut d'abord l'élève de M. Donat.

Nous ne voulons nullement salir sa mémoire ni renier tout ce que lui doit le nationalisme camerounais. On dit que ce n'est pas lui qui a persécuté l'Eglise, ce sont ses partisans. L'Eglise, elle, en souffrant, a tout enduré pour qu'il trouve la vérité et la suive. Elle n'a jamais songé à crier vengeance, et la lettre pastorale de 1955 était une défense de la vérité, non une attaque de personnes. Um Nyobé voulait un Cameroun indépendant et uni. Le temps lui a donné raison. Son image et son souvenir ont rempli les fêtes de l'indépendance à Douala le 2 janvier 1960 : il le méritait en ce jour pour lequel il a lutté.

Le sang n'a pas cessé de couler. Le jour de l'indépendance en sera souillé. Le mois de juin 1959 a vu se déclencher une offensive d'une violence jusque-là inconnue. On dit que c'est M. Moumie, réfugié au Caire, puis à Konakry, qui de loin dirige les opérations. Au pays M. Mayi Matip, qui se dit héritier légitime de la pensée de Um Nyobé prêche la réconciliation nationale et ramène presque totalement la

paix en pays Bassa. Dans le Moungo, la violence triomphe. M. Moumié n'hésite pas à en endosser la responsabilité. Il voyage beaucoup ; les revues chinoises le montrent donnant des conférences à des auditoires monstres de chinois ébahis. Déjà, en 1955, il avait écrit à une personnalité russe une lettre qu'on a parfois — avec exagération, nous voulons bien — regardée comme une profession de foi. Quoi qu'il en soit, la violence continue à ravager le pays. Il y a des jours où la répression n'est pas moins sauvage que le terrorisme. Au milieu de tout cela, c'est le christianisme qui est la proie facile sur laquelle le pouvoir établi et le terrorisme vont se ruer avec une complaisance incompréhensible.

L'évêque de Douala, dans le Comité constitutionnel où il a été invité par le chef du Gouvernement, est accueilli avec une malveillance qui ne cherche pas à se cacher. Ses moindres questions sont tournées en ridicule, et la grossièreté de certains membres l'accule à la démission. N'avait-il pas droit, comme évêque, de demander des précisions sur la laïcité qu'on soumettait à son approbation ? Monseigneur parti, les membres du Gouvernement se livrèrent à une propagande tapageuse ; le journal catholique *l'Effort Camerounais* fut suspendu. Des ministres empruntèrent de faux noms pour signer des articles ignobles ; les divergences entre les membres du clergé furent exploitées ; le chef du Gouvernement lui-même n'hésita pas en public, à prendre à partie Mgr Mongo et à lui attribuer, partiellement du moins, l'échec du référendum dans plusieurs régions du pays.

Du côté terroriste, on résolut purement et simplement de tuer des missionnaires et de prendre des otages dans le clergé camerounais¹⁹. C'est ainsi qu'à la fin de 1960, le bilan pouvait se monter à quatre missionnaires tués, quatre prêtres camerounais pris comme otages et deux pasteurs protestants assassinés.

De son exil, Moumié proclame que c'est lui qui dirige la Révolution camerounaise. Dans une brochure parue à Rabat le 25 octobre 1959 et intitulée « La Révolution Kamerunaise et la lutte des peuples africains », l'auteur déclare qu'il a choisi la violence à cause de « l'impuissance de la non-violence » (p. 7.) Il décrit son armée de libération nationale qui « ne recrute que des militants éprouvés, véritables candidats à la mort, âgés tout au plus de 26 ans et connus par leur maturité politique » (p. 10). Il définit les objectifs de la Révolution : « Instaurer un Gouvernement révolutionnaire provisoire du Kamerun réuni ! » Il énumère avec une précision troublante leurs « victoires militaires » au Cameroun (p. 11-14). Il affirme sans broncher, que ses partisans « combattent les hommes de culte, non la religion, quand ces hommes sont les agents de l'impérialisme » (p. 11). A un correspondant d'Afrique nouvelle, il avait répondu avec le même sang-froid : « Nous sommes pour la liberté de religion, mais nous ne

voulons pas que les missionnaires se transforment en suppôts du colonialisme ». (Interview recueillie par M. Simon Kiba, cf. Rev. cl. Af., janvier 1960, p. 112.) Ce langage, à qui voulait le comprendre, était d'une clarté effrayante. Il ne s'agit pas de justifier à tout prix des erreurs là où il y eut erreurs ; mais la violence, même pour les pays forts n'a jamais porté bonheur. La guerre déclarée contre les ministres de la religion est le propre de tous les persécuteurs. Et l'on est en droit de penser que c'est bien la religion qui était visée, car catholiques et protestants, blancs et noirs furent frappés sans discernement.

Il est à peine concevable qu'un leader africain, ayant quelque expérience, ait pu embrasser la violence avec un enthousiasme aussi forcené, et un mépris aussi radical de la voie pacifique qui a fait la grandeur d'un Gandhi ou d'un Nehru beaucoup plus puissants que nos africains. Les collaborateurs de Moumié, les amis qui l'ont accueilli à l'étranger (et les Pères dominicains du Caire furent les plus dévoués, les plus désintéressés, les plus oubliés aussi...), tous n'ont cessé de lui répéter que cette voie n'était pas la bonne. On pouvait s'attendre à ce que le héros d'une telle aventure finisse mal. Il est mort le 3 novembre 1960, en Suisse, empoisonné par un certain William Betchel, officier des Services secrets français. (C'est la conclusion de l'enquête menée par la police fédérale suisse.)

Le drame bamiléké.

Quelles que soient les déclarations de Moumié, il est certain qu'il a voulu se donner de l'importance pour recueillir les avantages d'une situation qui débordait largement ses seuls horizons politiques. Que l'U.P.C. ait été très active dans la Révolution bamiléké, nul ne peut le nier. Mais on ne peut non plus nier que l'abcès a éclaté de sa propre maturité. La coïncidence des deux événements devait leur donner une gravité exceptionnelle.

D'un côté, il y avait l'opposition à la loi-cadre et au Gouvernement qui en était issu. De l'autre, la tension sociale inhérente au pays Bamiléké, à la fois le plus évolué économiquement et le plus arriéré peut-être socialement dans le Centre et le Sud. La chefferie traditionnelle, totalitaire, possédait terres, biens et personnes ; mais la société bamiléké, si mobile, avait envahi toute l'Afrique centrale, et remplacé les structures du village par des coopératives, des associations de travail ou de commerce couronnées de succès. Les Bamiléké étaient partout ; ils ont leurs plantations, leurs usines à café. leurs garages, leurs magasins, et détiennent presque la totalité des transports routiers, et des taxis dans les villes. Mille réseaux rattachent la population urbaine à celle des campagnes. Cette coexistence d'un passé féodal et d'un présent révolutionnaire devait finir par une

explosion.

Au mois de novembre 1957, Kamdem Ninyim, héritier de la chefferie de Baham, n'est encore qu'un collégien en France quand il est appelé à prendre la succession du chef défunt. A la suite de difficultés demeurées obscures, l'administration le destitue et met à sa place un certain Tenguia. M. Ninyim présentait-il aux yeux de la jeune génération, l'espoir de voir enfin un jeune moderniser les vieilles structures ? Toujours est-il que l'explosion eut lieu immédiatement. La population passa au maquis. Il était désormais impossible de savoir la part de la révolution tribale et celle des upécistes. Dans la nuit du 13 au 14 décembre 1957, le député Samuel Wanko est assassiné sur la route de Bafoussam. Les chefs traditionnels disparaissent l'un après l'autre. Les merveilles d'art des chefferies, les magnifiques sculptures de Bandjoug, tout est livré aux flammes. L'armée, un moment hésitante, opta à son tour pour la force. Aucun bilan officiel n'a pu nous dire jusqu'à présent le nombre des victimes. C'est au milieu de ce chaos qu'ont lieu les massacres de missionnaires, des assassinats d'Européens en ville et dans les campagnes, les attaques des postes militaires à Mbouda, à Yaoundé, à Douala où les cinémas et les camps Mbopi et Bertaut furent particulièrement visés.

A Bafang, on ajouta au massacre des missionnaires le sac de l'hôpital. Même après l'indépendance, le sang a continué à couler. A Douala, au mois d'avril 1960, l'incendie du quartier Kongo, dont on n'a jamais éclairci les mobiles et les véritables responsabilités, fut suivi des événements de mai où les attaques se passèrent en plein jour. Des magasins flambèrent. Des innocents blancs et noirs, une fois de plus, payèrent de leur vie. La jeune armée camerounaise, et surtout la police, se sont révélées d'un courage et d'une discipline supérieurs.

M. Kamdem Ninyim est rentré dans la légalité. Elu en avril 1960, il fut ministre dans le premier Gouvernement du Cameroun indépendant. Il fut suivi par ses lieutenants Singap Martin et Momo Pierre. Félix Moumié, mort en novembre 1960, Momo qui était rentré dans le maquis, a été abattu quelques jours plus tard.

Pendant ce temps, l'émiettement de l'U.P.C. continue. Le moins qu'on puisse dire, c'est que la fraction exilée poursuit à l'étranger une lutte dont le thème désormais est la quête du pouvoir et le refus d'entretenir au pays une armée française regardée comme armée d'occupation. A l'intérieur, Mayi Matip est loin d'avoir réussi à faire l'unanimité, malgré le retour de l'U.P.C. à la légalité.

Dix jours après la mort de Moumié, MM. Okala, au nom du Gouvernement camerounais, M. Couve de Murville, au nom du Gouvernement français, signaient à Yaoundé les accords de coopération entre la France et le Cameroun.

Les partis camerounais à l'heure de l'indépendance

En 1959, à la veille de l'indépendance, les Services de l'Information signalaient pour notre pays quatre-vingt-quatre partis politiques légalement constitués. C'est beaucoup pour un petit pays. Les principaux parmi eux étaient :

- Le Comité de Coordination du Cameroun (Cococam).
- Le Comité de Regroupement des Forces Nationalistes (C.R.F.N.).
- Le Comité pour la Réunification du Cameroun (C.O.R.E.C.A.).
- L'Evolution Sociale Camerounaise (E.S.O.C.A.M.).
- Le Front National Camerounais (F.N.C.).
- Le Mouvement d'Action Nationale (M.A.N.C.).
- Le Parti de la Jeunesse Nationaliste (P.A.J.E.N.A.).
- L'Union Camerounaise.
- L'Union Démocratique Camerounaise (U.D.C.).
- L'Union Sociale Camerounaise (U.S.C.).

Il faut leur ajouter les démocrates camerounais, dirigés par M. Mbida, l'ancien chef du premier Gouvernement camerounais. Après la chute de son Gouvernement, M. Mbida un moment réfugié à Konakry, a tenté l'alliance avec l'U.P.C. et plaidé même à l'O.N.U. en sa faveur. Découragé par la rigidité de M. Moumié, il est rentré dans le pays après le référendum de février 1960 et a milité dans l'opposition légale²⁰.

Quant à l'U.P.C., à la suite du même référendum, elle a été légalement rétablie le 27 février 1960 et a repris une activité qui n'avait jamais été interrompue.

Les élections du 10 avril 1960 ont ramené dans la nouvelle Assemblée nationale, cent députés venus de tous les coins du pays. Les groupes déjà anciens se sont reconstitués. L'U.P.C. venu avec dix-sept députés, éclatait dès les premières semaines, et donnait naissance à un nouveau groupe défenseur des intérêts du pays Bamiléké. Le M.A.N.C., qui a perdu un de ses leaders dans la personne de M. Soppo-Priso battu aux élections, se dissout à son tour et cède la place à un mouvement progressiste qui ne tarde pas à s'affilier à l'Union camerounaise de M. Ahidjo. Les démocrates camerounais, revenus douze comme avant, représentent de plus en plus le seul centre du pays. Quant à l'Union camerounaise, son importance est incontestée, car elle a réussi ce miracle de faire l'unanimité de plus de la moitié du parlement dans un pays si enclin à la division²¹.

Tel est le visage, en gros, des partis camerounais d'aujourd'hui. Comme pour les syndicats, la grande faiblesse vient de la division. Le parti tend de plus en plus à coïncider avec des coalitions qui

défendent des avantages communs, ou des groupes soit ethniques, soit territoriaux. Au milieu de cette tendance au chaos, une chose inquiète : la prédominance des égoïsmes et la méconnaissance du bien commun. Après des années d'indépendance, le sang coule périodiquement alors que chaque jour promettait la paix définitive. Quelles que soient toutes les autres raisons que nous avons vues, il est certain que le peuple camerounais se sent de plus en plus sacrifié par ceux qui luttent pour le pouvoir. Il y a une insatisfaction générale sur laquelle il est vain de fermer les yeux.

CHAPITRE VI

L'EVOLUTION RELIGIEUSE

L'Islam.

C'est en 1715 que l'Islam est entré officiellement au Cameroun. Cette année-là, Boukar, vingt-cinquième roi du Mandara, reçut à sa cour des missionnaires musulmans venus du Bornou : il s'agissait du Malloum Mohamman Gouro, de son fils Omar et de leur barbier Dedewere.

Le flot qu'amène avec elle la conquête d'Othman Dan Fodio et du Modibo Adama trouvera donc chez nous et des îlots foulbé et d'autres musulmans. Mais le zèle des conquérants va allumer en six ans (1814-1820) la flambée religieuse qui couvrira tout le Nord de notre pays.

La religion fondée par Mahomet en 622 essaye de faire fusionner ensemble christianisme, judaïsme, cultes païens des tribus arabes, et mysticisme personnel de Mahomet. Elle professe un monothéisme rigide, considère Moïse et Elie comme des prophètes, range Notre-Seigneur parmi eux. Elle témoigne beaucoup de respect pour la Vierge Marie, mère de Jésus-Christ, à qui elle consacre plusieurs passages dans le Coran.

Le Coran est la Bible des musulmans : il contient la doctrine de Mahomet recueillie par ses disciples. Il est complété par la Sounna, recueil des traditions et coutumes élaborées par les premiers disciples de Mahomet. Toute cette doctrine ignore la séparation moderne de la politique et de la religion, et englobe tous les aspects de la vie, depuis les règles d'hygiène jusqu'aux subtilités du droit. Foi, prière, impôts, aumônes, purifications légales, jeûnes, pèlerinage, famille, mariage et divorce, esclavage et affranchissement, droit privé et droit public, tout y est traité et souvent avec une confusion surprenante.

De tout cela se dégagent les grands devoirs du croyant auxquels certaines sectes ont donné l'importance primordiale : la prière, l'impôt (zaka), le jeûne, le pèlerinage à la Mecque et la Guerre Sainte (Djihâd). Cette dernière, expression religieuse de l'impérialisme musulman dans les débuts, est de plus en plus interprétée aujourd'hui

comme une purification intérieure du croyant qui lutte contre le vice. Quant à la législation sociale, elle est issue d'un peuple peu évolué de nomades : aussi offre-t-elle des aspects que la société moderne réprouve. tel est le cas de l'esclavage et de la polygamie (quatre femmes légitimes !).

L'application de la doctrine de Mahomet devait rencontrer dans les peuples convertis, des difficultés multiples. Des accommodements se produisirent. C'est ainsi que sont nées les sectes et les *confréries*. Les points qui offraient le plus de problèmes furent l'exégèse doctrinale sur plusieurs passages controversés ; on sait que les Arabes sont d'habiles philosophes et de profonds mystiques. Le second point de friction fut la transmission du pouvoir spirituel, car si l'Islam n'a ni clergé, ni hiérarchie ecclésiastique, il lie cependant la pureté de la doctrine soit à la pureté de la race (descendant direct du prophète), soit à celle de la transmission du dépôt de la foi par une désignation spéciale. Mentalité tribale dans le premier cas, mentalité politique dans le second, elles résultent toutes deux de la confusion radicale du politique et du religieux dans l'essence même de la doctrine. C'est pourquoi, pour fonder une légitimité contestée, on fera appel à l'un ou l'autre de ces éléments, sinon aux deux à la fois.

Tandis que les sectes se multiplient en Orient et en Afrique du Nord, en Afrique centrale, les *confréries* vont connaître un succès singulier. C'est pour échapper en partie aux problèmes et aux difficultés que nous venons de signaler que les confréries sont nées. Elles s'appuient, un peu comme les protestants, sur une attitude de libre examen qui donne la première place aux illuminations de la foi dans l'âme de l'individu. Elles ont l'avantage, pour le continent africain, de constituer des groupes ésotériques soudés par un mysticisme religieux et des structures pas trop étrangères aux sociétés païennes.

Les principales *confréries* de l'Islam centre-africain sont nourries par le *çoufisme* originaire du Maroc (XV^e siècle). Le çoufisme n'est pas, à proprement parler, une doctrine, mais une école de spiritualité. Le fidèle y cherche une *voie (Tariqa)* pour parvenir à une connaissance de Dieu cachée au commun des mortels ; pour cela, il se soumet à une *initiation* au terme de laquelle le *Cheikh* confère le *Wird* au *novice (Mourid)* qui donne satisfaction. Les meilleurs, s'ils persévèrent, peuvent obtenir la *Baraka*, étincelle divine transmissible aux héritiers spirituels.

Il est facile de voir le grand nombre d'éléments du paganisme africain qui sont intégrés dans ce mysticisme. L'initiation et la voie secrète font penser au *Yondo des Sara*, aux rites des Dogons ; le rôle du Cheikh, la transmission du Wird et de la Baraka évoquent le culte du Nana dans l'Ouest africain, et la transmission de la force mystérieuse, le *Nyama*. On comprend par là la facilité d'adaptation pour les

nouveaux convertis dans un milieu si ouvert à leurs anciennes croyances.

Les principales confréries qui existent au Cameroun sont actuellement : la *Qadriya*, venue semble-t-il de Bagdad. Son influence en Afrique centrale est immense ; on la retrouve sur les bords du Kivu, du Tanganyika et en Afrique orientale. Ses deux principaux centres au Cameroun sont Ngaoundéré et Garoua. La *Tidjaniya*, fondée par Si Ahmed el Tidjani, vient du Maroc. Elle fut propagée au Soudan par El-Hadj-Omar et introduite dans l'Adamaoua par Mohamman Bello, sultan de Sokoto (1817-1837). Sidi Ben Amor El Tidjani, grand chef de la confrérie, de passage au Cameroun en 1949, a tenté de réorganiser le mouvement et de délier ses adeptes de leurs attaches avec Yola et Sokoto. Il a fondé à Ngaoundéré un centre dont le développement ne semble pas très important.

Le *Mahdisme* ne correspond pas à une confrérie ; il est plutôt une tendance à une mystique eschatologique, attendant un Mahdi, sorte d'Elie qui viendrait avant la fin du monde, rétablir l'ordre et la justice sur la terre. Le Mahdisme est donc une réponse au méssianisme latent de beaucoup de sectes africaines. Aussi son expansion en Afrique centrale est-elle plus grande encore que celle de la *Qadriya*. Il faut reconnaître cependant que d'un pays à l'autre, il revêt des visages si différents qu'il est difficile de s'y retrouver. En Afrique orientale, il se mêle à l'Ismailisme asiatique de l'Aga Khan.

Le Mahdisme semble avoir été introduit dans notre pays par le Modibo Hayatou, originaire de Sokoto, qui vint se fixer à Balda, près de Garoua. En lutte tour à tour avec Maroua, puis Yola, puis contre Rabah, il fut tué à Dikwa, après avoir placé son Mahdisme sous la juridiction du grand Mahdi de *Khartoum* : c'est de lui que dépendent les mahdistes du Cameroun, dont le leader, Saïdou, fils de Hayatou, s'est réfugié à Kano au nord de la Nigeria. Les principaux centres du Mahdisme camerounais sont Maroua et Ngaoundéré.

N'allons pas croire que tous les musulmans du Cameroun sont membres d'une confrérie. Loin de là ; c'est affaire d'une élite fervente. Pour la grosse majorité, on se contente des rudiments essentiels de « la double confession » : « Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète ! » et des prières et multiples rites quotidiens. On y associe volontiers amulettes, magie, superstitions païennes : tout le monde sait chez nous que les meilleurs jeteurs de sorts et les talismans les plus efficaces se trouvent chez les musulmans. C'est là un aspect de l'Islam soudanais.

L'organisation religieuse, comme on le sait, coïncidait avec *l'organisation politique*. Les sultans de Sokoto, puis les émirs de Yola, défenseurs des croyants, étaient seuls habilités à investir les limibé

camerounais. Ceux-ci, par conséquent, leur gardaient certains liens de vassalité. Avec l'occupation européenne et le partage des domaines des suzerains, le problème s'est posé plus d'une fois de savoir ce qui restait des liens d'autrefois. Un compromis permit à la puissance administrante de choisir les lamibé qu'elle voulait, quitte à laisser à ces derniers la faculté de demander l'investiture religieuse de Yola. Peu à peu, chez beaucoup, les liens ont fini par se relâcher.

D'autres groupes, surtout ceux du Sud, à Banyo et à Foumban, se sont révélés dès les débuts quelque peu hétérodoxes, et ont tenté de faire leur voie en dehors de l'emprise de Yola.

L'Islam fut au début un puissant facteur d'évolution dans le Nord du pays. Beaucoup de tribus, surtout dans l'Adamaoua, ont fini par se convertir. D'autres, comme à Yagoua, ont adopté la vie matérielle des Foulbé même sans se convertir à l'Islam. C'est que la religion, et le peuple qui la véhiculait, apportaient avec eux les splendeurs de la civilisation soudanaise, avec sa belle architecture, ses costumes rutilants, sa société fortement hiérarchisée. Ils apportaient en outre l'écriture arabe, car même si dans notre pays, peu nombreux sont ceux qui peuvent déchiffrer le coran dans le texte, et plus rares encore ceux qui parlent un patois arabe, cependant les caractères arabes ont été adoptés pour la transcription de la langue foulbé et de certains dialectes comme au Mandara²².

Il existe des écoles coraniques élémentaires où les enfants apprennent à lire et à réciter quelques versets du coran ; d'autres, d'un niveau supérieur, sont tenues par des Modibé lettrés et initient les jeunes gens au coran, à la soufisme et au droit musulman.

Au Cameroun, on ne parle pas encore beaucoup du conflit qui oppose maraboutisme et réformisme dans l'Ouest africain. Le premier représente la tradition dans ce qu'elle a de figé ; le second veut adapter l'Islam à la civilisation et à la société moderne : il est répandu surtout par l'influence des étudiants et de l'université Al Azhar du Caire. Notre Islam est demeuré beaucoup plus à l'écart des grands courants modernes ; c'est ce qui lui donne un visage si peu évolué. La colonisation ne fut certes pas assez profonde pour l'entamer. La curiosité amusée des européens l'a encouragé à s'enfermer sous le masque d'un folklore rutilant.

Il représente aujourd'hui une population d'un peu plus de six cent mille âmes. Pour l'ensemble du pays, c'est une forte minorité, et l'Islam demeure une minorité même pour le Nord où la population païenne dépasse les sept cent mille. Déjà une jeune génération se lève dont l'inquiétude troublera sans doute son repos. Un administrateur français, M. Lawless, attribuait en 1938 le retard du Nord-Cameroun au coran qui « manque du ferment de progrès que constituent les religions chrétiennes ». (Evolution politique réalisée au Cameroun

après vingt ans de gestion mandataire 1918-1938 : document inédit, *Archives du Cameroun*, p. 29.) Il y avait surtout le fait d'une société hostile au progrès parce que vivant de sa tradition. Aujourd'hui, « la jeunesse nordiste restée au Cameroun voit ses horizons bouchés par un ordre social qui n'a pas prévu de place pour elle ». Or cette jeunesse ne s'abandonnera pas à une résignation stérile. Déjà sa voix s'est levée avec une gravité émouvante. Elle « recherche une voie, une issue qui lui permette d'exprimer de toutes ses forces ses accents nouveaux dans un monde qui veuille l'entendre, au sein d'une société renouvelée ». (Mohammadou Eldridge Adamawa, in : *La Revue Camerounaise*, n° 14 et 15, juillet-décembre 1960, p. 28.)

CHAPITRE VII

LES MISSIONS PROTESTANTES

L'histoire des missions protestantes au Cameroun est fort connue. Le père Bouchaud et le pasteur Brutsch en ont étudié les origines dans le *Bulletin des Etudes Camerounaises*. Les missions de Victoria ont publié, à l'occasion de leur centenaire en 1958, une étude très complète sur leur champ d'apostolat. Les missionnaires allemands de Bâle, de leur côté, ont beaucoup écrit. Enfin, chaque société missionnaire possède un périodique qui nous renseigne sur ses activités depuis les premières années²³.

La naissance du christianisme au Cameroun a ceci de particulier que c'est nous qui sommes allés au-devant du christianisme, car, à l'origine des missions protestantes du Cameroun, se trouvent des Noirs, descendants des anciens esclaves vendus aux îles d'Amérique. C'est à la demande d'un groupe originaire de la Jamaïque, que fut fondée la société qui, la première, devait introduire l'Evangile dans notre pays : la mission baptiste de Londres.

Mission baptiste de Londres.

Le missionnaire anglais Alfred Saker fut le premier apôtre du Cameroun. Ses compagnons de la première heure, les pasteurs Merrick et Fuller étaient eux-mêmes descendants d'anciens esclaves noirs. De Fernando-Pô où il s'est installé, Saker commença à visiter la côte camerounaise dès 1841. En 1845, il se fixe à Douala et y célèbre, le 22 juin, le premier culte chrétien. Le lendemain, il ouvrait la première école, avec vingt :. élèves. Quatre ans plus tard, le 8 novembre 1849, furent célébrés les premiers baptêmes solennels. Entre temps, Saker a appris la langue douala et s'est mis à la traduction de la Bible. Le Nouveau Testament sort en juin 1862, et l'Ancien Testament en février 1872.

Aux baptêmes, aux écoles, aux traductions de la Bible, il joint la formation de pasteurs camerounais ; le premier, *Thomas Horton Johnson* est consacré en 1855 et le second *George Nkwe* onze ans plus

tard (1866). En 1858, il débarque à Victoria et y fonde une chrétienté qui ne sera pas moins florissante. Il fut conquis par ce nouveau champ d'apostolat ; il écrit : « Dieu a ouvert une large porte à Victoria, sur la baie d'Amboise... Ses collines ondulées, sa magnifique chaîne de montagnes, (tout) ici parle de liberté, de prospérité, d'opulence... » En 1876, épuisé, il rentre en Angleterre et y meurt en 1880. « L'œuvre d'Alfred Saker, disait Livingstone, est, à mon avis, ce qu'on a fait de plus remarquable sur la côte africaine. »

La mission continue après Saker. En 1883, un nouveau pasteur camerounais, Yosua Dibundu, recevait la consécration des mains du pasteur Thompson, gendre d'Alfred Saker. Puis vinrent les Allemands. La mission baptiste de Londres dut céder la place en 1886 aux missionnaires allemands de Bâle. Elle laissait sur place deux cent quarante-six membres et mille quarante catéchumènes et élèves dans les écoles. A Victoria, le nombre des fidèles était de deux cent trois et celui des élèves de trois cent soixante-huit. Mais un nouveau champ d'apostolat l'appelait au Congo.

La mission de Bâle.

Devant les appels pressants du Congo, la mission baptiste songeait sérieusement à céder le Cameroun à une autre société. C'est alors qu'eut lieu, en octobre 1885, la Conférence de Brême réunissant les sociétés missionnaires d'Europe. Il y fut décidé qu'on enverrait le révérend Bohner et un autre compagnon, tous deux missionnaires au Ghana, pour venir voir les lieux. Ils furent très satisfaits de leur voyage, et l'envoi de quatre missionnaires fut aussitôt décidé. Ils débarquent à Douala le 23 décembre 1886. L'un d'eux, le révérend F. Becher, devait mourir quatre jours plus tard, victime du trop fameux paludisme.

D'autres épreuves les attendaient, car les communautés locales n'avaient pas été préparées au changement. Or les nouveaux missionnaires affichaient une organisation trop rigide pour les fidèles, et pratiquaient le baptême des enfants ignoré de la mission baptiste. Vint la rupture : Douala avait donné l'exemple (mars 1888) Victoria suivit (mai 1889).

Loin de se décourager les missionnaires repartent avec une nouvelle ardeur. Ils multiplient les fondations à Bali, à Fouban (1906), en pays Bamiléké, à Eséka... Leurs écoles de Bonabéri, Deido, Lobetal, Mangamba..., sont parmi les plus réputées du pays. Ils ont une école de catéchistes à Bouéa. En 1891 sort le premier catéchisme, suivi d'un manuel de liturgie (1897), puis, en 1903, ils sont à même de lancer un journal mensuel : *Mulée-Ngéa*.

Leur premier pasteur camerounais, le révérend J. Deibol est consacré en 1901. Trois autres compagnons, les révérends J. Ekollo, J. Kuo et J. Modi Din, le rejoindront plus tard, en 1912. Au moment de la guerre, l'Eglise compte 404 lieux de culte, 107 missionnaires, 370 ouvriers camerounais, 15 112 membres et 22 818 élèves dans les écoles.

Chassés par la guerre, les missionnaires de Bâle furent remplacés à Douala par la mission évangélique de Paris. Dans la zone anglaise, ils obtinrent la permission de rentrer dans leur champ d'apostolat en 1924. Leur développement, depuis, va de progrès en progrès. Ils ont un collège à Bali depuis 1949 et une léproserie à Manyemen.

Le 13 novembre 1957, la mission accorda l'idépendance aux églises locales. A cette date, dans le seul district de Victoria, la chrétienté comptait 6 488 fidèles, 544 catéchumènes, 7 écoles avec un total de 1411 élèves. Sur les cinquante pasteurs de la zone britannique, 15 seulement étaient d'origine européenne (Suisse).

La mission baptiste de Berlin.

La nouvelle du « schisme » du Cameroun avait ému les baptistes allemands. Aussitôt, M.E. Scheve, prédicateur, fonde à Berlin en 1890 un Comité d'aide aux églises baptistes du Cameroun. Les premiers missionnaires, M. et Mme Steffens, débarquent à Douala en décembre 1891 et fondent la station de Bonalembé, puis essaient à Bonakwassi chez les Abo, puis à Nyamtang (1897). Des écoles de catéchistes fonctionnent à Bonalembé et à Soppo, tandis que des sujets plus doués, comme M. Edube Mbeng, sont envoyés en Allemagne. En 1894, s'ouvre une école de filles à Bonamuti.

Depuis 1901, le comité est dirigé en Allemagne par M. Mas-cher qui viendra en visite au Cameroun en 1908.

Cette année-là devait être une date importante pour la mission baptiste : le 12 janvier fut consacré en effet le pasteur Lotin Same, celui-là même qui devait devenir le fondateur de l'église Baptiste douala. Un nouveau poste naît à Ndogongi ; puis en 1910 c'est l'inauguration, le jour de Pâques, du temple de Bonalembé, tandis qu'à l'intérieur du pays, les fondations de Ngambe chez les Tikar (1910), de Ndumba chez les Wute (1911), prolongent l'action missionnaire. En 1914, deux missionnaires, Reimer et Hofmeister, furent envoyés en éclaireurs à Ngaoundéré, avec l'intention d'y étendre le champ d'apostolat de la société. La guerre ne leur permit pas de voir leur rêve réalisé. La mission baptiste de Berlin compte alors 3 124 membres et 3 562 élèves dans les écoles.

Les missions évangéliques de Paris

La guerre avait entraîné l'expulsion de tous les missionnaires allemands. La mission baptiste ne put donc maintenir en place que deux missionnaires qui n'étaient pas de nationalité allemande : les révérends Rohde, évangéliste, qui put travailler jusqu'en 1917, et Bender, baptiste qui demeura jusqu'en 1919. Sans doute y avait-il des pasteurs camerounais, mais ils n'étaient pas assez nombreux pour prendre en charge toutes les œuvres. La Société des missions évangélistes s'offrit donc pour prendre la relève. Un premier groupe fut envoyé, composé des pasteurs Elie Allégret, de Paris, Bergeret et Oechsner de Coninck. Ils sont à Douala en février 1917 ; un autre missionnaire, M. Cristol a vite fait de les rejoindre. Leurs efforts se portèrent vers une fédération des trois églises évangélique, baptiste et locale ; puis ils élargirent leur champ d'apostolat et fondèrent de nouvelles stations à Bafoussam, à Ndiki, à Bangwa, à Banganté. Ils créent et organisent des œuvres de base : Centre d'apprentissage, imprimerie et école de théologie à Ndoungué (1926), hôpital de Bangwa, école normale Elie Allégret, collège évangélique de Libamba, foyer de jeunesse à Douala.

Le 10 mars 1957 fut célébrée à Douala l'indépendance des églises camerounaises. Désormais, le Conseil des églises baptistes et évangéliques du Cameroun forme une sorte de fédération chargée de la gestion des œuvres. Le pasteur Paul Mbende fut son premier président ; son successeur est le pasteur Paul Jocky. Son secrétaire général, le pasteur Jean Kotto, réside à Douala.

La mission presbytérienne américaine.

En 1871, Batanga reçut un catéchiste et fut le premier poste de la mission presbytérienne américaine au Cameroun. Cette société travaillait depuis près de trente ans déjà au Gabon (1842), à Coresco (1850), à Benito (1864) et dans l'Ogoué (1879), avant de venir se fixer définitivement chez nous, à partir de 1885.

Le Dr A.C. Good entreprend alors l'exploration du pays et au terme de ses voyages, en 1893, il fonde Efulen en pays Boulou.

Son succès fut tel que bientôt le protestantisme américain sera considéré, pour longtemps, comme la religion naturelle des Boulou. Les fondations se succèdent : Ebolowa (1895), puis Elat (1901), Lolodorf (1897), Metet (1909), Foulassi (1916)...

Les premiers baptêmes furent administrés à Efulen en 1900, et à Elat en 1902 ; la consécration du premier pasteur, Eduma Musambani,

eut lieu en 1905.

Cette mission, soutenue par des bienfaiteurs américains, va multiplier des œuvres de bienfaisance et des institutions dont l'équipement restera longtemps inégalé. Voici l'école professionnelle d'Elat (1907), la léproserie de Ndjazeng (1912), l'imprimerie d'Elat (1914), l'école pastorale de Bibia (1917). La guerre n'arrêta pas leur activité, car les missionnaires, Américains de nationalité, furent épargnés grâce au changement et au départ des Allemands qui intervint avant l'entrée en guerre des Etats-Unis.

Après la guerre, ils fondèrent l'école normale de Foulassi et l'hôpital central d'Enonga près d'Ebolowa (1922). Leurs missions continuent, à l'heure actuelle, un développement ralenti par la conversion au catholicisme d'une bonne partie des populations boulou. En collaboration avec la mission française, elles travaillent au collège évangélique de Libamba.

En décembre 1957, l'Eglise presbytérienne, à son tour, a reçu son indépendance. Elle a une organisation synodale de type réformé et son secrétaire général est le pasteur Akoa qui réside à Yaoundé.

La mission fraternelle luthérienne d'origine américaine, travaille au Nord-Cameroun depuis 1919. Avant cette date, l'évangélisation de cette région, dit-on, était interdite par les autorités allemandes. Cette mission, aujourd'hui, tient une école biblique à Garoua, une imprimerie et une léproserie à Kaélé, et une école biblique à Yagoua.

La mission luthérienne américaine du Soudan. Arrivée au Cameroun en 1923, elle s'est spécialisée dans l'évangélisation des Baya ; elle étend ses activités à Meiganga, à Bétaré-Oya, à Poli, à Tcholliré près de Rey-Bouba. L'année 1955 a vu la consécration du premier pasteur camerounais.

La mission luthérienne norvégienne s'est établie à Ngaoundéré en 1925, puis a fondé les stations de Tibati, Yoko (1931), Bankim chez les Tikar, Banyo, Galim et Mbé. C'est en 1930 que le premier baptême eut lieu à Ngaoundéré dont l'église principale fut inaugurée en décembre 1934. L'Ecole de théologie s'ouvre à Meng-Tibati en 1953 et les premiers pasteurs de race Tikar et Dourou sont consacrés en décembre 1956. Une nouvelle Ecole de théologie vient de s'ouvrir (1958) à Meiganga, avec la collaboration de la mission du Soudan. Cette église, actuellement, possède une traduction du Nouveau Testament en langue mboum, et dirige à Ngaoundéré un hôpital et un Cours complémentaire.

La mission unie du Soudan prit pied en 1938 dans la région de

Maroua, et plus tard à Mora (1948), et à Soulléde près de Mokolo (1949). Les premiers missionnaires anglais ont reçu du renfort envoyé de Suisse, et les efforts portent aujourd'hui surtout sur les tribus matakam et sara.

La mission baptiste européenne est venue les rejoindre en 1954 et s'est mise à l'œuvre parmi les tribus Kirdi. De nouvelles stations sont nées à Méri (1955), à Dagai-Mouloum près de Maroua (1957), à Sidim près de Mokolo (1959). La mission est soutenue par les églises baptistes de sept pays européens, et compte quelques missionnaires à Douala et à Ndiki.

La mission adventiste travaille au Cameroun depuis 1928, d'abord à Nnanga-Eboko, à Yaoundé, en pays Boulou, elle a étendu son activité dans le Nord, à Maroua et à Mokolo.

Les témoins de Jehovah ne forment pas, à proprement parler, une église protestante, puisqu'ils sont ennemis de toute église, et même de toute religion organisée. Il importe cependant de signaler l'activité intense qu'ils déploient au Cameroun, surtout dans les quartiers des centres urbains, où leurs prédicateurs vont de porte en porte, distribuant des tracts et provoquant les gens à la discussion. Ils ont un centre important à Edéa.

La Fédération évangélique. Au mois de juillet 1914, des délégués des missions de Bâle, de la mission baptiste, de l'église presbytérienne et de Gossner se réunirent à Bouéa : c'était le point de départ de ce qui devait devenir un jour la Fédération évangélique. Mais il a fallu l'épreuve du temps pour faire mûrir l'idée ; une deuxième rencontre eut lieu en 1931 au Gabon, et en 1940 fut constituée la Fédération des missions évangéliques du Cameroun et de l'Afrique équatoriale.

Après l'admission, en 1951, des églises autonomes africaines dans son sein, l'organisme prit le nom de Fédération évangélique du Cameroun et de l'Afrique équatoriale. A la fois organisme de liaison et de représentation auprès des autorités publiques, elle est dotée d'un conseil qui siège tous les deux ans. C'est son secrétaire général, le pasteur Keller, qui représente l'enseignement protestant auprès du Gouvernement, à Yaoundé.

Les églises camerounaises.

On connaît la scission provoquée au sein des missions baptistes dès 1888, après le départ des missionnaires anglais. Les baptistes

allemands, venus au secours des dissidents, ne semblent pas avoir fait pression sur eux pour rétablir une unité que la tradition protestante ne revendiquait nullement. Ils formèrent un clergé local et le pasteur Lotin Same fut consacré par eux en 1908. Il devait devenir le chef de la première église autonome du Cameroun. Sur le plan doctrinal, il semble n'avoir pas accepté, dans les débuts du moins, le baptême des enfants : mais il administrait ce sacrement à des sujets qui avaient au moins douze ans. Pour le reste, il méditait la Bible et prêchait avec une conviction bouleversante. C'est dans le domaine liturgique qu'il semble avoir montré beaucoup d'originalité. Touché par l'exemple des Noirs d'Amérique et de leurs cantiques si émouvants, il voulut adapter des mélodies douala au service religieux. On doit reconnaître que si ses compositions ne réussissent pas à se libérer des influences des chorals allemands dans lesquels il a été éduqué, il a cependant touché son peuple dans sa sensibilité la plus pure, et ses cantiques, aujourd'hui encore, nourrissent le répertoire des liturgies douala.

Son mysticisme semble avoir attiré l'attention des autorités administrantes avant la guerre mondiale. M. Martin du Gard, qui lui a rendu visite en 1938, l'appelle « un joli ferment d'anarchie ». On ne voit pas très bien ce qu'il voulait suggérer par là.

L'exemple du pasteur Lotin Same fut contagieux. Il y eut bientôt une église protestante ngoumba qui voulut aller plus loin encore dans les innovations liturgiques et adopter les ornements catholiques. Mais l'enthousiasme des premiers jours est aujourd'hui à demi éteint. En acceptant d'entrer dans la Fédération évangélique, ces entités locales ont voulu sans doute échapper à la désagrégation. Pour le simple fidèle, ce sont des nuances d'un protestantisme dont il ne voit plus très bien ni le lien d'unité, ni le principe de ces multiples différenciations.

Aujourd'hui.

Les protestants, comme les catholiques, ont souffert des troubles qui ensanglantent le Cameroun. On les avait crus peu visés dans les débuts. Les principaux leaders des mouvements extrémistes, un Ruben Um Nyobe, un Mayi Matip, un Félix Moumié, même dans les syndicats (Mayoa Beck dans la C.G.K.T., Mongory chez les travailleurs croyants), les plus avancés comme certains des plus modérés sortaient de leurs écoles et appartenaient à leurs confessions. Mais à partir de 1959, le maquis frappa sans discernement, et nous savons que parmi les victimes se trouvent les pasteurs Nenkam, un Camerounais, et Kopp, un Suisse.

Pourtant les églises protestantes ne se sont pas laissé abattre par l'épreuve. La Fédération du Cameroun et de l'Afrique équatoriale vient

de créer au Cameroun, à Yaoundé même, une Faculté universitaire. Devant le désarroi du pays Bamiléké, le Conseil des églises baptistes et évangéliques projette la création de « Commandos d'évangélisation » qui iraient ranimer la foi dans les régions ravagées. Au cours de l'Assemblée générale tenue à Paris du 3 au 5 décembre 1960 (dans l'église Saint-Jean de la rue de Grenelle), le pasteur Jean Kotto, le sympathique secrétaire général de Douala, lançait un appel émouvant qu'il concluait en ces termes :

« Il faut des Néhémie pour reconstruire, il faut des Jérémie pour avertir les autorités, il faut des Jean-Baptiste pour appeler à la repentance, il faut des Osée pour annoncer le pardon et la réconciliation avec Dieu ! Il faut des saint Paul pour annoncer l'Evangile de Jésus-Christ crucifié pour la rémission des péchés. Aucun chrétien, aucun serviteur de Jésus-Christ n'a le droit, au nom même de l'Evangile, de se dérober à cette tâche urgente. » (In : *Journal des Missions Evangéliques*, janvier 1961, page 17.)

CHAPITRE VIII

LES MISSIONS CATHOLIQUES

C'est à dessein que nous avons situé à part l'histoire du mouvement religieux dans notre pays. La crise de jeunesse que nous traversons en Afrique nous rend parfois injustes dans nos appréciations, et souvent on a confondu christianisme et colonialisme dans une même réprobation.

Si de fait, dans l'histoire de la colonisation, il y eut des erreurs, des connivences, une pression du pouvoir occupant pour exploiter à son profit l'œuvre de l'évangélisation, nous devons cependant reconnaître que le problème de la conversion de l'Afrique au christianisme dépasse de loin les querelles d'impérialisme. Il touche à l'essence de l'homme comme à celle de l'histoire. Cette conversion n'a été ni l'œuvre des traités, ni celle des conquêtes militaires ou culturelles. Elle transcende aujourd'hui la seule marée des indépendances et des nationalismes. On se trompe à croire qu'une mise en question totale du christianisme soit encore possible en Afrique, sans remettre en question l'existence même de l'Afrique. Et c'est évidemment ignorer la loi élémentaire de tout progrès que de penser que l'on puisse repartir de zéro et construire l'Afrique comme si elle n'était pas chrétienne.

Sans doute, les chrétiens d'Afrique ne doivent nourrir aucune illusion quant au déroulement de leur histoire présente et future. Au bout de ce chemin que nos conversions massives ont pavé d'hosannas enthousiastes, la Croix est dressée et ouvert le grand registre des noblesses chrétiennes qu'on ne signe qu'avec le sang des Martyrs. Les foules chrétiennes d'Afrique s'appuieront sur leurs élites qui ne doivent pas être seulement les tribuns des grands congrès, mais aussi les corps et les âmes d'élection qu'on immole à l'autel de Dieu. Nous voici tous désormais responsables de cette histoire chrétienne devenue notre histoire.

Si l'appel du christianisme est présent au fond de tout être humain, l'histoire des peuples est un cheminement vers la rencontre dramatique avec les exigences de cet appel. Cette rencontre revêt toujours l'aspect d'un drame, car elle est un choix décisif et total.

Et tel nous semble bien être le signe sous lequel est née l'Eglise

catholique de chez nous. Car si une pudeur justifiée par les ambitions coloniales du siècle dernier a poussé les églises protestantes à nous apporter la foi par l'organe de nos frères des îles d'Amérique, si les premiers catholiques de Calabar, en Nigeria, sont formés par le brave Antonio, ancien esclave du Brésil, au Cameroun, ce sont les fils du pays qui iront en Europe, en quête de la Bonne Nouvelle, et qui en reviendront précédés des premiers missionnaires, et décidés eux-mêmes à devenir missionnaires auprès de leurs frères.

C'était en 1888. Nous connaissons le récit du père Halbing relatant la réception qui fut réservée dans son pays de Franconie, au premier groupe d'étudiants camerounais envoyés en Allemagne. Ils s'appelaient : Mpondo Akwa, Timba et Mbangué. Voici la suite : « A la fin de 1888, Mbangué, Timba et Dagué (un Libérien) arrivèrent à Saint-Ottilie où ils furent élevés chrétiennement. Ils reçurent une bonne instruction et y apprirent un métier. Mbangué fut le premier à manifester le désir de devenir chrétien. Il reçut le baptême le jour de l'Epiphanie 1889, en l'église paroissiale d'Eresing, des mains de Mgr Guidi, alors chargé d'affaires à la nonciature de Munich. Son parrain fut Son Excellence M. Windthorst (le célèbre orateur politique allemand et adversaire de Bismarck pendant les luttes du Kulturkampf), et sa marraine Mlle Emilie Ringeis, la femme de Lettres de Munich... »

Andréas Mbangué — c'était désormais son nom — était le premier catholique du Cameroun.

Sans doute avant cette date, l'Eglise s'intéressait à notre pays. La mission des deux Guinées que Grégoire XVI établit en 1842 englobe pratiquement le Gabon et le Cameroun. Mais notre pays demeure en dehors de toute action missionnaire. Au moment où cette mission devient Vicariat apostolique en 1846, le Cameroun demeure théoriquement à l'intérieur de ses frontières. Près de quarante ans plus tard, deux Polonais, MM. Rogozinski et Janikowski, établis à Bota, près de Victoria, cherchèrent un moment à attirer les jésuites alors missionnaires à Fernando-Pô. Quelques visites n'eurent pour résultat que d'exaspérer les Anglais d'autant plus susceptibles que les Espagnols de l'île venaient d'expulser tous les missionnaires protestants. Les deux Polonais s'adressent alors à Mgr le Berre, évêque du Gabon qui, en 1883-1884, envoie les pères Davezac et Bichet pour explorer les lieux. Leur rapport fut-il défavorable ? En tout cas, malgré la générosité des Polonais, qui à leur départ du Cameroun en 1885 firent don aux Pères du Saint-Esprit de leur propriété de Bota, le projet demeura sans suite.

On sait que Bismarck avait été consulté sur la possibilité de faire venir sur la côte camerounaise des missionnaires de Fernando-Pô. Son refus, semble-t-il, fut catégorique. Pourtant l'œuvre des missionnaires

allemands dans l'Afrique orientale l'impressionnait. En 1889, il fit au Reichstag un discours plein d'éloges pour eux et exprima l'espoir de trouver pour le Cameroun des collaborateurs aussi désintéressés. C'était l'année même du baptême d'Andréas Mbangué et de ses compagnons peu après lui. L'année suivante, la mission catholique du Cameroun était fondée. Le Père Nekes, dans l'article sur la mort de M. Mbangué que nous avons cité, raconte ainsi ces débuts :

« Le 25 octobre 1890 débarquèrent à Douala alors appelé Kamerun-Stadt, les huit premiers missionnaires pallotins dont deux prêtres : le Père Henri Vieter, préfet apostolique et le Père Georg Walter. La résistance de la mission protestante de Bâle les obligea à renoncer provisoirement à une fondation à Douala. Ils se dirigèrent sur la Sanaga et fondèrent la mission de Marienberg qui fut confiée au Père Walter. On y put ouvrir une école en mai 1891. Douze enfants se présentèrent ; en octobre ils étaient quarante. Le Père Walter s'occupa de leur instruction religieuse, et le Frère Kosterknecht de la classe. L'instruction se donnait en langue douala... »

Telle fut la naissance de l'Eglise au Cameroun. Le 8 décembre 1890, les missionnaires avaient consacré leur nouveau champ d'apostolat à Marie reine des Apôtres.

Les premiers apôtres camerounais devaient, sans tarder, se ranger à leurs côtés et travailler avec eux à l'évangélisation de leurs frères. C'étaient des laïques : leur chef de file fut Andréas Mbangué. Cet homme extraordinaire sera peut-être un jour le patron des catéchistes camerounais et le modèle de l'action catholique en Afrique noire.

Après sa formation à Saint-Otilie où il avait appris le métier de boulanger, Mbangué, accompagné de Timba, s'embarquait le 6 juin 1891, pour le Cameroun. Deux Pères et cinq Frères missionnaires portaient avec eux. Le Père Walter écrit : « Dès que nous entendîmes parler de leur arrivée, nous les invitâmes à venir à Marienberg. Andréas suivit notre appel, mais l'autre ne se fit pas voir. Comme Mbangué parlait bien, nous lui proposâmes de rester à la mission en qualité d'interprète et de moniteur. Il accepta l'offre, et pendant dix ans (1891-1901) remplit les fonctions de moniteur successivement à Marienberg et à Edéa. Il nous rendit de grands services pour la traduction en langue douala du catéchisme et de l'évangile. »...M. Mbangué devait servir l'Eglise jusqu'à la fin de ses jours. Il est mort le 16 août 1932. Un de ses fils, M. Benoît Mbangué, continue à Douala l'œuvre commencée par son père.

Quant aux missionnaires, ils vont se répandre dans le pays avec une rapidité surprenante. Ils sont sur la côte ; ils sont sur les montagnes de l'Ouest ; ils pénètrent dans le Centre ; ils atteignent le Sud. Les stations surgissent l'une après l'autre : Marienberg (1890), Kribi et Edéa

(1891), Engelberg (1894), Douala (1898), Grand Batanga (1900), Yaoundé (1901), Ikassa (1906), Einsiedeln (1907), Victoria (1908), Ngovayang (1909), Dschang (1910), Ossing (1912), Minlaba commencé déjà en 1907, et Deido (1913). Il faut ajouter à cette liste les postes importants de Fouban et de Koumba.

La mission, dès 1890, avait été érigée en Préfecture apostolique avec Mgr Vieter comme préfet. Un bref du 29 décembre 1904 l'élevait au rang de Vicariat apostolique²⁴, et Mgr Henri Vieter, désigné alors, sera officiellement nommé le 27 mars 1905 évêque de Paretonium et vicaire apostolique du Cameroun. C'est à la veille de la guerre, en 1914, que le nouveau Vicariat sera divisé, laissant le Nord aux Pères allemands de la Congrégation du Sacré-Cœur de Saint-Quentin. Le nouveau territoire, érigé en Préfecture apostolique, fut confié à Mgr Lennartz.

La même année, Mgr Vieter, sentant ses forces faiblir, obtenait de Rome un coadjuteur dans la personne du Père Hennemann, alors missionnaire à Minlaba.

Le nouvel évêque fut consacré à Douala le 26 avril 1914, par Mgr Vieter, assisté de nos seigneurs Armangaud Coll, évêque de Fernando-Pô et Louis Martrou vicaire apostolique du Gabon. Ce fut un événement rare en Afrique à cette époque. Le tout Douala était là. Le chef de district M. Röhm représentait le gouverneur absent. Les missionnaires étaient accourus de tous les coins du Vicariat, avec les représentants des chrétientés locales. Le petit Séminaire d'Einsiedeln formait la chorale et une foule de plus de mille écoliers ébranlait de sa voix les assises de l'église actuelle de Deido qui servait alors de cathédrale.

Cette journée était un symbole de la vitalité de l'Eglise camerounaise. Nous savons les œuvres entreprises par les missionnaires, leurs écoles, leurs centres de formation, leurs paroisses, leurs catéchistes. Nous savons avec quelle audace ils songèrent presque en débarquant, à un clergé camerounais. Dès 1893, le jeune André Toko, de Marienberg, gagnait le Séminaire de Limbourg, en Allemagne, pour s'y préparer au Sacerdoce. Il devait malheureusement se noyer dans la Sanaga au cours de ses premières vacances au pays. Trois autres compagnons l'avaient suivi : Joseph Madene de Marienberg, François Moukouri de Douala et Pierre MOUNGELIN de Kribi. Ces premiers efforts ne devaient d'ailleurs pas aboutir. Mais c'est au Cameroun surtout que les missionnaires voulaient avoir leur Séminaire.

L'année même de la création du Vicariat du Cameroun, le père Kopf, de la maison provinciale de Limbourg, faisait parvenir à la Propagation de la Foi une lettre poignante sur les besoins de l'église du Cameroun. « Il nous faut avant tout un petit Séminaire ou Ecole

apostolique », écrivait-il. En réalité, dans l'esprit des missionnaires, l'idée était déjà bien avancée et leur projet était au point.

Les planteurs de cacao allemands leur avaient cédé un terrain de cent hectares. Il s'agissait maintenant de construire, et ils avaient besoin pour cela d'une somme évaluée à 40 000 fr. de l'époque.

A la fin de l'année suivante (1904), Mgr Vieter en personne écrit au cardinal Préfet de la Propagande pour lui soumettre son projet. La réponse du cardinal Gotti est une approbation et un encouragement : « Il est bon que vous commenciez dès à présent... » Quelques mois plus tard, en 1907, le père Halbing ouvrait le petit Séminaire d'Einsiedeln, à quelques kilomètres de Buéa. Cette première rentrée comptait vingt élèves. La guerre de 1914 devait venir balayer toutes les espérances.

Au moment où éclate la guerre, le Cameroun compte un Vicariat, une Préfecture apostolique, avec 34 pères, 36 frères, 29 religieuses, 223 maîtres africains, 37 592 baptisés et 17 650 catéchumènes. Les 22 écoles des missions centrales, doublées des 182 écoles de villages, groupent un total de 19 576 élèves dont 18 418 garçons et 1 158 filles. (Cf. Skolaster, op. cit., p. 316.)

Après la conquête du Cameroun par les troupes alliées, tous les missionnaires allemands furent expulsés. L'attitude du général Aymérich fut pour le moins déconcertante. Dans toutes les autres colonies, on avait trouvé un compromis pour maintenir les missionnaires à leur poste. La seule accusation que les Anglais portaient contre un frère missionnaire qui aurait tenté de faire sauter un de leurs bateaux suffisait-elle pour justifier une telle rigidité ? En tout cas, l'église du Cameroun se trouva, du jour au lendemain, dépourvue de tout pasteur. Mgr Vieter était mort à Yaoundé au début des hostilités. Mgr Hennemann, parti voir les siens en Allemagne après son sacre à Douala, y fut surpris par la guerre et ne put revenir. Rome nomma alors le Père Hoegen administrateur apostolique. Le pauvre Père fit montrer ce document au général Aymérich par l'intermédiaire du Père Douvry, aumônier militaire français. Le général répondit qu'au moment où la France parlait séparation de l'Etat et de l'Eglise, il ne pouvait prendre sur lui de donner une suite quelconque à un document émanant de Rome. Le Père Hoegen fut embarqué avec les autres missionnaires et dirigé sur l'Europe. Au moment de son départ il transmit ses pouvoirs au père Douvry (3 mai 1916).

En fait, le général Aymérich voulait avoir sur place des missionnaires français. Après avoir écrit sans grand succès à Mgr Augouard de Brazzaville, il s'était adressé au Supérieur général des Pères du Saint-Esprit à Paris. C'est par une lettre de ce dernier à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (*Les Missions catholiques* 1916, p. 326) que nous connaissons la situation de l'Eglise au Cameroun avant l'arrivée du premier contingent spiritain.

Les aumôniers des troupes alliées obtinrent après le départ des missionnaires allemands un *modus vivendi* qui leur permit de venir au secours des chrétientés abandonnées. Ils furent reconnus à la fois comme aumôniers et comme instituteurs chargés officiellement des écoles des missions. Le père Douvry reçut le titre d'inspecteur. On comptait parmi les aumôniers : le Père Léon Bittremieux, missionnaire scheutiste du Congo belge ; le Père Jean Cessou des missions africaines de Lyon, venu d'Afrique occidentale française ; le Père Caudron et le Père Labiouse, spiritains venus d'A.O.F. ; le Père Chevrat enfin, Père blanc du cardinal Lavigerie. Ce dernier resta à Douala avec le Père Douvry ; les Pères Cessou et Bittremieux furent envoyés à Yaoundé, le Père Caudron gagna Ngovayang et Labiouse Lolodorf.



- Victoria après sa fondation par Alfred Jaker.
- La cathédrale de Yaoundé en construction.



Pendant ce temps, le Supérieur général des Pères du Saint-Esprit avait répondu favorablement à la requête du général Aymérich. Le 9 octobre 1916 débarquait à Douala le premier contingent spiritain : il comptait sept Pères. La mission du Cameroun était sauvée. Mais il faut reconnaître que le nombre des nouveaux venus était trop réduit. Les missions de la zone anglaise attendront jusqu'en 1922 pour voir arriver la relève par la congrégation de Mill Hill.

Le travail n'en reprend qu'avec plus d'ardeur. Les habitants reçoivent les nouveaux missionnaires avec un réel soulagement. Un peu partout, seuls les catéchistes admirables formés par les Pères allemands avaient réussi à maintenir la vie chrétienne intacte dans les communautés locales. Ce ne fut pas toujours facile. Mais on peut dire qu'ils n'ont perdu aucune des brebis qui leur furent confiées.

Après la guerre de 1914.

En 1920 le Père Mallessart succède au Père Douvry comme administrateur apostolique. Ce n'est qu'en 1922 que le Cameroun aura enfin un évêque. Mgr François-Xavier Vogt, ancien vicaire apostolique à Bagamoyo, en Afrique orientale, était Alsacien d'origine, pays qui, comme le Cameroun, devait passer du régime allemand au régime français. Rome le transféra donc au siège de Yaoundé. Ce choix fut providentiel, car le nouvel évêque était un saint. Il a parcouru à pied

son immense diocèse, malgré les souffrances ininterrompues que lui imposait sa mauvaise santé. « Il marchait à pied et m'ordonnait de monter à cheval », raconte un vieux missionnaire. Il baptise, il confesse, il confirme. Quand en 1932 il obtient de Rome un coadjuteur dans la personne de Mgr Graffin, il se sent de plus en plus épuisé ; il ne peut plus voyager ; mais il confesse toujours. On vient à lui de tous les coins du diocèse ; on fait des centaines de kilomètres pour recevoir sa bénédiction. Il s'est éteint en 1943, laissant derrière lui la réputation d'un homme de Dieu que tout le peuple de Yaoundé appelle encore « son père ».

C'est Mgr Vogt qui devait faire ce que l'opinion mondiale a appelé le miracle camerounais. Le pays, tout à coup, va se tourner en masse vers l'Evangile, et les foules de Yaoundé, selon le mot de Joseph Wilbois en 1934, évoqueront les foules de Lourdes. La mission, en 1923, ne compte que 14 pères, 6 frères, mais elle a 1 227 catéchistes et déjà 79 000 baptisés. En 1931 (31 mars), Rome lui détache le Vicariat de Douala et le confie à Mgr Le Mailloux, avec 17 Pères, 7 Frères, 6 religieuses, 1 090 catéchistes, 62 444 baptisés et 27 529 catéchumènes. Yaoundé, à la même date gardait pour lui 21 Pères, 7 Frères, 18 religieuses, 1 300 catéchistes et 130 000 baptisés ; les catéchumènes étaient au nombre de 27 267.

L'année 1934 voit la naissance d'un nouveau Vicariat, celui de Fouban devenu plus tard Vicariat de Nkongsamba, confié aux Pères du Sacré-Cœur de Saint-Quentin, avec Mgr Boucque pour évêque. Après la deuxième guerre mondiale, le Nord-Cameroun, à peine effleuré jusque-là par de rares visites de missionnaires, s'ouvre enfin à l'Evangile et les oblats de Marie Immaculée, avec Mgr Plumey à leur tête, fondent en 1947 la Préfecture devenue Vicariat apostolique de Garoua. Deux ans plus tard, le Vicariat de Doumé était confié aux Pères spiritains de la province hollandaise. Leur évêque est Mgr Teerenstra. Enfin, le Cameroun a franchi en 1955 la dernière étape de son évolution ecclésiastique. Cette année-là Rome instituait la hiérarchie ecclésiastique dans toute l'Afrique française, et parmi les onze provinces créées à cette occasion figure le Cameroun avec un archi-diocèse à Yaoundé et quatre diocèses à Douala, Doumé, Nkongsamba et Garoua.

A Douala, où Mgr Bonneau a succédé en 1947 à Mgr Le Mailloux, la vie de l'Eglise va connaître sous son impulsion dynamique un essor considérable. Mgr Bonneau était connu avant même d'être évêque, par son dévouement à l'Action catholique et aux Mouvements de Jeunesse. Il a laissé au bout de dix ans un collège de garçons et un de filles (Libermann et le Saint-Esprit) et une centrale d'Action catholique qui est certainement une des meilleures d'Afrique. Le chanoine Noddings que le diocèse de Lille, jumelé avec le Cameroun, a donné à

notre pays, s'est dévoué là pour la J.O.C. camerounaise.

Le successeur de Mgr Bonneau à Douala est *Mgr Tomas Mongo* devenu ainsi le premier évêque résidentiel camerounais. Ceci nous ramène à la formation du clergé local. Le premier souci de Mgr Vogt en arrivant au Cameroun fut d'ouvrir un Séminaire. Il ne rencontra que peu d'appui autour de lui. En 1923, il commença à Mvolyé, à côté de l'évêché, une première année avec une douzaine d'élèves. Il donne en personne des cours de latin et s'occupe de la formation spirituelle de ses séminaristes. Le petit Séminaire, transféré à Nlong, devait se fixer définitivement à Akono. Le grand Séminaire débuta en 1927 à Yaoundé²⁵, et le 8 décembre 1935 vit l'ordination des premiers prêtres camerounais. Ceux de Yaoundé, les abbés André Manga, Tobie Atangana, Théodore Tsala et Jean Tabi furent ordonnés à Yaoundé ; tandis que les abbés du Vicariat de Douala Joseph Meloné, Oscar Misoka, Simon Mpeke, Jean Oscar Awué recevaient le Sacerdoce à Edéa. Le grand Séminaire, dirigé d'abord par les Pères du Saint-Esprit, fut confié, à partir de 1932, aux Pères bénédictins de l'Abbaye d'Engelberg, en Suisse. Depuis cette date du 8 décembre 1935, de nouveaux prêtres camerounais sont venus, chaque année, grossir les rangs de leurs confrères. Chaque diocèse, à son tour, a présenté sa gerbe au Seigneur. En 1948, c'était Nkongsamba, avec les abbés André Tankou, Gilbert Nkwawo et Maurice Fongang ; en 1950 Doumé, à son tour, voyait ordonner les abbés Liboire Minkat et François Nnanga.

La dernière étape de cette montée est désormais franchie : le 30 novembre 1955, Mgr Paul Etoga, le premier évêque camerounais recevait la consécration des mains de Mgr Graffin qui l'avait choisi comme auxiliaire. Une foule de cent mille personnes, accourue de tous les coins du pays, entourait son premier évêque dans un magnifique transport de fierté et de joie.

Quelques mois plus tard, le 26 février 1956, le cardinal Tisserant sacrait à Douala Mgr Thomas Mongo, auxiliaire de Mgr Bonneau. Un an plus tard, mourait Mgr Bonneau et quelques mois après, Mgr Mongo devenait le premier évêque résidentiel camerounais.

Vitalité de l'Eglise camerounaise.

Cette vitalité s'est manifestée dans le nombre toujours croissant des vocations religieuses. Les congrégations des sœurs camerounaises étaient nées presque en même temps que le clergé. Elles avaient prospéré à une vitesse rare dans bien des pays africains. Alors qu'en 1960, les prêtres camerounais étaient au nombre de cent cinquante et un (dont vingt religieux et dix défunts), les religieuses étaient près de deux cents. Chaque diocèse a sa congrégation, avec des maisons de

formation à Nkongsamba, Eséka, Japoma et Mimetala près de Yaoundé. C'est là que déjà des générations de camerounaises ont appris l'héroïsme des vertus religieuses avant de porter dans les paroisses, les écoles, les dispensaires, la joie du don total et de l'immolation silencieuse pour la libération de la femme noire et le salut de l'Afrique.

A côté de nos petites Sœurs noires, il faut nommer nos *Frères de Saint-Joseph*. Cette congrégation camerounaise n'avait pas aussi bien réussi dans tous les diocèses. C'est à Nlong, à 40 kilomètres de Yaoundé, qu'elle a trouvé son plein épanouissement. Prise en mains dès 1953 par les *frères canadiens de la Congrégation du Sacré-Cœur*, elle a fini par fusionner avec eux. Désormais, tous sont frères du Sacré-Cœur et travaillent à Douala, à Ebolowa, à Nlong, à Yaoundé, à Kribi, un peu partout dans le pays. Ils ont leurs maison de formation sur place et dirigent à Makak, collège, Ecole normale, juvénat, scolasticat, tandis que leurs écoles primaires et moyennes se multiplient dans les diocèses.

Les Frères des écoles chrétiennes, Canadiens eux aussi, forment maintenant une province africaine qui couvre toute la côte du golfe de Guinée et une partie de l'Afrique occidentale. Leurs collèges (Bafang, Mbanga, Mvolyé...), leur centre de formation technique de Bonakwamang, leurs écoles enfin sont réputées dans tout le pays. Ils comptent dans leurs rangs de nombreux frères camerounais.

Il serait certes trop long de refaire ici l'historique de la naissance des ordres religieux dans notre pays. Qu'il nous suffise de signaler que jusqu'en 1960, le Cameroun comptait neuf prêtres camerounais spiritains, un bénédictin, deux trappistes, deux dominicains, deux jésuites, trois prêtres du Sacré-Cœur, et un oblat de Marie Immaculée. Ce chiffre, pour certains ordres (les jésuites par exemple), est cinq fois plus grand si l'on compte les religieux encore en formation. Les ordres contemplatifs, de plus en plus nombreux, commencent à prendre racine dans le pays : un Carmel à Etudi, des clarisses à Sangmélina, des petits Frères et petites Sœurs du père de Foucauld à Douala et dans le Nord.

L'Eglise du Cameroun a certes besoin de l'aide de tous ces organismes, car l'on n'ignore pas les œuvres multiples qu'elle dirige dans le pays : collèges, Libermann de Douala (confié depuis 1957 aux jésuites de la province de Paris), Saint-Paul de Bafang, Mazenod de Ngaoundéré, Sacré-Cœur de Makak, Vogt et Mvolyé, et les collèges de filles (Douala, Yaoundé, Mbalmayo...)26, sans parler des Cours complémentaires, des Ecoles normales, des fondations privées comme celle de l'abbé Lucien Manga à Etudi, sans parler aussi des Séminaires grands et petits (à Otélé, Akono, Mvaa, Mélong, Bonépoupa, avec des débuts à Doumé et à Ngaoundéré...)

Sur le plan social, la J.O.C., le secrétariat social de Douala, le centre de Yaoundé, le Secours catholique, les Mouvements de Jeunesse, l'Action catholique enfin dans tous les secteurs occupent un personnel toujours plus nombreux et toujours débordé par des besoins trop grands.

Que dire du groupe Ad Lucem dont les hôpitaux et les fondations dans le pays ont mis le Cameroun au premier plan de l'actualité missionnaire : ils étaient en effet la meilleure preuve de ce que peut le laïcat dans l'édification des jeunes chrétientés.

Notre intention n'était pas d'énumérer ici toutes les œuvres catholiques du Cameroun. Nous ne parlerons pas de la presse (*Effort Camerounais*), ni de l'imprimerie Saint-Paul, ni de la Société des Dames missionnaires qui dirigent l'hôpital de Saint-André en pays Bassa et vont fonder une école d'infirmières à Yaoundé, nous ne dirons rien de la lutte pour la libération de la femme (condamnation de la dot), ni du collège des travailleurs de Douala, ni même de nos universitaires clercs ou laïcs, qui, en Europe et en Amérique, préparent un avenir meilleur.

Mais il manquait à tout cela l'éveil missionnaire pour que notre église fût adulte. Aujourd'hui cette aube s'est levée. Après le père Alexis Antangana entré naguère chez les Oblats de Marie Immaculée et aujourd'hui missionnaire à Bidzar près de Guider, l'abbé Simon Mpeke et deux religieuses camerounaises sont partis dans l'extrême Nord, autour de Mora, pour y porter le témoignage de l'Evangile dans ce champ qui est l'un des plus difficiles du monde.

Sans doute ils n'ont pas quitté le Cameroun ; mais le geste d'avoir accepté l'éloignement des leurs, d'avoir compris l'appel de leurs frères du Nord et la grande exigence, pour le chrétien d'Afrique, de partager avec ceux qui l'ignorent encore la clarté de la présence du Christ, c'était déjà un geste missionnaire authentique, d'autant plus que le diocèse de Garoua, né le 9 janvier 1947, avait acquis une région du Tchad le 17 mai 1951, avant de rentrer dans ses anciennes frontières avec la création, le 17 décembre 1956, de la Préfecture apostolique de Pala.

C'est là que travaillent aujourd'hui plus de 53 prêtres appartenant pour la plupart à la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Ce Nord, si longtemps fermé même pour ses frères du Sud est désormais une grande espérance ouverte à l'attente de l'Eglise. Plus de 10 000 catholiques, 3 000 élèves dans les écoles des missions, 30 petits séminaristes et 50 collégiens préparent désormais la naissance à la lumière du Christ de ces régions et de leurs populations qui sont parmi les plus belles d'Afrique. Nul n'a visité les paysages de Lam, les horizons du Mayo Louti, les hauteurs de Mokolo dans la splendeur du jour mourant, sans songer au charme des paysages palestiniens, sans

éprouver l'indicible nostalgie du peuple de Dieu appelant le Désiré des collines éternelles.

En 1960, à l'heure de l'indépendance du Cameroun, notre église était mûre pour les grandes épreuves. Le vent de la haine a soufflé sur elle sans disperser son troupeau. Quatre missionnaires tués, les Pères Musslin, Héberlé, Courtecuisse et le Frère Saron prient aujourd'hui pour cette chrétienté désormais fondée sur leur sang. Quatre prêtres africains enlevés et prisonniers pendant des mois dans le maquis, les abbés Kamgang, Kajuipia, Siyam et Fondjo, libérés, sont de nouveau rentrés dans les rangs de ceux qui travaillent et témoignent pour le royaume de Dieu. Un tel bilan était alors unique en Afrique. Qui saura dire ce qu'il nous vaudra auprès du Seigneur ?

Voici l'Eglise camerounaise de 1960 : 702 120 baptisés, 93 172 catéchumènes, 159 680 élèves dans les Ecoles primaires, 816 dans les Cours complémentaires, 459 dans les Ecoles normales, 1 564 dans les collèges, et 1 263 dans les Ecoles professionnelles. Elle a deux évêques. Le clergé camerounais occupe des postes importants : l'abbé Jean Zoa²⁷ dirige les œuvres d'Action catholique à Yaoundé ; l'abbé Pierre Ngoté est directeur général de l'enseignement catholique qu'il représente désormais auprès du Gouvernement.

L'Eglise catholique du Cameroun n'avait pas besoin d'accorder à ses fils une indépendance quelconque. Ils furent toujours indépendants dans le sein de l'Eglise ; ils étaient d'Eglise ; ils le demeurent, car, comme le leur rappelait si magistralement Mgr Mongo à la veille de l'indépendance politique, l'Eglise « est partout chez elle ; elle n'est étrangère nulle part ! »

Et la voici qui se lève de tous les coins de notre Cameroun, arrosée des sueurs de ses missionnaires accourus de tous les horizons de la chrétienté : Allemands, Français, Anglais, Irlandais, Hollandais, Suisses, Italiens, et tant d'autres encore..., dont les tombes jalonnent les étapes de nos chemins comme de notre montée dans l'histoire des peuples modernes, ils nous ont apporté avec le message du Christ le témoignage le plus authentique de l'amitié des peuples.

CHAPITRE IX

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET L'EVOLUTION CULTURELLE

La recherche scientifique avait commencé sous le régime allemand, on se souvient dans quelles circonstances. Après le mandat la France reprit le travail amorcé et le poursuivit d'abord sous forme de missions scientifiques. C'est ainsi qu'entre 1925 et 1939, les professeurs Th. Monod, Urbain, Pasteur, Valéry, Radot, le Dr Gromier..., sont passés tour à tour au Cameroun pour étudier la faune, les questions médicales, les industries des pêches... Plusieurs ouvrages furent publiés à la suite de ces enquêtes²⁸.

Enfin, en 1935, naissait la Société d'Etudes camerounaises, et le gouverneur Repiquet, le 8 juillet, inaugurerait en personne la première séance. Cette société devait devenir, le 9 mai 1944, une section camerounaise de l'institut français d'Afrique noire (I.F.A.N.) siégeant à Dakar. Le *Bulletin de la Société* parut jusqu'en 1948 ; il fut alors remplacé par les *Etudes Camerounaises* qui paraissent deux ou trois fois par an. La société porte aujourd'hui le nom d'institut de recherches scientifiques du Cameroun (I.R.C.A.M.). Elle publie, outre son bulletin, deux séries de *Mémoires et de Mémoires* traitant les différentes questions de recherche ethnologique, sociologique, scientifique ou historique.

Les domaines les plus abordés dans les articles publiés jusqu'à nos jours sont : l'histoire (Père Bouchaud, pasteur Brutsch), l'ethnologie (Mme Dugast, Jeffreys, J.P. Lebeuf, Rodinson), la sociologie (Delarozière, Froelich...), les questions médicales (D^{rs} Aujoulat, Brygoo, Olivier...). Parmi les chercheurs camerounais, il importe de signaler l'abbé Théodore Tsala (ethnographie ewondo) et M. Isaac Pare (ethnographie bamoun). Dans la direction générale figure un Camerounais, M. Ngoué. Enfin, s'il existe peu d'études d'archéologie, il faut cependant reconnaître que les bases en ont été posées dans le musée de Douala dont les pièces représentent toutes les périodes importantes. Les études d'ensemble sur la question sont cependant peu aisées à cause du caractère dispersé des différentes missions de recherche ; les fouilles les plus importantes, celles de M. Lebeuf et

Griaule en 1939 par exemple, ont été organisées par le muséum français et leurs résultats furent publiés dans la Société des africanistes. Quoi qu'il en soit, le classement du musée de Douala, tel que l'a réalisé M. Mesle, le grand fondateur des musées camerounais, représente déjà un travail immense.

L'art camerounais.

En parlant des musées, nous touchons à l'art camerounais. Nous l'avons étudié ailleurs. (Cf. Notre collection de diapositives et notre manuscrit réalisés pour le bureau pédagogique de Yaoundé.)

Il représente tous les aspects de l'âme camerounaise. Il est comme notre peuple, la synthèse de tous les courants africains. M. Mesle, dans les musées camerounais de Douala, Foumban et Maroua, en a sauvé les aspects les plus originaux, du moins pour les arts plastiques. Un numéro spécial des *Etudes Camerounaises* (n° 52, juin 1956), en donne un exposé très précis et très documenté. Il est un complément indispensable aux travaux de l'I.R.C.A.M. qui traitent de notre culture.

Ainsi l'Institut de la recherche scientifique a posé les bases d'une enquête complète sur la vie camerounaise. Il reste à la jeune génération de poursuivre ce travail qui représente un des aspects les plus constructifs de l'œuvre éducatrice de la France au Cameroun.

Cependant l'art camerounais déborde les seuls documents exposés dans les musées. Il est l'expression totale de la vie camerounaise. Il n'intéresse donc l'histoire et l'avenir que dans la mesure où il veut rester vivant. Les danses camerounaises tout comme notre musique cherchent une expression plus neuve et plus adaptée à la société nouvelle. S'il existe des ateliers de sculpture à Douala (M. Zacharie Live, Mme Sherman...) et à Foumban, si le grand Séminaire d'Otele a réussi à donner à notre musique une âme religieuse qui chante les psaumes avec une puissance d'émotion religieuse qui ne le cède en rien aux négro-spirituels, si les studios de la radio camerounaise ont réalisé en partie l'enregistrement de nos mélodies traditionnelles, il n'en reste pas moins vrai que notre pays attend encore une école, une génération, un homme peut-être, qui sache rendre et les jeunes générations et l'art traditionnel, capables d'assimiler la civilisation moderne sans se renier. L'école de Pitoa annonce, dans cette ligne, des lendemains pleins de promesses.

Les lettres camerounaises.

La civilisation écrite est venue tard au Cameroun. Nous savons cependant que l'écriture bamoun de Njoya lui a permis de rédiger une abondante littérature religieuse, juridique et politique digne des grandes civilisations écrites.

Les missionnaires furent les premiers à élever nos langues au niveau de l'écriture. Les premiers monuments écrits dans le Sud sont donc les traductions protestantes de la Bible et les manuels scolaires. Dans le Nord, avec l'introduction de l'Islam et de l'alphabet arabe, les dialectes des tribus régnautes sont entrés, à leur tour, dans la pérennité de l'écriture.

Il n'est donc pas vrai de dire qu'au Cameroun avant la colonisation européenne, on ignorait l'écriture.

Il faut reconnaître cependant que cette littérature n'a pas laissé beaucoup de documents. C'est avec la période coloniale que le Cameroun entre aussi dans sa période littéraire. Sous le régime allemand, la production purement littéraire sur le Cameroun est fort réduite. Récits de voyages, études ethnologiques ou scientifiques ne laissent aucune place à la rêverie gratuite, à la méditation, à la création. Pourtant les études entreprises à l'Institut de Hambourg pour fixer par écrit la littérature traditionnelle constituent certainement les premières étapes de la production littéraire camerounaise. On y fit appel aux Camerounais eux-mêmes ; c'est ainsi que Peter Makembe, pour les Douala, Charles Atangana et Pierre Messi-Manga pour les Ewondo, y livrèrent à l'écriture les légendes et les fables de nos parlers bantou. Cet effort se prolonge aujourd'hui dans les productions d'Isaac Pare, de l'abbé Tsala, comme dans « La Bible de la Sagesse Bantou » publiée en 1955 par le prince Dicka-Akwa et Fabien Mbarga.

C'est de la période allemande que datent cependant les premiers essais de romans et de jeux scéniques dont les thèmes sont empruntés à la vie camerounaise. Ces œuvres produites par les Européens, pour un public européen, cherchent avec plus ou moins de bonheur à intéresser lecteurs et spectateurs aux problèmes de notre pays. Les missionnaires catholiques et protestants furent les producteurs les plus féconds dans ce genre, et leur veine n'est d'ailleurs pas tarie aujourd'hui. Leurs revues (*Stern der Heiden, Annales des Pères du Saint-Esprit, Papillon, Pentecôte...*) servirent de véhicule à ce nouveau genre de lettres édifiantes²⁹. Nombreux, entre les deux guerres, furent les romans de ce genre parus en plaquettes ou dans les revues. « Ekomi », publié vers 1930 par les missions évangéliques, en est un modèle incontesté.

Le genre ne semble pas avoir déplu au monde littéraire. C'est ainsi qu'est née la littérature camerounaise d'expression française. Elle est à l'origine l'œuvre de Français ayant du Cameroun une connaissance immédiate ou lointaine.

Dès 1934, le charme du Nord-Cameroun inspire à *M. Léon Salasc* des accents aussi sincères que profondément poétiques. Ses *chants du Logone*, parus dans la revue *Togo-Cameroun*, coulent dans un rythme très moderne, la magie multiple des paysages du Logone et du Diamaré. Le vers, cependant, se veut fidèle à la tradition du classicisme français.

On peut dire que *l'abbé Henri de Julliot* continue aujourd'hui la ligne de Salasc ; comme lui il a l'âme moderne et l'art classique, et son *Cadran Solaire* contient sur notre pays, des pages émouvantes.

Christine Garnier, en 1952, a publié un roman sur le drame des mulâtres. Si l'action se passe au Cameroun, le sujet de « Va t'en avec les Tiens » agite un problème beaucoup plus vaste qui est le destin de ces pauvres enfants (ou de ces adolescents ou de ces jeunes gens) rejetés par les sociétés blanche et noire. « Kellam, fils d'Afrique », œuvre du R.P. Carret, eut un succès mérité. Il demeure pour nous comme le dernier testament de celui qui a tant aimé notre pays.

Poésie.

Nous nous contentons de ces quelques noms pris au hasard qui retracent un peu l'évolution des lettres françaises au Cameroun. C'est depuis la guerre que les Camerounais ont commencé, eux aussi, à produire. *Louis-Marie Pouka*, élevé au petit Séminaire d'Akono dans la plus pure tradition du classicisme français et latin, ne réussira jamais à s'en libérer. Ses sonnets, ses pièces dramatiques (*La Chute de l'Hydre*), ses recueils (*Sourires et Sanglots*), gardent trop souvent, même dans les périodes les plus « personnelles » de l'auteur, la trace de Racine ou de Corneille, celle de Victor Hugo ou de Musset.

La veine poétique camerounaise dort encore. Elle hésite à se réveiller. Dans la jeune génération des poètes africains, le Cameroun est absent. La petite plaquette de Yaro-Bey : *Salut à la Nation Camerounaise*, les quelques poésies parues dans *La Revue Camerounaise des Etudiants en France*, portent sans doute des promesses et nous font espérer³⁰. Mais, il est permis désormais de dépasser de simples espérances.

Roman.

Il n'en va pas de même du roman. Les Camerounais de la nouvelle vague y tiennent une place d'avant-garde même pour l'ensemble de l'Afrique. Il n'est pas encore possible de présenter une vue d'ensemble

d'un mouvement en plein développement. Le seul article intéressant, paru récemment dans la revue *Rythmes du Monde* (1960, t. VIII. n° 2, p. 109), comporte des lacunes de détail.

La nouvelle littérature camerounaise date de 1955. Son panorama, depuis, ne cesse de s'élargir. Nous ne dirons qu'un mot de ses représentants.

Mongo Beti, pour le vulgaire, est écrivain, prix Sainte-Beuve, licencié ès Lettres, prépare agrégation. De son vrai nom *Alexandre Biyidi*, il a commencé par les nouvelles (*Sans haine et Sans amour, Ville cruelle*) dans la collection « Présence Africaine ». Il les signait « Eza Boto ». A partir de 1956, il adopte le pseudonyme de Mongo Beti sous lequel il deviendra célèbre. Il produit successivement *Le Pauvre Christ de Bomba* (1956), *Mission terminée* (1957), *Le Roi miraculé* (1958), sans parler de ses articles dans la revue « Preuves » et dans d'autres périodiques. Il prépare aujourd'hui une anthologie de littérature africaine d'expression française. Il a gagné, en 1958, le prix Sainte-Beuve pour l'ensemble de son oeuvre.

Cette oeuvre, il faut l'avouer, a inquiété le lecteur européen. On admire l'art de ce jeune écrivain, car il a un talent exceptionnel. Mais son attitude révolutionnaire envers les vieux de sa race et le christianisme superficiel de ses personnages, une certaine agressivité contre l'action des missionnaires, tout cela ne pouvait qu'indisposer le lecteur même averti. Et cela, d'autant plus que la vie morale mise en scène est un mélange de dépravation et d'innocente complaisance dans le vice.

Mongo Beti soulève d'autres problèmes plus profonds. Le christianisme de la foule, au Cameroun, n'a-t-il pas été un alibi commode à l'heure du colonialisme, et les populations désormais libres ne vont-elles pas revenir à leurs traditions ? Il ne serait pas juste de porter un jugement définitif sur une oeuvre qui n'en est pas à sa pleine mesure. Sans doute pour le lecteur moyen, Mongo Beti n'est qu'un écrivain qu'on juge derrière son roman, et ceci explique la sévérité de certaines appréciations justifiées par le caractère choquant de plusieurs passages de ses oeuvres.

Mais pour nous, Mongo Beti n'est pas qu'un écrivain : il est un homme. Orphelin de père dès l'enfance, affronté avec les difficultés de l'existence et celles mêmes que suscitait un tempérament trop riche, élève brillant et fils toujours dévoué d'une mère sans autre appui, pour les missionnaires qui l'ont formé comme pour ses camarades, il a gardé un attachement sincère que n'ont point démenti ses professions « d'incroyance ». Autant nous ne saurions approuver beaucoup des thèses que développe son oeuvre, autant nous gardons de très justes raisons de croire que son talent, en mûrissant, nous réserve certainement des fruits qui dépasseront la promesse des fleurs.

Le romancier le plus célèbre avec Mongo Beti est *Oyono Ferdinand*. Il a débuté par deux romans : *Une vie de Boy*, et *Le vieux Nègre et la Médaille* (1956). Il vient de sortir : *Chemin d'Europe* (1960). Oyono a fait ses études de Droit. Il écrit avec un talent fait de précision et d'élégance. Le réalisme de ses romans en fait de véritables documents. Il plaide contre la vie des colons il n'épargne pas les missionnaires, mais il est plus indulgent que son confrère Mongo Beti. Le sujet choisi et la manière de le traiter rendent évidemment ces romans pour le moins amoraux. Sans doute, l'auteur n'excuse pas le vice, mais il y a des spectacles qui ne peuvent que diminuer l'homme.

Le talent d'Oyono n'est pas moins prometteur que celui de Mongo Beti. Son dernier roman « *Chemin d'Europe* » montre qu'il reste attaché à la description de destins délabrés. Nous espérons qu'il se tournera bientôt vers les richesses incontestées d'une culture traditionnelle dont notre pays porte encore tant de traces.

Benjamin Matip, a publié en 1956 son « *Afrique, nous t'ignorons* ». C'est encore un aspect du conflit qui oppose jeunes et vieux dans la vie des villages. Benjamin Matip est aussi l'auteur d'un essai sur l'histoire de l'Afrique à la période précoloniale.

Joseph Owono est fonctionnaire de l'Administration camerounaise. Il a publié en 1959 « *Tante Bella* » C'est un document poignant sur le problème de la femme camerounaise. Dans le dialogue qui l'ouvre comme dans l'odyssée de *Tante Bella* qui en forme le corps, le récit d'Owono touche au destin de la femme tel qu'il existe encore aujourd'hui, et il serait faux de croire que ces faits sont dépassés parce que l'auteur place les événements sous la période allemande. On comprend que la lecture d'un tel ouvrage mette mal à l'aise plus d'un lecteur camerouais de nos jours.

Signalons pour terminer la plaquette de Francesco Ndintsona³¹ *Fleurs de latérite* publiée en 1955 au centre culturel camerounais de Paris, et dont nous ne savons pas grand-chose, ainsi que la petite autobiographie de *Marie-Claire Matip*, parue en 1958 sous le titre de *Ngonda*. Expériences et impressions d'une jeune collégienne qui affronte la vie, son intérêt est surtout d'être pour nous le seul témoignage féminin de notre jeune littérature.

La plaquette de Marie-Claire Matip a paru dans le *Club africain du livre*. Cette fondation, due à l'initiative de M. Lagrave et de ses amis de l'enseignement public, veut mettre à la portée des élèves de nouveaux manuels ou à travers leur vie quotidienne (Malik), et les thèmes de leur littérature traditionnelle (fables camerounaises), ils apprendront à lire et à écrire le français. L'initiative mérite certainement tous les encouragements.

Tel est le visage de la littérature camerounaise d'aujourd'hui. Le roman est dominé par le drame de la jeune génération aux prises avec

les vieux de sa race ou les milieux malsains du colonialisme moribond. C'est une littérature de jeunesse qui traduit les secousses d'une crise profonde. Elle est la mise en question aussi bien de la coutume, de la religion, que de l'Occident.

Et c'est justement cette tension critique qui explique en partie le retard d'une poésie camerounaise en ces premiers âges de notre littérature. On a peine à écouter la muse dans le bruit de cette bataille où l'avenir et le présent affrontent un passé encore trop puissant. Nos écrivains se sont révélés loin de leur pays, et il faudra sans doute attendre qu'ils se remettent docilement, humblement, à l'écoute de son message revécu du dedans, pour qu'ils puissent en parler poétiquement.

CHAPITRE X

DE L'UNION FRANÇAISE A L'INDEPENDANCE (1945-1960)

L'Union française était née à Brazzaville (1944). La Constitution française de 1946 lui confèrera seulement un baptême officiel. Au terme de cette Constitution, la France et ses possessions d'Outre-mer forment un ensemble appelé Union française. Cet ensemble comprend : la métropole, les Etats associés (Indochine, Annam, Cochinchine... etc.), les territoires d'Outre-mer qui font partie intégrante de la République (les anciennes colonies), et enfin les territoires associés (Togo, Cameroun) constitués par les pays de tutelle.

Les Camerounais sont citoyens de l'Union française (administrés français conservant leur statut coutumier), leur pays est administré comme partie intégrante de cette Union. Les lois sont donc faites par l'Assemblée nationale française ; une assemblée locale est créée qui demeure consultative et ne possède pas, à proprement parler, d'attributions politiques. C'est à elle qu'il revient de voter le budget.

Comme tout territoire de l'Union française, le Cameroun est représenté à l'Assemblée nationale française. Il a droit à deux députés (1945 : le Dr Aujoulat et le prince Douala-Manga-Bell), puis à trois (1946 : les mêmes, avec M. Ninine pour le Nord), et enfin à quatre (1951 : les précédents, plus M. Plantier). En 1956, M. Aujoulat battu est remplacé par M. André-Marie Mbida. Tous les députés camerounais jusqu'à cette date étaient de nationalité française. M. Mbida sera le seul et premier député de statut particulier.

Les candidats sont présentés par deux collèges : les citoyens français (un député), et les non-citoyens (un, puis deux, puis trois députés). Les candidats du premier collège doivent être de nationalité française ; ceux du deuxième collège peuvent être Français ou Camerounais.



• M. Ahmadou Ahidjo, premier Président de la République du Cameroun.

- André - Marie Mbida, premier Chef du premier Gouvernement camerounais.

(Photo Cameroun Information.)



- Le palais du Président de la République.

(Photo E. Mveng.)



Comme tous les pays de l'Union française, le Cameroun a ses représentants dans les organismes du Gouvernement central de Paris : trois sièges au Conseil de la République, cinq à l'Assemblée de l'Union française, un au Conseil économique.

Le Cameroun restera membre de l'Union française jusqu'en 1957, date à laquelle il devient un Etat sous tutelle. Le mandat de ses députés à l'Assemblée nationale française, un moment controversé, sera aboli avec le référendum de 1958.

A l'intérieur, le Cameroun est doté d'une *assemblée représentative*, (Décrets du 9 octobre 1945 et du 25 octobre 1946.) Sa naissance connut d'inévitables tâtonnements, solidaires de ceux que devaient connaître en France les débuts de l'Union française. Voilà pourquoi la première assemblée, celle de 1945, ne vivra qu'un an et n'aura d'autre rôle que celui d'un simple banc d'essai.

L'assemblée de 1946 est élue par le double collège (38 507 électeurs). Elle comprend quarante membres dont seize français et vingt-quatre camerounais. Les candidats, qui doivent avoir vingt-trois ans accomplis sont élus au scrutin de liste majoritaire à deux tours. Le territoire est divisé en dix circonscriptions électorales pour le premier collège. Chaque circonscription dispose d'un siège, sauf le Wouri (quatre) et le Nyong et Sanaga (trois). Le deuxième collège compte quatorze circonscriptions avec un nombre de siège proportionnel au chiffre de la population, et allant de cinq à un.

Les attributions de l'assemblée sont assez vagues : elle vote le budget, est chargée de la gestion des intérêts propres au territoire et demeure en somme dans un rôle de pure consultation. Son règlement intérieur précise que son bureau comprend :

- Un président, citoyen français.
- Deux vice-présidents, dont un Français.
- Deux secrétaires, dont un Français. et deux secrétaires suppléants dont un Français.

Enfin, sa Commission permanente comprend cinq membres, dont deux Français.

L'assemblée sera remplacée en 1952 par une assemblée territoriale (A.T.C.A.M.), élue par un double collège de 580 000 électeurs, et comprenant en principe 32 Camerounais et 18 Français. Les candidats remplissent les mêmes conditions qu'en 1946, et, par suite de l'élection de MM. Aujoulat, Martin et Ninine au second collège, on aura en réalité 21 Français contre 29 Camerounais. Ainsi donc, le nombre des sièges de l'assemblée est porté à 50 et cette fois, les élections se font par scrutin de liste majoritaire à un tour.

Cette assemblée sera dissoute le 8 novembre 1956.

A cette date, depuis bientôt un an, le sang coule au Cameroun. Mais les changements se précipitent : après le suffrage universel, le collège unique, puis la loi-cadre (23 juin 1956). La loi-cadre, comme on l'a si bien dit, était un cadre à remplir. Elle demandait à la France de prendre des mesures appropriées pour favoriser l'évolution politique des territoires dépendant du ministère de la France d'Outre-mer. Son titre II traitait des territoires sous tutelle, c'est-à-dire du Togo et du Cameroun. Or tandis qu'il était prévu pour le Togo un statut (de république autonome) on se contentait de suggérer pour le Cameroun des réformes institutionnelles.

De quelles institutions s'agissait-il ? Sans doute, du haut Commissariat et de l'assemblée.

Le Cameroun, depuis 1946, a pour chef un haut Commissaire de la République française³². Il représente l'exécutif et dépend du ministère de la France d'Outre-mer. Mais la centralisation de toutes les compétences législatives et exécutives à Paris n'est pas faite pour faciliter sa tâche. Les remplacements de chefs de territoires demeurent aussi fréquents qu'avant la guerre mondiale. Quant à l'assemblée, ses attributions sont fort limitées. Les réformes envisagées étaient donc importantes. Mais on ne pouvait dire encore en quoi elles consisteraient. La loi-cadre, cependant, déclencha les passions. Elle humiliait le Cameroun, disait-on, et conduirait à un assimilationisme dont personne ne voulait.

L'U.P.C. prit le maquis et le Dr Delangue fut tué. Le groupe d'Union nationale de M. Soppo-Priso, tout en combattant la loi-cadre, accepta de se présenter aux élections du 23 décembre 1956. Il définit son attitude au congrès de Dibombari et déclara qu'il n'accordait sa participation qu'à la condition d'obtenir l'amnistie totale des prisonniers politiques, des élections deux mois après cette amnistie, et

la garantie que l'assemblée serait élue uniquement pour voter un nouveau statut. Toutes ces conditions ne furent d'ailleurs pas réalisées.

Les élections du 23 décembre eurent lieu malgré le mot d'ordre d'abstention lancé par l'U.P.C. La participation fut d'ailleurs très inégale selon les régions. Sur 1 740 000 électeurs, 940 000 seulement se rendirent aux urnes, et tandis que la participation était de 80 % dans le Ntem, elle atteignait à peine 22 % dans le Wouri, c'est-à-dire dans la partie la plus évoluée du pays, et la moyenne totale s'établit autour des 55 %.

Le rôle de la nouvelle assemblée composée désormais de soixante-dix membres était de donner un statut au Cameroun. Un projet, élaboré par le Gouvernement français, lui fut soumis. Le groupe de l'Union camerounaise présenta un contreprojet beaucoup plus bref, mais qui demandait l'autonomie totale et une période transitoire avant l'indépendance. Le groupe de M. Mbida appuyait à fond le projet français. L'assemblée siégea du 28 janvier au 22 février 1957. Le projet du Gouvernement français, assorti d'une soixantaine d'amendements, fut voté par soixante voix contre huit, et le décret du 16 avril 1957 mit en place les nouvelles institutions camerounaises. Désormais le Cameroun garde pour chef un haut commissaire de la République qui détient la défense, les relations avec la métropole et l'extérieur, et joue auprès du Gouvernement camerounais le rôle d'un véritable embryon d'exécutif. Le Gouvernement camerounais dont le premier ministre est nommé par le haut commissaire, est investi par l'assemblée. La citoyenneté camerounaise est créée, et le Cameroun se choisit un drapeau, un hymne national, une devise. M. André-Marie Mbida, appelé à former le premier gouvernement, est investi le 10 mai 1957. Désormais, le 10 mai sera jour de fête nationale.

La mission de l'assemblée était terminée. Au lieu d'être dissoute, elle devint, le 9 mai 1957, en application du nouveau statut, la première Assemblée législative du Cameroun (A.L.C.A.M.). Son ancien président, M. Ahmadou Ahidjo, est vice premier ministre du Gouvernement Mbida.

Le programme du nouveau gouvernement préconise la création des provinces groupant les différentes régions camerounaises par affinité en communauté d'intérêts ; il demande l'indépendance au terme de plusieurs étapes, afin de permettre au pays de s'équiper sur le plan économique, militaire, intellectuel et industriel ; contre l'U.P.C., il envisage le recours à la force comme une issue qui devient chaque jour inévitable. En février un large mouvement « diplomatique » français déplaçait les hauts commissaires d'Afrique, et ramenait au Cameroun M. Ramadier. Quelques jours après, le nouveau chef du territoire entra en conflit avec Mbida. Ce dernier, mis en minorité, démissionna après avoir obtenu de Paris le rappel de M. Ramadier, qui

sera remplacé par M. Xavier Torr . Le 18 f vrier, un nouveau gouvernement pr sid  par M. Ahidjo,  tait mis en place. Il pr conisait dans son programme une autonomie interne totale, la d termination d'un calendrier fixant la date de l'ind pendance du Cameroun, la r unionification des deux Cameroun, la r conciliation nationale, et enfin la coop ration avec la France.

Ce programme r pondait aux aspirations d'une immense partie de la population. M. Ahidjo fut accueilli avec beaucoup de faveur. Des  lections partielles en Sanaga-Maritime apr s la mort d'Um Nyob  ramen rent dans l'assemblée, M. Mayi-Matip et ses amis, grands partisans de la r conciliation, et un moment, on put croire que la paix allait revenir. Il est vrai que la pr sence de l'arm e fran aise au Cameroun, et le projet d'association avec la Communaut  fran aise, exasp raient les esprits. La lutte fratricide reprit, on sait dans quelles circonstances.

L'Assemblée l gislative, de son c t , continuait ses travaux. Elle opte pour l'autonomie interne compl te (12 juin), demande l'ind pendance pour le 1^{er} janvier 1960 et la r unionification avant cette date (24 octobre). Le 1^{er} janvier 1959, un nouveau statut d'autonomie interne compl te vient parachever celui qui existait d j . D sormais, le Cameroun n'est plus repr sent  dans les assembl es fran aises, il a tous pouvoirs de l gislation, d'administration et de juridiction, et la nationalit  camerounaise est reconnue sur le plan international.

Il restait   faire approuver ce programme par l'Assemblée g n rale de l'O.N.U. Le 24 octobre 1958, l'Assemblée l gislative avait adopt  une motion invitant le Gouvernement camerounais   demander   la France de saisir l'Assemblée g n rale des Nations unies, au cours de sa session d'octobre 1958, de l'abrogation de l'accord de tutelle concomitante   l'ind pendance du Cameroun. Le r le des Nations unies dans notre pays atteignait donc ses derni res  tapes.

Depuis les accords de tutelle de 1946, la Commission de tutelle a envoy  en 1949, 1952, 1955 et 1958 quatre missions de visite dans notre pays. Leurs conclusions furent toujours optimistes : elles exprimaient leur satisfaction devant les progr s accomplis. En 1955, la mission ne put s'emp cher cependant de demander   la France de mettre tout en  uvre pour ramener la paix dans les r gions troubl es.

L'Assemblée g n rale de 1958-1959 allait donc mettre un couronnement   l' uvre de vigilance et de sollicitude de l'O.N.U. pour notre pays.

Les d bats, fix s au 20 f vrier, dur rent jusqu'  la mi-mars. Toutes les voix se firent entendre. Parmi les p titionnaires on reconnaissait M. Mbida, M. Moumi , Mme Oaundi , et pour la zone britannique, MM. Aiyuk (K.N.C.), Victor Ngu, Ndeh Ntumazah... M. Ahidjo, en personne, pr sidaient la d l gation camerounaise. Il n'eut pas de peine  

gagner à ses thèses tout le groupe occidental qu'il avait contacté le 4 mars. Les pays afro-asiatiques furent assez divisés. Tout le monde était d'accord pour reconnaître que le chef du Gouvernement camerounais représentait la légitimité. Mais les thèses des adversaires demandaient la dissolution de l'Assemblée législative, des élections immédiates, puis l'indépendance et la réunification que les uns voulaient avant, d'autres pendant, d'autres après l'indépendance. On souhaitait enfin le maintien de la tutelle jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions après l'indépendance.

M. Ahidjo lui, demandait l'indépendance et la levée de tutelle pour le 1^{er} janvier 1960, puis la réunification après consultation populaire dans la zone britannique. Il était pour le maintien de l'Assemblée législative jusqu'aux élections qui devaient suivre de quelques mois l'indépendance. Les représentants de la zone britannique étaient nettement divisés en deux groupes : les partisans de l'unification et les adversaires. Parmi ces derniers, quelques-uns voulaient l'annexion pure et simple de la région Nord, sans attendre de plébiscite.

Les thèses de M. Ahidjo, en gros, prévalurent. Pour la zone anglaise, les partisans de la réunification eurent le dessus, puisqu'il obtinrent d'attendre les résultats d'une consultation populaire.

La résolution adoptée pour la zone française :

« Décide, en accord avec l'autorité administrante, que le 1^{er} janvier 1960, lorsque le Cameroun sous administration française accédera à l'indépendance, l'accord de tutelle approuvé par l'Assemblée générale le 13 décembre 1946 cessera d'être en vigueur, conformément à l'alinéa B de l'article 76 de la Charte des Nations unies.

« Exprime sa confiance que des élections auront lieu le plus tôt possible après le 1^{er} janvier 1960, date de l'accession à l'indépendance, pour la formation d'une nouvelle assemblée appelée à prendre des décisions pour la mise en place des institutions définitives du Cameroun libre et indépendant.

« Recommande que, lors de son accession à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960, le Cameroun sous administration française soit admis comme membre de l'organisation des Nations unies, conformément à l'article 4 de la Charte. »

La résolution concernant la zone anglaise est beaucoup plus longue. Elle comporte huit paragraphes demandant un plébiscite et fixant ses modalités.

M. Ahidjo, dans son message au peuple camerounais, pouvait déclarer : « Je suis... heureux de vous annoncer que nous avons remporté une victoire à l'issue de ce débat. Cette bataille que nous avons menée à votre nom et pour vous, était difficile, mais nous avons eu du plaisir à nous battre pour faire accepter nos thèses, c'est-à-dire

les vôtres. Aujourd'hui, nous pouvons considérer que nous sommes indépendants. En effet, la résolution qui a été votée, recommande la levée de tutelle le 1^{er} janvier 1960, date à laquelle nous proclamerons l'indépendance du Cameroun... »

Rentré au pays, M. Ahidjo demanda les pleins pouvoirs qui autoriseraient le Gouvernement à prendre par ordonnances toutes les mesures qui, normalement, sont du domaine de la loi, afin que, ayant tout en mains, le Gouvernement puisse préparer l'indépendance. Le 31 octobre 1959, l'assemblée vote les pleins pouvoirs, et après avoir désigné, le 30 octobre 1959 ses membres qui siègeraient au comité chargé de préparer la constitution du Cameroun indépendant, elle fut mise en vacance.

Quelques réformes importantes vinrent en effet compléter la toilette du Cameroun avant l'indépendance. Une nouvelle organisation territoriale remplaça les régions par des départements et des préfets furent nommés.

Entre temps, l'indépendance se préparait fièvreusement : des convois de stagiaires étaient envoyés dans les ministères français pour s'initier à la diplomatie.

Malheureusement, à l'intérieur, la paix tant désirée se révélait de plus en plus lointaine.

Enfin, le 1^{er} janvier, à 0 h., cent un coups de canon saluèrent l'indépendance du Cameroun. On avait invité une centaine de pays ; plus de soixante avaient envoyé des délégations ; Mgr Maury, délégué apostolique de Dakar, représentait le Saint-Siège ; M. Jacquinot représentait la France ; le secrétaire général des Nations unies, M. Hammarskjöld, était présent. M. Jacquinot parla de l'œuvre de la France, de l'amitié qui unissait les deux pays, et de la collaboration pour l'avenir. M. Ahidjo proclama le Cameroun indépendant et dit son attachement à la puissance tutrice.

Sur le plan officiel, on peut dire que l'indépendance du Cameroun pouvait servir de modèle. Un pays tuteur fier d'avoir conduit un autre pays à sa maturité et lui remettant en toute amitié son destin devant les représentants du monde entier ; un pays, hier colonie, puis placé sous tutelle, heureux d'être enfin indépendant et adressant à son ancien protecteur des remerciements émus, c'était digne des plus beaux contes.

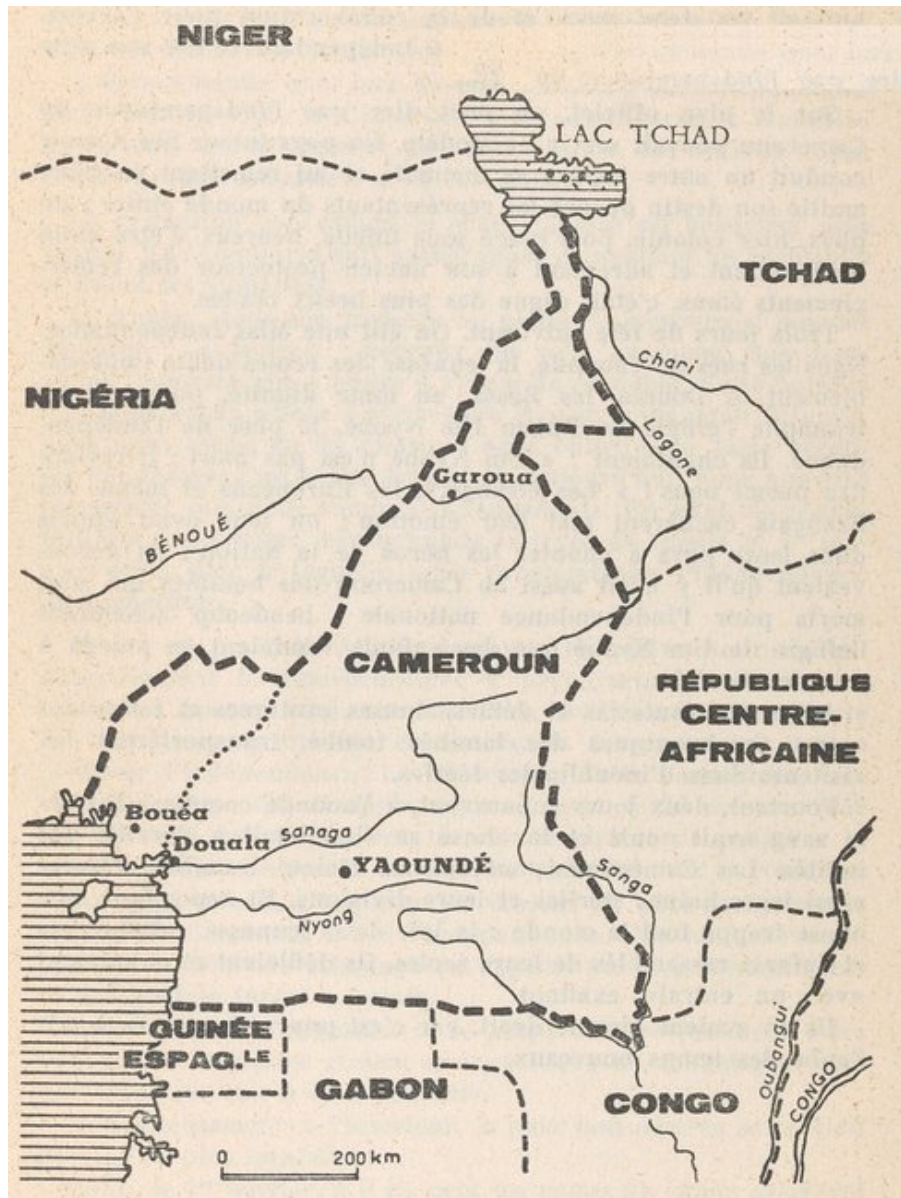
Trois jours de fête suivirent. On élit une Miss Indépendance. Dans les rues de Yaoundé, la jeunesse des écoles défila impeccablement. A Douala, les Bassa, en toute dignité, portèrent en triomphe l'effigie de Ruben Um Nyobé, le père de l'Indépendance. Ils chantaient : « Um Nyobé n'est pas mort ; il reviendra parmi nous ! » Les étrangers, les Européens et même des Français cachèrent mal leur émotion ; on leur

avait appris dans leurs pays à chanter les héros de la nation ; ils découvraient qu'il y avait aussi au Cameroun des hommes qui sont morts pour l'indépendance nationale ; beaucoup achetèrent l'effigie de Um Nyobé que des enfants vendaient ce jour-là à tous les carrefours.

A Garoua, fantasias et défilés, danses exotiques et fastes des cours anachroniques des lamibés foubé, transportèrent les visiteurs dans d'inoubliables féeries.

Pourtant, deux jours auparavant, à Yaoundé comme à Douala le sang avait coulé et la chose se chuchotait à l'oreille des invités. Les Camerounais eux-mêmes étaient humiliés d'étaler ainsi leurs haines stériles et leurs divisions. Et cependant, une chose frappa tout le monde : la joie de la jeunesse. Adolescents et enfants rassemblés de leurs écoles, ils défilaient et chantaient avec un entrain exaltant.

Ils en avaient bien le droit, car c'est pour eux que se levait l'aube des temps nouveaux.



Après le plébiscite du 11 février 1961 : 466 000 km², 4 250 000 habitants.

HUITIEME PARTIE

APRÈS L'INDÉPENDANCE : LA RÉUNIFICATION

CHAPITRE I

LE CAMEROUN ORIENTAL

Le Cameroun oriental est donc indépendant depuis le 1^{er} janvier 1960.

Son premier souci sera la mise en place des nouvelles institutions qui lui permettront de vivre son indépendance. Il commence par une constitution adoptée au référendum du 21 février 1960. Cette consultation populaire révéla en même temps les divisions profondes du peuple camerounais : autant le Nord fut unanime à voter une constitution dont il ignorait le contenu, autant le Sud, sauf l'Est et le Ntem, fut unanime à la rejeter. La majorité fut plutôt modeste : 797 000 oui contre 531 000 non.

Il faut d'ailleurs avouer que rien ne fut entrepris pour satisfaire l'électeur : l'affichage de la constitution fut réduit au strict minimum, devant les préfectures ou parfois de rares mairies ; aucune traduction ne la mit à la portée des paysans (alors qu'ailleurs, on avait vu traduire une constitution en quarante dialectes). Le comble fut sans doute atteint quand un journal local — sans arrière-pensée, nous voulons bien — estima qu'il était plus opportun de vendre le texte à une population dont la pauvreté approche souvent de la misère. Et comme le texte était rare, il n'y avait pas de choix possible : la population dut acheter sa constitution auprès d'un journaliste étranger.

Ceci n'explique pas tout, mais nous aide à comprendre l'opposition que le Sud et le Centre n'ont cessé de manifester à ce document. La nouvelle constitution, assez proche de celle de la V^e République française, établissait chez nous un régime présidentiel relativement fort, et une seule assemblée nommée Assemblée nationale (il n'y a donc pas de sénat).

La constitution comprend un préambule et douze titres. Le préambule reprend à son compte les plus importants des articles de la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*. Il précise le sens de la laïcité dans l'Etat camerounais, et affirme sa volonté de travailler à l'unité africaine et à la réunification du Cameroun.

Le titre I reconnaît la souveraineté du peuple et l'existence des partis politiques.

Le titre II attribue le pouvoir législatif à une seule Assemblée nationale, élue pour cinq ans, au suffrage universel.

Le titre III traite du président de la République, chef de l'Exécutif, et en quelque sorte du Gouvernement, puisqu'il nomme et révoque les ministres à volonté, peut prendre les pleins pouvoirs dans les cas jugés extraordinaires, et dispose des forces armées.

Le titre IV définit les attributions du premier ministre et des membres du Gouvernement. Le premier ministre dispose de la police, il assure l'exécution des lois et dirige l'administration, il travaille avec le Conseil des ministres pour les questions importantes de politique générale.

Le titre V définit les attributions de l'assemblée et ses relations avec le Gouvernement qui est responsable devant elle ; elle peut renverser le Gouvernement par une motion de censure adoptée par les deux tiers de ses membres.

Le titre VI donne au président le droit de négocier les accords internationaux, à l'assemblée le droit de les ratifier.

Le titre VII traite de l'autorité judiciaire. C'est le président qui garantit l'indépendance du pouvoir judiciaire, et c'est lui qui est le président du Conseil supérieur de la magistrature. Les magistrats du siège sont inamovibles, et l'organisation de l'administration judiciaire est réservée à une loi organique.

Le titre VIII annonce la création d'une haute Cour de justice.

Le titre IX annonce la création d'un Conseil économique et social.

Le titre X reconnaît les municipalités et annonce la création de provinces.

Le titre XI traite de la révision de la constitution dont l'initiative appartient au président, à l'assemblée ou au Gouvernement. Tout projet de révision doit être signé d'un tiers des membres de l'assemblée, et voté par les deux tiers. Si le vote obtient la majorité simple, on a recours à un référendum.

Le titre XII enfin préconise les dispositions transitoires avant la mise en place des nouvelles institutions.

Après l'adoption de la constitution, on prépara les élections. Elles eurent lieu le 10 avril 1960 ; la nouvelle assemblée entre en fonction le 20 avril. Elle comprend cent membres, dont une femme, la première députée du Cameroun : Mme Keutcha.

L'assemblée procéda sans tarder à l'élection du président de la République. *M. Ahmadou Ahidjo*, seul candidat, est élu presque à l'unanimité. Il devenait ainsi, à 35 ans, le premier président du Cameroun indépendant.

Après avoir consulté longuement les partis politiques, il charge M. Assale (on s'y attendait d'ailleurs), de former le premier gouvernement, et par souci d'unité nationale, offre des portefeuilles à

toutes les formations politiques. Seule l'U.P.C. refuse sa participation.

Désormais, l'heure a sonné pour le Cameroun de travailler à sa propre édification. A l'intérieur, il complète la mise en place des organismes et institutions qui lui permettront d'exercer une souveraineté effective et de travailler au bien commun de tous : création d'un Conseil économique et social (30 novembre 1960), d'une Ecole d'administration, d'une Ecole militaire pour la formation de sous-officiers camerounais, adoption par l'assemblée d'un projet portant création d'un embryon de marine et d'aviation militaires, adoption enfin d'un plan de développement économique (janvier 1961). En même temps, pour compléter ses cadres, le Cameroun envoie des contingents de stagiaires en France, aussi bien à Saint-Cyr qu'à l'Ecole d'administration.

A l'extérieur, le Cameroun nomme des ambassadeurs et signe des accords de coopération surtout militaire, culturelle et économique avec la France (14 novembre (1960)). Il entre à l'O.N.U. le 20 septembre 1960, et sur le plan africain, il participe aux conférences d'Abidjan (octobre 1960), de Brazzaville (décembre 1960), à la conférence économique de Dakar (janvier-février 1961), et Yaoundé est choisi comme lieu de la rencontre de mars 1961 qui prolongera celles d'Abidjan et de Brazzaville.

Sur le plan de la réunification des contacts directs sont établis depuis longtemps entre Buéa et Yaoundé et M. Foncha, depuis 1958, est régulièrement l'hôte de notre Gouvernement aux fêtes nationales. Un comité, depuis 1959, travaille aux préliminaires de la réunification, et le voyage de M. Ahidjo à Buéa, en août 1960, était une preuve évidente que la réunification était faite déjà dans les cœurs. Malheureusement, en ce qui concerne la partie Nord de la zone britannique, les contacts restent assez superficiels et les dirigeants se montrent nettement hostiles à notre République. Pourtant, les masses populaires ne cachent pas leur espoir de rentrer dans le grand Cameroun, mais entre ces espoirs et les intrigues de la politique, qui aura le dernier mot ?

Le bilan de la première année de l'indépendance camerounaise demeure en somme fort modeste ; le terrorisme, le chômage, la libération de la femme, la réforme des pouvoirs traditionnels attendent encore une solution. Seule l'administration et l'armée prennent une réelle implantation. La politique extérieure, par contre, connaît une importance grandissante et s'oriente vers un nouveau bloc africain d'expression française longtemps hostile au bloc afro-asiatique et qui s'abritait à l'ombre du bloc occidental. La nouvelle étape qui s'ouvre a été nettement définie par le président Ahidjo dans son discours de Nouvel An : « L'année 1961 sera placée pour nous, sous le triple signe du développement camerounais, de la réunification et de

la construction africaine. »

CHAPITRE II

LA REUNIFICATION

La zone britannique.

La zone britannique, nous l'avons dit était divisée en deux parties : le Northern Cameroons, avec ses trois régions de Dikwa, de l'Adamaoua et du groupe Tigon, Ngoro et Kentu. Elles sont toutes rattachées à la province Nord de la Nigeria et ont leur chef-lieu à Kaduna depuis 1959. Administrées comme partie intégrante de la Fédération nigérienne, elles ont huit membres au Conseil fédéral de Lagos. C'est un territoire de près de 44 000 kilomètres carrés et de 687 100 habitants, composés de tribus païennes dominées par une aristocratie musulmane et monyénâgeuse. Le sous-sol, semble-t-il, est riche et pourrait receler du radium, mais les Anglais ont toujours gardé un silence mystérieux sur les richesses de la région. Le rapport présenté à la mission de visite de l'O.N.U. en 1958, signale laconiquement que le Gouvernement fédéral de la Nigeria s'occupe du Service géologique pour le Nord-Cameroun, mais ne donne nulle part les résultats des travaux de ce service.

A vrai dire, les dirigeants du Northern Cameroons furent de tout temps partisans du rattachement à la Nigeria ; telle fut leur position à la conférence de Londres en 1950 et 1954 ; telle aussi leur attitude à l'Assemblée générale des Nations unies en 1959. Mais la masse ne pensait pas comme eux. Aussi l'O.N.U. demanda-t-elle un premier plébiscite pour le 7 novembre 1959. Sur 113 000 électeurs, 73 000 voix furent contre le rattachement immédiat avec la Nigeria. Sans doute ce n'était pas encore une prise de position nette pour le rattachement au Cameroun indépendant, mais tous les espoirs étaient désormais permis. Le référendum du 11 février 1961 fut une surprise : cette fois la majorité est allée à la Nigeria, et malgré l'irrégularité de plus d'un procédé tout laisse croire que ce verdict, en dépit des protestations du Gouvernement camerounais, pourrait être définitif. Ainsi le Northern Cameroons, lambeau de l'ancien empire du Bornou et de celui de Sokoto, aura renié jusqu'à son nom camerounais.

Le Southern Cameroons.

Il n'en va pas de même de la partie méridionale du Cameroun britannique. Mille liens la rattachent depuis toujours au grand Cameroun. Entre Douala et Victoria, entre Foumban, Dchang et Bamenda, une communauté de parenté, d'échanges culturels, d'intérêts économiques a tissé un vaste réseau que le découpage colonial n'a pas entamé.

Le pays mesure 42 000 kilomètres carrés et 753 000 habitants. Son sous-sol n'a révélé l'existence d'aucun gisement digne d'intérêt, mais la fertilité de son terrain volcanique, la fraîcheur du climat sur les montagnes, la magnificence de ses paysages sont uniques en Afrique. Toute son économie repose sur l'agriculture ; les grandes plantations laissées par les Allemands ont été constituées en coopérative d'Etat sous le nom de « Cameroons Development Corporation » (C.D.C.). D'autres sociétés moins importantes cultivent la banane, le café, le thé, le cacao, le caoutchouc... Deux ports en plein rendement, Tiko et Victoria, lui ouvrent sur l'océan deux accès à la fois commerciaux et touristiques.

L'enseignement, confié aux missions catholiques et protestantes, prend une extension chaque jour plus grande : plus de 50 000 élèves dans l'enseignement primaire, et près de 500 dans les deux collèges de Sasse (catholique) et Bali (protestant). L'enseignement secondaire est plus ancien que dans le Cameroun oriental, puisque le collège de Sasse fonctionne depuis 1939, mais l'enseignement primaire a un réel retard à rattraper. Six Ecoles normales préparent le personnel enseignant (dont une officielle, trois catholiques et deux protestantes).

Les services médicaux dirigent dix hôpitaux répartis dans les centres de Bota (Victoria), Tiko, Mukonge et Ekona. Les institutions politiques du Cameroun méridional ont connu les changements les plus divers : le pays fut d'abord rattaché à la province méridionale de la Nigeria, puis à la province orientale ; puis il fut divisé en deux régions avec les chefs-lieux de Bamenda au nord et Buéa au sud. En 1954, après la Conférence Constitutionnelle de Londres, le Cameroun devint un quasi territoire fédéral, ayant son assemblée de vingt-cinq membres. A partir de 1957, le territoire devint le Southern Cameroons ayant son Gouvernement, son Assemblée, son Conseil de chefs. Le 15 mai 1958, le premier Gouvernement, présidé par le D^r Endeley descendant du chef Endeley de Buéa, fut mis en place. Il devait être mis en minorité un an plus tard et remplacé par le Gouvernement présidé par M. Foncha, l'artisan de la réunification.

L'évolution politique du Cameroun méridional fut assez parallèle à celle du Cameroun oriental. La démocratie et les partis politiques y connurent un grand succès. Parmi les partis les plus actifs, il faut

mentionner le *Kamerun National Congress* (K.N.C.) du D^r Endeley, partisan de l'annexion du Cameroun par la Fédération nigérienne ; le *Kamerun People's Party* (K.P.P.) rattaché au puissant parti nigérien du D^r Azikiwe ; le *Kamerun National Democratic Party* (K.N.D.P.) de M. Foncha qui devait militer avec succès pour la réunification. L'U.P.C. un moment vivace, fut dissoute en 1957 : un autre parti est né pour la remplacer, c'est le *One Kamerun Party* de MM.W. Ntumazah et J. Bidjoka.

L'Assemblée générale des Nations unies, à l'issue de sa session de mars 1959, avait adopté sur le Cameroun britannique la résolution suivante :

« L'Assemblée générale...

1. Recommande que l'autorité administrante, conformément à l'alinéa B de l'article 76 de la Charte des Nations unies, prenne, en consultation avec un commissaire des Nations unies aux plébiscites, des mesures pour organiser, sous la surveillance des Nations unies, des plébiscites séparés dans la partie septentrionale et dans la partie méridionale du Cameroun sous administration du Royaume Uni, afin de déterminer les aspirations des habitants du territoire au sujet de leur avenir.
2. Recommande en outre que dans la partie septentrionale du territoire, le plébiscite ait lieu vers la mi-novembre 1959, que les questions suivantes soient posées à la population de la partie septentrionale du territoire :
 - a) Désirez-vous que le Cameroun septentrional fasse partie de la région du Nord de la Nigeria lorsque la Fédération de la Nigeria accédera à l'indépendance ? ou :
 - b) Estimez-vous que l'avenir du Cameroun septentrional devra être décidé ultérieurement ? Et que le plébiscite soit organisé sur la base des listes électorales qu'on établit actuellement pour les élections à la Chambre fédérale des représentants.
3. Recommande en outre que dans la partie méridionale du territoire, le plébiscite ait lieu au cours de la prochaine saison sèche, entre le début de décembre 1959 et la fin d'avril 1960... »

Dans le Nord, les questions posées laissaient la porte ouverte à toutes éventualités. Le plébiscite eut lieu le 7 novembre 1959 et la majorité préféra attendre l'épreuve de l'avenir. Le second plébiscite de février vient de jeter le Cameroun Nord dans les bras de la Nigeria.

Au sud, la question se posait autrement. Sans attendre, l'assemblée et le gouvernement du Cameroun méridional jugeaient inutiles de nouvelles élections fédérales dans leur territoire. Déjà des contacts étaient noués avec Yaoundé en vue de préparer l'unité future. Les

premiers accords de coopération sont signés en 1960. Enfin, le 11 février 1961, par 233 271 voix contre 97 724, le Cameroun méridional se prononce en masse pour le retour dans le giron de la mère-patrie.

M. Foncha dont l'histoire retiendra le nom comme celui de l'homme qui fut le grand artisan de la réunification, dans un message adressé à son peuple le 24 février, l'invitait à célébrer avec lui ce grand jour de joie, et déjà il annonçait le congrès de Mamfe qui devait réunir son équipe et étudier les mesures concrètes permettant au Cameroun nouveau de vivre dans l'unité. Cette unité est désormais un fait accompli : nous l'avons célébrée le 1^{er} octobre 1961.

De son côté M. Ahidjo, président de la République du Cameroun, avait déclaré dans sa conférence de presse du 18 février : « C'est ensemble que nous ferons de notre Cameroun enfin revenu aux frontières de nos ancêtres, un pays moderne où il fera bon vivre dans un climat de liberté, de fraternité et de prospérité. »

L'histoire du Cameroun vient de commencer. Elle est devant nous, comme un immense chantier où nous sommes tous appelés à travailler ensemble. La voici, page blanche sous nos mains tremblantes : c'est à nous de la remplir pour la postérité ; il appartient à chacun de nous, selon le mot de Mgr Mongo, « de faire de notre commune patrie, une communauté humainement digne, spirituellement élevée, source d'un véritable bien-être pour tous ses enfants ».

CONCLUSION GENERALE

De la Préhistoire à l'Antiquité, de l'Antiquité au Moyen Age, puis, en passant par les siècles douloureux de la traite, l'Afrique pré-coloniale, la colonisation, le mandat, la tutelle, l'indépendance et la réunification, nous avons suivi d'étape en étape la parturition du Cameroun, parcelle de l'humanité par ses peuples, parcelle, par sa position géographique, de l'Afrique et du monde.

Qu'avons-nous fait au long de ce pèlerinage, sinon élire, dans la geste immense de l'homme en Afrique, les mots prédestinés à être le berceau de ce Cameroun nouveau-né, parmi les peuples du monde et les pays africains ?

L'histoire d'aujourd'hui se veut à la dimension de l'homme. Nous savons qu'elle n'est pas un bloc lithique taillé dans la montagne des siècles pour garnir le musée de nos souvenirs, de notre admiration peut-être, de nos passions ou de nos ambitions. L'histoire d'aujourd'hui est science sans doute, c'est-à-dire effort d'exactitude pour cerner les faits à la lumière de la connaissance critique et rationnelle. Elle est cependant davantage : elle est saisie, par la conscience de l'Homme en tant qu'Humanité, de sa dimension temporelle. Par là, elle demeure approximation et n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements ; car l'Humanité, d'un bout à l'autre du monde, commence seulement à aligner les approximations qui, demain, seront connaissance et compréhension mutuelles et noueront les mille mains de tous les frères humains dans la grande ronde fraternelle vers l'avenir.

Les pages qui précèdent sont une préface à l'histoire d'un Cameroun en devenir. Le Cameroun vient de naître et attend des hommes qu'ils lui fassent un destin humain digne d'occuper sa place dans une histoire du monde devenue humaine.

Ces pages n'ont voulu être ni apologie pour les uns, ni médisance pour les autres, ni polémique stérile autour d'enjeux imaginaires. Elles ont essayé seulement de regarder surgir des entrailles de l'Afrique et du monde, des peuples aux prises avec d'autres peuples, un pays en contact avec d'autres pays. Mille visages devaient donner à son visage sa ressemblance avec l'univers de qui il est né : du chef coutumier à la tribu, des empires africains aux impérialismes européens, de la colonisation à la tutelle ou à l'assistance technique, des sociétés secrètes aux partis politiques et aux syndicats, nous n'avons point

cherché à dresser l'homme contre l'homme, ni à nous faire beaux des dépouilles des autres, ni à nous justifier pour condamner les autres, mais à nous efforcer de regarder, à travers le miroir des événements, la face multiple de l'homme que nous sommes avec ses limites, ses grandeurs, ses faiblesses, son génie aussi et ses charismes exaltants.

Le Cameroun qui vient de naître a la chance unique d'être. au cœur de l'Afrique, la récapitulation de ses peuples, de ses religions, de ses civilisations, en même temps que le rendez-vous où ceux qui ont fait l'Occident (l'Allemagne, l'Angleterre et la France), ainsi que le christianisme par définition catholique, ont été accueillis à bras ouverts. Nulle terre ne fut mieux prédestinée à la fraternité. S'il y a sans doute un lieu où peuples, continents et civilisations doivent se rencontrer dans l'amitié pourquoi ce lieu ne serait-il pas, pour notre Afrique du moins, ce petit triangle camerounais ?

S'il y a une terre où les tribus de cette Afrique tribale sont destinées à vivre sans frontières, sans discrimination et sans haine, c'est bien notre terre. Voilà pourquoi la violence est ici plus qu'ailleurs « contre nature ». Et sans doute si les peuples du monde accourent autour du berceau de ce Cameroun nouveau-né, c'est qu'ils viennent chercher auprès de nous, l'exemple d'un monde multiple mais uni.

Cette préface à l'histoire future du Cameroun ne pouvait se clore que sur des paroles de paix, puisque telle est la devise de notre pays : « Paix, Travail, Patrie », nous lui disons avec les anges de Noël : « Paix sur cette terre et sur ses hommes de bonne volonté ! »

FIN

APPENDICE

Note sur la Constitution de la République fédérale du Cameroun

Comme nous l'avons fait pour la constitution du Cameroun oriental, nous allons donner ici une analyse succincte des articulations essentielles de notre Constitution fédérale. Cette analyse, nous l'espérons du moins, permettra de se faire une idée exacte des institutions qui régissent notre pays.

On peut diviser le texte en quatre titres principaux :

1. Le Cameroun est une république fédérale, laïque et sociale. La laïcité veut dire que l'Etat est non-confessionnel. La Constitution affirme son attachement aux libertés fondamentales et aux principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Charte des Nations unies.

Les langues officielles sont *le français* et *l'anglais*.

La devise est : *Paix, Travail, Patrie*.

Le drapeau : vert, rouge, jaune, frappé de deux étoiles d'or dans la bande verte.

L'hymne national : « O Cameroun, berceau de nos ancêtres », en anglais : « O Cameroon, thou cradle of our fathers ».

2. Le Cameroun est une république fédérale démocratique : la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce, soit par ses députés, soit par voie de référendum. Tous les citoyens âgés de vingt et un ans participent au vote qui est égal et secret. (Articles 1 et 2.)
3. Comme en toute vraie démocratie, le principe de la séparation des pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire est maintenu.

L'Assemblée fédérale est élue pour cinq ans, au suffrage universel, direct et secret, dans chaque Etat fédéré, à raison d'un député par 80 000 habitants. L'assemblée compte 50 membres, 40 du Cameroun oriental, 10 du Cameroun occidental. Elle tient deux sessions annuelles de trente jours chacune et les lois fédérales sont adoptées à la majorité simple des députés. (Articles 16 et 19).

La justice est rendue par les juridictions compétentes de chaque Etat fédéré. C'est le président de la République qui est garant de l'indépendance du judiciaire, et qui nomme les magistrats des Etats fédérés. Il est assisté en cela par le Conseil fédéral de la magistrature. (Article 22.)

La haute Cour de justice. En cas de haute trahison de la part du président de la République, ou de complot contre la sûreté de l'Etat de la part du vice-président, des ministres fédéraux, des premiers ministres et des secrétaires d'Etat des Etats fédérés, la haute Cour de justice a compétence pour juger des actes accomplis par ces responsables dans l'exercice de leurs fonctions. (Article 36.)

4. *L'exécutif* appartient au président de la République fédérale. Le président est à la fois chef de l'Etat fédéral et chef du Gouvernement fédéral. Il n'y a donc pas de premier ministre fédéral. Le président signe les décrets fédéraux, préside les solennités nationales, comme représentant du Cameroun fédéral à l'intérieur et à l'extérieur. Il nomme à tous les emplois fédéraux civils et militaires. En tant que chef des forces armées, il veille à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat ; c'est lui qui confère les décorations, qui est chargé de l'exécution des lois fédérales, qui négocie les accords et les traités. Elu pour cinq ans, il demeure rééligible. (Articles 8 et 12.)

L'initiative des lois appartient au président de la République fédérale et aux députés de l'Assemblée fédérale. Cette dernière peut demander au Gouvernement de rendre compte de son administration.

Telles sont les grandes lignes de cette constitution qui forme un modèle de ce que l'on nomme aujourd'hui les régimes forts et centralisés.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

I. — Généralités et préhistoire

BAUMANN, THURNWALD et WESTERMANN : *Peuples et civilisations de l'Afrique*, traduction française. Paris 1948.

R. CORNEVIN : *Histoire de l'Afrique*. Paris, Payot 1956.

» *Histoire des peuples d'Afrique*. Paris, Berger-Levrault 1961.

M. DELAFOSSE : *Les Nègres*, Paris 1947.

L. FROBENIUS : *Histoire de la civilisation africaine* (Traduction française, 3^e édition. Paris 1952.)

L. FROBENIUS : *Das unbekannte Afrika*, München 1923.

L. FROBENIUS et Abbé BREUIL : *L'Afrique préhistorique*, Paris 1931.

Eug. GUERNIER : *L'apport de l'Afrique à la pensée humaine*, Paris, Payot 1952.

G. HARDY : *Vue générale de l'histoire d'Afrique*, Paris 1937.

B. HOLAS : *L'homme noir d'Afrique*. I.F.A.N., Dakar 1951.

Ch.-A. JULIEN : *Histoire de l'Afrique*, Paris 1941.

DE PÉDRALS : *Manuel scientifique de l'Afrique noire*. Paris, Payot 1949.

Quelques titres sur le Cameroun :

BUISSON E.-M. : *La préhistoire du Cameroun*. (Bulletin de la Société préhistorique française 1935, p. 182-183.)

DENAEYER M.-A. et BLONDEL : *Bibliographie géologique du Cameroun* (300 titres environ). Et. Cam., n° 6, juin 1944, p. 33 et suivantes.)

GAZEL J. : *Les calcaires du Cameroun*. (Et. Cam., n° 17-18, mars-juin 1947, p. 21 et suivantes.)

HAUGOU P. : *Le Cameroun à travers les périodes géologiques* (avec une esquisse géologique à l'échelle de 1/3 000 000). Et. Cam., n° 6, juin 1944, p. 7 et suivantes.

JAUZE J.-B. : *Contribution à l'étude de l'archéologie du Cameroun* (illustrations et cartes). Et. Cam., n° 8, décembre 1944.

X.X. : *Cameroun-Togo*. Encyclopédie de l'Union française, Paris 1951.

Centres de documentation et de recherches. En Europe :

Société des africanistes : musée de l'Homme, Paris.

British Museum, Londres. *International African Institute* à Londres également. A Hambourg en Allemagne, *l'institut pour la culture et les langues africaines* ; *l'institut africanistique* de Louvain, et le *musée de Tervuren* en Belgique.

En Afrique, voici quelques noms :

Afrique du Sud : *l'université de Witwatersrand*, à Johannesburg, au Transvaal. Elle publie un « *Archeological Survey* ».

Afrique orientale : *Corindon Museum*, Nairobi, Kenya.

Afrique occidentale :

1) Nigeria : trois centres importants : *Nigérian Museum* (Lagos), *Ife Museum* (Ife) et *Jos Museum* (Jos).

2) Dakar : l'institut français d'Afrique noire, centre très important, publie plusieurs collections dont les *Mémoires de l'I.F.A.N.* Il compte des filiales dans presque tous les anciens territoires de l'A.O.F., ainsi que plusieurs musées importants. Il est le fondateur de l'Institut de Recherches scientifiques du Cameroun (I.R.C.A.M.).

A Dakar même, on compte deux musées importants : le musée historique de Gorée et le musée de l'I.F.A.N. à Dakar centre. C'est M.R. Mauny qui dirigeait la section archéologique.

Afrique portugaise : *Centro De Estudo da Guiné Portuguesa*, Bissau. (Publie surtout en ethnologie et en histoire depuis les découvertes portugaises).

Au Cameroun : L'I.R.C.A.M. est définitivement établi à Yaoundé, (B.P. 193), mais son musée reste à Douala (mairie). C'est à Yaoundé que paraît le bulletin de l'I.R.C.A.M. appelé *Etudes Camerounaises*.

A l'I.R.C.A.M. sont rattachés les musées de Foumban et de Maroua.

II. — Civilisations rupestres

Aux titres déjà mentionnés, on peut ajouter ;

FAGG : *The cave paintings and Rock gongs of Birnim Kudu* (Proceedings of Pan-african Congress on Prehistory, 1955, pages 306-312.)

FROBENIUS Leo : *Erythräa*, Munich 1923.

MAUNY R. : *Gravures, peintures et inscriptions rupestres de l'Ouest africain* (I.F.A.N., Initiat. afric. XI, Dakar 1954).

III. — Les Pygmées

Mgr LE ROY : *Les Pygmées* (2^e édition, Tours 1928).

SCHEBESTA : *Bambutu* (Leipzig 1936), et surtout :

» *Les pygmées du Congo belge* (Mémoires de l'I.R.C.B., section sciences mor. et polit. XXVI, fasc. 2, p. 432, illustrations et cartes. Bruxelles 1952).

SCHMIDT : *Die Stellung der Pygmäenvölker in der Entwicklungsgeschichte des Menschen*. Stutgard 1910.

TRILLES :

Les Pygmées de la forêt équatoriale. Paris 1932. *L'âme des Pygmées d'Afrique*. Paris, Cerf 1945.

DE TERNAY : *Les Pygmées de l'Est du Cameroun*. (Mission catholique, Lyon 1948.)

POUTRIN M. : *Notes anthropologiques sur les nègres africains du Congo français* (bulletin et mémoires de la société d'anthropologie de Paris, T.I., série VI, Paris 1910).

POUTRIN M. : *Esquisse ethnologique des principales tribus de l'A.E.F.* (Paris 1914).

POUTRIN M. : *Esquisse ethnologique pour servir à l'étude des principales tribus des territoires du Cameroun sous mandat français* (Et : Camer., n° 3, 1943).

IV. — *Le Char des Dieux*

Nous nous contentons de quelques titres généraux : on trouvera facilement dans ces ouvrages une bibliographie plus détaillée.

BOVILL : *Caravans of the old Sahara*. London 1933.

BOUCHAUD J. : *La côte du Cameroun dans l'histoire et la cartographie*. (Mémoires I.R.C.A.M., 1952.)

CARCOPINO J. : *Maroc antique*. Paris 1943.

HUBAC P. : *Carthage* (coll. la vie dans l'histoire). Paris 1952. Pour les sources anciennes, nous avons eu recours aux grandes éditions critiques. Voici quelques titres :

Hérodote (coll. Budé).

Pline l'Ancien et Pomponius Mela (Firmin Didot).

Strabon (Kramer : *Strabonis geographica*, Berlin 1852).

Diodore de Sicile (Firmin Didot et traduct. Miot).

V. — *Kanem et Bornou*

BARTH : *Voyages et découvertes dans l'Afrique* (trad. Ithier, Paris 1860).

LEBEUF J.-P. : *Bibliographie Sao et Kotoko*. (Et. Cam., n^{os} 21-22, p. 121 et suiv.)

LEBEUF J.-P. : *Les souverains de Logone Birni*. (Et. Cam., n^{os} 47-48, mars-juin 1955, p. 3 et suiv.)

LEBEUF J.-P. et RODINSON : *Généalogie royale des villes kotoko*. (Et. Cam., n^{os} 23-24, septembre-décembre 1948, p. 31 et suiv.)

LEBEUF J.-P. : *Archéologie tchadienne*. Paris, Hermann 1961.

LEBEUF J.-P. : *L'habitation des Fali, montagnards du Cameroun septentrional*. Paris, Hachette 1961.

RODINSON M. : *Généalogie royale de Logone-Birni*. (Et. Cam., n^{os} 29-30, juin 1950, p. 75 et suiv.)

VOSSART : *Histoire du sultanat du Mandara*. (Et. Cam., n^{os} 35-36, septembre-décembre 1953.)

ZELTNER : *Notes relatives à l'histoire du Nord-Cameroun* (ibidem).

Ces études, en grande partie, s'inspirent des sources arabes, directement ou indirectement, par les traductions de plus en plus nombreuses. Nous avons pu prendre connaissance, en partie du moins de quelques-unes.

Voici les principales sources arabes :

Yakoubi (fin IX^e siècle).

El-Bekri (1050) : *Description de l'Afrique septentrionale* (trad. de Slane, Paris 1859).

Edrissi (1150) : *Description de l'Afrique et de l'Espagne* (trad. Dozy et de Goeje, Leyde 1866).

Ibn-Said (XIII^e siècle).

Makrisi (XIV^e siècle).

Ibn-Khaldoun (XIV^e siècle) : *Histoire des Berbères* (trad. de Slane).

Ibn-Batouta (XV^e siècle) : *Voyage dans le Soudan* (trad. de Slane, Paris 1843).

Léon l'Africain, voyageur arabe, tombé aux mains des pirates européens, vendu comme esclave, affranchi par le pape Léon X qui le fait instruire dans la Foi chrétienne, et dont, par reconnaissance, l'Africain prendra le nom, est une des sources les plus savoureuses de l'histoire de l'Afrique centrale au début de la Renaissance. Il n'est pas certain qu'il ait fait tous les voyages qu'il mentionne, mais il était du moins fort renseigné sur les pays dont il parle. C'est à Rome, à la Cour des Papes qu'il composa sa « Description de l'Afrique, tierce partie du monde » (en latin et en italien, trad. française de J. Temporel, chez Chr. Plantin, Anvers 1556).

J. BOUCHAUD : *La côte du Cameroun* (I.R.C.A.M. 1952), fut notre principal guide.

R. MAUNY : *Esmeraldo de Situ Orbis, Côte occidentale d'Afrique du*

Sud-Marocain au Gabon, par Duarte Pacheco Pereira (vers 1506-1508), Bissau 1956.

Excellente traduction, avec cartes et notes, accompagnée du texte portugais original, elle complète fort bien l'ouvrage du P. Bouchaud, dont les traductions sont souvent de seconde main. Sa chronologie nous a également rendu d'appréciables services.

Parmi les histoires générales d'Afrique que nous avons pu consulter et qui sont déjà mentionnées dans les chapitres précédents, signalons :

R. CORNEVIN : *Histoire de l'Afrique* (Paris, Payot 1956).

» *Histoire des peuples d'Afrique* (Paris, Berger-Levrault 1961).

Signalons également les volumes VIII : *Les débuts de l'âge moderne*, et IX : *La prépondérance espagnole* — de la collection : *Peuples et Civilisations* d'Halphen et Sagnac...

Pour l'estuaire du Wouri, nous avons complété nos informations par la lecture de :

F. PLEHN : *Die Kamerun-Küste* (Berlin 1898).

Th. MONOD : *L'industrie des pêches au Cameroun* (Paris 1928).

Edwin ARDENER : *Coastal Bantu of the Cameroons* (London 1956).

X.X. : Victoria, *Southern Cameroons*, publié par le « Basel Mission Book Depot » à l'occasion du Centenaire de la Mission (1858-1958). La région Sud camerounaise de la zone anglaise y est fort bien étudiée.

Nous avons ajouté à nos informations la visite des documents historiques des musées africains de Tervuren (Belgique), de Gorée (Dakar) et du musée camerounais de Douala. Quant aux autres sources, nous les avons citées au cours du chapitre.

Les centres d'études africaines de Bissau, en Guinée portugaise et de Lisbonne au Portugal, nous ont annoncé pour l'année 1960, cinquième centenaire de la mort du prince Henri le Navigateur, des études très vastes sur cette période, ainsi que la publication intégrale des cartes portugaises de l'époque.

PERIODE DU COMMERCE.

Ch. de LA RONCIÈRE : *Histoire de la marine française* (Paris 1909).

» *La découverte de l'Afrique au Moyen Age* (Paris 1925).

BOUCHAUD : *La côte du Cameroun* (déjà cité).

BONNASSIEUX : *Les grandes Compagnies de Commerce* (Paris 1892).

DEMANGEON : *L'empire britannique* (Paris 1923).

LEROY-BEAULIEU : *De la colonisation chez les peuples modernes* (Paris 1902).

- LEVASSEUR : *Histoire du commerce de la France* (Paris 1911).
- H. HAUSER : *Les débuts du capitalisme* (Paris 1927).
- SEE : *Esquisse d'une histoire économique et sociale de la France depuis les origines jusqu'à la guerre mondiale* (Paris 1929).
- G. LEGARET : *Histoire du développement du commerce, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à nos jours* (Paris, Eug. Bélin, 1936).
- J. FOLLIET : *Le droit de colonisation*. (Paris, Bloud et Gay, 1931).
- NIMAL : *Le droit de colonisation* (Rev. de l'A.U.C.A.M., janv. 1935).
- G. HARDY : *Histoire de la colonisation française* (Paris, Larousse, 1928).
- H. LABOURET : *Colonisation, colonialisme et décolonisation* (Paris, Larousse, 1952).
- X.X.X. : *Colonisation et conscience chrétienne* (Recherches et Débats, n° 6, déc. 1953).
- J. KI-ZERBO : *L'économie de traite en Afrique noire* (XV^e-XX^e siècles), (Présence Africaine, déc. 1956 — janv. 1957, p. 7 et suivantes).
- ABDOULAYE-LY : *La Compagnie du Sénégal* (Paris 1958).

PERIODE DE LA TRAITE.

RINCHON (Dieudonné) : Ses deux ouvrages nous ont rendu de très appréciables services : « Le trafic Négrier », et surtout « La traite et l'esclavage des Congolais par les Européens »... Paris-Bruxelles, édit. A. Vanelsche, 1929.

SCHOELCHER : *Esclavage et colonisation...* (textes, coll. les classiques de la colonisation. P.U.F. 1948).

LA RONCIÈRE : *Nègres et négriers* (Paris, les Portiques 1933).

GASTON-MARTIN : *Histoire de l'esclavage dans les colonies françaises* (P.U.F. 1948).

J. BOUCHAUD : *La côte du Cameroun* (I.R.C.A.M. 1952).

Johan MOUSNIER : *Journal de la Traite des Noirs* (édit. de Paris, 1957). Document bouleversant, très important, malgré sa rédaction parfois un peu rapide.

Pacheco PEREIRA : *Esmeraldo de situ orbis*, trad. Mauny (Bissau 1956).

Le musée historique de Gorée contient de nombreux documents sur la période de la Traite dans l'Ouest africain, avec des spécimens de la littérature de l'époque, et des instruments de traite.

Le musée de l'I.R.C.A.M., à Douala, en contient aussi quelques rares spécimens.

REGION COTIERE.

Edwin ARDENER : *Coastal Bantu of the Cameroons* (London,

International african Institute, 1956).

X.X.X. : Victoria, *Southern Cameroons* (1858-1958) (Victoria 1958).

I. DUGAST : *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun* (I.R.C.A.M. 1949).

BOUCHAUD : *La côte du Cameroun* (I.R.C.A.M. 1952).

Johannes ITTMANN : *Volkskündliche und religiöse Begriffe im nördlichen Waldland von Kamerun* (Berlin 1953).

Ouvrage très intéressant sur la vie sociale et religieuse des deux rives du Wouri. Il mérite une traduction en français.

R. BRUTSCH : *Les traités Camerounais*. (Et. Cam., n^{os} 47-48, 1955.)

R. GOUELLAIN : *New-Bell Douala*, enquête sociologique (I.R.C.A.M. 1956).

R. BRUTSCH : *Anniversaires d'histoire Douala*. (Et. Cam., n^o 51, 1956.)

NORD-CAMEROUN.

Y. URVOY : *Histoire de l'empire du Bornou* (I.F.A.N., Paris, Larose 1949).

LAMBEZAT : *Kirdi...* (I.R.C.A.M., 1950.)

A.D.H. BIVAR : *Arabic documents of northern Nigeria* (Bulletin of the school of Orient. And african studies, University of London, vol. XXII, part. 2, 1959, p. 324).

H. BARTH : *Voyages et découvertes dans l'Afrique*. (Trad. Ithier, Paris 1860.)

Une des sources indispensables pour l'histoire de ces régions.

H. LABOURET : *La langue des Peul ou Foulbé* (I.F.A.N., Dakar, 1952).

C. MEINHOF : *Das Ful in seiner Bedeutung für die Sprachen der Hamiten, Semiten und Bantu* (Zeitsch. Für Morgenlandes Gesellschaft, XV, p. 117-220, Berlin 1911).

R.M. EAST : *Stories of Old Adamawa* (Lagos, 1935).

Ouvrage passionnant, qui pourrait servir dans sa traduction anglaise, de recueil de textes pour l'enseignement moyen.

J.-P. LEBEUF : *Les souverains de Logone Birni*. (Et. Cam., n^{os} 47-48, mars-juin 1955.)

J.-P. LEBEUF : *Archéologie Tchadienne* (Paris, Hermann, 1961).

» *L'habitation des Fali, montagnards du Cameroun septentrional* (Paris, Hachette, 1961).

PASSARGE : *Adamawa* (Berlin 1895).

Ouvrage monumental qui vaudrait la peine d'être traduit en français.

F. STRUMPEL : *Die Geschichte Adamauas* (Hamburg 1912).

Ses renseignements demeurent la meilleure source sur les Foulbé de l'Adamaoua.

P. Fr. LACROIX : *Matériaux pour servir à l'histoire des Peul de*

l'Adamaoua. (Et. Cam., n^{os} 37-38 et 39-40, 1952.)

J.-C. FROELICH : *Le Commandement et l'organisation sociale chez les Foulbé de l'Adamaoua*. (Et. Cam., n^{os} 45-46, 1954.)

J.-C. ZELTNER : *Notes relatives à l'histoire du Nord-Cameroun*. (Et. Cam., n^{os} 35-36, 1953.)

J. VOSSART : *Histoire du Sultanat du Mandara*. (Et. Cam., n^{os} 35-36, 1953.)

E.J. ARNETT : *The rise of the Sokoto Fulani* (Kano 1922).

R. PALMER : *Bornu, Sahara and Sudan* (London 1936).

W.E.N. KENSDALE : *A catalogue of the Arabic manuscripts preserved in the University Library, Ibadan, Nigeria*. (Ibadan 1955.)

Il y a lieu de signaler aussi, pour le Cameroun de langue anglaise, la série « Information on the Cameroons » pour les missions de visite de l'O.N.U., ainsi que les rapports annuels au Conseil de tutelle, dont la partie historique, bien que très brève, est remarquablement bien rédigée.

Bibliographies :

CHAULEUR (P) : *Eléments de Bibliographie du Cameroun*. (Bulletin de la Soc. d'Etud. Camer., n° 2, juillet 1937, p. 53-59.)

X.X. : *Bibliographie du Cameroun*. (Etudes Camerounaises, n° 52, sept. 1956, p. 49-55.)

X.X. : *Liste bibliographique*, des travaux publiés par l'Institut Français d'Afrique noire, Centre Cameroun, 1935-1957. (I.R.C.A.M., Yaoundé, 1957.)

Il faut ajouter les bibliographies des publications des centres suivants :

I.F.A.N., Dakar.

Société des Africanistes, Paris.

International african Institute, London.

Institut africanistique, Louvain.

La Bibliographie Ethnographique du Congo belge et des régions avoisinantes, publiée par Olga Boone (musée du Congo, Tervuren, Belgique).

Spannaus und HENNING : *Afrika : Volkerkundliche Bibliographie von 1928* (Berlin, Ethnolog., Anzeiger III, 1932-1934, p. 168-316).

POPULATIONS DU CAMEROUN

Abo AHMADOU... : *Coutumes du Mandara* (I.F.A.N., n^{os} 3-4, T. 1,

1949).

ALEXANDRE M. et BINET J. : *Le Groupe Fang-Beti* (P.U.F. 1958).

ARDENER Edwin : *Coastal Bantu of the Cameroons*. (International african Institute, London 1956).

ATANGANA Ch. et MESSI-MANGA P. : *Jaunde-Texte* (Abhnadl. d. Hamburg Kolonialinst. 1919).

ATANGANA Ch. : *Le rite Sô...* (Anthropos 1942-1945, vol. 38-40, p. 149-157.)

BALANDIER G. : *Sociologie actuelle de l'Afrique noire : traite surtout des Fang et des Bakongo* (P.U.F. 1955).

» *L'Afrique ambiguë* (Plon, Paris 1957).

BERTAUT : *Le Droit coutumier des Boulou* (Paris 1935).

DELAROZIÈRE R. : *Les institutions politiques et sociales des populations dites Bamiléké*. (Et. Cam., memorandum III, Paris 1950.)

DES CHAMPS H. : *Les religions de l'Afrique noire* (P.U.F. 1954).

DUGAST : *Monographie de la tribu Ndiiki*. (Paris, Institut d'Ethnologie, 1955).

DUGAST I. et JEFFREYS M.D.W. : *L'écriture des Bamoun* (I.R.C.A.M., mémoire IV, Paris 1950).

DUGAST I. : *Inventaire Ethnique du Sud-Cameroun* (I.R.C.A.M., mémoire I, série populations, Paris 1949).

Mme R. DUGAST : *Essai sur le peuplement du Cameroun* (Etudes Camerounaises, tome I, n^{os} 21-22, juin 1948).

EAST R.M. : *Stories of Old Adamawa* (Lagos and London 1934).

FROBENIUS Leo : *Der Kameruner Schiffsschnabel* (Berlin 1897).

FROBENIUS Leo : *Das unbekannte Afrika* (München 1923).

ITTMANN Johannes : *Gottesvorstellung und Gottesnamen im nordlichen Waldland von Kamerun*. (Anthropos, vol. L. 1-3, 1955, p. 241-264.)

ITTMANN Johannes : *Von Totengebräuchen und Ahnenkult der Kosi in Kamerun*. (Africa, XXVI, 4, octobre 1956, p. 38-97.)

ITTMANN Johannes : *Volkskundliche und religiöse Begriffe im nordlichen Waldland von Kamerun*. (Berlin 1953.)

LECOCQ R. : *Une civilisation africaine : les Bamiléké* (Présence Africaine, 1953).

LEMBEZAT B. : *Kirdi, les populations païennes du Nord-Cameroun*. (I.R.C.A.M., mémoire III, Paris 1950.)

LITTLEWOOD M. et DUGAST I. : *Poeples of the Central Cameroons* (Int. afric. Inst., London 1954).

MAKEMBE P. : *Duala-Texte* (Zeitschr. f. Eingebor. Sprach., Berlin 1923).

MANSFELD Alfred : *Urwald Dokumente : 4 Jahre unter dem Crossfluss Negern* (Berlin 1908).

MEEK : *The Northern Tribes of Nigeria* (Oxford 1925).

NEKES (R.P.) : *Jaunde und seine Bewohner, Südkamerun*. (Kolonial Rundschau : 1912, p. 468-484 ; 1913, p. 134-153).

NICOD : *La vie mystérieuse de l'Afrique noire* (Paris, Payot 1943).

NICOL Y. : *La tribu des Bakoko*, Paris 1929.

NJOYA : *Histoire et coutumes des Bamun*, traduction du pasteur H. Martin. (I.R.C.A.M., mémoire V, Paris 1952.)

ONDUA Engute : *Dulu Bon be Afri Kara*. (Elat, Imp. de la mission protestante américaine, 1954.)

Dr PASSARGE Siegfried : *Adamaua...* (Bericht über die expédition des Deutschen Kamerun-Komitees in den Jahren 1893-1894, Berlin 1895.)

DE PEDRALS : *Contribution à l'établissement d'un inventaire ethnique du Cameroun*. (Et. Camer., n^{os} 15-16, sept.-déc. 1946.)

SCHWARZ Bernhard : *Kamerun* (Leipzig 1886).

STENNING D.-J. : *Savannah Nomads* (Oxford U.P. 1959).

STRUMPELL : *Histoire des Peuls de l'Adamaoua* (traduction française... sans date).

STRUMPELL : *Die Geschichte Adamauas...* (Mitt. Geog. Gesell., Hamburg XXVI, 1912, p. 47-107.)

TARDITS : *Les Bamiléké de l'Ouest-Cameroun* (Paris, Berger-Levrault, 1960.)

TESSMANN G. : *Die Pangwe* (Berlin 1913).

TESSMANN G. : *Die Völker und Sprachen Kameruns* (Pet. Geog. Mitt. LXXVIII, 1932).

THORBECKE Fr. : *Im Hochland von Mittel Kamerun : Tikar*. (3 volumes, Hamburg 1919.)

VALLOIS : *Recherches anthropologiques sur quelques groupes Noirs du Cameroun*. (Bull. Soc. Antropol. X., Paris, 1939.)

X.X. : *An African Survey* (1957).

X.X. : *Races du Cameroun* (Togo-Cameroun, oct.-janv. 1936-1937).

ZENKER : *Das Jaunde Land* (Mittheilungen aus d. Deutschen Schutzgebieten : 1891, p. 138-144 ; 1895 : p. 36-70).

Articles.

Nous renvoyons enfin aux nombreux articles du bulletin de la Société des Etudes camerounaises et de l'Institut de recherche scientifique du Cameroun dont les plus intéressants sont signés de :

J. Bouchaud sur la région côtière.

Froelich sur les Foulbé.

Lacroix sur les Foulbé de l'Adamaoua.

Malzi sur les Fali.

Mouchet sur le Mandara.

Le pasteur *J.-R. Brutsch* sur Douala, la région côtière, et l'histoire

des missions protestantes.

J.-P. Lebeuf et M. Rodinson sur le pays Kotoko et Sao.

L. Salasc sur le Bebenda.

Zeltner sur l'histoire du Nord-Cameroun.

Vossart sur le Mandara.

Les D^{rs} *L.-P. Aujoulat, Olivier, Brygoo...* sur l'anthropométrie et l'anthropologie.

Voici, pour finir, la liste des principales publications spécialisées de valeur internationale qui donnent les sources les plus importantes sur la connaissance des populations du Cameroun. I. Dugast, dans son *Inventaire Ethnique du Sud-Cameroun*, a donné une liste analogue (p. 11) ; nous la complétons :

Africa (International african Institute, London).

Afrika und Uebersee (Hamburg) : articles de J. Ittmann sur le Cameroun.

African Studies (Johannesburg).

Archiv für Anthhropologie.

Abhandlungen des Hamburgischen Kolonialinstituts : nombreuses études sur le Cameroun.

Bulletin de l'Institut d'Etudes centrafricaines (Brazzaville).

Bulletin du Museum national d'Histoire naturelle (Paris).

Bulletin of the school of Oriental studies (London).

Bulletin de la Société de recherche congolaise (Brazzaville).

Deutsches Kolonialblatt (Berlin) : nombreux articles sur le Cameroun.

Deutsches Kolonial Lexikon (3 vol.) — Berlin.

Globus (Braunschweig).

Journal de la Société des africanistes (Paris) : nombreuses études sur le Nord-Cameroun.

Koloniale Rundschau (Berlin) : nombreux articles sur le Cameroun.

Mitteilungen aus den deutschen Schutzgebieten (Berlin) : nombreux articles également sur le Cameroun.

Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen (Berlin).

Notes africaines (I.F.A.N., Dakar).

Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire (Dakar).

Petermanns geographische Mitteilungen (Gotha).

Togo-Cameroun (Paris).

Zeitschrift für afrikanische und oceanische Sprachen (Berlin).

Zeitschrift für Ethnologie (Berlin) : nombreux articles de : von Stein, Dr A. Plehn, Conradt, B. Ankermann... etc., sur les populations camerounaises.

Zeitschrift für Eingeborenen Sprachen.

PERIODE COLONIALE

Généralités :

- *Deutsches Kolonialblatt* (Berlin) : une des principales sources pour les textes officiels.
- *Amtsblatt für das Schutzgebiet Kamerun* (depuis le 1^{er} mars 1908) : archives d'Etat, Yaoundé.
- Ministère des Affaires étrangères de la République française ; documents diplomatiques : affaires du Congo et de l'Afrique occidentale (Imprimerie nationale, Paris 1885). Donne le rapport complet de la conférence de Berlin.
- *Recueil des Traités de la France*, par M. Declercq et J. Declercq, tomes XIV et XV (Paris, Durand, Pédone et Lauriel, 1886).

Ces recueils contiennent, outre le traité avec Pass-All, chef des Malimba, d'autres traités avec les chefs Toko et Madolo (24 et 25 avril 1883), puis avec les chefs de Campo et de Pilato (19 nov. 1883), qui intéressent notre pays, et dont nous aurons peut-être l'occasion de publier un jour le texte.

- *Annuaire de documentation coloniale comparée* : publications de l'Institut colonial international de Bruxelles.
- *Archives d'Etat de la République du Cameroun*, Yaoundé. Nous y avons trouvé une masse importante des archives officielles allemandes sur le Cameroun. Il existe un certain nombre de traductions françaises souvent trop rapides. Ce qui reste à traduire est encore énorme.

Voici d'autre part quelques ouvrages généraux qui nous ont rendu service :

Anta DIOP (Cheikh) : *L'Afrique Noire précoloniale* (Paris, Présence Africaine, 1960).

(B. Matip a écrit sur le même sujet, sous le titre : *Heurts et malheurs de l'Europe en Afrique...*)

BLET : *La colonisation française* (trois volumes, Paris, Arthaud 1946-1950).

BRUTSCH J.-R. : *Les Traités Camerounais* (Etud. Camer., n^{os} 47-48, mars-juin 1955, p. 9-42).

DECORSE J. : *Rabah et les Arabes du Tchad* (Paris, bull. Soc. des africanistes)

DEHON E. : *La nouvelle politique coloniale de la France. Préface du Général Leclerc* (Paris 1945).

DES CHAMPS H. : *Les méthodes et les doctrines coloniales de la France du XV^e siècle à nos jours* (Paris, A. Colin, 1953).

FOLLIET J. : *Morale Internationale* (Paris 1934).

HARDY G. : *Histoire de la colonisation française* (Paris 1931).

» *La politique coloniale et le partage de la terre au XIX^e et au XX^e siècle* (Paris, Alb. Michel, 1937).

LEROY-BEAULIEU : *De la colonisation chez les peuples modernes.*

(Paris 1891.)

LOUWERS O. : *Le problème colonial du point de vue international* (Bruxelles, mémoires de l'Institut colonial belge, 1936...).

MONHEIM Chr. : *Colonisation, principes et réalisations* (édition de *l'Avenir Belge*, Anvers 1937).

PIERANTONI : *Le traité de Berlin de 1885 et l'Etat Indépendant du Congo* (Traduct. franç., Paris 1901.)

RIJCKMANS P. : *La politique coloniale* (Louvain 1934).

RUNNER J. : *Les droits politiques des Indigènes des colonies* (Paris, Larose 1927).

ROLLAND L. et LAMPRE P. : *Précis de la législation coloniale* (Paris, Daloz 1936).

COLONISATION ALLEMANDE AU CAMEROUN

D^r Heinrich BARTH : *Reisen und Entdeckungen in Nord und Zentral Afrika 1849-1855* (Gotha 1857-1878).

BUCHNER Max : *Kamerun : Skissen und Betrachtungen* (Leipzig 1887).

BUCHNER Max : *Aurora Colonialis : Bruchstücke eines Tagebuchs aus dem ersten Beginn unserer Kolonialpolitik 1884-1885* (München 1914).

BURTON R.F. : *Abeokuta and Cameroons Mountain* (London 1863).

COTTES C. : *La Mission Cottes dans le Sud-Cameroun* (Paris 1911).

DECHARME P. : *Bibliographie critique de la colonisation allemande* (Paris 1900).

DOMINIK Hans : *Vom Atlantik zum Tschadsee* (Berlin 1908).

» *Kamerun* (Berlin 1911).

X.X. : *Denkschrift über die Enteignung und Verlegung der Eingeborenen in Duala* (Kamerun) — Berlin (Reichstag 1914).

DOUALA-MANGA-BELL René : *Notes d'Histoire du Cameroun* publiées dans *l'Effort Camerounais* (1959-1960).

DOUALA-MANGA-BELL René : *Indépendance — Cameroun* (janvier 1960).

EBERMEIER : *Die Entwicklung Kameruns* (Deutsch. kolon. Zei L. Jan. 1938, p. 21-22).

FLEGEL E.R. : *Reise nach Adamaua 1882-1883* (Pet. Geog. Mitt. 1882, p. 227-230).

FLEGEL E.R. : *Expedition nach Adamaua* (Pet. Geog. Mitt. 1880, p. 146-153 et 220-228).

GRIMM Hans : *Der Oelsucher von Duala* (Berlin 1918).

HUTTER Fr. : *Das Überseeische Deutschland — Kamerun* (p. 414-679), (Stuttgart 1903).

Kamerun 1882-1932 : numéro spécial de la Kolonial Rundschau consacré au cinquantenaire du Cameroun.

- KEMNER Wilhelm : *Kamerun* (Berlin 1937).
- Mac LEAN Eva : *Unser Kamerun von Heute* (München 1940).
- MAISTRE C. : *A travers l'Afrique centrale du Congo au Niger* (Paris 1895).
- MIZON L. : *Voyage dans l'Adamaoua (Tour du monde, t. II. 1892, p. 255-288).*
- C. von MORGEN : *Durch Kamerun von Süd nach Nord* (1889-1891), (Leipzig 1893).
- NACHTIGAL G. : *Sahara et Soudan*, traduction française de J. Gourdault (Paris, Hachette 1881).
- PASSARGE Siegfried : *Adamaua : Bericht über die expedition des Deutschen Kamerun-Komitees in den Jahren 1893-1894* (Berlin 1895).
- PASSARGE Siegfried : *Erforschung und Eroberung Kameruns* (Deutsch Kolon. Zeitung, 1908, p. 260 sq.)
- PASSARGE Siegfried : *Die Geschichte der Erforschung und Eroberung Kameruns* (Zeitschr. F. Kolon. Polit. X, 1908, p. 557-575).
- Dr PLEHN : *Die Kamerun Küste* (Berlin 1898).
- Jesko von PUTTKAMER : *Gouverneursjahre in Kamerun* (Berlin 1912).
- RITTER Karl : *Neu Kamerun* (Iéna 1912).
- RUDIN H. : *Germans in the Cameroons* (New-Haven 1938).
(C'est l'ouvrage le plus complet actuellement sur la question).
- SCHANZ M. : *West Afrika* (Berlin 1903).
- Dr Willy SCHEEL : *Deutsche Kolonien* (Berlin 1907).
- SCHNEE H. : *Unsere Kolonien* (Leipzig 1908).
- » *German colonisation, past and future. The truth about the german colonies* (London 1926).
- SCHÖBER R. : *Kamerun : Neutzeitliche Verwaltungsprobleme einer tropischen Kolonie* (Berlin 1937).
- SCHWARZ B. : *Kamerun* (Leipzig 1886).
- SEITZ Th. : *Vom Aufstieg und Niederbruch Deutscher Kolonialmacht* (Karlsruhe 1927).
- SEMBRITZKI E. : *Kamerun* (Berlin 1908).
- Mme F. THORBECKE : *Auf der Savane* (sans date).
- Mme F. THORBECKE : *Togo und Kamerun, Von Einem Deutschen Abgeordneten* (Leipzig 1905).
- X.X. : *Die Deutschen Schutzgebieten in Afrika und der Südsee* (Berlin 1911 et 1913).
- ZINTGRAFF E. : *Nord-Kamerun* (Berlin 1895).
- ZULLER Hugo : *Forschungsreisen in der deutschen Kolonie Kamerun* (3 volumes, Berlin et Stuttgart, 1885-1886).

GUERRE 1914-1916

AYMÉRICH (Général) : *La conquête du Cameroun : 1^{er} août 1914, 20*

février 1916 (Paris, Payot 1933).

BRUEL E. : *Bibliographie de la conquête du Cameroun 1914-1916* (Afrique franç., XLIV, juin 1934).

FERRANDI (Capitaine) : *Conquête du Nord-Cameroun* (Paris, Lavauzelle 1928).

GEORGES (Général E. Howard) : *La guerre dans l'Ouest africain : Togo, août 1914, Cameroun, 1914-1916* (trad. franç., Paris, Payot 1933).

HECKLINGER Ph. : *Tagebuchblätter über Krieg und Kriegsgefangenschaft in Kamerun und England* (Stuttgart 1915).

LEMOINE (Capitaine) : *Les pays conquis du Cameroun Nord* (Afrique franç., t. XXVIII, 1918, n^{os} 7-8, juillet-août).

MENTZEL H. : *Die Kampf in Kamerun 1914-1916* (Berlin 1936).

Hauptm. von RABEN : *Journal de la résistance de Mora*, traduction du capitaine Lemoine (1916).

STUDENT Erich : *Kameruns Kampf* (Berlin 1937).

MANDAT ET TUTELLE

ALCANDRE J. : *Le Mandat colonial : analyse juridique et politique* (Paris 1935).

D^r AUJOULAT L.-P. : Nombreux articles dans le « Cameroun de Demain », « Rythmes du Monde », « La France d'Outre-Mer », « Esprit »... etc.

D^r BEBEY-EYIDI : Le vainqueur de la maladie du sommeil : *Le Dr Jamot* (Paris 1951).

CHAULEUR P. : *L'œuvre de la France au Cameroun* (Yaoundé, imprimerie du Gouvernement, 1938).

HAZELAS M. : *Les Territoires africains sous Mandat : Cameroun et Togo* (édition de l'Exposition coloniale, Paris 1931).

Conférence africaine de Brazzaville. (Ministère des colonies, Paris 1945). Rapport complet.

COSTEDOAT R. : L'effort français au Cameroun : *Le Mandat français et la réorganisation des territoires du Cameroun* (Besançon 1930).

DECOTTIGNIES R. : *La condition des personnes au Togo et au Cameroun* (Annales africaines 1957, p. 7-52).

DESCHAMPS H. : *L'Union Française : histoire, institutions, réalités* (Paris, Berger-Levrault 1952).

DESCHAMPS H. : *La fin des Empires coloniaux* (Paris, P.U.F. 1950 et 1959).

DUCROS A. : *L'exécution d'un Mandat, les Mandats français* (Lyon 1928).

X.X. : *Empires coloniaux : Conférences organisées par les Anciens Elèves de l'Ecole Libre des sciences politiques* (Paris, P.U.F. 1940).

Conférence de M. Pernot sur le Cameroun.

- FRANCESCHI R. : *Le Mandat français au Cameroun* (Paris 1929).
- HANOTAUX et MARTINEAU : *Histoire des colonies françaises* (t. IV) : *L'A.E.F.*, par A. Terrier. (Paris 1931.)
- HUGUET P. : *Code du Travail Outre-Mer* (Paris, Recueils Sirey, 1953).
- D^r JAMOT E. : *La Lutte contre la maladie du sommeil au Cameroun* (Africa III, avril 1930, p. 161-177).
- D^r JAMOT E. : *La Lutte contre la maladie du sommeil au Cameroun* (Annales de l'institut Pasteur, XLVIII, Paris, avril 1932, p. 481-539).
- LABOURET H. : *Le Cameroun* (Paris, Centre d'étude de politique étrangère, 1937).
- LABOURET H. : *Catalogue de l'Exposition de la Mission de M.H. Labouret au Cameroun* (Paris (1935).
- LAWLESS G. : *Le principe de l'égalité économique au Cameroun* (Paris 1937).
- LEMBEZAT B. : *Le Cameroun. In : France Equatoriale Africaine* (Paris 1950).
- MAIGRET et TRUITARD : *Guide des colonies françaises : A.O.F., A.E.F., Togo et Cameroun* (Paris 1931).
- MANUE G. : *Le Cameroun, création française* (Paris 1938).
- MARTET J. : *Les bâtisseurs de Royaumes, Voyages au Togo et au Cameroun* (Paris 1934).
- D^r MARTIN G. : *L'existence au Cameroun* (Paris 1921).
- MARTIN du GARD M. : *L'appel du Cameroun* (Paris, Flammarion 1939).
- MASSON G. : *La mise en valeur des territoires du Cameroun placés sous Mandat français* (Paris 1928).
- MEGGLE A. : *Terres françaises : Togo, Cameroun* (Paris, Société française d'Édition...).
- NICOLAS R. : *Le Cameroun depuis le Traité de Versailles* (20 juin 1919). (Paris 1922.)
- PARIS J. (R.P.) : *Précis d'Histoire à l'usage des écoles primaires du Cameroun* (Yaoundé, imprimerie Saint-Paul).
- POQUIN J.-J. : *Les relations économiques extérieures des pays d'Afrique Noire de l'Union Française 1925-1955* (Paris, A. Colin 1957).
- REPIQUET J. : *L'œuvre de la France au Cameroun* (bullet. de la Soc. de géogr. de Toulouse, n° 182, juillet-décembre 1948).
- ROQUEBAIN Ch. : *A.E.F. et Cameroun depuis la guerre* (Annales de géographie, juillet-septembre 1946).
- SUSSET R. : *La vérité sur le Cameroun et l'A.E.F.* (Paris 1931).
- THILLARD : *L'agriculture et l'élevage au Cameroun* (Paris 1920).
- WILBOIS J. : *Le Cameroun* (Paris 1934).

A ces sources, il faut ajouter :

Cameroun 1952 : *Marchés coloniaux*, mai 1952.

Cameroun 1953 : *France d'Outre-Mer*, n° 287, octobre 1953.

Cameroun 1954 : *L'Economie*, 22 juillet 1954.

Cameroun 1959 : *Marchés tropicaux*, nov.-déc. 1959.

Le Guid' Cameroun.

Le Bulletin de la Chambre de Commerce du Cameroun (Douala).

Le Journal Officiel du Cameroun (J.O.C.).

Les publications du service d'Information du haut Commissariat de la République française au Cameroun (dont la brochure : *De la Tutelle à l'Indépendance* 1946-1960).

— *Documents du Service d'Information du Ministère de la France d'Outre-Mer* (Paris, rue la Boétie).

— *Documentation du Bureau des Affaires politiques*.

— *Statistiques du Ministère de la France d'Outre-Mer* (jusqu'en 1956).

— *Statistiques du Bureau de la Statistique de Yaoundé*.

— INFOCAM : *Bulletin d'Information du Ministère de l'Information de la République du Cameroun* (Yaoundé).

Rapports annuels du gouvernement de la République française à l'Assemblée générale des Nations unies sur l'administration du Cameroun : années 1947-1948 et 1955-1957.

Rapports du Gouvernement français au Conseil de la Société des Nations : années 1921-1938.

II^{me} GUERRE MONDIALE

DANSETTE A. : *Leclerc* (Paris, Flammarion 1952).

Général de GAULLE : *Mémoires*, tome I : *L'Appel* (Paris, Plon 1954).

DELAGE Ed. : *Leclerc* (Paris 1948).

Général INGOLD : *L'épopée Leclerc au Sahara* (Paris, Berger-Levrault 1945).

Général INGOLD : *Sous l'ancre d'or* (Paris, édit. Colbert, 1947).

» *Ephémérides à l'usage des Troupes Noires* (Yaoundé, imprimerie du Gouvernement, 1942).

Général INGOLD : *Ceux de Leclerc en Tunisie* (Ebolowa, Cameroun, imprimerie de la Mission protestante américaine 1943).

Général INGOLD : *La France et son Empire dans la guerre* (Paris, édit. litt. franç., 1946).

SIRIEX Hertrich : *L'Empire au combat* (Paris 1945).

Médecin général VAUCEL : *La France d'Outre-Mer dans la guerre*. Direction de l'Information du Ministère des colonies (Paris 1945).

Nombreux articles enfin dans la presse locale, spécialement dans :

Le Cameroun Libre.
Le Cameroun catholique.
Radio-Presse... etc.

MOUVEMENTS POLITIQUES ET SYNDICALISME

ARDNER E. : The « Kamerun Idea » I et II (West Africa 1958, 2147, p. 533 ; 2148, p. 559).

AUJOULAT L.-P. : *Aujourd'hui l'Afrique* (Castermann, Paris-Tournai 1958).

BUISSON J. : *L'Afrique Noire à l'heure de la Loi-Cadre (Economie et Humanisme, mai-juin 1957).*

DESCHAMPS H. : *L'Eveil politique africain* (Paris, P.U.F. 1952).

GAGLIARDI R. : *Hanno ucciso Um Nyobé* (Negrizia, 1958, 11, 16-17).

MOUMIE F. : *La révolution Kamerunaise et la lutte des peuples africains* (Rabat 1959).

MOUNIER E. : *L'Eveil de l'Afrique* (Paris 1953).

NGOM J. : *La lutte des travailleurs et du peuple kamerunais pour les revendications économiques et sociales, pour l'indépendance et l'unification : années 1955-1957.* (Paris, imprimerie centrale de la Presse).

SEKOU-TOURE : *L'action politique du parti démocratique de Guinée pour l'émancipation africaine* (Konakry 1958).

Nombreux articles dans la presse locale, dans la revue camerounaise (*Cercle culturel camerounais* de Paris)... etc.

Nombreuses sources inédites faisant partie des archives officielles.

Interviews des dirigeants syndicalistes de Douala.

BRITISH CAMEROONS

Introducing the Southern Cameroons (Buea 1958).

X.X. : *Victoria and Southern Cameroons* (London 1958).

» *Information on the Cameroons under United Kingdom administration* (années 1955 et 1958).

MOUVEMENT RELIGIEUX

Islam.

CARDAIRE : Contribution à l'étude de l'Islam noir (I.R.C.A.M., mémorandum III, Paris 1949).

FERNAU F.W. : *Le réveil du monde musulman* (trad. G.R. Adoué, Paris, Seuil, 1953).

MASSON G. : *Islamisation du Tchad et du Nord-Cameroun* (Cheam, juin 1939).

RONDOT P. : *L'Islam et les Musulmans d'aujourd'hui* (Paris, Orante 1958).

Plusieurs articles et études dans de nombreuses publications internationales. Citons en passant :

L'Islam Missionnaire (in : Missions catholiques, n° 72, oct.déc. 1958).

L'Islam en Afrique Noire (Grands Lacs, oct. 1956).

L'Islam (bibliothèque de l'Etoile : Congo belge) : brochure excellente.

MISSIONS CATHOLIQUES ET PROTESTANTES

BOUCHAUD J. (R.P.) : *La côte du Cameroun* (déjà cité).

BOUCHAUD J. (R.P.) : *Histoire et Géographie du Cameroun* (Douala, Procure de la Miss. cath. 1949).

BOUCHAUD J. (R.P.) : *Vie de Mgr Bonneau* (édit. de l'Effort Camerounais, 1960).

Nombreux articles dans les *Annales des Pères du Saint-Esprit*.

BRIAULT M. (R.P.) : nombreux articles dans les mêmes annales.

Pasteur BRUTSCH J.R. : *Les débuts du Christianisme au Cameroun* (Etud. Cam., IV, 33-34, 1951, p. 53-59).

Pasteur BRUTSCH J.R. : *Fernando-Pô et le Cameroun* (Etud. Camer., mars-juin 1959, p. 67-78).

Nous devons également au pasteur Brutsch des notes inédites abondantes sur l'histoire des missions protestantes au Cameroun.

DUSSERCLE P. : *Du Kilimandjaro au Cameroun : Mgr Vogt*. (Paris, La colombe.)

EBDING F. et ITTMANN J. : nombreux articles dans la revue : *Afrika und Uebersee*.

Mgr. HENNEMANN Fr. : *Werden und Wirken eines Afrikamissionnars* (Limburg-sur-Lahn 1922).

KROMER Berthold : *Vom neuen Afrika* (Düsseldorf 1931).

MIRBT C. : *Mission und Kolonialpolitik in den Deutschen Schutzgebieten* (Tübingen 1910).

NEKES P. (R.P.) : *Vier Jahre in Kameruner Hinterland* (Limburg-sur-Lahn 1922).

PAUL Karl : *Die Mission und Unseren Kolonien, 1 Heft : Togo und Kamerun* (Leipzig 1898).

SKOLASTER H. (R.P.) : *Die Pallotiner in Kamerun : 25 Jahre Missionsarbeit* (Limburg-sur-Lahn 1925) : c'est le document le plus complet de la période missionnaire allemande.

SKOLASTER H. (R.P.) : *Krieg im Busch* (Limburg-sur-Lahn 1922).

STEINER P. : *Kamerun als Kolonie und Missionsfeld* (Basel 1912).

SACRITAN Eusebio : *Secunda Memoria de las Misiones de Fernando Po'o y sus dependencias* (2e édit., Madrid 1911).

Mgr VIETER : *Journal* (Archives de l'évêché, Douala).

Mgr VOGT Fr.-X. : *Journal* (Archives de l'évêché, Yaoundé).

On aura enfin recours aux nombreux articles, comptes rendus, statistiques, études, des publications missionnaires dont les plus importantes qui intéressent directement le Cameroun sont :

- Annuaire des missions catholiques dépendant de la Délégation apostolique de Dakar (jusqu'en 1959).
- Annales des Pères du Saint-Esprit.
- *Grands Lacs* (devenu : *Vivante Afrique*) : un numéro spécial consacré au Cameroun.
- *Missi* n° 5, 1956, consacré au Cameroun sous le titre : *Le Cameroun a-t-il la fièvre ?*
- *Informations Catholiques Internationales* : le numéro du 15 mars 1957 consacré au catholicisme au Cameroun.
- *Le Cameroun catholique* (hebdomadaire), devenu : *Effort Camerounais*.
- *Afrique Nouvelle* (de Dakar).
- *Les Missions Catholiques* (publication de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, Lyon).
- *Présence Africaine* (Paris).
- *Afrika und Uebersee* (Hamburg).
- *Afrika* (Munich) : publication récente devenue *Neues Afrika*.
- *West Africa*.
- *Stern der Heiden* : revue des pères Pallotins (Limburg-sur-Lahn).
- Revue de la Société des missions évangéliques de Paris.
- *Evangelische Missionsmagazine* (revue de la mission de Bâle)
- Revue du clergé africain (Mayidi, Congo belge).

ERRATA

Page 80 : lire KANEMBOU au lieu de KENEMBOU.

Page 193 : au centre de Mandara, lire : DOULO au lieu de BOULO.

Notes

1

Ces pages étaient sous presse quand nous avons appris la nomination de M. Mauny comme professeur à la Sorbonne. Nous le prions de trouver ici l'expression de nos félicitations.

2

C'est après la première rédaction de ces pages qu'il nous a été donné de compléter en Allemagne même notre information sur le Cameroun. Nous tenons à exprimer notre gratitude à nos amis des universités et musées de Hambourg et de Berlin, spécialement aux professeurs Willms Gausy et Dittmer de Hambourg, et à Mlle Mentzel du musée de Dahlem, Berlin ; impossible de dire ici tout ce que nous leur devons.

3

Les découvertes du professeur Leakey se poursuivent. En 1959 et 1960, d'autres squelettes trouvés à Oldoway font encore reculer à un million d'années au moins la date des premiers hominidés d'Afrique. Les travaux en France du P. Teilhard de Chardin et du professeur Arambourg ne font que corroborer les conclusions tirées de ces découvertes.

4

Sur l'art rupestre du Sahara, il y a lieu de mentionner d'autres chercheurs de grande autorité : G. Huard dans le Tibesti, G. Bailloud dans l'Ennedi et H. Lhote Tassili.

5

Le Baron de Sainte-Croix : Mémoire de l'Académie des Inscriptions. Tome XLII.)

6

Sur la Crète et l'Afrique Noire, voir : Glotz : *Civilisation Egéenne*, p. 229 et 243 ; P. Schmets : *Antiquité et Moyen Age*, p. 36.

7

La légende du prêtre Jean est passée d'Asie en Afrique. Elle est due, semble-t-il, aux voyages des Franciscains chez les Mongols du XII^e au XIII^e siècle. Marco Polo identifie le prêtre Jean avec le chef des Tartares Kerait, vaincu et tué par Gengis-Khan. En 1491, le Portugais

Peres de Covilham transpose cette identification sur le roi d’Ethiopie. Le XVI^e siècle héritera de cette opinion.

8

Les études sur les Sao n’ont cessé de progresser. Les missions Lebeuf ont permis d’exhumer près de 15.000 objets, figurines de terre ou de bronze, aujourd’hui au Musée de l’Homme. Les thèses de M. Lebeuf font des Sao la résultante d’une fusion de tribus de chasseurs du Nord et de pêcheurs du Sud. La chronologie de M. Lebeuf diffère un peu de la nôtre, mais étant donné le caractère indécis des périodes de fusion des peuples, on ne peut que se contenter d’une approximation.

9

Le Mbeatoe est une crevette et non un crabe, selon une opinion courante dans notre pays. Son nom scientifique complet est : « *Callianassa turnerana white* ».

10

Le christianisme a de évidemment joué aussi un rôle très important dans la formation de plusieurs aspects de cette mentalité occidentale.

11

Cette énumération signifie que le rhum et les liqueurs sont prohibées sans condition, tandis que le brandy, gin et vin, sont admis pour des fins médicales ou à condition de n’être pas destinés à la vente et dans ce cas, ils sont taxés ; quant aux bières, il y en a qui sont admises pour usage personnel et d’autres pour la vente.

12

Un seul réussira à se faire agréer : le lamido de Kalfu.

13

Un décret récent du Gouvernement du Cameroun indépendant défend désormais d’écrire Cameroun avec « K » ; nous ne le faisons qu’exceptionnellement, pour des raisons historiques.

14

Voici la liste des gouverneurs qui ont travaillé au Cameroun jusqu’en 1945, selon l’ordre chronologique, avec la date approximative de leur arrivée :

Le général Aymérich : 1916.

Lucien Fourneau : 1916.

Carde : 1920.

Marchand : 1923.

Bonnecarrère : 1932.

Repiquet : 1935.
 Boisson : 1938.
 Brunot : 1939.
 Leclerc : 1940 (Ralliement du Cameroun au général de Gaulle : 27 août 1940).
 Cournarie : 1940.
 Carras : 1943.

15

C'est le gouverneur général Eboué qui fut leur interprète devant la Conférence.

16

Pour bien comprendre l'ossature du chapitre suivant, il nous semble important de mettre sous les yeux ici le tableau chronologique suivant qui embrasse l'ensemble de l'Afrique française :

1944 : Conférence de Brazzaville, fin de l'indigénat.

1946 : Abolition du travail forcé (11 avril). Droit de cité étendu à tous les Africains (7 mai).

Création des communes mixtes (3 juin).

Constitution de l'Union française (27 octobre). Députés et délégués africains sont admis à l'Assemblée Nationale française, à l'Assemblée de l'Union française et au Conseil de la République.

1947 (29 août) : Grands conseils à Dakar et Brazzaville. Création des assemblées territoriales.

1950 : Loi Lamine-Guèye. Allocations familiales.

1951 : Décret Jacquinot protégeant la jeune fille et la veuve contre le trafic de la dot.

1952 : Code du travail.

1955 : Africanisation des cadres.

1956 : Municipalités élues. Collège unique. Loi-cadre (23 juin).

1957 : Application de la loi-cadre (décret du 16 avril 1957). Autonomie du Cameroun.

1958 : Exécutif à Madagascar. Union des partis africains (sauf le R.D.A.). Référendum en France et Outre-Mer. Indépendance de la Guinée.

1959 : Après le référendum : naissance de la Communauté et des républiques africaines membres de cette Communauté.

1960 : Indépendance du Cameroun. Indépendance du Togo. Indépendance des républiques africaines membres de la Communauté. Eclatement du Mali. Admission à l'O.N.U. des nouveaux Etats africains. Conférences d'Abidjan et de Brazzaville. Affaire du Congo.

1961 : Référendum pour l'unification du Cameroun (11 février). Nouvelle de la mort de Lumumba. Les Etats de l'Entente sortent de

17

La lutte des travailleurs et du peuple kamerunais pour les revendications économiques et sociales, pour l'indépendance et l'UNIFICATION, années 1955-1957.

18

Le parti unique — l'UNION Camerounaise chez nous — n'aura donc, pour s'installer, qu'à absorber progressivement les petits partis après l'élimination de l'opposition.

19

A titre d'indication, signalons parmi les massacres et dégâts dirigés contre la mission :

Nuit du 25 au 26 juillet 1959 : attaque de la mission de Nyombé, le père Paoli est blessé.

27 août : attaque de Bandjoun, le frère Moroni est blessé.

30 août : le père Musslin est tué dans la paroisse de Bonabéri.

6 septembre : M. Raph. Nitchou, catéchiste de Bafang, est tué. Nuit du 29 au 30 novembre : attaque de Bafang, le père Gilles Heberlé et le frère Saron sont tués, la sœur camerounaise Marie-Noëlle blessée.

31 janvier 1960 : la mission de Kamoko pillée.

2 mai : le moniteur Benoît Boufon de Makenene est décapité.

15 août : le père Jean Courtecuisse, au village de Botko, est tué.

Il y eut quatre prêtres camerounais enlevés : les abbés M. Kamgang, J. Kejuipia, G. Siyam et Th. Fondjo.

Deux pasteurs furent tués, un Camerounais David Nenkam et un Suisse (pasteur Kopp).

20

Arrêté avec tous les leaders de l'opposition, il est aujourd'hui en prison.

21

Parti du gouvernement, l'UNION Camerounaise incarne aujourd'hui pour notre pays la formule du parti unique.

22

L'alphabet en usage dans l'Adamaoua est l'alphabet arabe auquel s'ajoutent les deux signes : غ = ng et ف = p - On a donc :

ا = a	د = d	ب = ba	ك = k	و = wa
ب = b	ذ = dz	ط = t', d,	ل = l	ي = la
ن = t	ر = r	ظ = j	م = m	ى = ya
ث = ts	ز = z	ع = a'	ن = n	ه = ha
ج = dj	س = s	غ = gha	و = ha	و = t
ح = h'	ش = ch	ف = f		
خ = kh	ص = q	ق = qu (g)		

23

Nous devons aux articles et aux notes du pasteur Brutsch beaucoup des renseignements que l'on va lire. Nous lui en disons merci.

24

C'était, nous dit le père Skolaster, le 133^e Vicariat de toute l'Eglise, le 34^e d'Afrique et le premier du pontificat de Pie X. (Die Pallotiner in Kamerun : 25 Jahre Missionsarbeit — Limburg-Lahn 1924, p. 134.)

25

L'argent pour les constructions fut fourni par l'abbé Wucher, alsacien d'origine, curé à New-York.

26

En 1961, l'enseignement catholique au Cameroun comprend : neuf collèges (Vogt, Libermann, Sacré-Cœur de Makak, St Paul de Bafang, de Mazenod à Ngaoundéré, de la Salle à Doumé, de la Retraite à Yaoundé, du St Esprit à Douala, de N.-D. du Sacré-Cœur à Sangmélina); cinq écoles normales de garçons : Edéa, Mvolyé, Mbanga, Doumé, Ngaoundéré; deux écoles normales de filles : Mbalmayo et Mimetala; sept cours complémentaires : Etudi, Ebolowa, Melane, Mbanga, Bafou, Ngaoundéré, Nlong; cinq écoles techniques : Bonakwamang, Kribi, Lablé, Maroua, Mbanga.

27

Aujourd'hui archevêque de Yaoundé.

28

Citons pour mémoire : Th. Monod : *Les industries des pêches au Cameroun* (Paris 1928). *Contribution à l'étude de la Faune du Cameroun* (Paris 1928-1929). S.-C. Perrier : *Contribution à l'étude des plantes oléagineuses du Cameroun* (Thèse, Marseille 1930). Thillard : *L'agriculture et l'élevage au Cameroun*, et *La culture du tabac de Sumatra au Cameroun* (Paris, Larose 1920). Dr Gromier : *La vie des animaux sauvages du Cameroun* (Paris, Payot). Jeannin : *Les mammifères sauvages du Cameroun* (Paris 1939). L. Hedin : *Etude sur la forêt et les bois du Cameroun* (Paris, Larose 1930).

Voici, à titre d'exemple, deux pièces qui circulaient dans les collèges allemands entre 1910 et 1920 : *pour les garçons* (Für Männerbühnen) ; La victoire de l'Amour (Die Liebe siegt), pièce en cinq actes sur les débuts de la mission au Cameroun, par G. Eidel.

Pour les filles (Für Mädchenbühnen) : Tolongi, pièce en trois actes sur les débuts de la colonie allemande du Cameroun, même auteur. (Bibliothèque — Mission — Limburg-Lahn.)

Il faut désormais mentionner, dans la collection Présence Africaine, *Les Chansons populaires Kamerunaises* de M. Elolongué-Epanya, et l'*Anthologie* des jeunes poètes, lancée récemment au Cameroun, pour encourager la jeune génération.

L'auteur n'est pas Camerounais.

Voici les hauts commissaires placés à la tête du Cameroun après la guerre : M. Delavignette jusqu'en 1947. M.R. Hofherr, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat, jusqu'en 1949. M. Soucadeaux jusqu'en 1954. M. Roland-Pré (1954-1956), c'est lui qui devait réprimer les événements de 1955. M. Mesmer jusqu'en 1958. M. Ramadier, en conflit avec le Gouvernement Mbida, ne devait rester que quelques semaines au Cameroun. M. Xavier Torrè fut le dernier haut commissaire de la République française au Cameroun.

© 1963, by Editions Présence Africaine
*Tous droits de reproduction, d'adaptation, de traduction, d'émission
réservés pour tous pays*

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été initialement fabriquée par la société FeniXX au format ePub (ISBN 9782402213516) le 03 novembre 2017.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

